



**HISTOIRE**  
**UNIVERSELLE**

*publiée par une société*

DE PROFESSEURS ET DE SAVANTS

sous la direction

**DE M. V. DURUY**



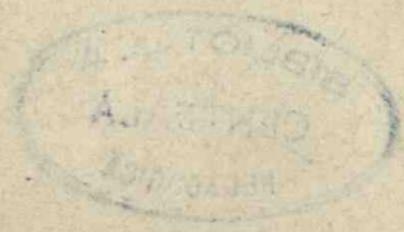


---

PARIS. — TYPOGRAPHIE LAHURE

Rue de Fleurus, 9

---



*JX*

*B. Fleury*  
BIBLIOTECA CENTRALA PEDAGOGICA  
"Carol I" Bucuresti  
1872

# ABRÉGÉ

DE L'HISTOIRE

# D'ANGLETERRE

COMPRENANT

celle de l'Écosse, de l'Irlande et des Possessions anglaises

DEPUIS LES PREMIERS TEMPS JUSQU'EN 1872

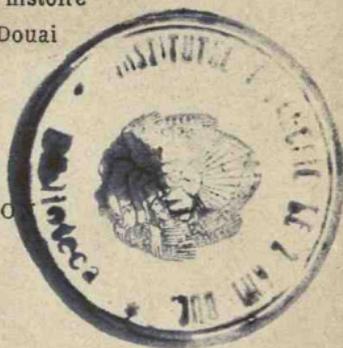
PAR

J. A. FLEURY

Agrégé pour les classes d'histoire  
Recteur de l'Académie de Douai

*34394*

TROISIÈME ÉDITION



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1872

Droit de traduction réservé.



Biblioteca Centrală Universitară  
"Carol I" București

Cota. I 110140

353

B. C. U. "Carol I" - Bucuresti



\*C201804009\*

6693581

# CARTES

CONTENUES

DANS L'ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE D'ANGLETERRE.

Carte physique des Iles Britanniques, avec les divisions romaines.	1
Angleterre sous les Anglo-Saxons.....	7
Carte des possessions continentales de l'Angleterre, pour servir à l'histoire des Anglais en France.....	58
Londres et ses environs.....	335
Royaume-Uni à l'époque actuelle.....	414
Planisphère pour l'ensemble des possessions et colonies de l'Angleterre.....	521

---



# ABRÉGÉ

DE

# L'HISTOIRE D'ANGLETERRE.

---

## PREMIÈRE PÉRIODE.

### LES CONQUÉRANTS.

(55 ans av. J. C. — 1066 après.)

---

QUATRE CONQUÊTES SUCCESSIVES : ROMAINE (43-86); ANGLO-SAXONNE (435-584);  
DANOISE (1017); NORMANDE (1066).

---

### CHAPITRE I.

#### LA BRETAGNE INDEPENDANTE ET LA BRETAGNE ROMAINE.

*Race celtique.* — Trois grandes races barbares se trouvaient en présence du monde romain : les Celtes qui occupaient la Gaule, les îles Britanniques, et, mêlés aux Ibères, une partie de l'Espagne, en un mot tout l'occident; les Germains fixés au centre; les Slaves flottants à l'orient. Hommes de race celtique, les habitants de l'île de Bryt ou de Prydain (d'où le latin *Britannia*, l'anglais *Britain*), parlaient comme les Gaulois, leurs frères, une langue au fond identique avec les dialectes encore aujourd'hui usités dans notre Basse-Bretagne, le pays de Galles, les campagnes irlandaises et les

highlands de l'Écosse. Comme eux ils se distinguaient : au physique, par leur taille élevée, leur peau blanche, leurs cheveux blonds ou roux, leurs yeux bleus ; au moral, par leur courage impétueux et leur affectation à combattre nus, leur amour effréné des plaisirs les plus sensuels, leur goût pour les couleurs voyantes, les colliers, les bracelets, les bagues, les ceintures ; leur infatigable loquacité, la curiosité insatiable avec laquelle ils questionnaient minutieusement l'étranger, toujours accueilli du reste avec empressement. Comme eux, ils acceptaient aveuglément tout ce que leur enseignaient les druides, croyaient aux prophéties des druidesses et des ovates, et s'enthousiasmaient au chant des bardes. L'île de *Mona* (Anglesey) était même un sanctuaire encore plus auguste que la forêt gauloise des Carnutes, et les prêtres les plus révévés, au midi aussi bien qu'au nord de l'océan Britannique, sortaient de cette école bretonne, où l'initiation ne durait pas moins de vingt ans. Rien donc de plus naturel que de retrouver, sur les bords de la Tamise et de la Severn, la croyance à la métempsycose, le culte du chêne, et plus spécialement du gui, enfin ces grossiers monuments druidiques, tels que dolmen<sup>1</sup>, menhir, peulven, cromlech, dont le triple caractère, à la fois religieux, politique et funèbre, est si difficile à préciser.

*Première expédition de César (55 av. J. C.).* — Rome, ou plutôt César, avait résolu de dompter la Gaule, et pour y réussir, de fermer l'entrée de ce pays à tout secours étranger. Au printemps de l'année 55 avant J. C., le premier de tous les généraux romains, il franchit le Rhin, rempart de la Germanie, effraya les tribus voisines, qui reculèrent au fond de leurs forêts, et, au milieu de l'été, il revint camper dans le pays des Morins, d'où il pouvait voir les blanches falaises qui ont valu à l'île de Bretagne son nom d'Albion. Il voulut avoir encore les prémices de ce monde inconnu, *alium orbem terrarum*. Le proconsul s'apprêta (27 août) à débarquer devant l'emplacement, où s'élève aujourd'hui la ville de Deal. Déjà les Bretons occupaient la plage, les uns montés

1. Voyez dans notre collection, l'*Histoire de France*, de M. Duruy.

sur des chevaux qu'ils lançaient jusqu'au milieu des vagues, ou brandissant des épieux du haut de chars de guerre armés de faux; les autres agitant leurs grands corps tatoués des dessins les plus bizarres, et poussant d'épouvantables clameurs.

A cet aspect, les soldats de César hésitèrent, car leurs navires, tirant trop d'eau, ne leur permettaient de gagner la terre, qu'en se précipitant dans cet océan dont les longues lames étaient pour eux, même après deux campagnes contre les Armoricaïns, un sujet d'effroi. Heureusement la fameuse dixième légion était avec César. « Compagnons, s'écrie le porte-enseigne, suivez-moi si vous ne voulez pas livrer l'aigle aux ennemis! » En disant ces mots, il se jette à la mer et marche aux barbares. Toute la légion, l'armée entière, le suivent. Le lendemain, les chefs bretons vinrent livrer des otages. Mais le surlendemain une tempête s'éleva; beaucoup de bâtiments de charge chassèrent sur leurs ancres et vinrent se briser à la côte, tandis que plusieurs des navires tirés à sec sur la grève, furent entraînés en pleine mer. Une escadre qui amenait à César sa cavalerie, fut entièrement dispersée. Ce désastre fit abandonner aux Bretons leurs projets de soumission: ils accoururent en foule assaillir le camp des Romains. Ceux-ci les repoussèrent, mais ne purent, avec trente chevaux qu'ils avaient, les poursuivre bien loin. Les Bretons n'en demandèrent pas moins à traiter. César affecta de parler en maître, voulut avoir un nombre d'otages double de celui qu'il avait exigé la première fois, et la nuit suivante, sans même attendre la réponse des vaincus, se rembarqua précipitamment. « Les Césariens disparurent, dit un vieux narrateur, comme disparaît, sur le sable du rivage, la neige qu'a touchée le vent du midi. »

*Seconde expédition de César (54 av. J. C.)* — César n'avait quitté l'île de Bretagne qu'avec l'intention d'y revenir. Il fut confirmé dans ce dessein, par l'arrivée en Gaule de Mandubrat, fils d'un roi des Trinobantes (comté de Middlesex), assassiné par Casswallawn, roi des Cassiens (Oxford); et, au printemps, il fit voile de nouveau d'*Itius Porus* (Calais ou

Wissant) pour le pays des Bretons. Là, comme en Gaule, la multiplicité des tribus indépendantes les unes des autres, et les rivalités intérieures qui déchiraient la race celtique, devaient aplanir le chemin aux conquérants. Casswallawn ne put même empêcher les Romains de franchir la Tamise. Ses sujets, rangés sur la rive gauche du fleuve, s'enfuirent effrayés, à la vue inattendue d'un éléphant recouvert d'écaillés de fer poli, et portant sur son dos une tour garnie de soldats. Le roi des Cassiens eut alors recours à un moyen désespéré. Par ses ordres, les habitations furent incendiées, les bestiaux emmenés au loin, les provisions cachées ou détruites. Mais Mandubrat fournit des vivres à l'armée romaine, et conduisit César à l'enceinte entourée de bois et de marécages où Casswallawn s'était retranché. Les assiégés ne tardèrent pas à être forcés. Après avoir exigé du vaincu des otages, un tribut annuel qui ne fut jamais payé, et la promesse de s'abstenir de toute hostilité contre les Trinobantes, César se rembarqua. Comme résultat matériel de cette seconde expédition, il rapporta quelques esclaves et des perles petites et ternes, destinées à orner, à Rome, le cou de la déesse Vénus, son aïeule ; en somme, peu de profit réel, mais beaucoup de bruit. Sa renommée, déjà grande par ses victoires sur les Gaulois, fut alors éclairée de ce reflet magique, que peut seul donner ce qui touche à l'inconnu. Les deux descentes du proconsul en Bretagne, entourèrent le nom de César de cette éclatante auréole que valut à Napoléon l'expédition d'Égypte.

*Conquête de la Grande-Bretagne sous Claude et Néron (43-61).* — C'est du règne de Claude que date la domination romaine en Bretagne. Cet empereur y passa seize jours (43), et vit Plautius, son général, sous lequel servait Vespasien, prendre *Camulodunum* (Colchester), capitale des Trinobantes. Ostorius Scapula, successeur de Plautius, battit (50) les Bretons des bords de la Severn, et établit le long de ce fleuve des postes fortifiés. Dans cette partie occidentale de la Grande-Bretagne dominait l'héroïque Caractac, roi des Silures, la plus indomptable des tribus bretonnes (sud-est du pays de Galles).

Ce chef indigène mit une rivière entre les Romains et ses soldats, posta ces derniers sur des collines escarpées, et éleva des monceaux de pierres destinés à lui servir de derniers retranchements : tous ces obstacles ne firent qu'exalter l'ardeur des soldats d'Ostorius. La femme, la fille et les frères de Caractac furent pris. Lui-même, obligé de demander asile à Cartismandua, reine des Brigantes, fut livré par elle et conduit à Rome.

Au moment même de la conquête de l'*Ile Sacrée* (Mona) par Suetonius Paulinus, lieutenant de Néron, éclata, dans toute la partie d'Albion soumise aux Romains, une formidable insurrection provoquée par l'établissement de nouvelles taxes, la rapacité des collecteurs, et l'avarice d'un illustre créancier, Sénèque, qui venait d'aggraver la misère du peuple en exigeant le remboursement immédiat de 7763 000 fr., prêtés par lui aux Bretons, à un intérêt exorbitant. Soixante-dix mille Romains ou alliés furent massacrés. Plusieurs femmes eurent le sein coupé et la bouche remplie de ces chairs sanglantes ; d'autres étaient pendues à des arbres, ou placées sur des pieux acérés qui leur entraient dans le corps. Suetonius Paulinus n'avait que dix mille soldats ; il vint pourtant livrer bataille aux cent vingt mille Bretons, commandés par Boadicée. Cette femme, veuve d'un roi des Icéniens, dépouillée de toutes ses richesses, battue de verges par des centurions, avait vu, sous ses yeux, déshonorer ses deux filles. Les Romains triomphèrent (61), et la malheureuse reine, impuissante à se venger, demanda au poison l'oubli de ses maux

*Agricola* (78-86). — Ce grand homme, après avoir une seconde fois soumis l'*Ile Sacrée*, s'avança chez les Calédoniens jusqu'au Tay, et, pour protéger les possessions romaines, établit une ligne de forteresses allant du golfe de *Bodotria*, ou du Forth, à l'embouchure de la *Glota* ou Clyde. Ces précautions prises, il franchit les monts Grampians vainement défendus par ce Galgac si éloquent, du moins dans Tacite, et, le premier des Romains, fit le tour complet de l'île.

Pendant son gouvernement (78-86), Agricola s'efforça, par sa douceur et sa justice, de réconcilier les Bretons avec la do-

mination romaine, et il y avait réussi, lorsque la jalousie du soupçonneux Domitien le rappela du théâtre de ses exploits.

*La Bretagne romaine.* — A partir de cette époque, l'histoire de la Grande-Bretagne se confond, pendant plus de trois siècles, avec celle des Césars. Adrien la visita (121), et, préoccupé de la nécessité de resserrer les limites de l'empire, il les recula jusqu'à un nouveau retranchement allant de l'embouchure de la Tyne au golfe de Solway. Sous le règne suivant (138-161), Lollius Urbicus, reportant les frontières plus au nord, relia, par un ouvrage continu, *le mur d'Antonin*, les diverses forteresses qu'Agriкола avait élevées. Mais l'an 170 les Romains rétrogradèrent encore une fois derrière le mur d'Adrien. Au commencement du troisième siècle, les Calédoniens franchirent même cet obstacle, et Septime Sévère dut venir, en personne (207), les refouler dans leurs montagnes. Cette expédition lui coûta tant d'hommes et de fatigues, que pour mettre à l'abri, dans le reste de l'île, la civilisation romaine, il construisit un peu au nord de celui d'Adrien, un mur qui partant de Tynemouth, sur la mer du Nord, dans le Northumberland, passait par le sommet des montagnes, et aboutissait à Bowness sur le golfe de Solway, dans le Cumberland.

Lorsque Constantin (312-337) divisa l'empire en préfec-tures, diocèses et provinces, la Bretagne forma le troisième diocèse de la préfecture des Gaules, avec *Eboracum* (York) pour métropole, et renferma cinq provinces : 1° au sud, BRITANNIA I, métropole *Cantium* ou *Durovernum* (Canterbury), tout le pays entre la Tamise et la Severn ; 2° à l'ouest, BRITANNIA II, métropole *Isca Silurum* (Caerléon) ; 3° entre l'Humber et la Tamise, FLAVIA (de Flavius, l'un des noms de Constantin) CÆSARIENSIS, métropole *Venta Icenorum* (Caster, près Norwich) ; 4° au centre, entre l'Humber et la Tyne, MAXIMA CÆSARIENSIS, métropole *Eboracum* (York) ; 5° au nord, entre le mur d'Adrien et celui d'Antonin, VALENTIA, métropole *Victoria* (Stirling?). Ce nom de Valentia lui venait de ce que ce fut sous Valentinien I<sup>er</sup> que les victoires du général Théodose, père du grand empereur, la rendirent à l'empire. Une sixième province, for-



mée sous le nom de VESPASIANA, de la partie de la Calédonie comprise entre les golfes du Forth et de la Clyde, au sud, et les montagnes qui traversent les comtés d'Athol et de Badenoch, au nord, ne subsista que fort peu de temps. Sa conquête éphémère opérée par Agricola, au début de ses succès sous Vespasien, lui avait valu cette dénomination. Ces provinces étaient soumises chacune à un gouverneur spécial, qui recevait les ordres du *vicaire* ou gouverneur général de tout le diocèse, résidant à York, lequel relevait à son tour du préfet du prétoire des Gaules, qui seul correspondait directement avec l'empereur. Ces hauts fonctionnaires étaient toujours Romains ; les magistrats municipaux sortaient seuls des rangs des indigènes<sup>1</sup>.

## CHAPITRE II.

### ANGLO-SAXONS (455-857).

*Les Bretons livrés à eux-mêmes.* — Au commencement du cinquième siècle, les ministres du faible Honorius durent rappeler au secours de l'Italie leurs soldats de Bretagne.

Or, que trouvait-on dans cette île ainsi abandonnée par les Romains ? Un peuple très-imparfaitement initié à leur langue et à leur civilisation, écrasé par la fiscalité la plus cupide, épuisé par le recrutement des légions, encore assez barbare pour se morceler, comme avant la conquête, en une foule de petits États, mais dépouillé de sa primitive et sauvage énergie, ayant perdu jusqu'à l'habitude des armes, par conséquent tout prêt pour une nouvelle servitude. Le christianisme qui lui avait été prêché au milieu du deuxième siècle, faisait naître, à ce moment même, de fâcheuses divisions, par les querelles théologiques sur le libre arbitre et la grâce, que venait de soulever le trop fameux Pélage.

Une autre cause de faiblesse, c'était que l'île se trouvait

1. Voy., sur cette organisation, l'*Histoire des Romains*, de M. Duruy.

inégalement répartie entre plusieurs grandes populations : au nord, les Calédoniens ; au centre et au sud, les Bretons, scindés en Logriens à l'est, et en Cambriens à l'ouest. Les Calédoniens se subdivisaient en Scots, au nord-ouest des monts Grampians, et en Pictes, au sud-est. Ces deux populations, dont les chefs résidaient, l'un entre les lacs d'Argyle, l'autre à l'embouchure du Tay, bien souvent en querelle l'une avec l'autre, étaient toujours unies, lorsqu'il s'agissait de passer la Clyde dans leurs bateaux d'osier recouverts de cuir, pour aller piller les pays du sud.

*Hengist et Horsa (449).* — Pour résister avec plus d'efficacité, les Logriens et les Cambriens résolurent de se placer sous une autorité commune, et se donnèrent un chef suprême ou penteyrn. Cette combinaison n'eut pas les résultats qu'elle promettait, parce qu'à chaque élection éclatait une violente rivalité, pour savoir qui des deux peuples aurait l'honneur de voir prendre le penteyrn dans son sein. En 449, cette dignité était aux mains du Logrien Vortigern, lorsque le hasard amena sur la même pointe de terre, où l'an 55 avant J. C. avaient débarqué les légions romaines, trois chiules ou vaisseaux longs de corsaires germains, commandés par deux frères descendants d'Odin, Hengist (*étalon*) et Horsa (*cheval*), ce qui fit que les Bretons ne désignaient guère les Saxons que par le sobriquet de *chevaux*. Ils appartenaient à la tribu des Jutes, établie sur la rive gauche de l'Eyder, et l'une des nombreuses peuplades comprises dans la confédération des Saxons (*les hommes aux longs couteaux?*), qui s'étendait du fond de la Chersonèse cimbrique à l'embouchure de l'Ems. Bientôt fut conclu entre les deux chefs jutes et le penteyrn l'arrangement suivant : Hengist et Horsa s'engageaient à repousser les incursions des montagnards, et Vortigern, en récompense, leur abandonnait la petite île de Thanet, formée à la pointe du pays de Kent, d'un côté par la mer, de l'autre par une rivière qui se séparait en deux bras, dont l'un a été depuis comblé.

*Formation de quatre royaumes saxons (455-526).* — Les haches saxonnes brisèrent sans peine les piques longues et

fragiles des Calédoniens, notamment dans la plaine de Stamford (60 k. S. de Lincoln). Mais après six ans d'efforts communs, la discorde se glissa entre les Bretons et les Saxons. Ces derniers, qui recevaient sans cesse de nouveaux renforts accourus de l'embouchure de l'Elbe, se montrèrent-ils trop exigeants? Les Bretons, débarrassés pour le moment de toute crainte du côté du nord, devinrent-ils ingrats? Ce qui est constant, c'est qu'en 455 les Saxons avaient fait alliance avec ces Pictes qu'ils étaient chargés de combattre, et que les Bretons étaient attaqués à la fois au nord et au midi. L'étendard au dragon blanc des Saxons et l'étendard au dragon rouge des Bretons, qui naguère marchaient de concert, s'avancèrent l'un contre l'autre. Une grande bataille se livra dans le Kent, à Aylesford, sur les bords de la Medway. Horsa fut tué, mais son frère Hengist triompha, et c'est à cette année 455 qu'on fait commencer l'heptarchie, par la fondation du premier royaume saxon, celui de Kent, capitale Canterbury. Le penteyrn Vortigern, que les Bretons ont accusé de tous leurs maux, aurait, suivant eux, trahi la cause de ses compatriotes, pour plaire à la belle Rowena, fille d'Hengist, devenue sa femme. Obligé de céder le commandement à son fils Vortimer, qui remporta quelques succès et refoula même, un instant, les envahisseurs germaniques jusque sur leurs vaisseaux, il le reprit après la mort de ce vaillant chef, mais ne put dissiper la défiance de ses sujets, qui le brûlèrent dans sa demeure. Un nouveau chef saxon, Ælla, créa (491) le royaume de Sussex (Saxe du sud).

Cerdic, qui prétendait descendre, comme Hengist et Horsa, comme Ælla, comme plus tard Ida, comme en un mot la plupart des rois scandinaves ou germains, d'Odin, ce héros divinisé du nord, vainquit le penteyrn Natanléod ou Nasa-léod, et fonda (516) le royaume de Wessex (Saxe de l'ouest), le plus puissant de tous, qui atteignit vers l'occident la rive gauche de la Severn. Jusqu'aux victoires de Cerdic, dont la postérité était destinée à régner sur l'heptarchie entière, les Saxons n'avaient guère eu à combattre que des Logriens; à partir de ce moment, ils trouvèrent dans les Cambriens, ou Gallois, ou Welches, des adversaires plus redoutables. C'est

alors qu'apparaît le vainqueur du mont Badon, près Bath, Arthur, roi des Silures de Caerlëon, personnage si étrangement défiguré par les bardes gallois, mais surtout par Geofroy de Monmouth et les trouvères, qui lui attribuent la création de l'ordre des chevaliers de la Table-Ronde, et dont le nom, trop souvent associé avec celui de l'enchanteur Merlin, semble devoir rentrer plutôt dans le domaine de la fiction que dans celui de l'histoire.

Le Saxon Erkenwin fonda, en 526, sur la rive gauche de la Tamise, un quatrième royaume, celui d'Essex (Saxe de l'est), dont Londres fut la capitale.

*Les trois royaumes angles (547-584).* — La population des Angles s'embarqua tout entière (547), sous la conduite d'un chef de guerre nommé Ida et de ses douze fils. Leurs nombreux vaisseaux abordèrent entre les embouchures du Forth et de la Tweed. Ils firent alliance avec les Pictes, et s'avancèrent de l'est à l'ouest, frappant les indigènes d'un tel effroi, que le roi des Angles reçut d'eux le surnom d'*homme de feu*. Tout le pays compris entre le Forth, au nord, et l'Humber, au sud, fut désigné sous le nom de royaume de Northumberland (terre au nord de l'Humber). Cependant il constitua fréquemment deux États soumis chacun à un chef spécial, les royaumes de Deïre et de Bernicie, séparés par la Tyne, suivant Turner; par la Tees, suivant Lingard.

L'an 571, Offa fonda, le long de la côte orientale, entre l'Humber et la Stour, le royaume d'Est-Anglie, capitale Norwich. Enfin Crida compléta (584) l'heptarchie anglo-saxonne, qu'il serait aussi juste, à cause du Deïre et de la Bernicie souvent séparés, d'appeler l'octarchie, par la création, sur les rives de la Trent, du royaume de Mercie, ainsi nommé du mot allemand *mark*, marche, frontière, parce qu'il était à la limite des territoires anglo-saxon et breton.

*Conversion des Anglo-Saxons (597-680).* — Étant encore moine, Grégoire le Grand fut frappé de la beauté et de l'air plein de candeur de quelques jeunes captifs. Il apprit que c'étaient des Anglo-Saxons, dont les compatriotes vivaient dans

l'idolâtrie, quoique dominant sur des peuples depuis longtemps convertis. Il les racheta en s'écriant : Ce seraient, non des *Angles*, mais des *anges* s'ils étaient chrétiens, » et demanda à Benoît I<sup>er</sup> la permission d'aller prêcher l'Évangile dans ce pays lointain. Il partit ; mais le peuple de Rome contraignit le pape à le rappeler, et, à la mort de Pélage II, l'éleva sur le saint-siège (590). Grégoire le Grand, n'oubliant pas ses Anglo-Saxons, envoya une mission dirigée par le moine Augustin.

Le plus puissant auxiliaire d'une religion dont l'esprit, tout de douceur et de charité, s'accorde si bien avec les vertus du sexe le plus faible, devait, là encore, être une femme ; une princesse franque allait faire pour les Anglo-Saxons, ce que Clotilde avait fait pour Clovis et ses compagnons ; ce que Théodelinde, précisément à la même époque, faisait pour les Lombards. Berthe, fille du roi de Paris, Caribert, était l'épouse d'Ethelbert, roi de Kent, dans les États duquel aborda la mission, car elle prit terre sur cette île de Thanet, qui semblait destinée à être la première station des conquérants les plus divers. La reine avait eu soin de préparer une résidence pour les nouveaux apôtres. La curiosité porta les Saxons à les visiter ; ils admirèrent les cérémonies de leur culte, leur piété, leur austérité. A la fête de la Pentecôte (597), Ethelbert se déclara lui-même chrétien, et dix mille Saxons ne tardèrent pas à recevoir, comme lui, le baptême. Canterbury devint le siège d'un archevêché auquel fut attachée la primatie de la Grande-Bretagne, et qui eut pour premiers suffragants les évêques de Rochester et de Londres. Les autres États de l'heptarchie entrèrent en effet, successivement, dans le sein de l'Église : Essex, en 600 ; le Northumberland, en 627 ; l'Est-Anglie, en 629 ; Wessex, en 635 ; Mercie, sous le roi Péada ; Sussex, quoique limitrophe du Kent, ne renonça au paganisme que le dernier de tous, en 680, à la voix de saint Wilfrid, évêque d'York.

*Les Bretwaldas.* — Si l'on excepte le grand fait de leur conversion au christianisme, rien de moins digne d'étude que l'histoire des Anglo-Saxons, dont les sept royaumes se font

entre eux des guerres continuelles. Les Germains, voisins des petits États bretons demeurés indépendants, pouvaient s'agrandir par la guerre étrangère, comme ceux du Wessex qui rendirent tributaires (753) les hommes de la pointe de Cornouailles, vainement secourus par leurs frères de l'Armorique ; comme Offa, roi de Mercie, qui, vers 780, franchissant la Severn, refoula les Gallois à soixante kilomètres de la rive droite de ce fleuve, et creusa, pour les contenir, un retranchement allant de la Wye à la Dee, l'*Offa-Dike* ou fossé d'Offa. Mais ceux qu'entouraient de tous côtés leurs compatriotes ou la mer, ne pouvaient demander l'accroissement de leur territoire qu'à la guerre civile. Nous trouvons bien trace d'un chef suprême, qui sous le nom de *bretwalda*, prétendait exercer sur toute l'heptarchie une certaine prééminence ; mais cette prééminence plus nominale que réelle ne prévenait aucun désordre, et en engendrait de nouveaux. Car le *bretwalda* (*chef de la Bretagne ?*), qui devait son titre moins à l'élection qu'à la vanité personnelle, entraînait souvent en lutte avec les rois qui refusaient de le reconnaître, et, en réalité, il eut moins de puissance sur les souverains anglo-saxons que le *penteyrn* n'en avait exercé sur les chefs bretons.

Si le christianisme n'avait pu triompher de tant de barbarie, il produisit du moins, sur cette terre de discorde et de sang, assez de pieux personnages pour faire de la Grande-Bretagne, à côté de l'Irlande, sa sœur, une seconde Ile des Saints, et notamment deux hommes sur qui l'on se détourne volontiers du spectacle de tant d'horreurs, Bède le Vénérable et Alcuin. Né en 672, près de Weremouth, dans le diocèse de Durham, Bède fut élevé et vécut au monastère de Saint-Paul, à Yarrow, près de l'embouchure de la Tyne. En vain le pape Sergius I<sup>er</sup> l'invita-t-il à venir à Rome, Bède ne voulut point quitter son cloître, où il écrivit l'*Histoire ecclésiastique de la nation des Angles*, digne pendant de l'*Histoire ecclésiastique des Francs*, de Grégoire de Tours. Il y mourut en 735, l'année même où naissait, à York, l'homme qui, après Charlemagne, a le plus contribué à la renaissance des lettres, Alcuin, dont la vie appartient plutôt à l'histoire des Francs qu'à celle des Anglo-Saxons. C'est aussi dans le Northumberland qu'était

né, au milieu du septième siècle, du temps de saint Cuthbert et de saint Wilfrid, Willibrod disciple de ce dernier et encore plus grand convertisseur que lui, Willibrod ce courageux apôtre des Frisons, chez lesquels un autre missionnaire de même race, son émule, Wintrid, plus célèbre sous le nom de Boniface, trouva la mort (755). Grâce à ces hommes, grâce aux bénédictins, les monastères de Malmesbury, de Lindisfarn, de Melrose, de Whitby, et une multitude d'autres, devinrent autant d'écoles où les Anglo-Saxons se livrèrent au travail avec une ardeur incomparable, « et les études y fleurirent, dit M. Mignet, au point que l'île de Bretagne devint, au huitième siècle, un centre littéraire aussi important que l'Italie même. »

*Offa, roi de Mercie (757-794).* — Le dernier *bretwalda*, Oswio, roi de Northumberland, mourut en 670. Dans le cours du siècle suivant, le plus puissant roi de l'heptarchie fut Offa, roi de Mercie, qui mérite une mention spéciale, moins parce qu'il réunit plusieurs couronnes et qu'il refoula les Gallois de la Severn à la Wye, que parce qu'il offre un type frappant de ces monarques barbares, chez lesquels on trouve réunis la plus brutale férocité, la dissimulation la mieux étudiée, et en même temps une vive piété, un respect presque idolâtrique pour le pape et les membres du clergé.

Ina, roi de Wessex, qui avait abdiqué (728) pour aller mourir à Rome, sous l'habit du pèlerin, avait institué dans la ville sainte, d'où étaient partis Augustin et ses compagnons, un collège destiné à servir d'asile aux Anglo-Saxons, qui viendraient puiser à leur source même les plus pures doctrines de l'Église latine. Dans sa sollicitude pour l'entretien de cet établissement, le fondateur aurait décidé que chaque maison du Wessex et du Sussex payerait annuellement un denier <sup>1</sup>, et que le produit de la collecte serait envoyé à Rome. Aussi appelait-on cette espèce d'aumône *romescot* ou *tribut de Rome*. Offa étendit cette taxe à toutes les maisons de la Mercie et de l'Est-Anglie, et comme le montant évalué

1. On achetait douze pains, d'un [kilogramme] chacun, pour un denier, et un bœuf pour une mancuse.

à trois cent soixante-cinq mancuses était remis au pape le jour de la fête de saint Pierre, on le nomma *denier de saint Pierre*. Il est évident qu'une telle donation n'avait d'autre but, que de fournir à la cour de Rome les moyens de faire fleurir le collège anglo-saxon, et d'accueillir les chrétiens de la Grande-Bretagne qui allaient en pèlerinage au tombeau des apôtres. Les papes ne finirent pas moins par y voir un acte de soumission, une reconnaissance de leur suprématie temporelle sur toutes les îles Britanniques.

*Egbert le Grand, roi de toute l'Heptarchie (827-837).* — Des deux races qui avaient formé l'heptarchie, celle des Angles avait prédominé pendant le septième et le huitième siècle; au neuvième, la prépondérance retourna, avec Egbert le Grand, aux Saxons.

Lorsque Kenulph, roi de Mercie, mourut en 819, Egbert crut le moment arrivé de reprendre le projet imparfaitement réalisé par Offa, celui de faire de l'heptarchie un seul royaume. Il portait déjà deux couronnes, celles de Wessex et de Sussex; il fit de grands préparatifs pour saisir les autres. Bernulph, le nouveau roi de Mercie, essaya de le prévenir, mais éprouva à Ellendun, près de Salisbury, une défaite désastreuse (822), et tandis que le vainqueur refoulait les Merciens au nord de la Tamise, son fils aîné, Ethelwuf, tomba à l'improviste sur le royaume de Kent, et le soumit; celui d'Essex ne fit pas plus de résistance. Une révolte, fomentée par Egbert dans l'Est-Anglie, amena la mort de Bernulph, tué par les rebelles. Son successeur eut le même sort; et comme les Merciens firent, après lui, choix d'un chef habile, Witglaph, Egbert accourut au secours des Est-Angles, vainquit les Merciens, et ne leur laissa leur roi qu'à la condition de payer un tribut annuel et de le suivre à la guerre. Les mêmes obligations furent imposées aux Est-Angles; en 827, les Northumbriens les acceptèrent également; ce fut la fin de l'heptarchie, qui avait duré deux cent quarante-trois ans.

---

## CHAPITRE III.

LUTTE ENTRE LES ANGLO-SAXONS ET LES DANOIS  
(787-1017).

*Invasions danoises au neuvième siècle.* — La première apparition des Danois en Bretagne eut lieu sous le règne d'Offa, en 787 : ils débarquèrent sur un point de la côte orientale, égorgèrent un comte anglo-saxon et sa suite, pillèrent quelques maisons et se rembarquèrent. Sous Egbert, ils descendirent sur la côte du Cornouailles, où les Bretons vinrent se joindre à eux ; mais le roi de Wessex accourut, fit rentrer les rebelles sous le joug et força les envahisseurs, vaincus dans la sanglante bataille d'Hengstone-Hill, à se rembarquer (835). Cet échec leur fit abandonner la côte du sud, trop bien défendue, pour celle de l'est, où ils arrivèrent en si grand nombre qu'ils purent pénétrer au cœur même de l'Angleterre.

« Les *rois de mer* qui attachèrent leur nom à ces invasions sont : Ragnar Lodbrog et ses trois fils Hubbo, Ingvar et Afden. Fils d'un Norvégien et de la fille du roi de l'une des îles danoises, Ragnar avait obtenu, soit de gré, soit de force, la royauté de toutes ces îles ; mais la fortune lui devint contraire ; il perdit ses possessions territoriales, et alors, armant des vaisseaux et rassemblant une troupe de pirates, il se fit *roi de mer*. Après trente ans de succès obtenus avec une simple flotte de barques, Ragnar voulut essayer son habileté dans une navigation plus savante, et fit construire deux vaisseaux qui surpassaient en dimension tout ce qu'on avait jamais vu dans le nord. Vainement sa femme Aslauga, avec ce bon sens précautionneux qui, chez les femmes scandinaves, passait pour le don de prophétie, lui remontra les périls où cette innovation l'exposait ; il s'embarqua, suivi de plusieurs centaines d'hommes. Leurs gros vaisseaux se brisèrent sur des bas-fonds du Northumberland. A la nouvelle de leurs dévastations (865), Ælla, roi du pays, les attaqua avec des

forces supérieures, et Ragnar, enveloppé dans un manteau que sa femme lui avait donné en partant, pénétra quatre fois dans les rangs ennemis. Mais presque tous ses compagnons ayant succombé, lui-même fut pris vivant. Ælla, non content de le faire mourir, voulut lui infliger des tortures inusitées et l'enferma dans un cachot rempli de vipères. Le *Chant de mort* de ce fameux roi de mer devint célèbre, comme l'un des chefs-d'œuvre de la poésie scandinave :

« Nous avons frappé de nos épées dans le temps où, jeune encore, j'allais vers l'Orient apprêter aux loups un repas sanglant, et dans ce grand combat où j'envoyai en foule au palais d'Odin le peuple de Helsinghie. De là, nos vaisseaux nous portèrent à l'embouchure de la Vistule, où nos lances entamèrent les cuirasses, et où nos épées rompirent les boucliers.

« Nous avons frappé de nos épées. Si les fils d'Aslauga savaient les angoisses que j'éprouve, s'ils savaient que des serpents venimeux m'enlacent et me couvrent de morsures, ils tressailleraient tous et voudraient courir au combat ; car la mère que je leur laisse leur a donné des cœurs vaillants. Une vipère m'ouvre la poitrine et pénètre jusqu'à mon cœur ; je suis vaincu : mais bientôt, j'espère, la lance d'un de mes fils traversera les flancs d'Ælla <sup>1</sup>. »

De 867 à 870, les Danois prirent possession du pays au nord de l'Humber, et de là portèrent le ravage et la mort vers le sud. Les églises, les monastères étaient principalement en butte à leur rage. A l'abbaye de Croyland, dans la Mercie, ils massacrèrent le prieur, tous les moines qui n'avaient pu fuir et les enfants élevés dans cette maison célèbre. A l'attaque du couvent de Peterborough, dans l'Est-Anglie, l'un des fils de Lodbrog fut blessé mortellement ; son frère Hubbo, pour le venger, tua de sa main tous les religieux, au nombre de quatre-vingt-quatre. Edmond, roi d'Est-Anglie, surpris dans sa résidence (870), fut conduit devant les fils de Lodbrog, qui le sommèrent de s'avouer leur vassal. Edmond refusa, et alors les Danois le lièrent à un arbre. Ils vi-

1. Voyez l'*Histoire des Scandinaves* de M. Geffroy, dans notre collection.

saient aux bras et aux jambes sans toucher le corps, et terminèrent ce jeu barbare en abattant la tête d'un coup de hache. C'était un homme de peu de mérite; mais sa mort lui fit obtenir la plus grande renommée qu'il y eût alors, celle de la sainteté. Elle fit éclater un des traits du caractère anglo-saxon, le penchant à regarder comme des martyrs ceux qui, dans les malheurs publics, avaient excité la sympathie nationale par leur dévouement.

*Alfred le Grand, roi de Wessex (871-901).* — Quand les Saxons avaient fondé l'heptarchie, ils possédaient une marine formidable; depuis ils avaient oublié la mer, où les Danois étaient maintenant sans rivaux. Alfred réussit à se créer une flotte, et avec elle, contraignit le puissant chef de ces derniers, Godrun, à rentrer dans la Mercie (877). Cette retraite paraissait définitive aux Anglo-Saxons, et au commencement de 878 leur sécurité était d'autant plus profonde, que jusque-là les Danois n'avaient jamais fait de campagne d'hiver, consacrant cette saison aux fêtes et au repos. Dans la nuit du 6 janvier, le perfide Scandinave pénétra, à la tête d'une nombreuse cavalerie, dans Chippenham, résidence royale sur la rive gauche de l'Avon, et de là répandit ses troupes dans tout le Wessex.

Alfred voulait se précipiter au plus fort de la mêlée; ses amis l'engagèrent à se réserver pour un temps meilleur. Il se réfugia seul au fond du Somersetshire, dans une petite île, située au milieu d'un marais formé par le confluent de la Thone et du Parret, et que l'on désigna par la suite sous le nom d'Ethelingey ou l'île du prince. Il y menait la vie de bandit, lorsqu'une heureuse nouvelle vint, vers Pâques, ranimer ses espérances. Un ealdorman saxon appelé Odun, assiégé dans le fort de Kynwith, par Hubbo, le plus sanguinaire des fils de Ragnar Lodbrog, s'était précipité avec la rage du désespoir sur le camp des Danois, avait tué leur chef avec douze cents d'entre eux, et forcé le reste à se rembarquer. Le terrible Reafan, cet étendard mystérieux des Scandinaves, sur lequel était représenté un corbeau le bec ouvert, les ailes étendues, et que les sœurs d'Hubbo avaient brodé, en

accompagnant leur travail de chants magiques, était tombé au pouvoir des vainqueurs. Bientôt de secrets messagers répandirent que le roi, cru mort, donnait rendez-vous aux braves, la septième semaine après Pâques, à la pierre d'Egbert, à l'extrémité orientale de la forêt de Selwood. Tout près de là, à Ethandun, sur la frontière des comtés de Wilt et de Somerset, campaient Godrun et ses Danois. Alfred osa pénétrer dans le camp danois, sous l'habit d'un joueur de harpe, pour étudier leur position. La victoire des Saxons fut si complète, que Godrun consentit, avec trente de ses officiers, à recevoir le baptême (878). Les limites entre les populations saxonne et danoise furent : au sud-est, la Lea, qui se jette dans la Tamise au-dessous de Londres ; à l'est et au nord-est, la Watling-Street. Les Saxons appelaient de ce mot, qu'on a traduit tantôt par « chemin des fils de Watla, » tantôt par « chemin des gaëls, » ou « chemin de l'Irlande, » une grande voie construite par les Bretons, refaite par les Romains, et qui conduisait de Douvres à Chester.

Après la guerre, la justice fut le premier soin d'Alfred ; il forma des ordonnances d'Ethelbert, d'Ina et d'Offa, un seul code, qu'il intitula *Dom boc* ou *Livre du jugement*, et pour effrayer les juges prévaricateurs, il déploya une sévérité que la barbarie de son temps peut seule empêcher de nommer cruelle. Quarante-quatre magistrats furent exécutés dans l'espace d'un an, pour des jugements iniques ou seulement irréguliers. Un juge eut une main coupée, parce qu'il n'avait pas infligé cette peine à un accusé qui la méritait. Un autre fut pendu pour avoir condamné à mort un coupable, sans l'assentiment des douze jurés ; un troisième, pour avoir fait prononcer la mort d'un accusé par douze hommes non assermentés ; un quatrième, pour avoir envoyé l'accusé à la mort, lorsque les jurés avaient rendu un verdict dubitatif. Cette sévérité amena une telle sécurité dans le royaume, qu'Alfred put faire suspendre, près d'une grande route, des bracelets de prix, sans que personne y touchât.

Honteux de l'ignorance dans laquelle étaient retombés ses compatriotes, Alfred appela d'Irlande Jean Erigène ; du pays de Galles, Asser de Saint-David ; de Gaule, saint Grimoald.

Il fonda des écoles, entre autres celle d'Oxford, destinée à devenir une si célèbre université, et fit lui-même passer du latin en anglo-saxon, outre quelques parties de la Bible : 1° l'*Histoire ecclésiastique des Anglais*, de Bède le Vénérable; 2° l'*Epitome* de Paul Orose, dont le récit succinct a été enrichi, par le royal traducteur, de précieuses additions historiques et surtout géographiques; 3° les cinq livres dont se compose le *Traité de la consolation philosophique* de Boèce. Alfred joignit à ce traité plusieurs morceaux de morale, qui permettent de faire remonter jusqu'à lui la longue série des *Essayists*, c'est-à-dire des écrivains anglais qui ont publié des essais de morale, ou se sont occupés de la peinture des mœurs, de la biographie de tel ou tel personnage, comme Swift, Addison, Macaulay, etc. La traduction des *Dialogues* ou *Pastoral* de Grégoire le Grand, par l'évêque Werefrith, fut revue par le monarque, qui voulut qu'un exemplaire de ce livre fût déposé dans chaque cathédrale. Il traduisait les psaumes de David au moment même de sa mort, 26 octobre 900 ou 901. Cher au peuple britannique pour avoir chassé l'étranger et fait bonne justice, Alfred vit surtout dans sa mémoire par cette phrase de son testament : « Les Anglais doivent être libres comme leur pensée. »

Édouard l'Ancien (901); Athelstan, premier roi d'Angleterre (924). — Digne fils d'Alfred le Grand, Édouard sut accroître son ouvrage, tant par sa sagesse propre que par celle de sa sœur Éthelflède, « femme d'un grand caractère et que les historiens ont nommée la dame de Mercie, parce qu'elle gouverna longtemps cette contrée. » Il amena, par de nombreuses victoires, les habitants de la Mercie et de l'Est-Anglie à reconnaître son autorité. Il couvrit ces pays de forteresses, et leur emplacement était si bien choisi qu'elles sont toutes devenues des villes importantes. On lui attribue encore la fondation de l'université de Cambridge, illustre émule de celle d'Oxford, créée par son père.

Le titre de « Premier roi d'Angleterre » a été donné à Egbert le Grand et à Édouard l'Ancien; nous croyons que c'est à Athelstan qu'il faut le réserver. Fils et successeur d'Édouard

l'Ancien, il avait déjà battu les Gallois, soumis les Danois établis à demeure fixe dans le Northumberland, et ravagé les terres des Écossais, lorsqu'une ligue formidable s'organisa contre lui. Toutes ces populations vaincues virent se joindre à elles des Northmans de la Norvège et des Danois de la Baltique. Pour tenir tête à l'orage, Athelstan fit répandre au loin des promesses de grandes récompenses pour tout guerrier qui viendrait se placer sous son étendard. Thorolf et Egil, deux rois de mer, alors occupés à ravager la Saxe et la Flandre, accoururent avec trois cents Scandinaves. Rollon, duc des Normands, fixés depuis 912 dans la partie de la Neustrie comprise entre l'Epte et la Manche, lui envoya aussi des secours. Mais il n'avait pas encore réuni toutes ses forces, lorsque Anlaf, fils de Sigtryg, entra dans l'Humber avec six cent quinze vaisseaux, c'est-à-dire à la tête d'au moins quarante mille combattants. La rencontre eut lieu près de Brunanburgh, dans le Northumberland (937). Sa victoire que célébrèrent, sous le nom de *jour du grand combat*, de nombreux chants saxons, fit réellement d'Athelstan le fondateur de la monarchie anglaise. Toute l'ancienne heptarchie lui fut soumise; il fut même reconnu suzerain par les Gallois et les Écossais. Sa renommée s'étendant, il entra en relations suivies avec la Petite-Bretagne ou ancienne Armorique, avec la France, l'Allemagne, et de ce moment l'Angleterre commença à se mêler aux affaires du continent.

*Edmond I<sup>er</sup> l'Ancien* (941); *Edred* (946); *Edwy le Beau* (955). — Athelstan eut pour successeur son frère Edmond, qui s'empara (946) du petit royaume breton de Cumberland, mais l'abandonna à Malcolm, roi d'Écosse, à condition que celui-ci défendrait le nord de l'île contre tout envahisseur. Une longue prospérité semblait réservée à Edmond, lorsqu'il fut tué, à la suite d'une querelle, dans une de ces honteuses orgies, par lesquelles les Saxons croyaient célébrer dignement la fête de l'apôtre de leur pays, saint Augustin.

Edred, troisième fils d'Édouard l'Ancien, lui succéda. D'un tempérament maladif il abandonna la conduite des affaires, d'abord à son cousin, le chancelier Turketul; puis, lorsque ce

héros de la bataille de Brunanburgh eut relevé les ruines du monastère de Croyland pour aller s'y ensevelir, à Dunstan, abbé de Glastonbury.

Ce moine a joué, au dixième siècle, un rôle important, car le peuple anglo-saxon est, avec le peuple espagnol, celui chez qui le clergé a exercé l'empire le plus absolu. Élevé dans le monastère de Glastonbury, près de Wells, dans le Somersetshire, où des prêtres irlandais donnaient une instruction justement célèbre, le jeune Saxon apprit de mathématiques ce qu'on pouvait en apprendre alors, excella à jouer de la harpe, écrivit, dessina, enlumina avec talent, et sut travailler également bien l'or et l'argent, le fer et le cuivre. Au sortir de l'adolescence, il fut présenté à Athelstan qu'il réjouit souvent des sons de sa harpe. Mais il arriva à Dunstan ce qui attendait le moine Gerbert : l'universalité de ses talents le fit accuser de sorcellerie, et il fut chassé de la cour. Il se creusa une cellule souterraine où, nouveau saint Éloi, il partagea son temps entre la prière et le travail des métaux. La réputation de l'anachorète arriva jusqu'au roi Edmond qui le nomma, à vingt-deux ans, abbé de Glastonbury. Edred, successeur d'Edmond, fit de lui son conseiller intime, son ami, et le chargea de garder, dans son monastère, tous ses trésors.

Après Edred régna Edwy, fils aîné d'Edmond l'Ancien. Comme il était encore en bas âge à la mort de son père, le wittenagemot lui avait préféré son oncle Edred; aussi Edwy n'avait-il vu dans le dernier roi qu'un usurpateur, et dans Dunstan, son confident, qu'un ennemi. Celui-ci, déjà habitué à commander sous deux rois, voulut conserver le même ascendant sur le troisième, et s'unit étroitement avec les chefs de l'aristocratie et Odo, archevêque de Canterbury.

*Edgar le Pacifique* (959); *Édouard II le Martyr* (975). — Il n'y a à signaler, sous le premier de ces rois, que le triomphe des moines anglo-saxons, auxquels Edwy avait en vain essayé de résister, et dont la victoire fut assurée par la haute fortune de Dunstan, leur patron, qui, créé d'abord évêque de Worcester, puis évêque de Londres, devint enfin archevêque de Canterbury, primat d'Angleterre, et alla recevoir à Rome le

pallium des mains du pape Jean XII (960). Sous la primatie de Dunstan, la règle de saint Benoît fut établie dans la plupart des monastères de la Grande-Bretagne, et si l'on songe aux désordres de tout genre qui s'étaient introduits parmi les prêtres et les moines, à la suite des invasions danoises, on ne peut qu'applaudir à cette sévère réforme.

Edgar, comme l'indique son surnom, régna en paix sur les diverses parties de l'île, et s'il assista à une guerre d'extermination, ce fut à celle qui débarrassa pour jamais l'Angleterre des loups qui l'infestaient. L'Écosse ne vit tuer le dernier qu'en 1685. En 973, à Chester, huit rois : Kenneth, roi d'Écosse, à qui Edgar fit don du Lothian ; Malcolm, roi de Cumbrie ; Mac Orric, roi d'Anglesey et des îles ; Jukil, roi de Westmoreland ; Jago, roi de Galloway, pays correspondant aux comtés écossais de Kirkcudbright et de Wigton ; Howel, Dyfwnal, Griffith, tous trois monarques gallois, vinrent, sur son ordre, lui prêter hommage. Pour rendre cet aveu de sa suprématie plus éclatant, Edgar monta dans une grande barque, dont il prit le gouvernail, tandis que les huit rois ramaient et lui faisaient descendre le cours de la Dee.

Dunstan profita de sa toute-puissance, durant ce règne, pour exclure de toutes les dignités les membres du clergé séculier, au profit des moines de saint Benoît. A la mort d'Edgar, son fils aîné Édouard paraissant favorable à Dunstan, le clergé séculier se déclara pour son frère Ethelred. Mais cette opposition ne réussit pas d'abord, et le primat put couronner Édouard II. Ce prince, comme ses prédécesseurs, arrivait au trône fort jeune, et par conséquent n'avait, ni la fermeté, ni l'expérience nécessaires pour faire respecter son autorité. Aussi les gouverneurs agissant, chacun dans sa province, en maîtres indépendants, ne tenaient-ils nul compte du pouvoir central. Celui de Mercie chassa tous les moines ; celui d'Est-Anglie prit hautement leur défense. De là les plus déplorables désordres.

La seconde femme d'Edgar, Elfrida, la mère d'Ethelred, avait un ardent désir de commander au nom de son propre fils. Un jour de 978, le jeune Édouard II, dans une chasse, s'arrêta au château de Corfe, dans le Dorsetshire, résidence

de sa belle-mère. Tandis que le prince, sans défiance, buvait à cheval une coupe d'hydromel, il fut frappé au ventre par un assassin. Il donna de l'éperon, mais ses entrailles sortirent de sa blessure ; il tomba, le pied pris dans l'étrier, et fut traîné par son cheval. Ses domestiques, qui le suivirent à la trace de son sang, le trouvèrent sans vie et l'inhumèrent à Wareham. Cette mort a valu à Édouard II le surnom de Martyr que les populations du moyen âge ont donné souvent, ainsi que celui de Saint, à des princes dont la mort avait été amenée par une catastrophe horrible, mais où la religion n'était pour rien.

*Ethelred II (978-1016) ; reprise de la lutte entre les Anglo-Saxons et les Danois.* — Ethelred II n'avait que dix ans à la mort d'Édouard II ; il était beau, d'un heureux caractère, et versa d'abondantes larmes sur son malheureux frère. Elfrida, irritée, saisit un cierge tout allumé, et en frappa l'enfant avec tant de fureur qu'elle le laissa presque expirant. Cette scène affreuse ne sortit jamais de la mémoire d'Ethelred II, qui ne pouvait supporter la vue d'une lumière. L'irrésolution, la pusillanimité qu'il montra pendant son long règne, n'ont pas d'autre source que la perpétuelle terreur dans laquelle le tint la tutelle d'une telle mère. Quant à celle-ci, ses forfaits soulevèrent une indignation si générale, qu'elle dut laisser la direction des affaires à Dunstan, qui la conserva jusqu'à sa mort (988). Ce chef du grand parti monacal, vraiment roi sous les noms d'Edred, d'Edgar le Pacifique, d'Édouard II le Martyr, enfin d'Ethelred II, oublia parfois que la violence ne convenait pas au prêtre, mais il eut la gloire, tout en faisant triompher dans les couvents la règle du grand saint Benoît de Nursia, avec les modifications de saint Benoît d'Aniane, d'imposer au clergé séculier de son pays le célibat, qu'à la fin du siècle suivant Grégoire VII allait rendre obligatoire dans toute la chrétienté. Immense service qui rachetait bien des torts, d'ailleurs trop conformes aux mœurs du temps.

L'Angleterre jouissait, depuis la victoire d'Ethandun (878), d'une prospérité qu'aucune guerre étrangère n'avait troublée, lorsque survint une recrudescence des invasions danoises, qu'elle n'était guère en état de repousser. En effet, les enva-

hisseurs trouvaient sur le sol même de la Grande-Bretagne des bras tout prêts à les recevoir. Non-seulement les provinces du Nord et de l'Est étaient peuplées de Scandinaves, mais il y en avait presque autant dans celles du Sud.

Ethelred II fit juste ce qui avait si mal réussi à Charles le Gros avec les Normands remontant la Seine. Au lieu de marcher contre eux, il leur envoya des provisions, avec prière d'indiquer la somme au prix de laquelle ils consentiraient à partir. Seize mille livres furent le tribut fixé par moins de dix mille hommes, pour le rachat de la nation anglaise, dont la dégradation s'explique à peine par un demi-siècle de paix, par la déplorable faiblesse du roi, par le peu d'union des chefs de l'aristocratie, par le dépit avec lequel les thanes voyaient leurs souverains ne prendre, depuis Dunstan, que des évêques pour conseillers. En effet, Siric, successeur de Dunstan comme primat d'Angleterre, avait hérité de son influence politique, et c'était ce chef d'un gouvernement devenu tout épiscopal, qui, dès 991, avait été d'avis d'employer contre les Danois l'argent au lieu du fer.

Pour des ministres sortis d'un monastère, une conversion était la plus précieuse des victoires. Le Norvégien Olaf, déjà chrétien, mais d'une foi chancelante, fut invité à la cour d'Ethelred II, où il reçut le sacrement de confirmation, avec de riches présents. A son départ, vers la fin de l'été de 994, il promit de ne plus jamais inquiéter l'Angleterre, et tint parole. Quant au Danois Suénon, il renouvela ses déprédations (998), et aucun des comtés méridionaux, depuis la pointe de Cornouailles jusqu'à l'île de Thanet, n'échappa à sa rapacité. En 999, mêmes désastres. Enfin, l'an 1000, on put espérer de la discorde entre Suénon et Olaf une utile diversion pour l'Angleterre. Mais dès 1001 les féroces compagnons de Suénon reparaissaient, et Ethelred II leur payait, pour troisième rançon, vingt-quatre mille livres. Il reconnut trop tard que le singulier système imaginé par les évêques n'avait pas une grande efficacité, et recourut, ce qui était pire, à une perfidie atroce.

La veille de la Saint-Brice (1002), chaque cité reçut des lettres secrètes du roi, enjoignant, à une heure marquée,

d'égorger les Danois. L'ordre fut exécuté, mais presque uniquement dans le Sud et assez incomplètement, par conséquent, sans grande efficacité. Les Saxons montrèrent plus d'acharnement à venger leur honneur outragé, que les Saxons leurs défaites, et, dans la fête commémorative, appelée *Hokeday*, par laquelle les Anglais célébrèrent longtemps l'anniversaire du massacre de la Sainte-Brice, les femmes jouaient le principal rôle. Ce jour-là, elles tendaient des cordes dans les rues, et arrêtaient les passants, qu'elles contraignaient à leur faire de petits cadeaux destinés à un pieux emploi.

En 1006, Éthelred II paya aux Danois trente-six mille livres; en 1010, il leur livra seize comtés et quarante-huit mille livres. Ce fut pour le paiement de ces diverses rançons, qu'il abandonna aux envahisseurs le montant d'un impôt, prélevé d'abord pour équiper contre eux des vaisseaux, et qui, par sa nouvelle destination, ne mérita que plus justement son nom de *danegeld* ou argent des Danois.

L'an 1013, Suénon fut reconnu roi dans toute l'Angleterre, aussi bien par les sujets d'Éthelred II, indignés contre ce dernier, que par les siens. Quant au lâche descendant d'Alfred, comme il avait épousé Emma, *la fleur de Normandie*, fille de Richard I<sup>er</sup>, second successeur du duc Rolon, il envoya d'abord en Normandie sa femme et ses enfants, puis s'y rendit à son tour (janvier 1014). Le mois suivant, le monarque scandinave expirait. La *thingmannalith*, ou garde des rois danois, proclama son fils Kanut le Grand. Mais les thanes anglo-saxons, de leur côté, firent aussitôt prévenir Éthelred II qu'ils étaient disposés à lui rendre sa couronne, s'il voulait s'engager à les mieux gouverner. Le souverain déchu envoya son fils, Édouard le Confesseur, les assurer de ses bonnes intentions, et, au carême de 1014, il rentra en Angleterre. Ce n'était pas pour longtemps, car, le 23 avril 1016, la mort délivra ses sujets d'un souverain dont la faiblesse avait été la cause principale de leurs maux. Il lui restait d'Elfred, sa première femme, trois fils : Edmond Côte de Fer, Edwy et Athelstan; d'Emma, la seconde, deux fils : Édouard le Confesseur et Alfred.

*Edmond II Côte de Fer* (1016). — Au moment où *Éthelred II* rendait, dans Londres, le dernier soupir, cette ville était assiégée par les Danois, qui savaient que le nouveau roi, *Edmond II Côte de fer*, s'y trouvait avec son frère *Edwy* et la reine douairière *Emma*. Dans l'espoir de se rendre maîtres d'une si riche proie, ils creusèrent sur la rive droite de la Tamise, hors de la portée des traits lancés par les bourgeois, un canal qui permit à leurs navires d'intercepter le fleuve, aussi bien au-dessus qu'au-dessous de Londres. *Kanut le Grand* somma les habitants de lui remettre *Edmond II* et son frère, de payer quinze mille livres pour la rançon de la reine, et de lui donner trois cents otages. Le nouveau roi possédait toutes les qualités qui manquaient à son père. Il s'échappa la nuit, et vint livrer bataille à *Kanut* (mi-juin 1016) dans la plaine de *Scearstan*. Celui-ci remporta la victoire, mais si chèrement achetée, qu'il leva le siège de Londres. *Edmond* le suivit, et on en vint de nouveau aux mains près d'*Assandun*, dans le comté d'*Essex*, où le premier fut encore battu. Puis un arrangement eut lieu, qui assura au Danois tout le pays au nord de la Tamise, au Saxon les contrées du sud. *Edmond* survécut peu à cette pacification : ce monarque, qui promettait à la Grande-Bretagne un autre *Alfred*, serait mort assassiné (1017) par deux de ses chambellans.

## CHAPITRE IV.

### LA DOMINATION DANOISE (1017-1042).

*Kanut le Grand* (1017). — Quoique baptisé dans son enfance, *Kanut* demeura longtemps sans bien connaître le christianisme, surtout sa morale ; ce fut seulement quelques années après être devenu l'unique souverain de l'Angleterre, qu'il se montra un maître juste et bienfaisant. Il fit de sages lois, ou remit en vigueur celles d'*Alfred* ; veilla à ce que les Danois n'oppriment pas les Anglais, qu'il voulut s'attacher en épousant *Emma*, veuve d'*Éthelred* ; envoya en Scan-

dinavie des missionnaires saxons chargés d'y hâter la chute du paganisme. Enfin il s'efforçait de se réformer lui-même. Ayant tué un soldat dans un accès de colère, il assembla sa thingmannalith, reconnut son crime et en demanda le châ-timent. Tous se taisaient. Il promit alors l'impunité à qui ferait connaître son sentiment. Ses gardes remirent la déci-sion à sa propre sagesse. Il se condamna lui-même à payer trois cent soixante sous d'or (on avait cinq bœufs pour un sou d'or), neuf fois la valeur de l'amende ordinaire. Un autre jour que ses courtisans l'exaltaient comme le plus grand des monarques, lui dont la volonté était une loi pour six nations puissantes, Anglais, Écossais, Gallois, Danois, Suédois, Nor-végiens, il s'assit sur la plage. La mer montait, il lui com-manda de respecter le souverain de six royaumes ; le flux mon-tait toujours et l'obligea de se retirer. « Vous voyez, dit-il aux flatteurs, la faiblesse des rois de la terre ; il n'y a de fort que l'Être suprême qui gouverne les éléments. » De retour à Winchester, il ôta la couronne de dessus sa tête, la plaça sur le grand crucifix de la cathédrale, et ne la porta plus, même dans les cérémonies publiques.

En 1027, il fit un pèlerinage à Rome et visita sur sa route les églises les plus célèbres. Après un assez long séjour dans la ville sainte, le monarque scandinave se rendit directement en Danemark, d'où il écrivit à ses sujets d'Angleterre une lettre dans laquelle il leur rendait compte de son voyage, et qu'il terminait par une recommandation de payer bien exac-tement, chaque année, le denier de saint Pierre. Ce fut le 12 novembre 1036 qu'il termina, à Shaftesbury, son glorieux règne.

*Harald I<sup>er</sup>, Pied de Lièvre (1036), et Hard-Kanut (1040).* — Kanut le Grand laissait trois fils : Suénon, Harald et Hard-Kanut, les deux premiers nés d'Alfghivé, sa première femme ; le troisième, de la veuve d'Éthelred. De son vivant, Kanut avait placé Suénon sur le trône de Norvège, promis le Dane-mark à Harald et l'Angleterre au fils d'Emma. Mais, à sa mort, Hard-Kanut était en Danemark. Les Danois d'Angle-terre, qui ne voulaient pas rester sans chef en présence des

Saxons, disposés peut-être à un soulèvement, proclamèrent, le plus grand nombre, Harald; un parti plus faible, réuni aux Saxons du sud-ouest, Hard-Kanut. L'Angleterre fut encore une fois partagée en deux zones, limitées par la Tamise. Au nord du fleuve, l'immense majorité des Danois, nombreux surtout dans la Northumbrie et l'Est-Anglie, reconnaissait et faisait reconnaître par les indigènes Harald; au midi, la minorité, soutenue par les Saxons, déclarait vouloir n'obéir qu'au fils d'Emma. Il y avait donc là moins une question de personne qu'une question de race; en réalité, Harald était le candidat danois, Hard-Kanut le candidat saxon.

La vaste province du Wessex, où dominaient les partisans de Hard-Kanut, obéissait alors au comte Godwin. A la bataille de Searstan, combattait en tête de l'armée danoise Ulfr, un neveu de Kanut. Il poursuivit les Anglais si avant dans un bois que, lorsqu'il voulut rejoindre ses compagnons, il n'aperçut plus même un sentier pour le guider. Le lendemain, il rencontra un jeune bouvier, qu'il pria de lui indiquer les moyens de regagner la flotte danoise. Godwin lui fit observer qu'il était fort éloigné, qu'en outre les habitants étaient exaspérés contre tout soldat de Kanut, aussi bien que contre tout Anglais qui voudrait le protéger. Ulfr tira alors de son doigt un anneau d'or et l'offrit au pâtre. « Je ne veux pas de votre anneau, répliqua celui-ci; mais j'essayerai de vous ramener parmi les vôtres. » Arrivé au camp danois, Ulfr traita Godwin comme son fils. Le jeune Saxon était beau, brave, éloquent, trois qualités qu'estimaient fort les Scandinaves. Il reçut en mariage Gida, sœur d'Ulfr, et Kanut, pour plaire à ce dernier, éleva son beau-frère au rang de jarl ou comte danois. Godwin prouva sa reconnaissance en combattant les Norvégiens et les Danois, qui se refusaient à reconnaître l'autorité du monarque scandinave, et reçut pour récompense le gouvernement de Wessex, dont il était encore investi en 1035. Ce fut près de lui qu'Emma vint se fixer, avec une grande partie des trésors de Kanut le Grand.

Une lutte se serait certainement engagée entre l'élu des Saxons et l'élu des Danois, si Hard-Kanut n'eût persisté à rester en Danemark. Emma rendit à Harald les trésors de

son père, et tous les Anglais, Godwin, un des premiers, se rangèrent sous ses lois. Toutefois, il ne put obtenir d'être sacré par l'archevêque de Canterbury, le Saxon Éthelnoth, qui défendit à tous les évêques de lui donner leur bénédiction, tant que vivraient les deux fils d'Éthelred II et d'Emma, Édouard le Confesseur et Alfred. De là, dans le cœur de Harald, une haine violente contre le christianisme et ces princes. À l'heure des offices, il affectait de demander ses chiens de chasse. Quant aux jeunes compétiteurs, si imprudemment mis en regard de lui par le primat, il imagina, ait-on, de forger une lettre de leur mère, qu'il serait plus juste d'attribuer à Emma elle-même, et dans laquelle celle-ci invitait l'un d'eux à venir s'entendre avec elle pour renverser l'usurpateur. Alfred, le plus jeune, débarqua près de Douvres; Godwin l'y attendait; mais à la vue des six cents Normands qui l'accompagnaient, le Saxon craignit que tous les honneurs du nouveau gouvernement ne fussent pour ces étrangers; il se retira, et les officiers de Harald purent facilement s'emparer du prétendant qui, condamné à perdre la vue, ne survécut point à ce cruel supplice. De ses six cents compagnons, soixante seulement furent épargnés. Quant à Emma, elle se réfugia en Flandre, d'où elle s'adressa à son fils, Hard-Kanut, le roi de Danemark, pour l'inviter à venger son frère maternel, assassiné, disait-elle, par Harald et trahi par Godwin. En effet, quoique ce dernier n'eût été pour rien dans la triste fin d'Alfred, c'est à lui beaucoup plus qu'aux Danois que les Normands attribuèrent le malheur de leurs frères, et ils en conservèrent contre lui et sa famille une implacable rancune.

Harald mourut en 1040. La chasse était son amusement favori, et la rapidité de sa marche lui avait acquis le surnom de Pied de Lièvre.

Hard-Kanut, c'est-à-dire Kanut le Fort ou le Brave, était à Bruges, auprès de sa mère Emma, délibérant avec elle sur les moyens de venger le trépas d'Alfred, lorsqu'il apprit la mort de Harald. Il s'empressa d'accourir en Angleterre, y fut unanimement reconnu, mais souilla le début de son règne en ordonnant que l'on déterrât le corps du dernier roi, son frère, qu'on décapitât le cadavre et qu'on le jetât dans la Ta

mise, d'où un pêcheur le retira. Les Danois l'ensevelirent dans un cimetière de Londres réservé à leur nation.

Le nouveau monarque ouvrit ensuite une enquête sur la mort d'Alfred, et sous le règne d'un roi danois aucun Danois ne fut inculpé. Ce fut un Saxon, ce fut Godwin que l'archevêque d'York, certain par là de plaire au souverain, accusa du meurtre du jeune prince. Aussi, pour échapper à une condamnation, Godwin fut-il obligé, non-seulement de produire en sa faveur beaucoup de témoins et de *conjurateurs*, mais même de faire au frère de la victime le magnifique présent d'un vaisseau orné de métal doré, monté par quatre-vingts soldats portant des casques dorés, une hache dorée sur l'épaule gauche, un javelot à la main droite, et à chaque bras des bracelets d'or du poids de six onces.

Peu sanguinaire, mais cupide, Hard-Kanut exigea de ses sujets des impôts doubles de ceux qu'ils payaient à Kanut le Grand; aussi fut-il peu regretté, lorsqu'aux noces d'un noble danois, il tomba mort en portant une coupe à ses lèvres (1042). Comme il ne laissait point d'enfants, la couronne d'Angleterre cessa avec lui d'être unie à celle de Danemark, et passa sur la tête de son frère utérin, Édouard le Confesseur, revenu depuis plus d'un an, ainsi qu'Emma, sur les bords de la Tamise.

## CHAPITRE V.

### RESTAURATION D'UNE DYNASTIE ANGLO-SAXONNE (1042-1066).

*Édouard III le Confesseur* (1042). — Un des premiers actes du nouveau roi fut de reléguer à Winchester sa mère, dont les Anglais virent la disgrâce sans peine, car Emma, d'une révoltante partialité en faveur du fils que lui avait donné Kanut, n'avait guère été pour les enfants d'Éthelred qu'une marâtre. Pressé ensuite de s'unir à Edith, fille de Godwin, que recommandaient sa douceur, sa piété et une instruction

fort rare chez les femmes de ce temps, Édouard lui déclara qu'il s'était lié, pour la vie, par un vœu de continence, au prix duquel il voulait confesser la pureté de sa foi (d'où son surnom de *Confesseur*); mais il la plaça à ses côtés sur le trône, à condition qu'elle ne serait pour lui qu'une amie, qu'une sœur (1044).

Ce mariage accrut encore l'ascendant de Godwin, déjà maître absolu dans le Wessex, le Sussex et le Kent: toutefois l'heureux Saxon puisait surtout sa force dans l'opinion publique, qui le considérait comme le chef du parti national, en opposition avec les favoris normands ou picards, auxquels le roi avait l'imprudence de conférer les plus hautes dignités. Eustache, comte de Boulogne et beau-frère du roi, se considérait comme le patron de ces étrangers. Arrivé à Douvres en 1048, il permit à ses hommes de choisir les plus belles maisons pour y prendre quartier. Un habitant ayant voulu fermer sa demeure à un de ces intrus, le Boulonnais le blessa, mais l'Anglais le frappa à son tour d'un coup mortel. Les camarades du mort massacrèrent l'Anglais et frappent, sans distinction, hommes, femmes, enfants, d'où une lutte qui coûta la vie à dix-neuf Boulonnais et obligea leur seigneur à prendre la fuite. L'aveugle monarque, donnant tort aux habitants de Douvres, ordonna à Godwin, de qui relevait cette ville, de les châtier. Le Saxon répondit qu'il serait bien, préalablement, de les entendre. Accusé lui-même de rébellion et sommé de se justifier, il apprit que le roi occupait Londres, où devait se tenir le wittenagemot, avec une armée très-considérable. Le comte, avant de comparaître, dut réclamer des otages pour sa sûreté. Reconnaissant, au rejet de sa demande, que sa perte était résolue, il s'embarqua pour la Flandre avec sa femme et trois de ses fils, Sweyn, Tostig et Gurth, tandis que les deux autres, Harald et Leofwin, se retiraient en Irlande. Les biens du fugitif et de ses enfants furent confisqués. Sa fille même, la bonne et pieuse Édith, l'épouse du roi, fut reléguée dans un monastère.

Trois ans après cette visite de son beau-frère, visite qui avait troublé toute l'Angleterre, Édouard le Confesseur reçut un hôte beaucoup plus illustre, son cousin Guillaume, bâtard

de Robert le Diable et de la belle Arlète, fille d'un tanneur de Falaise. En parcourant l'île (1051), le duc put se croire encore en Normandie ; des Normands commandaient la flotte ; à Canterbury, des soldats normands formaient la garnison d'un fort ; d'autres Normands vinrent le saluer en habits de capitaine ou de prélat.

Cependant cette promenade triomphale du futur conquérant de la Grande-Bretagne, n'avait fait, pour le moment, que réveiller plus vivement dans le cœur des Anglais la haine de l'étranger, et, à peine était-il de retour sur les bords de la Seine, que dès l'été de 1052, le chef du parti national, remontant la Tamise, parut tout à coup devant Londres, aux acclamations de ses compatriotes. Godwin ayant juré, ainsi que ses fils, qu'ils n'avaient jamais eu la pensée de s'insurger contre Édouard, leur bannissement fut révoqué, et une sentence toute contraire, mais imparfaitement exécutée, chassa immédiatement du pays les Normands, comme calomniateurs des Anglais auprès de leur souverain.

Le trône seul manquait à Godwin, lorsqu'il expira (1053), laissant à Harald, son aîné, le gouvernement de tout le pays au sud de la Tamise. Vers la fin de 1065, la meilleure intelligence régnait entre Harald et le roi son beau-frère : le premier songea à aller lui-même chercher en Normandie deux otages, qu'à sa rentrée en grâce, l'an 1052, son père avait donnés à Édouard, et dont celui-ci avait confié la garde à Guillaume le Bâtard. C'était son plus jeune frère, nommé Ulfnoth, comme le bouvier leur aïeul, et un fils de Sweyn. Guillaume accueillit le chef saxon avec une apparence de franche cordialité : il lui dit qu'il pouvait repartir avec ses deux otages, mais qu'en hôte courtois il devait demeurer au moins quelques jours à voir les fêtes du pays. Le duc fit chevaliers Harald et les jeunes Saxons compagnons de son voyage, puis leur proposa, afin d'essayer leurs éperons neufs, de le suivre dans une expédition entreprise contre ses voisins de Bretagne, pour les obliger à reconnaître sa suzeraineté. Au retour, Harald et Guillaume chevauchaient côte à côte : « Quand Édouard et moi, dit le duc, nous vivions comme deux frères sous le même toit, il me promit, si jamais il de-

venait roi en Angleterre, de me faire héritier de son royaume; j'aimerais que tu m'aidasses à réaliser cette promesse. » Le Saxon ne sut lui refuser des paroles vagues d'adhésion, et Guillaume reprit: « Puisque tu consens, il faut que tu t'engages à fortifier le château de Douvres, à y creuser un puits d'eau vive, et à le livrer à mes gens d'armes; il faut aussi que tu me donnes ta sœur pour que je la donne à l'un de mes barons, et que toi-même tu épouses ma fille Adelize; de plus, je veux qu'à ton départ tu me laisses, pour garant, l'un des deux otages que tu réclames; je te le rendrai, en Angleterre, quand j'y arriverai comme roi. » Nouvel acquiescement. De retour au château de Bayeux, le Normand y convoqua le grand conseil des hauts barons. Quand il eut pris séance, on apporta deux petits reliquaires et on les posa sur un drap d'or. « Harald, dit alors Guillaume, je te requiers, devant cette noble assemblée, de confirmer par serment les promesses que tu m'as faites. » L'Anglais jura, pourvu qu'il vécût et que Dieu l'y aidât. L'assemblée répéta: *Que Dieu l'aide!* Aussitôt Guillaume fit un signe: le drap d'or fut levé, et l'on découvrit une immense cuve pleine de corps entiers de saints, sur lesquels le fils de Godwin avait juré sans se douter de leur présence. Il tressaillit, effrayé d'avoir fait un serment plus redoutable à ses yeux qu'il ne l'avait cru.

Lorsque Harald raconta ce qui s'était passé à Édouard, celui-ci devint tout pensif et dit: « J'ai peur que ton voyage n'attire de grands malheurs sur notre nation. Fasse le ciel que je ne les voie pas! » Il ne les vit pas, car le 5 janvier 1066 il termina son paisible règne. Le dernier acte de ce monarque débonnaire, qui avait partagé tout son temps entre la prière et la chasse, fut la dédicace de la célèbre église de Westminster.

*Harald II; bataille d'Hastings (1066).* — Un petit-fils d'Edmond Côte de Fer, Edgar, surnommé *Atheling* ou l'Illustre (*prince héréditaire?*), à cause de la longue suite de rois dont il descendait, se trouvait le seul représentant de la race de Cerdic. Mais tous les regards des Saxons étaient depuis longtemps tournés vers Harald. Édouard lui-même l'avait

désigné à leurs suffrages, et ce fut à lui que le wittenagemot décerna la couronne.

Le nouveau roi ne tarda pas à voir arriver un messager : « Guillaume, duc des Normands, te rappelle le serment que tu lui as juré. — Il est vrai que j'ai fait ce serment ; mais je l'ai fait me trouvant sous la force ; j'ai promis ce que je ne pouvais tenir ; ma royauté n'est point à moi, et je ne saurais m'en démettre sans l'aveu du pays ; de même, sans cet aveu, je ne puis prendre une épouse étrangère. » Le fils de Robert le Diable jura que l'année ne s'écoulerait pas sans qu'il poursuivît l'homme qui manquait à ses serments, jusqu'aux lieux où Harald croirait avoir le pied le plus sûr.

Au siècle de Grégoire VII, une cause qui possédait l'appui de Rome avait bien des chances de succès, et l'habile Guillaume intenta immédiatement contre son adversaire, devant le pape Alexandre II, une accusation de sacrilège ; il demandait que l'Angleterre fût mise au ban de l'Église et déclarée propriété du premier occupant, sauf l'approbation du souverain pontife. Une bulle d'excommunication, lancée contre Harald et tous ses adhérents, fut donc remise au duc ; on joignit à cet envoi une bannière de l'Église romaine, emblème de l'investiture militaire, et un anneau contenant un cheveu de saint Pierre, emblème de l'investiture ecclésiastique. Lorsque ces objets vénérés arrivèrent en Normandie, l'enthousiasme pour la cause de Guillaume fut sans bornes. Les clercs donnèrent leur argent, les marchands leurs étoffes et les paysans leurs denrées. Le duc fit aussi publier son ban de guerre dans les contrées voisines, offrant une forte solde et le pillage de l'Angleterre, à tout homme robuste qui voudrait le servir de la lance, de l'épée ou de l'arbalète. Il en vint du Maine et de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne, de la France et de la Flandre, de l'Aquitaine et de la Bourgogne, des Alpes et des bords du Rhin. En 1061, on inaugura sur la cime d'une falaise qui sépare Dives du vallon de Beuzeval, à vingt-et-un kilomètres ouest de Pont-Lévêque, une colonne commémorative du départ du Conquérant. C'est en effet de la grande plaine d'alluvion qui relie actuellement Cabourg à Dives, et qui était autrefois un golfe, qu'il mit à la voile, le

27 septembre 1066, avec 3000 bâtiments de toute dimension, portant 60 000 hommes et leurs nombreux chevaux.

Malheureusement pour les Saxons, cet armement, déjà si formidable, n'était pas encore le seul qu'ils dussent avoir à combattre. Le duc de Normandie avait trouvé un utile auxiliaire dans Tostig, frère de Harald, qui, ne pouvant pardonner à celui-ci de n'avoir pas profité de son avènement au trône pour replacer les Northumbriens sous sa sanguinaire tyrannie, n'eut pas honte de parcourir tout le Nord pour chercher des ennemis à l'Angleterre, et parvint à faire goûter ses projets au roi de Norwége. Harald Hardrada consentit à remonter l'Humber, guidé par Tostig. Morkar, que les Northumbriens s'étaient donné pour chef, après avoir chassé le troisième fils de Godwin, appela à son secours son frère Edwin, commandant de la Mercie occidentale, ainsi que Waltheof, fils de Siward, gouverneur de la province de Huntingdon; mais tous trois furent battus et obligés de se renfermer dans York. Les habitants, par peur de la cruauté de leur ancien maître, étaient sur le point de lui ouvrir leurs portes, quand parut Harald. Celui-ci, las d'attendre le débarquement des Normands, retenus à Saint-Valery par des vents contraires, avait espéré trouver le temps de forcer les envahisseurs du nord à remonter sur leurs vaisseaux. La troupe qui accompagnait Hardrada et Tostig, devant entrer dans la capitale du Northumberland en vertu d'une convention, n'avait pour armes que des casques et des boucliers, et ne portait point de cottes de mailles. Tout à coup ils se trouvèrent en présence de Harald. Le roi de Norwége envoya aux siens, restés sur leurs navires, l'ordre d'accourir, fit déployer son étendard, qu'il appelait le *ravageur du monde*, puis, parcourant les rangs sur son cheval noir, chanta des vers improvisés : « Combattons, disait-il, marchons, quoique sans cuirasses, sous le tranchant du fer bleuâtre; nos casques brillent au soleil, c'est assez pour des gens de cœur. » Le combat commença aussitôt; dès le début, le roi norvégien eut la gorge percée d'une flèche, et Tostig ne tarda pas à partager son sort.

C'était le 25 septembre que Harald triomphait à Stamford-bridge, et trois jours plus tard, le 28, Guillaume débarquait

à Pevensey (20 kilomètres sud-ouest d'Hastings), dans le comté de Sussex. Le duc ne vint à terre que le dernier de tous ; au moment où son pied touchait le sable, il fit un faux pas et tomba sur la face. Des voix crièrent : « Dieu nous garde ! c'est mauvais signe. » Mais Guillaume, se relevant : « Qu'avez-vous ? j'ai saisi cette terre de mes mains, et, par la splendeur de Dieu ! tant qu'il y en a, elle est à vous. » C'était le mot de César : « Afrique, je te tiens ; » ce fut aussi sa fortune.

Quoique blessé dans le combat qu'il venait de livrer aux Norwégiens, le roi saxon se hâta d'accourir vers le sud. Il résolut d'attaquer immédiatement les Normands, quatre fois plus nombreux que lui, et de les jeter à la mer, comme il y avait déjà jeté les envahisseurs du nord. N'ayant point de cavalerie, il s'établit à Senlac, à douze kilomètres d'Hastings, sur une hauteur où ses derrières étaient défendus par un bois, et où il se retrancha encore à l'aide de fortes palissades. Les Normands campaient sur une colline opposée. Guillaume, pressé de combattre, arrêta de livrer bataille le dimanche, 14 octobre. Ses soldats employèrent la nuit du samedi à confesser leurs péchés et à recevoir les sacrements ; les Saxons, à chanter et à vider les longues cornes remplies de bière et de vin.

L'armée normande se divisa en trois colonnes d'attaque, composées : la première, des gens d'armes venus des comtés de Boulogne et de Ponthieu, avec la plupart des aventuriers engagés individuellement pour une solde ; la seconde, des auxiliaires bretons, manceaux et poitevins ; la troisième, de la chevalerie normande, commandée par Guillaume en personne. Le duc, monté sur un cheval qu'un pèlerin lui avait ramené d'Espagne, tenait pendues à son cou les plus révérees d'entre les reliques sur lesquelles Harald avait juré, et on portait à côté de lui la bannière bénite par le pape. Quant aux Saxons, ils étaient rangés sur la hauteur de Senlac, derrière une haie de pieux, en une masse compacte au centre de laquelle flottait l'étendard national. Près de celui-ci se tenaient Harald et ses deux frères, Gurth et Leofwin, qui avaient essayé vainement de le dissuader de prendre part à la lutte, à cause du serment prêté par le roi sur les corps saints.

Un Normand, Taillefer, poussa son cheval en avant du front de bataille, et entonna le chant de Roland. Il lançait son épée en l'air, puis la recevait dans sa main droite ; les Normands répétaient ses refrains ou criaient : « Dieu aide ! Dieu aide ! » cri auquel leurs adversaires répondaient, avec force, par celui de : « Croix du Christ ! la sainte croix ! » A portée de trait, les archers de Guillaume commencèrent à lancer leurs flèches, et les arbalétriers leurs carreaux ; mais la plupart des coups furent amortis par le haut parapet des redoutes saxonnes. Le duc alors leur ordonna de tirer par-dessus le rempart. Beaucoup d'Anglais furent ainsi blessés, la plupart au visage ; Harald lui-même eut l'œil crevé, mais n'en continua pas moins de combattre. Les Saxons, maniant à deux mains leurs grandes haches de bataille, faisaient avec cette arme de terribles blessures, car il n'y avait point de bouclier ni de cotte de mailles qui pussent résister. Ils repoussèrent les Normands jusqu'à un grand ravin où leurs chevaux trébuchèrent, et où ils périrent en grand nombre. Le bruit courut que le duc avait été tué, et, à cette nouvelle, la déroute commençait. Guillaume se jeta lui-même au-devant des fuyards et leur barra le passage, les menaçant, les frappant de sa lance, puis se découvrant la tête : « Me voilà, cria-t-il, regardez-moi, je vis encore, et je vaincrai avec l'aide de Dieu. »

Les cavaliers retournèrent aux redoutes saxonnes, sans pouvoir davantage en forcer les portes ni faire brèche. Alors le duc s'avisa d'un stratagème : il donna ordre à mille cavaliers de s'avancer, puis de fuir aussitôt. Les Saxons ne purent résister au désir de les poursuivre. Ils sortirent de leurs retranchements, la hache suspendue au cou et s'élancèrent après eux. A une certaine distance, un corps posté à dessein se joignit aux fuyards, qui tournèrent bride. Les Anglais furent alors assaillis de tous côtés. Quand ils eurent perdu leurs rangs, la clôture des redoutes fut aisément enfoncée. Guillaume eut trois chevaux tués sous lui ; Harald et ses deux frères tombèrent morts.

---

## SECONDE PÉRIODE.

### RIVALITÉ DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE. FONDATION DES LIBERTÉS PUBLIQUES.

(1066-1455.)

Les grands faits de cette période sont : la juxtaposition, puis la fusion des races saxonne et normande, dont le mélange constitue le peuple anglais. De même que l'on commence à n'employer le nom de *Français* qu'à partir du neuvième siècle, de même on ne devrait rigoureusement employer le nom d'*Anglais* qu'à partir du quatorzième. Avant le neuvième, il n'y a eu en Gaule que des *Francs* et des *Gallo-Romains*; avant le quatorzième, il n'y a eu en Angleterre que des *Bretons*, des *Saxons*, des *Angles* et des *Normands*. La nationalité anglaise se révèle alors, et dans la langue devenue commune aux deux races, et dans la haine de la France (guerre de Cent ans). Mais du grand fait de la conquête normande découle une autre conséquence, la fondation des libertés nationales, qui donneront à l'Angleterre un gouvernement représentatif, cinq siècles avant le reste de l'Europe.

---

### CHAPITRE VI.

#### GUILLAUME I<sup>er</sup> LE CONQUÉRANT (1066-1087).

*Couronnement de Guillaume (1066); partage des dépouilles; première insurrection saxonne (1067-1069).* — Tandis que les Saxons délibéraient sans pouvoir s'entendre, Guillaume cernait leur capitale. Les bourgeois de Londres prirent, après

quelques combats désavantageux, le parti de se rendre. Edgar Atheling, petit-neveu du Confesseur et successeur éphémère de Harald, dut céder à la volonté de leur puissante *corporation* (conseil municipal), et se rendre au camp normand. Guillaume, au lieu de se prévaloir de sa victoire, affectait de rappeler seulement le don qui lui avait été fait de la couronne par Édouard le Confesseur, et promit aux vaincus de se montrer clément. Alors il fit travailler presque simultanément, dans la capitale, aux préparatifs de son couronnement ainsi qu'à la construction de la fameuse *Tour de Londres*, destinée à voir tant de pompes magnifiques, à recevoir tant de victimes.

Le couronnement qui se fit à Westminster (Noël, 1066) terminé, Guillaume s'occupa de partager les richesses de cette nation, à laquelle il venait de promettre, ce jour-là, un gouvernement paternel. On s'enquit de tous les noms des Anglais morts en combattant, ou qui avaient survécu à la défaite, et on saisit leurs biens. Après avoir retenu pour sa propre part le trésor des anciens rois, l'orfèvrerie des églises et ce qu'on trouva de plus précieux dans les magasins des marchands, le vainqueur envoya une portion de ces richesses au pape Alexandre II, avec l'étendard de Harald. Toutes les églises d'outre-mer, où l'on avait chanté des psaumes et brûlé des cierges pour le succès de l'invasion, reçurent des croix, des vases, des étoffes d'or. Après la part du roi et du clergé, on fit celle des hommes de guerre, selon leur grade et les conditions de leur engagement. Ceux qui, avant l'embarquement, avaient fait hommage pour des terres, alors à conquérir, reçurent celles des Anglais dépossédés; les barons et les chevaliers eurent de vastes domaines, des châteaux, des bourgades, des villes entières. Quelques-uns prirent leur solde en argent; d'autres avaient stipulé d'avance qu'ils auraient une femme saxonne, et Guillaume les unit à de nobles dames, héritières de grands biens, dont les maris étaient morts dans la bataille. Les bouviers de Normandie et les tisserands de Flandre ne tardèrent pas, avec un peu de courage et de bonheur, à devenir en Angleterre d'illustres barons. Bonvilain et Boutevilain, Trousselot et Troussebout,

Œil de Bœuf et Front de Bœuf, Guillaume le charretier, Hugues le tailleur, Guillaume le tambour, tels furent les noms portés par les ancêtres de la plus fière aristocratie du monde.

Au printemps de 1067, Guillaume crut pouvoir sans danger, six mois après la bataille d'Hastings, aller jouir de son triomphe sur la terre natale. Il remit le gouvernement à l'évêque Eudes, son frère utérin, et à Guillaume, fils d'Osbert, son sénéchal. Il eut soin d'emmener avec lui le roi Edgar, le primat Stigand et les deux grands chefs du nord, Edwin et Morkar, qui étaient venus faire leur soumission peu après le couronnement. Mais les Anglais avaient déjà tant à souffrir, que l'insurrection couvrait partout. Elle fut sérieuse principalement dans l'ouest, où, ce qui n'était jamais arrivé, ils firent cause commune avec les Gallois contre les nouveaux envahisseurs. La fermentation gagna même la capitale, et Guillaume dut repasser la mer (décembre 1067). Pour avoir meilleur marché des provinces, il s'assura les habitants de Londres par des concessions. « Je veux, leur dit-il dans une proclamation rédigée en langue saxonne, que vous jouissiez de vos lois nationales, comme dans les jours du roi Édouard, et que nul de mes hommes ne vous fasse aucun tort. » Il réussit et put emmener impunément l'élite de ses soldats contre Exeter. Les habitants de cette cité, où s'était réfugiée la mère de Harald, repoussèrent, pendant dix-huit jours, toutes les attaques des Normands. Grand nombre de ceux-ci périrent; et quoique Guillaume à *la grande vigueur* eût fait venir des renforts, quoique ses mineurs sapassent les murs, les assiégés persévéraient à se défendre, lorsque leurs chefs traitèrent avec l'ennemi (1068).

La prise de cette importante cité était loin cependant d'avoir complété la pacification de l'ouest, où continuait à combattre un jeune chef, Edrik, surnommé par les envahisseurs le Sauvage, lorsque Guillaume apprit qu'Edwin et Morkar, s'échappant du palais où sa politique les retenait captifs, sous de fausses apparences d'affection, s'étaient rendus dans le nord pour y organiser une formidable résistance. Bientôt même le bruit se répandit qu'une nouvelle Saint-Brice allait ensanglanter l'Angleterre, et que le jour des Cendres, quand

les envahisseurs se rendraient dans les églises, nu-pieds et sans armes, ils tomberaient partout sous l'épée.

A la réception de ces nouvelles, Guillaume résolut de prendre vivement l'offensive, et s'empara d'abord d'Oxford, où le massacre et l'incendie signalèrent son entrée. Sur sept cents maisons, près de quatre cents furent détruites. Warwick, Leicester, Derby, Nottingham, succombèrent ensuite, et la seconde de ces cités fut ruinée de fond en comble. Maîtres de Lincoln, les soldats de l'invasion marchèrent sur York, mirent en complète déroute l'armée confédérée des Anglo-Saxons et des Gallois, qui essaya, sous la conduite d'Edwin et de Morkar, de leur en intercepter la route, et entrèrent, à la suite des fuyards, dans la capitale de la Northumbrie. Ils y élevèrent aussitôt, comme dans presque toutes les villes tombées en leur pouvoir, une double citadelle qu'ils approvisionnèrent avec soin.

*Alliance des Saxons et des Danois (1069-1070).* — Le bon vouloir des Écossais, l'assistance des Irlandais, des Gallois, des Bretons de Cornouailles, avaient été inutiles aux Saxons; ceux-ci allaient chercher d'autres auxiliaires. Un chef normand, Robert de Comines, ayant pénétré (1069) jusqu'au milieu de Durham, y fut massacré avec deux mille des siens. Les Northumbriens, ses exterminateurs, étaient fils d'anciens colons danois, et il n'avait point cessé d'exister entre eux et le Danemark des relations d'amitié. Du moment qu'ils se virent menacés par l'invasion normande, ils adressèrent, ainsi que les Danois des comtés d'York, de Lincoln et de Norwich, des demandes de secours aux hommes de leur race. A l'automne de 1069, une flotte scandinave partit pour secourir cette île de Bretagne, où, pendant plus de deux siècles, les côtes de la Baltique n'avaient envoyé que de féroces dévastateurs, et lorsque Osbiorn, frère de Sven, roi de Danemark, lorsque Harald et Knut, fils de ce monarque, entrèrent avec deux cent quarante vaisseaux dans les eaux de l'Humber, ils virent accourir à eux un grand nombre d'Anglais, entre autres le roi Edgar, Edwin et Morkar, et Waltheof, fils du puissant Siward le Fort, ancien chef de la Nor-

thumbrie. Tous ensemble parurent bientôt sous les murailles d'York, les franchirent et emportèrent d'assaut les deux citadelles normandes. Waltheof, remarquable, comme autrefois son père, par sa grande vigueur, se plaça à l'une des portes et tua à coups de hache beaucoup de Normands qui cherchaient à fuir. Il poursuivit cent chevaliers jusque dans un petit bois voisin, où pour s'épargner la peine d'une plus longue course, il fit mettre le feu. On rasa les deux châteaux bâtis par les envahisseurs, et, sur les ruines du gouvernement de la conquête, on releva, dans la personne d'Edgar, la royauté nationale.

Guillaume ne s'était pas encore trouvé dans des circonstances aussi critiques; et si, au printemps de 1070, Anglais et Danois se précipitaient vers le sud, tandis que les Gallois renouvelleraient dans l'ouest leurs attaques, la conquête allait se trouver gravement compromise. Mais l'hiver sauva les Normands. Leur habile chef l'employa à corrompre Osbiorn, qui consentit à retourner en Danemark, et les envahisseurs, loin d'avoir à craindre d'être acculés à la côte méridionale, reprirent hardiment l'offensive. Les Saxons, défenseurs d'York, finirent par succomber, et Edgar fut de nouveau contraint à chercher un refuge près de son beau-frère Malcolm III, roi d'Écosse (1070).

*Ruine du clergé anglo-saxon (1071).* — De toutes les classes du peuple anglo-saxon, le clergé était celle où le Conquérant, en sa qualité de protégé du saint-siège, avait trouvé le plus de partisans. Cependant l'esprit national était loin d'être éteint au cœur des prêtres indigènes. En retournant les cadavres qui couvraient les champs d'Hastings, on en avait trouvé treize revêtus d'un habit de moine sous leurs armes : c'étaient l'abbé de Hida et ses douze religieux. Lorsqu'en 1070 les patriotes saxons, refoulés de comtés en comtés par la bannière normande, désormais triomphante de la Tweed à la pointe de Cornouailles, durent chercher un dernier asile dans les marais de l'île d'Ely, on vit accourir à leur *camp de refuge* Eghelrik, évêque de Lindisfarn, dans la Northumbrie, et Sithrik, abbé d'un monastère du Devonshire.

Beaucoup de couvents étaient encore des lieux propices, où les indigènes pouvaient se réunir sous prétexte de dévotion, où même ils trouvaient moyen de soustraire leurs richesses à la rapacité normande. Plus d'un prêtre détachait de la châsse du saint révérend dans son église, une lame d'or ou d'argent qu'il consacrait à la défense de la patrie. Plus d'un moine servait à porter des messages d'insurrection. Aussi, en 1071, Guillaume ordonna-t-il des perquisitions dans tous les couvents d'Angleterre; il fit prendre tout l'argent que les Anglais y avaient en dépôt, la plupart des vases, des reliquaires, des ornements.

*Camp du refuge* (1071-1072). — Nous avons dit que l'évêque de Lindisfarn s'était rendu un des premiers au *camp du refuge*, établi entre les embouchures de la Nen et de l'Ouse, et qu'approvisionnaient principalement les moines des abbayes d'Ély, de Croyland et de Peterborough. Il ne tarda pas à y être rejoint par l'ancien primat Stigand, par les évêques de Durham, de Worcester, de Hereford, par nombre d'abbés. Edwin et Morkar, qui semblaient rechercher toutes les occasions de faire oublier leur retraite si malheureuse de 1066, y vinrent également. Le roi Edgar reparut; enfin les bourgeois de Londres semblèrent décidés à tenir tête au roi normand. Celui-ci, comme toujours, allait triompher de tous les obstacles par une adroite application de son double système de ruse et de violence. « Il fit venir auprès de lui, à Londres, douze hommes de chaque province, qui déclarèrent, sous serment, les anciennes coutumes du pays; ce qu'ils dirent fut rédigé en une espèce de code, dans l'idiome français du temps, seul langage reconnu par le gouvernement de la conquête. Ensuite, les hérauts normands allèrent criant à son de cor, dans les villes et dans les bourgades, les lois que le roi Guillaume octroyait à tout le peuple d'Angleterre, les mêmes que le roi Edouard, son cousin, avait tenues avant lui. » Les lois d'Edouard, dont la promesse avait le pouvoir d'apaiser les insurrections, n'étaient point un code particulier, un système de dispositions écrites; on entendait simplement, par ces mots, l'administration douce et popu-

laire qui avait existé en Angleterre au temps des rois nationaux. Durant la domination danoise, c'était sous le nom de lois d'Ethelred que le peuple anglais réclamait l'ancien gouvernement.

Les lois d'Édouard furent publiées, mais le temps d'Édouard ne revint pas. Un des principaux chefs du camp d'Ély, Morkar, dupe, pour la troisième fois, des fausses paroles du monarque normand, se laissa persuader de retourner à sa cour, et fut relégué dans une forteresse. Edwin, son frère, cherchant à s'embarquer sur la côte orientale, fut atteint par un parti de Normands, qui portèrent sa tête au conquérant. Déjà Edgar avait regagné l'Écosse.

Désormais tranquille pour l'Angleterre, Guillaume franchit la Tweed et entra sur les terres du roi d'Écosse, qui, à la sollicitation des réfugiés du camp d'Ély, avait fait une incursion dans le Northumberland. Malcolm III, effrayé, ne livra point au Normand les Anglais réfugiés dans ses états, mais s'efforça de l'apaiser en s'avouant son vassal (1073).

*Les outlaws.* — Quand le triomphe des Normands fut assuré, beaucoup d'Anglais émigrèrent en Écosse, en Irlande, en Flandre, en Danemark. Plusieurs allèrent même jusqu'à Constantinople, où ils furent incorporés parmi les soldats d'élite qui, sous le nom tudesque de *varings* ou *fugitifs*, et, par corruption, *varangiens*, servaient de gardes aux empereurs byzantins. Mais la plupart des ennemis invétérés de la domination étrangère, n'eurent d'autres refuges que les vastes forêts réservées aux plaisirs des rois normands, ces infatigables chasseurs. En vain les conquérants les désignèrent-ils sous le nom flétrissant de voleurs, de bandits, d'*outlaws*, mis hors la loi. Les Saxons entourèrent de leur affection les hommes de cœur, qui préféraient la vie libre des bois au séjour des villes où régnait le Normand. Les ballades populaires célébrèrent les hauts faits de plus d'un proscrit : de Heward, qui combattit aussi au *camp du refuge*, luttant toute sa vie contre les officiers du roi et mourut paisiblement de vieillesse ; de Sweyn, qui infesta longtemps les grandes forêts du Yorkshire ; mais surtout du fameux archer Robin Hood, le type de

l'outlaw, qui naquit beaucoup plus tard, vers 1160, à Locksley, dans le comté de Nottingham, sur la lisière de la belle forêt de Sherwood, théâtre de ses exploits. Traqué dans les bois, dont il ne sortait, le plus souvent, que pour perdre la vie ou la liberté, le proscrit était forcé d'y vivre de ce qu'ils lui donnaient, « du daim fauve et de la venaison du roi. » Il devenait, par nécessité, braconnier, *forester*, et l'on s'explique ainsi la dureté de ces lois de chasse, lois extraites, du reste, presque en totalité du code forestier de Kanut le Grand, et qui punissaient de la perte des yeux, voire même de la mort, quiconque tuait un cerf dans les forêts du roi, non pas tant encore pour préserver son gibier, que pour le débarrasser du rebelle en armes dans ses bois.

*Soumission du Maine (1070) ; conjuration normande contre Guillaume (1074).* — Guillaume était dans son duché, auquel il venait de joindre le comté du Maine, lorsqu'une conjuration fut tramée contre lui (1074), en Angleterre, non par les indigènes, mais par les vainqueurs. Guillaume, fils d'Osbert, le plus puissant des barons normands, ayant été tué en Flandre, son fils aîné eut ses terres en Normandie, et le plus jeune, Roger, celles d'Angleterre, avec le comté de Hereford. Roger voulut marier sa sœur Emma à Raulf de Gaël, seigneur breton et comte de Norfolk. Guillaume défendit cette alliance, qui n'en eut pas moins lieu, et les deux comtes entraînent à la révolte plusieurs évêques, abbés, barons normands, et même le fameux comte saxon Waltheof, l'héroïque défenseur d'York, le seul indigène resté en possession d'un grand pouvoir ; les Gallois promirent des secours. Mais l'immense majorité des vainqueurs et même des vaincus se déclara contre ce mouvement, qui n'avait pas de drapeau. Eudes, évêque de Bayeux, frère du roi, le comprima. Waltheof, accusé par sa propre femme, Judith, nièce de Guillaume, d'avoir appelé les Danois, fut décapité. Le tombeau de cette dernière victime de l'indépendance fut révéralé à l'égal de celui d'un saint, et les indigènes s'entretenaient encore, au douzième siècle, des miracles opérés par le martyr saxon.

*Querelle entre les membres de la famille royale.* — Mathilde,

femme de Guillaume, lui avait donné quatre fils, Robert, Richard, Guillaume, Henri; cinq filles, dont la troisième, Adèle, épousa Étienne, comte de Blois. Robert, que les Normands surnommaient *Gamberon* ou Courte-Heuse, à cause du peu de longueur de ses jambes, avait été, avant la bataille d'Hastings, désigné par le duc comme héritier de ses terres et de son titre, et reconnu en cette qualité par les barons. Lorsque Guillaume fut devenu roi, le jeune homme le requit d'abdiquer en sa faveur le gouvernement de la Normandie; mais le roi refusa, et il s'ensuivit une querelle où les deux plus jeunes frères, Guillaume le Roux et Henri, prirent parti contre leur aîné. Robert, mécontent, finit par s'établir dans un château de Philippe I<sup>er</sup>, à Gerberoy, en Beauvoisis, où le roi d'Angleterre vint l'assiéger. Dans une sortie que fit Robert, il engagea le combat, seul à seul, avec un chevalier, le blessa au bras et le renversa de cheval; la voix du blessé lui fit reconnaître son père; aussitôt il mit pied à terre, l'aida à se remettre en selle, et le laissa libre. A la suite de cette rencontre, le bon accord se rétablit entre le père et le fils (1079), mais pour peu de temps; Robert repartit pour l'exil, sous le poids de la malédiction paternelle.

*Doomsday-Book* (1080-1086). — L'an 1080, le roi Guillaume, pour asseoir sur une base fixe ses demandes de *services d'argent*, fit dresser un registre universel de toutes les mutations de propriété opérées en Angleterre par la conquête. Cette recherche dura six années (1080-1086), pendant lesquelles ses commissaires parcoururent toute l'Angleterre, à l'exception des quatre comtés modernes de Durham, Northumberland, Westmoreland et Lancastre. Le Cumberland faisait alors partie de l'Écosse. Les résultats furent constatés sur un registre appelé par les Normands *le grand terrier*, *le grand rôle*, *le rôle royal*, et aussi *le rôle de Winchester*, parce qu'il était conservé dans le trésor de la cathédrale de Winchester. Les Saxons l'appelèrent *le livre du Jugement dernier* (*doomsday-book*), parce qu'il contenait leur sentence d'expropriation irrévocable. C'est également à Winchester qu'en 1086 « le roi fit une revue géné-

rale de tous les hommes possesseurs d'un domaine suffisant au moins pour l'entretien d'un cavalier et de son cheval. Il s'en trouva environ soixante mille de toute condition et de tout pays, prêtres ou laïques, étrangers ou indigènes, qui reconnurent tenir leur terre de lui et qui lui rendirent hommage direct comme à leur maître et seigneur. » Ce fut, pour ainsi dire, la grande fête d'inauguration de la féodalité sur le sol anglo-saxon.

*Mort de Guillaume le Conquérant (1087).* — « On raconte que Philippe avait dit un jour en se moquant : « Le roi d'Angleterre est couché à Rouen, il garde le lit comme les femmes en mal d'enfant ; mais quand il ira faire les purifications de relevailles, je l'accompagnerai à l'église avec cent mille cierges. » Ce mot irrita Guillaume, qui réunit une puissante armée à l'entrée du mois d'août, à l'époque où les blés dans les campagnes, les grappes sur les vignes, les fruits sur les arbres promettent d'abondantes récoltes. Alors il entra en France, détruisant tout sur son passage. Il incendia la ville de Mantes et avec elle l'église de Sainte-Marie, où furent brûlées deux religieuses qui, dans le sac de la ville, n'avaient pas songé à quitter leurs cellules. Cet incendie mit le roi en gaieté : il encourageait ses soldats à fournir des aliments aux flammes ; mais la chaleur du feu dont il s'approcha de trop près et surtout les variations de la température d'automne le firent tomber malade. Cette indisposition s'aggrava encore, parce que son cheval, en franchissant un large fossé, le blessa intérieurement au ventre. Le mal devint si grave, qu'on le ramena à Rouen dans un état désespéré. Les médecins consultés, prononcèrent que la mort approchait. Alors Guillaume disposa de la Normandie en faveur de son fils Robert, légua l'Angleterre à Guillaume le Roux, et donna à Henri les domaines de sa mère, morte en 1083, et une forte somme d'argent. Il mit aussi en liberté tous ceux qu'il retenait dans ses prisons, se fit apporter des trésors dont il ordonna la distribution aux églises, et consacra une somme suffisante aux réparations à faire dans l'église de Sainte-Marie de Mantes » (Math. Pâris).

## CHAPITRE VII.

GUILLAUME II LE ROUX; HENRI I<sup>er</sup> BEAU-CLERC  
(1087-1135).

*Guillaume II le Roux* (1087-1100). — Le second des fils du Conquérant avait l'ambition, l'activité de Guillaume, et il trouva dans le primat Lanfranc, savant Lombard, son ancien précepteur, un sage conseiller. Eudes, évêque de Bayeux, mis en liberté à la mort de son frère, ne pouvant ruiner l'influence de l'archevêque de Canterbury, essaya de rendre la couronne à l'aîné de ses neveux, Robert, qui venait d'être reconnu, à Rouen, duc de Normandie.

Beaucoup de seigneurs normands, voyant plus à gagner sous le faible et prodigue Robert, convinrent de soulever plusieurs comtés (1087). Guillaume II dut le trône aux Anglais convoqués d'après l'ancienne proclamation : « Que celui qui n'est pas un homme de rien, soit dans les villes, soit hors des villes, quitte sa maison et vienne. » Ils saisirent l'occasion de venger les maux dont les chefs normands, notamment le comte-évêque, avaient affligé leur pays. L'insouciant duc ne débarqua même pas. Ce fut son frère qui faillit lui prendre la Normandie (1091), tandis que les gens de rien dont il s'entourait, lui enlevaient parfois jusqu'à ses vêtements, d'où nécessité de garder le lit.

En 1094, nouvelle lutte entre le roi et le duc ; mais l'année suivante, Robert, qui avait besoin d'argent pour suivre la première croisade, abandonne son duché, pour cinq ans, à Guillaume, moyennant dix mille marcs. Les Normands se prêtèrent volontiers à cet arrangement ; les Manceaux montrèrent moins de bon vouloir. Le roi était à chasser dans la Forêt-Neuve, lorsqu'on lui annonça qu'ils s'étaient soulevés : « Qui m'aime me suive, » s'écrie-t-il, et il s'embarque sur le premier vaisseau. Le pilote fit observer que le temps était à la tempête : « Tais-toi, dit Guillaume, les rois ne se noient ja-

mais. » Il aborda le lendemain à Harfleur, et marcha sur le Maine avec une telle rapidité que toute résistance fut impossible.

Lanfranc, mort en 1089, avait été remplacé dans la confiance du monarque, non par son successeur archiépiscopal, le savant et pieux Anselme, le plus grand philosophe de son siècle, mais par Ralf, évêque de Durham, qui ne s'occupait qu'à satisfaire l'avidité de son maître et mérita le surnom de *Flambard*, parce qu'il n'était pas pour le peuple un fléau moins dévorant que l'incendie. Le roi, appréciant le zèle avec lequel son ministre inventait chaque jour de nouveaux moyens d'extorquer de l'argent, disait que Flambard était le seul homme qui, pour lui plaire, ne craignait pas la vengeance de la terre entière. Lui-même semblait prendre plaisir à braver toutes les haines, aussi bien celles des prêtres què des laïques, des Normands que des Anglais. Il affectait une attitude hautaine, promenait d'un air menaçant ses regards sur tout ce qui l'entourait, et cherchait, par le son de sa voix et la teneur de ses réponses, à intimider ceux qui s'adressaient à lui. Ses cheveux rouges, son teint enflammé l'avaient fait surnommer le Roux.

Le 2 août 1100, le roi chassait dans la Forêt-Neuve; tout à coup un grand cerf courut devant lui, et le roi de crier à un de ses chevaliers, Gaultier Tyrel : « Tire, tire donc, de par le diable ! » Le trait partit, vint se heurter contre un arbre, fit un ricochet et frappa le roi en pleine poitrine. Il tomba. Tous ceux qui l'accompagnaient, Gaultier Tyrel le premier, s'enfuirent. Des passants placèrent le corps sur un mauvais chariot de charbonnier, pour le transporter à Winchester; mais, dans un chemin défoncé, le chariot se rompit, et le paysan abandonna le cadavre au milieu de la boue.

*Henri I<sup>er</sup> Beau-Clerc* (1100-1135); *sa charte*. — A la mort de Guillaume le Roux, on ignorait ce qu'était devenu son frère aîné Robert, depuis cinq ans parti pour Jérusalem. Henri le plus jeune, surnommé Beau-Clerc à cause de son savoir, se saisit de la couronne en promettant de corriger les lois tyranniques des deux règnes précédents. Il fut sacré à Westminster, le jour de l'Assomption (1100), et publia une charte commençant ainsi :

« Henri, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, à tous ses féaux, tant Français qu'Anglais, salut. Sachez que j'ai été couronné roi par la miséricorde de Dieu, et sur l'avis commun des barons. Ayant trouvé le royaume grevé d'injustes exactions, je déclare libre, par respect pour le Seigneur et par l'amour que je vous porte à tous, la sainte Église de Dieu : je m'engage à ne pas la vendre, à ne pas la donner à ferme, et s'il meurt un archevêque, un évêque, un abbé, à ne rien prendre sur les domaines ou sur les hommes de l'Église, jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé. J'abroge dès aujourd'hui toutes les mauvaises coutumes dont le royaume d'Angleterre souffrait injustement. »

La même politique qui avait dicté à Henri I<sup>er</sup> cette chartre, l'engagea aussi, pour s'attacher les Anglo-Saxons, à épouser une fille du sang de Cerdic, Édith, issue de Malcolm III, roi d'Écosse, et de Marguerite, sœur du roi Edgar. Seulement, la jeune Édith laissa son nom saxon pour prendre celui de Mathilde qu'avait porté la femme du Conquérant. Saint Anselme avait dû quitter l'Angleterre pour avoir défendu, contre Guillaume le Roux, les biens de l'Église de Canterbury ; rappelé par Henri I<sup>er</sup>, il bénit son union avec la nièce d'Edgar (1102). Ce mariage, quant à l'effet qu'il produisit sur la race normande, a été très-justement comparé par Macaulay à celui d'un planteur blanc de la Virginie avec une quarteronne.

*Conquête du duché de Normandie* (1106). — Au moment où le monarque, que son peuple appelait *gardien de bois et berger de bêtes sauvages*, avait trouvé, dans la *New Forest*, une mort si inopinée, le fils aîné du Conquérant, Robert, menait joyeuse vie parmi les barons normands de la Pouille. En 1101, il reparut enfin dans son duché. Nul ne revenait de la croisade avec plus de gloire ; le trône de Jérusalem avait failli lui être adjugé comme récompense de ses exploits ; sa bonté égalait sa valeur. L'an 1102, il débarqua sur la côte du Hampshire, tandis que le roi l'attendait sur celle de Sussex. Mais les indigènes, séduits par la chartre de Henri et par son mariage avec celle qu'ils appelaient *la bonne reine*, se déclarèrent unanimement pour l'époux d'Édith ; saint Anselme

excommunia les adversaires de celui qui l'avait rappelé de l'exil, et, quand les deux armées se trouvèrent en présence, au lieu d'en venir aux mains, elles attendirent en silence que les deux frères, s'avançant au milieu d'elles, convinssent que Robert renoncerait à ses prétentions sur l'Angleterre, pour une pension annuelle de deux mille livres d'argent.

En 1105, Henri profita de quelques mécontentements suscités en Normandie, par la faiblesse et les dissipations de Robert, pour y faire une descente. Elle n'eut point de résultat, mais l'année suivante (28 septembre), le duc, qui s'était précipité avec une fougue inconsidérée au milieu de forces infiniment supérieures, fut pris dans une bataille décisive à Tinchebray. Relégué au château de Cardiff, séparé de l'Angleterre par la Severn, l'illustre captif put d'abord se donner le plaisir de la chasse, puis ayant essayé de s'échapper, il fut confiné dans le donjon. On a même dit que le roi, pour prévenir une nouvelle tentative, lui fit crever les yeux. C'était du reste un supplice que Henri I<sup>er</sup>, non moins féroce que Guillaume le Roux, infligea trop souvent à ses prisonniers.

*Première guerre entre la France et l'Angleterre (1113-1125).*  
— Lorsque le vaillant Robert tomba aux mains de son rival, il avait un fils, Guillaume Cliton, âgé seulement de cinq ans. Le roi d'Angleterre confia cet enfant à la garde de Hélié de Saint-Saen, son beau-frère. Mais, en 1108, craignant que le fils de sa victime ne réclamât un jour l'héritage paternel, il essaya de l'enlever. Le fidèle tuteur se réfugia, avec son pupille, à la cour de Louis le Gros, qui promit au jeune Cliton l'investiture de la Normandie. Après plusieurs années d'insignifiantes hostilités, le hasard amena entre les deux monarques une rencontre décisive (20 août 1119), dans la plaine de Breneville. Cent quarante chevaliers restèrent au pouvoir du roi d'Angleterre, qui profita de sa victoire pour obtenir à Gisors, par l'entremise du pape Calixte II, une paix avantageuse. Le roi de France donna au fils aîné de Henri, Guillaume Etheling, l'investiture du duché de Normandie ; plus tard (1126), pour dédommager Guillaume Cliton, il lui ad-

jugea le comté de Flandre, auquel celui-ci pouvait prétendre du chef de sa grand'mère Mathilde, fille de Baudoin V. Le fils de Robert semblait doué des plus heureuses qualités; mais dans son désir de venger Charles le Bon, son prédécesseur, mort assassiné, il étendit le châtement à tant de coupables, que les parents de ceux-ci lui suscitèrent dans Thierrri d'Alsace un redoutable rival. En 1128, Cliton reçut à la main, au siège d'Alost, une blessure qui ne tarda pas à devenir mortelle.

*Dernières années de Henri I<sup>er</sup>; sa mort (1135).* — Au mois de décembre 1120, tout étant calme sur le continent, Henri s'embarqua à Harfleur pour l'Angleterre. Ses deux fils et sa fille, au lieu de monter sur le même navire, prirent passage sur *la Blanche Nef* et firent distribuer du vin aux matelots, pour qu'ils pussent mieux célébrer leur royale présence. L'équipage porta à la santé de ses jeunes maîtres plus de toasts qu'il ne convenait, car bientôt il fut hors d'état de se diriger, et, par un magnifique clair de lune, le navire donnant contre un écueil, s'entrouvrit. Des trois cents passagers, un boucher fut seul recueilli par des pêcheurs.

On ne vit plus sourire le roi Henri. Sa femme, la Saxonne Mathilde, reposait à Winchester, sous une tombe dont l'épithaphe contenait quelques mots anglais, ce qui de longtemps ne devait reparaître sur la sépulture des riches et des grands d'Angleterre. Henri prit une seconde épouse hors de la race anglo-saxonne, maintenant retombée dans le mépris parce que le fils du Conquérant n'avait plus besoin d'elle. Cette union fut stérile, et Henri concentra toute son affection sur sa fille Mathilde. Vers la Saint-Michel de l'an 1126, tous les seigneurs d'Angleterre et de Normandie lui jurèrent fidélité, tant pour le duché de Normandie que pour le royaume d'Angleterre. Le premier qui prêta ce serment fut Étienne, comte de Blois, fils d'une sœur du roi Henri. La princesse, veuve, le 22 mai 1135, de l'empereur Henri V, et surnommée de son premier mari *l'empereuse*, épousa en secondes noces, vers la Pentecôte de 1127, Geoffroy, comte d'Anjou, surnommé *Plante-genest* ou Plantagenet. Henri I<sup>er</sup> expira au

château de Lihons, près Rouen, d'une indigestion de lamproies, le 1<sup>er</sup> décembre 1135.

---

## CHAPITRE VIII.

### MAISON DE BLOIS (1135-1134).

*Guerre civile (1137); dernière insurrection saxonne.* — Au premier bruit de la mort de Henri, Étienne, troisième fils du comte de Blois et d'Adèle, fille du Conquérant, débarqua sur la côte de Kent, et le 23 décembre 1135 il était reconnu comme souverain par ces prélats, ces comtes, ces barons qui avaient juré de donner le royaume à Mathilde. Les premiers temps du nouveau règne furent heureux, du moins pour la race normande. Étienne, déjà connu pour sa bravoure éprouvée, pour son humeur affable et libérale, puisa largement, en faveur de ses barons anglo-normands, dans le trésor amassé par le Conquérant et ses deux successeurs. Il aliéna ou distribua en fiefs les terres que Guillaume I<sup>er</sup> avait réservées pour le domaine royal; il rendit à la noblesse le droit de chasse que lui avait enlevé Henri I<sup>er</sup>. Geoffroy, comte d'Anjou, mari de Mathilde, s'engagea même à rester en paix avec lui, moyennant une pension de cinq mille marcs; et Robert de Gloucester, qui paraissait d'abord avoir les intentions les plus hostiles, prêta entre les mains d'Étienne le serment de foi et d'hommage. Mais deux ans plus tard (1137), ce frère naturel de Mathilde prit les armes, se fondant sur un décret d'Innocent II, qui lui enjoignait, après avoir cependant approuvé l'élévation d'Étienne, d'obéir au serment qu'il avait prêté à sa sœur, en présence de leur père. Plusieurs barons dont le roi, malgré sa générosité, n'avait pu assouvir la cupidité, se joignirent au bâtard de Henri I<sup>er</sup>.

La population conquérante de l'Angleterre était donc encore une fois divisée en deux factions ennemies. Quant aux vaincus, ne se prononçant ni pour Mathilde ni pour Étienne, ils tentèrent d'être pour eux-mêmes. On vit alors se former

ce qu'on n'avait point vu depuis le *camp du refuge*, une conspiration nationale. A un jour fixé, on devait partout massacrer les Normands. Les conjurés avaient renouvelé l'ancienne alliance des patriotes saxons avec les Gallois et les Écossais, et se proposaient même de porter au trône le roi d'Écosse, David, neveu du roi Edgar, bien qu'il eût, dans la grande assemblée des barons, prêté serment de fidélité à Mathilde, comme vassal de la couronne d'Angleterre. Ce fut l'effort suprême ; à partir de 1137, le vieux cri anglais, *point de Normands!* ne retentira plus dans aucune insurrection.

*Intervention des Écossais; bataille de l'Étendard* (1138); *captivité d'Étienne* (1141). — L'affranchissement des Anglais avait échoué : David, roi d'Écosse, n'en persista pas moins à passer la Tweed, mais au nom de sa nièce, dépossédée par Étienne de Blois, et sans parler de la race saxonne opprimée. Du reste les Écossais, dans leur marche à travers les comtés du nord, tinrent une conduite qui ne permettait guère de voir en eux des auxiliaires. « Ils fendaient le ventre aux femmes enceintes, jetaient des enfants en l'air et les recevaient sur la pointe des lances. Ils massacraient les prêtres au pied des autels, et brisaient les têtes des crucifix. » De telles atrocités devaient réunir contre les envahisseurs tous les habitants du pays, sans distinction de race ni de parti. Néanmoins les barons normands, pour déterminer encore plus sûrement leurs sujets à marcher avec eux contre le roi d'Écosse, eurent recours à ces saints de race anglaise qu'eux-mêmes avaient traités jusqu'alors si dédaigneusement, et faisant reparaître au grand jour les bannières de Saint-Cuthbert de Durham, de Saint-Jean de Beverley, de Saint-Wilfrid de Ripon, ils les attachèrent à un mât que supportait un gigantesque chariot à quatre roues, et au sommet duquel brillait une petite boîte contenant une hostie consacrée. Ce char, qui rappelle le fameux *carroccio* des cités lombardes, a fait donner à cette journée, à cause de son mât entouré de bannières, le nom de *bataille de l'Étendard*.

Elle se livra à Allerton, quarante-deux kilomètres au nord d'York. Avant le combat, le Normand Raoul, évêque de

Durham, monta sur une éminence pour prononcer un discours qui se terminait ainsi : « Les piques des Écossais sont longues, il est vrai, mais le bois en est fragile et le fer de mauvaise trempe. On les a entendus, dans leur jactance, ces habitants du Galloway, dire que le breuvage le plus doux était le sang d'un Normand. » L'armée écossaise, ayant pour étendard une simple lance à banderole, marchait divisée en plusieurs corps. Le jeune Henri, fils de David, commandait les hommes des basses terres et les volontaires anglais du Cumberland et du Northumberland : deux comtés qui s'étaient soulevés contre Étienne, ou plutôt contre le gouvernement normand, à l'approche des Écossais. Le roi lui-même était à la tête des clans des montagnes et des îles ; des chevaliers d'origine normande, réfugiés pour un motif ou un autre en Écosse et armés de toutes pièces, formaient sa garde. Les montagnards s'élançèrent en criant l'ancien nom de leur pays : Albanie ! Albanie ! et enfoncèrent le centre de l'armée normande comme ils auraient fait « d'une toile d'araignée ; » mais mal soutenus, ils ne purent pénétrer jusqu'au carroccio des Anglo-Normands. A une seconde charge, les longs javalots des Écossais du sud-ouest se brisèrent contre les hauberts de mailles et les écus des Normands. Alors les montagnards tirèrent leurs claymores pour combattre de près ; mais les archers saxons, se déployant sur les côtés, les assaillirent d'une grêle de flèches, pendant que les cavaliers normands les chargeaient de front, en rangs serrés et la lance basse. « Il faisait beau voir, dit un contemporain, les mouches piquantes sortir en bourdonnant des carquois des hommes du sud et tomber dru comme la pluie. »

Les partisans normands de Mathilde donnèrent à Étienne beaucoup plus d'inquiétude. Appelée par eux en Angleterre, cette princesse y débarqua (22 septembre 1139), et se jeta dans le château de Bristol, que tenait son frère Robert, comte de Gloucester. Aussitôt les barons du nord et de l'ouest se déclarèrent pour elle ; ceux du sud restèrent fidèles à Étienne. Tous s'accordèrent, sur un seul point, nourrir la guerre aux dépens des indigènes. Cependant Étienne venait de battre un corps de troupes retranché dans la fameuse

île d'Ely ; il fut moins heureux près de Lincoln (1141). Abandonné de ceux qui l'entouraient, après avoir brisé son épée et sa hache d'armes en combattant, il fut obligé de se rendre. Mathilde le fit enfermer, chargé de chaînes, au donjon de Bristol.

*Compromis entre Étienne et Mathilde (1153).* — L'heureuse fortune de l'*empereuse*, proclamée par un grand conseil de prélats, de comtes, de barons, de chevaliers, *dame d'Angleterre et de Normandie*, la rendit arrogante. Les bourgeois de Londres, qui avaient accueilli en elle la fille de la Saxonne Édith, révoltés de sa dureté, la chassèrent de la capitale. L'évêque de Winchester, frère d'Étienne, avait reconnu Mathilde ; il se jeta dans le mouvement favorable au prisonnier de Bristol. Assiégé par Robert de Gloucester, il fut secouru par une armée venue de Londres, à la tête de laquelle se trouvait la reine, femme d'Étienne, et qui s'empara du frère de Mathilde. C'était pour cette dernière une perte immense, car le comte de Gloucester, outre la bouillante valeur de sa famille, possédait des vertus fort rares chez les autres princes de la dynastie normande. Il fut détenu par la reine avec une courtoisie, qui faisait un singulier contraste avec les mauvais traitements infligés à son mari. Quant à l'impératrice, elle-même faillit être surprise dans Oxford, et dut se sauver avec trois chevaliers seulement, la nuit, à pied, par la neige (1142). Les deux partis, ainsi privés de leurs chefs, conclurent, cette même année, un accord qui rendit à ceux-ci la liberté, et les hostilités suivirent leur cours. Étienne continua à dominer dans le centre et l'est, Mathilde dans l'ouest et le nord. Quant à la Normandie, elle obéissait tout entière, depuis la captivité d'Étienne, à Geoffroy, comte d'Anjou, mari de Mathilde, lequel, en 1148, céda à son fils aîné Henri, du consentement des Normands, le titre de duc de Normandie. Ce nouveau duc venait de débarquer en Angleterre, lorsque mourut Eustache, fils du roi Étienne, qui s'était plus d'une fois signalé par son courage, et qui expira, remarquèrent les Saxons, après avoir pillé un domaine consacré à saint Edmond, roi et martyr. Étienne n'ayant plus le

filz auquel il désirait transmettre la royauté, un accommodement devenait facile; le traité qui termina la guerre civile (7 novembre 1153), stipula que le roi conserverait la couronne jusqu'à sa mort, et aurait pour successeur Henri d'Anjou, fils de Mathilde.

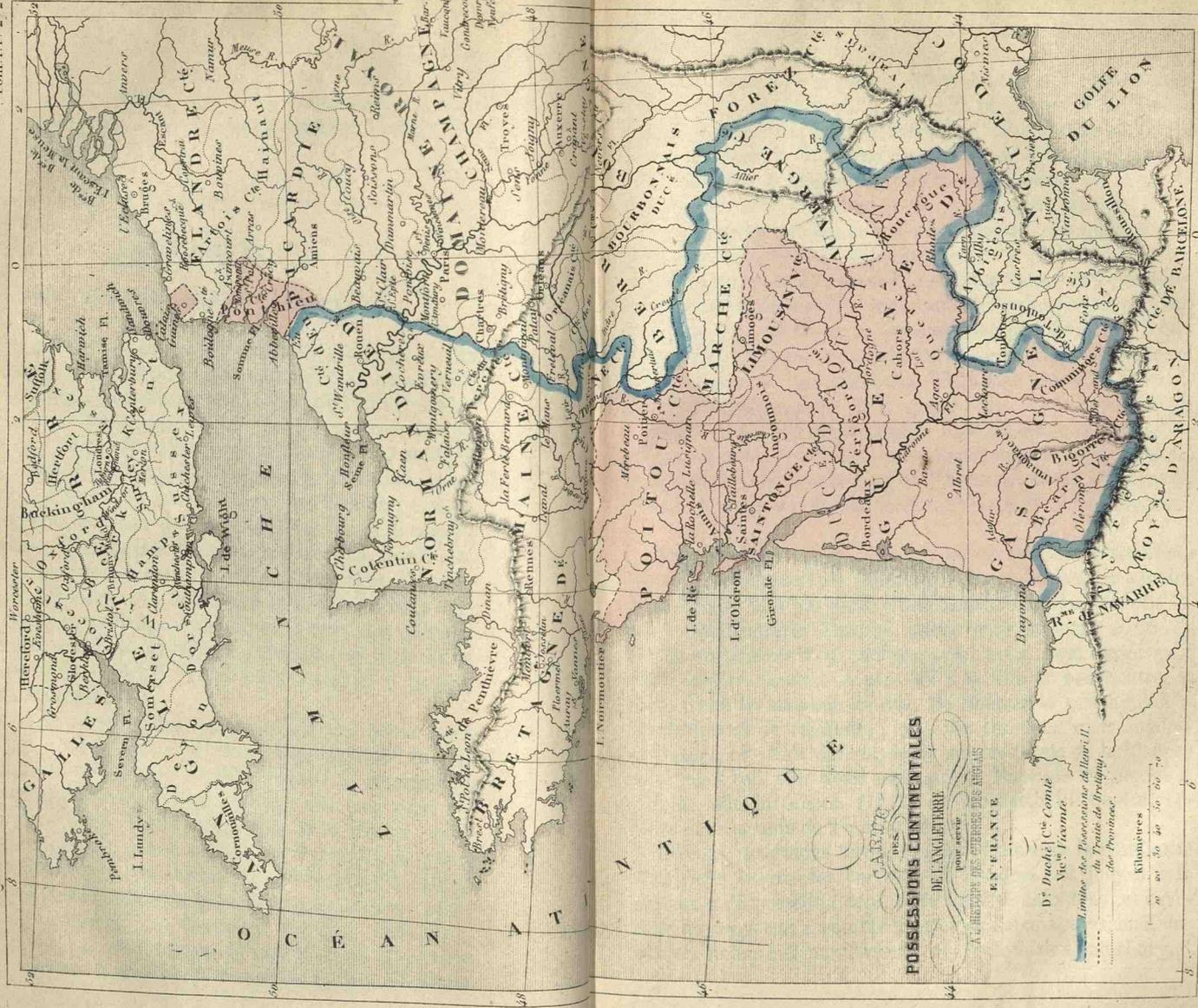
---

## CHAPITRE IX.

### HENRI II PLANTAGENET (1134-1189).

*Vaste étendue de ses domaines; causes de faiblesse.* — La dynastie angevine eut pour fondateur un prince que d'heureuses circonstances rendirent maître des plus magnifiques contrées. Henri Plantagenet reçut (1148), par abandon de Mathilde, sa mère, la Normandie et le Maine; le 7 septembre 1151, il hérita de son père l'Anjou et la Touraine. Ayant épousé, à la Pentecôte de 1152, Aliénor ou Eléonore, femme divorcée de Louis le Jeune et duchesse d'Aquitaine, il acquit, par ce mariage, l'Aquitaine (Poitiers, la Gascogne, Bordeaux, Agen et Limoges, avec la suzeraineté sur l'Auvergne, l'Aunis, la Saintonge, l'Angoumois, la Marche et le Périgord), c'est-à-dire qu'il devint maître, par lui-même ou par ses vassaux, d'une grande partie des provinces françaises au sud de la Loire. Enfin le 25 octobre 1154, il monta, à vingt et un ans, sur le trône d'Angleterre.

C'était beaucoup sans doute, mais ce n'était pas encore assez pour un roi qui avait toute l'ambition, toute l'activité du glorieux chef de la dynastie normande, auquel il ressemblait même physiquement. La Bretagne formait une trop large interruption dans cette moitié occidentale de la France, qu'il possédait des rives de la Seine au pied des Pyrénées. En vertu du traité de Saint-Clair-sur-Epte, Henri II était bien, comme successeur de Rollon, suzerain de cette province, mais suzerain tout à fait nominal. Les éternelles divisions inhérentes aux pays habités par des hommes de race celtique, devaient le conduire facilement à son but. A la mort de Conan III, comte



de Bretagne (1158), les Rennois reconnurent Conan IV, son petit-fils, mais les Nantais, leurs rivaux, se donnèrent au frère de Henri II, à Geoffroy Plantagenet, et après la mort prématurée de celui-ci, à Henri II lui-même. Plus tard il fiança son fils Geoffroy à Constance, fille de Conan IV, et gouverna toute la Bretagne au nom de ces deux enfants.

Tandis que la maison de Plantagenet prenait un si prodigieux essor avec un prince jeune, intelligent, énergique, la dynastie capétienne était représentée par un monarque qu'une piété peu éclairée avait entraîné, malgré le prudent abbé Suger, à une croisade désastreuse. Le premier possédait quarante-sept de nos départements, le second n'en avait pas vingt. Tout semblait donc présager le complet triomphe de Henri II sur Louis VII, et la prochaine réunion des couronnes de France et d'Angleterre sur une seule tête. Mais trois obstacles entravèrent l'accomplissement de ce grand fait : 1° le caractère de suzerain que le roi d'Angleterre était obligé, comme duc de Normandie et d'Aquitaine, de respecter dans le roi de France; 2° la querelle de Henri II et de Thomas Becket; 3° les continuelles révoltes des fils du monarque anglais contre leur père.

*Thomas Becket.* — Dans les premières années du douzième siècle un bourgeois de Londres, Gilbert Becket, originaire de Rouen et non pas sorti d'une famille saxonne, comme l'a cru à tort Augustin Thierry, partit pour la terre sainte, y tomba au pouvoir d'un chef sarrasin, mais, tout captif qu'il était, inspira l'amour le plus vif à la fille de son maître, et reçut d'elle les moyens de fuir. Sa libératrice prit bientôt la résolution de le rejoindre, et, avec ces deux mots *Londres* et *Gilbert*, elle finit par retrouver sur les bords de la Tamise celui pour qui elle avait tout quitté. Baptisée et mariée à Gilbert, elle lui donna (1119) un fils destiné à devenir célèbre sous le nom de Thomas Becket.

Thomas, ses études terminées, fut admis dans la familiarité d'un riche baron des environs de Londres, et joignit à la science qu'il possédait déjà, cette habileté dans tous les exercices du corps qui a semblé longtemps l'apanage exclusif des nobles. Remarqué par Thibaut, archevêque de Canterbury, il

fut créé par ce primat archidiacre de son église, et, sous le règne d'Étienne, se montra tout dévoué aux intérêts de Mathilde. Le fils de cette princesse, devenu roi, conçut pour Thomas un si vif attachement que, non content de lui confier l'éducation de son fils aîné, Henri Court-Mantel, le gouvernement de la Tour de Londres, et même, en 1155, les hautes fonctions de chancelier d'Angleterre, il ne faisait rien d'important sans l'avoir consulté.

Telle était la haute position qu'occupait le fils d'un bourgeois (un seul chroniqueur lui donne pour père un chevalier normand), lorsque son souverain résolut de le faire encore plus grand. Le siège de Canterbury étant devenu vacant (1162), Henri II désigna aux suffrages du clergé son chancelier, qui jusque-là n'avait jamais hésité à entrer en lutte, au profit de l'autorité royale, contre l'autorité ecclésiastique.

Le monarque anglais avait signalé les commencements de son administration en faisant abattre cent cinquante châteaux indûment construits; il crut qu'il ne lui serait pas plus difficile d'obtenir l'obéissance d'une Église qui désormais allait voir à sa tête le confident de ses plus intimes pensées.

*Querelle entre Henri II et Thomas Becket (1162-1170).* — Malheureusement pour Henri II, celui en qui il mettait son grand espoir allait opposer à ses projets une inébranlable résistance. Thomas Becket avait d'abord supplié le roi de ne point l'élever à la dignité archiépiscopale; une fois contraint d'accepter le titre de primat, il se dévoua tout entier aux intérêts de son Église, et, pour mieux prouver sa ferme résolution de se consacrer uniquement à la cause du pouvoir spirituel, il se démit des fonctions de chancelier ainsi que de toutes les autres charges qu'il remplissait à la cour. Peu de jours après sa consécration, ceux qui le virent ne le reconnaissaient plus. Il avait dépouillé ses riches vêtements, démeublé sa maison somptueuse, rompu avec ses nobles hôtes, et fait amitié avec les pauvres, les mendiants et les Saxons.

Un changement si inattendu contrariait trop vivement tous les plans du roi pour qu'il n'en ressentit pas le plus profond dépit. Il encouragea l'abbé du monastère de Saint-Au-

gustin de Canterbury à refuser de prêter serment entre les mains du primat; il força ce dernier à lever une sentence d'excommunication lancée par lui-même contre un chevalier, coupable de violence envers un clerc. Mais, en 1164, les justiciers royaux ayant voulu traduire à leur tribunal un prêtre accusé de viol et d'assassinat, l'archevêque, en vertu de l'ancienne loi du Conquérant (*bénéfice de clergie*), leur enleva le coupable, qui fut seulement battu de verges et suspendu de tout office pendant plusieurs années. Une telle punition pour de tels crimes était dérisoire. Aussi le roi profita-t-il de l'indignation générale pour convoquer le grand conseil des Anglo-Normands, archevêques, évêques, abbés, prieurs, comtes, barons, chevaliers. L'assemblée se tint (1164) sous la présidence de Jean, évêque d'Oxford, dans le bourg de Clarendon, près de Winchester, et on y adopta, *comme conformes aux anciennes coutumes*, quoique ce fussent de véritables innovations, les dispositions demeurées célèbres sous le nom de *Constitutions* ou *Statuts de Clarendon*, et contenant en substance :

1° Que tout clerc accusé d'un crime comparaitrait devant les cours de justice du roi, et que, s'il en était convaincu ou qu'il en eût fait l'aveu, l'Église (renonçant au bénéfice de clergie) ne le protégerait plus;

2° Que nul appel d'une cause ecclésiastique ne serait porté à un tribunal supérieur à la cour de l'archevêque (celui de Rome), sans permission du roi;

3° Qu'on ne procéderait à aucune élection ecclésiastique sans l'ordre du roi;

4° Que le fils d'un *vilain* n'entrerait dans les ordres qu'avec l'agrément de son seigneur, sûr moyen de fermer la porte des dignités ecclésiastiques aux hommes de race saxonne.

Le primat lui-même signa son acquiescement, après avoir essayé vainement de faire insérer, comme restriction, la clause *sauf les privilèges de l'Église*. Toutefois il ne tarda pas à se rapprocher son adhésion comme une lâcheté et à en faire pénitence; de là un redoublement de colère de la part de Henri, qui ne cessait de répéter: « Ou je ne serai plus roi, ou cet homme ne sera plus archevêque. » Assuré de l'assentiment des autres prélats, Henri convoqua sa cour plénière à Northampton.

Becket y vint, pour s'entendre réclamer par Henri II quarante-quatre mille marcs sur les revenus de son ancien office de chancelier, et pour s'entendre dire par l'évêque de Chichester, au nom de tout le corps épiscopal : « Naguère tu étais notre archevêque; mais aujourd'hui nous te désavouons, parce qu'après avoir promis fidélité au roi, notre commun seigneur, et juré de maintenir ses ordonnances, tu t'es efforcé de les détruire. Nous te déclarons donc traître et parjure, plaçant notre cause sous l'approbation de notre seigneur le pape, devant qui nous te citons. — Moi aussi, j'en appelle au souverain pontife, et vous cite par devant lui, » s'écria Becket en se levant. Comme il se retirait au milieu des cris de traître, de parjure : « Si mon ordre sacré, dit-il, ne me l'interdisait, je saurais répondre par les armes à ceux qui m'appellent ainsi. » Puis, il gagna, à l'aide d'un déguisement, la côte de Sandwich, où il s'embarqua pour Gravelines (Novembre 1164).

Pendant les six années d'exil que passa en France le martyr des privilèges ecclésiastiques, il reçut de Louis le Jeune une bienveillante assistance, mais fut faiblement soutenu par le pape Alexandre III, ce zélé *propugnateur de la liberté italienne*, qui, obligé, par les victoires de Frédéric Barberousse, de se réfugier au delà des monts, paraissait peu disposé à provoquer de nouvelles inimitiés et se disait lui-même, par allusion à sa position entre les deux monarques de France et d'Angleterre, placé comme l'enclume entre deux marteaux. Loin de chercher à tirer parti de la lutte entre le roi et le primat d'Angleterre, le pieux Louis VII, uniquement préoccupé des intérêts de l'Église, ne cessa de faire des efforts pour les réconcilier, ce qui eut lieu (22 juillet 1170) dans une entrevue entre Fréteval et la Ferté-Bernard. Tout le passé devait être, de part et d'autre, complètement oublié. Cependant Becket, à peine de retour à Canterbury, excommunia de nouveau l'archevêque d'York, qu'il avait déjà anathématisé pour avoir, en son absence, sacré roi le fils aîné de Henri II. Celui-ci était en Normandie lorsqu'il reçut cette nouvelle. « Quoi ! s'écria-t-il, un homme qui a mangé mon pain, un homme qui est venu à ma cour sur un cheval boiteux, lève le pied pour m'en frapper au visage. Il insulte son roi, la famille royale et tout le royaume,

et pas un de ces lâches serviteurs, que je nourris à ma table, n'ira me venger de celui qui me fait un pareil affront! » Aussitôt quatre chevaliers partirent pour l'Angleterre (Noël, 1170), et quatre jours après ils se jetèrent sur le prélat, dans le chœur même de la cathédrale de Canterbury. Guillaume de Traci, l'un d'eux, ayant levé son épée pour frapper Becket à la tête, ce premier coup fut paré par le courageux porte-croix, Grim, qui eut le bras droit coupé, tandis que son maître ne recevait qu'une légère blessure. Mais un second coup renversa l'archevêque la face contre terre, et un troisième lui fendit le crâne.

*Conquête de l'Irlande* (1171). — Il n'existe point de terre à qui ses enfants aient prodigué des noms plus gracieux qu'à l'Irlande. Ils l'appellent la verte Érin, la belle Émeraude, l'Île des bois (on n'en voit plus un seul), la Terre de la chanson (elle porte une lyre dans ses armes), la première fleur de la terre, la première perle des mers. Reléguée à l'extrémité nord-ouest de l'Europe, défendue par l'Océan, cette île avait échappé à la conquête romaine, aux invasions germaniques, et ses habitants, frères de ceux de la haute Écosse, furent les derniers à subir le joug de l'étranger, lequel, plus tard, devait s'appesantir si lourdement sur leur tête. Ils ne reçurent le christianisme qu'au commencement du quatrième siècle, des mains de saint Palladius, et ce fut seulement au cinquième que, grâce à l'activité, au zèle inépuisable de l'Écossais saint Patrick (432-493), le véritable apôtre de l'Irlande, la nouvelle religion se répandit dans l'île entière. Du reste elle y jeta aussitôt un vif éclat, à tel point que cette terre reculée ne tarda pas, à cause du grand nombre de ses monastères, de l'instruction de ses prêtres, de l'éloquence de ses missionnaires, dont le plus illustre fut saint Colomban (540-615), à être surnommée *l'Île des Saints*. Toutefois l'Évangile ne put transformer assez complètement, ni les mœurs, ni les formes du gouvernement en vigueur chez les Irlandais, et la nationalité de ce peuple héroïque devait périr comme celle de la Pologne, par les vices inhérents à sa constitution. Hommes de race celtique, ils en avaient à un haut degré toutes les qualités comme tous les défauts. Braves à l'excès, amis chaleureux, hôtes

affectueux et même prodigues envers l'étranger, poètes enthousiastes, musiciens habiles, et plus forts sur la harpe que les Gallois eux-mêmes, ils étaient en même temps emportés, querelleurs, vindicatifs, impatients de tout joug, par conséquent dénués de cet esprit d'union et de discipline, sans lequel il n'y a pas de force possible. La population était morcelée en une multitude de *septs* ou clans, qui obéissaient chacun à un chef appelé *canfinny*. Un certain nombre de clans constituait un petit royaume, gouverné par un *riagh* ou roi. Enfin ces *riaghs* étaient censés obéir à un roi suprême ou *ard-riagh*. C'étaient des guerres continuelles, des enlèvements de femmes, de bestiaux, entre les tribus voisines. Pour comble de désordre, en vertu de la déplorable loi du *tanistry*, les fils n'hérिताient point, de droit, de l'autorité exercée par leur père, et le *tanist*, héritier présomptif, était élu par les suffrages du clan, durant la vie même du chef qui gouvernait. Aussi les annales d'Irlande fournissent-elles très-peu d'exemples d'un fils succédant à son père, et plus de la moitié des rois paraissent avoir été assassinés ou tués sur le champ de bataille.

De même que le *tanistry* ne permettait point à un père de transmettre à son fils aîné son autorité, de même le *gavelkind* lui interdisait de faire passer ses terres à ses enfants. A la mort de chaque père de famille, la portion de territoire dont il disposait retournait à la masse commune, et un nouveau partage général avait lieu entre tous les membres mâles du clan, qui était seul considéré comme véritable propriétaire. Pas de peuple donc plus mal organisé pour repousser une invasion que le peuple irlandais. En 1152, Dermot-Mac-Morogh, roi du Leinster, avait enlevé Dervorgil, femme d'O'Ruarc, *canfinny* de Leitrim : l'époux outragé ayant obtenu l'assistance de l'*ard-riagh*, Turlogh O'Connor, l'adultère dut rendre sa captive (1153), et plus tard (1167) fut chassé de l'Irlande. Le fugitif trouva sur la rive opposée quelques chevaliers normands et flamands, qui avaient pénétré jusqu'à l'extrémité sud-ouest du pays de Galles, et reparut à leur tête. Ses redoutables auxiliaires, bardés de fer, eux et leurs chevaux, armés de lances de huit coudées, d'arbalètes, de longues et lourdes épées, se riaient des courtes javelines, de

la *skene* ou petite épée de quinze pouces, et même de la *sparthe* ou petite hache d'acier des indigènes qui, à peine vêtus, n'avaient pour armure défensive qu'un bouclier de bois léger, et leurs *glibs* ou longues tresses de cheveux serrées en nattes des deux côtés de la tête. Les destriers normands culbutaient facilement les petits chevaux des Irlandais.

Dotée par la reconnaissance de Dermot de la ville de Wexford, la petite colonie normande appela à sa tête le vaillant Richard Strongbow (*strong* fort, *bow* arc), qui, malgré son titre de comte de Pembroke, n'avait rien d'un grand baron, mais se signalait par toutes les qualités comme par tous les défauts d'un chef d'aventuriers. Pénétrant dans Waterford, puis dans Dublin, le digne émule des conquérants de la Pouille, de la Sicile et de l'Angleterre, ne tarda pas à se voir (1170) maître de tout le Leinster, au nom de ce roi irlandais dont il épousa la fille, et qu'il réduisit à n'être plus que le vassal de ceux qui naguère étaient encore à ses gages. Le roi d'Angleterre ne tarda pas à être informé des succès de Richard : il en prit ombrage et ordonna à tous ceux de ses hommes liges, présentement en Irlande, d'être de retour en Angleterre à la prochaine fête de Pâques, sous peine de forfaiture. Le comte de Pembroke et ses compagnons lui abandonnèrent les cités conquises, entre autres Dublin, et reçurent, pour prix de cet abandon, la confirmation de leurs autres possessions d'Irlande, à condition de les tenir en fief de la couronne. Richard dut se contenter du titre de sénéchal du roi dans cette île (1171). L'année suivante, Henri vint en personne recevoir l'hommage de Dermot Mac-Morrogh et de tous les chefs du sud, mais le riagh de l'Ulster, ainsi que l'ard-riagh du Connaught, lui refusèrent tout témoignage de déférence, et la puissance normande devait, longtemps encore, être limitée par une ligne allant de l'embouchure de la Boyne jusqu'à celle du Shannon. Un synode réuni à Cashel soumit l'Eglise d'Irlande à la suprématie du primat d'Angleterre.

*Guerres de Henri contre ses fils (1173-1189).* — Bien des fois depuis le siège de Toulouse, en 1159, le roi d'Angleterre et le roi de France avaient pris, puis déposé les armes, lors-

que, le 6 janvier 1169, ils parurent signer, à Montmirail, une paix définitive. Henri II promettait l'Anjou et le Maine à son fils aîné, Henri Court-Mantel, et l'Aquitaine à son second fils Richard (le fameux Cœur de Lion); le premier, marié à l'une des filles de Louis VII, le second, fiancé à une autre fille de ce monarque; et il était stipulé que les possessions des deux jeunes princes relèveraient immédiatement de leur beau-père. On ne peut s'expliquer l'adhésion de Henri II à cette dernière clause que par une résolution secrète de n'en point permettre l'exécution, et il serait encore plus difficile de se rendre un compte exact des motifs qui le portèrent à faire sacrer roi son fils aîné, le 24 juin de l'année suivante. Nous savons bien qu'à cette époque sa querelle avec le primat durait encore, et que, ne pouvant déterminer Alexandre III à lui enlever son titre, il voulait abolir la primatie elle-même, et, dans cette intention, trouver une occasion solennelle de confier à l'archevêque d'York des attributions inhérentes jusque-là au siège de Canterbury. C'était jouer bien gros jeu pour le simple plaisir de satisfaire une rancune; et, tout d'abord, Marguerite, femme de Henri Court-Mantel ou le Jeune, n'ayant pas été couronnée avec son mari, Louis VII, son père, conçut de cet affront un vif ressentiment.

Ce tort fut, il est vrai, bientôt réparé; mais les jeunes Plantagenets, dès qu'ils n'étaient plus poussés à la révolte par le roi de France, ne cessaient d'y être excités par leur propre mère, Éléonore de Guienne, que l'infidèle Henri II négligeait notamment pour la belle Rosemonde, fille d'un baron anglais, dont les charmes étaient encore relevés par une rare intelligence. Aussi, l'an 1173, lorsque le vieux roi, maître de l'Irlande, réconcilié avec l'Église, se croyait au comble de ses vœux, vit-il tout à coup son aîné mécontent d'être roi sans états, se réfugier à la cour de Louis VII, et trouver de puissants auxiliaires dans Philippe, comte de Flandre, et Guillaume le Lion, roi d'Écosse. Richard de Poitiers, duc d'Aquitaine, et Geoffroy, comte de Bretagne, ne tardèrent pas à rejoindre leur frère; mais leur mère, qui se disposait à les suivre, fut surprise voyageant en habit d'homme, et jetée dans une prison par ordre de son mari. Celui-ci, laissant

le soin à des mercenaires, *Brabançons*, *cotereaux*, *routiers*, de comprimer la rébellion en Poitou, en Bretagne, en Normandie, résolut de répondre par une démarche éclatante aux sanglants reproches que Court-Mantel, l'élève de Becket, lui adressait au sujet du meurtre du primat. « Le vendredi, 10 juillet 1174, Henri, revêtu seulement d'une robe de laine et pieds nus, partit de l'église de Saint-Dunstan, bâtie assez loin de Canterbury. Arrivé au pied de la tombe de saint Thomas, il s'y prosterna longtemps dévotement, et il y fut de sa propre volonté battu de verges par tous les évêques, abbés et moines de l'Eglise du Christ qui étaient présents. Il persévéra dans ses oraisons auprès du saint martyr pendant tout ce jour et toute la nuit suivante; il ne prit point de nourriture, il ne sortit point de l'église pour aucuns besoins de la nature, mais tel qu'il était venu, tel il resta sans permettre qu'on mit sous ses genoux, ou un tapis, ou aucune chose de ce genre. Après matines, il fit le tour des autels de l'église supérieure et des corps saints qui y sont enterrés; puis il revint au caveau de saint Thomas. Lorsque enfin le soleil du samedi commença à luire, il demanda et entendit la messe; puis, ayant pris de l'eau bénite du martyr et en ayant rempli son flacon, il partit. » Aussitôt tout réussit à Henri II.

Le roi d'Ecosse, battu et pris à Alnwick, dans le Northumberland, ne devait recouvrer sa liberté qu'en devenant son homme lige, *pour le royaume d'Ecosse et pour toutes les terres de sa dépendance*. Lorsqu'il repassa en France, il n'eut qu'à s'approcher de Rouen, assiégé par Louis le Jeune, pour voir fuir ce prince. Le 19 septembre 1174, une pacification générale fut signée à Montlouis. Mais en 1182, toutes les provinces continentales étaient de nouveau en armes. Henri II exigeait de ses fils, Richard et Geoffroy, qu'ils fissent hommage à leur frère aîné, le roi Henri le Jeune, le premier pour l'Aquitaine, le second pour la Bretagne. Geoffroy consentit volontiers à ce que son père demandait. Quant à l'indomptable Richard, chez qui le célèbre Bertrand de Born, seigneur de Haute-Fort, près Périgueux, n'entretenait que trop bien, par son exemple et ses poésies, l'esprit d'insubordination, il répondit : « Ne tirons-nous pas origine du même

père et de la même mère ? N'est-il pas inconvenant que du vivant de notre père, nous soyons forcés de nous soumettre à notre frère aîné et de le reconnaître pour notre supérieur ? »

A la nouvelle de ce refus, le vieux roi fut saisi d'indignation et pressa vivement Henri le Jeune de réunir toutes ses forces, pour faire plier l'orgueil de son frère. Puis, effrayé de l'union, chaque jour croissante, entre le duc d'Aquitaine et Philippe-Auguste, monté depuis deux ans sur le trône de France, il se rapprocha de Richard pour le ramener à lui. Henri Court-Mantel se tourne alors contre Henri II, mais, frappé subitement d'une maladie mortelle, à Château-Martel, près Limoges, il demande à voir son père pour implorer de lui son pardon : le roi, entouré d'embûches, soupçonnant une nouvelle ruse de celui qu'il avait souvent flétri du nom d'Absalon, refuse de se rendre à ce pressant appel, et l'infortuné, qui se croit maudit, expire sur la cendre de pénitence (11 juin 1183), âgé de vingt-huit ans. Trois ans plus tard (19 août 1186), le troisième fils de Henri II, Geoffroy, comte de Bretagne, alors retiré à la cour de France, périsait dans un tournoi, foulé aux pieds des chevaux. Il laissait deux filles et sa veuve Constance enceinte d'un fils, le malheureux Arthur.

La mort qui décimait ainsi la maison des Plantagenets, et la nouvelle de la prise de Jérusalem semblaient devoir pacifier l'Occident. Le 21 janvier 1188, les rois de France et d'Angleterre prirent la croix et commencèrent à prélever la dîme saladine. Henri II cependant se refusait à faire célébrer le mariage de la jeune Alix ou Adélaïs, sœur de Philippe-Auguste, envoyée depuis plusieurs années à la cour normande pour être unie à Richard d'Aquitaine. Dans une conférence entre les deux rois, Philippe-Auguste demanda que son futur beau-frère fût déclaré héritier de tous les états de Henri II, et reçût, en cette qualité, le serment d'hommage des barons d'Angleterre et du continent. Sur le refus de son père, Richard, qui était présent, se tourna aussitôt vers le roi de France, plaça ses deux mains dans les siennes, et se déclara son vassal. Cette scène, où il avait été bravé en face, et les hostilités qui en furent la suite, affectè-

tèrent profondément le vieux roi. Il tomba malade, et signa tout ce que ses ennemis voulurent. La trahison de Jean, le plus jeune de ses enfants, de Jean, son fils de prédilection, comme il l'appelait, lui fut, à ce moment, révélée, et lui porta le coup de mort. Il expira à Chinon (6 juillet 1189), répétant dans son désespoir : « Maudit soit le jour où je suis né, et maudits de Dieu soient les fils que je laisse ! »

*Code de Glanville et Escuage.* — La législation féodale, dont le célèbre traité de Ranulf de Glanville est le code, acheva, sous Henri II, qui lui donna toute sa confiance comme grand justicier, de s'établir en Angleterre. Par cette législation, la noblesse anglaise n'était tenue qu'à des expéditions de peu de durée, et Henri avait besoin d'une force permanente. Il convertit le service militaire si précaire de ses tenanciers en un *escuage*, qui devint plus tard la taxe du sol (*land tax*), à laquelle chacun fut soumis. Cette innovation eut le double résultat de faire peser sur tous indistinctement le fardeau de l'impôt, et d'introduire le peuple, sous forme d'excellents archers, dans ces armées *soldées* de l'Angleterre, qui devaient triompher de la cavalerie des armées *féodales* de la France, à Crécy, à Poitiers, à Azincourt, grâce à leur infanterie.

---

## CHAPITRE X.

### RICHARD I<sup>er</sup> COEUR DE LION (1189-1199).

*Massacre des juifs.* — Beaucoup de juifs, raconte Mathieu Pâris, assistèrent au couronnement malgré la défense expresse du roi : car on redoutait leurs artifices magiques. Des gens du cortège s'étant aperçus que quelques-uns s'étaient glissés dans la foule, mirent la main sur eux et les dépouillèrent. Les officiers royaux les bâtonnèrent de la bonne façon, et les jetèrent hors de l'église à demi-morts. Alors la populace se précipita indistinctement sur tous ceux qui étaient

restés chez eux, en tua une multitude, détruisit et brûla leurs maisons, pillà leur argent, leurs papiers et leurs plus riches vêtements.

*Richard à la troisième croisade (1190-1192).* — Le 23 septembre 1190, Richard, qui s'était embarqué à Marseille, entra dans le port de Messine, où Philippe-Auguste l'avait précédé de neuf jours. Le descendant de Guillaume le Conquérant semble avoir été peu sensible au plaisir de retrouver à l'extrémité de l'Europe des compatriotes partis, comme ses ancêtres, des bords de la Seine, et il était à peine débarqué, qu'il reprocha au roi Tancrède de s'être approprié le douaire de sa sœur, ainsi que certaines sommes léguées par Guillaume II, prédécesseur du monarque sicilien, à Henri II. Les soldats anglais, campés hors de Messine, attaquèrent un jour la ville et plantèrent leur drapeau sur ses murs. Après ces querelles, qu'un traité et de l'argent donné par Tancrède terminèrent, Richard en eut d'autres avec les Français. Très vain de sa force, il fut terrassé dans une lutte par le chevalier Guillaume des Barres, et en garda une implacable rancune contre tous nos compatriotes. Les instances de Philippe pour qu'il épousât enfin sa sœur Alix faillirent faire couler le sang. Richard offrit de prouver qu'elle avait eu un fils de Henri II; et le monarque français, crainte d'un plus grand scandale, consentit, au prix de mille marcs, à oublier les droits de sa sœur.

L'hiver passé, les deux rois firent voile séparément pour la terre sainte. Richard toucha à Rhodes, et dix jours plus tard il arrivait en vue de Chypre. Là il apprit que cette île gémissait sous la tyrannie d'un Grec, Isaac Comnène, qui pillait tout navire abordant sur ses côtes. Plusieurs vaisseaux anglais avaient été ainsi traités. Richard battit Isaac, le chargea de chaînes d'argent, prit possession de l'île, qu'il devait donner bientôt à Guy de Lusignan, et y célébra ses noces avec Bérengère de Navarre. Il débarqua enfin, 10 juin 1191, sous les murs de Ptolémaïs ou Saint-Jean d'Acre, que les chrétiens assiégeaient depuis plus d'un an. Sa bravoure incomparable ranima les courages, et la ville fut forcée de

capituler au moment où Saladin se disposait à une attaque décisive contre l'armée chrétienne (12 juillet.) Les assiégés promettaient de faire rendre aux Francs le bois de la vraie croix avec seize cents prisonniers, et s'engageaient en outre à payer deux cent mille pièces d'or. Philippe-Auguste crut avoir assez fait en contribuant à ce résultat, et repartit pour la France. Richard, resté seul pour veiller à l'exécution de la capitulation, attendit vainement, pendant un mois, que Saladin en accomplît les stipulations. « Alors le roi d'Angleterre fit sortir de la ville deux mille sept cents musulmans enchaînés, et donna l'ordre de les mettre à mort; mille cruautés furent exercées sur leurs cadavres. »

Pendant tout le temps que Richard passa encore en Palestine, il ne fit que batailler et déployer une bravoure de soldat, sans rien exécuter de grand. Il aperçut seulement de très-loin Jérusalem, versa à cette vue d'abondantes larmes, mais ne sut s'en faire ouvrir les portes. Son corps était comme d'airain. Au seul aspect de Richard, les plus braves musulmans frémissaient de crainte, et leurs cheveux se dressaient sur leur front. Un émir, qui se distinguait par sa taille et l'éclat de ses armes, ose le défier au combat; d'un seul coup il lui abat la tête, l'épaule droite et le bras droit. Quand Richard revenait du combat, il était tout hérissé de flèches, et paraissait semblable à une pelote couverte d'aiguilles. Lorsque les enfants pleuraient, les mères musulmanes les faisaient taire d'un mot : *Paix là, voici le roi Richard!* Un cheval ombrageux venait-il à broncher, le cavalier lui disait : *As-tu peur que le roi Richard soit caché dans ce buisson?*

*Captivité de Richard* (1192-1194). — Le 9 octobre 1192, Richard s'embarquait pour l'Europe, et ne tardait pas à être jeté, par des vents contraires, vers l'île de Corfou. Au lieu de gagner la Sicile, où était sa flotte, il se dirigea vers le fond du golfe Adriatique. Il devait ainsi traverser les domaines de deux neveux de ce Conrad de Montferrat, marquis de Tyr, qu'on l'accusait d'avoir fait poignarder par les sicaires du Vieux de la Montagne; de Léopold, duc d'Autriche, dont il avait jeté la bannière dans les fossés de Saint-

Jean d'Acre, et aux réclamations duquel il n'avait répondu que par un coup de pied ; de Henri VI enfin, empereur d'Allemagne, qui, ne voyant dans Tancrède qu'un usurpateur, ne pouvait pardonner à Richard son alliance avec lui. Le roi d'Angleterre eut soin, il est vrai, de s'affubler de la robe de pèlerin, de laisser pousser sa barbe et ses cheveux ; mais il fut trahi par l'imprudencé d'un page, qui se rendit au marché de Vienne avec des gants aux armes de son maître, et le duc Léopold en personne le fit prisonnier (20 décembre 1192). On ne savait plus en Europe ce qu'était devenu Richard, lorsqu'un gentilhomme d'Arras, nommé Blondel, « jura en lui-même, dit une chronique, qu'il querrait son seigneur en toute terre tant qu'il l'averait trouvé. » Il advint par aventure que ledit Blondel se trouva en Autriche dans une belle vallée, en un lieu appelé Duresten, sur la rive gauche du Danube, à quelques milles de Vienne. Arrivé devant un vieux château où gémissait, disait-on, un illustre captif, le ménestrel entendit chanter ce premier couplet d'une chanson qu'il avait faite autrefois avec Richard :

« Aucune dame ne peut dompter mon cœur, si elle garde ses faveurs pour tous, sans se fixer à un seul. J'aime mieux être haï tout seul que d'être aimé avec d'autres. »

Blondel entonna à son tour le second : « Personne, charmante dame, ne peut vous voir sans aimer ; mais votre cœur froid ne satisfait aucune passion : c'est pourquoi je supporte mon mal, puisque tous souffrent comme moi. »

Les deux poètes s'étaient reconnus, et le fidèle trouvère revint en Angleterre annoncer qu'il avait découvert son seigneur. Henri VI finit par mettre en liberté le héros de la croisade (4 février 1194), au prix de 12 500 000 fr.

*Guerre entre Richard et Philippe-Auguste (1194-1199 ; mort de Richard (1199).* — On conçoit facilement de quels ressentiments devait être animé, à sa sortie de prison, le bouillant Richard. Son frère, Jean Sans-terre, qui avait profité de ses malheurs pour s'arroger le pouvoir, songea à l'apaiser en massacrant un grand nombre de chevaliers français, invités par lui-même à une fête. Quant à la lutte entre

les deux rois, elle ne présenta de remarquable qu'un redoublement de férocité : plus d'une fois les deux partis arrachèrent les yeux à leurs prisonniers. En 1198, Richard, averti par ses espions, s'était précipité à l'improviste sur Philippe, qui, ne pouvant soutenir ce choc terrible, chercha à gagner le château de Gisors. Comme les fuyards traversaient l'Epte, le pont se rompit, et le roi des Français tomba dans la rivière, où, tout couvert de vase, il courut grand danger de mort. Il eût, pour le moins, été pris, si quelques-uns de ses chevaliers ne se fussent fait tuer pour retarder la marche des Anglais. Le 13 janvier 1199, les deux princes, sommés par Innocent III de mettre fin à leurs différends, signèrent une trêve de cinq ans.

Au mois de mars Richard reprenait les armes pour contraindre Vidomar, vicomte de Limoges, à lui céder la totalité d'un trésor qu'il venait de trouver et dont il ne voulait lui abandonner qu'une partie. Comme il assiégeait un des châteaux du vicomte, celui de Chaluz, et en faisait à cheval le tour, un archer, Bertrand de Gourdon, lui perça l'épaule d'une flèche ; le roi, aussitôt, commanda l'assaut, prit la place et pendit toute la garnison. Il ne fit grâce qu'à Gourdon ; mais Marchadée, chef des Routiers de Richard, au lieu d'exécuter les ordres du roi, le retint captif et peu après l'écorcha tout vif. Richard succomba à sa blessure.

---

## CHAPITRE XI.

### JEAN SANS TERRE (1199-1216).

*Jean sans Terre et son neveu Arthur se disputent le trône* (1199-1203). — Des cinq fils de Henri II, quatre étaient morts ; un seul, Geoffroy, avait laissé un fils Arthur, qui, âgé de douze ans, par droit de représentation, devait succéder à son oncle Richard. Mais Jean soutint qu'avant d'expirer ce dernier l'avait nommé son héritier.

Si le frère de Richard fut reconnu, sans débat, roi d'An-

gleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Poitou, la Bretagne se déclarèrent pour Arthur. Empressé de profiter de l'insurrection, Philippe II ceignit l'épée de chevalier au jeune prince, traversa la Normandie, brûla Évreux, et plaça des garnisons dans les forteresses de l'Anjou, du Maine et de la Touraine. Puis, comme son dévouement était subordonné à ses intérêts, le 23 mai 1200 il traita avec Jean. Celui-ci achetait l'avantage d'être reconnu pour roi par le suzerain de la Normandie, en lui payant vingt mille marcs et en transférant le comté d'Évreux à Louis, fils de Philippe, comme dot de sa nièce Blanche de Castille, que l'on maria immédiatement au prince français.

A la même époque, le roi d'Angleterre venait de faire prononcer son divorce avec Jeanne de Glocester, lorsqu'il vit par hasard Isabelle, fille d'Aymar, comte d'Angoulême, qui avait été promise publiquement à Hugues le Brun, comte de la Marche, puis secrètement épousée par lui. Il l'enleva à son mari, en faveur de qui se conjurèrent les barons du Poitou et ceux d'une partie du Limousin. Dès que le roi de France les sut trop compromis pour pouvoir reculer, il fit proclamer Arthur (1202) comte des Bretons, des Angevins, des Poitevins. Le petit-fils d'Éléonore prit, entre autres cités, celle de Mirebeau, où se trouvait son aïeule, mais la vieille princesse se retira dans le château, pendant qu'Arthur et les Poitevins occupaient la ville. Ils y furent surpris par Jean qui, accouru à la défense de sa mère, s'empara en même temps de son neveu. Arthur était encore, 1203, captif dans le château de Rouen. Le 3 avril, à minuit, il fut réveillé en sursaut pour accompagner son oncle et un écuyer de son oncle, par qui il fut poignardé et jeté dans la Seine. Le roi d'Angleterre fit répandre le bruit que son neveu s'était noyé en voulant s'évader par une fenêtre de la tour de Rouen.

*Perte de la Touraine, du Maine et de l'Anjou (1203); de la Normandie (1204) et du Poitou (1205).* — Accusé par les évêques et la noblesse de Bretagne, Jean, qui était lui-même deux fois pair de France, et comme duc de Normandie et

comme duc d'Aquitaine, fut sommé par Philippe, son suzerain, de comparaître devant ses pairs. N'ayant point comparu, il fut condamné à perdre toutes les terres qu'il tenait par hommage de la couronne. Loin de songer à se concilier ses barons anglais, et de venir, à leur tête, secourir les provinces envahies par les Français, Jean leur assignait rendez-vous dans un port du midi de l'Angleterre, où il n'avait garde de se trouver, puis, prétendant qu'ils n'avaient pas répondu assez promptement à son appel, leur infligeait de fortes amendes et dépensait cet argent en fêtes somptueuses. Il dînait tous les jours splendidement avec sa belle reine, et prolongeait le sommeil du matin jusqu'à l'heure du repas. Quand on lui apprenait la perte de nouveaux châteaux, de nouvelles villes : « Laissez faire, répondait-il ; je reprendrai en un jour tout ce que Philippe m'a enlevé. » Privées de tout espoir de secours, les provinces de Normandie, de Touraine, d'Anjou, du Maine et du Poitou tombèrent aux mains du roi de France, dont elles doublaient le domaine. Ces revers ne troublèrent pas un seul instant l'indolent monarque, qu'on avait appelé dès son enfance Jean sans Terre, parce que seul des fils de Henri II, il n'avait pas d'apanage, et qui allait mériter son surnom à la fin ainsi qu'au commencement de sa carrière.

*Démêlés de Jean sans Terre avec Innocent III (1207-1213).*

— Qui nommera les archevêques, les évêques, les abbés, ces dignitaires placés si haut dans la hiérarchie religieuse et politique ? Telle est la grande question que ne cessa de se poser le moyen âge. Aussi la retrouve-t-on dans l'histoire de l'Angleterre comme dans celle de tous les autres pays, et Jean sans Terre, déjà aux prises avec Philippe-Auguste, compliqua ses embarras par un grave démêlé avec Innocent III.

Au commencement de 1208, par ordre de ce dernier, les évêques de Londres, d'Ély, de Worcester se présentèrent devant le roi, et lui déclarèrent que, s'il ne rétablissait dans leurs biens et honneurs les moines de Canterbury, s'il ne reconnaissait Étienne Langton pour primat, son royaume allait être soumis à l'interdit. Il jura par les dents de Dieu

que, si eux ou d'autres avaient l'audace de mettre ces terres en interdit, il renverrait au pontife tous les prélats, prêtres ou clercs de l'Angleterre; qu'il ferait arracher les yeux et couper le nez à tous les Romains, quels qu'ils fussent, qui se trouveraient dans ses États, afin qu'à ces marques d'ignominie on les distinguât entre toutes les nations; et qu'eux-mêmes ils eussent à sortir au plus vite de sa présence, s'ils voulaient éviter quelque scandaleux châtement corporel. Les trois évêques, voyant le roi inébranlable, lancèrent l'interdit sur toute l'Angleterre. L'administration des sacrements fut suspendue, excepté le viatique pour les moribonds, le baptême pour les enfants. Les morts ne pouvant être déposés en terre sainte, étaient jetés, comme les plus vils animaux, dans le premier fossé venu.

La vie privée de Jean ne valait pas mieux que sa vie publique. Il avait alors plus de cinquante ans, était petit, gros, avec un visage bourgeonné, un regard cynique, qui ôtaient tout air de vénération à ses cheveux déjà blancs. Isabelle imitait ses dérèglements, et plus d'une fois elle vit, par ordre de Jean, ses amants pendus au ciel de son lit. Non content de s'être uni aux Albigeois maudits par l'Eglise, il prend tout à coup la résolution, pour obtenir des secours de l'Emir Al-Moumenim, souverain du Maroc et conquérant d'une partie de l'Espagne, de se faire musulman, et envoie à ce singulier allié une inutile ambassade; puis, passant non moins rapidement à un autre extrême, il annonce à Pandolphe, légat du pape, qu'il est prêt à exécuter tout ce qu'exige le père des fidèles. Bien plus, ce furieux qui menaçait de jeter à la mer tout le clergé d'Angleterre, consent à ne plus tenir sa couronne que de la volonté d'Innocent III, et à devenir son tributaire.

S'agenouillant devant le légat Pandolphe, 1213 : « Moi Jean, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et seigneur d'Irlande, à partir de ce jour et dorénavant, je serai fidèle à Dieu, au bienheureux Pierre, à l'Eglise romaine, à mon seigneur pape, le seigneur Innocent, et à ses successeurs catholiquement élus. » La couronne fut alors déposée entre les mains du légat, devant qui on plaça, à terre, l'argent du tribut. Pan-

dolphe, avant d'expédier à Rome ces trésors de Satan, les foula aux pieds ; quant à la couronne, il la rendit au bout de cinq jours.

*Grande charte* (1215). — Que la majesté royale ait été dégradée par Jean, même aux yeux de ses dévots contemporains, c'est ce qu'on ne saurait nier, et la déconfiture de ses alliés au pont de Bouvines, n'était pas faite pour le relever. En effet, l'année suivante (1214), le roi d'Angleterre était parvenu à organiser une ligue formidable contre le monarque, exécutéur empressé des premières sentences d'Innocent III ; mais tandis que le mauvais vouloir de ses barons, et la présence d'une armée française, sous le prince Louis, rendaient inutile son débarquement dans l'ouest de la France, vers le nord, l'empereur Othon IV, son neveu Ferrand, comte de Flandre, Regnauld, comte de Boulogne, étaient vaincus ou pris (27 août), au pont de Bouvines, près Lille, par Philippe en personne.

Vers la fin de cette même année, « les comtes et barons d'Angleterre se réunirent à Saint-Edmond, sous prétexte d'y prier, mais en réalité pour y délibérer. Après de secrètes conférences, ils produisirent la charte du roi Henri I<sup>er</sup>, qui contenait quelques libertés et lois du roi Édouard, octroyées par lui à la sainte Église et au baronnage d'Angleterre ; sans compter plusieurs autres libertés que ledit roi Henri y avait lui-même ajoutées. Alors, les barons jurèrent sur le maître-autel, que si le roi se refusait à octroyer les mêmes lois et libertés, ils lui feraient la guerre. » Se proclamant *armée de Dieu et de sa sainte Église*, ils entrèrent dans Londres, aux applaudissements des bourgeois, le 24 mai 1215, et, le vendredi 19 juin, le roi privé de sa capitale, signait dans la prairie de Runnymede (sur la rive droite de la Tamise, à huit kilomètres de Windsor), l'acte demeuré à jamais célèbre sous le nom de *grande charte*. Il proclamait : 1° qu'aucun nouvel impôt n'est obligatoire, s'il n'a été voté par le grand conseil de la nation ; 2° que nul ne peut être inquiété dans ses biens ou sa personne, si ce n'est suivant les formes légales et d'après le verdict de ses pairs (*habeas corpus* et jury) ; 3° que les

sujets ont le droit incontestable de résister par la force à un monarque violateur des lois.

*Jean viole la grande charte (1215); sa mort (1216).* — Jean avait à peine signé, qu'il entra dans un de ces accès de fureur ordinaires aux rois normands et angevins. « Pourquoi, s'écria-t-il, m'a-t-on nourri avec le lait des mamelles? Pourquoi m'a-t-on laissé croître pour mon malheur? On aurait dû m'égorger plutôt que de me présenter des aliments! » Puis il grinçait des dents, roulait des yeux hagards, saisissait, comme un homme en délire, des bâtons et des morceaux de bois qu'il rongeaient et qu'il brisait. Des agents, munis de cet or qu'il avait arraché par toute sorte d'extorsions, se rendirent en Flandre, en Picardie, en Poitou, en Guienne, pour y lever des mercenaires à qui on promettait un second partage de l'Angleterre. Le pape lui-même, chose triste à dire, prit parti pour le parjure; il le dégagea de ses serments, excommunia les barons et suspendit le primat Langton, principal auteur de la grande charte. Toutefois, si l'influence pontificale était immense, Innocent III s'abusait en croyant pouvoir triompher de la force que donne aux hommes le sentiment du bon droit. Les barons offrirent la couronne au fils de Philippe-Auguste, à Louis, neveu de Jean, par sa femme Blanche de Castille, qui débarqua en Angleterre, 30 mai 1216. La lutte devint alors plus vive; mais Jean, qu'Alexandre II, roi d'Écosse, attaquait également du côté du nord, n'en vit pas la fin. Le 14 octobre, comme il longeait le Wash, un grand nombre de fourgons portant son trésor furent engloutis par le flux. Le chagrin d'une telle perte, joint aux fatigues d'un corps épuisé par les débauches, lui occasionnèrent une fièvre aiguë qu'il augmenta « par sa funeste gourmandise, en mangeant avec excès des pêches et en buvant sans mesure de la cervoise nouvelle. » Il succomba (10 octobre), laissant l'Angleterre privée de toutes dépendances continentales, excepté de la Guienne, mais dotée, bien malgré lui, il est vrai, de la grande charte.

---

## CHAPITRE XII.

## HENRI III (1216-1272).

*Régence du comte de Pembroke (1216-1219), de Hubert de Burgh (1219-1232).* — Quand la noblesse anglaise dut opter pour un prince indigène, enfant de dix ans fort innocent des crimes de son père, ou pour un étranger, le sentiment national reprit le dessus. Beaucoup de barons changèrent de parti, surtout lorsqu'ils virent, investi de la régence, sous le titre de *rector regis et regni*, l'un des auteurs de la grande charte, le sage Guillaume, comte de Pembroke, grand maréchal du royaume. Il descendait de ce Richard Strongbow, comte d'Eu, qui, dans les premières années du douzième siècle, conquit sur les Gallois le comté de Pembroke, et dont le petit-fils, appelé Richard comme son grand-père, se créa, à la pointe de sa lance, de vastes possessions dans le sud de l'Irlande. La charge de grand maréchal était héréditaire dans cette illustre famille, dont les chefs portaient tous, en outre, le nom de Maréchal.

Le prince français, au contraire, n'osait quitter Londres de peur qu'il ne se soulevât, quand ses adversaires remportèrent à Lincoln un avantage décisif. Le comte du Perche, chef de son armée, était maître de cette ville, mais n'avait pu s'emparer du château, défendu par la courageuse Nicolette de Canville. Le 29 mai 1217, les partisans de Henri III, conduits par Pembroke et le belliqueux évêque de Winchester, Pierre des Roches, pénétrèrent dans la ville, tandis que les défenseurs du château faisaient une sortie. « Bientôt les gens du roi Henri ayant percé à coups de trait les chevaux sur lesquels les barons étaient montés, et les ayant égorgés comme des pourceaux, les forces des barons diminuèrent sensiblement : car, dès que les chevaux tombaient morts à terre, les cavaliers qu'ils entraînaient avec eux étaient faits prisonniers, n'ayant personne pour les dégager. On sollicita le comte du

Perche de se rendre pour avoir la vie sauve ; mais il se mit à jurer avec d'horribles serments qu'il ne se rendrait jamais aux Anglais qui avaient trahi leur propre roi. En entendant ces mots, un soldat de l'armée royale lui porta, à travers la visière du casque, un coup qui lui perça la tête et fit sortir la cervelle, genre de mort bien mérité puisqu'il avait blasphémé si souvent par sa cervelle. Les Français alors se mirent à fuir ; mais ce ne fut pas sans de grands malheurs pour eux.... tout leur bagage fut pris, et la ville fut pillée jusqu'à la dernière pièce de monnaie, sans qu'on respectât aucune des églises. Ce combat fut appelé, en dérision de Louis et de ses barons, la Foire de Lincoln ; on fit en effet grand butin, et c'était marché ce jour-là. »

La mort du comte de Pembroke fit passer la régence au courageux justicier Hubert de Burgh, tandis que Pierre des Roches eut la garde de la personne royale, mais une déplorable rivalité ne tarda pas à éclater entre eux. Le Poitevin des Roches était le patron de tous les étrangers venus du continent ; de Burgh soutenait les droits des Anglo-Normands.

*Conspiration contre les clercs romains (1231-1232).* — « A cette époque, de grands troubles s'élevèrent en Angleterre ; ce fut une audacieuse conjuration, à laquelle donna lieu l'insolence des clercs romains, qui amena tant les nobles que les vilains du royaume à commettre de téméraires violences. Voici les lettres qui coururent en cette occasion : « A tel évê-  
« que ou à tel chapitre, tous ceux qui aiment mieux mourir  
« que d'être opprimés par les Romains, salut. Nous ne dou-  
« tons pas que votre discrétion sache comment les Romains  
« et leurs légats se sont conduits jusqu'ici envers vous et en-  
« vers les autres ecclésiastiques d'Angleterre, en conférant à  
« leurs gens, comme il leur plaît, les bénéfices du royaume,  
« au grand préjudice et dommage de vous et des autres pré-  
« lats anglais.... Nous avons donc préféré d'un commun ac-  
« cord leur résister, et nous vous recommandons, en consé-  
« quence, de n'interposer aucunement vos bons offices à  
« l'égard de ceux qui se mêlent des affaires des Romains et  
« de la perception de leurs revenus, tandis que nous cherche-

« rons à délivrer l'Église, le roi et le royaume d'un joug si  
 « pesant. Et sachez pour certain que si vous êtes trouvés (ce  
 « dont Dieu vous garde) en contravention au présent ordre,  
 « ce qui vous appartient sera livré aux flammes, et vous en-  
 « courrez indubitablement dans vos biens le châtement que  
 « les Romains encourront dans leurs personnes » (Math.  
 Paris).

*Administration de Pierre des Roches (1232-1234); influence des Poitevins.* — Docile aux avis de son ministre, le roi dépouilla de leurs offices tous les indigènes, officiers de sa cour, et en investit à leur place des compatriotes de Pierre des Roches. C'est un rôle glorieux mais plein de périls que celui de défenseur des libertés publiques. Richard Maréchal, qui avait pris fait et cause pour les Anglo-Normands, dut passer en Irlande où Pierre des Roches avait gagné à la cause du roi la plupart des barons, en leur promettant les riches dépouilles de la maison de Pembroke. Abandonné, au milieu d'une rencontre décisive, de la plupart de ses hommes, l'héroïque fils du vainqueur de Lincoln continua de combattre, n'ayant plus autour de lui qu'une quinzaine de chevaliers. « Alors ses ennemis firent avancer toute une foule accourue avec des lances, des fourches de fer, des couperets, des haches à deux tranchants, et lui ordonnèrent d'abattre le cheval de Richard. Ces gens criblèrent de blessures l'animal et lui coupèrent les pieds à coups de hache. Ce noble coursier tomba, entraînant le grand maréchal. Tous se ruèrent à la fois pour le frapper. Un d'eux souleva la cuirasse, et, frappant le maréchal par derrière, lui enfonça un couteau dans les reins, jusqu'à la poitrine. »

*Henri III épouse Éléonore de Provence (1236); influence des Provençaux; atteintes à la liberté des élections canoniques; persécutions contre les juifs.* — A peine le fils de Jean sans Terre eut-il épousé (14 janvier 1236) Éléonore, seconde fille du comte de Provence, dont les trois sœurs furent unies à saint Louis, à Richard de Cornouailles, frère de Henri III, à Charles d'Anjou, frère de saint Louis, que les compatriotes

de cette reine de douze ans accoururent, et héritèrent du crédit comme de l'impopularité des Poitevins. « L'an 1241, les moines de Canterbury élurent pour pasteur de leurs âmes, après avoir invoqué la grâce de l'Esprit saint et du roi, Boniface, élu évêque de Bellay, homme de haute stature et de bonne mine, et qui était l'oncle de dame Aliénor, l'illustre reine d'Angleterre, mais dont les moines susdits ignoraient la science, les mœurs et même l'âge, et qui d'ailleurs, à ce qu'on disait, était insuffisant pour occuper une si haute dignité. » Un étranger devint ainsi le chef de l'Église d'Angleterre, par la volonté du roi que l'on avait décidé à rejeter tout élu autre que son oncle.

Si le clergé essayait vainement de se défendre contre la rapacité du roi, de sa famille, des Provençaux, des Poitevins, des Romains, quelles garanties pouvaient espérer les juifs, la population la plus industrielle et la plus riche du royaume?

L'an 1235, dit Mathieu Pâris, sept juifs, amenés en présence de Henri III, avouent avoir dérobé un enfant à Norwich, l'avoir gardé un an et l'avoir circoncis pour le mettre en croix le jour de Pâques; l'an 1239, après avoir été mis à la torture, les *misérables* juifs, accusés d'un meurtre secret, payent au roi le tiers de tout leur argent, afin d'avoir la vie et la paix pour un temps; l'an 1240, quatre juifs de Norwich sont d'abord traînés par la ville, attachés à la queue de quatre chevaux, puis pendus, toujours pour avoir caché et circoncis un enfant chrétien destiné à être crucifié; l'an 1241, des juifs sont, les uns emprisonnés, les autres mis à mort comme accusés d'avoir expédié aux Tartares envahisseurs de la Russie et de la Hongrie, des tonneaux contenant épées, poignards, cuirasses; l'an 1244, on trouve dans le cimetière de Saint-Benoît, à Londres, le corps d'un petit enfant du sexe masculin, qui gisait sans être inhumé. « Sur les jambes, sur les bras et au-dessous des mamelles, des caractères hébraïques étaient régulièrement tracés. On crut généralement, et non sans motif, que les juifs avaient crucifié cet enfant en haine et en dérision de Jésus-Christ (ce qui était arrivé fréquemment), ou lui avaient fait subir diverses tortures avant de le mettre

en croix; que l'enfant avait probablement succombé à ses souffrances et qu'ils l'avaient jeté là comme n'étant plus bon pour être crucifié. »

*Affaires étrangères.* — La politique extérieure de Henri III ne fut pas plus honorable que son administration intérieure. Entraîné par sa mère Isabelle à prendre part à la révolte du comte de la Marche, son beau-père, contre leur suzerain Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis, il se fit battre par le roi de France, d'abord au pont de Taillebourg, puis sous les murs de Saintes (1242); montra dans ces deux rencontres beaucoup de pusillanimité, et fut trop heureux d'obtenir une trêve de la modération de son vainqueur. En 1259, ce dernier, par scrupule de conscience, restituait au roi d'Angleterre le Périgord, le Limousin, l'Agénois, une partie de la Saintonge. En retour, Henri III renonça à tout droit sur la Normandie, la Touraine, l'Anjou, le Maine, le Poitou, et promit de faire hommage comme duc d'Aquitaine et pair de France.

L'empereur Frédéric II avait épousé (1235) Isabelle, sœur de Henri III. Celui-ci s'était bien gardé de secourir l'excommunié et de prendre parti pour les Gibelins contre les Gueffes. Aussi quand Innocent IV eut prononcé la déchéance des Hohenstaufen, il investit de la couronne de Naples (1254) Edmond, second fils de Henri III, âgé de dix ans. Dans l'effusion de sa reconnaissance, le père poussa la folie jusqu'à se porter caution de toutes les dépenses qu'entraînerait pour la cour de Rome la conquête de Naples. L'armée d'Innocent IV fut dispersée par Manfred, fils naturel de Frédéric II, et le monarque anglais, après avoir imposé à son peuple les sacrifices les plus inutiles, dut renoncer à une investiture ruineuse qui profita mieux à Charles d'Anjou<sup>1</sup>.

L'Italie ne fut pas l'unique gouffre où allaient s'engloutir les trésors de l'Angleterre; l'Allemagne en eut sa part. En 1257 parurent à Londres plusieurs seigneurs allemands, chargés d'annoncer qu'ils avaient élu régulièrement le comte Richard de Cornouailles, roi des Romains.

<sup>1</sup> Voyez dans notre collection, l'*Histoire d'Italie* de M. Zeller.

Quand ce frère de Henri III arrivait d'Angleterre sur les bords du Rhin, bien pourvu d'argent, les ennemis de la maison de Souabe lui obéissaient tant qu'il avait quelque chose à distribuer; le coffre une fois vide, on lui tournait le dos.

*Mauvaise foi de Henri III; Simon de Montfort; statuts d'Oxford* (1258). — Après avoir, sous la tutelle de Pembroke, confirmé deux fois (1216, 1217) la grande charte, Henri en jura une troisième fois l'observation, le 11 février 1225. Néanmoins, en 1227, il la révoqua formellement: « car nous l'avions accordée, dit-il, dans un temps où nous n'avions la libre disposition, ni de notre corps, ni de notre sceau. » Mais chaque violation amenait une confirmation nouvelle, et à chaque confirmation on essayait d'inventer quelque nouvelle sanction. Le 3 mai 1253, on apporta au milieu des prélats et barons réunis à Westminster « la charte du roi Jean, que le roi Henri octroya de nouveau de sa pure volonté; et il fit donner lecture des libertés susdites. Toutefois dès que l'assemblée fut levée, le roi s'abandonna aux plus mauvais conseils: on lui disait qu'il ne serait plus roi ni même seigneur en Angleterre, s'il observait ses promesses. Puis ces émissaires de Satan ajoutaient: « Pour cent ou deux cents livres, « vous serez absous par le pape qui, en vertu de la plénitude « de son pouvoir, peut lier ou délier tout ce qu'il veut » (Mathieu Pâris).

Par un jeu bizarre de la fortune, c'était un étranger, un Français, que la noblesse anglo-normande allait mettre à sa tête, pour punir le roi de ses folles condescendances envers ces hommes venus de la terre de France, des Poitevins, des Provençaux. Remarquons aussi que des deux membres les plus illustres de la famille de Montfort, l'un, l'exterminateur des Albigeois, se montra animé du fanatisme le plus sanguinaire qu'aient jamais déployé les hommes du moyen âge, tandis que son fils posa en Angleterre les bases de ce système représentatif destiné à mettre un terme à toutes les tyrannies politiques ou religieuses: le père fut en France le docile et persévérant exécuteur des ordres du saint-siège, dont son

héritier combattit en Angleterre les empiétements avec non moins d'opiniâtreté.

Le grand conseil national se réunit à Oxford le 11 juin 1258. Cette assemblée, la première à laquelle ait été donné officiellement le nom de parlement (les royalistes l'appelaient *mad-parliament* ou *parlement enragé*), avait à statuer sur une foule de griefs, et en même temps à déterminer la part d'influence qu'obtiendrait désormais la nation dans la nouvelle constitution de l'État. Le roi, intimidé, consentit à ce que vingt-quatre seigneurs, dont douze seulement désignés par lui, rédigeassent les articles demeurés célèbres sous le nom de statuts ou provisions d'Oxford. Ils portaient en substance : 1° que le roi confirmerait la grande charte déjà tant de fois violée ; 2° que le grand chancelier, le grand trésorier, les juges et autres officiers publics seraient choisis, tous les ans, par les vingt-quatre ; 3° que la garde des châteaux et de toutes les places fortes serait remise à la discrétion des vingt-quatre, qui en chargeraient des personnes de confiance et affectionnées à l'État ; 4° que ce serait un crime capital, pour quelque personne que ce fût et de quelque rang qu'elle pût être, que de s'opposer directement ou indirectement à ce qui serait ordonné par les vingt-quatre ; 5° que le parlement s'assemblerait au moins une fois tous les trois ans, afin de faire les statuts qui seraient jugés nécessaires pour le bien du royaume.

*Arbitrage de saint Louis (1263-64).* — « L'an de grâce 1263, lisons-nous dans le moine Rishanger, les pontifes d'Angleterre et les prélats de France travaillèrent à rétablir la paix entre le roi et les barons. On convint qu'ils se soumettraient à l'arbitrage du roi de France... Une foule innombrable s'étant rassemblée à Amiens, le 23 janvier 1264, le roi Louis rendit solennellement sa sentence en faveur du roi d'Angleterre contre les barons. Les statuts, provisions, ordonnances et obligations d'Oxford furent annulés : toutefois le roi de France, par cette sentence, n'entendait déroger complètement en rien à l'antique charte concédée à l'universalité du royaume par le roi Jean. Aussi cette exception confirma le comte de

Leicester et les autres, qui savaient interpréter habilement les choses, dans le ferme propos de maintenir les statuts d'Oxford, qui avaient cette même charte pour fondement. »

*Victoire des barons à Lewes (1264).* — « Le roi, averti de l'arrivée des barons, se mit en marche avec les siens, divisés en trois corps et bannières déployées : on portait en tête l'enseigne royale qu'on avait nommée le *dragon*, et qui semblait annoncer la mort. Édouard, le fils aîné du roi, qui commandait le premier corps, se précipita sur les ennemis avec tant d'impétuosité qu'il les força à reculer. Beaucoup d'entre eux se noyèrent (dans l'Ouse), et ceux de Londres furent en un moment mis en fuite. Édouard, ayant soif de leur sang, à cause de l'outrage qu'ils avaient fait éprouver peu de temps auparavant à la reine sa mère, les poursuivit l'espace de quatre milles, et en fit un horrible carnage ; mais par son absence il affaiblit grandement les forces du roi. Alors le comte Simon et Gilbert de Clare, profitant de la dispersion des susdites forces, frappent de toutes parts, renversant ceux qui s'opposent à leur passage, et s'élançant pour prendre le roi vivant. Jean de Warenne, Guillaume de Valence, Guy de Lusignan, tous frères utérins du roi, et trois cents chevaliers tournèrent dos, en considérant l'intrépidité furieuse des barons. Le roi d'Allemagne Richard, Robert de Brus et Jean Cumin, qui avait amené une troupe d'Écossais, le prince Édouard, furent faits prisonniers. Le roi Henri lui-même, ayant eu son destrier tué sous lui, se rendit au comte Simon de Montfort. On dit que de chaque côté il périt jusqu'à cinq mille hommes. »

*Gouvernement de Montfort et représentation des comtés dans le parlement.* — Immédiatement après la bataille de Lewes, les barons avaient fait nommer par le roi, dans chaque comté, des *conservateurs*, qui eurent pour mission de veiller au maintien des privilèges de la nation. Le parlement qui s'assembla en juin 1265, et qui se composa des barons, mais aussi des représentants de la gentilhommerie des campagnes, et de la bourgeoisie des villes ou bourgs jouissant d'une charte

communale, adopta le plan de gouvernement qui lui fut proposé par Montfort. Le parlement devait désigner trois commissaires, qui choisiraient, à leur tour, neuf seigneurs auxquels l'administration des affaires et la nomination de tous les officiers publics seraient confiées. Le roi, avec le consentement des commissaires, pourrait changer tout ou une partie de ce conseil, même tous à la fois. Si les trois commissaires n'étaient pas d'accord sur le changement ou le choix des conseillers, la pluralité des voix l'emportait. Les décisions des neuf conseillers devaient être exécutées, pourvu qu'elles fussent approuvées de six d'entre eux, autrement on en référait aux trois grands commissaires, etc. Ce règlement devait subsister jusqu'à ce que, d'un consentement unanime, le parlement jugeât nécessaire de le modifier.

*Mort de Simon de Montfort à Evesham (1265).* — « Vers cette époque-là, Édouard, fils du roi, détenu au château d'Hereford, avait obtenu de ses gardiens la permission de se promener hors de la ville dans une prairie, et d'y faire des courses à cheval. Un jour, après avoir essayé plusieurs chevaux, et les avoir lassés à la course, il trouva enfin, sous sa main, un destrier d'élite qu'il monta, et le pressant à coups d'éperon, dit adieu à ses gardiens. » Accueilli par les barons restés fidèles à Henri III, le prince évadé ne tarda pas à se voir suivi d'une armée redoutable; le 4 août, il rencontra le comte, près d'Évesham. Édouard prit position sur une colline, dans la direction de Kenilworth. Leicester, ayant examiné leur nombre et leur disposition, s'écria : « Par le bras de saint Jacques, ces gens-là viennent en belle ordonnance, et ils ont appris cela, non pas d'eux-mêmes, mais de moi. Aussi recommandons nos âmes à Dieu, car pour nos corps, ils sont à eux. » Il voulut d'abord se faire jour jusqu'à Édouard; repoussé, il ordonna à ses troupes de se former en cercle. Pendant quelque temps, le courage du désespoir lutta contre la supériorité du nombre. Le vieux roi, qui avait été forcé par celui dont il était le captif, de paraître dans ses rangs, fut blessé à l'épaule; il tomba de cheval, et probablement il eût été tué, s'il n'eût crié à son antagoniste : « Arrête, compagnon, je suis

Henri de Winchester! » Le prince reconnut la voix de son père, vola à son secours, et le conduisit en lieu sûr. Tandis qu'il remplissait ce pieux devoir, Leicester, déjà démonté, demanda « si l'on faisait quartier. » Une voix répondit : « Point de quartier pour les traîtres! » Son fils aîné, qui ne voulut pas le quitter, tomba mort à ses pieds, et son corps fut bientôt couvert de celui de son père. Ses ennemis lui coupèrent la tête, les pieds et les mains. »

*Croisade du prince Édouard (1270-1272).* — Ne trouvant plus dans l'Angleterre pacifiée l'occasion d'exercer sa valeur, il se croisa, et alla rejoindre saint Louis devant Tunis. Ce monarque mort, il fit voile au printemps suivant (1271) pour Saint-Jean-d'Acre. Aidé des Templiers et des Hospitaliers, il prit Nazareth, où tous les musulmans furent égorgés, puis il entra en négociation avec l'émir de Joppé, qui lui promettait de se convertir. Leur intermédiaire secret était un des disciples du Vieux de la Montagne; un jour qu'Édouard reposait seul dans sa chambre, le perfide *hassichin* ou *assassin*, y pénétra, et le frappa de trois coups de poignard. Le prince, doué d'une force extraordinaire, parvint à renverser le meurtrier et à lui plonger son arme dans le sein. On redoutait qu'elle ne fût empoisonnée. Quelques-uns rapportent que la femme d'Édouard, Éléonore, princesse de Castille, eut le courage de sucer les plaies de son époux pour en extraire le poison; d'autres disent que le grand maître du Temple lui envoya sur-le-champ un remède dont l'efficacité était reconnue en Orient.

---

## CHAPITRE XIII.

### L'ÉCOSSE JUSQUE VERS LA FIN DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

*Temps primitifs; Macbeth (1040-1057).* — Au neuvième siècle s'éteint avec Hung la race mâle des rois pictes. Le petit-fils de sa sœur, Kennet II, roi des Scots (834-854),

triomphe de son compétiteur auprès de Scone, et réunit les deux royaumes en un seul. Ce Kennet peut donc être considéré comme le premier roi d'Écosse. On voit, de 875 à 892, *Grig Macdunvenald* (Grégoire le Grand) étendre ses domaines vers le sud et prendre le Galloway ainsi que Berwick. Malheureusement ces conquêtes devaient être pour l'Écosse un germe de querelles avec l'Angleterre, querelles qui, jusqu'au dix-huitième siècle, firent couler des torrents de sang. Ses rois eurent désormais sous leur loi deux populations bien distinctes : les montagnards de la Calédonie proprement dite, les hommes des hautes terres, *highlanders*, parlant la langue erse, toute celtique, habitués à la vie de chasseur et de brigand, d'humeur querelleuse et sanguinaire ; les habitants des plaines, les hommes des basses terres, *lowlanders*, parlant un dialecte dérivé de l'allemand, adonnés au labourage, d'humeur plus douce et pacifique.

Pendant tout le cours du dixième siècle, l'histoire d'Écosse offre encore beaucoup d'incertitude ; cependant on connaît une victoire de Kennet III, roi depuis 970, sur les Danois qui avaient fait une descente à l'embouchure du Tay. A sa mort, il y eut huit années de guerres civiles dont le résultat fut de changer la loi de succession. La royauté était élective, bien que le roi fût toujours choisi dans la même famille. Elle devint héréditaire de père en fils. Malcolm II repoussa plusieurs fois les Northmans et acquit en 1020 le Lothian, le comté de Berwick et la partie inférieure du Teviotdale. Il eut pour successeur, en 1038, Duncan, la victime de ce Macbeth dont Shakspeare a popularisé, dans le drame le plus saisissant, l'ambition et les crimes.

*Les successeurs de Macbeth ; Alexandre III (1249-1286) et la vierge de Norvège (1286-1291).* — Malcolm III, à la mort de Macbeth tué dans un combat (1057) contre Macduff, thane resté fidèle à la famille royale, remonta sur le trône de Duncan, son père. Il donna aux thanes d'Écosse le titre de comtes, *earls*, d'après la dénomination adoptée à la cour d'Angleterre, et offrit un asile, après la conquête de ce pays par les Northmans, à une foule de seigneurs saxons. L'Ateling Edgar fut

de ce nombre ; Malcolm épousa sa sœur Marguerite (1067), alliance qui attira sur lui les armes de Guillaume. Les guerres civiles qui éclatèrent bientôt entre les conquérants, amenèrent en outre la fuite de plusieurs seigneurs normands en Écosse. Malcolm, pour se les attacher, leur donna des terres et des offices. Cette invasion pacifique de l'Écosse par les hommes du sud eut pour effet de porter au delà de la Tweed les institutions féodales. Les antiques coutumes du pays ne se conservèrent intactes que dans les Highlands, et dans les Hébrides où le *lord des îles* resta le chef de cette vieille société dont le clan, et non le fief, était la base.

L'Écosse possédait le Cumberland et le Northumberland, depuis Malcolm I<sup>er</sup> qui les avait reçus d'Edmond l'Ancien, à charge d'assistance contre les Danois. Guillaume II prétendit que les rois d'Écosse s'étaient par là reconnus feudataires de la couronne d'Angleterre, et réclama cet hommage les armes à la main. De là des guerres qui durèrent cinq siècles. Malcolm mourut en 1098 ; Marguerite avait en vain essayé de lui apprendre à lire. On peut de ce fait conclure quelle était la barbarie du reste du pays.

Après Malcolm, les partisans des vieilles coutumes et ceux des idées nouvelles se firent une guerre acharnée. Sous Alexandre I<sup>er</sup> (1107), la prétention de l'archevêque d'York de soumettre l'archevêque écossais de Saint-André à sa juridiction spirituelle, fut victorieusement repoussée.

David I<sup>er</sup> (1124) soutint les droits de sa nièce Mathilde au trône d'Angleterre, mais fut battu à la bataille de l'Étendard, dont nous avons parlé. Il fit de si riches donations aux abbayes de Kelso, d'Holyrood, de Kinross que l'Église le canonisa.

Malcolm IV (1153) blessa profondément ses sujets en rendant hommage à Henri II pour le Lothian.

Sous son frère Guillaume (1165), s'établirent les premières relations suivies de l'Écosse avec la France, relations qui devaient être aussi longues qu'intimes ; ce prince n'en dut pas moins se reconnaître vassal de l'Angleterre.

Alexandre II (1214) essaya vainement de dompter ses farouches sujets du comté d'Argyle, du Galloway et des Hé-

brides; il épousa une princesse française de la maison de Coucy.

Alexandre III (1249) repoussa une grande invasion des Norvégiens et des Danois, ajouta à ses possessions les Hébrides, qui jusqu'alors relevaient de la Norvège, et sut se maintenir en bonne intelligence avec l'Angleterre, sans céder cependant aucun de ses droits. Il épousa Marguerite, fille de Henri III, roi d'Angleterre; aucun des enfants nés de ce mariage ne survécut à son père, qui, après la mort de la reine, eut pour seconde femme Yolande, fille de Robert IV, comte de Dreux. Un soir qu'Alexandre longeait la mer dans le comté de Fife, son cheval ayant fait un écart près d'un précipice, le prince tomba du haut du rocher appelé encore aujourd'hui *le Rocher du roi*, et fut tué sur place (1286).

Une de ses filles, qui avait épousé Éric, roi de Norvège, avait laissé un enfant nommé Marguerite; la couronne d'Écosse lui fut dévolue. *La vierge de Norvège* était à la cour de son père quand cette succession s'ouvrit pour elle. Édouard I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, crut le moment venu de réunir l'Écosse à ses états. Il proposa une union entre la princesse Marguerite et son fils aîné. Éric y consentit. Le pape donna les dispenses nécessaires. Que des enfants sortissent de cette union, et les deux peuples évitaient des siècles de guerres. Mais la vierge de Norvège ne put supporter les fatigues de la traversée. On dut la débarquer dans l'une des Orkneys, où elle expira le 7 octobre 1291.

## CHAPITRE XIV.

### ÉDOUARD I<sup>er</sup> AUX LONGUES JAMBES (1272-1307).

*Conquête du pays de Galles* (1283). — Llewellyn ou Leolyn, prince de Galles, dont l'aïeul s'était reconnu vassal et tributaire de Henri III, n'avait pas voulu, à la mort de ce dernier, rendre hommage à son fils absent. Il refusa également d'assister au couronnement d'Édouard. En 1276, des gens de

Bristol prirent un vaisseau sur lequel était la fiancée du prince de Galles. Le Gallois réclama sa femme et, n'obtenant pas satisfaction, se prépara à la lutte. Elle éclata au printemps suivant. Tandis que la flotte anglaise prenait Anglesey et menaçait les côtes de l'ouest, Édouard fit construire, dans la partie orientale du pays de Galles, les châteaux de Flint et de Rhuddlan destinés à lui en assurer l'entrée en tout temps, puis s'avança jusqu'au pied du Snowdon, ce refuge ordinaire des indigènes contre les invasions anglaises. Llewellyn, ainsi cerné, s'engagea à payer cinquante mille livres sterling pour les frais de la guerre, et une redevance annuelle de mille marcs pour Anglesey qu'Édouard lui céda en fief. Il promit encore de donner satisfaction à David, son frère, qui s'était retiré auprès du roi d'Angleterre, et il livra des otages pour sûreté de sa parole. La fierté du prince de Galles ainsi domptée (1278), Édouard le tint quitte des sommes qu'il devait payer, des otages qu'il devait fournir, lui rendit sa fiancée, et assista même aux noces; en outre il créa David comte de Denbigh, et lui fit épouser une riche héritière anglaise.

Le dimanche des Rameaux (22 mars 1182), ce même David, rompant pour jamais toute alliance avec les Anglais, donna le signal d'une insurrection générale. Il surprit, par une nuit orageuse, le château de Hawarden. Le justicier, Roger Clifford, qu'on trouva dans son lit, fut blessé et mené prisonnier au sommet du Snowdon; on passa au fil de l'épée ses chevaliers, ses écuyers et ses valets. Llewellyn rejoignit immédiatement son frère et assiégea ces monuments récents de la domination anglaise, les châteaux de Flint et de Rhuddlan. Tous les Gallois, sortant de leurs montagnes ou de leurs marais, se précipitèrent avec un redoublement de rage, sur les Marches anglaises, où ils répandirent la dévastation et la mort. Ces premiers succès, dus à l'impétuosité d'une attaque imprévue, complétèrent l'illusion de Llewellyn; mais un jour il fut à son tour surpris dans une grange, près de la Wye, par un Anglais, qui le tua sans le connaître; sa tête fut, par ordre d'Édouard, envoyée à Londres et exposée sur la Tour, avec une couronne d'argent ou de lierre.

Dès que la mort de Llewellyn fut connue, les autres chefs firent leur soumission (1283). David seul resta à l'écart. Il hésitait à se confier à l'homme qu'il avait si cruellement offensé, et durant six mois il erra de montagne en montagne, de forêt en forêt. Il finit par tomber entre les mains de quelques Gallois, ses ennemis privés, qui l'amènèrent enchaînés, lui, sa femme, ses enfants, au château de Rhuddlan. Le prince gallois parut devant ses pairs, onze comtes et cent barons, et il fut unanimement condamné (septembre 1283) « à être traîné au gibet, comme traître au roi, qui l'avait fait chevalier ; à être pendu, comme meurtrier des gentilshommes égorgés dans le château de Hawarden ; à avoir les entrailles brûlées, parce qu'il avait profané par l'assassinat la solennité de la passion du Christ ; à avoir les quartiers de son corps dispersés dans le pays, parce qu'il avait conspiré, en des lieux différents, la mort du roi son seigneur. »

Le vainqueur passa plus d'une année dans le pays de Galles ou à proximité des frontières, afin d'assurer la durée de sa conquête. Sur ces entrefaites, la reine Éléonore lui donna un fils ; Édouard, pour tromper le patriotisme des vaincus, investit du titre de *prince de Galles* cet enfant né parmi eux, au château de Caernarvon. Ce titre n'a cessé depuis d'être porté par l'héritier présomptif de la couronne. Quant au massacre des bardes gallois qu'aurait ordonné Édouard I<sup>er</sup>, il est plus que douteux, et l'on doit seulement s'applaudir que cette tradition mensongère ait inspiré à Gray sa plus belle ode.

*Édouard I<sup>er</sup> arbitre entre les prétendants à la couronne d'Écosse.* — Par la fin prématurée de la vierge de Norwége, la postérité des trois derniers rois d'Écosse, Guillaume le Lion, Alexandre II et Alexandre III, se trouvait éteinte (1291). Il ne se présenta pas moins de seize compétiteurs, parmi lesquels Éric, roi de Norwége, qui demandait à être considéré comme héritier de sa fille, la feue reine. Le monarque légitime devait se trouver parmi les descendants de David, comte de Huntingdon, frère du roi Guillaume. De Marguerite, l'aînée de ses filles, était issu John Baliol, lord

d'Annandale; d'Ada, la troisième, John Hastings, lord de Galloway; d'Isabelle, la seconde, Robert Bruce, lord d'Abergavenny. Ce dernier, tant que la postérité des autres sœurs était vivante, ne pouvait prétendre qu'à une part de la succession, si elle était divisible; et Bruce n'aurait pu méconnaître le droit de Baliol, descendant de la sœur aînée, s'il n'eût été le petit-fils de David, tandis que Baliol n'en était que l'arrière-petit-fils. Le point à décider était donc celui-ci : la couronne appartenait-elle au représentant de la fille aînée de préférence au représentant de la seconde fille, quand ce dernier était plus rapproché d'un degré? De nos jours, cela ne serait pas discutable. Effrayés par la perspective des maux auxquels la rivalité de tant de compétiteurs allait exposer leur patrie, les États d'Écosse choisirent Édouard pour arbitre, mais en ne lui faisant cet honneur que par estime pour son caractère, et nullement parce qu'ils lui auraient reconnu un droit quelconque d'intervention.

Le roi d'Angleterre accepta, résolu à prononcer dans cette grande querelle, non comme arbitre, mais comme juge, en vertu de la suzeraineté des rois d'Angleterre sur la couronne d'Écosse.

*John Baliol (1292-1297).* — Édouard décida la question en faveur de Baliol (19 novembre 1292); l'élu de l'étranger rendit hommage au roi d'Angleterre et se reconnut son vassal et son sujet.

Édouard se proposait même, de pousser Baliol à quelque acte de résistance qui lui donnât un prétexte de le déposséder comme sujet rebelle. Il encouragea les Écossais à en appeler à lui des jugements prononcés par les cours de Baliol, et, ce prince refusant de venir justifier devant les tribunaux anglais ses actes comme roi d'Écosse, Édouard exigea que trois principales forteresses, Berwick, Roxburgh et Jedburgh, lui fussent remises. Baliol feignit d'y consentir, mais forma aussitôt une ligue avec la France, et envahit l'Angleterre (1297). A ces nouvelles, le roi s'écria en français-normand : « Ah! cet idiot ose-t-il bien faire une semblable folie! Eh bien! puisqu'il refuse de nous suivre comme c'est son devoir,

ce sera nous qui irons le trouver. » Bruce, un des anciens compétiteurs à la couronne, se joignit aux Anglais, espérant que si Baliol était renversé il prendrait sa place. Les Écossais furent défaits dans un grand combat près de Dunbar, et Baliol, homme sans énergie, vint trouver Édouard dans le château de Roxburgh. Là, sans manteau royal, sans armes, tenant à la main une baguette blanche, emblème du vasselage, il confessa que, poussé par un esprit de vertige, il s'était révolté contre son maître, et qu'en expiation, il cédait tous ses droits sur le royaume d'Écosse et sur tous ses habitants, à leur seigneur et maître, le roi d'Angleterre. Baliol eut la Tour de Londres pour résidence. Plus tard il put habiter Oxford, où il fonda le collège de son nom, encore existant. Enfin il passa le reste de ses jours en Normandie, dans sa seigneurie de Château-Gaillard, près des Andelys, ancien domaine et berceau de sa famille (les Bailleul). Édouard comptait garder l'Écosse pour lui-même ; la traversant à la tête d'une armée nombreuse, il envoya à Londres les archives et même la grande pierre de Scone, sur laquelle, suivant une coutume nationale, se plaçaient les rois d'Écosse à la cérémonie de leur couronnement, et qui, encore maintenant, en ce jour solennel, porte le trône du souverain de l'Angleterre. Enfin, il confia le gouvernement de l'Écosse à un seigneur anglais, le comte de Surrey.

*William Wallace* (1297-1305). — L'Écosse, traitée en pays conquis, exaspérée, n'attendait qu'un chef pour se lever en masse contre les hommes du Sud. Ce chef fut William Wallace, dont le nom est encore prononcé avec amour en Écosse. Le 10 septembre 1297, il attaqua l'armée anglaise près de Stirling, au moment où la première partie seulement venait de franchir le Forth, sur un pont de bois long et étroit, tandis que le reste n'avait pu encore déboucher sur la rive droite. Cette avant-garde fut égorgée ou précipitée dans les eaux du Forth ; ceux qui étaient restés sur la rive gauche s'enfuirent, après avoir mis le feu au pont de bois pour n'être pas poursuivis. Cressingham, le trésorier anglais, fut tué dès le commencement de l'action ; et telle était la haine

qu'il inspirait aux Écossais, que ceux-ci enlevèrent la peau de son corps et s'en partagèrent les lambeaux.

A la nouvelle de la bataille de Stirling, toute la population s'arma, et Wallace chassa presque entièrement les Anglais de l'Écosse. Il pénétra même en Angleterre et dévasta le Cumberland et le Northumberland, où ses soldats, malgré leur chef, commirent pendant trois semaines les plus grandes cruautés.

Édouard était alors en Flandre dont il soutenait le comte contre Philippe le Bel. Il revint aussitôt, déterminé à ne pas quitter l'Écosse qu'il ne l'eût complètement subjuguée. Quand les deux armées furent en présence près de Falkirk, Wallace dit à ses soldats : « Je vous ai amenés au bal, montrez-moi comment vous dansez. » Les Anglais commencèrent l'attaque, sans se laisser intimider par le redoutable mur hérissé de pointes que formaient les piques longues et serrées de l'infanterie écossaise. Édouard donna ordre à sa cavalerie de charger, et aussitôt elle s'élança à bride abattue. La plupart des chevaux du premier rang tombèrent morts, et leurs cavaliers, accablés sous le poids de leurs armures qui les empêchaient de se relever, furent massacrés, mais le second rang passa. La cavalerie écossaise abandonna lâchement le champ de bataille, au lieu de soutenir l'infanterie, qui fut taillée en pièces (22 juillet 1298). Cette victoire valut à Édouard la soumission de l'Écosse méridionale et d'une partie des hautes terres. Mais en 1305, c'est-à-dire sept ans près sa déroute, l'intrépide champion de l'Écosse maintenait encore son indépendance au milieu des bois et des montagnes. Un de ses compatriotes, Menteith, pour gagner la récompense promise, le livra aux Anglais, à Robroyston, près de Glasgow. Édouard fit amener Wallace à Westminster-Hall, devant des juges anglais, couronné par dérision d'une guirlande verte, puisque, disait-il, il avait été roi de proscrits et de brigands dans les forêts d'Écosse. Condamné à mort comme traître au roi d'Angleterre, dont cependant il n'avait jamais été le sujet, ce brave et généreux patriote eut la tête tranchée (23 août 1305), et son corps fut séparé en quatre parties qui furent exposées sur le pont de Londres.

*Robert Bruce.* — La mort de Wallace semble avoir tiré de leur torpeur les grands seigneurs qui l'avaient abandonné et qui songèrent trop tard à se donner un roi capable d'expulser l'étranger. Ils choisirent Robert Bruce, comte de Carrick, et petit-fils de ce Robert Bruce qui avait disputé le trône à John Baliol. Son couronnement eut lieu le 29 mars 1306. Le 18 mai il fut excommunié par une bulle du pape qui donnait à chacun le droit de le mettre à mort; le 19 juin, complètement battu par le comte de Pembroke, il se vit obligé de se réfugier dans les Highlands. Les Anglais l'y suivirent sans pouvoir le prendre.

*Guerre avec Philippe le Bel (1293-1299).* — La paix signée en 1259 entre Henri III et saint Louis, n'avait pas encore été troublée, lorsqu'en 1292, sur le port de Bayonne, à la suite d'une querelle entre des matelots anglais et normands, un pilote de ces derniers fut tué. Ses compatriotes, pour le venger, prirent en mer un vaisseau anglais, pendirent le pilote au grand mât, avec un chien à ses côtés, et massacrèrent une partie de l'équipage. De leur côté, les barons des cinq ports en Angleterre, envoyèrent en course un certain nombre de vaisseaux qui jetèrent à la mer tous les Normands dont ils purent se saisir. C'est pour ces derniers faits qu'Édouard fut sommé de comparaître.

La grande préoccupation du roi d'Angleterre était alors l'Écosse : il fit donc au roi de France les avances les plus propres à le contenter. Comme réparation des outrages éprouvés par les Normands, et afin que son suzerain reçût pleine et entière satisfaction, il offrit de livrer aux gens de ce dernier six villes du duché d'Aquitaine où seraient placés un ou deux officiers français. Vingt des plus coupables entre les sujets d'Édouard que ces officiers désigneraient, se présenteraient au parlement de Paris pour y être jugés. De plus, Édouard, veuf depuis quatre ans de l'héroïque Éléonore de Castille, devait épouser Marguerite, sœur de Philippe, et le duché d'Aquitaine devait être détaché de la couronne d'Angleterre pour être assuré aux enfants qui naîtraient de ce mariage. Mais l'histoire nous présente-t-elle beaucoup de

monarques aussi peu scrupuleux que l'exterminateur des Templiers, que cet impudent faux monnayeur? Une fois ses officiers reçus en Aquitaine, bien loin de vouloir la restituer, il les autorisa à s'y considérer comme en pays conquis. Édouard, frustré à la fois, et de son duché et de la main de la princesse, ne songea plus qu'à se venger. En 1299, les hostilités duraient encore, lorsque, le 19 juin, une paix fut ménagée à Montreuil-sur-Mer, par l'intervention de Boniface VIII, dont le dévouement à la France allait être bientôt si mal récompensé. Édouard I<sup>er</sup> épousait Marguerite, sœur de Philippe, et son fils aîné, plus tard Édouard II, épousait Isabelle, fille de Philippe. Aussi peut-on dire, à propos de cette dernière union, que la paix de Montreuil contenait en germe la guerre de Cent ans.

*Mort d'Édouard I<sup>er</sup> (1307); son administration; chambre des communes.* — Au moment où nous avons laissé les affaires d'Écosse pour celles de France, Édouard I<sup>er</sup> venait d'apprendre la prise d'armes de Robert Bruce. Il se dirigea aussitôt vers le nord, mais il tomba presque immédiatement malade, et après avoir languï quelque temps, expira le 6 juillet 1307, à trois milles de la frontière d'Écosse. Sa haine contre ce pays indomptable était si invétérée, que des idées de vengeance l'occupèrent même sur son lit de mort. Il fit promettre à son fils de continuer cette guerre jusqu'à ce que l'Écosse lui demandât merci. Il voulut qu'après son trépas, on fit bouillir son corps de manière à séparer les os de la chair, qu'alors on les enveloppât dans une peau de taureau, et qu'on les portât à la tête de l'armée anglaise. Cette énergie ne convenait pas à son successeur. Édouard II fit enterrer son père dans l'abbaye de Westminster, où l'on voit encore sa tombe, avec cette inscription : *Ci-gît le marteau de la nation écossaise.*

Le règne d'Édouard I<sup>er</sup> est d'une haute importance, si l'on se préoccupe de l'agrandissement territorial, car ce monarque conquit pour jamais le pays de Galles, pour un certain temps l'Écosse, et força Philippe le Bel à lui restituer la Guienne. Mais son époque n'est pas moins remarquable aux

yeux de ceux qui étudient la formation de la constitution anglaise.

On a vu que la prérogative royale n'avait pu dégénérer en despotisme par suite de la résistance des barons laïques et ecclésiastiques à l'arbitraire de Jean sans Terre et de son fils ; nous avons déjà remarqué la grande et précieuse innovation opérée, en 1265, par Simon de Montfort, lorsqu'il appela les députés de la petite noblesse et les représentants des communes, à siéger, à côté des barons, dans le grand conseil de la nation. Toutefois, cette première convocation n'avait point été suivie d'autres convocations régulières, et bien qu'il soit question de députés des communes dans un parlement assemblé en 1269, et dans les premiers parlements réunis sous Édouard I<sup>er</sup>, notamment dans ceux de 1273 et de 1283, ce n'est qu'à partir de la vingt-deuxième année de son règne, 1295, qu'on peut considérer la présence des chevaliers des comtés comme un fait normal. C'est là un des événements qui ont le plus influé sur les destinées de l'Angleterre, en imprimant à son aristocratie un cachet démocratique tout particulier. La petite noblesse provinciale emprunta aux hommes des bourgs et cités la connaissance des affaires, des habitudes d'ordre et d'économie, et leur communiqua, en échange, le sentiment d'une juste fierté, des idées de dignité personnelle, d'indépendance, inconnues des vilains du continent, qui trouvaient partout une barrière infranchissable entre eux et les chevaliers.

## CHAPITRE XV.

### ÉDOUARD II (1307-1327).

*Caractère d'Édouard II; élévation, exil et mort de Gaveston.* — A peine Édouard I<sup>er</sup> eut-il, par sa mort, transmis le sceptre à son fils, qu'au mépris de ses serments, le nouveau monarque s'empressa de rappeler un indigne favori, Pierre Gaveston, exilé par son père. Dès les premiers jours de son

règne, il le créa comte de Cornouailles, et lorsque Gaveston débarqua en Angleterre, il lui donna, outre l'île de Man, les trente-deux mille livres qu'Édouard I<sup>er</sup> avait destinées à l'entretien de cent quarante chevaliers, en terre sainte, puis le nomma grand chambellan et premier ministre. Aussi le peuple superstitieux du quatorzième siècle croyait-il Édouard II bien réellement ensorcelé par son mignon. Lorsque le 26 décembre 1307, Édouard se prépara à faire voile pour la France, où il allait s'unir à Isabelle, fille de Philippe le Bel, il nomma Gaveston, qu'il venait de fiancer à sa propre nièce, régent d'Angleterre. Le monarque anglais trouva à Boulogne le roi de France, lui fit hommage pour la Guienne et le Ponthieu (24 janvier 1308), et le lendemain épousa Isabelle, suivant Froissart, « une des plus belles femmes du monde. »

Au mois de mai 1308, le Henri III anglais se vit contraint par les barons et prélats d'exiler son mignon; il est vrai qu'il fit de cet exil une nouvelle faveur, en l'élevant au gouvernement de l'Irlande. Dès l'année suivante, il le rappela. En 1311, nouvelle lutte entre le roi et ses barons. Ils forcèrent Édouard II, en plein parlement, à réformer les abus dont ils se plaignaient. Gaveston fut banni pour la troisième fois, et menacé de mort s'il osait revenir; le roi ne pourrait ni faire la guerre, ni quitter l'Angleterre, sans le consentement des barons, qui choisiraient un *gardien* ou régent, pendant son absence, et tous les grands officiers de la couronne ne seraient nommés que de l'avis et du consentement des barons assemblés en parlement. Enfin, la grande charte fut encore confirmée, et on y inséra cette importante disposition : « Comme beaucoup de personnes sont injustement maltraitées par les ministres, et qu'on ne peut obtenir le redressement de ces griefs sans un parlement général, nous ordonnons que le roi tienne chaque année un parlement ou même deux, si le besoin des affaires l'exige. »

Gaveston revint, en dépit du formidable arrêt qui pesait sur sa tête. Fait prisonnier par les barons, il fut mis sous la garde du comte de Warwick, qu'il avait coutume de surnommer *le chien noir d'Arden*. On se réunit au château de Warwick pour prononcer sur son sort. « Vous avez pris le renard;

si vous le laissez échapper, il faudra le chasser une seconde fois. » Ainsi parla un des assistants; le favori fut condamné à mort par acclamation, et décapité sur le mont Blacklow, à peu de distance de Warwick (11 juillet 1312).

*Intervention d'Édouard II en Écosse; défaite des Anglais à Bannockburn (1314).* — Après le meurtre de son favori, après la rentrée en grâce des rebelles, Édouard II se souvint que son père lui avait légué la guerre avec l'Écosse. Robert Bruce menaçait alors de prendre Stirling, si elle n'était promptement secourue. Le roi d'Angleterre s'avança à la tête de cent mille hommes, contre l'ennemi qu'il rencontra (25 juin 1314) près de cette ville, dans les champs de Bannockburn.

Les archers anglais commencèrent l'attaque; « leurs flèches tombaient comme la neige au jour de Noël. » Peut-être que de même qu'à Falkirk, ils eussent décidé la victoire, si Bruce ne les eût fait charger par un corps de cavalerie d'élite qu'il tenait en réserve dans cette intention, et qui, s'avançant sur eux au galop, les écrasa ou les dispersa. La cavalerie anglaise s'approcha alors pour soutenir les archers; mais, parvenus à un endroit où le sol était percé à dessein de trous et de fossés recouverts de gazon, les chevaux s'abattirent, et leurs cavaliers, tombant les uns sur les autres, furent tués sans pouvoir se défendre ni se relever, accablés sous leurs armures. Le désordre se mit alors dans les rangs de l'armée anglaise. Robert Bruce l'augmenta en lançant, à ce moment contre elle toutes ses forces.

*Faveur des deux Spenser; supplice de Thomas de Lancastre.* — Aux désastres de la guerre se joignirent bientôt pour l'Angleterre les souffrances d'une horrible famine, à tel point qu'on était obligé de cacher les enfants, de peur qu'ils ne fussent enlevés pour être mangés. Cependant la cour n'était pas moins joyeuse: « Édouard célébrait sa fête à Westminster, le jour de la Pentecôte; il était à table avec ses pairs autour de lui, lorsqu'il entra une femme, vêtue et parée comme un ménestrel et montée sur un cheval richement har-

naché. Après avoir tourné quelque temps autour des tables, elle s'approcha de celle du roi, et mit devant lui un placet, après quoi elle salua la compagnie, piqua son cheval et partit. » Il contenait une remontrance au roi sur les grâces qu'il prodiguait à ses favoris, tandis qu'il négligeait ses plus braves chevaliers et laissait mourir de faim son peuple. Des mignons notés dans ce placet, le principal était le jeune Hugues Spenser (Hugues le Dépensier) <sup>1</sup>, qui, distingué par sa naissance comme par les agréments physiques, avait nouvellement remplacé Gayeston dans l'esprit du roi, et se préparait, en imitant son insolence, le même sort. Après l'avoir quelque temps supporté, les barons demandèrent, les armes à la main, qu'il fût banni et son père avec lui, sans égard pour les anciens services et l'intégrité de ce vieillard. Sur le refus du roi, ils firent confisquer (1321), par une sentence du parlement, les biens des Spenser. Mais le parti royal remporta un avantage signalé, 16 mars 1322, à Boroughbridge, au nord-ouest d'York, sur celui des barons. Leur chef, Thomas de Lancastre, petit-fils de Henri III, fut pris et décapité dans son propre château de Pomfret. Ce n'est pas sans raison qu'on l'a appelé le Montfort de ce règne, car, comme Leicester, il fut le chef des adversaires de l'omnipotence royale, comme lui il paya sa résistance de sa vie, comme lui il fut vénéré du peuple en martyr. Quatorze bannerets et autant de simples chevaliers ou bacheliers furent pendus et écartelés. Roger Mortimer, puissant chef des Marches galloises, le membre le plus influent du parti après Lancastre, fut jeté à la Tour de Londres avec toute sa famille, et devait trouver un vengeur dans son neveu, appelé aussi Roger Mortimer. En effet, ce jeune seigneur gagna la cour de France, où il complota avec Isabelle la ruine de son indigne époux.

*Supplice des deux Spenser (1326); Édouard II mis à mort (1327).* — En 1326, Édouard II, irrité d'une invasion de la Guienne par les Français, ainsi que de la persistance de leur roi à garder sa femme et son fils, lui déclara la guerre. Il fit

1. Il descendait de l'intendant ou *dépensier* de Guillaume le Conquérant.

honte à Charles IV de l'assistance qu'il prêtait à une épouse criminelle, et Isabelle fut contrainte par son propre frère de quitter la cour de France. Ce dernier lui avait, il est vrai, préparé secrètement un asile auprès de Guillaume, comte de Hainaut, son vassal. Là elle mûrit tous ses plans sous la direction de Mortimer. Elle signa un contrat de mariage entre son fils Édouard et Philippa, seconde fille du comte. Un corps de plus de deux mille hommes d'armes, commandé par Jean de Hainaut, fut mis à sa disposition ; tous les exilés du parti de Lancastre accoururent en foule auprès d'elle, et le 22 septembre 1326, elle aborda avec ses partisans à Harwich, au sud d'Ipswich, à l'embouchure de la Stour, dans le comté d'Essex.

Isabelle, à son débarquement, se vit saluée comme la libératrice du pays ; aussi le roi offrit-il en vain une récompense de vingt-cinq mille francs pour la tête de Mortimer. Deux de ses frères accompagnaient la reine : abandonné de tous et réfugié à Bristol, il ne tarda pas à tomber, avec le jeune Spenser, aux mains de ses ennemis. Le favori condamné « comme voleur, traître et banni, à être traîné, pendu et éventré, décapité et mis en quartiers, » fut affublé d'une robe noire, avec les armes de sa famille renversées ; on lui posa une couronne d'orties sur la tête, et on le pendit à une potence haute de cinquante pieds, au milieu des huées de la populace. Quant au malheureux roi, traîné de château en château, il remit, 13 janvier 1327, la couronne et le sceptre entre les mains des députés du parlement, qui lui donna son fils pour successeur, sous le nom d'Édouard III. Toutefois le trépas seul d'Édouard II pouvait tranquilliser ses persécuteurs, et il venait d'être transféré au château de Berkeley, sur les bords de la Severn, lorsqu'il fut mis à mort (20 septembre 1327). Pour que son corps ne gardât aucune trace de violence, ses assassins lui brûlèrent les entrailles avec un fer rouge introduit au travers d'un tuyau de corne.

---

## CHAPITRE XVI.

## ÉDOUARD III (1327-1377).

*Toute-puissance et chute de Mortimer; invasion des Écossais.*  
— Édouard III avait près de quinze ans lorsqu'il monta sur le trône, mais la reine douairière et Mortimer, loin de chercher à l'initier au maniement du pouvoir, lui cachaient soigneusement tous leurs projets et le tenaient dans la plus étroite dépendance. Aussi la haine générale se retourna-t-elle contre eux, surtout depuis qu'on oubliait les fautes d'Édouard II, pour ne plus se rappeler que ses malheurs. Une expédition peu glorieuse contre les Écossais fut loin de leur ramener l'opinion publique.

Robert Bruce avait cru devoir profiter des troubles qui avaient signalé l'avènement d'Édouard III, pour rendre à l'Angleterre une partie du mal que sous Édouard I<sup>er</sup> elle avait fait à l'Écosse. Malade de la lèpre, il donna le commandement de ses troupes à ses deux grands capitaines, le bon lord James Douglas, surnommé Douglas le Noir, et Thomas Randolph, comte de Murray. Les Écossais pénétrèrent dans les comtés de Northumberland et de Durham, au nombre d'environ vingt mille hommes, tous armés à la légère, et montés sur des chevaux de petite taille, mais pleins d'ardeur et de force. Chaque Écossais portait, pour toutes provisions, un petit sac de farine d'avoine; à l'arçon de sa selle était attachée une assiette de fer, qui lui servait à cuire son avoine pour en faire des galettes. Une telle armée franchissait avec une célérité extraordinaire montagnes et vallées, pillant, ravageant tout sur sa route. Le jeune roi d'Angleterre la poursuivit à la tête de forces nombreuses, mais les pesants cavaliers bardés de fer n'atteignaient jamais les Écossais, bien que chaque jour on pût apercevoir la fumée des villages qu'ils avaient incendiés. Édouard les rencontra enfin campés sur une colline escarpée, dont le pied était défendu par une ri-

vière profonde. Sommés par lui de choisir un champ de bataille plus digne de vrais chevaliers, Randolph et Douglas ne firent que rire de son message, et lui répondirent que s'il n'était pas content des Écossais, il n'avait qu'à venir se venger en Écosse.

Il est probable que le futur vainqueur de Crécy allait accepter le défi, quand Mortimer commanda la retraite, et un traité fut signé à Northampton (1328). Le roi d'Angleterre renonça à ses prétentions à la suzeraineté de l'Écosse, et donna sa sœur, la princesse Jeanne, en mariage à David, fils de Robert Bruce.

Dans la nuit du 19 au 20 octobre 1329, Mortimer et Isabelle se croyaient parfaitement en sûreté au château de Nottingham. La porte de leur chambre fut tout tout à coup enfoncée, et deux chevaliers tués. Isabelle s'écria : « Doux fils, beau fils, épargne mon gentil Mortimer ! » Mais, en dépit de ses larmes, on s'assura de la personne de l'adultère. Les lords le condamnèrent à être traîné sur la claie et pendu comme un traître, sentence qui fut exécutée le 29 novembre 1329, aux ormes de Tyburn, près de Londres. La reine mère dut aux sollicitations du pape d'éviter l'ignominie d'un jugement public; Édouard réduisit son revenu à trois mille livres, et l'exila dans son manoir de Risings, où elle passa dans l'obscurité les vingt-sept dernières années de sa vie.

*Succès et revers d'Édouard Baliol en Écosse (1332); victoire d'Édouard III à Halidon-Hill (1333).* — Lorsque l'Écosse avait été affranchie par Robert Bruce de la domination de l'Angleterre, tous les Anglais à qui Édouard I<sup>er</sup> ou ses successeurs avaient donné des terres dans ce royaume, en furent naturellement privés. Toutefois une autre classe de propriétaires anglais réclamait des biens qui lui appartenaient en Écosse, non à titre de fiefs concédés par un prince anglais, mais comme héritage de familles écossaises auxquelles elle était alliée. Ses prétentions furent reconnues justes par le traité signé à Northampton, en 1328; néanmoins Robert Bruce différa toujours d'y faire droit. De là vint qu'aussitôt après sa mort, les lords déshérités résolurent, pour rentrer dans leurs

biens, de se joindre à Édouard Baliol, compétiteur du jeune David II fils du dernier roi et âgé seulement de quatre ans.

Les forces réunies des envahisseurs ne montaient qu'à quatre cents hommes d'armes et environ quatre mille archers. Mais au mois de juillet 1332 mourut le régent Randolph, dont la valeur et l'expérience auraient été si nécessaires à l'Écosse, et que remplaça un homme de talents bien inférieurs, Donald, comte de Mar, et neveu de Robert Bruce. Édouard Baliol pénétra la nuit dans le camp du nouveau régent, qu'il tua avec un grand nombre des siens. Cette bataille, gagnée près de Dupplin (8 kilom. de Perth), le 11 août 1332, anéantit presque tous les avantages que celle de Bannockburn avait assurés à l'Écosse. Le vainqueur, à peine couronné à Scone, fit un indigne usage de sa victoire. Il se hâta de reconnaître Édouard III comme son suzerain, quoique, par le traité de Northampton, l'Angleterre eût renoncé à toute suprématie. Il lui céda aussi la ville et le château de Berwick, et lui promit de le suivre dans toutes les guerres. L'Écosse retombait, par l'ambition d'un homme, dans le même état d'asservissement que lorsque le grand-père d'Édouard avait placé le père de Baliol sur le trône, quarante ans auparavant.

Cependant les patriotes écossais, maîtres de presque toutes les forteresses, rassemblèrent une armée considérable, surprirent Baliol près d'Arran, tuèrent son frère, et le forcèrent à se sauver hors du royaume dans une telle hâte, qu'il n'eut que le temps de se jeter sur un cheval sans selle.

Le roi d'Angleterre, qui jusque-là avait affecté de demeurer neutre, déclara alors la guerre à l'Écosse. Le régent, sir André Murray, fut pris dès les premières escarmouches. Son successeur, Archibald Douglas, frère du bon lord James, ne crut pas devoir se refuser, pour délivrer Berwick assiégée par Édouard III, à une bataille que vinrent lui présenter les Anglais à Halidon-Hill, à trois kilomètres de cette ville.

Ce combat, comme celui de Falkirk, comme les grandes batailles de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, fut décidé par le formidable corps des archers anglais, les plus renommés de l'Europe ; car, dès l'âge de sept ans, on les habitua au maniement de cette arme. La déroute des Écossais fut complète :

le régent resta sur le champ de bataille avec une partie de la meilleure noblesse; un grand nombre furent faits prisonniers, Berwick dut se rendre. Édouard III, parcourant tout le royaume, s'empara des places fortes, où il mit garnison; extorqua de Baliol, qui était roi de nom, la cession d'une grande partie des comtés méridionaux; nomma les gouverneurs des châteaux, les shérifs des comtés, et exerça une autorité absolue comme sur un pays conquis. Baliol ne reprit possession des provinces du nord et de l'ouest qu'à titre de vassal du monarque anglais, dont un parlement, réuni à Édimbourg, reconnut formellement la suzeraineté.

*Commencement de la guerre de Cent ans (1337); victoires des Anglais à Crécy et à Nevil's Cross (1346).* — Cette guerre se rattache à celle d'Écosse. David Bruce, en effet, était l'allié de la France, qui jusqu'au dernier jour de l'indépendance de l'Écosse, ne manqua jamais de trouver dans ce pays des amis dévoués. Philippe VI allait même donner des hommes et de l'argent à David pour l'aider à reprendre son royaume, assistance qu'Édouard se promettait bien de rendre au premier ennemi de la France qui réclamerait son appui. Quand Robert d'Artois, accusé d'avoir *envoûté* le roi, s'enfuit en Angleterre, il y fut parfaitement accueilli. Les Flamands et leur comte étaient en guerre. Philippe VI soutenait celui-ci. Édouard se fit le défenseur de ceux-là, qui d'ailleurs étaient étroitement liés à l'Angleterre par leur commerce, lui achetant ses laines et lui vendant leurs draps. Enfin Édouard, petit-fils par sa mère Isabelle de Philippe IV, prétendait avoir sur la couronne de France des droits supérieurs à ceux de Philippe VI, et cependant il n'aurait pas eu raison, même dans le cas où la succession féminine aurait prévalu en France contre la loi salique. En effet, Charles le Mauvais, roi de Navarre, fils de Jeanne, fille de Louis X le Hutin, devait passer avant le fils de la fille de Philippe le Bel, père de Louis X. En rendant hommage à Philippe VI dès 1329, Édouard avait, il est vrai, paru renoncer à ses prétentions. Mais le Flamand Philippe Arteveld lui persuada que ses compatriotes le seconderaient de bien meilleur cœur s'il prenait le titre de roi

de France, parce qu'alors leur conscience serait en repos au sujet de la fidélité qu'ils devaient aux successeurs de saint Louis. Édouard, pour satisfaire ces méticuleux sujets, déclara qu'il venait réclamer son bien injustement détenu par le comte de Valois.

Cette guerre sanglante eut donc pour cause réelle celle qui probablement, à cette heure encore, brouillerait l'Angleterre et la France, j'entends les Pays-Bas. Aujourd'hui Anvers, c'est-à-dire les bouches de la Meuse et de l'Escaut, aux mains de la France, serait, comme a dit Napoléon, un pistolet chargé sur le cœur de l'Angleterre. Au moyen âge la Flandre réunie à la France, c'était le plus grand marché de l'Angleterre fermé à la seule industrie que les Anglais eussent alors, l'élevage des troupeaux. Aussi la lutte fut-elle, dans ses commencements, populaire au delà du détroit. Nous en parcourrons rapidement les incidents principaux, renvoyant pour les détails à l'histoire de la France qui fait partie de notre collection, et qui, comme celles de la Grèce et de Rome, est l'œuvre de M. Duruy.

En 1339, les deux rois se trouvèrent en présence dans la Picardie, sans engager d'action; l'année suivante, la flotte française fut détruite à la bataille de l'Écluse, et Édouard assiégea Tournai, mais ne put la prendre.

Pendant qu'il portait de ce côté toutes ses forces, les patriotes écossais, grâce à des secours en hommes et en argent venus de France, étaient rentrés dans Édimbourg et rappelaient du continent David II, réfugié depuis plusieurs années à la cour des Valois. Baliol, le docile instrument du roi d'Angleterre, dut sortir du pays. En 1341, l'ouverture de la succession de Bretagne porta la rivalité des deux rois sur un autre terrain. Ils soutinrent chacun un candidat au trône ducal : l'Anglais, Simon de Montfort; le Français, Charles de Blois. La guerre languit ainsi quelques années. Ce ne fut qu'en 1346 qu'Édouard se décida à faire un puissant effort. Il débarqua, sous la conduite d'un traître, Geoffroy d'Harcourt, en Normandie, et saccagea toute cette province. Mais déjà il reculait et se trouvait dans la plus critique position, quand l'indiscipline de la chevalerie française lui fit remporter la victoire

### ÉDOUARD III (1327-1377).

de Crécy, où le prince de Galles, plus tard si célèbre sous son surnom de prince Noir, *black prince*, tiré de la couleur de ses armes, gagna si bien ses éperons, et où les Anglais se servirent pour la première fois, en bataille rangée, de canons. Les suites de cette lutte si glorieuse, un Anglais contre huit Français, furent mesquines. Édouard n'y acquit que la ville de Calais, que défendit héroïquement, pendant une année entière, Eustache de Saint-Pierre. Quand il fallut ouvrir les portes, 1347, Eustache se dévoua encore une dernière fois pour tous, en allant avec cinq autres bourgeois offrir, en expiation de son courage, sa tête au vainqueur irrité. Celui-ci ne leur pardonna qu'après d'instantes prières de sa femme; il chassa tous les Calaisiens de leur cité et les remplaça par des familles d'Angleterre. « Je tiens les clefs de la France à ma ceinture, » avait-il dit en entrant dans la ville; et il avait raison. Calais resta plus de deux siècles aux Anglais, et par là viendront, durant ces deux siècles, presque toutes leurs invasions en France.

La victoire de Crécy avait été obtenue le 26 août; le 17 octobre, fut remportée sur les Écossais, par la reine Philippa, celle de Nevil's Cross, où David II lui-même, après avoir bravement combattu, fut pris blessé de deux flèches.

*Bataille de Poitiers (1356); traité de Brétigny (1360).* — Après la prise de Calais, une trêve avait été signée entre Édouard III et Philippe VI; la *peste noire* qui survint, « et dont bien la tierce partie du monde mourut, » fit prolonger cette trêve pendant trois ans. Mais à l'avènement de Jean (1350), on put prévoir que les hostilités allaient recommencer. En 1356, deux expéditions anglaises partirent à la fois, l'une, sous le duc de Lancastre, de la Bretagne, où continuait toujours la guerre entre les maisons de Blois et de Montfort; l'autre, sous le prince de Galles, de Bordeaux, pour rejoindre la première. Le roi Jean arrêta aisément le duc en Normandie, et revint aussitôt sur le prince Noir, qui avait alors vingt-six ans. Il le rencontra près de Poitiers, à Maupertuis. L'armée française, encore cette fois très-supérieure en nombre, plus de cinquante mille hommes, aurait eu bon marché

des huit mille envahisseurs, si la défaite de Crécy avait servi de leçon à notre indisciplinable noblesse. Les Anglais le sentaient si bien que, pour qu'on les laissât regagner Bordeaux, ils offraient de restituer conquêtes, prisonniers, et de ne pas porter les armes pendant plusieurs années. Jean refusa, voulant qu'ils se rendissent à discrétion; puis il ordonna à sa noblesse de pénétrer à cheval jusqu'au sommet de la colline où s'était retranché le prince Noir, et cela par un chemin où deux cavaliers avaient beaucoup de peine à s'avancer de front, chemin bordé de vignes aux sarments entrelacés et d'archers anglais. Ces derniers n'eurent qu'à choisir pour abattre à leur gré comtes et barons. Une charge à fond sur la gendarmerie française, qui, une fois refoulée dans la plaine, avait imprudemment mis pied à terre, acheva la victoire. Le roi Jean, treize comtes, soixante et dix barons, deux mille chevaliers restèrent aux mains des vainqueurs empressés de regagner Bordeaux, où ils avaient cru ne jamais rentrer (19 septembre).

Le 8 mai 1360, par le traité de Brétigny, près de Chartres, Édouard III renonçait à ses prétentions sur la couronne de France, mais obtenait que le duché d'Aquitaine, tenu en fief par ses prédécesseurs, serait érigé en souveraineté indépendante avec le Poitou, la Saintonge, l'Aunis, l'Agénois, le Périgord, le Limousin, le Quercy, le Bigorre, l'Angoumois et le Rouergue comme annexes. Les seigneurs qui possédaient des fiefs dans l'étendue des pays cédés, devaient transporter leur hommage du roi de France au roi d'Angleterre. Le Ponthieu, Calais, Guines et la vicomté de Montreuil, lui étaient cédés au même titre, le roi de France renonçant expressément à tout droit sur ces provinces, à tout ressort, à toute souveraineté; la rançon de Jean fut fixée à trois millions d'écus d'or.

*Le prince Noir duc d'Aquitaine; son expédition en Castille.*

— Deux ans après le traité de Brétigny, le roi d'Angleterre investit du gouvernement de l'Aquitaine son fils aîné, Édouard, le prince Noir. La paix régnait avec la France, mais les deux peuples n'en continuaient pas moins à se com-

battre indirectement. C'est ainsi que Charles V, ayant succédé à Jean le Bon, mort à Londres, à l'hôtel de Savoie, le 8 avril 1364, du Guesclin, le bras droit du nouveau roi si justement surnommé le Sage, inaugura cet heureux règne par la victoire qu'il remporta sur la rive droite de l'Eure, à Cocherel (Calvados, 18 kil. E. d'Évreux), le 16 mai suivant, sur les Navarrais de Charles le Mauvais et sur les Anglais auxiliaires, que commandait le fameux capitaine (*capitalis*, chef) de Buch, l'Aquitain Jean de Grailly. Le 29 septembre de la même année, les Français n'eurent pas le même bonheur à la bataille d'Auray (Morbihan), qui donna gain de cause aux Montforts contre les Penthievres. L'illustre Jean Chandos, le meilleur général des Anglais, secondé par un de leurs plus braves officiers, Hue de Caverley, défit et prit du Guesclin dans cette lutte où fut tué Charles de Blois, mari de Jeanne de Penthievre. L'année suivante (1365), le traité de Guérande assura la Bretagne à la maison de Montfort. Quant à Charles V, n'ayant plus pour le moment à repousser les Anglais, il voulut se débarrasser des *grandes compagnies* de soldats mercenaires, qui s'étaient formées dans ces longues guerres et qui continuaient à vivre de pillage; il les envoya, sous les ordres de du Guesclin, attaquer don Pèdre le Cruel, roi de Castille. Parmi les nombreux exilés, forcés de fuir la tyrannie de ce dernier, se trouvait Henri de Transtamare, son frère naturel, dont le roi de Castille avait empoisonné la mère Éléonore de Guzman. Ce fut ce prince que Charles V prescrivit à du Guesclin de mettre sur le trône. Il trouvait à cela deux avantages : d'abord c'était un moyen de retenir en Espagne les grandes compagnies, ensuite il renversait un allié d'Édouard III au profit d'un prince qui, lui devant sa couronne, ne pouvait, à l'occasion, lui refuser des secours contre l'ennemi commun, l'Anglais. Grâce à l'intervention des Français, le bâtard fut en effet couronné, à Burgos, roi de Castille, le 5 avril 1366, et don Pèdre obligé de se réfugier à Bordeaux, auprès du prince Noir.

Celui-ci n'était pas homme à voir, sans y répondre, la guerre détournée que Charles V lui faisait. Dès le 10 janvier 1367, quatre jours seulement après que Jeanne, sa femme, nagnère

*la belle vierge de Kent*, avait donné naissance à son fils Richard, qui fut depuis roi et si triste roi, il quitta Bordeaux, à la tête d'une nombreuse armée, pour rétablir don Pèdre. Une grande bataille se livra près de Najara. Les archers anglais eurent bon marché des frondeurs castillans. Jean Chandos, qui déjà à Poitiers était aux côtés du prince Noir, fut encore là son fidèle compagnon et compta un triomphe de plus. Les Français eurent à supporter tout le poids de la lutte, et leur chef, du Guesclin, finit par être pris avec plus de soixante hommes de marque. Le surlendemain de la bataille, don Pèdre fut reçu à Burgos, et reconnu de nouveau comme roi.

Mais les seigneurs anglais et aquitains qui avaient franchi les Pyrénées, ne s'y étaient décidés, qu'après avoir reçu du fils d'Édouard la promesse solennelle, qu'une forte solde leur serait payée par le prince castillan, pour un service tout volontaire de leur part. Don Pèdre s'était vanté d'avoir d'immenses trésors en réserve dans divers châteaux. Sommé de les livrer, il déclara avoir besoin de parcourir l'Andalousie, où ils étaient déposés, et laissa les Anglais autour de Valladolid. Bientôt les chaleurs commencèrent; les vents brûlants, le manque d'eau, se firent sentir, et les Anglais qui se jetaient avec avidité sur les fruits et les vins du pays, furent presque tous atteints de la dysenterie. Le prince de Galles était lui-même souffrant, abattu, et comme sa santé alla toujours depuis en dépérissant, on crut qu'il avait été empoisonné. Il repassa les Pyrénées au mois de septembre 1367, et le 14 mars 1369, à Montiel, près de Tolède, du Guesclin, qu'il avait rendu à la liberté sur les généreuses instances de Chandos, battait et prenait don Pèdre. Henri de Transtamare poignarda son frère dans la tente et sous les yeux mêmes du vainqueur. La Castille restait l'alliée de la France et allait l'aider dans la nouvelle lutte qui s'approchait.

*Dernières années du prince Noir et d'Édouard III; résultats généraux de ce règne.* — Le prince de Galles, de retour en Aquitaine, avait prélevé d'énormes taxes pour subvenir aux frais de son expédition. Les seigneurs gascons, mécon-

tents, se refusèrent à les payer et en appelèrent à Charles V, qu'en dépit du traité de Brétigny ils nommaient toujours leur suzerain. Sommé par celui-ci, 25 janvier 1369, de venir répondre devant son tribunal, le prince répliqua : « Nous irons volontiers à notre ajournement à Paris, puisque mandé nous est du roi de France ; mais ce sera le bassinet en la tête, et soixante mille hommes en notre compagnie. »

Les hostilités recommencèrent entre la France et l'Angleterre. Le prince de Galles se signala par un dernier et triste exploit, la prise de Limoges, dont il fit massacrer les habitants (1370). Déjà, au siège de cette ville, il n'avait pu paraître à la tête de ses troupes que porté en litière. Il expira à Westminster le 8 juin 1376, âgé seulement de quarante-six ans il y avait neuf ans qu'il avait remporté la grande victoire de Najara, vingt ans qu'il avait vaincu à Poitiers, trente ans qu'il avait fait ses premières armes à Crécy. Le gouvernement de l'Aquitaine et la haute administration des affaires tombèrent entre les mains de son frère Jean de Gaunt, duc de Lancastre, qui prit le titre de roi de Castille, du chef de sa femme, fille de don Pèdre le Cruel et de Maria Padilla.

Les derniers jours d'Édouard III furent encore plus tristes que ceux de son fils aîné, à qui il ne survécut qu'un an et deux semaines. Au dehors, il perdit presque toutes ses conquêtes de France ; au dedans il ne sut rien refuser à une femme indigne, Alice Perrers, qui le couvrit de honte.

Il faut constater, sous Édouard III, dont la femme protégea Froissart, indépendamment de l'épanouissement de l'architecture gothique et de la naissance de la littérature anglaise, le germe de cette puissance industrielle qui devait prendre de si gigantesques proportions. Les premiers précepteurs de l'industrie anglaise, ceux qui apprirent aux hommes d'outre-Manche à fouler, à teindre, à tisser la laine, furent les ouvriers flamands embauchés par le vainqueur de Crécy.

C'est aussi à Édouard III que remonte l'institution de l'*Ordre de la Jarretière*. On prétend que la comtesse de Salisbury ayant, dans un bal, laissé tomber sa jarretière, le roi la ramassa, en disant : « Honni soit qui mal y pense. » Un

telle origine pour un ordre de chevalerie a paru si peu digne à quelques écrivains, qu'ils en ont cherché une autre. Les uns veulent que le jour de la bataille de Crécy le mot d'ordre ait été *garter*, jarretière ; d'autres, que l'ordre ait été créé en souvenir d'un assaut donné par Richard à Saint-Jean-d'Acre où ses chevaliers, pour se reconnaître, avaient mis une bande de cuir à leur jambe, etc. Mais aucune de ces explications ne rend compte de la devise : *Honni soit qui mal y pense* ; et on se serait épargné tant de ridicules efforts, si l'on avait réfléchi un seul instant aux mœurs chevaleresques, au véritable culte que les chevaliers vouaient, non-seulement à la personne de leur maîtresse, mais encore à ses couleurs, à ses rubans, à tout ce qu'elle portait.

La plus importante des constructions d'Édouard III fut Windsor, forteresse de Guillaume le Conquérant qu'il changea en un vaste château. C'est alors également que s'élevèrent la chapelle du New-College, à Oxford, digne rivale de celle de Saint-George, à Windsor, la nef de Winchester, le chœur d'York, la flèche de Salisbury et les tours majestueuses de Lincoln.

## CHAPITRE XVII.

### RICHARD II (1377-1399).

*Esprit d'indépendance religieuse ; abolition du cens payé au saint-siège ; statuts de præmunire.* — Ce n'était qu'avec beaucoup de peine que les agents du souverain pontife percevaient le denier de Saint-Pierre, consistant en un sou levé sur chaque chef de famille, conformément à l'usage établi par Offa et Kanut le Grand. Quant au cens annuel de mille marcs que Jean sans Terre s'était engagé à payer, lui et ses héritiers, comme marque de leur vasselage envers le saint-siège, il était dû, en 1366, trente-trois années d'arrérages. Lorsque Urbain V les réclama, il fut dressé, au nom du roi, des lords et des communes, un acte public constatant que, de l'aveu même du clergé anglais, ni Jean, ni aucune autre

personne, ne pouvait assujettir le royaume à un pouvoir étranger sans le consentement de la nation, et que si le pape essayait d'appuyer sa réclamation par une procédure légale ou par tout autre moyen, ils résisteraient de tout leur pouvoir. Cette détermination solennelle mit pour jamais à néant la question du cens.

C'est aussi sous Édouard III que furent publiés les *statuts des proviseurs* et de *præmunire*<sup>1</sup>, destinés à garantir, soit la liberté des élections canoniques, soit les droits des patrons également lésés par les usurpations du saint-siège. Il fut décidé, en 1351, que si le pape, par provision ou réserve, voulait disposer d'un bénéfice sur lequel il n'avait nul droit, la collation en reviendrait au roi, dans tous les cas où lui-même, ou bien un ecclésiastique, serait le patron, ou encore lorsque le patron laïque négligerait l'exercice de son droit; et que si le bénéficiaire présenté par le roi était ensuite molesté par un porteur de provision papale, ce proviseur, ses procureurs, ses exécuteurs et ses notaires seraient emprisonnés, condamnés à une amende à la merci du roi, et donneraient un dédommagement complet à la personne lésée.

On arrêta, en 1353, que quiconque traduirait les sujets du roi en cour étrangère, touchant des points dont la connaissance appartiendrait aux cours du roi, aurait deux mois pour répondre sur les motifs de son opposition, et qu'à l'expiration de ce terme, lui et ses fauteurs seraient mis hors de la protection du roi, et qu'il serait emprisonné jusqu'à ce qu'il eût payé une rançon à la volonté du roi. Enfin, en 1364, on confirma tous les anciens statuts rendus à ce sujet.

Cependant se préparait le grand déchirement qui, au seizième siècle, partagea le monde chrétien. Le précurseur, *l'Étoile du matin* de cette réforme pour laquelle allait mourir Jean Huss, et que devait faire triompher le moine de Wittenberg, fut un Anglais, Jean de Wiclif, ainsi appelé du village de Wiclif, en Yorkshire, où il avait vu le jour l'an

1. On appelait *provision* l'acte par lequel le pape *pourvoyait* quelqu'un d'un bénéfice ecclésiastique, et *proviseur* celui qui en était pourvu. Le mot *præmunire* est pris du commencement de l'acte préparatoire des poursuites à diriger contre les proviseurs, *præmunire facias*.... Quant au mot en lui-même, il sent la barbarie et *præmonere* était la véritable expression.

1324. Après de brillantes études au collège de Merton, à Oxford, il y professa à son tour avec succès. Lorsqu'en 1366 Urbain V, un de ces papes français d'Avignon si odieux à l'Angleterre, exigeait d'Édouard III qu'il lui prêtât foi et hommage pour les royaumes d'Angleterre et d'Irlande, et qu'il lui payât les arrérages du tribut promis par Jean sans Terre, Wicief (telle est l'orthographe qui a prévalu) défendit vigoureusement les droits de la couronne contre un moine qui soutenait ceux du pape. Ce zèle lui assura la protection d'Édouard III, celle de son fils, Jean de Gaunt, duc de Lancastre, tout-puissant dans le royaume, et même celle de la princesse de Galles, mère du jeune Richard, héritier présomptif de la couronne. En 1374, Wicief fit partie de l'ambassade envoyée à Bruges pour conférer avec les nonces du pape, et le roi, en récompense de ses services, le présenta au riche rectorat de Lutterworth. Fort de l'appui de la cour, Wicief osa attaquer le pouvoir des papes au spirituel comme au temporel. Suivant lui, l'Église de Rome n'avait aucune prééminence sur les autres églises. Les papes, les archevêques et les évêques n'étaient pas au-dessus des simples prêtres; le clergé séculier et les moines ne devaient posséder aucun bien temporel. S'ils vivaient mal, ils perdaient tout pouvoir spirituel, et, dans ce cas, le devoir de l'autorité était de les dépouiller de ce qu'ils possédaient. Ni le roi ni le royaume ne devaient se soumettre à aucun siège épiscopal; on ne devait rien lever sur le peuple qu'après que tous les biens de l'Église auraient été employés aux nécessités publiques. Aucun évêque ou autre ecclésiastique ne pouvait exercer des emplois civils. Après Urbain V, il ne fallait plus reconnaître de pape, mais vivre, à l'exemple des Grecs, selon ses propres lois.

Par la suite, Wicief attaqua aussi les mystères. La substance du pain et du vin, disait-il, demeure après la consécration. Il n'y a point de transsubstantiation, et Jésus-Christ n'est dans l'eucharistie qu'en figure. La confession des péchés n'est pas nécessaire lorsqu'on a la contrition. On n'a besoin, ni du ministère, ni de la présence d'un prêtre pour le mariage, et il suffit du consentement des parties pour qu'il existe. Les enfants morts sans baptême peuvent être sauvés, etc.

*Les Lollards, insurrection de Wat Tyler (1381); condamnation de Wicief (1382).* — Il était impossible que les idées d'indépendance répandues par Wicief, que la lecture de la Bible, traduite par lui en anglais, n'agissent pas sur les habitants si malheureux des campagnes, et bientôt on compta par milliers les adhérents du novateur. Ils étaient désignés généralement sous le nom de *Lollards*, du nom d'un certain Walter Lollard, Anglais comme Wicief, qui avait précédé ce dernier dans les voies de la réforme, et avait été brûlé à Cologne par l'inquisition, en 1322. Une jacquerie analogue à celle dont avait souffert la France après la bataille de Poitiers, éclata avec toutes les horreurs accoutumées, et eut pour principaux instigateurs un certain nombre d'ecclésiastiques, disciples de Wicief. « Un fol prêtre de Kent, dit Froissart, nommé Jean Ball, avait prêché aux paysans qu'au commencement du monde il n'y avait pas d'esclaves, et qu'ainsi personne ne pouvait être réduit à l'esclavage, s'il n'avait trahi son seigneur comme Lucifer avait trahi son Dieu. Mais eux, ils n'étaient ni des anges, ni des esprits, mais des hommes créés à l'image de leur Seigneur. Pourquoi donc étaient-ils traités comme des bêtes? pourquoi, s'ils travaillaient, ne recevaient-ils point de salaire?

« Quand Adam bêchait, quand Ève filait,  
Où donc était le gentilhomme? »

Un autre prêtre, appelé Jack Straw ou Jean la Paille, exerça aussi une grande influence. Voici l'accident qui alluma l'incendie. Un des collecteurs chargés de percevoir une capitation générale de trois groats ou douze sous par tête, imposée à toute personne âgée de plus de quinze ans, s'était conduit avec insolence dans la maison d'un homme de Dartford, comté de Kent, nommé Wat Tyler ou Gautier le Tuilier : afin de s'assurer de l'âge de la fille de cet artisan, il fit subir l'examen le plus outrageant à cette jeune personne qui était d'une rare beauté. La mère poussa un cri qui rappela le Tuilier dans l'intérieur de sa demeure. Furieux, il étendit mort le collecteur d'un coup de marteau.

Les vilains et le pauvre peuple de Norfolk, de Suffolk,

d'Essex, de Sussex et d'autres comtés de l'est accoururent aux cris des hommes de Kent. Déclarant qu'ils ne voulaient plus être esclaves, ils se rassemblèrent (mai 1381) au nombre de soixante mille à Blackheath (8 kil. sud-est de Londres), et commencèrent l'exécution de leurs projets par l'incendie des châteaux et une attaque sur la capitale. Pénétrant dans la Tour, ils tuèrent le chancelier-primat, le trésorier et plusieurs autres, comme perfides conseillers de la couronne et cruels oppresseurs du peuple. La tête de l'archevêque, sa barrette fixée par un clou, fut promenée à la pointe d'une pique, et celles des autres roulées à coups de pied dans les rues et ruisseaux. Ils égorgèrent aussi des ouvriers flamands, des percepteurs lombards. Toutefois, au milieu même de ces scènes de sang, de pillage (incendie du splendide hôtel de Savoie), les demandes des serfs étaient modérées : abolition du servage, liberté du commerce, pardon général, réduction des redevances à un taux uniforme : ceci absurde.

Dans une entrevue qui eut lieu à Smithfield (aujourd'hui quartier de Londres), le 15 juin 1381, entre le roi et Wat Tyler, les écrivains du parti vainqueur disent que le Tuilier, tout en conférant avec son souverain, jouait avec son poignard, et semblait se disposer à saisir la bride du cheval de Richard, quand le lord maire, William Walworth, craignant une intention hostile, plongea son épée dans le sein du rebelle. A la vue de leur chef égorgé, les insurgés flottent un moment entre la vengeance et la crainte, et le jeune Richard profite de cette hésitation avec un sang-froid inattendu. Pousant son cheval au milieu d'eux : *Mes amis*, leur dit-il, *Wat Tyler n'est plus ; vous n'aurez désormais d'autre chef que moi*. Ces paroles, prononcées d'un ton d'assurance et de bonté par un roi de quinze ans, leur font tomber les armes des mains. Un moment après arrive Robert Knowles, ce héros des guerres de France, avec des troupes rassemblées à la hâte. Il demande à charger les rebelles. *Des rebelles*, reprend Richard, *il n'y en a plus : vous ne voyez ici que mes sujets et mes enfants*. Du reste, les insurgés, loin d'en vouloir à leur jeune monarque, n'avaient cessé de crier : « Vive Richard ! » Leur haine se concentrait sur la noblesse et le haut clergé,

sur les oncles du roi, notamment sur Lancastre, possesseur de l'hôtel de Savoie, quelque favorable qu'il se fût montré à Wicief.

Une fois les insurgés dispersés et rentrés dans leurs foyers avec de belles chartes d'affranchissement scellées du sceau royal et les plus magnifiques promesses, la révolte fut punie cruellement. Jean Ball et Jean Straw, malgré leur caractère sacerdotal, furent décapités. Plus de quinze cents de leurs adeptes périrent par la main du bourreau. Le grand juge Tressilian, le Jeffreys de l'époque, en fit attacher dix-neuf, en un jour, au même gibet. Les cadavres des condamnés devaient rester à la potence comme un objet de terreur, et, leurs corps étant enlevés de nuit par leurs amis, le jeune roi ordonna qu'ils fussent pendus *enchaînés*.

*Avènement des Stuarts au trône d'Écosse (1371); invasion de Richard II (1385).* — Lorsque Richard II, qui, depuis la répression de l'insurrection de Wat Tyler, ne doutait plus de l'heureuse issue de toutes ses entreprises, envahit l'Écosse, ce pays venait de passer sous les lois d'une nouvelle dynastie. Le fils de Robert Bruce, David II, fait prisonnier à la bataille de Nevil's Cross, en 1346, et relâché en 1357, avait, depuis ce temps, paisiblement régné jusqu'au 22 février 1371, époque où il expira sans laisser d'enfants. La branche masculine du grand Robert Bruce était donc éteinte. Mais tel était l'attachement des Écossais pour ce prince héroïque, qu'ils résolurent de décerner la couronne à un de ses petits-fils du côté maternel. Marjorie, fille de Robert Bruce, avait épousé Walter, lord High-Steward, c'est-à-dire lord grand intendant d'Écosse, et le sixième de sa famille qui eût exercé ces hautes fonctions, d'où lui était venu le surnom de Steward. Ce Walter Steward et sa femme Marjorie furent les ancêtres de la longue et malheureuse dynastie des Stuarts. En effet, l'an 1371, leur fils, Robert II, monta sur le trône d'Écosse, malgré le puissant comte de Douglas, plus maître que le roi dans les comtés méridionaux, et dont l'opposition ne fut vaincue que par le mariage de son fils avec la fille du nouveau prince. Robert était doux et affable, et, dans son

temps, il avait été un brave guerrier; mais âgé alors de cinquante-cinq ans, et affligé d'une maladie des yeux, il passa presque tout son règne dans la retraite (1371-1390).

Il était depuis quatorze ans sur le trône, quand le jeune roi d'Angleterre envahit l'Écosse à la tête d'une formidable armée. Robert avait eu le temps d'avertir son allié, le roi de France, et Charles VI, très-empressé de retenir les Anglais dans leur île, lui avait envoyé, sous les ordres de l'amiral Jean de Vienne, mille hommes d'armes, suivis chacun de quatre ou cinq soldats, en outre douze cents armures complètes, et une grande somme d'argent. « Vous avez toujours déclaré, dit Jean de Vienne aux seigneurs écossais, que si vous aviez quelques centaines d'hommes d'armes de France pour vous seconder, vous livreriez bataille aux Anglais; eh bien! nous voici prêts à vous soutenir, livrons bataille. » Les seigneurs répondirent qu'il était trop dangereux de risquer les destinées de l'Écosse dans un seul combat; et l'un d'eux, le comte de Douglas, conduisit Jean de Vienne dans un étroit passage, où, sans être aperçus, ils pouvaient voir défilier toute l'armée anglaise. L'Écossais fit remarquer à l'amiral la multitude innombrable d'archers, le nombre et la discipline des hommes d'armes, et il lui demanda s'il conseilleraient encore aux Écossais d'attaquer cette armée avec quelques tireurs d'arc mal exercés des Highlands, ou de soutenir, sur leurs petits bidets, le choc de toute la cavalerie anglaise.

*Opposition contre Richard II; exil ou mort de ses favoris* (1388). — Le 9 juillet 1386, au grand plaisir de Richard, Jean de Gaunt, son oncle, dont le joug lui pesait fort, s'embarqua à Plymouth, à la tête d'une armée de vingt mille hommes, pour aller conquérir cette couronne de Castille à laquelle il prétendait depuis si longtemps. Bien accueilli en Portugal, il eut d'abord quelques succès; mais, l'année suivante, la chaleur du climat fit éclater parmi les troupes anglaises une épouvantable mortalité, et le duc rentra en Guienne sans armée. D'heureuses négociations le dédommagèrent : l'héritier du roi de Castille épousa sa fille, et il reçut lui-même d'amples compensations en argent.

L'absence de Lancastre fut mise à profit par les favoris du roi. Le principal, Robert de Vère, se fit créer duc d'Irlande, avec la souveraineté de cette île, sa vie durant. Un autre, le chancelier Michel de la Pole, fils d'un riche négociant, se contenta du titre de comte de Suffolk. Rien ne se fit que par eux. Les premières remontrances du parlement furent repoussées avec hauteur; et Richard répondit à une députation de cette assemblée qu'il ne changerait pas, pour lui plaire, le moindre marmiton de ses cuisines. Les commissaires du parlement lui rappelèrent durement le sort d'Édouard II; et le roi, passant d'un excès à l'autre, leur abandonna la Pole. La chambre des communes accusa aussitôt celui-ci de haute trahison et de manœuvres criminelles, consistant surtout à se faire accorder, sans aucun titre, des concessions du domaine royal, et à faire apposer le grand sceau à des pardons contraires aux lois. Après de longs plaidoyers, le chancelier fut acquitté sur certains points, reconnu coupable sur d'autres, et condamné en définitive à payer une amende proportionnée au délit.

Peu de temps après, le parlement força le roi à investir des principales fonctions du gouvernement onze commissaires, à la tête desquels était placé son oncle Gloucester. On conçoit facilement quels devaient être les sentiments de Richard et de ses favoris pour de tels personnages que de Vère, de la Pole, ainsi que le grand juge Tressilian et quelques prélats, conseillers intimes du roi, regardaient comme autant d'usurpateurs. Le 25 août 1387, il tint à Nottingham un grand conseil, auquel assistaient les juges qui, interrogés sur la question de savoir si la commission de gouvernement était légale, affirmèrent que tous ceux qui l'avaient fait nommer étaient coupables de haute trahison. C'était une déclaration de guerre; Gloucester y répondit en levant une armée de quarante mille hommes. Bientôt les confédérés firent appel contre l'archevêque d'York, le duc d'Irlande, le comte de Suffolk, le grand juge et le lord maire, au parlement qui, se rassemblant le 3 février 1388, et justifiant pleinement son surnom de *parlement impitoyable*, condamna les cinq accusés à la mort des traîtres. De Vère et la Pole s'échappèrent

et moururent dans l'exil. On permit à l'archevêque d'achever ses jours dans une cure de Flandre ; mais Tressilian, cet exterminateur des Lollards, et le lord maire Brambre furent exécutés.

*Meurtre du duc de Gloucester (1397) ; exil de Henri de Lancastre (1398).* — Le duc de Gloucester avait usé de sa victoire avec une cruauté qui, peu à peu, ramena au roi l'opinion publique. Quand Richard crut l'impopularité du prince assez grande pour pouvoir le frapper impunément, il s'assura de l'assentiment des ducs de Lancastre et d'York ; puis soudainement, en 1397, l'accusa, ainsi que ses amis les comtes de Warwick et d'Arundel, de haute trahison, et, pour plus de sûreté, l'envoya prisonnier au château de Calais. Plus tard, ordre fut envoyé au gouverneur de cette ville d'amener son prisonnier, pour qu'il eût à comparaître devant le parlement. Au bout de trois jours, le gouverneur répondit que le duc venait de succomber à une attaque de paralysie. Quatre hommes s'étaient jetés sur lui, au moment où il sortait de table, et l'avaient étranglé avec sa serviette.

Les deux personnages les plus considérables, qui vécusent encore parmi les chefs de l'opposition de 1386, étaient : le fils de Jean de Gaunt, Henri de Bolingbroke, duc d'Hereford, et Thomas Mowbray, duc de Norfolk. Un jour ils se communiquèrent leurs pensées de haine contre la tyrannie royale. Comment le secret de cette conversation fut-il ébruité ? On ne saurait le dire. Henri porta plainte au roi contre Mowbray, qui l'avait, disait-il, faussement accusé d'avoir prononcé des paroles scandaleuses. Norfolk rétorqua l'accusation contre son accusateur lui-même, et il fut décidé qu'on aurait recours au jugement de Dieu. Les gages de bataille s'échangèrent, et on construisit, près de Coventry, un magnifique amphithéâtre. Mais au jour du combat, au moment où les deux champions allaient s'attaquer, Richard jeta entre eux son sceptre, et déclara qu'en sa qualité de souverain il se rendait l'arbitre de la querelle ; que c'était son bon plaisir, pour assurer la paix du roi et du royaume, que Henri de Lancastre fût banni d'Angleterre, pour dix ans, sous peine de

mort en cas de retour sans autorisation, et que Thomas Mowbray fût exilé pour le reste de ses jours, et tenu de demeurer en Allemagne, en Bohême ou en Hongrie.

*Retour de Henri de Lancastre (1399); déposition de Richard II.* — Le fameux Jean de Gaunt, duc de Lancastre, mourut au mois de février 1399, peu de temps après le bannissement de son fils. Aussitôt, par une injuste résolution du parlement, la première sentence portée contre Henri de Bolingbroke fut transformée en une mise hors la loi, et, quoiqu'il lui eût été accordé, à son départ, de pouvoir hériter et de ne rendre qu'à son retour l'hommage féodal pour les domaines qui lui écherraient, il fut alors déclaré incapable de recueillir une succession. Réfugié à Paris, où il avait épousé Marie, fille du duc de Berry, l'un des oncles du roi Charles VI, il y eut quelques entrevues secrètes avec l'intrigant Arundel, archevêque de Canterbury, exilé comme lui, et prit la résolution de débarquer en Angleterre pour y faire valoir ses réclamations par la force. Les offres de service du primat furent, remarque M. de Bonnechose, le principe des liens étroits qui unirent à l'Église la maison de Lancastre, antérieurement favorable à ses adversaires. Cette alliance, qui fit leur force commune, fut basée sur le besoin absolu qu'elles avaient l'une de l'autre.

Richard II était alors en Irlande, où, malgré l'avis de ses plus sages conseillers, il avait conduit en personne une armée pour venger le comte de March, naguère surpris et tué par un parti d'Irlandais. Henri de Lancastre, afin d'é luder les soupçons des ministres du roi de France, beau-frère du roi d'Angleterre, sollicita la permission de rendre visite au duc de Bretagne, puis s'embarqua à Vannes. Tout son cortège, porté par trois frères embarcations, se composait de l'archevêque, du fils du dernier comte d'Arundel, décapité par ordre de Richard, de quinze lances (on sait qu'une lance ne représentait que six hommes) et d'un petit nombre de domestiques. Il prit terre à l'embouchure de l'Humber, à Ravenspur, dans le Yorkshire (4 juillet 1399), et y fut rejoint immédiatement par les puissants comtes de Northumberland

et de Westmoreland. Il déclara en leur présence et sous serment, dans le couvent des moines blancs de Doncaster, que son seul but était de recouvrer les titres et les propriétés qui avaient appartenu à son père.

Le roi, tardivement informé, vint aborder à Milford-Haven, dans le Pembrokeshire, avec l'espoir de voir les Gallois se déclarer pour lui. De là il gagna l'imprenable château de Conway, où il comptait trouver une armée; mais ses officiers le trahissaient, ses soldats l'abandonnaient. Il s'enferma dans la forteresse, prêt, en cas de péril, à fuir en Gascogne. Henri voulait l'avoir entre ses mains. Il lui envoya Percy, comte de Northumberland, avec mille hommes, qui se cachèrent à quelque distance, et le comte déclara que Henri ne demandait que la convocation d'un parlement librement élu, une amnistie, la restitution de son patrimoine, ainsi que de la charge héréditaire de grand justicier pour lui-même, enfin la juste punition des meurtriers de Gloucester et de tous leurs auteurs ou complices. Northumberland ayant garanti, par un serment solennel, la sûreté du roi, ce malheureux prince consentit à le suivre, pour avoir une entrevue avec Lancastré, et fut retenu prisonnier.

## CHAPITRE XVIII.

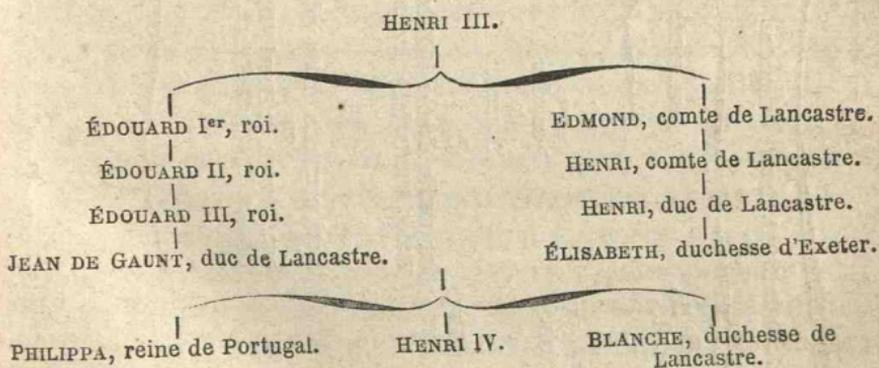
### HENRI IV (1399-1413) ET HENRI V (1413-1422).

*État de la famille royale; premières mesures de Henri IV; meurtre de Richard (1399-1400).* — Si l'on avait suivi après sa déposition l'ordre de succession héréditaire, la couronne eût passé à la postérité de Lionel, duc de Clarence, second fils d'Édouard III. Ce prince avait laissé ses droits, car l'Angleterre ne connaît pas ce que nous appelons la loi salique, à sa fille Philippa, épouse de Roger Mortimer, comte de March, et lord lieutenant d'Irlande. Ce comte de March, considéré et même, suivant quelques historiens, reconnu comme héritier de la couronne, dans le commencement du règne de

Richard, venait d'être tué par les Irlandais. Mais il avait un fils, Edmond Mortimer, qui, alors âgé seulement de dix ans, fut oublié de tous, et que le nouveau roi fit élever à Windsor, dans une douce captivité. Edmond servit fidèlement les princes lancastriens jusqu'à sa mort, en 1425, et comme il n'eut point de postérité, ses prétentions passèrent à sa sœur Anne Mortimer, qui épousa Richard d'York, descendant d'un quatrième fils d'Édouard III. Alors les droits de la maison d'York réunis à ceux de la maison de Clarence, c'est-à-dire les droits du quatrième fils d'Édouard III réunis à ceux du second, primèrent ceux du troisième, chef de la maison de Lancastre. C'est ce droit que la maison d'York invoquera dans un demi-siècle.

Henri IV de Lancastre trahit lui-même le peu de valeur de son titre, en s'efforçant de l'étayer par d'insoutenables prétentions à la légitimité<sup>1</sup>. C'était toutefois un homme capable et énergique, à la tête d'une armée formidable; chef du parti des barons, et héritier de l'influence de son père Jean de Gaunt, il était, en outre, l'idole de la populace et le maître

1. Henri IV descendait de Henri III de père et de mère.



Mais il ne pouvait légalement faire valoir ses droits du côté de son père, puisque le jeune comte de March descendait du duc de Clarence, frère aîné de Jean de Gaunt; ni du côté de sa mère, parce qu'elle était issue d'Edmond de Lancastre, frère *puîné* d'Édouard I<sup>er</sup>. Ce fut cependant par ce dernier côté que les Lancastres prétendirent devoir primer la branche d'York. Ils firent courir un bruit absurde, savoir qu'Edmond, comte de Lancastre, n'était pas le second, mais bien le premier fils de Henri III. Seulement, comme il était bossu, le trône avait été dévolu au puîné, à Édouard I<sup>er</sup>. Le second tableau ci-joint prouve largement l'usurpation des Lancastres.

## ÉDOUARD III (1377)<sup>1</sup>.

<p>1<sup>o</sup> Édouard ou le prince Noir.</p>	<p>2<sup>o</sup> Lionel, duc de Clarence.</p>	<p>3<sup>o</sup> Jean de Gaunt, duc de Lancastre.</p>	<p>4<sup>o</sup> Edmond, comte de Cambridge et duc d'York.</p>	<p>5<sup>o</sup> Thomas, duc de Buckingham et duc de Gloucester.</p>
<p>Richard II, roi.</p>	<p>Philippina, épouse Edmond Mortimer, comte de March.</p>	<p>Henri IV, roi.</p>	<p>Jean comte de Somerset.</p>	<p>Richard d'York, comte de Cambridge, épouse Anne Mortimer, de la seconde branche de la maison royale.</p>
		<p>Henri V, roi.</p>	<p>Jean, duc de Somerset.</p>	<p>Edmond, duc de Somerset.</p>
		<p>Roger, duc de Mortimer et comte de March.</p>	<p>Henri VI, roi.</p>	<p>Richard, duc d'York, protecteur.</p>
		<p>Edmond Mortimer, sans postérité.</p>	<p>Marguerite, épouse d'Edmond Tudor, comte de Richmond.</p>	<p>Humphrey, duc de Buckingham.</p>
		<p>Anne Mortimer épouse Richard d'York et lui porte les droits du se- cond fils d'Édouard III.</p>	<p>Henri, comte de Richmond, roi sous le nom de Henri VII, épouse Élisabeth d'York.</p>	<p>— Humphrey, comte de Stafford, épouse Marguerite de Lancastre.</p>
		<p>Henri VIII.</p>		
		<p>Édouard V. Élisabeth Warwick d'York.</p>		

1. Nous omettons deux fils d'Édouard, morts sans enfants et fort jeunes.

du parlement. Dans de pareilles circonstances, qui eût osé mettre en doute son droit?

Les premiers actes de Henri IV rattachèrent avec adresse son avènement au trône à la résistance contre l'oppression de Richard II, et donnèrent des gages de cet esprit populaire et parlementaire qui, s'il ne se retrouva pas toujours dans l'administration de la maison de Lancastre, en fut du moins le principe avoué. Au reste sur quel autre terrain ces princes auraient-ils pu se maintenir contre les doctrines de succession légitime, qui encouragèrent dans la suite les Yorkistes à appeler les trois Henri de Lancastre, *rois d'Angleterre de fait, mais non de droit*?

La mort de Richard suivit presque immédiatement une conspiration tramée par ses partisans contre la vie de Henri IV. Plusieurs récits coururent sur sa fin. On prétendit que sir Pierre Exton était entré, avec sept assassins, dans le donjon du malheureux prince, au château de Pomfret, dans le Yorkshire; que celui-ci, devinant leur dessein, arracha une hache d'armes à l'un d'eux, en renversa plusieurs à ses pieds, mais qu'Exton lui avait enfin porté un coup qui l'abattit. L'opinion la plus générale fut que le roi captif était mort de faim, volontairement, selon les amis de Henri, par suite du chagrin que lui causait le sort des conspirateurs; malgré lui, si l'on en croit le parti opposé, et par les ordres de l'homme qui devait profiter de sa mort. Ce dernier récit paraît n'avoir eu d'autre fondement que l'amaigrissement de la figure de Richard, remarqué lors de l'exposition du corps à Saint-Paul, où on *le montra ouvertement au peuple*, pendant deux jours, la face découverte des sourcils au menton. — N'oublions pas, nous autres Français, que Richard était opposé à la continuation de la guerre de Cent ans.

*Expédition de Henri IV en Écosse (1400); soulèvement des Gallois; bataille de Shrewsbury (1403).* — Tandis que Henri IV faisait en Écosse une expédition sans résultat, il se préparait à l'extrémité sud-ouest de la Grande-Bretagne une formidable insurrection. Le gouvernement français avait maintes fois promis des secours aux Gallois; mais aucune

expédition n'abordaît sur leurs côtes. Las d'attendre, les Cambriens se décidèrent à agir seuls. En 1400, vivait retiré dans le pays de Galles un noble de cette contrée, descendant des anciens rois bretons, qui avait étudié la jurisprudence à Londres, et avait servi dans la maison de Richard II en qualité d'écuyer. Il était resté attaché à la fortune de son malheureux maître jusqu'à ce que ce prince, en se livrant lui-même, eût détruit toutes les espérances de ses partisans. Owen Glendowr, tel était son nom, eut une contestation sur les limites de sa seigneurie de Glendowrdy, avec lord Grey de Ruthyn, Anglo-Normand, dont les possessions étaient contiguës aux siennes. Ayant éprouvé ce qu'il appelait un déni de justice du premier parlement de Henri IV, il fit prisonnier lord Grey, et dévasta sa baronnie. Dès que le chef cambrien eut ainsi arboré l'étendard de la révolte, les gens les plus considérables du pays vinrent se ranger autour de la vieille bannière bretonne. On remarqua, entre autres, deux Gallois, Rice Ab-Tudowr et William Ab-Tudowr (fils de Tudowr), membres d'une très-ancienne famille de la Cambrie, qui, quatre-vingt-cinq années plus tard, montera sur le trône d'Angleterre, dans la personne de Henri VII. Au bruit de ce mouvement national, les restes dispersés des bardes gallois s'animèrent d'un nouvel enthousiasme, et annoncèrent Owen Glendowr comme celui qui devait rendre aux enfants des Kymrys la couronne de Bretagne. Il fut, dans une grande assemblée des insurgés, proclamé prince de tout le pays.

Les premiers combats furent heureux pour les rebelles, qui eurent en leur faveur, outre leur enthousiasme, des pluies continuelles, puis un secours tout à fait inattendu. Un nouveau parti, hostile à Henri IV, s'était formé dans les rangs de l'aristocratie anglaise : à sa tête se trouvaient les deux Percy, Henri et Thomas, fils du duc de Northumberland, puissants barons et véritables rois du nord. Henri Percy, surnommé comme on l'a vu plus haut, à cause de la fougue de son caractère et de l'impétuosité de sa valeur, *hotspur* ou chaud éperon, s'était d'abord montré plein de zèle pour la maison de Lancastre, puis il n'avait pas tardé, quand Henri IV fut monté sur le trône, à ne plus voir en lui qu'un maître in-

commode. Cependant, en 1402, encore fidèle, il gagnait sur les Écossais, comme gardien des marches du nord et de l'ouest, la bataille de Homildon. De plus, un membre de la famille Mortimer, sir Edmond, oncle du jeune comte de March, et beau-frère de Henri Hotspur, ayant été pris par Owen Glendowr, Henri IV refusa de payer la rançon de ce défenseur naturel des droits du légitime héritier de Richard II; les Percys en conçurent un vif mécontentement. Edmond Mortimer lui-même embrassa le parti des Gallois, d'où il résulta contre le monarque anglais une formidable confédération dans laquelle les Écossais entrèrent.

Une lutte acharnée s'engagea (1403) dans l'ouest, près de Shrewsbury. L'armée des insurgés était commandée par les deux Percy et l'Écossais Douglas. Henri IV en personne guidait les troupes royales. Comme il savait que ses adversaires en voulaient à sa vie, il avait fait prendre à plusieurs de sa suite les insignes de la dignité royale, tandis que lui-même combattait sur un autre point avec les armes les plus modestes. Percy et Douglas se précipitèrent, avec un petit nombre des leurs, au plus fort de la mêlée, bien décidés à se saisir du roi; et déjà cinq faux Henri étaient portés par terre, lorsqu'une flèche perça le crâne de Hotspur. Avec lui tombèrent les espérances et les forces des insurgés. Plus de dix mille cadavres jonchèrent le champ de bataille. Douglas dut à sa qualité d'étranger, d'échapper à la mort qui attendait Thomas Percy et plusieurs hommes marquants de son parti. Scroop, archevêque d'York, fut décapité, malgré le caractère dont il était revêtu, mais seulement deux ans après la bataille de Shrewsbury et à la suite d'une nouvelle insurrection.

Henri de Monmouth, fils aîné de Henri IV, préluda à la gloire qu'il devait acquérir un jour dans les champs d'Azincourt, en battant les Gallois (1407) sur les bords de l'Usk. Depuis cette dernière défaite, la fortune des insurgés ne fit que décliner, quoiqu'il se soit encore écoulé dix années jusqu'à l'entière réduction du pays.

*Dernières années de Henri IV; son administration.* — Parvenu à triompher de toutes les rébellions et à consolider la

couronne sur sa tête, Henri IV vit ses dernières années attristées, et par les désordres de son fils, et par des attaques d'épilepsie. Quoique le prince de Galles eût déjà fait preuve, notamment dans la lutte contre Owen Glendowr, d'une bouillante valeur et d'une haute capacité, toutefois il est probable que les traditions populaires sur les folies de sa jeunesse, traditions immortalisées par Shakspeare, ne sont point dénuées de tout fondement. On dit que le roi était, à la fois, mécontent de ses débauches, et jaloux de l'ascendant que commençaient à lui donner l'énergie de son caractère et la vivacité de son intelligence.

Sir William Gascoigne, chef de la justice d'Angleterre, trouva dans les écarts du prince de Galles une occasion signalée de montrer son indépendance. Cet éminent personnage avait déjà refusé de prendre part au jugement illégal de Scroop, archevêque d'York. A une époque postérieure, on amena devant lui le jeune Henri, au sujet d'un de ces tapages nocturnes par lesquels lui et ses compagnons troublaient si souvent la tranquillité des rues. Le prince réclama l'élargissement de ses camarades; Gascoigne fut inflexible. Henri tira l'épée; mais dès que le magistrat eut ordonné qu'on le menât en prison, il obéit. Le roi put se féliciter d'avoir des juges inflexibles, et un fils qui, bien que trop emporté, revenait aisément à l'obéissance.

Miné par la maladie et les inquiétudes, Henri IV succomba dans la chambre dite de Jérusalem, à Westminster, à une attaque d'épilepsie, le 20 mars 1413, la quatorzième année de son règne; il n'avait que quarante-sept ans.

*Henri V (1413-1422); son caractère, ses habitudes.* — Une fois monté sur le trône, Henri V prouva, par une transformation complète, quel empire il avait sur lui-même; il répudia, en quelques jours, et ses anciennes habitudes et ses anciens compagnons. Bien plus, il sembla prendre à tâche de récompenser tous les services rendus à son père et d'oublier toutes les offenses qui lui étaient personnelles. Il combla de ses faveurs le juge Gascoigne. Désireux également d'adoucir toutes les sévérités du règne précédent, il regarda

comme un acte de justice, de rendre à la liberté le comte de March, détenu depuis son enfance par le feu roi, sans autre crime que son droit au trône ; quelque temps après, il restitua au fils de Hotspur, exilé en Écosse, toutes les dignités et tous les biens héréditaires des Percys ; enfin, lorsque, par ses ordres, les restes du malheureux Richard furent transportés de Langley à l'abbaye de Westminster, il témoigna son respect pour ce prince, en conduisant le deuil pendant la cérémonie des funérailles.

Une telle conduite était faite pour compléter l'entière pacification du royaume, et afin d'achever par la gloire ce que la modération commençait, Henri V tenta de procurer à ses orgueilleux sujets de nouveaux triomphes sur la France, qui, depuis la mort d'Édouard III, n'avait rien eu de sérieux à redouter de l'Angleterre. Tant qu'avait vécu Charles V, il n'y avait eu que misère et désastres pour les Anglais en France. Mais, au lieu de ce sage monarque, régnait maintenant un pauvre insensé, Charles VI, ou plutôt les princes du sang qui épuisaient l'État par leur cupidité et le troublaient incessamment par leurs querelles. Jamais la France n'avait passé par d'aussi mauvais jours que ceux des Bourguignons et des Armagnacs, factions sanguinaires qui couvraient le royaume de meurtres, de ruines et de honte, et qui allaient l'ouvrir à l'étranger.

Aucune occasion plus favorable ne s'était offerte à l'Angleterre : Henri V la saisit. Il s'apprêta à conquérir par les armes ce qu'il appelait son royaume de France, et comptait faire voile de Southampton pour la Normandie, à la fin de juillet 1415, lorsque Edmond Mortimer, comte de March, vint lui dénoncer une conspiration formée en sa faveur et par son propre beau-frère, Richard, comte de Cambridge, cousin du roi. Edmond, quoiqu'il désirât la couronne, n'avait pas voulu courir de si grands risques pour l'obtenir. Il aimait mieux sacrifier ses amis, qui lui avaient, seulement ce jour-là même, communiqué leur complot, que de partager leurs hasards. Le comte de Cambridge, sir Thomas Grey de Heaton et lord Scroop, qui, à la table, au conseil, à la chasse, était l'inséparable compagnon du roi, furent envoyés, le 5 août,

au supplice. Des lettres de grâce furent accordées au comte de March.

*Bataille d'Azincourt (1415) ; traité de Troyes (1420).* — Cet événement arrêta le roi à peine un mois ; tout étant terminé, Henri V mit à la voile, et le mercredi, 14 août, il débarquait, près de Harfleur, avec vingt-quatre mille fantassins et six mille hommes d'armes. Le 22 septembre, il s'emparait de ce port, qui jouait alors à l'embouchure de la Seine le rôle rempli plus tard par le Havre. Puis avec son armée réduite de moitié, encore plus par la dysenterie que par l'héroïque résistance des assiégés, il se mit en route au travers du pays de Caux, passa à Eu, et ne franchit la Somme, qu'il dut remonter, qu'à Béthencourt, près de Saint-Quentin. Le 25 octobre, Azincourt, village de l'Artois, à 20 kil. O. N. O. de Saint-Pol, donnait son nom à une nouvelle journée de Crécy et de Poitiers.

C'était presque l'histoire de la première expédition d'Édouard III. Mais, en face de lui, Édouard III avait trouvé au moins un roi encore obéi et un État encore uni contre l'étranger. Henri V, plus heureux, pour notre malheur, vit les discordes des Français faire plus pour lui que ses armes. Ce ne fut qu'en 1417 qu'il reparut en Normandie, où on lui laissa prendre impunément plusieurs villes, où des envoyés des ducs de Bretagne, d'Anjou et de Bourgogne vinrent même signer avec lui des traités de neutralité, c'est-à-dire de trahison. Aussi Henri V, ne rencontrant d'autres ennemis que quelques bourgeois qui défendaient bravement leurs villes, disait-il : « Dieu m'amène ici comme par la main. »

Au bruit de la chute de Rouen, on aurait dû oublier en France toutes les haines pour s'unir en un seul sentiment, le salut du pays. Les Armagnacs qui entouraient le Dauphin, attirèrent le duc de Bourgogne au pont de Montereau et l'y assassinèrent (1419). Le fils de la victime, Philippe le Bon, s'allia aussitôt avec les Anglais, qui avaient pénétré jusqu'à Pontoise, et bientôt fut signé le traité de Troyes, le plus honteux de notre histoire (1420). Henri laissait le titre de roi à Charles VI, mais prenait l'administration du royaume,

comme héritier du roi de France, dont il épousait la fille. Les deux couronnes de France et d'Angleterre resteraient unies sur sa tête. La déchéance des Valois ne semblait ainsi que l'abolition de leur loi salique, et la victoire de l'étranger était dissimulée sous l'alliance avec la maison royale.

*Mort de Henri V.* — Contre toute attente, Henri V précéda son beau-père au tombeau, et expira au château de Vincennes, des suites d'une fistule qu'à cette époque on ne savait pas encore opérer, le 31 août 1422. Les Anglais ont exalté avec enthousiasme, dès son vivant, le vainqueur d'Azincourt, et son souvenir leur est toujours cher ; mais les Français ne peuvent voir en lui qu'un conquérant brutal et féroce.

Henri V donnait aux Anglais gloire et liberté : les communes ne surent rien lui refuser en fait d'impôts. Elles lui accordèrent, pour sa vie, les droits de tonnage et de pondage, ainsi que les taxes sur les laines ; et pour lui procurer la faculté d'anticiper sur leur produit par des emprunts, elles offrirent la garantie du parlement à tous ceux qui refuseraient d'avancer des fonds sous la seule caution royale. Le clergé n'avait pas été plus avare de ses dîmes.

*Henri VI (1422-1461) ; régence de Bedford (1422-1435).* — Le règne du successeur de Henri V, marqué par de sanglants revers et de cruelles discordes intestines, se partage naturellement en deux parties. La première, 1422-1455, appartient au moyen âge et renferme la fin de la guerre de Cent ans, qui se termina complètement au désavantage de l'Angleterre ; la seconde, 1455-1461, appartient aux temps modernes : elle ouvre une période nouvelle dans l'histoire de l'Angleterre et contient le commencement de la guerre des Deux Roses, guerre civile qui devait finir par l'abaissement de la haute féodalité, et l'élévation, sur ses ruines, du despotisme des Tudors.

Ce fils unique de Henri V, destiné à tant de misères, était né, huit mois auparavant, de Catherine de France, fille de Charles VI. Aussi le roi mourant avait-il, par testament,

chargé ses deux frères d'administrer l'État au nom de cet enfant. Jean, duc de Bedford, l'aîné, dont on s'accordait à louer l'esprit de justice, l'amour du bien public et les talents, devait gouverner la France; Humphrey, duc de Glocester, l'Angleterre; le comte de Warwick, leur cousin, était investi de l'éducation et de la garde de l'enfant royal.

Nous ne raconterons pas en détail les efforts du régent, d'abord pour assurer à son pupille la domination de la France entière, plus tard pour lui conserver au moins la partie de cette contrée qui avait reconnu l'autorité de son père. Nous nous contenterons de rappeler que les armes anglaises furent heureuses au début, avec des chefs tels que les comtes de Somerset, de Warwick, de Salisbury, de Suffolk et d'Arun-del, sir John Falstaff et le célèbre Talbot; qu'elles triomphèrent à Creyant-sur-l'Yonne, le 31 juillet 1423; à Verneuil, le 17 août 1424, à Verneuil, où les Écossais, ces infatigables auxiliaires de Charles VII, qui avaient déjà souffert à Crevant, furent presque anéantis avec leurs chefs Douglas et le connétable comte de Buchan; à la bataille des Harengs, près de Rouvray, sur la route d'Orléans, le 12 février 1429; mais qu'avec Jeanne d'Arc la victoire passa du côté des Français. Le 8 mai 1429, les Anglais sont obligés de lever le siège d'Orléans; le 18 du même mois, ils sont battus à Patay; le 17 juillet, Charles VII, qu'ils appelaient le roi de Bourges, est sacré à Reims. Un crime odieux accélère leur ruine. L'héroïque fille de Domremy, tombée entre leurs mains, est lâchement brûlée par eux, comme sorcière, à Rouen (1431). Ils n'éprouvent plus alors que désastres. Dunois, Richemond, la Trémouille, Lahire, Xaintrailles, le roi lui-même, enfin sorti de sa mollesse, les chassent de poste en poste. Le sentiment national, réveillé par Jeanne d'Arc et si admirablement personnifié en elle, soulève tout le pays contre l'étranger et gagne jusqu'aux princes, qui consentent enfin à faire à la France le sacrifice de leurs rancunes. Le 21 septembre 1435, le duc de Bourgogne, par le traité d'Arras, se réconcilie avec Charles VII; le 14 décembre de la même année, Henri VI perd dans le duc de Bedford un tuteur précieux. Avant de fermer les yeux, le frère du vainqueur d'Azincourt put voir

les Anglais battus près de Gerberoy, par Lahire et Xaintrailles, perdre encore Pontoise et Saint-Denis aux portes mêmes de Paris, qui, l'année suivante, se rendit à Charles VII, et, en 1437, le reçut dans ses murs.

*Administration de Gloucester en Angleterre; opposition du cardinal de Winchester.* — Pour recommencer la conquête de la France, il ne restait donc qu'un roi encore enfant et qui devait l'être toujours, et le plus jeune des frères de Henri V, Gloucester, bien éloigné de valoir Bedford. Violent, cupide, sans esprit de conduite, sans capacité administrative, Gloucester n'eut guère qu'un titre à l'affection du peuple anglais, sa haine contre la France, et cette haine il la dirigea si maladroitement que, grâce à ses folies, il nous fit moins de mal qu'il ne nous rendit de services. Sans pitié comme Henri V, dont il avait l'humeur batailleuse et l'impétuosité, il se montra dur pour nos prisonniers [et s'opposa toujours à la mise en liberté de notre charmant poète, le duc d'Orléans. Avouons cependant, pour être juste, que ce prince protégea certains auteurs anglais, français, surtout italiens, eut le premier l'idée d'une bibliothèque publique, et dota l'université d'Oxford de six cents volumes. Il prit aussi, dans son administration de l'Angleterre, une première mesure assez sage envers l'Écosse. Depuis la conquête de Guillaume, le besoin de résister à ses puissants successeurs, avait établi entre l'Écosse et la France une union intime, et, dans la terrible guerre de Cent ans, les hommes des bords de la Loire n'eurent pas de plus fidèles alliés que les hommes des bords de la Clyde et du Forth. Le protecteur essaya d'enlever à Charles VII de si utiles amis.

Le roi d'Écosse, Robert III, second roi de la famille des Stuarts, avait cherché vainement, en quittant son nom de Jean, si fatal déjà à Jean sans Terre et à Jean le Bon, pour prendre celui de Robert, si bien porté par Bruce, à conjurer la mauvaise fortune. Non-seulement des désordres sanglants, dans les Highlands, furent pour son règne un fléau continu, mais encore d'affreux malheurs troublèrent sa paix domestique. Blessé, dès sa première jeu-

nesse, par un coup de pied de cheval, d'ailleurs naturellement doux et pieux, ce monarque n'avait rien de l'énergie indispensable dans cet âge de fer, et il abandonna un ascendant démesuré à son frère le duc d'Albany, homme rusé, ambitieux, cruel. Ce prince, le plus proche héritier de la couronne, s'il pouvait écartier les enfants du roi, fit jeter dans une prison, où, à l'insu de son père, on le laissa mourir de faim (mars 1402), le duc de Rothsay, fils aîné et héritier présomptif de Robert III. En 1405, il restait encore au pauvre roi un fils nommé Jacques, qui pouvait avoir onze ans. Craignant sans doute de le confier au duc d'Albany, à qui sa mort aurait ouvert l'accès du trône, il résolut d'envoyer le jeune prince en France, sous prétexte qu'il recevrait une meilleure éducation qu'en Écosse; mais le vaisseau qui conduisait Jacques fut pris par les Anglais, et l'enfant amené à Londres. Lorsque Henri IV sut que le prince héréditaire d'Écosse était en son pouvoir, il résolut de le retenir prisonnier; c'était une injustice criante, l'Écosse et l'Angleterre étant alors en paix. L'usurpateur de la couronne britannique n'en garda pas moins son captif; il disait que le jeune Écossais serait tout aussi bien élevé à sa cour qu'à celle de France, attendu que lui-même savait le français. Il fit, en effet, donner au royal prisonnier une excellente éducation. Cette nouvelle infortune brisa le cœur de Robert III, qui mourut le 6 avril 1406.

Robert, duc d'Albany, puis son fils Murdoc, gouvernèrent l'Écosse comme régents jusqu'en 1424, époque où le duc de Gloucester rendit la liberté à Jacques. Les conditions furent que le monarque écossais payerait quarante mille marcs d'argent pour sa rançon, conclurait une trêve avec Henri VI, promettrait de ne donner aucun secours aux ennemis de l'Angleterre, et rappellerait les troupes écossaises nouvellement envoyées en France. Mais ce qui faisait surtout espérer à Gloucester que Jacques I<sup>er</sup> ne se montrerait point hostile, c'est que ce dernier était devenu épris, pendant sa captivité, de Jeanne de Somerset, fille du comte de ce nom et petite-fille de Jean de Gaunt. Avant de quitter l'Angleterre, Jacques fut uni à la jeune Anglaise; on rabattit même, à cette occasion, dix mille marcs sur les quarante mille qu'on lui avait extorqués.

S'il était important pour les Anglais de rompre toute alliance entre l'Écosse et la France, il n'entraînait pas moins dans leurs intérêts de se maintenir en bonne intelligence avec Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Or, au moment même où Gloucester s'occupait de la trêve avec les Écossais, il agissait, d'un autre côté, de manière à blesser profondément le plus puissant allié de l'Angleterre sur le continent.

Jacqueline, comtesse de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de Frise, s'étant brouillée avec son second mari Jean, duc de Brabant, s'était fait enlever par quelques cavaliers anglais, qui l'avaient menée à Londres, où régnait alors Henri V. Cette rupture faisait parfaitement les affaires du duc de Bourgogne, qui, en sa qualité de cousin germain de Jacqueline, devait hériter, dans le cas où elle n'aurait pas d'enfants. Aussi Henri V, bien que la duchesse fût parvenue à faire casser son mariage par Benoît XIII, ne voulut-il pas permettre que son frère s'unit à elle, tant il attachait de prix à l'alliance bourguignonne. Henri V mort, Gloucester épousa Jacqueline, et, en 1424, au lieu d'envoyer à Bedford des renforts qui lui étaient indispensables pour achever la conquête de la France, le troisième mari de Jacqueline conduisit une armée dans le Hainaut pour en expulser le second. Le duc de Bourgogne prit fait et cause pour son cousin germain le duc de Brabant, et la querelle s'envenima à tel point qu'un cartel fut échangé entre Philippe le Bon et Gloucester. La rencontre n'eut pas lieu ; mais Philippe le Bon obtint, en 1426, que les villes du Hainaut se déclarassent pour le duc de Brabant et lui livrassent sa femme. Celle-ci se sauva encore, déguisée en homme, et une partie de ses sujets de Hollande prirent les armes pour sa défense ; mais, mal soutenus par le peu de troupes anglaises qu'envoya Gloucester, les Hollandais renoncèrent à une lutte inégale contre le puissant duc de Bourgogne. Jacqueline se trouva trop heureuse d'obtenir une trêve, pendant laquelle le pape Martin V, constitué arbitre, cassa son mariage avec le duc de Gloucester et confirma sa première union avec le duc de Brabant. Gloucester n'avait donc rien gagné à se jeter dans cette honteuse affaire, et, en blessant le duc de Bourgogne, il avait préparé sa défection.

La mésintelligence du duc de Gloucester avec son oncle le cardinal de Winchester n'entrava pas moins la marche des affaires. Cependant Henri VI n'était pas encore couronné. Cette cérémonie fut accomplie, à Londres, le 6 novembre 1429. Six jours après, le parlement ordonna que la charge de *protecteur et de défenseur de l'Eglise* serait supprimée, et que le duc de Gloucester ne conserverait que celle de *premier conseiller du roi*. Ce fut un coup pour ce prince. En effet, il semblait que, la cérémonie du sacre n'ajoutant rien à la capacité de l'enfant qui portait le titre de roi, l'État n'avait pas moins besoin de protecteur. Mais les partisans du cardinal prétendaient l'existence d'un protecteur incompatible avec la dignité d'un roi couronné. Ainsi Winchester ruinait peu à peu le crédit et la puissance de son neveu.

*Mariage de Henri VI avec Marguerite d'Anjou (1445); mort de Gloucester (1447).* — Gloucester étant partisan de la guerre, ses ennemis furent partisans de la paix. Parmi les conseillers placés par Winchester auprès de Henri VI, n'avait pas tardé à se distinguer le fils d'un riche négociant, William de la Pole, créé successivement comte, puis duc de Suffolk. Le jeune roi, docile aux suggestions de son grand-oncle, l'envoya sur le continent, où il signa à Tours, le 20 mai 1444, une trêve qui devait durer seulement du 1<sup>er</sup> juin suivant jusqu'au 1<sup>er</sup> avril de l'année 1446. Mais Suffolk voulait davantage : il songeait à marier son souverain avec une princesse française, pour s'en faire un appui contre le duc de Gloucester. Au printemps de 1445, il l'unit à Marguerite, fille de René d'Anjou, roi titulaire de Naples, de Sicile et de Jérusalem, comte de Provence, duc d'Anjou, de Lorraine et de Bar, enfin beau-frère de Charles VII.

A seize ans, Marguerite d'Anjou se distinguait par une vive intelligence et un caractère énergique, autant que par son éclatante beauté. Mais elle n'apportait à son époux que des mérites tout personnels, et le roi d'Angleterre, loin de recevoir une dot, en donnait une, puisqu'il restituait à son beau-père le Maine et l'Anjou, occupés encore par les troupes anglaises. Pauvre et Française, la reine avait ainsi un double

titre au mépris, à la haine du peuple anglais, qui ne vit plus, dès ce moment, dans le cardinal de Winchester et le duc de Suffolk, que des traîtres vendus à Charles VII. Pour comble de malheur, la trêve expirée, le roi de France, enhardi par le succès de ses armes, se montra sourd à toutes propositions de traité. On conçoit facilement de quelles amères critiques Gloucester devait poursuivre l'administration qui se déshonorait pour avoir la paix et ne pouvait l'obtenir. Du reste, nous n'avons que fort peu de détails sur sa conduite et son langage, après l'arrivée de Marguerite en Angleterre. Tout ce que nous savons, c'est qu'un parlement ayant été convoqué à Saint-Edmunds-Bury, pour le commencement de 1447, Suffolk affecta de prendre les plus minutieuses précautions pour la sûreté du roi, comme s'il eût appréhendé quelque attaque de la part de son oncle. Le duc de Gloucester fut présent à l'ouverture du parlement, 10 février 1447, et le lendemain 11, il fut arrêté comme coupable de haute trahison. Le 17, il était trouvé mort dans son lit.

Le vieux cardinal de Winchester ne survécut que six mois à son neveu. Si nous en croyons Shakspeare, ce prélat aurait rendu l'âme à la suite d'une épouvantable agonie, s'accusant hautement d'avoir empoisonné Gloucester. Si nous en croyons Baker, chapelain du cardinal, il expira en gémissant de ce que ses immenses richesses ne pouvaient racheter sa vie, et de ce que la mort l'enlevait au moment où il espérait obtenir la tiare papale.

---

## TROISIÈME PÉRIODE.

### LES GUERRES CIVILES, LE POUVOIR ABSOLU DES ROIS ET LA RÉFORME.

(1455-1603.)

La lutte des Deux Roses affaiblit les grandes familles féodales au profit de la royauté, qui se sert de son omnipotence politique pour commencer la réforme religieuse. Mais celle-ci, au lieu de consolider cette omnipotence, devait finir par l'anéantir.

---

#### CHAPITRE XIX.

##### LA GUERRE DES DEUX ROSES (1455-1485).

*Meurtre de Suffolk* (1450). — La première victime de l'orgueil froissé des Anglais fut l'évêque de Chichester, odieux pour avoir rempli la triste mission de faire évacuer par leurs troupes le Maine et l'Anjou. Il fut massacré à Portsmouth (janvier 1450), à la suite d'une émeute. Le bruit courut, immédiatement après la mort du malheureux prélat, qu'au moment d'expirer il s'était écrié que le favori était un traître, qui avait vendu le Maine à l'ennemi, et qui se vantait d'avoir autant d'influence auprès du roi de France qu'auprès du roi d'Angleterre. Peut-être l'évêque n'avait-il parlé ainsi que pour conjurer la rage de ses meurtriers; peut-être même n'avait-il jamais prononcé ces paroles.

Cependant l'exaspération contre Suffolk était telle que le roi, dans l'intérêt même du ministre, crut devoir l'envoyer en prison. Il est vrai que peu après, et quand il crut l'effe-

vescence calmée, Henri VI tira Suffolk de la Tour. Sur cette nouvelle, un soulèvement éclata dans le comté de Kent, à l'instigation d'un ouvrier foulon, et les communes présentèrent à leur souverain une adresse véhémement. Alors le roi, dans le but de sauver Suffolk, le bannit pour cinq ans et ôta toutes les charges à ses créatures. Deux mille personnes essayèrent vainement d'arrêter Suffolk à sa sortie de prison, et il put gagner le port d'Ipswich, d'où il fit voile avec deux petits navires. Mais il ne tarda pas à être abordé en mer par le *Nicolas-de-la-Tour*, un des plus grands vaisseaux de la flotte. On lui ordonna de se rendre à bord, et il fut reçu sur le pont par le capitaine, qui le salua de ces mots : « Sois le bienvenu, traître ! » Le surlendemain de son arrestation, le malheureux ministre subit un jugement dérisoire devant les matelots, qui le condamnèrent à mort. Le 3 mai 1450, une barque vint longer le bord : elle portait un billot, une épée rouillée et un bourreau. Le duc y fut descendu, et l'exécuteur ne lui abattit la tête qu'au sixième coup.

*Insurrection de Cade (1450); le duc d'York prépare la guerre civile (1452-1455); bataille de Saint-Albans (1455).* — Suffolk venait à peine d'expirer que vingt mille hommes du comté de Kent se soulevèrent à la voix d'un Irlandais, John Cade. Cet imposteur se faisait passer pour un prince du sang victime des craintes de la maison de Lancastre, pour Jean Mortimer, parent du duc d'York, décapité illégalement, en 1445, comme soupçonné de haute trahison. A mesure qu'il avançait sur Londres, le nombre de ses adhérents augmentait, car la reine avait remplacé Suffolk par le duc de Somerset, petit-fils lui-même de Jean de Gaunt, et par conséquent cousin germain de Henri VI, ministre aussi impopulaire que son prédécesseur, pour avoir supplanté le duc d'York comme régent de France, et pour n'avoir pu défendre la Normandie. Bientôt une immense multitude campa sur la bruyère de Blackheath, tout proche de Londres, et adressa de là une double requête au parlement. Les insurgés s'y plaignaient, entre autres griefs, de ce que les shérifs, sous-shérifs et collecteurs des taxes se rendaient coupables d'exactions intolé-

rables ; de ce que, dans l'élection des membres de la chambre des communes, le libre choix du peuple n'était plus qu'une fiction devant l'influence des lords ; enfin de ce que le duc d'York était tenu éloigné de la cour, tandis qu'on y voyait encore figurer les parents du traître Suffolk. Pour toute réponse, Marguerite d'Anjou fit attaquer Cade et les siens par un détachement des troupes royales. Mais celles-ci furent repoussées, leur commandant tué, et Cade se revêtit de son armure. Le 3 juillet, il pénétra en vainqueur dans Londres et même dans la Tour, d'où il arracha et fit décapiter lord Say, l'un des conseillers du roi les plus détestés. Pendant quelques jours tout alla bien pour ce chef audacieux. Mais ses gens s'étant mis à piller, les bourgeois prirent les armes, et, après une lutte de six heures, parvinrent à refouler les déprédateurs hors de leurs murs. Une amnistie offerte par l'évêque de Winchester à tous les rebelles, qui se disperseraient immédiatement, acheva de désorganiser l'armée de Cade, qui, atteint dans sa fuite, fut décapité dans le jardin même où il avait été saisi.

Quelques-uns des complices de Cade avouèrent, dit-on, en montant sur l'échafaud, que leur but était de placer Richard d'York sur le trône. Celui-ci avait pourtant évité jusqu'alors d'entrer en lutte ouverte avec la maison de Lancastre, qui, de son côté, lui avait d'abord montré affection et confiance. En 1452, il prit les armes et se présenta devant Londres qui lui ferma ses portes : il offrit au roi de congédier son armée, pourvu que le duc de Somerset, auquel il ne pouvait pardonner de l'avoir supplanté dans la régence de France, fût mis à la Tour. Cette demande lui fut accordée ; mais bientôt il fut arrêté lui-même, et ne recouvra sa liberté qu'après avoir prêté à Henri VI un nouveau serment de fidélité. La naissance d'un héritier du trône, dont la reine accoucha le 23 octobre 1453, loin de calmer les esprits, ne servit qu'à les irriter ; car les partisans du duc d'York répandirent partout que le prince de Galles n'était qu'un enfant supposé, identiquement, comme plus tard, pour le fils de Jacques II.

Pendant une partie de l'année suivante, Henri VI fut en proie à une de ces longues absences d'esprit, triste héritage

de Charles VI. Le duc d'York fut chargé du gouvernement *tant qu'il plairait au roi*, avec le titre de protecteur, et le duc de Somerset envoyé à la Tour. Mais, en 1455, le faible monarque ayant recouvré santé et raison, Richard eut le déplaisir de lui restituer le pouvoir et de voir son rival mis en liberté. Il est vrai que le duc d'York, même après avoir perdu toute autorité légale, n'en était pas moins très-redoutable, surtout par l'assistance que lui prêtait une grande partie de la puissante aristocratie des barons. Tandis que le revenu annuel de la couronne dépassait à peine cinq mille livres sterling, plusieurs grandes familles, notamment celle des Nevills, avaient réuni des fortunes royales par des mariages ou des successions. Le seul comte de Warwick, principal partisan du duc d'York qui avait épousé Cécile Nevill, sa sœur, le dernier et le plus illustre exemple de l'hospitalité féodale, nourrissait journellement dans ses terres jusqu'à trente mille personnes. Quand il tenait maison à Londres, ses vassaux et ses amis consommaient six bœufs par repas. Cette fortune colossale était soutenue par tous les talents d'un chef de parti. Son intrépidité était étrangère au point d'honneur chevaleresque ; cet homme, qu'on avait vu attaquer une flotte double de la sienne, fuyait souvent sans rougir lorsqu'il voyait plier les siens. Impitoyable pour les nobles, il épargnait le peuple dans les batailles. Comment s'étonner qu'il ait mérité le surnom de *faiseur de rois, king-maker* ?

Le prince qui avait pour lui le chef des Nevills se croyait tout permis. Aussi Richard somma-t-il Henri VI (1455) de lui livrer le duc de Somerset, et, sur son refus, il l'attaqua le 31 mai, près de Saint-Albans. Henri VI, blessé au cou, se réfugia chez un tanneur où le duc vint le trouver et lui adressa la parole à genoux, en signe de profonde humilité. Telle fut la première bataille de la guerre dite *des deux roses*, parce que la maison de Lancastre avait dans ses armes une rose rouge, et la maison d'York une rose blanche. Elle valut au vainqueur un très-court protectorat.

*Batailles de Northampton et de Wakefield (1460) ; de Saint-Albans (1461).* — La seconde bataille de la guerre des Deux

Roses se livra le 19 juillet 1460, dans une plaine voisine de Northampton. Warwick, lord Cobham et le comte de March, fils aîné du duc d'York, commandaient les yorkistes qui reçurent l'ordre formel de ne faire aucun mal au roi, d'épargner les simples soldats, mais de faire main basse sur les officiers. Le duc de Somerset, fils de celui qui avait été tué à Saint-Albans, et le duc de Buckingham étaient à la tête de l'armée royale ; la reine se tenait à quelque distance, en arrière. On se disputa le terrain avec opiniâtreté, jusqu'à ce qu'enfin le lord Grey de Ruthin, qui commandait un corps considérable de l'armée du roi, alla tout à coup se ranger du côté des mécontents. Cette défection imprévue fit perdre cœur aux lancastriens. Dans la crainte où ils étaient que d'autres corps ne suivissent cet exemple, ils commencèrent peu à peu à lâcher pied, et enfin furent mis en déroute avec perte de dix mille d'entre eux. Une rivière qu'ils avaient à droite, mettant obstacle à leur retraite, fut cause que le carnage devint si grand. La reine, le jeune prince de Galles et le duc de Somerset ne s'arrêtèrent dans leur fuite qu'à Durham. Quant au malheureux roi, il se trouva encore une fois au pouvoir de ses ennemis, qui lui prodiguèrent extérieurement toutes les marques de respect dont ils l'avaient entouré cinq ans auparavant.

Toutefois, le chef de la maison d'York répudia bientôt une soumission hypocrite pour réclamer ouvertement le trône. Il présenta au parlement une requête formelle afin d'être investi de la couronne. Mais on répugnait à dépouiller le fils du vainqueur d'Azincourt, l'inoffensif prince dont la débonnairerie et les malheurs excitaient la pitié, même chez la plupart de ses adversaires. Aussi les lords prononcèrent-ils (24 octobre 1460) que les titres de Richard étaient incontestables ; cependant, pour « tenir leurs serments et garder leurs consciences pures, » ils proposèrent, comme compromis, que Henri possédât la couronne durant le reste de sa vie, et que le duc et ses héritiers lui succédassent. Les deux partis souscrivirent à cet arrangement. Henri déclara le duc d'York héritier présomptif, et tout attenda contre ce prince crime de haute trahison.

Quand Marguerite apprit la convention acceptée par son époux, elle rassembla une armée dans les comtés du nord et de l'ouest, toujours ennemis des innovations, et marcha contre le sud, généralement favorable, surtout Londres, à la rose blanche. Lorsque les lancastriens rencontrèrent le duc d'York au pont de Wakefield, sur la Calder, à 50 kilomètres sud-ouest d'York, le 24 décembre 1460, Richard n'avait avec lui qu'une partie de ses forces. Ne voulant pas reculer devant une femme, il accepta la lutte, et périt, suivant les uns, tué dans le combat, ou selon d'autres, pris et décapité sur le lieu même. Son second fils, le comte de Rutland, à peine âgé de douze ans, fuyait avec un vieux prêtre, son gouverneur, lorsqu'on l'arrêta sur le pont de Wakefield. Quand Clifford, dont le père avait péri à Saint-Albans, lui demanda son nom, frappé de terreur et hors d'état de parler, il tomba à genoux. Le prêtre, croyant le sauver, s'écria que c'était le fils du duc : « Donc, répliqua Clifford, comme ton père a tué le mien, je veux aussi te tuer, toi et tous les tiens ; » et il plongea son poignard dans le sein de l'enfant. Ce même Clifford, ayant ensuite trouvé le corps du duc d'York, lui coupa la tête qu'il orna d'une couronne de papier ; il la mit au bout d'une lance, et alla la présenter à la reine qui la fit planter sur les murs d'York. Ces barbaries ouvrirent un abîme entre les deux partis ; les échafauds furent désormais dressés sur les champs de bataille, et attendirent les vaincus.

Continuant vers le sud sa marche victorieuse, la reine livra bataille au comte de Warwick, 15 février 1461, dans les rues mêmes de cette ville de Saint-Albans, qui avait été, en 1455, le théâtre de la première rencontre. Les yorkistes, moins heureux que six ans auparavant, furent repoussés avec perte de deux mille huit cents hommes, et le roi, que Warwick n'eut pas le temps d'emmener, tomba aux mains de ses libérateurs.

*Édouard d'York proclamé roi (1461) ; batailles de Towton (161) et d'Hexham (1463).* — Non-seulement Marguerite d'Anjou avait été empêchée, par l'indiscipline de ses troupes,

d'entrer dans Londres, mais même elle n'avait pu, en présence de désertions multipliées, se maintenir dans le midi, et elle avait dû regagner, avec un profond chagrin, les comtés du nord. Là toutefois elle se vit de nouveau entourée de nombreux partisans, et, au bout de très-peu de temps, à la tête d'une armée de soixante mille hommes. Aussi Édouard IV (tel était le nom pris par le fils aîné du duc d'York en se faisant proclamer roi) et son oncle, *le faiseur de rois*, crurent-ils devoir marcher immédiatement contre elle.

La grande lutte eut lieu près de Towton, non loin d'York, le 22 mars 1461. On se battit toute la journée avec le plus opiniâtre acharnement, et sous une neige épaisse que le vent fouettait au visage des lancastriens. Trente-six mille de ces derniers furent tués ou se noyèrent dans les eaux du *Cork* ou du *Cook*, ruisseau qui se jette dans la rivière dite *Wharf*. La retraite des lancastriens se fit, suivant un auteur, « avec tant de désordre et de précipitation, que le ruisseau se trouva incontinent plein de ceux qui s'étaient noyés, et qui, dans leur malheur, servirent de pont à leurs compagnons. On dit que le carnage fut si grand en cet endroit, que les eaux de la *Wharf* en devinrent toutes rouges. »

Débarquée sur les côtes de Bretagne, au printemps de 1462, la malheureuse princesse reçut du duc François II, un présent de soixante-douze mille francs, et quitta bientôt la cour de ce vassal pour se rendre à celle du monarque, son suzerain. Louis XI l'accueillit avec bienveillance, mais, comme on sait, d'humeur peu chevaleresque, il n'était nullement disposé à prêter à sa cousine germaine une assistance gratuite. Ce fut seulement après avoir reçu de la reine d'Angleterre la promesse de lui livrer Calais, qu'il consentit à ce que le sénéchal de Normandie, Henri de Brézé, la reconduisît en Angleterre, à la tête de deux mille combattants, comptant également pour une bonne fortune que ce vieux gentilhomme, qu'il n'aimait pas, y pérît ou fût victorieux. Marguerite d'Anjou, après avoir échappé à la flotte anglaise ainsi qu'à une formidable tempête, aborda à Berwick (1462). Là, entourée bientôt de nombreux volontaires écossais et de partisans de la maison de Lancastre, elle put croire un ins-

tant que la fortune allait repasser de son côté. Son illusion fut de courte durée, et, le 15 mai 1463, lord Montague, frère du comte de Warwick, lui fit éprouver une déroute complète près d'Hexham, dans le Northumberland, sur la Tyne. Tous les prisonniers de distinction, entre autres le duc de Somerset, furent décapités par les yorkistes.

*Nouvelle captivité de Henri VI (1463); mariage d'Édouard IV (1465); mécontentement de Warwick.* — Pendant que le comte de Warwick pressait, à notre cour, la conclusion du mariage de son souverain avec Bonne de Savoie, sœur de la reine de France, Édouard IV, se trouvant, un jour, dans le comté de Northampton, tout près de la résidence de Grafton, voulut aller y rendre visite à Jacqueline de Luxembourg, duchesse de Bedford, qui, après avoir perdu l'illustre régent de France, avait épousé en secondes noces un simple chevalier, Richard Woodvile. Elle avait eu de ce dernier mariage, entre autres enfants, une fille nommée Élisabeth, qui s'était unie au chevalier Grey, et qui, étant devenue veuve, s'était retirée dans la maison paternelle. Élisabeth avait vu les biens de son mari confisqués, à cause de l'attachement de celui-ci à la maison de Lancastre, pour laquelle il avait perdu la vie. La visite du roi lui parut une occasion d'obtenir restitution; elle vint se jeter à ses pieds, lui demandant pitié pour ses enfants. Le roi fut profondément touché des charmes de la belle suppliante. La résistance qu'il rencontra changea son caprice en passion, et il s'unit à elle par un mariage secret. Lorsque la captivité de Henri VI eut semblé rendre la couronne inébranlable sur sa tête, il voulut que sa femme la partageât, et fit sacrer Élisabeth en grande pompe (1465).

L'élévation d'Élisabeth Woodvile causa un double dépit au comte de Warwick, qu'elle froissait comme ambassadeur, puisqu'elle faisait avorter sa négociation; comme chef de la puissante famille des Nevills, puisque ceux-ci allaient voir leur influence, jusque-là irrésistible, supplantée par celle des parents de la reine. Au commencement d'octobre, éclata dans l'Yorkshire, une sédition que tous les historiens attribuent

aux intrigues secrètes des deux frères du comte, mais dont voici le motif apparent. Les paysans du Yorkshire, qui demeuraient aux environs de l'hôpital Saint-Léonard, se plaignaient de ce que les redevances levées pour cet établissement, à raison d'un certain nombre de mesures de blé par charrue, et qui, dans l'origine avaient été destinées à de pieux usages, tournaient au profit des administrateurs. Ils refusèrent de payer plus longtemps la contribution exigée d'eux, et prirent les armes au nombre de quinze mille. Lord Montague les battit, fit décapiter leur chef; mais loin de les poursuivre avec acharnement, laissa leurs bandes se reformer sous deux nouveaux chefs, Henri Nevill et Fitz Hugh, alliés par le sang à la puissante maison de Nevill. Les rebelles, sous leur direction, attaquèrent l'armée royale commandée par le comte de Pembroke, l'écrasèrent à Edgecote et tuèrent son chef. A Grafton-Court, ils se saisirent du comte Rivers, père de la reine, et de son fils John, qu'ils décapitèrent. Le mouvement s'arrêta là et tomba de lui-même, après un pardon général qu'Édouard se crut obligé d'accorder.

Cet événement l'avait fort abattu. Il se laissa entourer et comme tenir en chartre privée par son propre frère Clarence, par Warwick et l'archevêque d'York, recevant d'eux les marques extérieures d'un profond respect, mais en réalité étant leur captif, et l'Angleterre offrit alors le spectacle étrange de deux rois rivaux, tous deux privés de leur liberté, Henri à la Tour, Édouard dans le Yorkshire. Il est vrai que ce dernier s'affranchit bientôt de cette tutelle, grâce, suivant quelques-uns, à l'intervention du lord maire et des bourgeois de Londres dont le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, marié à Marguerite, sœur d'Édouard IV, avait, par de pressants messages, ranimé les sympathies. Quoique Charles fût lui-même un Lancastre par sa mère Isabelle de Portugal, fille de Philippa, sœur du roi d'Angleterre Henri IV, il avait suffi que Louis XI protégeât la rose rouge pour que son vassal s'unît étroitement à la rose blanche.

L'année suivante (1470), une nouvelle révolte éclata dans le Lincolnshire. Marchant en personne contre les insurgés,

Édouard IV les défit (13 mars 1470) à *Elsingham*, dans le comté de *Rutland*. Leur chef déclara avant de monter sur l'échafaud qu'il avait agi à l'instigation de *Warwick* et de *Clarence*, qui se hâtèrent de passer en France.

*Édouard IV détrôné (1470) et rétabli (1471)*. — L'intime alliance qui unissait le duc de Bourgogne au roi d'Angleterre, faisait de celui-ci un ennemi d'autant plus dangereux pour la France; Louis XI avait donc tout intérêt à lui susciter des embarras. C'est dans cette vue que, depuis l'ambassade de *Warwick* en France, il avait conservé avec celui-ci les plus étroites relations, flattant sans relâche sa vanité et lui adressant les présents les plus considérables. Quand il vit son irritation contre Édouard IV, il crut possible de le réconcilier avec la reine *Marguerite*, et de l'engager à rendre la couronne à cette maison de *Lancastre*, dont la ruine avait été surtout son ouvrage. Voici les principales stipulations du traité conclu, sous les auspices de Louis XI, entre *Warwick* et *Marguerite* : 1° le comte replacerait *Henri VI* sur le trône; 2° l'administration resterait entre les mains de ce seigneur et celles du duc de *Clarence*, son gendre, pendant la minorité d'Édouard, fils de *Henri VI*; 3° ce jeune prince épouserait, ce qu'il fit aussitôt, *Anne*, seconde fille de *Warwick*, et, au défaut d'enfants mâles issus de ce mariage (c'était introduire en Angleterre cette loi salique si énergiquement repoussée par Édouard III et les parlements), la couronne repasserait au duc de *Clarence*, à l'exclusion formelle du roi Édouard IV et de sa postérité.

Cependant le roi d'Angleterre, malgré les avertissements réitérés de *Charles le Téméraire*, s'endormait dans la plus complète sécurité; pour tout préparatif, il chargeait qui? — *Lord Montague*, frère de *Warwick*, de lever des troupes à la tête desquelles ce puissant chef des comtés du nord devait passer du côté de la rose rouge. Il savait que l'invasion aurait lieu au sud; et il se tenait au nord. Une tempête dispersa sa flotte et celle du duc de Bourgogne, son allié, qui gardaient la mer, et le comte de *Warwick* débarqua librement à *Dartmouth* (1470), en *Devonshire*. Les comtés du sud

se déclarèrent aussitôt pour lui, et il n'y eut même pas de lutte. Le 3 octobre, Édouard, jugeant tout désespéré, s'embarqua pour la Hollande. Trois jours plus tard, Warwick tirait Henri VI de sa prison où il était enfermé depuis sept ans, et le 29 novembre, le parlement, approuvant la révolution, déclarait Édouard traître et usurpateur.

Rien ne saurait contraster plus vivement avec l'imprévoyance qui fit perdre à Édouard IV sa couronne, que la promptitude et l'énergie employées par lui à la reconquérir. Assez mal reçu par son beau-frère, dont il avait négligé les avis et qui redoutait de s'exposer pour lui à une attaque combinée de Louis XI et de Warwick, obligé de faire en secret tous les préparatifs nécessaires à son retour, il n'en avait pas moins réuni, dès mars 1471, plusieurs navires et près de deux mille hommes. Il partit du petit port de Veere, en Zélande, et il aborda (14 mars 1471), à l'embouchure de l'Humber, à Ravenspur, où avait déjà débarqué Henri IV.

Les armées d'Édouard et de Warwick en vinrent aux mains près de Barnet, à douze kilomètres de Londres, le jour de Pâques, 14 avril 1471. La lutte dura de six heures du matin à midi, et fut des plus acharnées. Édouard IV, qui ordinairement prescrivait d'épargner les soldats, avait défendu de faire aucun quartier. Warwick, de son côté, avait repoussé tout accommodement. Clarence, revenu à la rose blanche, lui ayant offert sa médiation : « Va dire à ton maître, avait-il répondu au messager de son gendre, que Warwick, fidèle à sa parole, est un autre homme que le faux et parjure Clarence. » Aussi, vit-on, dès le début, le faiseur de rois, à pied, l'épée à la main, charger les yorkistes avec son impétuosité ordinaire, et se surpasser lui-même, pour décider la journée en sa faveur. Le roi, d'autre part, déploya la même intrépidité qu'à Towton, et le succès semblait incertain, lorsque le grand comte et son frère Montague tombèrent au plus épais de la mêlée, et leur mort décida la déroute des lancastriens.

Bien que la mort de Warwick valût mieux pour Édouard IV que la plus éclatante victoire, il lui restait encore un adversaire qui n'était pas à mépriser. L'indomptable, l'infatigable Marguerite avait levé en France des troupes, à la tête desquelles

elle débarqua à Weymouth, en Dorsetshire, le jour même de la bataille de Barnet. Le 4 mai 1471, près de Tewksbury, non loin du confluent de l'Avon et de la Severn, Marguerite, qui voulait passer ce fleuve pour entrer dans le pays de Galles, fut atteinte par ses ennemis. C'était la deuxième fois qu'elle les affrontait sur un champ de bataille. Les lancastriens, d'abord vainqueurs, furent à la fin, par la trahison ou la lâcheté de lord Wenlock, complètement battus. Le nouveau duc de Somerset, leur chef, fendit bien, d'un coup de hache, la tête de ce misérable qui s'était refusé à charger dans le moment prescrit, mais le mal était irréparable. Plus de trois mille des partisans de la rose rouge périrent dans la mêlée. Le lendemain, plusieurs furent arrachés d'une église où ils s'étaient réfugiés, et décapités, entre autres leur jeune général, dont le père avait eu le même sort après la bataille d'Hexham, et dont le grand-père avait succombé au premier combat de Saint-Albans.

Édouard IV avait mis à prix la tête du prince de Galles. Le fils de Marguerite, alors âgé de dix-huit ans, et chez qui se révélait déjà tout le caractère de sa mère, ne tarda pas à être amené devant lui. « Comment avez-vous eu la présomption, lui demanda le vainqueur irrité, d'entrer dans mon royaume bannières déployées ? — Pour recouvrer, lui répondit le jeune prince, l'héritage de mon père. » Édouard, sans rien répliquer, le repoussa, ou, comme d'autres disent, le frappa au visage de son gantelet de fer ; à l'instant le fils de Henri VI fut mis à mort par les ducs de Clarence et de Gloucester, par les lords Dorset et Hastings ou, en leur présence, par leurs chevaliers. Aucun acte de cruauté n'était d'ailleurs impossible à Richard, duc de Gloucester, ce frère d'Édouard IV et de Clarence, à ce bossu aussi difforme d'âme que de corps, à ce monstre qui allait être couronné sous le nom de Richard III.

Marguerite d'Anjou tomba également au pouvoir d'Édouard IV, qui l'envoya à la Tour de Londres rejoindre son mari. Ce dernier ne survécut que peu de jours à son fils et expira le 21 mai, à l'âge de cinquante ans : prince dépourvu de toutes les qualités qui conviennent à un roi, mais de

mœurs pures, et que le moyen âge eût placé au rang des saints pour ses longues souffrances.

*Dernières années d'Édouard IV : traité de Pecquigny (1475) ; supplice de Clarence (1478).* — Nous ne raconterons pas l'expédition du roi d'Angleterre en France, expédition manquée par la faute de Charles le Téméraire, et nous nous contenterons de rappeler que dans une entrevue à Pecquigny, sur les bords de la Somme, Édouard IV et Louis XI signèrent, le 29 août 1475, une trêve de sept ans. La plus entière liberté de commerce était assurée aux marchands des deux nations. Les deux rois juraient de s'assister réciproquement, de se défendre au besoin l'un l'autre, contre leurs sujets rebelles ; ils s'unissaient par le mariage de leurs enfants. Enfin, Louis promettait : 1° une somme immédiate de trois cent quatre-vingt-dix mille francs ; 2° une pension viagère de trois cent mille francs ; 3° une rançon de cinquante mille francs pour Marguerite d'Anjou. L'infortunée princesse revint à ce prix en France, où elle mourut en 1482 : héroïne digne d'un époux qui lui eût ressemblé, plus recommandable néanmoins par sa fermeté dans l'adversité que par sa modération dans la bonne fortune. Quant à l'orgueil anglais, du moment où il ne pouvait conquérir la France, quelle plus douce jouissance que de l'avoir pour tributaire !

Le duc de Clarence n'avait jamais pu regagner l'amitié de son frère aîné, même par sa trahison à Barnet. Édouard en personne l'accusa de haute trahison devant le parlement, et demanda contre lui la peine la plus forte. Clarence fut condamné (1478) à être décapité. Un des faits les plus odieux dont soient souillées les annales de l'Angleterre, et qui ne rappelle que trop fidèlement les plus mauvais jours du sénat de Tibère et de Néron, c'est l'adresse par laquelle ce même parlement, non content de la sentence qu'il venait de prononcer, supplia le roi de n'y rien changer. Avec Édouard IV, la précaution était fort inutile. Celui-ci cependant recula devant l'idée d'une exécution publique. Son frère resta à la Tour, et dix jours après on publia qu'il venait d'y mourir. On ne sut jamais de quelle façon il périt ; mais le bruit ridi-

cule se répandit qu'il avait été, sur sa demande, noyé dans un tonneau de vin de Malvoisie. Il laissait un fils, Édouard, comte de Warwick, dont plus tard Henri VII devait faire tomber la tête.

Édouard IV ne survécut que cinq ans à sa victime; il mourut le 9 avril 1483, âgé de quarante-deux ans. Il en avait régné vingt-deux. Quelques-uns ont accusé, mais sans preuves, le duc de Gloucester de l'avoir empoisonné. L'opinion la plus accréditée est qu'Édouard fut victime d'un de ces excès de table, qui substituèrent de bonne heure une corpulence hideuse à ses beaux traits et à sa taille élégante. Affable envers tous, notamment envers les bourgeois de Londres qu'il appelait à sa table, quand il ne leur envoyait pas de sa venaison, ou dont il tenait les enfants sur les fonts baptismaux, Édouard était d'une valeur à toute épreuve et gagna toutes les batailles où il commanda; mais il souilla sa gloire par son indolence, ses mœurs dépravées, et une humeur sanguinaire qu'expliquent, sans la justifier, les guerres civiles au milieu desquelles il vécut. Peu de princes ont été plus magnifiques dans leurs vêtements, plus licencieux dans leurs amours.

*Gloucester protecteur; meurtre des fils d'Édouard: Richard III (1483-1485).* — Lorsque Édouard IV expira, son fils aîné était au château de Ludlow, sur les frontières du pays de Galles, sous la garde du comte Rivers, son oncle maternel. Cet homme distingué, à qui l'Angleterre est redevable de l'introduction de l'imprimerie, partit aussitôt pour Londres avec son pupille, sans l'entourer d'une armée comme l'aurait souhaité la reine, qui n'osa, pour cette première mesure, passer par-dessus l'opposition d'Hastings. Celui-ci, en effet, ancien ami d'Édouard IV, et tout dévoué à ses fils, mais hostile à la reine, craignait qu'avec cette armée les Woodvilles ne se rendissent maîtres absolus du pouvoir. Richard se hâta d'aller au devant de son neveu Édouard V, ainsi s'appelait le nouveau souverain, dont le règne purement nominal devait durer soixante-quinze jours. Il rencontra Rivers à Northampton, l'accueillit bien, mais le lendemain, en entrant

à Stony-Stratford, il le fit arrêter avec sir Richard Grey, un des fils de la reine. Édouard V, saisi de douleur à cet acte de violence, ne put retenir ses larmes. Gloucester se jeta à ses genoux, lui fit les plus fortes protestations d'attachement, et l'assura qu'il n'avait agi ainsi que pour sa sûreté.

Quand la reine apprit que son frère était prisonnier et le roi au pouvoir de Gloucester, présentant les tragédies qui allaient suivre, elle se retira aussitôt, dès le milieu de la nuit, dans le sanctuaire de Westminster, avec son second fils, Richard, duc d'York, ses six filles et le marquis de Dorset. Le 4 mai, le jeune monarque entra dans la capitale, entouré d'une pompe convenable. Richard, à cheval devant lui, la tête découverte, le désignait aux acclamations de la foule. En attendant le 22 juin, jour fixé pour le couronnement, le roi fut transféré à la Tour, et Gloucester nommé protecteur prit les titres pompeux de « frère et oncle de roi, protecteur et défenseur, connétable, et lord grand amiral d'Angleterre. »

Tant que Richard n'avait paru qu'aspirer au protectorat et au plaisir d'humilier les Woodvilles, les lords Hastings et Stanley l'avaient appuyé. Mais ils commencèrent à entrer en défiance quand ils le virent sommer la malheureuse reine de lui livrer le duc d'York, sous le prétexte spécieux de le loger avec son frère aîné dans le palais royal de la Tour. Le 13 juin un conseil fut tenu pour régler le cérémonial du couronnement. Les lords Hastings et Stanley y étaient présents avec plusieurs prélats. Richard, affectant une gaieté extraordinaire, pria l'évêque d'Ély d'envoyer chercher un plat de fraises pour le déjeuner, et il quitta le conseil pendant une heure. Quand il rentra, sa physionomie était changée, triste, menaçante. Au bout de quelques instants, il rompit le silence en s'écriant : « Que méritent ceux qui ont comploté de me donner la mort, à moi, qui suis naturellement et légalement le protecteur du roi? — Ils méritent, répondit Hastings, d'être punis comme d'infâmes traîtres. — C'est cette sorcière, la femme de mon frère, reprit Gloucester dissimulant encore, elle et toute sa race. » Cette réponse n'était pas très-désagréable à Hastings, ennemi mortel des Woodvilles, qui ajouta :

« C'est vraiment un crime infâme, s'il est prouvé. » Après une pause, le protecteur retroussa la manche de son habit, et montra au conseil son bras gauche presque desséché (il l'avait ainsi depuis son enfance), en s'écriant : « Voyez ce que cette sorcière et la malheureuse Shore (c'était la maîtresse d'Hastings) ont fait par leurs sortilèges. Elles ont réduit mon bras en l'état où vous le voyez, et tout le reste de mon corps aurait été bientôt de même, si, par la protection de Dieu, leur infâme complot ne m'eût pas été découvert. » Puis, se tournant vers lord Hastings : « Oui, traître ! ajouta-t-il ; c'est vraiment un crime infâme, et je me servirai de ta réponse contre toi, en dépit de tes *si* et de tes *mais*. » A ces mots, il frappa la table de son poing ; un homme, qui était en faction à la porte, en dehors de l'appartement, s'écria à ce signal : « Trahison ! » et des gens armés se précipitèrent dans la salle du conseil. Richard dit alors à Hastings : « Je t'arrête, traître ! » Stanley et les autres lords suspects au protecteur furent envoyés dans différentes prisons. Le duc conseilla à Hastings de se confesser promptement : « car, par saint Paul, dit-il, je ne dînerai pas que je n'aie vu tomber ta tête. » Il était inutile à Hastings de demander le motif de cette sentence. Il fit venir un prêtre et se confessa à la hâte ; le protecteur était pressé. Il fut conduit sur une pelouse voisine de la chapelle de la Tour. On lui fit placer la tête sur une longue pièce de bois qui s'y trouvait par hasard, et on la lui trancha, sans même lui avoir expliqué quel était son crime. Le même jour, le comte Rivers, sir Richard Grey et quelques autres seigneurs avaient été égorgés au château de Pomfret, dans le Yorkshire, par un émissaire de Gloucester. Trois jours après ces diverses exécutions, Elisabeth consentait à remettre à une députation de lords, ayant le cardinal de Canterbury à sa tête, son second fils, Richard, qui fut conduit du sanctuaire de Wesminster à la Tour, et tandis que son cœur maternel était déchiré par les plus poignantes angoisses, les deux frères ne songeaient qu'au bonheur de se trouver réunis.

Le 19 juin, Gloucester fit prêcher un sermon contre la légitimité de ses neveux par un prédicateur fameux, nommé

Shaw, frère du lord maire. Le texte du discours était le passage suivant du livre de la Sagesse : « Les tiges bâtarde ne produiront pas de profondes racines. » Quant au principal argument du prédicateur, c'était qu'Édouard IV s'était engagé à épouser ou avait épousé secrètement lady Éléonore Butler, avant la célébration de son mariage avec Élisabeth Woodvile ; que le second mariage était donc nul, et que les enfants qui en étaient issus étaient illégitimes. Stillington, évêque de Bath, créature déhontée du protecteur, déclara qu'il avait célébré le premier mariage ou les fiançailles. Il ne rougit même pas d'y ajouter une odieuse et injuste accusation contre la duchesse douairière d'York, la propre mère de Richard, encore vivante, et dont il prétendit que les enfants étaient illégitimes, en faisant, bien entendu, une exception formelle en faveur du protecteur. Mais cette infamie ne fut sans doute qu'un excès de zèle du calomniateur, car nous ne voyons pas qu'il en ait été question dans la suite. La légèreté d'Édouard IV donnait quelque crédit à ces rumeurs, et il était certainement possible que Stillington, homme très-capable d'avoir servi d'instrument aux vices d'un prince, eût pris quelque part à des intrigues dans lesquelles des promesses de mariage avaient été employées comme moyens de séduction. Cependant la cité se montrait tiède, l'usurpation n'avancait pas ; Richard voulait paraître avoir la main forcée, et rien n'annonçait que le peuple fût disposé à lui faire cette violence. Il fallut des moyens plus directs. Le duc de Buckingham se rendit à Guildhall (l'hôtel de ville), où le lord maire avait convoqué une assemblée ; il harangua la foule et lui demanda, à plusieurs reprises, si elle ne voulait pas pour roi cet excellent prince. L'assemblée reste muette. Il insiste ; alors quelques ouvriers payés et enivrés jettent leurs bonnets en l'air, criant : « Vive le roi Richard ! » Le duc remercie l'assemblée, et mène le jour suivant le maire et les aldermen de Londres au palais du protecteur, pour le supplier d'assurer le bonheur du peuple anglais en montant sur le trône. Richard reçoit cette députation avec une froideur affectée, et proteste de sa fidélité envers Édouard V. Le duc de Buckingham s'écrie que le salut de l'état ne peut être ajourné,

et que, puisque le protecteur refuse la couronne, on saura bien en trouver un autre qui l'acceptera. Gloucester alors se résigne et feint de céder au vœu populaire. « J'accepte, dit-il : aux droits de ma naissance, j'ajoute ceux d'une élection libre faite par les lords et les communes du royaume. » Cette comédie est suivie de la proclamation du protecteur comme roi, sous le nom de Richard III (22 juin 1483).

Au mois d'août, Richard adressa l'ordre à Brackenbury, lieutenant de la Tour, de mettre à mort ses neveux, promptement et en secret. Cet officier refusa cette mission, mais en accepta une autre également coupable, qui était de placer les clefs et la garde de la Tour, pour vingt-quatre heures, entre les mains de sir Jacques Tyrrel, maître des écuries du roi. La nuit même de son arrivée, ce misérable, accompagné de Forest, assassin connu, et de Dighton, un de ses palefreniers, monta l'escalier qui conduisait à l'appartement des deux princes. Tandis que Tyrrel veillait au dehors, Forest et Dighton entrèrent dans la chambre, étouffèrent leurs victimes sous les couvertures, appelèrent celui qui les employait, afin qu'il vît les cadavres, et, par ses ordres, les enterrèrent au pied de l'escalier, où plus tard on a cru les découvrir.

*Henri de Richmond; mort de Richard III (1485).* — Il restait un représentant, par les femmes, de la maison de Lancastre : le comte Henri Tudor de Richmond, descendant d'une petite-fille aînée du troisième fils d'Édouard III.

N'ayant ni croix ni pile, suivant l'expression de Comines, il s'adressa à Anne de Beaujeu, qui gouvernait alors la France au nom de son frère Charles VIII. Elle lui donna quelque argent, à l'aide duquel il enrôla trois mille hommes en Normandie et en Bretagne. Il partit du port de Harfleur, et, après six jours de traversée, débarqua dans le pays de Galles, patrie de ses aïeux paternels. Il y déploya un drapeau rouge, l'ancien drapeau des Cambriens, comme si son projet eût été de soulever la population pour la rendre indépendante des Anglais. Cette race enthousiaste, sur laquelle la puissance des signes fut toujours très-grande, sans examiner si la querelle de Henri Tudor et de Richard III ne lui était pas étrangère,

se rangea, par une sorte d'instinct, autour de son vieil étendard. Le drapeau rouge fut arboré sur le Snowdon, désigné par le prétendant pour rendez-vous à ceux des Gallois, ses compatriotes, qui lui avaient promis de s'armer pour sa cause; pas un ne manqua au jour fixé. Les bardes même, retrouvant leur ancien esprit, chantèrent et prophétisèrent, dans le style d'autrefois, la victoire des Kymrys sur l'ennemi saxon et normand.

Le 21 août 1485, Henri arriva en présence de Richard III, près du village de Bosworth, à seize kilomètres ouest de Leicester. La nuit se passa des deux côtés en préparatifs que Shakspeare a si dramatiquement décrits. Le lendemain 22, au crépuscule, Richard était à cheval pour inspecter son camp. Ayant trouvé, dans les avant-postes, une sentinelle endormie, il tira son épée et lui perça le cœur, en murmurant d'une voix étouffée par la colère : « Endormie je t'ai trouvée, endormie je te laisse. » Comme il passait devant la tente du duc de Norfolk, cherchant un prêtre pour se confesser, il lut ces deux vers écrits au charbon sur l'une des planches du lit de camp : « Jockei de Norfolk, pas trop d'audace, car Dickon (Richard) ton maître est vendu et payé. » Richard secoua la tête en signe d'incrédulité. Cependant le poète anonyme avait raison : le roi était vendu. A la sommation qu'il fit à lord Stanley, en vedette sur un tertre, de venir le rejoindre, le gentilhomme répondit insolemment qu'il marcherait quand il en serait temps. Richard venait de commander qu'on punît sur le fils, qu'il gardait en ôtage, la trahison du père, quand les trompettes sonnèrent le signal du combat. Il s'élança sur l'ennemi en criant : « Trahison ! » tue de sa main William Brandon, porte-étendard de l'armée ennemie, et pénètre jusqu'à son rival. Mais, entouré de toutes parts, abandonné des siens, trahi par quelques-uns de ses principaux vassaux, il est percé de coups et tombe mort au pied du monticule d'Amyon-lays, teignant de son sang l'eau d'un petit ruisseau qui s'échappe de la colline, et dont le paysan n'oserait boire, encore aujourd'hui, par un sentiment de terreur superstitieuse. Sur le bord du ruisseau était un petit bouquet d'aubépine rouge où l'un des fuyards cacha la couronne royale. C'est là

qu'elle fut découverte par un valet qui courut la porter à Stanley. Ce lord la posa sur la tête du vainqueur en le saluant du nom de Henri VII, pendant que son armée chantait le *Te Deum* sur la bruyère de Redmore, théâtre du combat.

*Résultats de la guerre des Deux Roses.* — Qui fut vaincu dans cette lutte de trente ans? Ni York, ni Lancastre, dirons-nous avec M. Michelet, mais l'aristocratie anglaise, décimée dans les batailles, dépouillée par les proscriptions. Quarante-vingts princes du sang y périrent. Quant à la haute noblesse, indépendamment des coupes réglées auxquelles elle venait d'être personnellement soumise, si l'on en croyait Fortescue, près du cinquième de ses terres serait tombé par confiscation entre les mains de Henri VII. Ce qui fut plus funeste encore à la puissance des nobles, c'est la loi qui leur permit d'aliéner leurs domaines en cassant les substitutions. Les besoins croissants d'un luxe inconnu jusque-là, les firent profiter avidement de cette permission de se ruiner. Ils quittèrent, pour vivre à la cour, le séjour de leurs châteaux antiques, où ils régnaient en souverains depuis la conquête. Ils renoncèrent à cette hospitalité somptueuse par laquelle ils avaient si longtemps entretenu la fidélité de leurs vassaux. *Les hommes* des barons trouvaient désertes la salle des plaids et celle des festins; ils abandonnaient ceux qui les avaient abandonnés et retournaient chez eux *hommes* du roi.

---

## CHAPITRE XX.

### HENRI VII (1485-1509) ET L'ÉCOSSE DE 1424 A 1515.

*Mariage (1486) de Henri VII; Lambert Simnel (1487).* —

Après son mariage avec Élisabeth, fille d'Édouard IV, mariage destiné à confondre les titres des deux roses, le roi fit une tournée militaire dans le nord, où quelques partisans de la rose blanche avaient pris les armes. Il les dispersa sans

peine et leur infligea des châtimens sévères. Les stipulations convenues avant Bosworth, en faveur des partisans de la maison d'York, furent à la vérité exécutées, mais de mauvaise grâce, surtout à l'égard des plus riches, et il adopta contre eux, avec empressement, toutes les mesures de rigueur compatibles avec la lettre du traité. En effet, les deux passions dominantes de Henri VII, pendant tout son règne, furent une insatiable cupidité et la haine de la rose blanche. Aussi le parti vaincu chercha-t-il bientôt à se venger.

Son principal agent était un prêtre du nom de Richard Symmons, qui à la finesse du marchand de Temple-Bar unissait l'audace du paysan gallois. Symmons avait jeté les yeux, pour remplir le personnage de prétendant, sur Lambert Simnel, fils d'un boulanger d'Oxford, mais digne d'un trône, si le diadème était le prix de la beauté. Symmons donna des leçons de tenue royale à son élève. Simnel, dans cette entreprise, devait représenter Richard, second fils d'Édouard IV, qui « ayant trouvé moyen d'échapper à la cruauté de son oncle Richard III, se présentait pour réclamer un titre dont on l'avait dépouillé. » Mais Symmons changea de plan quand il eut entendu courir le bruit que Warwick, fils du duc de Clarence, s'était sauvé de la Tour. On croit, du reste, que ce prêtre n'était que l'instrument d'une femme, de la reine douairière, qui, disait-on, irritée du peu de crédit de sa fille et des yorkistes, avait imaginé le complot, et donné à son obscur confident les instructions dont Simnel avait besoin pour jouer, avec quelque espoir de succès, sa périlleuse comédie.

L'Irlande, dont le duc de Clarence avait été gouverneur, et où l'on gardait de lui un assez bon souvenir, semblait devoir accueillir avec faveur le fils de son ancien vice-roi : ce fut là que se rendit d'abord Lambert Simnel. Le gouverneur de l'île, ou, comme on le nommait, le lord député, comte de Kildare, son frère le chancelier Thomas Fitz-Gerald et la plupart des officiers, étaient d'ardents yorkistes que Henri VII avait laissés en place. A peine les deux imposeurs se sont-ils montrés à Dublin, que Kildare présente Simnel à la noblesse du pays et lui prête serment de fidélité.

Mais la plus grande partie de la population indigène et du clergé reste fidèle à Henri VII. Celui-ci, de son côté, fait arrêter et conduire au couvent de Bermondsey la reine douairière. Il tire de la Tour le vrai comte de Warwick, qui est promené lentement à travers les rues de Londres, pour que chacun puisse le voir à son aise et même l'interroger. C'était un pauvre enfant dont la prison avait tué le corps aussi bien que l'intelligence, et qui ne comprenait même rien aux témoignages de pitié qu'il recevait.

Cependant, l'Irlande persistant dans sa révolte, John, comte de Lincoln, fils de John de la Pole, duc de Suffolk, et d'Élisabeth, sœur aînée d'Édouard IV, désigné lui-même par Richard III, après la mort de son fils, comme héritier présomptif de la couronne, se rendit auprès de la duchesse douairière de Bourgogne, Marguerite d'York, troisième sœur d'Édouard IV et veuve de Charles le Téméraire, qui ne cessa jusqu'à son dernier soupir de poursuivre de sa haine la maison de Lancastre. Il en reçut deux mille mercenaires allemands qu'il conduisit à Dublin. C'est dans cette capitale que Simnel fut porté de l'église au château sur les épaules d'un capitaine, suivant la coutume irlandaise, puis placé sur un trône de velours, revêtu des insignes de la royauté, le front ceint d'une couronne dérobée à la Vierge de la cathédrale, enfin salué roi sous le nom d'Édouard VI. Le 4 juin 1487, le monarque improvisé débarqua sur les côtes du Lancashire, à la tête de huit mille hommes que commandait le comte de Lincoln. Le 16 juin, celui-ci fut vaincu et tué près de Stoke, entre Nottingham et Newark, avec la moitié des siens, car la lutte fut des plus acharnées. Allemands et Irlandais avaient rivalisé de courage. Le prêtre Symmons, traduit devant un synode, avoua sa faute, et fut condamné à une prison perpétuelle. Édouard VI, le roi d'Angleterre et de France, plus digne de pitié que de colère, reprit le nom du boulanger son père, passa en qualité de marmiton dans les cuisines de Henri VII, et plus tard reçut, pour sa bonne conduite, la charge de fauconnier.

*Le droit de maintenance; la chambre étoilée; traité d'Éta-*

*ples* (1492); *Warbeck*. — Henri VII profita de sa victoire de Stoke, non pour verser le sang, mais pour ruiner à son profit, par d'énormes amendes, les plus riches familles yorkistes. Il porta aussi un coup terrible aux privilèges de l'aristocratie par l'abolition du droit de *maintenance*. La maintenance était une association d'individus, sous un chef dont ils portaient la livrée et à qui ils juraient de soutenir, même par les armes, ses querelles personnelles. Avec la maintenance le jury était intimidé, l'autorité impuissante. Un tribunal spécial fut chargé de punir tous les prévenus de coalition illégale ou de maintenance, d'émeute et d'entretien de vagabonds, tribunal qui prit de la salle où il siégeait, et dont le plafond représentait un ciel parsemé d'étoiles, le nom de *chambre étoilée*. Cette cour criminelle, destinée à réprimer les abus de la féodalité, allait devenir elle-même un abus intolérable du despotisme monarchique, et faire couler sous Henri VIII, bien des larmes et du sang. En effet, sa constitution en faisait un instrument de tyrannie des plus commodes. La *star-chamber*, ou *camera stellata*, se composait du chancelier, du trésorier, du garde du sceau privé, du président de la cour du banc du roi, du président de la cour des plaids communs, lesquels s'adjoignaient un évêque et un lord temporel du conseil du roi, c'est-à-dire que sur sept juges cinq étaient des serviteurs du roi, révocables à sa volonté, et investis du droit de choisir deux autres membres sur la complaisance de qui ils pussent entièrement compter.

Quant à Henri VII, nous avons dû signaler, dès le début, son penchant non à la cruauté, mais à l'avarice; peu soucieux de gloire, il ne recherchait dans la guerre étrangère, comme dans la guerre civile, que le moyen de s'enrichir. Il demandait de l'argent à son peuple pour combattre l'ennemi, il en demandait à l'ennemi pour ne pas lui faire la guerre, et prenait des deux mains. C'est ainsi que le vainqueur de Bosworth ayant en personne investi Boulogne, avec 25 000 fantassins et 1 600 cavaliers, on s'attendait à voir éclater des hostilités entre le roi d'Angleterre et Charles VIII, qui venait, par son mariage avec Anne, de s'emparer de la Bretagne,

lorsqu'un traité fut tout à coup signé à Étapes (3 novembre 1492). Le roi de France reconnaissait sa femme débitrice envers la couronne d'Angleterre, comme duchesse de Bretagne, d'une somme de six cent mille écus d'or, et lui-même s'avouait débiteur, pour les arrérages de la pension que son père Louis XI s'était engagé à payer à l'Angleterre, de cent vingt-cinq mille écus d'or, en tout sept cent quarante-cinq mille écus qu'il s'engageait à payer en quinze ans, à Calais, à raison de cinquante mille écus par année.

Henri allait terminer ainsi en marchand ses démêlés avec la France, lorsqu'un vaisseau de Lisbonne jeta l'ancre dans la baie de Cork, en Irlande. Parmi les passagers était un jeune homme d'une physionomie remarquable. Durant la traversée, il était demeuré pensif et silencieux; personne ne le connaissait: c'était Perkin Warbeck.

Orbeck ou Warbeck, son père, juif converti, après avoir quitté Tournai, sa patrie, était venu s'établir à Londres. Il eut le bonheur de rendre quelques services à Édouard IV, dont il gagna l'affection: ce roi daigna, par reconnaissance, tenir sur les fonts de baptême l'enfant de l'israélite, qui reçut le nom de Peter, en flamand Peterkin ou Perkin. Quand plus tard on eut remarqué la ressemblance étonnante du filleul et du parrain, quelques personnes firent courir le bruit qu'Édouard, si connu par ses galanteries, était plus que son père spirituel. A partir de l'âge de seize ans, Perkin avait erré en diverses parties de l'Europe occidentale, et il avait environ vingt ans lorsqu'il aborda en Irlande, dans cette même île où, cinq ans plus tôt, Lambert Simnel s'était fait passer pour le jeune comte de Warwick. Lui se donna pour Richard, duc d'York, second fils d'Édouard IV. Déjà quelques seigneurs irlandais s'étaient rangés sous son étendard, lorsque Charles VIII, qui n'avait pas encore signé le traité d'Étaples, conçut le projet de tirer parti de cette singulière apparition. L'aventurier fut reçu comme un prince à la cour de France, logé dans le palais du roi, entouré d'une garde d'honneur. Plus de cent Anglais de distinction se rendent à Paris, reconnaissent le fils d'Édouard IV, et ne font nulle difficulté de lui prêter serment. Mais bientôt Charles VIII

signe la paix avec Henri VII, et le duc d'York sacrifié va demander un asile à la duchesse douairière de Bourgogne. Cette sœur d'Édouard IV le traite publiquement comme son neveu, et le surnomme *Rose blanche*.

Henri VII affecta d'abord de mépriser un tel compétiteur, puis ordonna de constater, par une enquête, l'assassinat des enfants d'Édouard ; enfin il envoya des émissaires en Flandre, et publia avoir trouvé, dans leurs rapports, la preuve irrécusable que le prétendu duc d'York n'était qu'un juif de Tour-nai. Cependant la duchesse de Bourgogne fournit à Perkin les moyens de passer en Angleterre. Cette première tentative, sur la côte de Kent (1495), ne fut point heureuse. Le prétendant alla pour la seconde fois en Irlande, et n'y trouvant pas les habitants bien disposés, se rendit en Écosse, où le roi Jacques IV l'accueillit à bras ouverts. Non content de le reconnaître solennellement, il l'unit à Catherine Gordon, alliée à la famille royale, et l'une des beautés les plus accomplies de la cour. Il fit plus encore : il envahit à deux reprises (1496, 1497) le nord de l'Angleterre. Henri VII, voyant que le danger devenait sérieux, entama des négociations à la suite desquelles le roi d'Écosse fit conduire en Irlande le duc d'York et sa femme. En 1498, Perkin profita d'un soulèvement des habitants du Cornouailles pour débarquer à White-Sand. De là il marcha sur Exeter, essaya vainement de s'en emparer, et vit une terreur panique disperser son armée dans la plaine de Taunton, quarante-huit kilomètres nord-est d'Exeter. Il se réfugia lui-même dans cette abbaye de Beaulieu (Hampshire), qui avait reçu Marguerite d'Anjou avant la bataille de Tewksbury. Cerné par les troupes royales, il finit par se rendre, fut conduit à Londres, promené dans les rues de la capitale et enfermé à la Tour. Au bout d'un an, il y forma un plan d'évasion avec le malheureux comte de Warwick, plan que tous deux payèrent de leur tête (1499). La belle Écossaise dont cet imposteur avait reçu la main, fut attachée comme dame d'honneur à la personne de la reine, et resta, sous le surnom de *Rose blanche*, qu'elle méritait mieux que lui, un des ornements de la cour d'Angleterre.

*Mariage du prince de Galles, puis de son frère Henri avec Catherine d'Aragon.* — Le comte de Warwick, dernier rejeton mâle de la race des Plantagenets, avait, au moment de son supplice, vingt-quatre ans, mais il était dénué de sens, à tel point, dit un contemporain, qu'il ne pouvait distinguer un canard d'une poule. Il était donc incapable de tramer un complot quelconque. Aussi la fin violente d'une vie si triste et si peu redoutable, est-elle un acte dont rien ne semble pouvoir augmenter l'horreur, même dans ce quinzième siècle, témoin de tant de crimes politiques, si ce n'est les motifs de ce meurtre impitoyable, les vils intérêts auxquels cette victime fut sacrifiée, et l'affreux sang-froid avec lequel deux monarques concertèrent ce crime. Henri VII était depuis longtemps occupé d'une négociation pour le mariage d'Arthur, son fils aîné, avec l'infante Catherine, fille de Ferdinand le Catholique et de la grande Isabelle. Pendant le cours de la correspondance personnelle qui eut lieu à ce sujet entre eux, « ces deux rois, dit Bacon, s'entendant à demi-mot, Ferdinand avait fini par dire à Henri en termes exprès, dans les passages relatifs à ce traité de mariage, qu'il ne voyait pas de sûreté pour la succession au trône tant que le comte de Warwick vivrait, et qu'il ne se souciait pas d'envoyer sa fille au milieu des troubles et des dangers. » L'union officielle d'Arthur et de Catherine ne fut célébrée par procuration en Espagne, que lorsque le meurtre de Warwick pouvait se prévoir. C'est en se rappelant cet odieux rapprochement, que la pieuse princesse s'écria longtemps après, dans les moments les plus tristes de sa vie : « Ce divorce est un jugement de Dieu, car mon premier mariage avait été cimenté par le sang ! » L'union personnelle des deux époux fut différée jusqu'en 1501. Après quatre mois de mariage, Arthur mourut inopinément, emporté par une maladie de consomption, ou par les rigueurs d'un hiver auquel son tempérament débile ne put résister. Il laissait pour veuve une femme qui n'en avait que le nom, que ses médecins lui avaient prescrit de regarder comme sa sœur, et qui plus tard fut forcée d'invoquer, pour défendre ses droits d'épouse et de mère, une virginité que Henri VIII lui contestait sans rougir, après

avoir reconnu, pendant de longues années, qu'elle était entrée vierge dans sa couche.

Arthur mourut le 2 avril 1502, et Henri, duc d'York, prit, en juin, le titre de prince de Galles. Ce trépas subit affecta vivement Henri VII, qui se voyait forcé, ou de renvoyer l'infante en Espagne, et par conséquent de restituer à Ferdinand les cent mille couronnes qui formaient la moitié de la dot de l'infante, ou de garder la princesse en Angleterre, en lui garantissant la jouissance d'un tiers des revenus du pays de Galles, du duché de Cornouailles et du comté de Chester, douaire qu'elle tenait d'Arthur. Ferdinand le Catholique offrit à Henri VII de marier la jeune veuve à Henri, son second fils, devenu prince de Galles. Cet arrangement déplut d'abord au roi d'Angleterre; mais quand le roi d'Aragon demanda sa fille avec la dot, il revint sur sa décision et donna son consentement à l'union proposée, à condition que le pape accorderait les dispenses nécessaires, et que cent mille écus, portion de la dot de Catherine qui n'avait point encore été payée, seraient versés immédiatement dans ses coffres. Jules II signa la bulle demandée, et les fiançailles eurent lieu le 25 juin 1503.

Le 8 août de cette même année, Henri VII, pour cimenter ses bonnes relations avec l'Écosse, unit Marguerite sa fille aînée à Jacques IV. Malheureusement pour les deux pays, mais surtout pour l'Écosse, cette paix, qui devait être éternelle, ne dura que dix ans. Néanmoins, la sage politique de Henri VII porta ses fruits cent ans après; par suite du mariage de Jacques IV et de la princesse Marguerite, un terme fut mis à toutes les guerres entre les deux nations, leur arrière-petit-fils, Jacques VI d'Écosse et I<sup>er</sup> d'Angleterre, étant devenu roi de l'île de la Grande-Bretagne. Le droit de suprématie, réclamé par l'Angleterre au moyen âge, n'est pas mentionné dans le traité signé le 4 janvier 1502; et comme les monarques traitèrent ensemble sur le pied d'une parfaite égalité, on doit regarder cette prétention, qui avait coûté tant de sang aux deux peuples, comme ayant été par le fait abandonnée.

*Mort de Henri VII (1509); son administration. — Henri*

VII se départit quelquefois de son avarice, soit dans des cérémonies qui nécessitaient une grande pompe, soit dans les encouragements donnés par lui à l'architecture, soit dans ses aumônes. Il fit bâtir le château de Richmond où il tenait sous clef ses immenses trésors, et où il mourut le 22 avril 1509, dans la vingt-quatrième année de son règne. Il fut enterré à l'abbaye de Westminster, dans la belle chapelle qui porte son nom, et qui, œuvre de Torrigiano, est un curieux monument du style d'architecture au commencement du seizième siècle.

Quant aux éloges décernés à Henri VII pour avoir envoyé une expédition à la découverte de l'Amérique septentrionale, ce monarque ne les mérite pas. Il engagea bien un marin vénitien, Sébastiani Gabotto, établi à Bristol, à équiper une petite escadre pour découvrir, conquérir et occuper les terres au delà de l'océan Occidental, mais il ne lui prêta qu'une assistance insignifiante. Ce fut seulement en 1497, l'année même du départ d'Americo Vespucci et de Vasco de Gama, et cinq ans après la découverte de Christophe Colomb, que Gabotto réussit à équiper un navire à Bristol et trois petits bâtiments à Londres, chargés de marchandises communes et légères, propres à un trafic avec des barbares. Il rapporta, à son retour, qu'il avait découvert Terre-Neuve, fait voile au nord-ouest jusqu'à la côte du Labrador, puis longé les vastes territoires au sud du golfe de la Floride.

*L'Écosse sous les Stuarts; les rois Jacques I<sup>er</sup>, II, III, IV et V (1424-1513).* — On a vu dans quelles circonstances la maison de Stuart monta sur le trône, et le peu qu'il y a à dire de ses deux premiers souverains, ainsi que de la minorité et de la captivité du troisième. Celui-ci, célèbre dans les annales écossaises sous le nom de Jacques I<sup>er</sup>, fut aussi le premier de sa malheureuse famille qui montra de grands talents. Robert II (1371) et Robert III (1390), son père et son grand-père, avaient plutôt les vertus d'un particulier que celles d'un roi. Mais Jacques avait reçu de la nature des qualités brillantes que l'excellente éducation qu'on lui donna à la cour d'Angleterre, pendant sa captivité de dix-neuf ans

(1405-1424), avait développées encore. Aussi prudent que juste, il s'occupa des intérêts de son peuple, et fit tous ses efforts pour réparer les maux qu'en son absence le gouvernement cruel de Robert, duc d'Albany, l'administration faible et molle de Murdoc, et la conduite violente et licencieuse de ses fils avaient attirés sur l'Écosse.

La première vengeance des lois tomba sur Murdoc, qui fut jugé et condamné à Stirling, pour avoir abusé de l'autorité du roi pendant sa régence. Il fut décapité sur une petite éminence, d'où il pouvait voir le magnifique château de Doune qu'il avait fait construire lui-même.

Jacques I<sup>er</sup> tourna ensuite ses pensées vers les Highlands qui étaient dans un état complet d'anarchie. Il pénétra dans ces districts turbulents à la tête d'une forte armée, s'empara de plus de quarante des principaux chefs qui entretenaient la discorde, en mit plusieurs à mort, et força les autres à fournir caution qu'ils resteraient tranquilles à l'avenir. Alaster Mac-Donald, lord des îles, tenta de résister à l'autorité royale; mais les mesures que Jacques prit contre lui réduisirent tellement sa puissance, qu'il fut enfin obligé de se mettre à sa merci. Dans cette intention, le chef humilié se rendit secrètement à Edimbourg, et parut tout à coup dans la cathédrale, où le roi était occupé à remplir ses actes de dévotion, le jour de Pâques. Il était sans toque, sans armure, sans ornements, ayant les jambes et les bras nus, et le corps couvert seulement d'un plaid. Il se remit à la discrétion du roi, et tenant à la main, par la pointe, une épée nue, il en présenta la poignée à Jacques, en gage de sa soumission sans réserve. Le roi lui pardonna ses offenses répétées, à la demande de la reine et des officiers de sa cour, et se borna à le confiner dans le château fort de Tantallon, dans l'East-Lothian.

La royauté était ainsi l'unique refuge contre les cruelles vexations des petits tyrans féodaux. Malheureusement, le quinzième siècle, époque où dans toute l'Europe les rois portèrent des coups si sensibles à la féodalité, fut pour l'Écosse un temps d'épouvantable anarchie. Six minorités successives, permirent à la noblesse d'y conserver toutes ses

prérogatives, et elle ne fut pas, comme celle d'Angleterre, décimée par une guerre civile de trente ans. Si Jacques I<sup>er</sup> eût vécu, l'Ecosse serait probablement sortie la première du chaos féodal; la mort prématurée de cet excellent roi l'y replongea pour plus d'un siècle.

Pendant la minorité de Jacques II, âgé de six ans au moment de l'assassinat de son père en 1437, les affaires du royaume furent principalement conduites par deux hommes qui, dans leur lutte contre la féodalité, déployèrent beaucoup de talents et très-peu de loyauté, sir Alexandre Livingston, tuteur du roi, et sir William Crichton, chancelier du royaume. Ils osèrent s'attaquer aux plus redoutables de tous les barons écossais, aux Douglas, très-puissants par l'étendue de leurs domaines, mais encore plus par les grands talents militaires héréditaires dans leur famille. Se croyant au-dessus des lois du pays et du serment d'allégeance au roi, ces orgueilleux vassaux semblaient s'arroger le rang et l'autorité de princes souverains. C'était une chose commune que de les rencontrer se promenant à cheval avec une suite de mille cavaliers. Les deux dépositaires de la puissance royale ne demandèrent donc qu'à la ruse les moyens de se débarrasser de tels ennemis.

Le comte Archibald Douglas mourut en 1438, laissant deux fils, dont l'aîné n'avait que seize ans. Les deux ministres engagèrent ces jeunes gens à venir à la cour, leur faisant entrevoir qu'ils deviendraient les compagnons et les favoris du jeune roi. William, le nouveau comte, et son frère David acceptèrent l'invitation, et furent reçus par l'enfant royal avec les marques du plus vif empressement. Dès le premier repas la tête d'un taureau noir fut placée sur la table. Sachant que, d'après une coutume établie en Ecosse, ce mets était un signe de mort, les Douglas quittèrent la salle avec épouvante, mais se virent aussitôt saisis par des gens armés. On leur fit subir un procès dérisoire, dans lequel on leur imputa les torts accumulés de leurs ancêtres, et ils furent condamnés à avoir la tête tranchée. Malgré les larmes du jeune roi, l'exécution eut lieu immédiatement.

Ce double meurtre trouva un vengeur dans un cousin des

deux victimes, Archibald Douglas qui, même lorsque Jacques II eut atteint l'âge d'homme, ne cessa de braver avec affectation l'autorité et la justice du roi. L'insolent feudataire prenait les châteaux de ses ennemis, en passait les garnisons au fil de l'épée, absolument comme s'il eût été le maître absolu du pays. Pour mieux s'assurer l'impunité, il forma une ligue : d'une part avec le comte de Crawford, tout-puissant dans les comtés d'Angus, de Perth et de Kincardine; d'autre part avec le comte de Ross, qui exerçait une autorité presque souveraine dans le nord de l'Écosse. Ces trois comtes se promirent de se soutenir mutuellement en toute occasion, et contre quelque personne que ce fût, sans même en excepter le roi.

Le monarque et ses deux conseillers ne pouvaient espérer triompher d'une telle association par la force. Ils eurent donc encore une fois recours à la trahison. Jacques II se trouvant à Stirling à la fin de février 1452, invita à une conférence Archibald Douglas. Après un souper fort gai et les conversations les plus amicales, Jacques, conduisant Douglas dans l'embrasure d'une croisée, fit tomber l'entretien sur la ligue que le comte avait formée avec Ross et Crawford, et l'exhorta à la rompre. Sur ses refus hautains et réitérés : « Voici qui la rompra, » s'écria le roi, en lui plongeant son poignard dans la poitrine.

Le trépas prématuré d'Archibald porta à la puissance des Douglas un coup dont elle ne se releva jamais. Délivré de la rivalité de ces formidables barons, et d'un autre côté n'ayant rien à craindre de l'Angleterre, déchirée par la guerre des Deux Roses, Jacques II gouverna l'Écosse avec fermeté. Le royaume jouit d'une grande tranquillité pendant son règne ; et son dernier parlement crut pouvoir lui recommander l'exécution ferme et régulière des lois, comme à un prince qui possédait tous les moyens de s'acquitter de son devoir de roi, sans avoir à craindre aucune résistance de la part de la noblesse. C'était en 1458, juste cinq ans après la fin du moyen âge, après le commencement des temps modernes. Mais, hélas ! deux ans plus tard, toutes ces belles espérances étaient évanouies....

Le château fort de Roxburgh, situé sur les frontières, était toujours resté au pouvoir des Anglais depuis cette désastreuse bataille de Durham, où le roi David avait été fait prisonnier, en 1346. Jacques II résolut de reprendre ce boulevard du royaume, et, rompant une trêve qui existait alors avec l'Angleterre, il convoqua toutes les forces de l'Écosse pour exécuter ce grand projet. Situé sur une éminence, près du confluent de la Tweed et du Teviot, le château de Roxburgh n'était pas d'un abord facile. Le siège durait déjà depuis quelque temps, et l'armée commençait à se fatiguer, lorsqu'elle reprit un nouveau courage par l'arrivée du comte de Huntly, qui amenait un corps de troupes fraîches. Le roi, enchanté de ce secours, commanda à son artillerie de faire une décharge générale contre le château, et resta lui-même près des pièces pour voir l'effet qu'elles produiraient. Les canons d'alors étaient grossièrement formés de barres de fer, attachées ensemble par des cercles de même métal, à peu près comme sont faits les tonneaux. Une de ces pièces mal fabriquées creva en tirant : un éclat tua le roi sur place.

A cette nouvelle, l'armée perdit courage et parut vouloir lever le siège. Mais la reine Marie de Gueldre arriva au milieu du conseil de guerre, conduisant par la main le jeune Jacques III, âgé de huit ans, et prononça ces paroles énergiques : « Fi mes nobles lords ! N'auriez-vous point de honte d'abandonner une expédition commencée avec tant de bravoure, et de ne point venger sur ce château fatal le malheureux événement arrivé sous ses murs ? En avant, mes braves lords ! » La garnison finit par être obligée de se rendre, et les Écossais nivelèrent jusqu'au sol les murs du château.

Une acquisition beaucoup plus précieuse pour les Écossais fut la ville de Berwick que leur livra Marguerite d'Anjou, en 1463, après la bataille de Hexham. Les Orcades et les Shetland, qui jusqu'alors avaient appartenu aux rois de Norwège, furent aussi réunies à la couronne par le mariage du jeune roi avec Marguerite, fille de Christian I<sup>er</sup>, roi de Danemark et de Norwège, qui les lui apporta en dot.

La minorité de Jacques III avait donc été plus heureuse que celle de son père et de son aïeul. Mais son triste caractère devait attirer sur le pays et sur lui-même de grands désastres. Il était craintif, grand défaut dans un siècle belliqueux, et sa poltronnerie lui faisait soupçonner sans cesse tous ceux qui l'entouraient, particulièrement ses deux frères, le duc d'Albany et le comte de Mar. Il tenait beaucoup à l'argent, ce qui l'empêchait de se montrer généreux à l'égard des grands de sa cour, seul moyen de s'assurer leur attachement; il cherchait, au contraire, à augmenter ses richesses en empiétant sur les droits des prêtres et des laïques, ce qui lui attira tout à la fois la haine et le mépris. Il aimait passionnément les beaux-arts, goût heureux s'il l'avait manifesté d'une manière convenable. Mais les architectes et les musiciens étaient ses compagnons favoris, et il excluait la noblesse de sa société intime, pour y admettre ceux que les hautains barons appelaient des maçons et des ménétriers. Cochran, architecte; Rogers, musicien; Léonard, forgeron; Hommel, tailleur, et Torphichen, maître d'armes, étaient ses amis et ses conseillers. Les habitudes de basse société qu'il prenait avec ces sortes de gens, excitèrent la haine de la noblesse, qui commença à faire des comparaisons, toutes au désavantage du roi, entre lui et ses deux frères. Ceux-ci avaient précisément toutes les qualités physiques et morales qui manquaient à Jacques. De là haine violente de ce dernier pour eux, haine que les favoris du monarque envenimaient par tous les moyens.

Accusés l'un et l'autre de conspirer, Albany fut enfermé au château d'Édimbourg, et Mar mis à mort immédiatement. Jacques III le fit étouffer dans un bain, ou, selon d'autres, lui fit tirer jusqu'à la dernière goutte de son sang. Peut-être Albany eût-il éprouvé le même sort, s'il ne fût parvenu à se sauver en France.

La mort du comte de Mar et la fuite du duc d'Albany augmentèrent l'insolence des indignes favoris du roi. Robert Cochran, l'architecte, devint si puissant, qu'aucune pétition ne parvenait jusqu'à son maître que par son entremise, et qu'il se faisait donner des sommes considérables pour les appuyer. Il

amassa tant de richesses, qu'il fut à son tour en état d'acheter du roi, à prix d'argent, le comté de Mar avec les terres et les revenus du prince assassiné. Tout le monde fut indigné de voir l'héritage du fils d'un roi d'Écosse passer entre les mains d'un vil parvenu. Ce misérable se fit faux monnayeur; il ordonna qu'on mêlât dans l'argent du cuivre et du plomb, pour composer des pièces appelées par le peuple *Cochran-placks* (un *plack* est un demi-liard). Invité par un de ses amis à faire disparaître cette monnaie de mauvais aloi: « Le jour où je serai pendu, répondit-il, elle pourra être supprimée, mais pas avant. » Paroles qui devaient s'accomplir à la lettre.

En effet, l'an 1482, Édouard IV, que les Écossais appelaient Édouard le Voleur à cause de son usurpation, ayant marché contre Jacques III qui, de même que son père, favorisait la rose rouge, une armée écossaise fut réunie sur la frontière. Mais les nobles étaient beaucoup plus pressés de se venger des favoris du roi que de triompher des Anglais. Pénétrant tout à coup dans la tente de Jacques III, ils en arrachèrent ses favoris, qu'ils pendirent au milieu du pont de Lauder. Cochran, le plus orgueilleux de tous, ayant demandé à n'être pendu qu'avec une corde de soie, on trouva une corde de chanvre encore trop bonne pour lui, et on prit pour le mettre à mort un licou de crin. Lorsque l'exécution fut terminée, les lords retournèrent à Édimbourg, et ils décidèrent que le roi resterait dans le château sous une surveillance sévère, mais respectueuse.

Pendant ce temps, les Anglais, commandés par Richard, duc de Gloucester, reprenaient Berwick, place importante qu'ils gardèrent. La paix ne tarda pas à être conclue, sur les instances du duc d'Albany qui combattait dans leurs rangs, d'abord entre l'Angleterre et l'Écosse, puis entre le roi et les nobles. Le frère de Jacques III, après ce grand service, reparut à la cour d'Écosse, mais pour y exciter de nouveau les défiances de son souverain. Il dut retourner en Angleterre, et de là en France où il eut un fils, Jean, qui devint ensuite régent d'Écosse sous le règne de Jacques V.

Le duc d'Albany était généralement aimé. Le roi, au contraire, achevait chaque jour de se rendre plus odieux à ses

belliqueux sujets par ses goûts tout pacifiques, et surtout par sa cupidité. A peine accordait-il quelque faveur ou faisait-il droit à quelque réclamation, sans recevoir un présent. En 1488, plusieurs barons prirent les armes, et Jacques III, se fiant à ce que son armée était très-supérieure en nombre à la leur, marcha contre eux. La rencontre eut lieu à un mille ou deux du champ de bataille, où Bruce avait vaincu les Anglais dans la glorieuse journée de Bannockburn. Dès le premier choc, Jacques III perdit, au milieu du bruit des armes, le peu de présence d'esprit qui lui restait, et, tournant le dos, il s'enfuit vers Stirling. Au passage d'un ruisseau, le cheval fougueux qu'il montait fit un écart, et Jacques, vidant les arçons, tomba par terre, où la violence de sa chute et le poids de son armure le firent rester sans mouvement. Les gens d'un moulin voisin l'y transportèrent et le mirent au lit. Lorsqu'il revint à lui, il pria ses hôtes de lui procurer un prêtre. La femme du meunier lui demanda qui il était, et il répondit imprudemment : « Ce matin j'étais votre roi. » Avec une égale imprudence, la pauvre femme courut à la porte, et demanda à grands cris un prêtre pour confesser le roi. « Je suis prêtre, dit un inconnu qui venait d'arriver, conduisez-moi auprès du roi. » Lorsqu'il arriva au pied du lit, il s'agenouilla avec une apparente humilité, et demanda à Jacques s'il était blessé mortellement. Le roi lui répondit que ses blessures ne seraient pas mortelles si elles étaient pansées avec soin, mais qu'avant tout il désirait l'absolution. « Voilà qui te la donnera, » répondit l'assassin; et tirant un poignard, il en porta quatre ou cinq coups au roi à l'endroit du cœur. Alors prenant le corps sur son dos, il sortit sans que personne s'y opposât, et l'on ignore ce qu'il fit du cadavre (18 juin 1488).

Jacques III, monarque pusillanime et inconsidéré, mourut ainsi à la fleur de l'âge. Comme presque tous les princes de leur famille, ses deux successeurs, Jacques IV et Jacques V, ne devaient pas être plus heureux. De là six minorités successives qui prolongèrent le règne de la féodalité en Écosse, tandis qu'elle succombait dans tout le reste de l'Europe.

Le fils aîné de Jacques III était parmi les rebelles. Toute sa vie il s'accusa d'avoir été l'instrument de la mort de son

père : mais cette pensée ne fit qu'affermir en lui la résolution de réduire sous le joug de l'autorité royale cette indomptable noblesse qui tuait si aisément ses rois. Il s'y prit autrement que ses prédécesseurs, imitant François I<sup>er</sup> plutôt que Louis XI, et formant une cour splendide où les rudes barons écossais vinrent perdre, dans les plaisirs, leur fortune et leur indépendance. Jacques institua l'ordre de Saint-André, et prit pour insigne le chardon, qui est resté l'emblème national de l'Écosse, avec la devise : *Qui s'y frotte, s'y pique*. En 1498, il soutint l'aventurier Perkin Warbeck, et lui donna même en mariage une de ses parentes, la *Rose blanche d'Écosse*. Henri VII, qui n'aimait pas la guerre et qui ne songeait, après les longues agitations de la lutte qu'il avait terminée, qu'à endormir doucement l'Angleterre sous le despotisme, se hâta de signer avec l'Écosse une trêve qu'il changea bientôt en paix définitive, en donnant sa fille Marguerite à Jacques IV. Nous avons déjà parlé de cet événement et de ses conséquences; bientôt aussi nous raconterons la mort de notre héroïque allié à Flodden, en 1513. Nous terminons donc ici l'histoire particulière de l'Écosse, dont les destinées vont se mêler de plus en plus avec celles de l'Angleterre, jusqu'à ce que le premier de ces deux pays vienne perdre enfin au sein du second, pour le bonheur de tous deux, une indépendance défendue pendant tant de siècles.

---

## CHAPITRE XXI.

### HENRI VIII (1509-1547) ET LA RÉFORME.

*Portrait de Henri VIII; son intervention dans les affaires du continent; batailles de Guinegate et de Flodden (1513). — Au roi courbé par l'âge et les soucis, rongé par l'avarice, aigri par les soupçons, succéda, le 25 avril 1509, un prince de dix-huit ans, dont l'avènement au trône fut salué par d'unanimes acclamations. Henri VIII, que l'Angleterre fêtait ainsi, était un des plus beaux princes de son temps. Sa figure re-*

produisait le type anglo-saxon. Il avait le front lisse, les sourcils arqués, l'œil d'un bleu tendre, le menton garni d'une barbe fauve, les épaules larges, une main toute féminine.

Son règne est l'époque où l'Angleterre intervient dans la politique continentale avec plus de régularité, de permanence et d'étendue qu'elle ne l'avait fait jusque-là. La première question sur laquelle ce monarque dut prendre une décision importante fut celle des affaires de l'Italie, où les Français et les Espagnols se disputaient la prépondérance. Louis XII, non content du Milanais, s'efforçait d'enlever à Ferdinand le Catholique le royaume de Naples. Le roi d'Angleterre se déclara pour son beau-père, non par affection personnelle, mais dans l'espoir de profiter des embarras de Louis XII pour reprendre une partie de la France. Il accéda, en 1512, à la *sainte ligue* formée par le pape Jules II contre les Français, mais fut joué par Ferdinand, qui attira une armée anglaise en Espagne, sous prétexte d'attaquer Bayonne, ancienne possession de l'Angleterre, et s'en servit pour conquérir la Navarre, qu'il garda. Henri ne fut pas plus heureux sur mer, où ses vaisseaux furent deux fois battus. Cet échec fut réparé par la prise de Têrouanne. Le 16 août 1513, Henri VIII et l'empereur Maximilien, qu'il avait pris à sa solde à raison de cent écus par jour, gagnèrent sur les Français, dans l'Artois, la bataille de Guinegate ou des Éperons, ainsi nommée parce que notre cavalerie y fit plutôt usage de ses éperons que de ses lances. Le mois suivant, 9 septembre, les Écossais, nos alliés, éprouvaient un désastre bien autrement grave dans les champs de Flodden.

Le successeur du faible Jacques III était doué de toutes les qualités chevaleresques qui manquaient à son père. Lorsque Louis XII fut attaqué à la fois par les Espagnols et les Impériaux, les Anglais et les Suisses, la reine de France fit dire à Jacques IV qu'elle le choisissait pour son chevalier, et le conjurait de faire trois milles sur le territoire anglais, par amour pour elle. Elle lui envoya, en même temps, une bague qu'elle avait ôtée de son doigt. Jacques, si directement provoqué, fut sourd aux prières et aux larmes de sa femme,

Marguerite, sœur de Henri VIII, et envahit aussitôt l'Angleterre. Il prit rapidement plusieurs places frontières et fit un grand butin. Mais au lieu de pénétrer dans le cœur du pays ennemi, lorsqu'il ne s'y trouvait nulles troupes pour l'en empêcher, il se laissa captiver par les charmes de lady Heron de Fort, dame d'une grande beauté, aux bras de laquelle l'approche d'une armée anglaise put seule l'arracher. Elle était commandée par le comte de Surrey, et livra bataille aux Écossais à Flodden, dans le Northumberland, huit kilomètres nord de Wooler. Les Highlanders furent mis en déroute, dès le commencement de la lutte, par les archers et les cavaliers anglais; la division commandée par Jacques IV lui-même fit une plus longue résistance. Ce prince était chéri de sa noblesse, dont il résumait en sa personne les aimables qualités comme les brillants défauts, et il combattait entouré de tous ses barons, dont l'armure était si solide que les flèches anglaises n'y faisaient qu'une impression légère. Tous à pied, guidés par le roi, également à pied, ils attaquèrent avec une telle fureur le corps commandé par le comte de Surrey, qu'ils eurent un moment l'avantage. Ils culbutèrent les escadrons ennemis, pénétrèrent à peu de distance de l'étendard du comte, et le comte de Bothwell amenant la réserve, Jacques IV se flattait déjà de gagner la bataille. Mais, dans ce moment, lord Stanley, qui avait mis les montagnards en pleine déroute, vint prendre en flanc la division du roi. Celui-ci finit par succomber au milieu de ses braves gentilshommes. Deux fois des flèches le blessèrent, et un coup de hallebarde l'acheva. Les Anglais perdirent environ cinq mille hommes, les Écossais deux fois ce nombre, pour le moins: le roi, deux évêques, deux abbés mitrés, douze comtes, treize lords et cinq fils aînés de pairs étaient parmi les morts.

La reine douairière, Marguerite, devint régente du royaume et tutrice du jeune roi, Jacques V, âgé seulement de deux ans. Cette princesse compromit étrangement son autorité en contractant un mariage imprudent et précipité avec Douglas, comte d'Angus, jeune seigneur téméraire, dont l'élévation excita la jalousie des autres barons.

L'Écosse ne tarda pas, il est vrai, à être comprise dans le traité conclu entre la France et l'Angleterre; mais à peine peut-on dire que ce fut un bonheur pour elle, si l'on considère l'état de détresse où se trouva le pays, qui, n'ayant plus à craindre les ravages des Anglais, se replongea avec plus d'animosité que jamais dans ses querelles intestines.

Battu en Italie et en France, entouré d'ennemis et n'ayant plus, depuis Flodden, un allié, Louis XII offrit d'acheter la paix avec l'Angleterre par le paiement annuel d'une somme d'argent. C'était ainsi que Charles VI avait traité en 1393, avec Richard II; Louis XI, en 1475, avec Édouard IV; Charles VIII, en 1492, avec Henri VII. Ces paiements annuels n'avaient que trop l'apparence d'un tribut ou d'une reconnaissance du droit des monarques anglais à la couronne de France: du moins c'était toujours ainsi que ceux-ci l'avaient considéré. Trois traités différents furent signés à Londres, 7 août 1514. Par le premier, le traité de paix entre la France et l'Angleterre, signé à Étampes en 1492, était renouvelé aux mêmes conditions. Par le second, un mariage était conclu entre Louis XII et Marie d'Angleterre, seconde sœur de Henri VIII, qui lui apportait une dot de quatre cent mille écus. Par le troisième, Louis XII s'engageait à payer au roi d'Angleterre cent mille écus par année, pendant dix ans: Tournai fut passé sous silence, mais laissé au vainqueur de Guinegate.

La victoire de Marignan et l'éclat qui en rejaillit sur le nom de François I<sup>er</sup>, excitèrent la jalousie de Henri VIII. A la mort de Maximilien, il se mit sur les rangs, concurremment avec Charles d'Espagne et François I<sup>er</sup>, pour solliciter son élection à l'empire. « Les angelots n'y firent non plus de miracles que les écus d'or au soleil. » Charles fut nommé. Cet échec, et la brillante entrevue du *camp du Drap d'or*, entre Guines et Ardres, où les deux rois de France et d'Angleterre déployèrent tant de magnificence, parurent ramener Henri VIII dans notre alliance. Mais déjà Charles le tenait à son insu par son ministre Wolsey, qu'il avait gagné en faisant briller à ses yeux l'espérance de la tiare. Wolsey, au

sortir du camp du Drap d'or, amena son maître à Gravelines, où était l'empereur, et bientôt après (1521) lui fit signer avec Charles V une ligue offensive contre la France, à laquelle François répondit par une alliance avec l'Écosse et les révoltés de l'Irlande. Cette guerre toutefois, que Henri VIII déclara en 1522, fut conduite mollement. Le comte de Surrey assiégea inutilement Hesdin. Si en 1523 les Anglais ravagèrent la Picardie et pénétrèrent jusqu'à onze lieues de Paris, le duc de Vendôme les força de reculer; et quand arriva la défaite des Français à Pavie, la guerre n'avait fait encore que coûter beaucoup d'argent à Henri VIII, sans lui donner aucun résultat.

En 1525, la captivité de François I<sup>er</sup> changea les dispositions du roi d'Angleterre, qui avait pour devise : *Qui je défends est maître*. Il commença à redouter la toute-puissance de l'empereur et il s'empressa de négocier avec la régente de France, Louise de Savoie. Ce traité contenait une clause singulière et qui s'explique. Henri VIII interdisait à la régente la cession à Charles V d'aucune portion du territoire français. Cette convention décida l'empereur à relâcher son prisonnier. Celui-ci, à peine libre, oublia la parole donnée dans sa prison et conclut une nouvelle ligue avec les États italiens, qui nommèrent Henri protecteur de leur confédération; mais le monarque anglais refusa, car à ce moment « l'affaire secrète » devenait publique et les grands embarras commençaient.

*Anne Boleyn.* — En 1527, Catherine d'Aragon avait quarante-six ans, Anne Boleyn, l'une de ses filles d'honneur, vingt-six, Henri trente-huit. La reine était, en outre, d'une santé chancelante, accablée d'infirmités précoces, et les cinq enfants, dont trois garçons, auxquels elle avait donné le jour, étaient morts de bonne heure, à l'exception d'une fille, appelée Marie. Le roi remarqua pour la première fois Anne Boleyn, à un bal donné par le cardinal Wolsey, dans sa résidence archiépiscopale de Battersea. Il avait déjà un heureux rival dans Thomas Percy, fils du comte de Northumberland. Il s'en aperçut bientôt, et le comte reçut ordre de

marier immédiatement son fils. Henri se crut alors au comble de ses vœux ; mais lorsque, après avoir adressé à Anne Boleyn des vers dictés par la passion la plus vive, il la supplia de ne point repousser ses hommages, elle lui répéta le mot d'Élisabeth Grey à Édouard IV : « Je suis trop digne pour être votre maîtresse, pas assez pour être votre épouse. »

Le monarque, en présence d'une si énergique résistance, conçut pour la première fois des scrupules sur la validité de son mariage avec Catherine. Il ouvrit l'Ancien Testament, et lut dans le Lévitique, ch. xviii, v. 16 : « Vous ne découvrirez point ce qui doit être caché dans la femme de votre frère, parce que c'est la chair de votre frère. » Ainsi, la loi de Moïse interdit formellement le mariage entre le beau-frère et la belle-sœur : c'est un éclair, une illumination pour son cœur tourmenté. Dès ce moment, le « remords » entre dans l'âme du prince, qui se croit maudit de Dieu s'il garde Catherine, avec laquelle il a cohabité pendant dix-huit ans. Immédiatement après cette précieuse découverte, le royal casuiste eut bien soin de fermer la Bible ; s'il eût feuilleté quelques pages de plus, il aurait lu au Deutéronome, ch. xxv, v. 5 : « Lorsque deux frères demeurent ensemble, et que l'un d'eux sera mort sans enfants, la femme du mort n'en épousera pas d'autre que le frère de son mari, qui la prendra pour femme et suscitera des enfants à son frère. » Tel était précisément le cas où se trouvait Henri à la mort d'Arthur.

*L'affaire secrète (1527) ; disgrâce et mort de Wolsey (1530).*

— La grande, l'unique préoccupation de Henri VIII fut bientôt son divorce ou, comme on disait tout bas dans le principe, *l'affaire secrète du roi*.

Quand Casallis, agent italien de Henri, arriva à Rome en septembre 1527, pour solliciter le divorce ou sonder Clément VII sur cet objet, il trouva ce pontife dans une situation peu favorable au succès de cette demande. Le pape, en effet, venait de payer bien cher son alliance récente avec François I<sup>er</sup> et Henri VIII contre Charles-Quint. Le 6 mai Rome avait été prise par les Impériaux, par les soldats du neveu de Catherine d'Aragon, que commandait le connétable

de Bourbon. Clément VII, réfugié depuis ce moment dans le château Saint-Ange, s'était rendu à eux, le 7 juin, sous condition de payer cent mille ducats d'or en deux mois, et ne pouvant effectuer ce paiement, il était surveillé de si près dans sa rigoureuse captivité, qu'il n'osa donner une audience publique à Knight, ambassadeur extraordinaire de Henri VIII. Lorsque le pape se fut échappé à Orvieto, en décembre, l'accès près de lui devint un peu plus libre. On avait d'abord conçu l'espoir de déterminer la reine à se retirer dans un monastère ; mais elle rejeta toute proposition qui impliquait un doute sur la légitimité de sa fille. Clément VII consentit alors à nommer deux légats pour connaître de cette affaire et prononcer sur la validité du mariage.

Le 28 juin 1529, arrivés en Angleterre, ils tinrent une séance solennelle. La reine, se précipitant aux genoux du roi, les mains jointes, lui adressa la parole en ces termes : « Je suis une pauvre femme, une étrangère dans vos domaines, et je ne puis y espérer de bons conseils ni des juges impartiaux. Mais, sire, j'ai été longtemps votre épouse, et je désire savoir en quoi je vous ai offensé. J'ai été votre femme vingt ans et plus ; vous avez eu de moi plusieurs enfants. J'ai toujours cherché à vous plaire ; et j'en appelle à votre conscience si, dans les premiers moments de notre union, vous n'avez pas été convaincu que mon mariage avec votre frère n'avait pas été consommé. Nos parents passaient pour les princes les plus sages de leur siècle, et ils étaient entourés de prudents conseillers et de savants casuistes. Je dois présumer que leur avis était juste. Je ne puis donc me soumettre à la cour, et mes avocats, qui sont vos sujets, ne peuvent parler librement pour moi. » Elle se releva tout en pleurs, s'inclina respectueusement devant le roi, et sortit, interjetant appel au pape.

Le lendemain de cette séance était signé à Barcelone, entre Clément VII et Charles-Quint, un traité contenant en substance : que l'empereur rétablirait la maison de Médicis à Florence, qu'il ferait restituer au pape Ravenne et Cervia, qu'il le mettrait en possession de Modène et de Reggio. Le 12 juillet partait de la cour pontificale un courrier chargé de

porter en Angleterre la bulle par laquelle Clément VII évoquait l'affaire à Rome, et sommait le roi de comparaître devant lui, soit en personne, soit par un délégué. Le pape finissait, après avoir longtemps balancé, par se jeter dans les bras de Charles-Quint. En effet, que lui demandait Henri VIII? Qu'il révoquât une dispense accordée par un pape son prédécesseur, sur le fondement que ce pape n'avait pas eu le pouvoir de l'accorder; c'est-à-dire qu'il déclarât que jusqu'alors les pontifes romains s'étaient attribué un droit qui ne leur appartenait pas. Et cela au moment où Clément VII n'avait d'espoir que dans Charles-Quint pour triompher des luthériens.

On conçoit le profond dépit que l'évocation à Rome fit éprouver à Henri VIII. Il s'était cru au comble de ses vœux, et son union avec Anne se trouvait retardée peut-être indéfiniment. Il fallait une victime à leur colère : ce fut Wolsey. Henri, qui avait eu de si nombreuses preuves de sa dextérité diplomatique, était persuadé que si l'affaire n'avait pas réussi, c'était par la faute du cardinal.

Il fut accusé devant le parlement :

« D'avoir exercé les fonctions de légat sans autorisation du roi; de signer, dans ses dépêches au pape, ainsi qu'aux autres souverains étrangers : *Ego et rex meus*, se plaçant ainsi avant son souverain.

« D'avoir dénoncé par un héraut d'armes la guerre à Charles-Quint, sans avoir consulté le roi; d'avoir, malade du mal français, insufflé à l'oreille du roi son haleine fétide; enfin, pour obtenir la tiare, d'avoir fait passer en Italie les trésors de la couronne. »

C'est le 1<sup>er</sup> décembre 1529 que le bill fut présenté aux communes. Cromwell, un des membres de la chambre, qui, du service du cardinal était passé dans la maison du roi, plaida la cause de son ancien patron avec tant d'habileté, que l'acte fut rejeté. Ce triomphe attira l'attention publique sur l'orateur, qui allait devenir, comme tant d'autres, le favori, puis la victime de Henri. Quant à Wolsey, l'espérance sinon de reprendre le pouvoir, du moins de conserver la vie et même la liberté, lui était revenue, et il se livrait tout entier

à l'administration de son archevêché d'York, où il s'était rendu, lorsqu'il fut arrêté au château de Cawood, dans l'Yorkshire (4 novembre 1530).

Dirigé vers Londres pour y être enfermé à la Tour et jugé comme criminel de haute trahison, le cardinal fut atteint à Sheffield d'une dyssenterie qui le retint quinze jours au lit. S'étant remis en route, il sentit le mal augmenter, s'arrêta à l'abbaye de Leicester, et dit à l'abbé, en y entrant, qu'il venait laisser ses cendres dans son monastère. Kyngston, lieutenant de la Tour, chargé de sa garde, voulut adoucir ses peines en lui faisant tout espérer de la bonté du roi, qui n'avait cédé qu'à regret à l'importunité de ses ennemis. « Maître Kyngston, lui répliqua-t-il, je supplie Sa Grâce de se rappeler tout ce qui s'est passé entre nous; combien de fois je me suis jeté à ses genoux pour l'engager à contenir ses passions, sans pouvoir y parvenir. Si j'avais servi Dieu avec autant de zèle que j'ai servi le roi, il ne m'aurait pas ainsi abandonné dans mes derniers jours. Mais je reçois la juste récompense de tous mes soins, pour ne m'être occupé que de ce qui pouvait être agréable à mon prince, sans aucun égard pour ce que je devais à Dieu. » Il expira le 30 novembre 1530, à l'âge de soixante ans.

*Thomas More, grand chancelier (1529-1532); Cranmer et Cromwell; rupture avec Rome (1531).* — Les sceaux que tenait Wolsey depuis 1515, avaient été remis, en 1529, à Thomas More ou Morus, suivant la désinence latine que beaucoup de savants du seizième siècle ajoutaient à leur nom. C'était un homme bien différent de son prédécesseur. Autant Wolsey était ambitieux, fastueux, insolent envers les faibles, souple envers les forts, autant Thomas More était modeste, simple, bon pour les petits, inébranlable devant les puissants. Entré à la chambre des communes, il y avait donné, en 1509, le premier exemple d'une opposition faite par un député à une demande d'argent de la couronne, et n'en avait pas moins été nommé plus tard orateur ou président (*speaker*). Henri VIII, après l'avoir entendu plaider, l'avait nommé membre de son conseil privé, l'avait chargé de diverses mis-

sions importantes, et tout récemment n'avait eu qu'à se louer de sa participation au traité de Cambrai, en 1529. Mais loin de se prévaloir de ses services pour prendre rang à la cour, More n'avait de bonheur que dans sa petite maison de Chelsea. C'est dans cette humble retraite, voisine de Londres, qu'il passait tout le temps qu'il pouvait dérober aux affaires. Il y vivait entouré de sa famille, notamment de ses trois filles, dont il avait dirigé lui-même l'éducation. Marguerite, l'aînée, avait profité de ses leçons encore mieux que ses sœurs. Homère, Virgile, Tite-Live, lui étaient familiers, et elle écrivait le latin comme un cicéronien. Henri VIII venait quelquefois à Chelsea pour y jouir de la savante conversation de More et de ses filles, et c'est sous leur toit qu'il rencontra son plus grand peintre, Hans Holbein.

Mais si More, quoique de petite naissance, quoique laïque (les chanceliers étaient toujours des prélats), avait reçu les sceaux, cette faveur insigne devait être impuissante à faire dévier de son devoir un homme tel que lui. Henri VIII se flatta que le nouveau chancelier, par reconnaissance, soutiendrait le divorce; il s'aperçut bientôt qu'il s'était donné un ministre trop rigide, et au bout de deux ans, Thomas More, après avoir fait à tous bonne et prompte justice, rendit les sceaux à un souverain dont il n'avait pas la confiance.

Henri, en effet, ne considérait comme des serviteurs dévoués que ceux qui travaillaient au progrès de ce qu'on n'appelait plus *l'affaire secrète*, mais *l'affaire importante du roi*, et c'est à ce titre qu'un docteur de l'université de Cambridge, jusque-là inconnu, Thomas Cranmer, monta auprès de lui en grande faveur. Par son conseil, il envoya des gens savants et habiles en France, en Italie, en Allemagne, en Suisse, pour y consulter les universités sur l'affaire du divorce. Les décisions des universités de Paris, d'Angers, de Bourges, d'Orléans, de Toulouse, de Bologne, de Ferrare, de Padoue, toutes uniformes, portent que la dispense accordée par Jules II pour le mariage de Henri avec Catherine étant contre la loi de Dieu, ne pouvait être regardée comme valide. Celles d'Angleterre, ayant été aussi consultées, décidèrent la même chose, mais non pas sans une grande opposition de la part

de divers docteurs. Quant aux protestants allemands, ils refusèrent d'acheter la bienveillance de Henri en sanctionnant son divorce, et les universités catholiques d'au delà du Rhin ne lui firent aucune réponse, parce qu'elles étaient sous la domination de l'empereur.

Au moment où Henri et ses courtisans paraissaient le plus alarmés de la vigoureuse opposition que leur faisait le pape, ce Thomas Cromwell que nous avons vu défendre si habilement Wolsey, son premier maître, demanda une audience au roi. Fils d'un forgeron, ou, suivant d'autres, d'un foulon de Putney, il avait reçu néanmoins une éducation assez libérale, puis était passé sur le continent où il avait fait, tantôt le commerce, tantôt la guerre. Il avait même pris part au sac de Rome par les troupes du connétable de Bourbon. Dans cette audience que lui accorda Henri VIII, il dit au roi que le principal obstacle provenait de la timidité des ministres, qui se laissaient conduire par l'opinion populaire ; que le meilleur moyen de décider la question du divorce, était de nier l'autorité du pape, et de ne tenir compte que de l'opinion des universités, opinion qu'on pouvait faire confirmer sans peine par le parlement anglais. Cromwell qui devait avoir pour arrière-petit-neveu, dans la personne du protecteur, le plus redoutable ennemi du papisme, recommandait également à Henri de suivre l'exemple des princes allemands convertis au luthéranisme, et de se déclarer le chef suprême de son Église ; il lui démontrait que, par la séparation du pouvoir spirituel d'avec le pouvoir temporel, il n'était qu'un demi-roi, et que, pour être entièrement roi, il devait avoir dans sa dépendance absolue les évêques et même tous les ecclésiastiques, séculiers ou réguliers. Henri admit immédiatement dans son conseil privé un homme si habile à dénouer les plus graves difficultés, et l'Angleterre ne tarda pas à éprouver que le condottiere du connétable de Bourbon était devenu légiste, et légiste retors.

Il y avait plus d'un siècle, c'était le 21 janvier 1401, que le parlement assemblé par Henri IV, avait renouvelé d'anciens statuts, passés sous les règnes d'Édouard III et de Richard II, qui avaient reçu le nom de *præmunire*. Ces statuts

étaient depuis longtemps tombés en désuétude, mais la loi n'avait pas été rapportée. Ordinairement le roi accordait des lettres de licence, ou de protection, à ceux qui se trouvaient en contravention avec une des dispositions des statuts. C'est ainsi que Wolsey s'était fait délivrer, sous le grand sceau, des lettres royales qui lui permettaient d'exercer en Angleterre l'autorité de légat du pape. Mis en jugement, il refusa d'invoquer contre ses accusateurs l'autorisation royale, et se confessa coupable de violation du *præmunire*. Or, tout le clergé d'Angleterre ayant reconnu l'autorité de Wolsey, autorité exercée contrairement aux statuts de *præmunire*, était entaché du même crime; et ce crime emportait la confiscation des biens et l'emprisonnement. Cromwell donna à entendre que la colère royale s'apaiserait par le don d'une forte somme d'argent. La *convocation* ou assemblée du clergé offrit cent mille livres sterling, ou deux millions cinq cent mille francs. Henri promit de s'en contenter si les évêques et abbés le reconnaissaient pour chef suprême de l'Église d'Angleterre, ce qu'ils firent le 22 mars 1531, avec cette restriction : *quantum per legem Christi liceat*, autant que le permet la loi du Christ. La clause restrictive que le clergé mettait ainsi à son serment excita chez Henri une violente colère. « Mère de Dieu, s'écria-t-il, je ne veux ni de leur *tantum*, ni de leur *quantum*. » Mais il finit par se radoucir et laissa passer le *quantum*. Un vote du parlement transforma la décision du clergé en loi de l'État.

*Henri VIII épouse Anne Boleyn (1532); supplice de Fisher et de Thomas More (1535); spoliation des monastères (1536).*  
— C'est au retour d'un voyage en France que Henri, après cinq ans d'attente, s'unit secrètement à Anne Boleyn, dans une chambre retirée du palais de White-Hall. Le chapelain du roi reçut de lui l'assurance qu'il avait, dans son cabinet, l'autorisation du pape, et procéda, sur cette assertion, à la cérémonie qui eut pour uniques témoins Norris et Heneage, gentilshommes de la chambre, et Anne Savage, porte-queue d'Anne Boleyn. Un silence absolu devait être gardé, et ce qu'il y a de certain, c'est qu'on n'a même jamais bien su la

date exacte de ce mariage. Les catholiques, intéressés à faire d'Élisabeth un enfant adultérin, ne le placent que le 25 janvier 1533, tandis que les protestants prétendent qu'il aurait été célébré dès le 14 novembre 1532. Le temps devait être laissé à François I<sup>er</sup> pour s'aboucher avec le pape et tout concilier. Mais au printemps de 1533 Anne Boleyn se trouva dans un état de grossesse trop avancé pour qu'il fût possible de dissimuler plus longtemps. Tout le clergé d'Angleterre, solennellement consulté, répondit : 1<sup>o</sup> que Jules II n'avait pas eu le droit de permettre, contre la loi de Dieu, l'union de Henri et de Catherine ; 2<sup>o</sup> que la consommation du premier mariage de Catherine était prouvée autant que chose de cette nature pouvait l'être. Fort de cette double décision, Cranmer, qui venait d'être promu, le 30 mars 1533, à l'archevêché de Canterbury, somma Catherine de comparaître devant son tribunal. Cette malheureuse princesse, alors exilée au château de Amptill, près Dunstable, s'y refusa, déclarant persister dans son appel au pape, et ne point reconnaître d'autre juridiction que celle du souverain pontife. Cranmer la déclara contumace (23 mai), et prononça, en qualité de primat d'Angleterre, une sentence qui déclarait nul et non avenu son mariage avec Henri VIII. Cinq jours après, une autre sentence reconnaissait Anne Boleyn pour épouse et reine légitime, et Henri la faisait aussitôt couronner avec une pompe extraordinaire. Environ trois mois plus tard, le 7 septembre 1533, elle donnait le jour à une fille, qui devait être la reine Élisabeth.

C'en est fait. L'Angleterre est à jamais séparée du saint-siège. Henri est devenu *le chef suprême*, aussi bien pour les affaires spirituelles que pour les affaires temporelles, et malheur à qui niera sa *suprématie*.

Une des premières victimes fut un vieillard des plus vénérables, Fisher, évêque de Rochester. Condamné comme criminel de haute trahison, pour n'avoir pas prêté le serment relatif à la succession au trône, succession réglée de manière à ce qu'Élisabeth héritât de la couronne au préjudice de Marie, ses soixante-dix-sept ans, son savoir et sa vertu lui auraient peut-être sauvé la vie, si Paul III, successeur de

Clément VII, n'eût cru le protéger en l'investissant de la dignité de prince de l'Église. Henri, regardant comme au-dessous de lui de laisser croire qu'une grâce accordée par Rome pût préserver l'objet de sa colère, ordonna que le vieux prélat fût mis à mort, en disant que le pape pouvait envoyer le chapeau de cardinal, mais que Fisher n'aurait plus de tête pour le porter. Ce fut par cette hideuse plaisanterie que Henri commença sa nouvelle carrière de tyrannie.

L'acte sanguinaire que le roi commit ensuite a condamné son nom à un opprobre éternel. Il frappa dans Thomas More le plus juste, le plus charitable de ses sujets. Tout nourri de la lecture de la République de Platon et égaré par son bon cœur, cet homme, grand par ses vertus, était sans doute tombé dans une étrange aberration, lorsqu'il représenta, dans son *Utopia*, l'abolition de la propriété comme l'idéal auquel devait tendre la société. A ce point de vue, le nom qu'il a donné à son île imaginaire, était bien digne de servir à caractériser désormais tout projet chimérique; mais nous ne devons pas oublier que dans cet ouvrage, écrit en 1516, More a proposé la plupart des grandes améliorations réalisées seulement de nos jours, notamment l'adoucissement du code pénal, l'abolition de la peine de mort pour les attentats contre la propriété, et la liberté de conscience la plus illimitée. Son humilité n'était pas moins grande que sa charité et que son érudition. Il ne se contentait pas d'entendre, mais servait la messe chaque matin; et lors même qu'en sa qualité de chancelier, il était le premier personnage de l'État après le roi, il n'en chantait pas moins au lutrin, chaque dimanche, dans la petite église de Chelsea.

Depuis longtemps la spoliation des couvents était arrêtée dans les conseils du roi, et dès 1526 Wolsey avait obtenu du saint-siège une bulle qui lui permettait de séculariser un certain nombre de monastères, pour en consacrer les revenus à la création de nouveaux collèges à Oxford et à Ipswich. Cromwell avait même débuté au service du cardinal par être chargé de cette délicate opération. C'est également à lui que le roi confia le soin de dépouiller son clergé. A cet effet, il le créa son vice-gérant, son vicaire général, son commissaire extraor-

dinaire, son légat apostolique. Le royaume fut divisé en districts, et à chaque district furent attachés par Cromwell, sous le nom de visiteurs, deux commissaires chargés de recueillir les informations sur les frères et les nonnes dont on convoitait les revenus. Si l'on en croit le témoignage des agents du ministre, la plupart des communautés des deux sexes étaient de honteuses maisons de corruption où le soleil éclairait d'affreux désordres. Mais les accusés ne purent se défendre : ils ne comparurent devant aucun tribunal ; on ne les confronta avec aucun de leurs accusateurs.

Sur le rapport des *visiteurs*, un bill fut présenté au roi le 4 mars 1536 : il concédait à Henri, pour en faire ce que bon lui semblerait, tous les établissements monastiques dont le revenu n'excéderait pas la somme annuelle de cinq mille francs. L'argent ayant alors, suivant le docteur Lingard, un pouvoir dix fois plus grand qu'aujourd'hui, il faut multiplier par dix toutes ces valeurs pour avoir une estimation exacte. Cet acte supprimait trois cent quatre-vingts communautés, ajoutait sept millions six cent mille francs au revenu annuel de la couronne, et donnait au prince deux millions cinq cent mille francs en argent, en vaisselle et en bijoux de toute espèce. On se demandera peut-être comment il se faisait que tous les grands monastères fussent moraux, tous les petits immoraux. Le motif de cet étrange bill d'indemnité accordé aux opulentes communautés d'Angleterre, s'explique par la présence au parlement des prieurs et abbés des grandes maisons ou de leurs amis, qui auraient pu convaincre de mensonge les commissaires de l'enquête.

*Décapitation d'Anne Boleyn (1536) ; Henri VIII épouse Jeanne Seymour ; pèlerinage de grâce (1536).* — Le 1<sup>er</sup> mai 1536, un tournoi eut lieu à Greenwich : les deux tenants étaient lord Rochford, frère d'Anne Boleyn, et Norris, favori de Henri. Au moment d'une passe d'armes, la reine, soit hasard, soit imprudence, laissa tomber son mouchoir, que Norris, après s'en être essuyé le front, lui tendit de la pointe de sa lance. Le roi pâlit, se leva brusquement, et le tournoi fut interrompu. Peu d'heures après, tous les amants supposés

d'Anne Boleyn étaient arrêtés : elle-même le fut le lendemain. Conduite à la Tour, elle tomba à genoux en y entrant, et prit Dieu à témoin de son innocence. « Je suis pure, s'écriait-elle, pure de tout péché, ô mon Jésus ! » Un torrent de larmes succéda à cet élan pieux, puis à ces pleurs des rires de folie plus déchirants encore que les sanglots ; dans d'autres moments elle se tordait les bras de désespoir, à la pensée de la douleur qu'allait ressentir sa mère. Mais le 15 mai Anne avait retrouvé, pour comparaître devant ses juges, autant de calme que de noblesse. Le tribunal siégea dans une des salles de la Tour. Il était composé de vingt-six lords. Henri voulut voir figurer parmi eux non-seulement le père et l'oncle maternel de l'accusée, mais encore son premier adorateur, Percy, comte de Northumberland. A peine ce dernier était-il assis sur son siège qu'il se trouva mal et quitta la salle. Il mourut quelques mois après. Quant au duc de Norfolk, président de la commission, celui-là même qui avait vaincu à Flodden, sous le nom de comte de Surrey, il poussa la dureté jusqu'à interrompre fréquemment, dans sa défense, sa malheureuse nièce, murmurant à demi-voix, avec une sorte de dégoût méprisant : « Bah ! bah ! bah ! » Ce qui n'était pas moins odieux, c'est que les principales charges fournies contre la victime de Henri VIII, furent avancées par des femmes, dont une était sa belle-sœur. Depuis l'entrée d'Anne Boleyn à la Tour, lady Rochford, qui faisait tout pour faire périr son mari, frère de la prisonnière, ainsi que la prisonnière elle-même, mistress Cosyns, mistress Stonor, toutes trois connues par leur haine pour la reine, avaient été chargées, sur leurs propres instances, de la surveiller nuit et jour : elles couchaient près de son chevet, écoutaient ce que dans ses songes fébriles elle murmurait, et tâchaient, quand elle était réveillée, de la surprendre par d'insidieuses questions. La moindre parole équivoque qui pouvait lui échapper, même dans ses accès nerveux, était aussitôt transmise au conseil. Anne fut déclarée coupable, on ne sait si c'est à l'unanimité, c'est-à-dire avec l'assentiment de son père et de son oncle, et condamnée à être décapitée ou brûlée vive, suivant le bon plaisir du roi. Ce même tribunal, où siégeait

toujours le comte de Wiltshire, condamna le frère d'Anne à être écartelé. Le 17 mai, il fut décapité, ainsi que Brereton, Norris, Weston; Smeaton fut pendu comme roturier. Deux jours après l'exécution de ses prétendus amants, 19 mai 1536, Anne marcha au supplice d'un pas assuré. « Bon peuple chrétien, dit-elle aux assistants, je vais mourir pour satisfaire à la loi; je n'accuse personne, pas même mes juges. Que Dieu sauve le roi, qu'il lui accorde un long règne, c'est un noble prince, le plus généreux des hommes : il se montra toujours pour moi plein de douceur et de tendresse. Que Dieu me pardonne ! » Puis elle couvrit ses cheveux d'un serre-tête pour les empêcher d'émausser le tranchant du fer, s'agenouilla, ramena pudiquement sa robe sur ses pieds, se laissa bander les yeux, et posa sa tête sur le billot en murmurant : « Jésus-Christ, je te prie de recevoir mon âme. » La hache tomba.

Henri avait versé des larmes à la mort de Catherine ; mais, comme s'il avait voulu faire parade de son mépris pour la mémoire d'Anne Boleyn, il s'habilla en blanc le jour de son exécution, et partit pour la chasse aussitôt qu'un coup de canon, signal convenu, lui eût annoncé que cette tête, naguère si chère, venait de rouler sur l'échafaud. Le lendemain matin, 20 mai, il épousait Jeanne Seymour, fille d'honneur d'Anne Boleyn, comme Anne Boleyn elle-même l'avait été de Catherine d'Aragon. Peu de temps auparavant Cranmer, comme primat d'Angleterre, avait prononcé le divorce de Henri et d'Anne Boleyn, et déclaré Élisabeth illégitime, de même qu'il avait déjà cassé l'union de Henri et de Catherine, et déclaré Marie Tudor indigne de succéder au trône.

Tandis que Henri prodiguait ainsi la mort ou la honte aux êtres qui auraient dû lui être les plus chers, et que tout tremblait autour de lui, les paysans du nord de l'Angleterre se disposaient à secouer un joug si odieux. Attachés à la vieille foi d'Alfred, ces hommes des comtés reculés avaient vu avec effroi l'introduction, dans le conseil du souverain, de Cromwell et de Rich, ennemis secrets du catholicisme; l'élévation à la primatie d'Angleterre d'un prêtre marié, Cranmer; la nomination à l'évêché de Salisbury, de Shaxton, qui avait

adopté sur l'eucharistie la doctrine de Zwingle. Le supplice de Fisher et de Thomas More avait excité de douloureuses émotions dans le Lincolnshire, où on les révérait comme des martyrs. Le mécontentement des campagnes s'accrut encore après la spoliation des monastères, où les pauvres trouvaient souvent du pain et des consolations. Henri répondit lui-même au manifeste des paysans, et il le fit avec sa violence ordinaire. « Comment, s'écrie-t-il en s'adressant aux hommes du Yorkshire, comment, vous êtes assez présomptueux, vous, habitants du comté le plus abject, le plus ignare, le plus bête du royaume, pour reprocher à votre prince le choix de ses conseillers et de ses prélats, et pour vouloir, au mépris des lois divines et humaines, dicter des conditions à qui vous devez soumission et obéissance, à qui appartient tout ce que vous possédez : vie, sol et propriétés ! » En peu de temps vingt mille mécontents prirent les armes, conduits par le docteur Mackrel, prieur de Barking, déguisé en artisan, et par le docteur Melton, qui s'intitulait capitaine-savetier. Des moines, la croix à la main, parcouraient les rangs des paysans pour les encourager ; des curés marchaient à leur tête. Sur leurs drapeaux étaient peints un calice surmonté d'une hostie, et Jésus-Christ crucifié, dont le corps était transpercé de cinq plaies saignantes ; chaque rebelle portait, brodé sur la manche de sa veste, le Christ aux cinq plaies. Ils donnaient à leur marche vers le sud le nom de *pèlerinage de grâce*. De vingt mille, les séditieux montèrent bientôt à quarante mille. Les comtés de Lancastre, de Westmoreland et de Durham imitèrent celui d'York, et un gentilhomme du nom d'Aske prit le commandement général. Il força les portes de plusieurs villes, notamment d'York et de Hull, et traînait à sa suite l'archevêque d'York et plusieurs lords. Henri comprit alors qu'il fallait user de ruse et non de violence. Son beau-frère, le duc de Suffolk, fit aux paysans les plus magnifiques promesses, puis, quand ils se furent dispersés, on les pendit par centaines.

*Sécularisation générale des couvents (1537); les catholiques décapités, les protestants brûlés. —* Après la dispersion des

paysans des comtés du nord, Cromwell procéda à la spoliation des couvents, et cette fois sans épargner les grands plus que les petits. On avait maintenant une arme terrible pour fermer la bouche aux réclamations, même des plus puissants : l'accusation de connivence avec les rebelles. En présence de l'affreux supplice réservé aux criminels de haute trahison, les abbés et prieurs restèrent muets. Beaucoup offrirent d'eux-mêmes au roi tout ce qu'ils possédaient, terres et bâtimens. Dès que les agents de la couronne avaient pris possession d'une abbaye, ils en partageaient le butin ; au roi la part du lion. On possède une suite d'*item* signés de la main de Henri, et qui peuvent nous donner une idée des convoitises du prince. *Item*, délivré à sa majesté une patène en or du poids de neuf onces. — *Item*, le 25 juin, vingt-huit vieux nobles et trois petites pièces d'or de la valeur de douze shillings. — *Item*, une statuette de saint Erkemvald, avec sa mitre et sa crosse dorée du poids de cinquante onces.

En recevant la permission de lire la Bible en anglais, en contemplant les chevaux des démolisseurs attachés au maître-autel et le bétail parqué sous les voûtes sacrées, tous ceux des sujets de Henri qui avaient applaudi secrètement aux innovations de Luther, crurent le moment venu de laisser éclater publiquement leur joie et leurs doctrines. Grave erreur qu'ils allaient expier cruellement ! Le théologien couronné n'avait pas oublié, et ce qu'il avait étudié dans saint Thomas, son auteur favori, et sa lutte contre Luther, qui lui avait valu du saint-siège le titre de *Défenseur de la foi*. Ce titre, dont il était très-fier, il ne cessa de le porter, même après sa rupture avec Rome, et ses successeurs protestants ont toujours fait de même. Il se rappelait de quels applaudissemens l'Europe avait salué, en 1521, son apologie du catholicisme, son *Assertio septem sacramentorum contra Martinum Lutherum*, ou *Défense des sept sacrements contre Luther*. Aussi, dès 1533, faisait-il brûler un certain John Frith, qui maintenait qu'il n'était nécessaire, ni d'admettre, ni de nier la doctrine de la présence réelle, et Hewet, tailleur de son métier, qui partageait les mêmes opinions. Mais nulle exécution ne fit une sensation aussi profonde que celle d'un prêtre qui exerçait à

Londres les fonctions d'instituteur. Ce malheureux, mandé pour certains propos novateurs devant le primat Cranmer, et réprimandé par lui, déclara en appeler au roi-pontife. C'était une bonne fortune pour la vanité théologique du prince, qui accepta avec empressement le cartel du maître d'école, et convia toute sa cour au tournoi, dont il arrangea lui-même les préparatifs.

A l'heure fixée, Henri parut, vêtu de satin blanc comme le jour de son mariage avec Anne Boleyn : un trône magnifique s'élevait dans la grande salle du palais de Westminster. Prenant la parole au milieu d'une nombreuse assemblée, Henri demanda à l'appelant son nom. Celui-ci, se jetant à genoux, répondit : « Mon vrai nom est *Nicholson*, mais on m'appelle encore Lambert. — Ah ! tu as deux noms, répliqua le roi ; mais sais-tu qu'avec tes deux noms je ne me fierais pas à toi, quand même tu serais mon frère ? Voyons, crois-tu que le corps du Christ soit dans le sacrement de l'autel ? — Je le nie, répondit Lambert : le corps du Christ ne peut être à la fois au ciel et sur la terre. »

Après une argumentation de cinq heures : « Choisis, l'abjuration ou la mort. — La mort, » dit Lambert, en fléchissant le genou.

Il est impossible de se défendre d'une profonde émotion en voyant ce malheureux sacrifier sa vie à ses convictions, et en songeant que, parmi les prélats qui l'attaquèrent si vivement, plusieurs embrassèrent son opinion, et, à leur tour, moururent pour elle. Les derniers moments du sacramentaire furent déchirants. Après avoir dévoté les jambes et les cuisses du patient, la flamme s'arrêta faute d'aliment ; alors les soldats, soulevant le tronc sur la pointe de leurs halberdes, le laissèrent retomber sur un lit de charbons ardents.

C'est ainsi que Henri VIII faisait brûler comme *hérétiques* les protestants qui niaient la présence réelle, et décapiter comme *coupables de haute trahison* les catholiques qui lui refusaient le serment de suprématie.

*Bill du sang (1539) ; Anne de Clèves ; chute de Cromwell*

(1540); *Catherine Howard* (1540). — Il était indispensable, surtout à une époque où la moindre dissidence faisait monter sur l'échafaud, que le pouvoir indiquât aux fidèles, d'une manière très-précise, ce qu'ils devaient admettre, ce qu'ils devaient rejeter ; c'était surtout une étroite obligation pour un roi-pontife tel que Henri VIII. Mais ses conseillers eux-mêmes étaient loin de s'entendre sur ce difficile sujet, et il y avait à la cour deux partis bien distincts : le parti du mouvement, qui voulait aller jusqu'au luthéranisme, même jusqu'au calvinisme, et qui reconnaissait pour chef Cranmer, archevêque de Canterbury ; et le parti de la résistance, désireux de sortir le moins possible des voies du catholicisme, conduit par Gardiner, évêque de Winchester. Au mois de juin 1539, le parlement adopta le fameux bill destiné à apprendre aux Anglais ce qu'ils devaient croire ou ne pas croire. Son titre officiel était : *Statut pour examiner la diversité d'opinions sur certains articles de la religion chrétienne*. Il est plus souvent appelé *bill des six articles*, ou mieux encore d'un nom qu'il ne méritait que trop : *Statut de sang*. La partie dogmatique contient six articles, portant :

1° Que, dans l'eucharistie, le corps de Jésus-Christ est véritablement présent sous la forme et non sous la substance du pain et du vin ;

2° Que la nécessité de la communion sous les deux espèces n'était pas établie par l'Écriture, et qu'on pouvait être sauvé sans y croire, puisque le corps et le sang de Jésus-Christ existent ensemble dans chacune des deux espèces ;

3° Que la loi de Dieu défend aux prêtres de se marier ;

4° Que la loi de Dieu prescrit de garder les vœux de chasteté ;

5° Que l'on doit conserver l'usage des messes privées, usage fondé sur l'Écriture ;

6° Que la confession auriculaire est utile et même nécessaire.

Voici maintenant pour la partie pénale : *peine du feu* pour quiconque combattrait, soit par écrit, soit par paroles, la présence réelle ; *peine de la corde* pour quiconque prêcherait contre l'observation des cinq autres articles ; *confiscation et*

*emprisonnement perpétuel* pour tout prêtre infidèle au vœu de chasteté; *peine de mort* en cas de récidive; *amende et prison* pour quiconque s'abstiendrait de se confesser et de communier aux époques prescrites; *peine de mort* en cas de récidive. L'inquisition espagnole n'avait rien à envier au réformateur anglais, dont les juges prononcèrent, dit-on, soixante et douze mille condamnations capitales.

Nous avons vu que Wolsey avait été remplacé dans la direction des affaires par Cromwell, mais le bill des six articles prouvait que ce dernier, chef, avec Cranmer, du parti du mouvement, n'avait plus la confiance de son maître. Sorti de la foule et devenu, moins par des talents réels que par un jeu du hasard, vicaire général, vice-gérant, garde du petit sceau, il excitait au plus haut point la jalousie de la noblesse anglaise. Les catholiques exécraient en lui le spoliateur des couvents; les protestants eux-mêmes ne savaient trop que penser de cette âme égoïste, dévouée en secret à leurs doctrines, mais qui les servait ou les trahissait suivant les dispositions où il voyait son maître. Pour prévenir sa disgrâce, un seul moyen restait à Cromwell: c'était, en donnant à l'Angleterre une luthérienne pour reine, de relever le parti réformé abattu par le bill du sang, et de se faire une puissante protectrice de la princesse qui lui devrait sa couronne.

En effet, Henri VIII cherchait alors à contracter une quatrième union. Jeanne Seymour n'avait pas eu le temps d'éprouver son inconstance. Accouchée, le 12 octobre 1537, d'un fils qui fut plus tard Édouard VI, elle mourut le lendemain, de l'opération césarienne qu'on lui avait faite pour sauver son enfant. En 1539, Cromwell proposa au roi d'épouser Anne de Clèves. Cette alliance, faisait remarquer habilement le ministre, devait être avantageuse à l'Angleterre, parce que le duc de Clèves avait des prétentions sur le duché de Gueldre; que sa fille aînée était mariée au duc de Saxe, et que, placé entre les Pays-Bas et l'Allemagne, il occuperait les forces de Charles-Quint, si jamais la guerre éclatait entre l'empereur et Henri. Cromwell acheva de triompher des irrésolutions de ce monarque sensuel par un argument irrésistible, le portrait de la princesse, peint sur ivoire par Holbein. Fem-

mé aux traits grossiers, aux formes masculines, dépourvue de toute grâce, marquée de la petite vérole, Anne de Clèves avait été transformée par le peintre en une de ces ravissantes jeunes filles qu'il n'est pas rare de rencontrer dans la Souabe : peau blanche, cheveux cendrés, lèvres un peu épaisses mais rosées et toujours épanouies, un air de bonté dans tous les traits, des chairs riches de coloris et de santé. L'ambassadeur anglais, vendu à Cromwell, écrivait qu'Anne de Clèves était aux autres duchesses d'Allemagne ce que le soleil d'or est à la lune d'argent. Le 31 décembre 1539, la princesse débarqua à Douvres. « Mais c'est une vraie cavale flamande ! » s'écria Henri du plus loin qu'il l'aperçut. Il voulait la renvoyer immédiatement en Allemagne. Toutefois la crainte de choquer trop ouvertement les luthériens l'engagea à tendre, comme il disait, le cou à la chaîne et à faire célébrer son mariage (6 janvier 1540). L'intimité conjugale n'eut d'autre résultat que d'augmenter l'aversion du roi. Le 13 juin 1540, Cromwell, l'unique appui de la reine, fut arrêté ; le 28 juillet, sa tête roulait sur l'échafaud ; quelques jours auparavant, le divorce entre Henri et Anne avait été solennellement prononcé par une assemblée de cent soixante archevêques, évêques et docteurs.

L'homme qui succéda à l'influence de Cromwell fut ce même duc de Norfolk, vainqueur à Flodden, et oncle d'Anne Boleyn, que nous avons vu présider avec tant de dureté le tribunal chargé d'envoyer sa nièce à la mort. Il profita de son crédit pour faire déclarer reine, le 8 août 1540, une autre de ses nièces, Catherine Howard, à laquelle Henri s'était déjà uni secrètement.

La nouvelle reine, cousine germaine d'Anne Boleyn, était presque aussi gracieuse qu'elle, et le roi, au comble du bonheur, semblait disposé à se départir tant soit peu de son humeur sanguinaire. Il permettait à Catherine d'adoucir les souffrances des pauvres prisonniers ; il était heureux de se faire accompagner par elle dans tous ses voyages et d'entendre le concert de louanges dont elle était l'objet. Mais un parti, le parti réformé, qui venait d'être frappé cruellement dans la personne de Cromwell et d'Anne de Clèves, détestait dans

Catherine l'appui du duc de Norfolk et de Gardiner, chefs de la réaction catholique. Quinze mois s'étaient à peine écoulés depuis son mariage; Henri parcourait le Yorkshire avec sa jeune femme, dont il ne pouvait se séparer un jour, quand un misérable, nommé Lassels, vint trouver Cranmer, resté seul, depuis la mort de Cromwell, à la tête du parti anticatholique. Il tenait, disait-il, de sa sœur autrefois au service de la duchesse douairière de Norfolk, et maintenant mariée dans le comté d'Essex, que Catherine, avant son élévation, avait accordé ses faveurs à un gentilhomme nommé Derham, et alors page de la noble dame. Que le dénonciateur mentît ou dît la vérité, le rôle de Cranmer était tout tracé : il devait se taire et engager le dénonciateur à en faire autant. Il ne put résister au désir de se débarrasser, en parlant, de la protectrice des catholiques, et révéla tout au roi. Aussitôt il arriva pour Catherine Howard ce qui était déjà arrivé pour sa cousine : une enquête confiée aux créatures de Cranmer transforma la jeune reine en une véritable Messaline. Peu soucieux de nous arrêter sur de si hideuses turpitudes, nous nous contenterons de remarquer, comme Anne Boleyn, qu'il est des monstruosités dont l'énonciation seule prouve la fausseté, et que rien n'est moins supposable que les faits reprochés à la quatrième femme de Henri. Cette même lady Rochford, qui avait fait monter sur l'échafaud son mari et Anne Boleyn, fut représentée au roi comme ayant facilité les amours de Catherine. Cette dernière fut décapitée le 13 février 1542. Lady Rochford, avant de poser sa tête sur le billot encore tout dégoûtant du sang de la reine, dit aux spectateurs « qu'elle mourait pour expier le crime qu'elle avait commis en dénonçant injustement son mari et Anne Boleyn, mais qu'elle était pure de toute autre souillure. »

*Guerre avec la France (1543-1546); Catherine Parr (1543), supplices; mort du roi (1547). — L'année même où Henri VIII entra pour la dernière fois en lutte avec la France, il épousa (12 juillet 1543), sa sixième et dernière femme, Catherine Parr. De ses cinq premières femmes, Henri en avait répudié deux, fait décapiter deux, et il*

s'en fallut de bien peu que Catherine Parr n'eût le sort d'Anne Boleyn et de Catherine Howard. En effet, la nouvelle reine partageait le goût de son mari pour les discussions théologiques, et Henri l'appelait ordinairement comme ses autres femmes, *mon doux cœur*, mais souvent aussi *docteur Kate* (abréviation de Catherine). Or, le docteur Kate avait un assez vif penchant pour les doctrines réformées, et le chef suprême de l'Église d'Angleterre, ne voyant en lui que l'hérétique, donna ordre de l'arrêter. Catherine parvint à faire croire au roi que si elles s'était permis de le contredire, c'était uniquement pour avoir le plaisir de l'entendre discourir sur des matières qu'il traitait avec tant de supériorité, et la vanité du théologien pardonna.

Henri devait être beaucoup moins clément envers le plus illustre de ses sujets, le vieux duc de Norfolk. Ce seigneur avait cependant rendu de grands services à son pays. Depuis la capture du corsaire écossais, André Barton, en 1511, jusqu'à l'extinction de la révolte connue sous le nom de *pèlerinage de grâce*, il ne comptait chaque année que par des actions d'éclat. C'est lui que nous avons vu à Flodden décider par d'habiles manœuvres la déroute des Écossais; s'il n'a pas été aussi heureux dans les guerres contre la France, il a toujours servi son pays avec une incontestable bravoure. Ses richesses sont immenses; Henri a successivement épousé deux de ses nièces, et Henri Fitzroy, duc de Richmond, fils naturel du monarque, a été son gendre. Mais en présence de la mort qui s'approche à grands pas, en présence d'un enfant chétif et de deux filles d'une légitimité contestée, seuls rejets de ses nombreux mariages, Henri devient plus soupçonneux, plus cruel. Les souffrances physiques irritent encore son caractère violent. Son ventre énorme est retenu par un cercle de fer; un ulcère cancéreux laisse échapper de sa cuisse gauche un pus fétide, et sa main paralysée se refuse même à la simple signature d'un ordre, mais sa bouche peut encore le prononcer, et des sentences de mort s'en échappent. Pour assurer le trône à son fils Édouard, pour garantir la tutelle aux oncles maternels de l'enfant, Thomas et Édouard Seymour, il croit nécessaire de sacrifier le puissant Norfolk,

surtout son fils, le comte de Surrey. Ce dernier, homme remarquable par sa beauté et sa grâce, brave guerrier, bon poète, protecteur éclairé des arts, était le plus bel ornement de la cour d'Angleterre. Les Seymours l'accusèrent d'aspirer au trône et de vouloir y monter, au préjudice du jeune Édouard, en épousant Marie, fille aînée du roi. Le comte de Surrey fut décapité le 19 janvier 1547, et son père allait avoir le même sort, lorsque le roi expira dans la nuit du 20 au 29 de ce même mois.

---

## CHAPITRE XXII.

### ÉDOUARD VI (1547-1553) ET MARIE (1553-1558).

*Établissement du protestantisme en Angleterre; Jacques V d'Écosse et Marie Stuart.* — Le fils de Henri VIII et de Jeanne Seymour avait neuf ans et trois mois lorsqu'il monta sur le trône. Proclamé roi à Londres le 31 janvier 1547, et couronné le 20 février 1548, il devait régner sous la tutelle d'un conseil de régence, composé de seize membres désignés par le testament de son père. Mais le testament de Henri VIII ne devait pas être plus respecté que plus tard celui de Louis XIV. Tous les partisans de la réforme désiraient voir l'autorité concentrée entre les mains d'un seul homme, Édouard Seymour, comte de Hertford. Cet oncle maternel du jeune roi fut créé duc de Somerset, et ensuite protecteur du royaume. Tout aussi puissant que Henri VIII lui-même, il travailla avec le primat, Cranmer, à l'établissement de la religion protestante en Angleterre. Nul prélat, excepté Gardiner, évêque de Winchester, n'osa réclamer en faveur du catholicisme, et le protecteur, trompé par la facilité de ses premiers succès, résolut de faire triompher la réforme, même au nord de la Tweed.

Nous avons laissé les Écossais plongés dans la consternation par la mort de Jacques IV à Flodden, et obéissant plutôt de nom que de fait à la-reine douairière, mère de Jacques V,

alors âgé de deux ans. Marguerite, sœur de Henri VIII, déjà odieuse à ses sujets comme Anglaise, acheva de s'aliéner leur affection et leur respect en se remariant bientôt au comte d'Angus, jeune gentilhomme peu considéré. Les États, mécontents, allèrent jusqu'à retirer la régence à Marguerite pour la donner à Jean, duc d'Albany, petit-fils du roi Jacques III, prince né et élevé en France. Ce choix excita de grands troubles en Écosse jusqu'à la majorité du roi. Dès que Jacques V fut parvenu à l'âge de dix-sept ans, il gouverna par lui-même et remplit tous les devoirs d'un excellent prince. Il n'était même pas rare que, pour mieux connaître tout ce qui se passait dans ses États, il parcourût le pays, caché sous le costume modeste des petits tenanciers, et en prenant le surnom de « Bonhomme de Ballangeich. » Mais il eut à souffrir de la noblesse, qui commençait à être imbue des doctrines de Calvin, et trouvait dans la différence de religion un nouveau motif de division entre elle et la couronne. Elle l'abandonna même à Solway-Moss, en 1542, lorsque, à la sollicitation de François I<sup>er</sup>, il allait livrer bataille aux Anglais; ce qui lui causa un tel chagrin qu'il en mourut quelques jours après, le 13 décembre, âgé de trente et un ans. Comme Jacques V était étendu sur son lit de douleur, on vint lui annoncer que la reine, Marie de Lorraine, était accouchée d'une fille. Il se contenta de répondre : « Par fille elle est venue (voulant parler de la couronne), et par fille elle s'en ira. » Ce furent ses dernières paroles : se tournant du côté du mur, il expira.

L'enfant dont l'entrée dans le monde était saluée par des paroles de si mauvais augure était Marie Stuart. Le malheur la prit à sa naissance et ne la quitta qu'au tombeau.

Deux partis se disputaient le pouvoir suprême. La reine mère, Marie de Guise, et le cardinal Beaton étaient à la tête de celui qui favorisait l'alliance avec la France et voulait maintenir dans toute son intégrité le catholicisme. Hamilton, comte d'Arran, le plus proche parent mâle de la jeune reine, était à la tête de l'autre, c'est-à-dire de la faction portée vers la réforme et l'alliance avec l'Angleterre. Henri VIII crut ses partisans assez forts et assez nombreux au nord de la Tweed, pour oser demander la garde et la tutelle de Marie Stuart,

jusqu'à ce qu'elle fût en âge d'être mariée à son fils, et insista pour que quelques-unes des places les plus fortes du royaume lui fussent remises. Il ne fit, par ces demandes exagérées, que réunir dans un commun sentiment, celui de l'indépendance nationale, tous les barons écossais. Ils déclarèrent à l'ambassadeur d'Angleterre, que la nation ne souffrirait pas qu'on remit à Henri la garde de la jeune reine, que leurs propres vassaux refuseraient de leur obéir et de prendre les armes pour une telle cause, et que les femmes même s'armaient de leurs quenouilles et ramasseraient des pierres dans les rues pour les combattre. Henri voulut alors recourir à la force, mais ses troupes furent battues. De tous les seigneurs d'Écosse qui avaient été dans l'origine du parti anglais, Lennox fut le seul qui resta fidèle à Henri; il fut obligé de s'enfuir en Angleterre, où le roi lui fit épouser lady Marguerite Douglas, fille de sa sœur Marguerite et du comte d'Angus, par conséquent sa propre nièce : ils eurent pour fils ce lord Henri Darnley, si criminel et si malheureux, dont nous aurons bientôt à parler.

Quand la paix fut signée (1546) entre l'Angleterre et l'Écosse, les affaires étaient presque exclusivement dirigées par le cardinal Beaton, habile homme d'État, mais catholique exagéré et d'un caractère dur jusqu'à la cruauté. De nombreux supplices furent ordonnés par lui; aucun n'excita l'indignation générale à un plus haut degré que celui de George Wishart. Ce martyr de la réformation était un homme d'une naissance honorable, d'une grande éloquence et d'une haute piété. Condamné à être brûlé vif, il lui fut déclaré que son supplice aurait lieu en face du château même de Saint-André, habité par le cardinal. Ce dernier, le jour de l'exécution, s'assit sur les murailles ornées de tapisseries, pour contempler plus à l'aise la mort de son prisonnier hérétique. Wishart fut alors amené et attaché à un poteau par des chaînes de fer; plusieurs sacs de poudre étaient placés autour de lui pour hâter l'action du feu. Tandis que, debout, il attendait avec calme le moment fatal, ses yeux se dirigèrent vers le château. « Capitaine, dit-il à celui qui commandait la garde, puisse Dieu pardonner à l'homme qui est là-bas, si fièrement assis sur les

murs de son palais ! Dans peu de jours, on l'y verra suspendu avec autant de honte et d'opprobre qu'il montre aujourd'hui de pompe et de vanité. » Peut-être ces paroles, qui semblaient prophétiques, furent-elles un aiguillon qui excita quelques coreligionnaires à venger la mort de Wishart. Fort peu de temps après, Norman Leslie, seigneur de Rothes, profita de réparations faites au château de Saint-André, pour y pénétrer à la tête de seize hommes seulement. Ils poignardèrent le cardinal, et pendirent son cadavre à ces créneaux d'où il avait contemplé d'un air de triomphe le supplice du protestant (1546).

Tel était le sort que venait d'éprouver l'homme qui, bien plus que le régent, comte d'Arran, dirigeait les affaires de l'Écosse, lorsque, l'année suivante (1547), le protecteur d'Angleterre résolut de contraindre, par la force, les Écossais, à donner leur jeune reine en mariage à Édouard VI. Une grande bataille, la dernière de cette lutte de dix siècles entre l'Angleterre et l'Écosse, fut livrée par Somerset à Pinkie, près de Musselburgh, à environ huit kilomètres d'Édimbourg, le 10 septembre 1547. Les Écossais, avertis par la *croix de feu*, étaient accourus en grand nombre autour du comte d'Arran. Ils étaient armés de larges épées de la meilleure trempe, et portaient autour du cou une espèce de grosse cravate, qui faisait jusqu'à trois tours, pour se garantir, « non pas du froid, dit un vieil historien, mais des entailles. » Ils avaient tous, et c'était leur arme la plus redoutable, une lance de dix-huit pieds de long. Le premier rang mettait un genou en terre, le second se baissait un peu, le troisième restait debout. De cette manière, ils opposaient aux attaques de l'ennemi un mur d'airain ; mais cette fois les décharges des archers et fusiliers anglais firent dans leurs rangs de tels ravages, que bientôt le champ de bataille resta aux envahisseurs, jonché de cadavres écossais.

Le désastre de Pinkie ne fit que redoubler l'aversion des Écossais pour toute alliance avec l'Angleterre, et afin d'être bien sûrs que Marie Stuart n'épouserait pas Édouard VI, ils l'envoyèrent en France au mois de juillet 1548.

Au moment où tout le monde s'attendait à voir le protec-

teur profiter de sa victoire pour pénétrer dans Édimbourg et achever de subjuguier l'Écosse, il reprit tout à coup le chemin de l'Angleterre. Quelques-uns dirent qu'enflé d'orgueil, Somerset était pressé de jouir des applaudissements du peuple et de recevoir les remerciements de son neveu ; d'autres pensèrent que les intrigues secrètes de son frère, le lord amiral, l'avaient décidé à retourner promptement à la cour. La guerre avec l'Écosse et la France fut suspendue, et un traité ramena, en 1550, la paix entre les trois pays. Une des conditions de cette paix fut la restitution de Boulogne à la France moyennant quatre cent mille écus.

Sir Thomas Seymour, lord Dudley, amiral d'Angleterre, était un brave militaire, un courtisan plein de dignité et de magnificence, plus aimé de la noblesse que du peuple, et dévoré de la plus ardente ambition. Il avait fait la cour à Catherine Parr, tandis qu'elle était lady Latimer, et il aurait réussi auprès d'elle s'il n'eût eu pour rival Henri VIII. A peine ce monarque avait-il rendu le dernier soupir, que Seymour épousa secrètement Catherine, et son union avec la reine douairière excita au plus haut point la jalousie du protecteur. Catherine Parr étant morte peu de temps après son troisième mariage, Thomas fut accusé d'aspirer à la main d'Élisabeth, seconde fille de Henri VIII, et de vouloir, par cet hymen, se frayer le chemin du trône. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne reculait devant aucun moyen pour perdre le protecteur dans l'esprit du jeune roi. Somerset pardonna une première fois, mais la réconciliation ne fut sincère que de son côté. Thomas Seymour ayant renoué bientôt le fil de ses intrigues, le 7 mars 1549, un ordre, portant entre autres signatures celle du protecteur, enjoignait de mettre à mort le lord amiral, qui fut décapité le 10 du même mois.

*Chute (1549) et exécution (1552) de Somerset; ministère de Warwick; mort d'Édouard VI (1553).* — Odieux à l'ancienne noblesse pour la prodigieuse élévation à laquelle ne semblait pas pouvoir prétendre la famille des Seymours; odieux aux catholiques, qui étaient encore nombreux et puissants, pour ses innovations, Somerset fut accusé par les uns d'être la pre-

mière cause de diverses révoltes, tandis que d'autres lui reprochaient de n'avoir pas su les réprimer avec assez de promptitude et d'énergie. Il acheva de s'aliéner par son faste, tous ceux que les réformes religieuses ou les persécutions politiques avaient ruinés, et commença alors, sur les plus vastes proportions, ce palais de Somerset qu'on admire encore aujourd'hui dans le Strand.

Le 13 octobre 1549, Somerset fut arrêté et dépouillé de toutes ses charges au profit du comte de Warwick, le vainqueur des insurgés, et l'un des héros de Pinkie. Quoique ennemi mortel du protecteur, le nouveau chef de l'État ne tarda pas cependant à lui rendre la liberté, et même, le 8 avril 1550, sa place dans le conseil du roi. Bien mieux, lord Lisle, fils aîné de Warwick, épousa, le 3 juin suivant, la fille de Somerset. Mais sous cette apparence d'amitié, l'esprit d'aigreur et d'animosité était loin d'être étouffé entre eux. Somerset ne pouvait se persuader qu'il fût jamais en sûreté sans posséder le pouvoir, et Warwick craignait perpétuellement que son rival ne fit quelque tentative pour s'élever de nouveau au protectorat. Le 17 octobre 1551, le duc et la duchesse de Somerset furent enfermés à la Tour, comme coupables d'avoir voulu enlever le pouvoir à Warwick, récemment élevé au rang de duc de Northumberland. Le 22 janvier 1552, l'oncle du roi portait sa tête sur l'échafaud, et mourait regretté de son neveu lui-même, à qui il avait fallu arracher sa sentence, comme aussi du peuple des villes et de tout le parti protestant.

Jean Dudley, vicomte de Lisle, puis comte de Warwick et enfin duc de Northumberland, était fils de cet Édouard Dudley, ministre de Henri VII, qui, de concert avec sir Richard Empson, ne reculait devant aucun moyen pour remplir les coffres de son maître et fut, ainsi que son collègue, décapité en 1510. Le nouveau roi, Henri VIII, n'avait pu refuser leurs têtes à la nation indignée, mais il nomma le fils de Dudley grand amiral d'Angleterre. Sa bravoure le rendait digne de cette place que lui enleva, sous Édouard VI, le duc de Somerset pour la donner à son frère; de là leur haine mutuelle. Warwick avait de l'intelligence, mais encore plus

d'ambition, et il n'était pas plus scrupuleux que son père pour arriver à ses fins. Quoique catholique au fond du cœur, il s'efforça de persuader aux réformés qu'ils trouveraient en lui un appui non moins solide que dans son prédécesseur, et nous allons même le voir prendre toutes ses mesures pour écarter du trône la princesse Marie, de qui les catholiques attendaient le rétablissement de leur culte.

Il était temps, en effet, de s'occuper de la succession au trône. Fils d'une femme poitrinaire, Édouard VI était d'une constitution délicate, qui fut encore ébranlée par une suite de maladies dangereuses. C'était un malheur pour l'Angleterre, car le fils de Henri VIII était bon et intelligent. Il lutta pendant un an contre le primat qui voulait lui faire signer la sentence de mort d'une pauvre folle, accusée de professer sur l'incarnation une opinion peu orthodoxe. Il savait bien le latin et le français, n'ignorait pas le grec, pouvait lire l'italien et l'espagnol, et avait des connaissances suffisantes en philosophie, en physique et en musique. Il tenait lui-même un journal de toutes ses actions, journal qui nous est parvenu et qui prouve beaucoup en faveur de son cœur et de son esprit. Au commencement de 1553, il parut évident que le jeune monarque n'atteindrait pas sa dix-septième année, et Northumberland combina ses efforts pour élever encore sa famille, et assurer à Édouard VI un successeur protestant.

Si l'on considère Henri VII comme la tige d'une nouvelle dynastie, il est évident que, d'après le simple principe du droit héréditaire, la couronne devait appartenir d'abord aux descendants de Henri VIII, ensuite à ceux de Marguerite Tudor, reine d'Écosse, sœur aînée de Henri VIII, et enfin à ceux de Marie Tudor, reine de France, puis duchesse de Suffolk, sœur puînée du même prince, et qu'il faut bien se garder de confondre avec Marie Tudor, fille de Catherine d'Aragon. Sous tous les rapports, le titre d'Édouard VI était également incontestable; mais Marie et Élisabeth pouvaient être considérées comme exclues du trône par les sentences de nullité dont avaient été frappés les mariages de Henri avec Catherine et avec Anne Boleyn. Ces deux princesses avaient été expressément déclarées illégitimes. Elles semblaient avoir

été privées ainsi de leurs droits héréditaires, et leurs prétentions à la couronne n'étaient appuyées que sur la disposition conditionnelle du testament de leur père, qui les y avait appelées en vertu de l'autorité qui lui avait été conférée par un acte du parlement. Après Élisabeth, Henri avait placé les descendants de Marie, femme de Louis XII, laissant à l'écart ceux de sa sœur aînée, Marguerite d'Écosse. Marie de France avait deux filles issues de son second mariage avec Charles Brandon, duc de Suffolk, savoir : lady Francis, qui épousa Henri Grey, marquis de Dorset, créé duc de Suffolk, et lady Élinor, qui s'unit à Henri Clifford, comte de Cumberland. Henri, par son testament, légua, après sa fille, la couronne aux héritiers de ces deux dames successivement, sans faire aucune mention de ses propres nièces. Northumberland fit épouser lady Jeanne Grey, fille aînée du duc de Suffolk et arrière-petite-fille de Henri VII, à lord Guilford Dudley, son quatrième fils. Puis il obtint facilement d'Édouard VI mourant que, dans l'intérêt du protestantisme, il écartât du trône ses deux sœurs (pour atteindre la catholique Marie il fallait frapper en même temps la protestante Élisabeth), dont il avait toujours vécu éloigné, en faveur de lady Jeanne, compagne de son enfance et protestante aussi zélée qu'éclairée.

*Jeanne Grey (1553) et Marie Tudor (1553-1558); rétablissement du catholicisme; mariage de Marie avec Philippe d'Espagne (1554).* — Il n'était pas rare de voir au seizième siècle des princesses vraiment érudites. Vittoria Colonna, cette heureuse imitatrice de Pétrarque, s'exprimait également bien, et dans le pur toscan et dans un latin tout cicéronien. La sœur de François I<sup>er</sup>, Marguerite de Valois, avait pris des leçons d'hébreu. La princesse de Galles, plus tard Marie la Sanglante, recevait d'Érasme, au sujet de ses lettres latines, un éloge bien précieux dans la bouche d'un tel juge. Marie Stuart, à l'âge de treize ans, récita publiquement, dans une salle du Louvre, en présence du roi Henri II et de toute la cour, un discours latin de sa composition, où elle soutenait qu'il sied aux femmes d'être instruites, que des connaissances variées sont pour elles une grâce de plus. Mais la plus sa-

vante de toutes fut sans contredit Jeanne Grey. Elle était, dit un contemporain, point belle si l'on veut, mais jolie, aimable, sans affectation, douce et modeste. Ses devoirs domestiques et l'attachement qu'elle portait à son jeune mari, l'occupaient presque entièrement; elle aimait la retraite et l'étude, et avait si bien profité du temps qu'elle leur consacrait, qu'elle pouvait lire Platon dans l'original. Son exemplaire grec du Nouveau Testament ne la quittait jamais. Le latin lui était également familier, ainsi que plusieurs langues vivantes. Tout entière à ses livres, elle n'avait rien su des machinations de son beau-père. Lorsque Northumberland vint la saluer comme reine, elle tomba sans connaissance sur le plancher, et ne reprit ses sens que pour verser un torrent de larmes. C'était, du reste, une royauté bien éphémère, qu'on lui apportait ainsi. Édouard VI était mort à Greenwich le 6 juillet 1553, à l'âge de seize ans; le 9 Jeanne était proclamée, le 19 finissait son règne, qui n'avait consisté pour elle qu'en dix jours de chagrins et d'angoisses.

Les Anglais avaient pour le sang de leurs rois une vénération trop profonde pour ne pas respecter le principe d'hérédité, même en opposition avec leurs intérêts ou leurs passions. C'est ainsi que beaucoup de protestants, quoique Jeanne Grey partageât leurs croyances, se déclarèrent pour Marie, et Northumberland, consterné de cette défection, n'eut même pas le courage d'engager la lutte avec les partisans de la fille aînée de Henri VIII. Il posa les armes, proclama lui-même Marie, mais n'en fut pas moins décapité. Du haut de l'échafaud il déclara mourir dans la foi catholique.

Après avoir, toujours sous la direction de Gardiner, évêque de Winchester, consacré ses premiers soins au rétablissement du catholicisme et à l'affermissement de son autorité, Marie prêta l'oreille aux propositions qui lui furent faites pour le choix d'un époux, et elle résolut, malgré les conseils du chancelier, de s'unir à son cousin Philippe, fils de Charles-Quint. Dès que le bruit s'en répandit, une immense clameur s'éleva dans toute l'Angleterre, et la chambre des communes vota une humble adresse à la reine, pour la supplier de préférer un Anglais à un étranger, surtout à un prince espa-

gnol. Dans la soirée du jour où cette adresse lui fut présentée, Marie envoya chercher l'ambassadeur de Charles-Quint, et le conduisit dans son oratoire privé. Là, se mettant à genoux devant l'autel, elle récita l'hymne *Keni Creator*, et prit Dieu à témoin qu'elle engageait solennellement sa foi à Philippe, prince de Castille. La fille de Catherine d'Aragon ne pensait évidemment qu'à son origine maternelle, lorsqu'elle bravait ainsi, de gaieté de cœur, l'aversion instinctive de ses sujets pour un souverain, dont le caractère personnel ne devait que trop justifier, plus tard, les défiances de l'Angleterre entière. Il était faux au delà de toute pénétration, faisant bonne mine jusqu'au bout à ceux qu'il avait résolu de perdre; aussi disait-on en Espagne qu'entre son rire et le couteau, il n'y avait nulle différence, et en l'appelant le père des dissimulations, l'ambassadeur vénitien Vendramin exprimait heureusement la pensée de tout le monde.

Les protestants se voyaient déjà assujettis à une inquisition tout espagnole : aussi résolurent-ils d'empêcher par là force une telle union. Sir Thomas Wyatt, dont le père avait été le poète favori de Henri VIII et d'Anne Boleyn, devait se mettre en campagne dans le comté de Kent; le duc de Suffolk, père de Jeanne Grey, lever ses vassaux dans les comtés de l'intérieur, et sir Peter Carew marcher à la tête des insurgés du Devonshire. Henri II, roi de France, qui craignait ce nouvel agrandissement de la maison d'Autriche, fit concevoir aux chefs des mécontents l'espoir qu'il les aiderait. Wyatt remporta d'abord quelques succès et pénétra même jusqu'à Westminster; mais bientôt obligé de se rendre, après une lutte acharnée à Charing-Cross, il fut décapité. Le duc de Suffolk eut le même sort. La malheureuse Jeanne Grey, qui était aussi étrangère à cette insurrection de son père qu'elle l'avait été aux trames ambitieuses de son beau-père, porta sa tête sur l'échafaud ainsi que son mari Guilford Dudley; son innocence et ses dix-sept ans ne purent la sauver. Un moyen de salut lui restait peut-être, l'abjuration du protestantisme. Mais cette jeune femme, pressée par le chapelain de la reine de se convertir, déploya, quoique déjà sous la hache du bourreau, tant de fermeté, qu'il serait im-

possible de trouver dans l'histoire une mort plus héroïque, etsi la réforme compte de nombreux martyrs, il n'en est aucun dont elle doive se glorifier autant que de Jeanne. Le lundi, 12 février, jour de son supplice, est flétri en Angleterre sous le nom de *lundi noir*. C'était cependant vers Élisabeth et non vers elle que les rebelles avaient tourné leurs regards. Du reste il s'en fallut de bien peu que la fille d'Anne Boleyn ne fût, elle aussi, condamnée à périr, et elle ne dut la vie qu'à l'insistance de Gardiner.

Philippe aborda à Southampton le 9 juillet 1554, accompagné d'un cortège magnifique de grands d'Espagne, de seigneurs bourguignons, et suivi de quatre mille soldats. Le verre de bière qu'il but solennellement à son débarquement, les sermons de son confesseur sur la tolérance, ne lui donnèrent aucune popularité, pas plus que sa généalogie qui le rattachait par les femmes aux Lancastres. C'est au milieu d'une animadversion générale que le mariage fut célébré dans la cathédrale de Winchester, le 25 juillet, par Gardiner, qui lui-même le désapprouvait.

Pendant quelque temps, il fut difficile de faire agréer au pape Jules III la condition la plus essentielle de la paix du saint-siège avec l'Angleterre, savoir la garantie accordée aux personnes devenues propriétaires des biens du clergé, sous Henri VIII et Édouard VI, qu'elles *ne pourraient jamais être inquiétées* dans leurs nouvelles possessions. La cour de Rome ne consentit enfin à cette concession indispensable, et le 20 novembre 1554 le cardinal Pole, petit-fils par sa mère de ce duc de Clarence, frère et victime d'Édouard IV, débarqua à Douvres, en qualité de légat du saint-siège. Le 28 du même mois, il se rendit solennellement à la chambre des lords, où se trouvaient aussi les députés des communes, et là, en présence du roi et de la reine, il déclara que le parlement et le royaume étaient absous de tout schisme et de toute hérésie, ainsi que de toutes les peines et jugements encourus pour cette cause. Un *Te Deum* fut chanté dans la chapelle du palais, pour remercier Dieu de cette seconde conversion de l'Angleterre au catholicisme, et l'exaltation de Marie fut si grande, en ce jour de triomphe, qu'elle crut

ressentir dans son sein, pour la première fois, les tressaillements d'un enfant destiné à consolider à jamais son œuvre, et à écarter du trône la protestante Élisabeth.

La reine avait pris un désir pour une réalité, et il ne restait plus qu'un moyen d'empêcher Élisabeth de régner, c'était de la traiter comme Henri VIII avait traité sa mère. Il est probable que si Philippe II conserva la vie à la fille d'Anne Boleyn, ce fut, non par pitié, car il aurait rougi de sa faiblesse, mais par suite de profondes combinaisons politiques. Dès qu'il désespéra d'avoir des enfants de Marie Tudor, il s'aperçut que tous les fervents catholiques regardaient le droit héréditaire à la couronne d'Angleterre comme dévolu à Marie Stuart, reine d'Écosse, nièce de Henri VIII, cette princesse étant née de Marguerite, sœur aînée de ce roi. Comme la jeune reine d'Écosse était fiancée au dauphin de France, plus tard François II, Philippe n'avait d'autre moyen, pour s'opposer à la réunion sur une même tête des trois couronnes de France, d'Angleterre et d'Écosse, que de s'unir à Élisabeth. Cette dernière fut donc condamnée à une étroite captivité, mais on lui laissa la vie, vie pleine, il est vrai, d'angoisses sans cesse renaissantes.

A chaque instant, elle apprenait le supplice d'hommes dévoués à sa cause. Cranmer, qui avait tant contribué à amener la séparation entre Henri et Catherine d'Aragon, et à faire déclarer Marie illégitime, venait d'être frappé. Il affecta, dit-on, d'exposer tout d'abord aux flammes la main qui avait signé l'inutile rétractation dont il avait tant à rougir. Des Anglais, les uns, encore aujourd'hui, lui vouent un culte comme au fondateur de la réforme dans leur pays, et comme ayant couronné son œuvre par le martyre; les autres ne se souviennent que de ses nombreuses faiblesses. Hooper, évêque de Gloucester; Rogers, chanoine de Saint-Paul; Ridley, le plus modéré, Latimer, le plus franc, le plus sincère de tous les prélats protestants, l'avaient précédé au supplice. Rogers, lors de son interrogatoire, dit à Gardiner, cet ancien conseiller de Henri VIII : « N'avez-vous pas vous-même prié contre le pape pendant vingt ans? — J'y étais forcé par la cruauté, répondit Gardiner. — Et userez-vous de cruauté

envers les autres? » répliqua Rogers. Lorsque sa condamnation fut prononcée, il supplia ses juges de lui accorder une dernière entrevue avec sa femme, née en pays étranger, sans appui, et dont il avait eu dix enfants. Les sophismes du droit canon avaient tellement imposé silence aux sentiments de la nature dans le cœur de Gardiner, qu'il eut la brutalité d'aggraver la dureté du refus qu'il lui fit dans un pareil moment, en lui disant : « Elle n'est pas votre femme. » En se rendant à Smithfield, lieu ordinaire du martyre des protestants, Rogers rencontra cette femme fidèle avec ses dix enfants, dont elle allaitait encore le dernier. Cette scène douloureuse n'ébranla pas sa fermeté, et il rendit le dernier soupir avec un héroïque courage. On remarqua même que les membres du clergé qui étaient mariés, marchaient à la mort avec plus d'ardeur que les autres. Il leur semblait qu'ils devaient, par leur héroïsme, rendre témoignage à la validité et à la sainteté de leur mariage. Il y allait de l'honneur de leurs femmes et de leurs enfants. Le désir de leur laisser un nom sans tache et un exemple de vertu se joignait au sentiment du devoir religieux, et leur cœur puisait ainsi de la force dans les nœuds mêmes qui, en d'autres circonstances, auraient pu paralyser leur énergie.

*Chagrins et mort de Marie (1558).* — Assise sur ce trône d'Angleterre dont les protestants auraient voulu lui interdire à jamais l'accès; tenant entre ses mains le sort de la fille d'Anne Boleyn, et pouvant venger sur elle toutes les souffrances de sa mère; unie au prince le plus puissant, au catholique le plus fervent, rien ne semblait manquer au bonheur de Marie Tudor, et cependant elle n'était pas heureuse. En 1554, Philippe avait vingt-neuf ans et Marie trente-huit. Austère et morose, plaçant sa dignité dans la froideur, le prince espagnol se montra peu affectueux pour une femme qui était sans doute très-savante, très-active, très-pieuse, mais dont les chagrins avaient depuis longtemps flétri la beauté. Au bout de quatorze mois, lorsqu'il désespéra de voir la reine lui donner un héritier, il la quitta malgré ses prières et ses larmes. A peine Philippe était-il débarqué en

Flandre (1555), qu'elle l'y poursuivit de lettres qui restaient sans réponse : il n'écrivait à cette épouse délaissée que lorsqu'il avait besoin d'argent, et aussitôt elle s'épuisait pour le satisfaire. Charles-Quint ayant, à cette même époque, abdicqué en faveur de son fils, Marie dut perdre toute espérance d'une réunion devenue impossible. Une profonde mélancolie s'empara d'elle, et on la trouva indifférente à tout ce qui se passait au dedans comme au dehors. Elle ne sortit de son apathie qu'en 1557, au moment où Philippe, désirant l'entraîner dans une ligue contre la France, reparut tout à coup en Angleterre. Il obtint de Marie dix mille hommes, qui, sous le comte de Pembroke, prirent part à la victoire de Saint-Quentin ; mais il ne put persuader à son conseil d'admettre une garnison espagnole dans Calais, qu'il prétendait menacé par les Français. Le coup le plus imprévu justifia sa prédiction : le duc de Guise enleva, dès les premiers jours de 1558, cette place si chère aux Anglais et qu'ils possédaient depuis deux cent dix ans. Marie ne survécut que quelques mois à ce désastre, bien que, le 13 juillet, sa flotte eût fait gagner aux Espagnols, commandés par le comte d'Egmont, la bataille de Gravelines, en foudroyant sur le rivage les Français placés à sa portée. Une hydropisie, qu'on avait prise d'abord pour une grossesse, la conduisit au tombeau le 17 novembre 1558. Elle répéta plusieurs fois avant d'expirer que si l'on ouvrait son cœur, on y trouverait gravé le nom de Calais. Les conférences pour la paix ouvertes du vivant de Marie, n'aboutirent qu'en avril 1559 au traité de Cateau-Cambrésis, qui laissa Calais à la France. Élisabeth, qui avait besoin d'être libre de tout embarras au dehors dans le commencement de son règne, dut souscrire à cette dure condition.

---

## CHAPITRE XXIII.

### ÉLISABETH (1558-1605).

*Retour de l'Angleterre au protestantisme.* — Au moment où Elisabeth quitta sa prison de Hatfield pour monter sur le

trône, elle venait d'atteindre vingt-cinq ans. L'ambassadeur de Venise nous dit qu'elle était alors « une femme pleine de grâces au physique et au moral; qu'elle avait la figure plus agréable que belle; qu'elle était grande et bien faite, d'une carnation belle, quoique un peu olivâtre; qu'elle avait de beaux yeux, et surtout une belle main (un peu longue) qu'elle ne cherchait pas à cacher, *bella mano, della quale fa professione.* » Les uns la peignent comme majestueuse, d'autres comme hautaine; mais tous les témoignages concourent à prouver que son maintien et ses traits offraient plus de dignité que de charme. L'étude des lettres, que lui avaient enseignées Grindal, puis Ascham, lui avait rendu familières, dès l'âge de seize ans, les deux langues anciennes qui, à cette époque, étaient presque les seules voies pour arriver aux trésors de la science et aux chefs-d'œuvre du génie. Elle apprit le latin en lisant Tite-Live ainsi que tous les ouvrages de Cicéron, et le possédait assez à fond pour s'en servir parfois dans ses réponses aux ambassadeurs. Elle compara les œuvres philosophiques de Platon avec les abrégés de la philosophie des Grecs, écrits par Cicéron pour instruire ses concitoyens; et elle voulut qu'Ascham lui montrât combien les discours de Démosthènes, qu'elle lut sous ses yeux, l'emportaient sur ceux des plus grands maîtres de l'éloquence romaine. Après l'Anglais, les langues modernes qu'elle parlait le mieux étaient le français et l'italien.

Par les conseils de Cecil, ensuite lord Burghley, de celui qui devait être pour elle, pendant quarante ans, un véritable Sully, Élisabeth se garda bien d'attaquer immédiatement et de front le nouvel ordre de choses établi par Marie Tudor. Dans le fait, nul homme raisonnable n'aurait pu douter que la fille d'Anne Boleyn, la sœur favorite d'Édouard VI, élevée par de savants et zélés protestants, ne préférât la religion dont les partisans respectaient la légitimité de sa naissance, et soutenaient ses droits au trône, à la foi catholique dont les adhérents la regardaient comme le fruit d'une union illégale, comme une femme à qui l'on ne devait d'autre obéissance que celle que Néron aurait pu exiger. Ce qui est très-certain, c'est que l'héritière de Marie Tudor ne procéda qu'avec beaucoup

de circonspection et successivement à la grande transformation religieuse qu'elle se proposait de faire subir à l'Angleterre.

*La religion anglicane; bill des trente-neuf articles.* — Nous avons vu qu'en 1539 Henri VIII, par son trop fameux bill des six articles, avait imposé à ses sujets le catholicisme pur, moins l'autorité du pape, à laquelle il substituait la sienne. Mais nous avons signalé à la même époque les tendances de Cromwell, son vice-gérant, vers le protestantisme. En 1543, parut, sous le nom de *livre du roi*, un ouvrage destiné à formuler ce que devaient croire les sujets de Henri. On y retrouve, non plus l'influence de Cromwell décapité en 1540, mais celle de Cranmer, autre chef du parti novateur. Aussi l'adoration des images, les prières pour les saints, les messes pour les morts, le purgatoire y sont-ils mis de côté. Toutefois la religion légale de l'Angleterre, jusqu'à la mort de Henri VIII, peut être considérée comme catholique, quant aux dogmes et à liturgie.

Sous Édouard VI, au contraire, cette religion légale devient le protestantisme pur. 1° Le latin cesse d'être employé dans les prières de l'Église, et on adopte une liturgie en langue anglaise, traduite du reste en très-grande partie de la liturgie catholique. On a l'attention de mettre cette liturgie en français pour les habitants des îles Jersey et Guernesey ; mais pour les Irlandais on ne fait pas tant de façons, et bien que la plupart d'entre eux ne sachent pas mieux l'anglais que le latin, on leur impose la liturgie anglaise. 2° Les églises sont dépouillées de tous les ornements se rapportant au culte catholique. Les autels sont supprimés, les missels détruits, tous les insignes sacerdotaux répudiés à l'exception du surplis, et une foule de pratiques, telles que l'usage de l'encens, des cierges, de l'eau bénite, supprimées comme idolâtriques. 3° Condamnation formelle est portée contre les doctrines *du purgatoire, des indulgences, de la vénération et adoration des reliques et images, de l'invocation des saints. Le culte de la Vierge*, si populaire parmi les catholiques, est aboli. 4° Les sept sacrements des catholiques sont réduits à deux, le bap-

tête et l'eucharistie. La confirmation, l'ordre, le mariage sont conservés, mais seulement comme pratiques édifiantes. Quant à la confession auriculaire, elle est laissée à la discrétion de chacun. A l'extrême-onction correspond l'invitation pour chaque chrétien, au moment de comparaître devant le juge suprême, de s'entretenir de ses fautes avec un ministre du Seigneur. 5° Les Anglicans, tout en conservant le sacrement de l'eucharistie, sont bien loin de l'entendre comme l'Église romaine. Suivant eux « Le corps de Jésus-Christ est donné, pris et consommé d'une manière spirituelle et céleste, » et ils nient dans les termes les plus positifs la présence réelle. Suivant eux encore, les laïques aussi bien que le prêtre doivent, comme dans la primitive Église, communier sous les deux espèces. Quant à la messe, ils la considèrent comme une invention de blasphème, par le motif qu'on ne peut offrir d'autre sacrifice pour le péché que celui qui fut offert sur la croix. 6° *La Foi* suffit pour obtenir la grâce par les mérites de Jésus-Christ, et *l'Espérance* ainsi que *la Charité* ne sont pas indispensables. 7° Le célibat ecclésiastique est aboli. 8° La hiérarchie ecclésiastique est maintenue, mais avec le roi au lieu du pape au sommet, et le roi, comprenons-le bien, aussi absolu, aussi puissant pour décider du dogme, pour faire administrer les sacrements, pour conférer à d'autres la puissance spirituelle, que l'ait jamais été le pontife romain lui-même. Tel fut le système religieux inauguré par Édouard VI, supprimé par Marie Tudor, définitivement constitué par Élisabeth sous le nom d'*Église anglicane*, d'*Église établie* par la loi, *Church by law established*, et par abréviation d'*Église établie*, d'*Établissement* et aussi de *Haute Église*. La politique qui eut une large part à son enfantement, devait, dans la suite, veiller sur son existence et la protéger. Ce système empruntait au luthéranisme le maintien de la hiérarchie catholique et se conciliait ainsi très-bien avec les institutions monarchiques et aristocratiques; quant au calvinisme, dont il répudiait les tendances démocratiques, il ne lui prenait que son dogme fondamental, la négation de la présence réelle. Il fut formulé dans un bill célèbre, dit *des trente-neuf articles*, et publié l'an 1562, avec approbation

formelle des deux chambres et des deux *convocations* de Canterbury et d'York. Quant aux opinions personnelles d'Élisabeth, on a dit que, comme plus tard Guillaume III, le sauveur de l'anglicanisme en 1688, elle était *adiaphoriste*, c'est-à-dire qu'elle croyait qu'il n'y avait d'essentiels au salut que les points sur lesquels les livres saints ne laissent pas d'incertitude. La royauté remplaçant le saint-siège lui semblait le dernier mot de la Réforme, et si elle redoutait les catholiques, elle haïssait les puritains.

*Affaires d'Écosse; Marie Stuart et Knox; Darnley.* — Marie Stuart avait remplacé son père Jacques V sur le trône d'Écosse, le 13 décembre 1542, six jours après sa naissance. A l'âge de six ans, elle fut envoyée (1548), pour la sûreté de sa personne, en France, où elle épousa, le 24 avril 1558, le dauphin, qui devint roi le 10 juillet de l'année suivante, sous le nom de François II. En 1560, Marie perdit successivement sa mère, Marie de Guise, et son époux. Nièce des Guises, belle-sœur de Charles IX, au nom de qui se fera bientôt la Saint-Barthélemy, Marie Stuart était l'unique espoir des catholiques anglais qui la regardaient comme leur légitime souveraine, puisqu'elle descendait par son père Jacques V d'une sœur aînée de Henri VIII, femme de Jacques IV, et que le pape n'avait jamais ratifié le mariage de la mère d'Élisabeth. Le roi de France Henri II avait même voulu que le dauphin et sa femme prissent le titre de roi et de reine d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande, et fissent graver les armes d'Angleterre sur leur sceau et leur vaisselle. La position de Marie Stuart et d'Élisabeth, l'une à l'égard de l'autre, était donc nettement dessinée. Marie Stuart, reine d'Écosse, voyait tous les protestants de ce pays favorables à Élisabeth; Élisabeth, reine d'Angleterre, voyait tous les catholiques de son royaume favorables à Marie Stuart. Enfin n'oublions pas, puisqu'il s'agit d'une haine entre femmes, combien Élisabeth était jalouse de Marie, plus jeune et plus belle. La première rendit un édit qui interdisait de graver son portrait, jusqu'à ce qu'un peintre habile en eût fait un, duquel elle fût parfaitement satisfaite, et qui pût servir de

modèle à tous les autres. « Ne voulant pas, disait-elle, que, par des copies infidèles, je puisse être représentée avec des imperfections dont, par la grâce de Dieu, je suis exempte. » « La danse lui plaisait fort et, de toutes les danses, la pavana qui était la plus grave, què les cavaliers dansaient avec le manteau et l'épée, et les femmes avec la robe traînante, lui plaisait le mieux. Elle dansa devant Melvil, ambassadeur de la reine d'Écosse, et lui demanda qui, d'elle ou de Marie Stuart, dansait le mieux. Melvil lui répondit, non sans finesse : « That the queen danced not so high nor so disposedly as she did. » L'Europe admirait dans la reine d'Écosse la femme la plus accomplie de son temps. Ses yeux et ses cheveux étaient du plus beau noir (Élisabeth avait les cheveux rouges); son teint était éblouissant de blancheur, sa taille élevée et svelte, tous ses mouvements pleins de grâce, l'expression de sa figure enchanteresse; elle excellait dans la danse et l'équitation, et possédait tous les talents qu'on demandait alors à son sexe. Son éducation avait été très-soignée à la cour de France, à cette cour des Valois à la fois si lettrée et si corrompue. Bonne musicienne, poète facile et digne élève de Ronsard, elle parlait plusieurs langues, notamment le latin, et s'entendait à l'administration, pour laquelle son mari avait souvent profité de ses conseils. La beauté de Marie était encore rehaussée par une grande affabilité, et par une gaieté que ses ennemis l'accusent d'avoir portée quelquefois jusqu'à l'excès. Sa jeunesse, car elle n'avait que dix-huit ans lorsqu'elle revint en Écosse, augmentait encore la vivacité de son caractère, et il faudrait être plus que sévère pour ne pas lui tenir compte de tous les obstacles qu'elle allait rencontrer.

Ce fut le 15 août 1561 que Marie Stuart s'embarqua à Calais pour sa sauvage patrie, qu'on appelait encore à la cour de France *le fin fond de la Barbarie*. Au moment où elle gagnait le large, un bâtiment périt à sa vue : « Oh ! s'écria-t-elle, quel augure pour mon voyage ! » Par son ordre, un lit lui avait été préparé sur le tillac : en se réveillant, elle aperçut encore les côtes de France, à l'instant où elles allaient disparaître. Dans l'excès de son émotion, elle s'écria plu-

sieurs fois, comme l'atteste Brantôme qui était du voyage : « Adieu, France, adieu, je ne te reverrai plus ! » La flotte anglaise était alors en mer, et on a lieu de croire qu'elle avait l'intention, contre tout droit des gens, de s'emparer de la reine d'Écosse. Marie lui échappa à la faveur d'un épais brouillard, et arriva le 20 août à Leith, port d'Édimbourg, où rien n'avait été prévu pour la recevoir. Les nobles qui se trouvaient dans la capitale se hâtèrent d'aller à sa rencontre et de la conduire à Holyrood, palais de ses ancêtres. Par leurs soins, des chevaux lui avaient été envoyés ainsi qu'à sa suite : mais c'étaient de misérables montures dont les harnais tombaient en lambeaux ; la pauvre Marie ne put s'empêcher de verser des larmes en pensant aux beaux palfreux et à tout le luxe de la cour de France. Cependant le peuple qu'elle rencontra sur son passage parut heureux de la voir, et environ deux cents bourgeois jouèrent toute la nuit, sous sa fenêtre, sur de mauvais violons à trois cordes, comme pour lui souhaiter la bienvenue : sérénade bruyante qui l'empêcha de goûter un sommeil nécessaire après tant de fatigues.

La régente Marie de Guise, faible et douce femme, sans cesse harcelée par de rudes barons, chez qui le fanatisme presbytérien augmentait encore l'ancienne indocilité féodale, avait laissé l'Écosse partagée en deux camps ennemis : l'un, celui des catholiques, soutenu par la France ; l'autre, celui des protestants, secouru secrètement d'argent par Élisabeth. A sa mort, en 1560, Marie et son époux, François II, pour conjurer la colère d'Élisabeth, avaient reconnu de la manière la plus formelle les droits de cette dernière à la couronne d'Angleterre. Mais la même année, le parlement d'Écosse déclarait le protestantisme presbytérien religion d'État, qualifiait le culte catholique d'idolâtre, et menaçait de peines sévères ceux qui persévéraient dans les croyances de leurs pères. Tel était l'état des choses lorsque Marie débarqua dans son royaume. Elle en eut bientôt une terrible preuve. Ayant voulu faire dire la messe dans sa chapelle, le peuple en montra tant d'indignation, que sans l'intervention d'un protestant très-influent, de son frère naturel, Jacques, qu'elle ve-

nait de nommer prieur de Saint-André, son aumônier aurait été massacré sur l'autel même. Marie, en présence d'un tel fanatisme, redoubla de prudence et de modération, et captiva par sa grâce et son affabilité ceux qui purent en être témoins. Lorsqu'elle siégeait dans le conseil, occupée ordinairement de quelque ouvrage de son sexe, sa sagesse était admirée de tous les hommes d'État qu'elle consultait. Elle avait grand soin de ne rien entreprendre de contraire à la religion nouvelle, quoique cette religion ne fût pas la sienne, et se conduisant d'après les conseils du prieur de Saint-André qu'elle créa successivement comte de Mar, puis comte de Murray, et du sage et savant légiste Maitland, elle fit des progrès rapides dans l'affection des Écossais.

Malheureusement toute la conduite d'Elisabeth envers Marie fut empreinte d'un odieux caractère de fausseté et de jalousie. Destinée à rester seule maîtresse de sa personne et de sa couronne, elle eût voulu empêcher aussi Marie de prendre un époux, de peur de voir naître des enfants qui, ne lui étant rien à elle-même, seraient cependant ses héritiers. On la voit engager successivement sa parente à conclure divers mariages, puis lui susciter des obstacles dès que l'une de ces alliances semblait au moment de s'accomplir. D'abord elle parut désirer que Marie épousât le comte de Leicester, seigneur de la cour d'Angleterre, dont elle-même admirait la beauté, quoiqu'il ne fût distingué ni par ses talents, ni par son caractère, au point de déclarer que, sans le vœu qu'elle avait fait de ne jamais se marier, elle l'aurait choisi pour époux. On peut croire aisément qu'Elisabeth n'avait nulle intention que l'union qu'elle proposait s'effectuât.

Les vues de Marie se portèrent alors sur un jeune seigneur de haute naissance, allié de très-près à sa famille et à celle d'Elisabeth. C'était Henri Stuart, lord Darnley, fils aîné du comte de Lennox. Après la bataille de Flodden, Douglas, comte d'Angus, épousa la reine douairière d'Écosse, et, dans les troubles qui suivirent, fut forcé de se retirer quelque temps à Londres. Pendant son séjour à la cour de Henri VIII, son beau-frère, sa femme lui donna une fille, appelée lady Marguerite Douglas, qui, lorsque ses parents

retournèrent en Ecosse, continua de rester en Angleterre, sous la protection du roi, son oncle. Le comte de Lennox, du sang des Stuarts, et chef du parti anglais en Ecosse, ayant été à son tour obligé de chercher un refuge à Londres, Henri VIII, en reconnaissance de ses services, lui accorda la main de sa nièce lady Marguerite Douglas, qui, par sa mère, avait des droits à la couronne d'Angleterre. De cette union naquit Darnley. Ce jeune lord avait les qualités extérieures les plus brillantes, mais était dépourvu de sagacité, de prudence, de force de caractère, et, quoique très-violent dans ses passions, il ne montrait qu'un courage équivoque. Marie, pour son irréparable malheur, vit Darnley d'un œil favorable, et hésita d'autant moins à céder à son penchant qu'il lui tardait de mettre fin aux intrigues déloyales d'Elisabeth. Ils furent unis à Edimbourg, le 19 juillet 1565. On ne peut s'expliquer l'opposition d'Elisabeth et des barons écossais, que par la ferme résolution de trouver mal tout ce que ferait Marie Stuart, puisque celle-ci, en épousant Darnley, Anglais et catholique modéré, au lieu d'un prince étranger et catholique fanatique, faisait tout ce qui devait leur être le plus agréable.

Parmi ces mécontents figurait le comte de Murray, frère de la reine, homme à la fois brutal et rusé. Darnley et lui étaient ennemis personnels, et de plus, Murray, ami de Knox, était un des principaux lords de la *congrégation* ou association des chefs protestants, qui affectaient de voir du danger pour la religion réformée, dans le choix que Marie avait fait de Darnley et dans la rupture que ce choix allait sans doute amener avec l'Angleterre. Murray, de plus en plus ingrat envers une sœur qui n'avait cessé de le combler de bienfaits, dressa même un plan pour s'emparer de Darnley, et le mettre à mort. Ce plan ayant échoué, il prit les armes avec ses complices, le duc de Châtellerauld, Glencairn, Argyle, Rotheres et plusieurs autres. Dans cette extrémité, la reine, trop pauvre, ainsi que ses prédécesseurs, pour avoir d'autres troupes que les milices féodales, fit un appel à ses sujets, et l'on put juger de sa popularité par le nombre des combattants qui se réunirent autour d'elle. Darnley se mit à leur

tête, monté sur un superbe cheval, et couvert d'une armure dorée, accompagné de la reine en personne, qui avait des pistolets chargés à l'arçon de sa selle. Incapables de tenir la campagne, Murray et ses complices se réfugièrent en Angleterre, où Elisabeth les désavoua publiquement, mais leur fournit les moyens de se tenir sur les frontières, prêts à profiter de la première occasion pour troubler de nouveau l'Écosse. Elle ne devait pas se faire attendre.

Marie avait dompté ses sujets rebelles ; mais elle s'aperçut qu'elle s'était donné un ennemi formidable dans le mari qu'elle avait choisi. Ce jeune inconsidéré en vint bientôt à ne la respecter pas plus comme femme que comme reine, s'abandonnant chaque jour à l'ivresse ou à de honteuses liaisons. Marie lui avait accordé plus de pouvoir que n'en méritaient ses dix-neuf ans et son peu de capacité ; cependant il ne cessait de l'importuner pour obtenir ce qui était appelé en Écosse la couronne matrimoniale, c'est-à-dire le partage égal de l'autorité royale avec la reine. Tant qu'il n'avait pas cette prérogative, il n'était point roi, quoiqu'on lui en donnât le titre ; il n'était que le mari de la reine. La couronne matrimoniale avait été accordée à François II, premier époux de Marie, et Darnley était décidé à posséder le même privilège.

Son impatience puérile lui faisait porter une haine mortelle à tous ceux qui semblaient s'opposer à ses désirs ; son animosité éclata surtout contre David Rizzio, jadis un de ses préférés, mais qu'il soupçonnait d'encourager la reine à résister à son ambition. C'était un Piémontais qui, de valet de chambre de la reine, avait été promu au rang de secrétaire français. Ses talents pour la musique le faisaient admettre souvent en présence de Marie, qui aimait passionnément cet art, et son adresse insinuante lui fit prendre un grand ascendant sur son esprit. L'élévation d'un catholique au rang de ministre de la couronne, et plus encore les grands airs que se permit cet étranger de basse naissance, offensèrent l'orgueil des nobles écossais. La laideur de Rizzio, qui n'avait guère plus de trente ans, était loin de suffire à écarter toute calomnie que, du reste, rien ne justifiait, et dont se

sont abstenus, excepté Buchanan, les plus violents ennemis de Marie, entre autres Knox lui-même.

Tel était l'homme dont Darnley résolut l'assassinat, et ce qui ne peint que trop fidèlement la société barbare au milieu de laquelle Marie était condamnée à vivre, le royal meurtrier, qui ne craignait pas de commettre l'attentat le plus odieux sous les yeux de sa femme, enceinte de six mois, avait pour principaux complices lord Ruthven et Jacques Douglas, comte de Morton, chancelier du royaume, c'est-à-dire le magistrat suprême chargé tout spécialement de faire respecter les lois.

Marie, ainsi que son père Jacques V, était heureuse lorsqu'elle pouvait oublier les grandeurs dans une société familière. Le 9 mars 1566, six personnes avaient soupé dans un petit cabinet dont la seule porte donnait dans la chambre à coucher de la reine, et Rizzio était du nombre. A sept heures environ, les portes du palais furent envahies par Morton, à la tête de deux cents hommes; un certain nombre de conspirateurs, conduits par Darnley lui-même, pénétrèrent dans l'appartement de la reine par un escalier dérobé. Comme Marie leur demandait le sujet de cette visite, Rizzio, voyant ses jours menacés, s'attacha avec force aux plis de sa robe, espérant que le respect dû à son auguste maîtresse pourrait le protéger. Les assassins renversèrent la table et s'emparèrent du malheureux qui tomba percé de cinquante-six coups de poignard.

Les conspirateurs voulaient enfermer la reine et faire gouverner l'Ecosse par Murray et Morton, sous le nom de Darnley à qui l'on donnerait la couronne matrimoniale. Heureusement pour elle, Darnley, aussi pusillanime que cruel, le coup fait, se montra épouvanté et consentit à combattre ses complices. Afin d'assurer sa victoire en les privant de leurs auxiliaires, Marie pardonna au comte de Murray et à ses partisans, qui étaient accourus d'Angleterre pour se joindre aux meurtriers. Ceux-ci s'enfuirent à leur tour en Angleterre. Aucun Ecossais, quel que fût son crime, n'y cherchait un refuge sans être sûr d'y recevoir d'Elisabeth, sinon une protection déclarée, du moins quelque assistance secrète.

Le 19 juin 1566, Marie donna le jour à un fils, qui fut ensuite Jacques VI. Lorsque la nouvelle en arriva à Londres, la reine Elisabeth était au bal. Dès qu'elle apprit cet événement, elle quitta la danse, se jeta sur une chaise, se cacha la figure dans ses deux mains et s'écria d'un ton de colère : « N'entendez-vous pas que la reine d'Écosse a un beau garçon ? Et moi je ne suis qu'une souche stérile ! » Mais le lendemain matin, elle avait repris assez de pouvoir sur elle-même pour conserver tous les dehors de l'aménité et de la bienveillance ; elle fit à l'ambassadeur écossais l'accueil le plus gracieux, et accepta avec de vifs remerciements le titre de marraine du jeune prince.

Il semble que nous touchons enfin pour Marie à des jours de paix, et cependant nous sommes à la veille d'épouvantables catastrophes. Jacques Hepburn, comte de Bothwell, était un homme de trente à quarante ans, qui avait joué un grand rôle dans ces temps de troubles. Chef de la puissante et ancienne famille d'Hepburn, il exerçait beaucoup d'influence dans le Lothian oriental et dans le comté de Berwick, où l'on trouvait toujours d'excellents soldats. La conduite de Bothwell était licencieuse, son ambition effrénée. Comme il montrait un grand zèle pour la cause de la reine, Marie, bien qu'il fût protestant, était naturellement portée à l'avancer à la cour ; mais un sentiment aveugle put seul lui faire admettre dans sa plus étroite intimité un homme de mœurs si dissolues et d'un caractère si farouche.

Cependant, les dissensions entre Darnley et la reine allaient toujours croissant. Elle ne pouvait plus aimer l'assassin de Rizzio, que ses propres complices regardaient comme un misérable qui les avait lâchement trahis. Bothwell, de son côté, affectant encore plus d'amour que d'ambition, pressait Marie de lui laisser briser les liens qui l'enchaînaient à un insensé. Effrayé pour sa sûreté personnelle, Darnley parlait de quitter l'Écosse, lorsqu'il fut atteint à Glasgow de la petite vérole. La reine lui envoya son médecin ; peu de temps après, elle se rendit auprès de lui, et se réconciliant encore une fois ils revinrent ensemble à Édimbourg, le 31 janvier 1567. Le roi fut logé dans la petite maison de l'ancien prébendaire de l'Église

des Champs, en dehors des murs de la ville. La reine et son fils allèrent habiter le palais d'Holyrood, de crainte que l'enfant ne gagnât la petite vérole : mais Marie était remplie d'attention pour son mari, et ils ne parurent jamais mieux ensemble. Dans la soirée du 9 février, Marie, accompagnée de Bothwell et d'autres courtisans, vint voir Darnley à l'Église des Champs, et y resta jusqu'à près de dix heures. Alors elle retourna au palais, pour assister à un bal masqué donné à l'occasion du mariage d'une de ses suivantes. Après le départ de la reine, plusieurs personnes, parents, vassaux et domestiques du comte de Bothwell, vinrent en secret à l'Église des Champs, pénétrèrent à l'aide de fausses clefs dans le rez-de-chaussée de la prébende, et y déposèrent de la poudre sous la chambre de Darnley située au premier étage. Vers deux heures du matin, Bothwell arriva pour surveiller l'exécution du projet. Peu de temps après, l'explosion eut lieu ; elle fit sauter la maison, et jeta l'alarme dans toute la ville. Le corps de Darnley fut trouvé dans un verger voisin, et à côté de lui, son jeune page également inanimé. Ils avaient été étranglés d'abord et portés dans le verger avant l'explosion, qui n'avait eu lieu que pour cacher le crime.

*Mariage de Marie et de Bothwell (1567) ; retraite de Marie en Angleterre (1568).* — Il était d'usage en Écosse que les personnes accusées de quelque grand crime se présentassent devant les tribunaux, entourées de tous leurs amis et de tous leurs partisans, dont le nombre était souvent si considérable que les juges et les accusateurs, intimidés, craignaient d'approfondir l'affaire. Bothwell, accusé du meurtre de Darnley par Lennox, père de la victime, parut dans Édimbourg à la tête de cinq mille de ses partisans. Deux cents fusiliers d'élite marchaient à ses côtés, et ils gardèrent les portes du tribunal dès que le criminel fut entré. Lennox, à qui on avait refusé le temps de rassembler ses preuves, ne comparut pas, seulement un de ses vassaux protesta, en son nom, contre tout ce qui allait se passer. Aucune charge ne fut produite, aucune preuve, par conséquent, ne fut requise, et le jury, composé de pairs et de barons du premier rang, acquitta Bothwell d'un

crime dont tout le monde le croyait coupable. Fier de ce premier succès, il invita les principaux nobles à un repas, et il sut les engager à signer un écrit par lequel non-seulement ils déclaraient Bothwell innocent de la mort du roi, mais encore ils le désignaient à la reine comme l'époux le plus convenable qu'elle pût choisir. Le chancelier Morton, rappelé de l'exil par Bothwell qui avait voulu s'en faire un partisan, le jurisconsulte Maitland et autres, qui furent ensuite les accusateurs de Marie, signèrent cet acte, soit qu'ils fussent effrayés des conséquences que pourrait avoir un refus, soit qu'ils pensassent que le moyen le plus sûr de précipiter la perte de Bothwell et de la reine, était de les encourager à former une union qui souleverait l'indignation de la nation entière.

Marie revenait un jour (24 avril) de Stirling à Édimbourg, lorsque Bothwell se présenta tout à coup à sa rencontre, à la tête de mille cavaliers. Il la conduisit, suivant les catholiques malgré elle, de son plein vouloir selon les protestants, qui ne voient là qu'une scène arrangée d'avance, dans le château de Dunbar dont il était gouverneur, puis dans celui d'Édimbourg, dont la reine elle-même lui avait, depuis peu de temps, confié la garde. Le 12 mai, la reine déclara publiquement qu'elle pardonnait à Bothwell la violence dont il s'était rendu coupable à son égard ; elle le créa duc d'Orkney, et le 15 mai, trois mois après la mort de Darnley, par un dernier scandale qui mit le comble à celui de l'impunité, elle le prenait pour son troisième époux.

L'Écosse n'était nullement disposée à reconnaître pour son maître un homme tel que Bothwell. Morton et Maitland, entre autres, qui cependant avaient trempé comme lui dans le meurtre de Darnley, se mirent à la tête d'une grande partie de la noblesse, pour arracher à leur complice un pouvoir usurpé. Les deux armées se trouvèrent en présence à Carberry-Hill, non loin du champ de bataille de Pinkie, à huit kilomètres d'Édimbourg, le 15 juin 1567, juste vingt ans après le triomphe des Anglais. Plusieurs des lords confédérés, avant qu'une lutte générale s'engageât, provoquèrent Bothwell à des combats singuliers, que la reine lui défendit d'accepter. Durant ces pourparlers, l'armée de Marie com-

mença à se débânder, et il devint évident que personne ne voulait combattre pour sa cause, tant qu'elle serait unie à celle de Bothwell. Celui-ci voyant la haine générale à laquelle il était en butte, se sépara de la reine un mois après leur union, gagna Dunbar à franc étrier, et de là s'échappa par mer. Après avoir reçu la promesse d'être traitée avec respect, Marie se rendit au laird de Grange. Mais elle eut à souffrir les insultes les plus grossières de la populace. Ces gens sans pitié portaient une bannière faite exprès pour cette insurrection, représentant d'un côté le cadavre de Darnley, étendu sous un arbre dans le fatal verger, avec ces mots brodés pour légende : « O Seigneur ! juge et venge ma cause ; » et de l'autre le petit prince à genoux et les mains jointes, comme s'il priait le ciel de punir les meurtriers de son père. Pendant que Marie traversait les rues d'Édimbourg, succombant sous le poids du chagrin, de la honte, de la fatigue, cette odieuse bannière ne cessa de flotter devant ses yeux. Toutefois tant d'infortunes rangèrent au parti de cette malheureuse femme les citoyens les plus respectables, et dès le lendemain, 16 juin 1567, les barons crurent prudent d'emmener leur captive de la capitale et de l'enfermer au château de Lochleven, situé sur une petite île au milieu du lac du même nom. Quant à Bothwell, n'ayant aucun moyen de subsistance, il fit le métier de pirate sur les mers du nord ; bientôt il fut pris par les Danois et enfermé au château de Malmœ, sur le Sund, où il mourut à la fin de 1576.

Les lords insurgés résolurent de se soustraire à l'autorité de la reine, en la forçant à abdiquer en faveur de son fils encore enfant, et à nommer le comte de Murray, le politique le plus habile de toute l'aristocratie écossaise, régent du royaume pendant la minorité. Des actes furent dressés à cet effet, et envoyés au château de Lochleven, pour être signés par Marie. Lord Lindsay, le plus fanatique et le plus cruel des confédérés, fut député vers elle pour la décider à obéir. Il se conduisit avec la plus insigne brutalité, étreignant de son gantelet de fer le bras de la reine, afin de l'obliger à signer l'acte d'abdication. Murray, en acceptant la régence, consumma la ruine de sa sœur dont il n'avait jamais reconnu les bontés sinon

au début, qu'en s'acharnant à sa perte. Il s'était mis à la tête de la faction dominante, composée de ceux qui se faisaient appeler les lords du roi (Jacques VI), tandis que ceux des nobles qui désiraient que Marie, affranchie du joug de Bothwell, fût replacée à la tête des affaires, se nommaient les lords de la reine. L'administration sage et sévère de Murray imposa quelque temps silence à ces derniers; mais un incident singulier rendit un rayon d'espoir à l'infortunée captive.

Le laird de Lochleven, sir William Douglas, propriétaire du château où gémissait la reine, était *demi-frère*, par sa mère, du régent Murray. L'ancienne maîtresse de Jacques V torturait à plaisir, dans Marie, l'enfant légitime de son amant, et le baron lui-même s'acquittait avec une fidélité sévère du soin de garder sa captive; mais le plus jeune de ses frères, George Douglas, devint bientôt plus sensible aux malheurs de Marie, et peut-être à sa beauté, qu'aux intérêts du régent et à ceux de sa propre famille. Un plan dressé par lui pour l'évasion de la royale prisonnière ayant été découvert, il fut renvoyé à l'instant de l'île; il y conserva néanmoins des intelligences avec un de ses parents, le petit Douglas, enfant de quinze ou seize ans qui était resté à Lochleven. Le 2 mai 1568, ce Douglas réussit à s'emparer des clefs du château, tandis que le reste de sa famille était à souper. Il conduisit Marie hors de la tour, ferma les portes du château pour empêcher qu'on ne les poursuivît, et rama vigoureusement jusqu'à l'autre bord, après avoir eu la précaution de jeter au milieu du lac les clefs de la forteresse. Lord Seaton et plusieurs membres de la famille des Hamiltons les attendaient à l'endroit du débarquement. Cette illustre maison, puissante par ses alliances et par le nombre de ses partisans, venait dans l'ordre de la succession à la couronne, d'après la déclaration du Parlement, immédiatement après Marie et ses descendants, et ne voyait entre le trône et elle qu'un faible enfant, Jacques VI. Le dimanche, Marie était encore une triste captive, abandonnée sans secours dans une tour solitaire, et le samedi suivant elle se trouvait à la tête d'une puissante confédération. Neuf comtes, huit lords, neuf évêques et quantité de gentilshommes

s'étaient engagés à lui rendre sa couronne ; mais rien ne devait lui réussir.

Le 13 mai 1568, Murray et Morton, par une habile manœuvre, mirent en déroute près de Langside, sur la Clyde, à six kilomètres de Paisley, l'avant-garde de Marie. Celle-ci n'eut que le temps de chercher un refuge à l'abbaye de Dundrennan, dans le Galloway. De là elle pouvait également se rendre en France ou en Angleterre ; en France, elle était certaine d'être bien reçue ; mais l'Angleterre lui offrait un asile plus rapproché et, à ce qu'elle croyait, tout aussi sûr. Oubliant donc toutes les causes de rivalité qui existaient entre elle et Élisabeth, ne se rappelant que les lettres flatteuses qu'elle en avait reçues, la reine d'Écosse ne songea pas un instant qu'elle pût courir le moindre danger en réclamant l'hospitalité de l'Angleterre. En vain ses amis se jetèrent à ses genoux et la supplièrent de changer de dessein ; elle entra dans la barque fatale, traversa le Solway, et se remit à la foi d'un gentilhomme, gardien des frontières anglaises.

Élisabeth ordonna immédiatement que sa *bonne sœur* fût traitée en captive, et, craignant même qu'elle ne fût délivrée par ses amis d'Écosse, la fit conduire, sous forte escorte, du château de Carlisle à celui de Bolton, dans l'Yorkshire. Toutefois il fallait un prétexte pour une conduite aussi injuste ; voici celui qu'elle trouva.

Le régent Murray s'était efforcé de justifier son usurpation aux yeux de la reine d'Angleterre, en alléguant que sa sœur avait pris part au meurtre de Darnley, afin d'épouser Bothwell, son amant. En supposant que cette inculpation fût fondée, Élisabeth n'avait nul droit de se constituer juge entre la reine d'Écosse et son peuple. Pour se donner ce droit, elle prit un moyen des plus perfides. Ses messagers exprimèrent à Marie tout le regret que leur maîtresse éprouvait de ne pouvoir l'admettre en sa présence, avant qu'elle se fût justifiée aux yeux du monde, des accusations calomnieuses portées par ses sujets. Marie offrit aussitôt de prouver son innocence à la satisfaction d'Élisabeth ; et la reine d'Angleterre affecta de prendre cette offre pour une demande d'agir comme arbitre entre Marie et le parti qui l'avait déposée.

Après cinq mois d'enquête, la reine d'Angleterre fit savoir aux deux parties que, d'un côté, elle n'avait rien découvert qui pût lui faire douter de l'honneur du comte de Murray, tandis que, de l'autre, il n'avait prouvé aucun des crimes dont il accusait sa souveraine. Cependant Murray, que les avocats de Marie accusaient avec assez de vraisemblance d'avoir été lui-même un des principaux complices du meurtre de Darnley, Murray repartait pour l'Écosse, chargé d'une somme considérable qui lui était prêtée par Élisabeth, et Marie était retenue dans cette captivité qui ne devait finir qu'avec sa vie. C'en était fait au nord de la Tweed du catholicisme comme de l'influence française. Quant aux Stuarts, impuissants jusque-là contre l'aristocratie féodale écossaise, ils ne devaient pas être plus heureux désormais contre la démocratie presbytérienne, contre l'œuvre de Knox.

*Conspiration du duc de Norfolk (1569); des comtes de Northumberland et de Westmoreland (1569-1570).* — La commission chargée par Élisabeth de prononcer entre Marie Stuart et Murray, était présidée par le duc de Norfolk, cousin d'Anne Boleyn. Ce premier sujet du royaume, digne fils du malheureux Surrey, et héritier de toutes les possessions de la maison de Norfolk, outre la part qu'il avait à la faveur d'Élisabeth, comme étant le plus noble des parents de la mère de sa souveraine, devait à ses qualités une influence plus honorable encore. Quoiqu'il professât la foi protestante, comme bien des membres de l'ancienne noblesse, qui s'étaient laissé gagner par des concessions de biens de l'Église, il était indulgent pour les catholiques, si même il ne leur était pas favorable. Comment aurait-il pu rester insensible aux souffrances et à la beauté de Marie? Il prêta donc l'oreille à un projet formé par les amis de cette reine infortunée, et d'après lequel elle devait recouvrer sa liberté et même le trône en épousant Norfolk. Celui-ci fut enfermé dans la Tour, le 9 octobre 1569, et y resta jusqu'au 4 août 1570. Il fut alors élargi à la satisfaction générale, en prenant l'engagement par écrit de ne jamais songer à se marier sans la permission d'Élisabeth. Cette dernière avait été portée à l'indulgence par la conduite du duc,

qui, du fond de sa prison, avait engagé ses amis et ses vassaux à ne point se joindre aux rebelles du nord.

En effet, si les dix premières années de l'administration intérieure d'Élisabeth furent une période de repos que rien ne troubla et que les contemporains, dans leur langage affecté, appelèrent *ses jours alcyoniens*, il ne devait pas en être ainsi jusqu'à la fin. Au commencement de 1569, Pie V lança une bulle qui excommuniait Élisabeth et tous ses adhérents comme hérétiques, la déclarait déchue, comme bâtarde, de ses droits prétendus à la couronne, déchargeait tous ses sujets de leur serment d'allégeance, et défendait, sous peine d'excommunication, à tous les habitants de ses États d'obéir à ses lois et ordonnances. Cette sentence acheva de pousser à la révolte Percy, comte de Northumberland, et Nevill, comte de Westmoreland, dont les vastes domaines s'étendaient le long de la ligne des frontières d'Écosse, et dont les vassaux indisciplinés, mais audacieux, endurcis dans les combats et habitués à tous les stratagèmes de la guerre du *border*, rendaient ces seigneurs les plus puissants et les plus indépendants de tous les barons de l'Angleterre.

Ils professaient le catholicisme, qui conservait un grand ascendant dans ces provinces éloignées. Le 14 novembre, tous les insurgés entendirent publiquement la messe à Darlington; neuf jours après ils étaient réunis, au nombre de neuf mille, près de Witherby. Leur dessein était d'abord de marcher sur York, mais quelques troupes de la reine s'étant jetées dans cette ville, ils rétrogradèrent vers les frontières. Pour une insurrection, rétrograder c'est s'avouer vaincue. Le comte de Sussex, général d'Élisabeth, reprenant courage, sortit d'York et prit à son tour l'offensive. Les comtes de Northumberland et de Westmoreland s'enfuirent en Écosse, laissant leurs partisans à la merci des protestants exaspérés. Soixante-six catholiques furent décapités le même jour, dans la seule ville de Durham. Northumberland fut emprisonné par ordre du régent d'Écosse, puis livré en 1572 à Élisabeth, qui le fit décapiter à York. Westmoreland, plus heureux, s'échappa en Flandre, où il mourut, en 1584, colonel d'un régiment au service de Philippe II.

*Assassinat du régent d'Écosse (1570); régence de Lennox (1570), de Mar (1571), de Morton (1572); Jacques VI. —* Au nombre des partisans de Marie Stuart punis de leur attachement à sa personne par la confiscation de leurs biens, se trouvait Hamilton de Bothwellhaugh, homme d'un caractère farouche et vindicatif. Son domaine de Woodhouselee, près de Roslin, fut donné par Murray à l'un de ses favoris, qui poussa la barbarie jusqu'à mettre la femme d'Hamilton à la porte de sa propre maison, sans lui laisser même le temps de prendre ses vêtements pour s'abriter du froid. Elle en devint folle et bientôt mourut. Hamilton résolut de se venger sur Murray lui-même. Ayant appris que le régent devait traverser Linlithgow un certain jour (30 janv.), il s'embusqua dans une maison située sur son passage, le frappa d'un coup de feu qui lui fit une blessure mortelle, et parvint à se réfugier en France. Malgré bien des actes odieux, l'Écosse presbytérienne a récompensé Murray de son dévouement au protestantisme, de la paix que par une sévère justice il sut faire régner dans les comtés-frontières, en conservant fidèlement sa mémoire et en l'appelant toujours *le bon régent*.

Lennox fut alors nommé régent. Quoique père de Darnley, il ne montra pas une soif excessive de vengeance, et s'efforça de concilier les partis. Il ne put y parvenir, et, fait prisonnier dans une rencontre avec les partisans de Marie Stuart, il fut immédiatement mis à mort (1571). Le comte de Mar le remplaça. C'était un homme plein de modération, qui n'avait que des vues honorables, et qui prenait si fort à cœur de rétablir la paix dans son pays, que l'impossibilité où il se trouva d'y parvenir abrégéa, dit-on, ses jours. Il mourut le 29 octobre 1572. Son successeur fut Morton, un des assassins de Rizzio, et un des complices du meurtre de Darnley. Non moins énergique que rusé, il engagea une lutte acharnée avec les lords de la reine et leur enleva le château d'Édimbourg, le 29 mai 1573; c'était leur dernier refuge. Cette prise mit fin à la guerre civile. Kirkaldy de Grange, l'homme le plus brave de cette héroïque nation écossaise, fut décapité à Édimbourg, et l'habile jurisconsulte Maitland, qui avait fini, lui aussi, par se ranger du côté de Marie, s'empoisonna.

Morton ne profita de l'affermissement de son autorité que pour exécuter docilement toutes les volontés d'Élisabeth. Il s'oublia même jusqu'à trahir la vieille hospitalité écossaise, en lui livrant Northumberland. Il se croyait inattaquable, du moment où il avait l'appui de la reine d'Angleterre, et accumulait d'immenses richesses, soit par les confiscations les plus arbitraires, soit en vendant toutes les charges à sa nomination, et même la justice. Mais l'opinion publique finit par se manifester avec tant de force, que, le 12 mars 1578, il dut se démettre de ses fonctions de régent et laisser l'administration à un conseil composé de douze seigneurs. Il sut, il est vrai, employant la force et l'adresse, chasser les nouveaux conseillers et reprendre le pouvoir, toutefois pour peu de temps.

Jacques VI n'était plus alors un enfant, mais de très-bonne heure il se passionna pour des favoris, et à treize ans il avait déjà accordé toute sa confiance à deux courtisans qui s'étaient insinués si avant dans ses bonnes grâces, qu'il n'agissait que d'après eux. Le premier était Esmé Stuart, de cette famille d'Aubigny si illustre dans nos guerres d'Italie. Neveu du feu comte de Lennox, il avait été créé par Jacques, duc de Lennox. C'était un bon jeune homme, fort inoffensif. Le second, le capitaine James Stewart, sans conduite, sans principes, ne se distinguait que par l'audace de son ambition et l'effronterie de ses manières. Ce dernier, fait comte d'Arran, accusa de complicité dans le meurtre de Darnley le régent Morton, qui fut déclaré coupable et guillotiné (1581). Il mourut en effet, par une machine appelée *maiden* (la jeune fille) qu'il avait lui-même importée du comté d'York en Écosse. Le criminel était ajusté sur des planches, le corps courbé et la tête placée sous une hache pesamment chargée de plomb, qui était suspendue à une corde passée dans une poulie. Lorsque le signal était donné, on lâchait la corde, et la hache, en tombant sur le cou du condamné, séparait la tête du reste du corps. Les deux favoris gouvernèrent alors l'Écosse jusqu'en 1582, qu'une révolte des barons força Lennox d'aller mourir en France. Le comte d'Arran, un moment dépouillé du pouvoir, ne l'exerça ensuite qu'avec plus de rigueur. Mais en

1585 il fut définitivement renversé, et tué onze ans plus tard, en 1596.

*Captivité de Marie Stuart (1568-1587); Élisabeth persécute les catholiques anglais et soutient les protestants étrangers.*

— Tandis que l'Écosse allait enfin, après six régences successives, trouver quelque repos sous un roi élevé dans le protestantisme, la mère de Jacques, victime de la haine des réformés, subissait une longue et dure captivité de dix-neuf ans.

Une de ses premières afflictions fut la mort du duc de Norfolk, qu'Élisabeth avait d'abord épargné, mais qui, accusé de nouveau de correspondre, en faveur de Marie, avec Rome et l'Espagne, fut arrêté, puis décapité. Sa mort eut lieu en 1572, date terrible ! qu'on n'écrit jamais sans émotion et qui n'explique que trop bien les implacables rancunes d'Élisabeth et de son peuple.

Cependant il ne tarda pas à être question d'une union entre Élisabeth et le plus jeune des fils de Catherine de Médicis.

Le duc d'Anjou vint en Angleterre (1580), sous un déguisement. Cette démarche plut à la reine, et il paraît que la personne du duc, dont la figure était pourtant marquée de la petite vérole, fit sur elle une impression favorable. Après quelques jours d'assiduités empressées et de nombreux entretiens privés, le duc partit; puis, dans un second voyage, apprit de sa bouche qu'il devait renoncer à ses vœux.

Tous ces préparatifs de mariage avec un prince catholique n'avaient pas ralenti la persécution contre ses coreligionnaires. Burghley pensait au contraire que c'était un motif de redoubler de rigueur, afin de convaincre les protestants anglais qu'ils n'avaient rien à redouter de l'union de leur souveraine avec un prince *papiste*. Les prisons des divers comtés se remplirent de gens suspects, comme prêtres, recéleurs de prêtres, ou délinquants, passibles, d'une façon ou d'autre, des *lois pénales*, expression employée uniquement pour désigner l'ensemble des mesures décrétées contre les catholiques.

Rien d'étonnant à ce que les catholiques fissent tous leurs

efforts pour secouer un joug aussi odieux. Des jésuites se rendaient sans cesse d'Angleterre en France, en Italie, en Espagne, en Écosse, pour unir dans un but commun les Guises, Henri III, le pape, Philippe II, et engager le jeune Jacques VI à revenir à la religion de ses pères et à partager le trône avec Marie Stuart. Un cardinal et un jésuite anglais nommés, le premier Allen et le second Persons ou Parsons, furent l'âme de toutes ces intrigues, qui avaient pour but, tantôt d'obtenir l'élargissement de Marie Stuart par un traité entre Élisabeth et Jacques VI, tantôt l'invasion de l'Angleterre par une armée espagnole, tantôt même, si l'on en croit les protestants, l'assassinat de la reine d'Angleterre. William Allen était un homme savant et énergique, qui organisa sur le continent, notamment à Douai, où l'on en comptait cinq, dont un subsiste encore, ainsi qu'à Saint-Omer et momentanément à Reims, des collèges destinés à tenir lieu aux catholiques anglais de ceux qu'ils ne trouvaient plus dans la mère patrie. De ces collèges ne cessèrent de sortir, pendant deux siècles, d'ardents missionnaires, qui retournaient ensuite en Angleterre pour ranimer, au péril de leur vie, le zèle de leurs frères. Mais Élisabeth avait, jusque parmi les élèves de ces séminaires, des espions qui l'instruisaient de toutes les trames ourdies contre elle.

A ces complications intérieures d'une lutte soutenue à l'aide de supplices tels, que nous ne trouvons rien de plus hideux chez les sauvages les plus féroces, se joignaient les complications extérieures qui étaient peu rassurantes. Il n'y avait point encore eu de déclaration de guerre contre l'Espagne, quoique depuis longtemps les corsaires des deux nations fissent au commerce une guerre acharnée. En 1567, Hawkins avait été surpris et battu dans la baie de Saint-Jean d'Ulloa par le vice-roi du Mexique. Un seul de ses navires échappa : un hardi aventurier le montait, Drake, qui jura de se dédommager de ses pertes en pillant les Indes occidentales, d'où l'Espagne voulait exclure le commerce des autres nations. Dans le cours de trois expéditions, il saccaqua la ville espagnole de Nombre de Dios, et fit, en 1570, un tel butin, qu'en 1577 il put partir d'Angleterre avec cinq

vaisseaux et cent soixante hommes. La reine elle-même avait engagé mille couronnes dans cette entreprise de flibustiers. Drake doubla le premier le cap Horn, rançonna sans obstacle toutes les villes qui sont situées sur la côte du Chili et du Pérou, et captura un nombre considérable de navires; mais une escadre espagnole l'attendait au retour dans le détroit. Pour l'éviter, Drake prit l'audacieuse résolution de traverser tout l'océan Pacifique et de revenir en Angleterre par le cap de Bonne-Espérance. Il mit trois ans à ce voyage, et fit, un des premiers, le tour du monde. Il rapportait huit cent mille livres sterling, dont une petite partie fut remise à l'ambassadeur d'Espagne, qui réclamait la totalité. Cavendish renouvela six ans plus tard (1586), la même expédition avec le même bonheur. Mais déjà Élisabeth, répudiant enfin toute dissimulation, avait fait passer, l'année précédente, en Hollande, une armée de quatre mille hommes, à la condition que les États payeraient toutes les dépenses de ses troupes et lui livreraient, pour sûreté, les villes de Briel, de Flessingue et l'importante forteresse de Dammekins. Leicester, qui ne jouissait plus de la même faveur dans l'esprit de la reine, depuis qu'elle avait appris son mariage secret, eut pourtant le commandement de cette armée. Le comte, dans ce poste élevé, montra une grande incapacité militaire; il n'en nourrissait pas moins des projets très-ambitieux; et, sans consulter sa souveraine, il engagea les États à le nommer gouverneur général des Pays-Bas, en lui conférant l'autorité suprême. Élisabeth lui écrivit avec colère (*hominem extumescentem una quidem literula compressit*, dit Camden), pour lui signifier de ne point oublier la poussière d'où elle l'avait tiré, et de faire ce qu'elle pourrait lui commander s'il tenait à sa tête. Il revint en 1586, après avoir calmé la reine, mais sans avoir rien accompli d'important. Les Anglais avaient même perdu à l'attaque infructueuse de Zutphen l'illustre neveu de Leicester, le *Bayard anglais*, Sidney, célèbre surtout par ses poésies. Sa veuve, fille unique de Walsingham, devait s'unir un jour au comte d'Essex, à l'insu d'Élisabeth, qui ne voulait pas plus du mariage pour ses favoris que pour elle-même.

Le bruit se répandit alors en Angleterre, que le roi d'Espagne se préparait à faire une invasion dans le royaume avec des forces considérables. Chaque jour on parlait en outre de quelques conspirations catholiques. Mais la plupart de ces conspirations n'existaient que dans l'imagination populaire. Cependant, dans l'automne de 1586, on découvrit un complot réel. A la tête était Anthony Babington, jeune catholique anglais d'un caractère enthousiaste, qui avait formé le projet d'assassiner la reine Élisabeth et de délivrer Marie. Babington avait plusieurs complices, notamment un nommé Pooley, qui le trahit pour se mettre en relation directe avec Walsingham, le plus rusé de tous les ministres d'Élisabeth. Celui-ci, satisfait des détails qu'il avait reçus, n'ébruita point ce qu'il savait, car il voulait impliquer Marie dans le complot; mais quand il eut en sa possession deux lettres adressées à Babington par la prisonnière, il le découvrit à Élisabeth. Babington et ses complices furent arrêtés, condamnés à mort et exécutés.

Le moment était opportun pour se défaire de la reine d'Écosse, pour la sacrifier au triomphe de ce que dans toute l'Europe, des Alpes aux Grampians, les protestants appelaient *la grande cause*. Aussi le conseil d'Élisabeth voulait-il la faire passer immédiatement en jugement; cependant, au grand regret de Walsingham et de lord Burghley, Élisabeth hésitait encore. Leicester, en ce moment sur le continent, proposa de nouveau son expédient favori, le poison; mais Walsingham, qui avait la principale responsabilité de cette affaire, comme directeur suprême de la police d'Élisabeth, tant à l'intérieur qu'à l'étranger, repoussa cette proposition. Il ne voulait frapper Marie que légalement. Or les conspirations si rapprochées l'une de l'autre des catholiques, avaient donné lieu à une des lois les plus extraordinaires qui aient jamais été promulguées en Angleterre. Cette loi portait que si quelque insurrection, ou quelque atteinte à la personne de la reine Élisabeth, venait à être méditée par ou *pour* quelqu'un qui se crût des droits à la couronne, la reine pourrait nommer une commission chargée de condamner, et les conspirateurs et la personne *pour* qui ils auraient conspiré. En

conséquence la reine d'Écosse fut accusée de complicité avec Babington. On ne peut douter en effet que plusieurs des plans des conspirateurs catholiques, et surtout celui de faire envahir l'Angleterre par une armée espagnole, n'aient été communiqués à Marie dans sa prison ; et si l'on considère toutes les raisons qu'elle avait de se plaindre d'Élisabeth, il eût été très-étonnant qu'elle eût révélé à son implacable geôlier les projets que formaient ses amis pour la mettre en liberté. Mais ce qui est certain, c'est : 1° que Babington fut exécuté en toute hâte au lieu d'être confronté avec Marie ; 2° que les deux secrétaires de Marie, Nau et Curle, à qui Walsingham parvint à arracher des aveux compromettant leur maîtresse, ne furent jamais mis en présence de la reine d'Écosse, malgré ses instances réitérées ; 3° que dans cette circonstance, comme dix-neuf ans auparavant, quand il s'agissait pour Marie de réfuter les incriminations du régent d'Écosse, on ne lui présenta pas une seule fois les originaux des pièces accusatrices, mais toujours de simples copies ; 4° que s'il est prouvé que Marie Stuart désirait l'invasion de l'Angleterre par les puissances catholiques, il ne l'est nullement qu'elle eût cherché à faire assassiner Élisabeth. Elle n'en fut pas moins condamnée à mort par une commission qu'avait choisie Élisabeth et où siégeaient, parmi les plus grands noms de l'Angleterre, d'ardents persécuteurs de Marie, tels que les ministres Burghley, Walsingham et Sadler, et le propre geôlier de l'accusée, sir Amyas Pawlet.

*Décapitation de Marie Stuart (1587).* — Le 7 février 1587, arriva à Fotheringay le comte de Shrewsbury, et sa charge de comte maréchal annonçait assez le fatal objet de sa visite. Interrogé par Marie sur l'instant marqué pour son supplice, il répondit : « Demain matin, à huit heures. »

Marie avait mis pour marcher à la mort (8 février 1587) le plus riche de ses habillements. Sa coiffure était de fine bapteste, garnie de dentelles, avec un voile de dentelle rejeté en arrière et tombant jusqu'à terre. Elle portait un manteau de satin noir imprimé, doublé en taffetas noir, et garni, par devant, de zibeline. Son justaucorps était de satin noir façonné,

sa jupe de satin cramoisi, bordé de velours de même couleur. Une chaîne de boules odorantes, avec une croix d'or, descendait de son cou, et deux rosaires étaient suspendus à sa ceinture. Elle soutint, sans faiblesse, les regards des spectateurs, la vue de l'échafaud, du billot, de l'exécuteur, et s'avança dans la salle avec cette grâce et cette majesté qu'en des jours plus heureux elle avait déployées, soit au Louvre, soit à Holyrood. Pour l'aider à monter sur l'échafaud, Pawlet lui offrit son bras. « Je vous remercie, dit Marie, c'est la dernière peine que je vous donnerai, et le plus agréable service que vous m'ayez jamais rendu. » Puis elle harangua l'assemblée, déclarant qu'elle n'avait jamais fomenté, encouragé, ni approuvé aucun complot contre la vie de la reine d'Angleterre, et qu'elle pardonnait à ses ennemis. Ici elle fut interrompue par Fletcher, doyen de Peterborough, docteur protestant dont elle avait déjà refusé le ministère, et qui commença à la prêcher. Marie le pria plusieurs fois de ne pas se fatiguer ainsi à la tourmenter. Il persista et elle se mit alors de côté : il fit le tour de l'échafaud et s'adressa de nouveau à elle, en face. Le comte de Shrewsbury mit fin à cette scène qu'on ne sait comment caractériser, en ordonnant au doyen de prier. Sa prière fut l'écho de son sermon; mais Marie ne l'écoutait pas. Elle achevait ses dévotions, répétant à haute voix et en langue latine de longs passages du livre des Psaumes. Quand elle eut fini, elle pria en anglais, pour l'Église persécutée du Christ, pour son fils Jacques et pour la reine Élisabeth, puis éleva le crucifix qu'elle tenait dans ses mains, en s'écriant : « Ainsi que tes bras, ô mon Dieu ! furent étendus sur la croix, reçois-moi dans ceux de ta miséricorde, et pardonne-moi mes péchés. — Madame, lui dit le comte de Kent, vous feriez mieux d'abandonner toutes ces farces papistes, et de le porter en effet dans votre cœur. » Lorsque ses femmes, baignées de larmes, commencèrent à déshabiller leur maîtresse, les bourreaux, craignant de perdre leurs droits accoutumés, se hâtèrent d'intervenir. La reine fit de vives objections; mais, se soumettant immédiatement à leur rudesse, elle fit observer au comte, avec un sourire, qu'elle n'était point habituée à se servir de pareils valets, et à se déshabiller en si

nombreuse compagnie. Ses domestiques, à la vue de leur souveraine dans un si déplorable état, ne purent commander à leur émotion ; Marie, posant son doigt sur les lèvres de ses femmes, les rappela au silence. Alors elle s'assit. Kennedy, sa nourrice, lui banda les yeux avec un mouchoir brodé d'or ; les exécuteurs, la saisissant par les bras, la conduisirent vers le billot, et la reine, s'agenouillant, répéta d'une voix ferme : « O Seigneur ! je remets mon esprit entre tes mains. » Les sanglots des spectateurs troublèrent le bourreau qui trembla et manqua sa victime. Au troisième coup seulement, la tête fut séparée du corps. Lorsque l'exécuteur la montra au public, on vit que les chagrins avaient rendu presque complètement chauve cette reine de quarante-cinq ans. Il s'écria, selon l'usage : « Vive la reine Élisabeth ! » — « Ainsi périssent tous ses ennemis ! » ajouta le doyen de Peterborough. « Ainsi périssent tous les ennemis de l'Évangile ! » s'écria d'une voix forte le fanatique comte de Kent. Pas une autre voix ne s'éleva pour répondre. L'esprit de parti avait fait place à l'admiration et à la pitié.

Oui, admiration et pitié, tels sont les deux sentiments que la postérité partage avec les témoins des derniers moments de Marie Stuart : admiration pour son courage, pitié pour ses malheurs. Mais ces deux sentiments n'excluent nullement la justice, l'impartialité de l'histoire. Tout récemment, sous le titre de *Relations politiques de la France et de l'Espagne avec l'Écosse au seizième siècle*, l'un des plus savants archivistés de France, M. Alexandre Teulet, a publié cinq volumes de documents qui nous semblent trancher définitivement la question. Il nous paraît démontré que si Marie Stuart n'a pas précisément ordonné l'assassinat de Darnley, elle en était instruite à l'avance et n'a rien fait pour l'empêcher. Sans doute il est pénible d'admettre qu'une reine, une femme charmante, ait pu se rendre complice d'un crime aussi odieux ; mais il faut, avant tout, juger les personnages d'une époque, d'après les idées au milieu desquelles ils ont vécu. Or, on ne se faisait pas grand scrupule, au seizième siècle, d'employer l'assassinat. L'idée d'user d'un tel moyen ne répugnait pas plus à Marie Stuart qu'aux autres personnages de

son temps. Elle-même nous en fournit des preuves. En 1571, à l'occasion du meurtre de Murray par Hamilton de Bothwellhaugh, elle écrivait à l'archevêque de Glasgow, son ambassadeur en France : « Ce que Bothwellhaugh a fait a été sans mon commandement; de quoy je lui sçay assez bon gré et meilleur que si j'eusse été de conseil. J'attends les mémoires qui me doivent être envoyés de la recette de mon douaire pour faire mon estat, où je n'oublieray la pension dudit Bothwellhaugh. » En 1582, lorsqu'elle apprend la tentative infructueuse faite par Jaurégui pour assassiner le prince d'Orange, voici comment elle termine sa lettre du 6 avril, adressée à don Bernardino de Mendocça : « Je n'ajouterai rien de plus, sinon prier à Dieu qu'il vous ayt en sa sainte garde, et lui plaise parachever des justes vengeancees contre le prince d'Orange et tous ses pareils, ennemis de toute religion et tranquillité publique. » Une reine qui trouve si naturel d'employer l'assassinat contre des ennemis politiques; une sœur qui fait si volontiers une pension à l'assassin de son frère, peut bien être regardée comme capable d'avoir trempé dans le crime qui la débarrassait d'un mari, contre lequel d'ailleurs elle avait tant de justes motifs d'aversion et de haine. Sa passion pour Bothwell ne saurait guère, non plus, être contestée.

*L'invincible Armada* (1588). — La reine d'Angleterre aggrava l'horreur généralement ressentie en Europe pour sa cruauté, par des regrets affectés et des dénégations hypocrites. Elle prétendit que son secrétaire avait agi positivement contre ses ordres en portant le warrant au conseil privé; et, afin de donner plus de poids à ses allégations, elle le fit condamner à une forte amende, le priva de tous ses emplois et lui retira pour toujours ses bonnes grâces. Elle envoya un ambassadeur exprès au roi d'Écosse, pour lui faire ses excuses de ce malheureux accident, comme il lui plaisait d'appeler la mort de Marie Stuart. Jacques VI témoigna d'abord une grande indignation, qui fut partagée par la nation écossaise. Il refusa de voir l'envoyé anglais, et il exhala des menaces de vengeance. Lorsqu'un deuil général fut ordonné pour la feue reine, le comte d'Argyle parut à la cour armé de pied en cap,

disant que c'était là la véritable manière dont il fallait porter le deuil de la mère du roi. Mais Jacques avait les yeux fixés sur la couronne d'Angleterre, et c'était s'exposer à perdre cet héritage que de déclarer la guerre à Élisabeth. D'un autre côté, si Jacques se liguaît avec le roi d'Espagne, il serait probablement abandonné de la partie protestante de ses sujets; en outre, il n'ignorait pas que Philippe avait lui-même des prétentions sur la couronne d'Angleterre, comme descendant par les femmes de Jean de Gaunt, troisième fils d'Édouard III; de sorte que, seconder ce prince dans l'invasion qu'il méditait, c'était élever une barrière peut-être insurmontable entre lui et le trône dont il était l'héritier présomptif. Jacques VI s'adoucit donc par degrés; il feignit de croire sincères les excuses de la reine Élisabeth, et bientôt ils furent en aussi bonne intelligence qu'ils l'avaient été avant l'exécution de l'infortunée Marie.

La mort de cette princesse ne fut nulle part plus ressentie qu'en France. Mais qui l'aurait vengée? Son beau-frère, Henri III, tombait du trône; son cousin, Henri de Guise, croyait y monter. Philippe II seul résolut de le tenter et d'abattre en même temps cette Angleterre protestante, principal boulevard de l'hérésie. Le 3 juin 1588, sortit de l'embouchure du Tage le plus formidable armement qui eût jamais effrayé la chrétienté : cent trente-cinq vaisseaux d'une grandeur jusque-là inouïe, huit mille matelots, dix-neuf mille soldats, la fleur de la noblesse espagnole, et Lope de Vega sur la flotte pour chanter la victoire. Les Espagnols, ivres de ce spectacle, décorèrent cette flotte du nom d'*Invincible Armada*. Elle devait rejoindre, aux Pays-Bas, le prince de Parme, et protéger le passage de trente-deux mille vieux soldats; la forêt de Waës en Flandre s'était changée en bâtiments de transport. Suivant Macaulay, le fils de Charles-Quint, le conquérant du Portugal, était autrement redoutable pour l'Angleterre de 1588, que Napoléon pour l'Angleterre de 1805. Ce dernier n'avait à sa disposition que le continent, tandis que Philippe avait comme lui le continent, et de plus la mer. L'alarme était extrême en Angleterre : on montrait aux portes des églises les instruments de torture que les inquisiteurs apportaient sur

la flotte espagnole. La haine de l'étranger fit même taire les haines religieuses : les catholiques accoururent en foule dans chaque comté sous l'étendard du lord lieutenant. Un d'eux, le lord Montague, vint offrir à la reine un régiment de cavalerie commandé par lui-même, par son fils et par son petit-fils. La reine parut à cheval devant les milices assemblées à Tilbury, et promit de mourir pour son peuple. La force de l'Angleterre était dans sa marine. Sous l'amiral Howard servaient les plus grands hommes de mer du siècle, Drake, Hawkins, Forbiser (on trouve son nom écrit Forbisher, Frobisher et Frobeshier, mais il signait Forbiser). Les petits vaisseaux anglais harcelèrent la flotte espagnole quand elle parut, le 31 juillet, en vue des côtes d'Angleterre. L'Armada s'éleva au nord jusqu'à Calais pour embarquer les troupes de Flandre bloquées par les Hollandais ; mais, maltraitée par les éléments, sans relâche assaillie par les Anglais, elle fut bientôt incapable d'effectuer le transport des troupes ; beaucoup de navires furent jetés par une tempête venue de l'ouest, sur les sables qui s'étendent de Calais jusqu'à l'embouchure de l'Escaut, et les restes de cet armement formidable, poursuivis par des vents contraires sur les rivages de l'Écosse et de l'Irlande, qu'ils tournèrent avec peine pour éviter la rencontre de l'ennemi dans la Manche, allèrent cacher dans les ports de l'Espagne la honte et l'impuissance de Philippe.

*Le comte d'Essex ; sa mort (1601) ; mort d'Élisabeth (1603).*  
 — Robert Devereux, comte d'Essex, qui, vers 1588, à vingt et un ans, remplaça Leicester dans les bonnes grâces d'Élisabeth, alors âgée de cinquante-cinq, était le beau-fils de ce courtisan. Il devait le jour, en effet, à ce comte d'Essex que le favori était accusé d'avoir empoisonné pour s'unir à sa veuve, et témoigna longtemps à son beau-père la plus profonde aversion. Il y avait d'ailleurs antipathie innée entre leurs caractères. D'Essex était aussi franc, aussi loyal, aussi brave que Leicester était fourbe et lâche. On le vit se sauver de la cour, malgré les ordres formels de la reine, pour prendre part à une expédition contre Cadix : il sauta le premier à terre, et, si on eût suivi ses avis, Cadix serait peut-être resté

aux Anglais. Mais il gâtait ses brillantes qualités par une présomption et un caractère altier qu'explique la haute faveur dont, fort jeune encore, il jouit près de sa souveraine. Dans une discussion entre la reine et son favori, sur le choix de la personne qui convenait le mieux pour gouverner l'Irlande alors soulevée par le comte de Tyrone, Essex, ne pouvant parvenir à faire partager son opinion à Élisabeth, s'oublia au point de lui tourner le dos avec un air de mépris. Justement blessée de cette insolence, la reine, qui déjà plus d'une fois avait frappé ses filles d'honneur et ses courtisans, en joignant à ses coups les épithètes les plus mal sonnantes, lui appliqua un soufflet, avec invitation, d'un ton qu'elle tenait de son père, à aller se faire pendre (*go and be hanged*). Essex mit aussitôt la main à la garde de son épée. Cette scène violente n'en fut pas moins suivie d'une réconciliation, et Essex lui-même fut placé à la tête de l'administration de l'Irlande et d'une armée de vingt mille hommes, pour dompter les rebelles et prévenir une descente des Espagnols (1599). Là, il ne fit rien de ce qu'on espérait de ses talents, et sembla même affecter d'agir toujours contrairement aux instructions de sa souveraine. Rappelé en Angleterre, il y exhala son mécontentement dans les termes les moins ménagés, et alla jusqu'à dire que la vieillesse rendait la reine difforme, et que son esprit n'était pas moins tortu que son corps. Privé de toutes ses charges et relégué dans ses terres, Essex médita d'insensés projets de vengeance. Il négocia avec le roi d'Écosse, réunit des mécontents, et, pour contraindre Élisabeth à éloigner d'elle les conseillers qu'il accusait d'être ses ennemis, le 8 février 1601, il parut dans les rues de Londres l'épée à la main, suivi de deux à trois cents partisans, et chercha à soulever la capitale. Abandonné de tout le monde, lui qui avait eu la très-rare fortune d'être à la fois le favori, et du souverain et du peuple, il fut obligé de se rendre, mis en jugement et condamné, comme coupable de haute trahison, à périr de la mort des traîtres. Ce sort affreux ranima dans le cœur d'Élisabeth les sentiments les plus tendres. Elle signa son arrêt de mort, mais pour le contremander; et à peine venait-elle d'y consentir de nouveau, qu'elle éprouva encore un retour

d'affection. Les ennemis d'Essex assurèrent à la reine, d'une part, qu'il désirait la mort, et, d'autre part, qu'il avait dit qu'elle ne pourrait jamais être en sûreté tant qu'il vivrait. Ces discours eussent pu produire un effet contraire à celui qu'ils en attendaient; mais, ce qui finit par fermer le cœur d'Élisabeth à la pitié, fut l'obstination du comte à ne pas implorer sa miséricorde : elle attendit inutilement, dans les plus terribles angoisses, cette preuve de soumission. Le comte fut décapité dans la Tour, le 25 février 1601, à l'âge de trente-quatre ans. On est tout disposé, en présence d'une fin si malheureuse, à ne se rappeler que ses aimables qualités, et nous autres Français, surtout, nous ne devons jamais oublier qu'à la cour d'Angleterre on le trouvait toujours trop attaché à la France. Ajoutons qu'il était instruit et protégea les savants. Le poète Spenser était près de mourir de faim à Dublin, quand il vint à son secours, et, après sa mort, il lui fit faire des obsèques magnifiques dans l'église de Westminster.

A partir de l'exécution d'Essex, Élisabeth ne fit plus que languir. Dès ce moment, le coup fatal était porté; à peine consentit-elle à prendre quelque nourriture, disant qu'elle ne désirait plus que la mort. On ne put la déterminer à se mettre au lit. Assise sur des coussins, un doigt sur la bouche, les yeux fixés à terre, pendant dix jours elle ne prêta d'attention qu'aux prières que récitait auprès d'elle l'archevêque de Canterbury. A la fin, sur les instances de son conseil, des quatorze prétendants à sa succession à titre héréditaire, elle choisit le roi d'Écosse, arrière-petit-fils, par sa grand'mère Marguerite Tudor, de Henri VII Tudor, tomba dans un sommeil léthargique et expira le 3 avril 1603. Elle avait soixante et dix ans, et en avait régné plus de quarante-quatre.

*Importance du règne d'Élisabeth; essor du commerce.* — Il n'y a peut-être pas de règne aussi important dans les annales de l'Angleterre que celui d'Élisabeth, qui, comme Louis XIV, eut la gloire de donner son nom à son siècle. Cette princesse, mettant un terme aux hésitations religieuses de sa nation, la fit marcher d'un pas ferme dans la voie du

protestantisme, et bientôt même la plaça, grâce à son énergie, à la tête des États réformés.

Nous avons parlé de la persécution contre les catholiques ; il aurait fallu y joindre la persécution contre les non-conformistes, les puritains ou indépendants, qui, dépassant le point où la reine voulait arrêter la réforme, rejetaient la hiérarchie épiscopale, la juridiction des cours spirituelles et les cérémonies du culte. Contre les uns et contre les autres, c'est-à-dire contre le sanctuaire de la conscience qui doit toujours rester libre, Élisabeth promulgua un effrayant ensemble de lois qui forment un code odieux, et qu'on justifiait par l'excuse banale de toutes les tyrannies, la nécessité politique.

Cette reine ménagea plus la bourse de ses sujets que leurs libertés. Son extrême économie et la vigilance avec laquelle elle surveillait les dilapidations, lui permirent de subvenir à toutes les dépenses avec les revenus ordinaires de la couronne, et elle fut rarement obligée, si ce n'est vers la fin de son règne, pour la guerre contre l'Espagne, de demander de l'argent à son Parlement. La monnaie anglaise, altérée par Henri VIII et ses successeurs, fut ramenée par Élisabeth, en 1560, à sa juste valeur. Cette honnêteté se soutint jusqu'en 1601, où, pour la première fois, les soldats envoyés en Irlande reçurent du trésor épuisé, de l'argent trop mêlé de cuivre.

Bien que l'époque d'Élisabeth soit un temps de despotisme, et d'un despotisme tel, qu'en Europe la Turquie et la Russie seules en offrent des modèles, savoir la concentration dans les mêmes mains de la toute-puissance civile comme de la toute-puissance religieuse, le souvenir du bon Henri n'est pas plus vivant dans nos cœurs français que la mémoire d'Élisabeth chez les Anglais. *The golden days of good queen Bess*, l'âge d'or de la bonne Bess, c'est ainsi qu'ils parlent toujours de son règne. Tant le triomphe du protestantisme, tant le haut rang pris en Europe par l'Angleterre, ont paru un dédommagement suffisant de la perte des libertés publiques. On oublie un peu le Parlement et ses droits, lorsque la reine nous apparaît entre Shakspeare et Bacon, entourée d'hommes d'État tels que Burghley et Walsingham, de marins tels que

Drake, Hawkins, Forbiser, Raleigh et Davis, de soldats tels que Norris, Vere, Howard, Montjoy, Essex, Philippe Sidney. Drake est le premier capitaine qui ait fait le tour du monde, Magellan étant mort en route, et le premier qui ait doublé le cap Horn, découverte qui aurait dû lui rester, et qui tourna uniquement à l'honneur du Hollandais Schouten, né à Horn, d'où le nom de ce cap. Élisabeth se rendit sur le navire de Drake, pour l'armer elle-même chevalier, et mit dans ses armes un vaisseau avec cette belle devise : *Sic parvis magna*, qui rappelait très-justement, et les grandes choses qu'il avait faites et ses faibles ressources. Hawkins, parent de Drake, est célèbre notamment par le développement qu'il fit prendre à la traite des nègres, commerce qui n'emportait pas alors le déshonneur qu'on y a justement attaché depuis. Forbiser essaya, le premier de tous les marins anglais, de trouver au nord-ouest de l'Europe, entre l'Amérique et le pôle, un passage pour aller en Chine, passage qui devait être franchi pour la première fois, seulement le 26 octobre 1850, par le lieutenant de vaisseau M'Clure, et Davis découvrit le détroit qui garde encore son nom; Gilbert établit quelques colons à Terre-Neuve; Raleigh en conduisit d'autres dans cette partie de l'Amérique septentrionale à laquelle il donna, en l'honneur de la *reine vierge*, le nom de *Virginie*, et importa en Europe la pomme de terre, certainement la plus précieuse de toutes ses découvertes. Ce fut aussi lui qui, le premier, transporta le cerisier en Irlande. Les colons qu'il avait laissés dans la Virginie adoptèrent l'usage, qui de là passa en Angleterre, de fumer le tabac.

L'industrie prit aussi sous Élisabeth un grand essor. De nombreux émigrés flamands, fuyant le joug espagnol, vinrent se fixer sur divers points du territoire, surtout dans le Lancashire, s'y marièrent, et, mettant leur industrie au service du pays qui leur avait donné asile, accrurent l'activité déjà considérable des manufactures de laine. Des Flamands encore firent faire de grands progrès à l'agriculture anglaise. Enfin ce sont également des Flamands qui, à cette époque, remplacèrent à Londres les humbles échoppes où ils n'avaient vendu jusque-là que de la poterie et des brosses, par de

vastes magasins où s'étaient les produits du monde entier. N'oublions pas non plus qu'Élisabeth inaugura en personne le 25 janvier 1571, sous le nom de *Royal Exchange*, la bourse de Londres fondée par la munificence de son banquier, Thomas Gresham, et que le précieux système des assurances commerciales commençait. Trente ans après, en 1601, plus de quatre-vingts marchands siégeaient sur les bancs des communes. Enfin, disons à son honneur, qu'elle eut le bon sens de renoncer à la plupart des monopoles dont se plaignaient si justement ses sujets : malheureusement, ce ne fut tout à fait que dans les derniers jours de son règne, après une résistance beaucoup trop hautaine, trop opiniâtre.

---

## QUATRIÈME PÉRIODE.

### LES STUARTS ET LA RÉVOLUTION ; CONQUÊTE DÉFINITIVE DES LIBERTÉS PUBLIQUES.

(1603-1688.)

La petite noblesse et la bourgeoisie, fortes des principes contenus dans la grande charte, fortes des tendances du protestantisme, si favorables au développement de la personnalité, fortes de leurs richesses territoriales et mobilières, défendent contre les Stuarts leurs libertés politiques et religieuses, et triomphent de la monarchie absolue.

---

#### CHAPITRE XXIV.

##### JACQUES I<sup>er</sup> (1603-1625).

*L'Angleterre et l'Écosse réunies sous un même souverain.* — Lorsque Henri VII conclut le mariage de Marguerite, sa fille aînée, avec Jacques IV Stuart, roi d'Écosse, les Anglais témoignèrent la crainte que cette alliance ne les fît passer un jour sous la domination des Écossais. Ce prince annonça que le contraire arriverait; en effet, à partir du moment où un monarque écossais, arrière-petit-fils de Marguerite, monta sur le trône de Guillaume le Conquérant, et réunit pour la première fois, sur une même tête, les trois couronnes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, ce fut en réalité la nation anglaise qui décida des destinées de la nation écossaise. Toutefois, bien loin qu'il y eût fusion complète, chaque peuple garda son gouvernement, son parlement, ses lois et sa religion.

Au nord comme au midi de la Tweed, on rejetait la transsubstantiation, et les dogmes étaient les mêmes; mais la discipline et l'esprit des deux clergés différaient profondément. Constitué par les efforts successifs de Henri VIII, d'Édouard VI, d'Élisabeth, l'anglicanisme maintenait la hiérarchie catholique. Le principe d'autorité y était en honneur, et le souverain temporel, en qui il se personnifiait, l'exerçait même avec plus d'énergie que le souverain spirituel, qui en était précédemment dépositaire. Le presbytérianisme, au contraire, avait une origine et des inspirations toutes démocratiques : Knox, son fondateur, avait été s'inspirer à Genève du rude génie et de l'esprit d'égalité des calvinistes. Ses disciples l'imitèrent fidèlement. Ils n'admettaient point d'évêques, et plaçaient tous les prêtres, *presbyteri*, d'où le nom de *presbytérianisme*, sur le même rang. On comprend donc facilement pourquoi les Stuarts, tout imbus des idées de *prérogative royale*, et qui répétaient sans cesse : *point d'évêques, point de roi*, devaient prendre en horreur, malgré leur origine écossaise, le presbytérianisme écossais.

On voit quelles difficultés attendaient le premier prince de la maison de Stuart qui allait régner sur l'Angleterre et l'Écosse : le fardeau de cette double couronne était bien lourd pour un tel homme. Quoique âgé de trente-sept ans, Jacques avait un air gauche et emprunté, une tournure ridicule. Aspirant, pour gloire première, au titre de *roi bel esprit*, l'élève de Buchanan ne fut qu'un orateur prolix et sans dignité, un écrivain amphigourique et sans goût. Un autre ridicule de Jacques, c'était de s'occuper autant de démonologie que de théologie. Il avait foi dans la sorcellerie, médita longtemps sur la grave question de savoir pourquoi le diable communique plus volontiers avec les vieilles femmes qu'avec les jeunes, prétendit en avoir trouvé une solution satisfaisante, et laissa rarement passer une année sans faire pendre une vieille femme comme sorcière. Il n'eut point de maîtresses, mais il eut des mignons. Il est vrai qu'il n'en changeait jamais sans l'agrément de sa femme. Et c'est là le prince que ses adulateurs surnommèrent le *Salomon de l'Angleterre* ! Henri IV, par allusion à son pédantisme, ne l'appelait jamais

que *maître Jacques*. Sully disait que c'était le plus sage fou qu'il eût jamais connu. Ajoutons, pour achever de le peindre, qu'il ne pouvait supporter la vue d'une épée nue, ce qu'on a attribué à la violente impression éprouvée par sa mère, enceinte de lui à l'époque du meurtre de Rizzio. Qu'on juge de ce que le pauvre roi devait souffrir dans un temps où le duel et les duellistes régnaient sans partage, d'une extrémité à l'autre de l'Europe !

Dès que le roi fut arrivé dans la capitale, il parut évident pour tous que la politique seule avait pu obtenir de lui quelques ménagements envers l'auteur des longues souffrances et de la mort tragique de sa mère. Non-seulement il ne prit point le deuil de la reine Élisabeth, quoiqu'un mois fût à peine écoulé depuis qu'elle était descendue au tombeau, il refusa même d'admettre en sa présence ceux qui le portaient. Mais, d'un autre côté, empressé de témoigner aux Anglais l'envie de leur plaire, il se montra prodigue de grâces de tout genre. En moins de six semaines, il ne délivra pas moins de deux cent trente-sept diplômes de chevalier. C'est lui aussi qui, pour subvenir à ses besoins pécuniaires sans cesse renaissants, créa le nouveau titre de *baronnet*, qu'il vendait 50 000 fr.

Cette profusion de titres donna lieu à une pasquinade affichée aux portes de Saint-Paul. On y annonçait une méthode pour apprendre à retenir, sans trop de peine, les noms de toute cette nouvelle noblesse. Les Anglais reprochaient aussi à Jacques d'avoir amené avec lui un grand nombre de seigneurs écossais, qui s'abattirent sur Londres comme une troupe de mendiants. Cependant il faut reconnaître qu'il conserva la plupart des ministres d'Élisabeth, et notamment Robert Cecil, second fils du célèbre lord Burghley, qui avait remplacé son père, mort en 1598, et qui fut créé par le roi comte de Salisbury.

*Jacques abandonne le rôle de protecteur du parti protestant en Europe; complots (1603); conspiration des poudres (1605).*  
— Toutes les puissances de la chrétienté envoyèrent complimenter le nouveau monarque. Quelques-unes lui proposèrent

des traités d'alliance. Le plus remarquable de ces ambassadeurs était l'illustre Sully, qui ne tarda pas à avoir la juste mesure du triste prince près de qui il était envoyé. Sa mission était d'offrir à Jacques une part importante dans le vaste plan conçu par Henri IV pour abaisser la puissance colossale de la maison d'Autriche, en l'attaquant sur tous les points à la fois. De telles conceptions étaient trop au-dessus d'un esprit étroit et timide : il fallut que Sully se contentât d'un traité qui avait pour objet spécial l'indépendance des Provinces-Unies. Ce ne fut pas même sans quelque difficulté qu'il amena Jacques I<sup>er</sup> à soutenir les Hollandais, que ce prince, dans ses préoccupations de droit divin, n'appela longtemps que des rebelles. Cependant, outre sa promesse de secours à la Hollande, Jacques s'engagea envers Henri IV à faire la guerre à l'Espagne, si celle-ci attaquait la France. Au fond il était bien décidé à vivre en paix, dût l'honneur national en souffrir. Philippe III lui ayant fait quelques ouvertures, il adressa bientôt à la cour d'Espagne un ambassadeur pour y entamer des négociations. D'autres envoyés partirent pour le Danemarck, la Pologne, l'Allemagne, la Toscane, Venise; et le roi répétait à chacun d'eux, quand on venait prendre congé de lui, combien il désirait conserver la paix avec tout le monde.

Jacques ne devait pas trouver à l'intérieur cette paix qu'il recherchait à l'extérieur, même au prix de l'honneur national, et de formidables complots allaient s'ourdir contre lui, à l'instant même où il paraissait accueilli d'un accord unanime.

Au moment de la mort d'Élisabeth, les amis du comte d'Essex étaient tenus depuis deux ans loin de la cour, et l'accès du trône n'était ouvert qu'à ses adversaires. Mais ceux-ci étaient eux-mêmes divisés en deux factions ennemies : l'une, composée des membres du conseil d'État, reconnaissait Robert Cecil pour chef; l'autre avait à sa tête le comte de Northumberland, avec lord Grey, lord Cobham et le fameux Walter Raleigh. Tous allèrent au-devant du nouveau roi pour lui offrir leurs services; mais Jacques avait déjà fait son choix. Il confirma Cecil dans tous ses emplois, et pro-

mit aussi à Northumberland une part à la faveur royale; quant à Cobham et à Grey, il les laissa se plaindre de son ingratitude et de son oubli, et Raleigh perdit le poste honorable de capitaine des gardes, plus encore la charge lucrative de directeur des mines d'étain. Un tel arrangement, s'il ne satisfaisait pas tout le monde, paraissait devoir contenter au moins les chefs des deux factions. Mais bientôt le comte de Northumberland s'aperçut qu'il ne posséderait jamais la faveur du roi que d'une façon très-précaire, tant que son ennemi Cecil occuperait le première place dans le cabinet; et ses affidés, Cobham et Raleigh, disgraciés par le roi et dédaignés des courtisans, se laissèrent graduellement entraîner aux suggestions de la vengeance et du désespoir. Tous trois essayèrent d'abord de nouer une intrigue avec le gouvernement français, sans que Henri IV fit aucune attention à leurs avances. Northumberland eut la prudence de ne pas s'engager davantage. Les deux autres persévérèrent et s'abouchèrent avec l'Espagne. Suivant quelques-uns, les conjurés auraient eu pour but de s'emparer de la personne de Jacques, comme l'avaient déjà fait en Écosse quelques lords écossais, et de le contraindre : 1<sup>o</sup> à changer ses ministres; 2<sup>o</sup> à abandonner l'alliance de la France pour celle de l'Espagne. Suivant d'autres, ils seraient allés jusqu'à vouloir faire monter à sa place, sur le trône, lady Arabella Stuart, fille du comte de Lennox, frère cadet de Darnley père de Jacques I<sup>er</sup>, et descendant, ainsi que lui, de Henri VII.

On n'a jamais vu très-clair au fond de ce complot qui nous présente un singulier pêle-mêle d'anglicans, de prêtres catholiques, de puritains, de libres penseurs ou esprits forts comme Raleigh, et où l'on trouve d'ardents ennemis de l'Espagne, comme Raleigh également, s'entendant avec le fils de Philippe II; c'est qu'on a confondu souvent les projets du *main* avec ceux du *bye*; c'est que peut-être les conspirateurs eux-mêmes n'avaient pas encore arrêté définitivement leur plan lorsqu'ils furent découverts. En effet, parallèlement à cette première conspiration, appelée dans le langage des initiés *the main*, le grand complot, une seconde, *the bye*, le petit complot, était conduite par sir Griffin Markham et

George Brooke, le père de lord Cobham. Il n'est pas prouvé que ce dernier, ainsi que Raleigh, aient trempé dans le *bye*; mais ils furent charmés d'apprendre qu'il existait, et ils nourrissaient l'espoir que si un complot échouait, l'autre réussirait. Tous les conspirateurs furent arrêtés, jugés et condamnés à mort. Jacques comprit toutefois qu'il ne fallait pas inaugurer son règne par de cruelles mesures : il fit conduire chacun des accusés au lieu du supplice, puis là le shérif leur annonçait leur grâce. Quant à Raleigh, dont les ministres redoutaient le génie entreprenant, l'exécution de la sentence fut seulement ajournée indéfiniment, et eut lieu quinze ans plus tard, en 1618.

L'avènement du fils de Marie Stuart avait d'abord donné aux catholiques de grandes espérances. Une parole de Jacques les dissipa promptement : « Plantez l'Irlande de protestants, déracinez les papistes, alors vous serez tranquilles. » Ainsi déçus, les catholiques ne tardèrent pas à s'abandonner au plus violent désespoir, et bientôt leur haine pour le rejeton apostat de la fille des Guises ne connut plus de bornes. L'an 1605, dix jours avant celui qui avait été fixé pour l'ouverture du Parlement, un pair catholique, lord Mounteagle, reçut une lettre anonyme dans laquelle on lui disait : « Je vous conseille, si vous faites cas de la vie, de trouver quelque excuse pour différer votre présence au Parlement ; car Dieu et les hommes se disposent à punir la perversité du siècle. Ce conseil n'est pas à mépriser, parce qu'il peut faire votre bien et ne peut vous causer aucun dommage ; *le danger sera passé dès que vous aurez brûlé cette lettre.* » Lord Mounteagle porta le papier à Robert Cecil, comte de Salisbury, qui le mit sous les yeux du roi. Le conseil voulait dédaigner cet avis mystérieux : Jacques seul devina qu'il s'agissait d'une explosion soudaine. Dans la nuit même qui précéda l'ouverture du Parlement (5 novembre 1605), on trouva, au-dessous de la chambre haute, dans un magasin de charbon, trente-six barils de poudre recouverts de fagots, et destinés à faire sauter du même coup, pendant la séance royale, le roi, sa famille, ainsi que tous les lords et les membres des communes. Un ancien officier se tenait auprès de cette mine. Fawkes, c'était

son nom, ne témoigna d'abord que le regret d'avoir manqué son coup, et refusa opiniâtrément de déclarer ses complices. La crainte de la torture les lui fit nommer : ils étaient tous catholiques, et à leur tête se faisaient remarquer, Catesby, gentilhomme d'une ancienne famille, et Percy, de l'illustre maison de Northumberland. À la nouvelle de l'arrestation de Fawkes, ils coururent avec leurs affidés dans le comté de Warwick pour y rejoindre Digby, un des chefs de la conspiration. Poursuivis, la plupart périrent, les armes à la main, après la plus vive résistance. Ceux qui furent pris vivants expirèrent dans les supplices. On fit partager leur sort aux deux jésuites Garnet et Oldecorn, accusés, selon quelques auteurs, de leur avoir donné d'avance l'absolution de leur crime, et simplement, selon d'autres, de ne pas avoir révélé la conjuration.

*Ministres et favoris de Jacques.* — Le ministre de Jacques qui mérite, après Robert Cecil, comte de Salisbury, de fixer notre attention, est François Bacon, l'un des plus grands penseurs dont s'honorent les temps modernes, mais qui est bien loin, comme homme d'État, de mériter les éloges auxquels il a droit comme père de la philosophie expérimentale, de la méthode d'induction. En 1619, il fut créé lord grand chancelier d'Angleterre, avec le titre de baron de Verulam, qu'il échangea l'année suivante pour celui de Saint-Albans. Sa fortune était telle alors, qu'il aurait pu vivre avec la magnificence dont il avait le goût, sans dégrader son caractère par les actes d'avidité qu'on eut à lui reprocher avec trop de raison. On l'accusa d'avoir reçu des sommes d'argent pour des concessions de places et de privilèges qu'il avait expédiées sous le grand sceau. Ces plaintes furent envoyées à la chambre des lords. Bacon, hors d'état de se justifier, voulut éviter l'éclat d'une recherche judiciaire, et adressa à la chambre une lettre de repentir, par laquelle il invoquait la clémence de ses pairs, et demandait que la peine qu'on prononcerait contre lui se bornât à lui ôter la place éminente qu'il avait déshonorée. Les lords ayant exigé de lui une confession circonstanciée, il leur envoya un mémoire dans lequel il re-

connaissait la vérité de presque toutes les imputations e corruption portées contre lui, en implorant de nouveau la clémence de la chambre. Malgré l'intérêt que le souverain témoigna pour lui, et celui que prenait la chambre même à la situation d'un de ses membres, distingué par un si beau génie, elle ne put s'empêcher de rendre un jugement sévère; il fut condamné à payer une amende de quarante mille livres sterling ou un million de francs, et à être emprisonné à la Tour, tant qu'il plairait au roi; il fut en outre déclaré incapable d'occuper aucun emploi ou office public, de siéger au parlement, et d'approcher même du lieu où résiderait la cour, 1621. Telle fut l'expiation dont ce grand homme paya sa servilité envers le pouvoir, son ingratitude envers Essex, enfin sa corruption.

Toutefois les prévarications des ministres de Jacques n'étaient rien auprès des folles prodigalités auxquelles son aveuglement pour d'indignes favoris entraînait le monarque. Il avait déjà eu un assez grand nombre d'attachements passagers, lorsqu'un jeune Écossais fixa son attention. Robert Carr avait acquis à la cour de France une politesse de manières et des talents dans l'art de plaire, que ne possédait aucun des autres courtisans de Jacques. A son retour du continent, il parut dans un grand tournoi, et caracolait avec grâce, lorsqu'il tomba de cheval et se cassa la jambe. Le roi, vivement alarmé, fit transporter le page dans une maison de Charing-Cross, lui envoya son propre médecin et lui fit chaque jour une visite, jusqu'à son entière guérison. Bientôt, ayant reconnu que l'instruction de son favori laissait à désirer, il lui donna lui-même, chaque matin, une leçon de latin! Toutes les faveurs ne se distribuèrent plus que par le canal du jeune Écossais qui vendait sa protection au plus offrant. Créé vicomte de Rochester, en 1611, Carr fut placé à la tête de l'administration, à la mort de Robert Cecil, en 1612, et devint enfin duc de Somerset.

Il était tout-puissant depuis environ trois ans, lorsqu'en 1615, dans un divertissement que lui donnaient les étudiants de Cambridge, Jacques remarqua le jeune George Villiers, issu d'une très-ancienne famille du comté de Leicester. Celui-

ci, pendant le cours de son éducation, avait montré, ou peu de goût ou peu d'aptitude pour la culture de son esprit ; mais la nature l'avait doué de tout ce qu'elle peut répandre au dehors de beauté, de grâces, de souplesse, et ainsi que Robert Carr, il était allé se perfectionner en France. A la première vue de George Villiers, le roi fut saisi d'admiration et le nomma son échanson. En moins de deux ans, celui-ci fut fait chevalier, gentilhomme de la chambre, baron, vicomte, marquis de Buckingham, grand amiral, gardien des cinq ports, etc., etc., enfin dispensateur absolu de tous les honneurs, dons, offices et revenus des trois royaumes.

Trois faits principaux signalent tristement l'administration de Buckingham, savoir : 1<sup>o</sup> l'exécution de Raleigh, cette grande victime, si lâchement sacrifiée aux Espagnols, à une nation rivale et abhorrée des Anglais ; 2<sup>o</sup> l'abandon de Frédéric V, électeur palatin, que le roi d'Angleterre, son beau-père, laissa écraser au début de la guerre de Trente ans, trahissant ainsi, et ses devoirs de famille, et les intérêts du protestantisme si chers à la nation anglaise ; 3<sup>o</sup> un voyage inconsidéré du présomptueux ministre à la cour d'Espagne, en compagnie de l'héritier de la couronne, voyage qui n'eut d'autre résultat que d'amener avec cette puissance la guerre que Jacques avait toujours voulu éviter.

Repoussé par le successeur de Philippe II, ce père insensé, qui semblait avoir juré de faire contracter à son fils une alliance impopulaire, rechercha pour lui la main de Henriette-Marie, sœur de Louis XIII. Cette dernière négociation était déjà fort avancée, lorsque Jacques mourut le 6 avril 1625, à l'âge de cinquante-neuf ans, après en avoir régné vingt-deux en Angleterre. Il avait épousé, l'an 1589, Anne, fille de Frédéric II, roi de Danemark (morte le 2 mars 1619), dont il laissa un fils nommé Charles, qui lui succéda, et Elisabeth, mariée l'an 1613 à Frédéric, électeur palatin. La femme de Jacques lui était bien supérieure et avait lutté vainement, de concert avec Salisbury, pour en faire un homme et un roi ; quant à sa fille, elle eut à son tour pour fille la princesse Sophie qui, mariée à Ernest-Auguste, premier électeur de Branswick-Hanovre, donna le jour à

George 1<sup>er</sup>, premier roi d'Angleterre de la maison de Brunswick-Hanovre.

---

## CHAPITRE XXV.

**CHARLES I<sup>er</sup> (1623-1649).**

*Mariage de Charles I<sup>er</sup> avec Henriette-Marie (1625).* — Lasse des mœurs ignobles, de la pédanterie bavarde et familière, de la politique inerte et pusillanime de Jacques I<sup>er</sup>, l'Angleterre se promettait d'être heureuse et libre sous un roi qu'elle pourrait enfin respecter. Charles, de son côté, voulait faire le bonheur de son peuple. Mais, si le monarque et le peuple voulaient également arriver au bien, c'était chacun par un chemin différent: le premier par le despotisme, le second par la liberté. Puis l'entourage du roi était déplorable. Placé entre un ministre tel que Buckingham et une femme telle que Henriette-Marie, il ne pouvait faire que des fautes.

Nous connaissons déjà le premier, qui eut la bonne fortune singulière d'être le favori de deux rois. Quant à Henriette, on se tromperait étrangement si on la jugeait d'après le portrait que Bossuet nous a tracé d'elle dans un si magnifique langage. A son arrivée en Angleterre, ses seize ans, ses manières affables et la gaieté répandue sur ses traits charmèrent les premières personnes qui la virent. On la disait exempte de bigotisme, parcequ'elle avait mangé du faisan un jour de jeûne, malgré les remontrances de son confesseur, et l'on ajoutait que quelqu'un lui ayant demandé si elle pourrait aimer un huguenot, elle aurait répondu: « Pourquoi non? Mon père n'en était-il pas un? » Ces espérances furent de courte durée; on apprit que la fille de Henri IV avait amené avec elle un grand nombre de prêtres catholiques, entre autres Pierre de Bérulle, le fondateur de l'Oratoire, et que la messe était célébrée par eux dans le palais du roi. Henriette, quoique aimable, était obstinée, hautaine, et se refu-

sait à la moindre concession. Il y avait à peine quinze jours qu'elle habitait Londres, que son caractère et ses penchants lui suscitaient des ennemis nombreux parmi les puritains. Tout ce qu'on peut dire en sa faveur, c'est que plus tard, au milieu des horreurs de la guerre civile, elle racheta ses fautes par son courage.

*Premier et second parlements (1625-1626).* — Charles et Henriette avaient fait leur entrée solennelle à Londres le 26 juin 1625; le lendemain s'ouvrit le premier parlement. En effet ce règne se subdivise tout naturellement en trois périodes distinctes: de 1625 à 1629, Charles essaya de gouverner *avec le parlement*; de 1629 à 1640, *sans le parlement*; de 1640 à 1649, d'abord *avec*, puis *contre le parlement*. Dès le début de la session, la chambre des communes porta ses regards sur le gouvernement tout entier: affaires du dehors et du dedans, emploi des subsides, état de la religion, répression des papistes, rien ne lui parut étranger à ses droits. Elle se plaignit notamment que des vaisseaux anglais eussent servi au gouvernement français contre les Huguenots, et parla en faveur des puritains persécutés en Angleterre. Aussi, craignant d'être congédiées, comme par exemple en 1614, au bout de deux mois, les communes commencèrent-elles par ne donner qu'un faible subside, et les droits de douane ne furent votés que pour un an: ce dernier vote parut une offense, et la chambre haute refusa de le sanctionner. On portait donc au roi, disait la cour, moins de confiance qu'à ses prédécesseurs, qui avaient obtenu les droits de douane pour toute la durée de leur règne. Le parlement fut dissous moins d'un mois après sa réunion.

A peine six mois s'étaient écoulés, que Charles reconnut qu'il n'était pas si facile qu'il le supposait de se passer du parlement. Un emprunt imposé par lettres sous le sceau privé, valut peu d'argent au trésor; une expédition contre Cadix échoua. D'ailleurs il pensait que les communes seraient charmées de revenir sitôt, et qu'après avoir pris des mesures pour écarter de la chambre les orateurs les plus populaires, il trouverait un parlement docile et re-

connaissant. Mais si, à la cour, on disait que le peuple aimait le roi, et que quelques factieux l'égarèrent seuls, les communes, de leur côté, pensaient aussi qu'on égarait le roi, et que, pour le rendre à son peuple, il suffirait de l'enlever à un favori. Le second parlement s'était réuni le 6 février 1626; dès le 21, il mit en accusation le duc de Buckingham, ce ministre dissipateur, qui, indépendamment des traitements affectés à ses innombrables charges et dignités, s'était fait donner des domaines de la couronne pour une valeur de sept millions cent neuf mille huit cent soixante et quinze francs. Cependant, il était difficile de prouver contre lui des crimes légaux; les communes votèrent que le simple bruit public était un motif suffisant d'entamer les poursuites, et elles accueillirent tous les chefs d'accusation indiqués par l'opinion générale. Le duc les repoussa, la plupart du moins, avec avantage, mais sans fruit. C'était le mauvais gouvernement que voulait réformer la chambre: innocent de vol, d'assassinat ou de trahison, Buckingham n'était pas moins pernicieux. Huit membres furent chargés par leurs collègues de soutenir, dans une conférence avec la chambre haute, les poursuites contre Buckingham. A cette nouvelle, le roi laissa éclater toute son indignation et fit emprisonner les députés auteurs principaux de l'accusation. On n'avait pu convaincre Buckingham d'aucun crime; on en voulait donc à son conseiller, à son ami. Il prononça (15 juin 1626) la dissolution du parlement, qui ne se sépara qu'après lui avoir déclaré que le souverain n'avait aucun droit de lever « *tonnage and poundage* » sans l'assentiment des communes.

*Guerre contre la France (1627); troisième parlement (1628); pétition des droits.* — Pour se venger du cardinal de Richelieu, qui ne voulait pas qu'il revînt à Paris poursuivre, auprès d'Anne d'Autriche, de téméraires succès, Buckingham décida son souverain, déjà aux prises avec l'Espagne et l'Autriche, à entrer en guerre avec la France. L'intérêt du protestantisme servit de prétexte; il fallait sauver la Rochelle assiégée, et prévenir la ruine des réformés français. On espérait que, pour cette sainte cause, la nation anglaise s'arme-

rait avec enthousiasme, ou que du moins elle en serait trop vivement préoccupée pour remarquer l'oppression croissante sous laquelle on voulait l'accabler. C'était trop présumer des passions du peuple, qui ne se laissa point persuader d'oublier sa liberté au profit de sa foi. D'ailleurs il se méfiait de la sincérité de ce zèle fort inattendu de la part d'un prince qui venait de s'unir à une Française, à une catholique, et dont le père avait trahi tant de fois les intérêts du protestantisme. Au milieu de l'irritation croissante, on apprit que l'expédition envoyée au secours de la Rochelle, et que Buckingham commandait en personne, venait d'échouer (8 novembre 1627). L'impéritie du général avait causé ce revers ; il n'avait su, ni s'emparer de l'île de Ré, ni se rembarquer sans perdre l'élite de ses troupes.

A son retour en Angleterre, Buckingham, malgré son arrogance, sentit le poids de la haine publique et le besoin d'y échapper. Le savant Robert Cotton, comme le plus doux des hommes populaires, fut appelé aux conseils du roi. Il y parla avec sagesse et franchise, insistant sur la nécessité de redresser les justes griefs de la nation pour obtenir son appui, et rappelant ces paroles de lord Burghley à la reine Élisabeth : « Gagnez leur cœur, vous aurez leur bourse et leurs bras, » il ouvrit l'avis de convoquer un troisième parlement qui s'assembla le 17 mars 1628. Les chefs de l'opposition, dans la nouvelle assemblée, furent : sir Thomas Wentworth, depuis lord Strafford, jeune, ardent, éloquent, né pour commander, et dont l'ambition se contentait alors de l'admiration de son pays ; Hollis, fils cadet de lord Clare, compagnon d'enfance de Charles, mais ami sincère de la liberté, et trop fier pour servir sous un favori ; Pym, savant jurisconsulte, versé surtout dans la science des droits et des usages du parlement, esprit froid et audacieux, capable de marcher avec prudence à la tête des passions populaires. La cour n'opposait à cette coalition redoutable que la témérité capricieuse de Buckingham et la hanteur obstinée du roi. Aussi les communes parlèrent-elles très-haut et présentèrent-elles à la sanction royale un acte demeuré célèbre sous le nom de *bill* ou *pétition des droits* (*Petition of Right*), et qui est la seconde grande charte

de l'Angleterre. Cet acte commençait par énumérer les abus suivants de l'autorité souveraine : 1° qu'en opposition à la grande charte et à divers autres statuts, on avait requis des hommes libres de l'argent pour le roi, et que, sur leur refus, on les avait molestés par des serments, des obligations et des saisies ; 2° que diverses personnes, arrêtées sur l'ordre du roi, et amenées devant les juges, par ordonnance d'*habeas corpus*, avaient été renvoyées en prison, bien qu'on n'assignât aucun motif à leur arrestation ; 3° que, dans plusieurs lieux, on avait logé par billets des soldats dans les maisons des habitants, à leur grand fardeau et dommage.

Charles, suivant un plan étudié d'hypocrisie et de fausseté, ordonna d'écrire sous la fameuse pétition la réponse suivante : « Le roi veut qu'il soit fait droit suivant les lois et coutumes du royaume, et que les statuts soient mis à exécution ; que ses sujets ne puissent avoir aucun motif de se plaindre de tort ou d'oppression contraires à leurs libertés et à leurs justes droits, à la conservation desquels il se croit obligé autant qu'à ceux de sa prérogative. » Il n'en ajourna pas moins le parlement (26 juin 1628).

*Assassinat de Buckingham* (1628). — Deux mois après, l'entrepreneur de la misère publique, ainsi qu'on appelait au parlement le duc de Buckingham, était sur le point de conduire une seconde expédition au secours de la Rochelle, lorsque, le 23 août, à Portsmouth, il fut frappé au sein gauche d'un couteau, que l'assassin laissa dans la plaie. « Vilain ! » s'écria-t-il en arrachant l'arme meurtrière, et il tomba sans connaissance. Au milieu de la confusion générale, le coupable était parvenu à gagner la cuisine de l'hôtel, où il eût pu rester caché dans la foule, s'il n'eût tiré tout à coup son épée en criant : « Je suis cet homme. » On trouva cousues dans le fond de son chapeau les lignes suivantes : « Celui-là est un lâche et ne mérite point le nom de gentilhomme ou de soldat, qui ne veut point faire le sacrifice de sa vie pour défendre l'honneur de son Dieu, de son roi et de son pays. » Le fanatisme protestant avait, lui aussi, trouvé son Ravillac dans Felton.

*Laud et Wentworth.* — C'est dans l'intervalle compris entre la première et la seconde sessions du troisième parlement, que Charles s'attacha comme conseillers deux hommes sur qui allait porter tout le poids des affaires, Laud et Wentworth.

Le premier était fils d'un marchand de drap de la ville de Reading, où il était né en 1573. Son ardeur pour l'étude, ses succès académiques, lui valurent d'abord une chaire de théologie dans l'université d'Oxford, puis la place de proviseur du collège Saint-Jean, à Cambridge. Plus tard, il devint successivement chapelain du roi, évêque de Saint-David, évêque de Bath et Wells, évêque de Londres, enfin archevêque de Canterbury et primat du royaume. Son projet favori était de faire triompher dans les trois royaumes, à l'aide de l'omnipotence du souverain, l'Église anglicane, dont il se trouvait le chef.

Le second était né à Londres, le 13 avril 1593, d'une famille alliée au sang royal. Le collège Saint-Jean, dont Laud fut quelque temps proviseur, retentit de ses succès précoces, et son père, l'un des plus grands propriétaires du comté d'York, se hâta de féconder de si heureuses dispositions en faisant voyager le jeune Wentworth dans les principaux États du continent. Créé chevalier, à son retour, par Jacques I<sup>er</sup>, marié à la fille aînée du comte de Cumberland, et, presque au même instant, devenu dès sa vingt et unième année, par la mort de son père, le chef d'une famille de onze enfants et le maître d'une immense fortune, il honora sa vie privée par des études graves. Entré au parlement en 1621, il siégea à côté de Hampden, dont il partagea la prison en 1626, et fut sans pareil pour l'éclat comme pour la vigueur de son éloquence. Il se distingua dans toutes les sessions par son énergie à censurer hautement les monopoles, les taxes illégales, les emprisonnements arbitraires, et joua le rôle d'antagoniste tout spécial du favori-ministre Buckingham. C'est lui qui, en 1628, proposa le fameux *bill des droits*; mais, en 1629, honoré de quelques faveurs de la cour, il trahit la cause du peuple pour celle du roi, et entra au conseil malgré les reproches, les menaces même de ses anciens amis.

*Deuxième session du parlement (1629) ; Olivier Cromwell.*  
 — On se souvient du fameux Thomas Cromwell, ce fils d'un foulon de Putney, qui devint premier ministre de Henri VIII, vice-gérant, comte d'Essex, et finit, après avoir été son conseiller le plus intime, par perdre la tête sur l'échafaud. Ce grand destructeur des couvents, qu'on surnommait le marteau des moines, et qui fut le bras droit de Henri VIII dans la spoliation des monastères, avait un neveu, sir Richard Cromwell, qui aida vigoureusement son oncle. Fort bien accueilli du monarque *défenseur de la foi*, il en reçut pour récompense une grande quantité de terres ecclésiastiques, dont il arrondit son domaine, et se créa peu à peu une propriété importante. Tel est sir Richard, l'aïeul d'Olivier Cromwell. De cette race énergique, sur ce domaine formé des débris et des dépouilles catholiques, naquit, en 1599, sur les bords de l'Ouse, près de Huntingdon, l'illustre Protecteur. Membre du troisième parlement, Cromwell n'y rompit le silence que pour un intérêt tout religieux, que pour la défense des prédicateurs puritains persécutés par les évêques. Renvoyé dans ses foyers par la dissolution de ce parlement, dissolution dont on verra ci-après les motifs, il n'en restait pas moins populaire auprès de ses concitoyens, puisque immédiatement après la session il fut nommé par eux shérif. Son ambition n'allait guère plus haut; la vie agricole et l'élève des bestiaux lui semblaient sa seule destination; il vendit pour environ cinquante mille francs de propriétés, acheta des pâturages plus considérables à Saint-Yves, cinq milles au-dessous de Huntingdon, toujours sur les bords de l'Ouse, et y alla vivre avec sa famille. Un canal de dessèchement, destiné à assainir les bords marécageux de cette rivière, mais qui pouvait, suivant quelques-uns, nuire aux riverains en diminuant l'humidité du sol, était la grande préoccupation des propriétaires éleveurs de cette contrée. Cromwell prit à toute cette affaire un intérêt tel, que les soucis et les triomphes de la guerre civile ne purent l'en distraire, et qu'on ne le désignait dans le pays que sous le nom de *lord des marais*.

Cependant le troisième parlement, réuni, de nouveau en janvier 1629, pour sa seconde session, et irrité d'avoir vu la

pétition des droits violée presque aussitôt que les subsides dont elle était le prix furent accordés, avait mandé à sa barre les officiers de la douane, avait interrogé les barons de l'Échiquier, avait emprisonné l'un des shérifs de Londres. Il repoussa encore une fois la taxe de tonnage et de pondage, et déclara traître quiconque la payerait. Charles plus mécontent que jamais des *vipères* du parlement, prononça la dissolution de cette assemblée et jeta en prison les orateurs les plus opposés à la cour, entre autres sir John Eliot, uni à Hampden par la plus étroite intimité, et Hollis.

*Mésintelligence entre la cour et les ministres.* — Le plaisir de régner pouvait seul consoler Henriette de ne plus vivre en France; elle y compta dès qu'elle cessa de craindre le parlement. Le bonheur de la vie domestique, cher à l'âme sérieuse de Charles, ne pouvait suffire au caractère léger, remuant et sec de sa femme; il fallait à celle-ci un empire avoué, arrogant, l'honneur de tout savoir, de tout régler, le pouvoir enfin, tel qu'une personne capricieuse le veut exercer. Autour d'elle se ralliaient d'une part les catholiques, de l'autre les ambitieux frivoles, les intrigants, les jeunes courtisans. Charles la consultait en toute occasion et ne faisait rien sans son aveu; Wentworth et Laud, beaucoup moins dociles, ne voulaient ni du papisme ni des dilapidations de Henriette, pas plus qu'ils n'admettaient, soit le presbytérianisme écossais, soit son équivalent, le puritanisme anglais, ces deux ennemis irréconciliables de l'épiscopat comme de l'absolutisme royal.

*Persécution contre les Puritains.* — Elle commença en 1630, avec ce luxe d'atrocités juridiques qu'on ne retrouve que dans les tribunaux de l'Angleterre ou dans ceux de l'inquisition. Au mois de mai, un prédicateur puritain, le docteur Leighton, pour avoir publié un *appel au parlement ou plaidoyer de Sion contre la prélature*, fut condamné à payer une amende de deux cent cinquante mille francs, et à être mis au pilori à Westminster, où après avoir été publiquement fouetté, il eut les oreilles coupées, le nez fendu et la figure marquée d'un fer rouge avec les lettres S. S. : *Seméur de séditions.*

En 1634, Prynne, avocat distingué de Londres, est condamné aux mêmes peines pour un livre intitulé : *Histrionastix*, le Fouet des histrions, et dirigé contre le théâtre, les mascarades et la danse, que la reine aimait passionnément. Après cet affreux supplice, il n'en composa pas moins un ouvrage dirigé, celui-ci, contre les évêques. On lui avait déjà coupé les oreilles lors de sa première condamnation, cette fois on lui extirpa littéralement les tronçons. C'était en 1637. Le docteur Bastwick et un ministre puritain, nommé Burton, furent condamnés en même temps que lui. Le peuple se disputa, comme autant de reliques, les linges servant à étancher le sang qui décollait des oreilles tronquées de Burton. Lorsque le docteur Bastwick monta sur l'échafaud où on devait le mutiler, sa femme s'élança dans ses bras, et baisa, aux applaudissements de la foule, les oreilles que le bourreau allait arracher. Comme Bastwick était encore sur la plate-forme, quelqu'un lui donna un bouquet. Une abeille vint s'y poser. « Voyez, dit-il, cette pauvre abeille; sur le pilori même elle vient sucer le miel des fleurs; et moi donc, pourquoi n'y pourrais-je pas goûter le miel de Jésus-Christ? »

*Perception du ship-money; Hampden (1636).* — Les légistes de la cour ne savaient plus où trouver de nouveaux moyens d'extorquer de l'argent, lorsqu'ils découvrirent que, dans certaines occasions, les villes maritimes avaient été obligées de fournir des navires pour le service de la couronne. Immédiatement on imposa à tous les habitants, sous le nom de *ship-money*, argent des vaisseaux, une nouvelle taxe qui, même en présence de l'invincible armada, n'avait jamais été réclamée des cités méditerranéennes. Cette illégalité allait faire la gloire d'un homme que nous avons déjà cité. C'était un riche propriétaire du Buckinghamshire, père de neuf enfants, simple commoner ou roturier, mais dont le premier ancêtre tenait sa terre d'Edouard le Confesseur, dont le grand-père avait reçu la visite d'Elisabeth, et cousin germain de Cromwell. John Hampden, personnage du plus beau caractère et auquel un ministre-historien, Clarendon, s'est plu à rendre hommage, se refusa à payer vingt schellings (vingt-cinq

francs) qui lui étaient réclamés pour cette taxe, comme il s'était déjà abstenu d'acquitter l'impôt forcé de 1626. Il agit ainsi (1636) sans colère, sans bruit, sans attacher la moindre importance à la faible somme qui lui était réclamée. Le shérif qui avait pour mission de lever, dans le comté de Buckingham, un navire de quatre cent cinquante tonneaux, et en réalité une somme de quatre mille cinq cents livres sterling, fut même réprimandé pour avoir exigé si peu d'un si riche propriétaire. L'unique préoccupation de ce dernier, était de parvenir à faire trancher une bonne fois, dans sa personne, la plus grave de toutes les questions constitutionnelles : le pouvoir d'imposer la nation sera-t-il transféré du parlement à la couronne ? Ses adversaires mêmes reconnaissaient qu'aux principes d'un puritain il joignait les manières du courtisan le plus accompli. Hampden fut condamné (1637) ; mais cette condamnation fit son triomphe. A partir de ce moment, son nom se trouva dans toutes les bouches ; partout on le prononça avec tendresse et fierté, car sa destinée était l'image et sa conduite la gloire du pays.

*Covenant d'Écosse.* — Le jour désigné, 23 juillet 1637, pour l'inauguration solennelle du rite anglican à Edimbourg, en pleine terre presbytérienne, l'évêque et le doyen de cette capitale, accompagnés des lords du conseil, des magistrats, se rendirent à l'église de Saint-Giles choisie pour cathédrale. Du moment où le doyen commença l'office, on n'entendit que des cris, des sifflets et des imprécations. Les femmes de tout rang commencèrent par s'écrier « que la messe se disait ; que Baal était dans l'église. » Elles apostrophèrent le ministre par les épithètes et les noms les plus injurieux. Des désordres de la même nature ayant éclaté dans plusieurs autres églises, les magistrats jugèrent prudent de suspendre la lecture du nouveau service. Mais cette mesure déplut à Laud, qui enjoignit aussitôt de la reprendre. De son côté, Charles, pour punir les habitants d'Edimbourg, donna l'ordre que le conseil du gouvernement fût transporté à Dundee. Le roi fit accompagner cet ordre d'une proclamation par laquelle il signifiait aux presbyté-

riens de se disperser immédiatement, sous peine d'être traités comme des rebelles. Les disciples de Knox, au lieu d'obéir, demandèrent d'une voix impérative qu'on retirât sur-le-champ la liturgie anglicane, et, bien loin de se disperser, signèrent un *covenant*, ou acte d'association par lequel ils s'engageaient à maintenir la forme de leur culte et à repousser toute innovation, soit dans le dogme, soit dans la liturgie, soit dans la hiérarchie. Les signataires de ce pacte furent nommés *covenantaires*.

En 1639, Charles comprit que la force seule pourrait plier les presbytériens à ses ordres, et il marcha contre l'Écosse à la tête de plus de vingt mille hommes. Les ministres puritains, de leur côté, appelèrent leurs frères aux armes, et quand le roi arriva, au mois de mai, sur les frontières, il y trouva réunies des forces aussi nombreuses que les siennes, et commandées par un habile homme de guerre, Alexandre Lesly, formé à l'école de Gustave-Adolphe. Il y avait même cette différence, à l'avantage des Écossais, que leurs troupes étaient animées du plus profond enthousiasme, tandis que la plupart des soldats du roi étaient tout disposés à le quitter pour passer aux presbytériens. Il crut donc plus sûr, après un premier engagement, à Kelso, où son avant-garde battit en retraite devant l'ennemi, d'entrer en pourparlers avec les rebelles, et le 24 juin les deux armées furent licenciées d'un commun accord signé à Berwick.

*Quatrième parlement, dit court parlement (1640); expédition de Strafford contre les Écossais.* — Charles ne pouvait se résigner à une si cruelle humiliation : celle d'avoir été réduit à traiter avec les presbytériens écossais, avec des traîtres, des rebelles. Voulant, à tout prix, se procurer de l'argent pour recommencer la guerre, il rappela d'Irlande, où il résidait depuis 1633, en qualité de lord député ou gouverneur, Wentworth, qu'il créa comte de Strafford, et se décida à demander des subsides à un quatrième parlement, quoiqu'il n'eût signé le honteux traité de Berwick que pour éviter une telle convocation. Onze ans s'étaient écoulés depuis la dissolution du troisième, onze ans de despotisme, onze ans

de persécutions religieuses, onze ans d'oppression fiscale, d'injustices, d'illégalités de tout genre. Aussi, quand le roi parla de la trahison des Ecossais, de leur correspondance avec le cardinal de Richelieu, qui leur envoyait de l'argent et des armes, de la nécessité de les attaquer immédiatement et de voter avant tout des subsides, la nouvelle chambre, quoique beaucoup moins hostile que les trois précédentes, se montra résolue à ne rien accorder tant qu'il n'aurait pas été fait droit aux justes griefs de la nation. Clarendon lui-même affirme qu'elle avait un ferme désir d'être utile au roi, bien loin de vouloir sa ruine, et la vit casser, ainsi que beaucoup d'autres royalistes éclairés, avec un profond chagrin. Charles, aveuglé, brisa de gaieté de cœur cette dernière planche de salut, en prononçant la dissolution de ce parlement moins d'un mois après sa réunion (13 avril-4 mai). La torture, qui avait toujours été illégale en Angleterre, fut infligée pour la dernière fois, précisément dans ce même mois.

L'ardeur de Charles et de ses ministres à se venger des Ecossais était telle que Strafford, à peine rétabli d'une maladie qui l'avait conduit aux portes du tombeau, se mit en marche pour le nord. On lui annonça, en route, que ces derniers étaient entrés en Angleterre (21 août), et qu'ils avaient battu à Newburne (27), presque sans résistance, le premier corps anglais qui s'était trouvé sur leur chemin. Effectivement, ils arrivaient sur l'invitation de Hampden et de son parti. Quand l'armée anglaise se trouva en face des Ecossais, elle s'abandonna à de violents murmures; elle voyait le covenant flotter écrit sur leurs drapeaux; elle entendait le tambour appeler les troupes au sermon et leur camp retentir, au lever du soleil, du chant des psaumes et des prières. Aux récits qui leur parvenaient des dispositions amicales de l'Ecosse pour le peuple anglais, les soldats s'attendrissaient et s'indignaient tour à tour, maudissant cette guerre impie, et déjà vaincus, car ils croyaient combattre leurs frères et leur Dieu. Arrivés au bord de la Tyne, les Ecossais, sans démonstration hostile, demandèrent la permission de passer. Une sentinelle anglaise fit feu, quelques coups de canon lui répondirent; à peine une action fut engagée;

l'armée se dispersa, et Strafford n'en prit le commandement que pour se replier jusqu'à York, laissant les Ecossais occuper sans obstacle le pays et les places situés entre cette ville et la frontière des deux royaumes.

*Cinquième parlement, dit long parlement (1640-1653); supplice de Strafford (1641).* — Notre 5 mai 1789 est la seule date que l'on puisse mettre en parallèle avec le 3 novembre 1640, jour fixé pour l'ouverture du long parlement. Charles se rendit à Westminster sans pompe, non à cheval et le long des rues, selon l'usage, mais par la Tamise, dans une simple barque, craignant les regards, tel qu'un vaincu qui suit le triomphe de son vainqueur. Les députés, au contraire, avaient conscience de leur bon droit, comme de la nécessité d'en finir avec tous leurs oppresseurs politiques et religieux; jamais les visages n'avaient paru si fiers en présence du souverain. On remarquait parmi eux Falkland, Hyde, plus tard le célèbre Clarendon, Digby, Young, Henri Vane, Olivier Saint-John, Denzil Hollis, Nathaniel Fiennes, et surtout comme chefs, comme *managers*, Pym et Hampden, celui-ci toutefois en première ligne. Nul dans le royaume n'avait une influence égale à la sienne. C'était pour tous, suivant Clarendon, le *patriæ pater* et l'unique pilote, capable de sauver du naufrage la vieille Angleterre. Dès le début de la session, quarante comités furent institués dans la chambre pour rechercher les abus et recevoir les plaintes des citoyens. Bientôt, à l'improbation des actes se joignit la proscription générale des auteurs. Tout agent de la couronne, quel que fût son rang, qui avait pris part à l'exécution des mesures réprouvées, fut marqué du nom de *délinquant*. Dans chaque comté, une liste des délinquants fut dressée. Aucune peine uniforme et définitive ne fut portée contre eux; mais ils pouvaient chaque jour, au gré de la chambre, être appelés devant elle, et punis par des amendes, l'emprisonnement ou la confiscation. Quant à celui que la haine publique ne désignait que sous le nom de *grand délinquant*, la peine capitale semblait seule capable de lui faire expier son apostasie et son long despotisme.

Un des membres les plus influents du parlement, Pym, avocat presbytérien qui, dès le règne de Jacques I<sup>er</sup>, avait attaqué les tendances despotiques du gouvernement, proposa aux communes de mettre Strafford en jugement comme criminel de haute trahison. Le ministre fut traduit devant la chambre des lords, et, pendant dix-sept jours, il discuta seul les faits qui lui étaient imputés par treize accusateurs qui se relevaient tour à tour. L'accusé invoquant en sa faveur les lois qui avaient défini la trahison, le procureur général Saint-John lui répliqua : « Nous avons des lois pour les lièvres et pour les daims, parce que ce sont des bêtes fauves ; mais on n'a jamais prétendu qu'il y eût de la cruauté à assommer les renards et les loups, tout autant qu'on en peut trouver, parce que ce sont des bêtes féroces. » Un grand nombre de faits furent prouvés, pleins d'iniquités et de tyrannie. Néanmoins les lords n'étaient pas disposés à condamner, comme entachés de haute trahison, des actes ayant pour but d'assurer au roi une autorité même illégale, et les communes, pour frapper l'ennemi des libertés publiques, durent recourir à un bill d'*attainder*<sup>1</sup> ou de *mise hors la loi* que n'osa rejeter la chambre haute.

Charles ne pouvait se dissimuler ce qu'il y aurait d'infâme à sacrifier un loyal serviteur qui, après tout, n'avait amassé sur lui-même l'exécration publique que pour l'avoir trop bien servi ; mais la reine, épouvantée chaque jour par de nouvelles émeutes, de tout temps ennemie de Strafford, et craignant même qu'il ne se fût engagé, afin de sauver sa vie, à révéler tout ce qu'il savait des intrigues ourdies par elle avec quelques officiers pour faire chasser le parlement par l'armée, vint assiéger son mari de ses terreurs. Son effroi était si grand qu'elle faisait déjà ses préparatifs de départ. Hors d'état de se résoudre seul, Charles convoqua d'abord un conseil privé, puis les évêques. Le seul évêque de Londres, Juxon, lui conseilla de suivre sa conscience ; tous les autres le pressèrent de sacrifier sa conscience d'homme à sa cons-

1. L'*attainder*, comme tout autre bill, doit recevoir la triple sanction des communes, des lords, du Roi. — L'*impeachment* ou mise en accusation par les communes devant les lords, ne nécessite que la sentence de ceux-ci.

ciencia de roi. Comme il sortait de cette conférence, une lettre de Strafford lui fut remise : « Sire, lui écrivait le comte, après un long et rude combat, j'ai pris la seule résolution qui me convienne : tout intérêt privé doit céder au bonheur de votre personne sacrée et de l'État; je vous supplie d'écarte, en acceptant ce bill, l'obstacle qui s'oppose à un heureux accord entre vous et vos sujets. Mon consentement, sire, vous acquittera plus devant Dieu que tout ce que pourraient faire les hommes : nul traitement n'est injuste envers qui veut le subir. Mon âme, près de s'échapper, pardonne tout et à tous avec la douceur d'une joie infinie. Je vous demande seulement d'accorder à mon pauvre fils et à ses trois sœurs autant de bienveillance, ni plus ni moins qu'en méritera leur malheureux père, selon qu'il paraîtra un jour coupable ou innocent. »

Le lendemain, un secrétaire d'État, vint annoncer à Strafford que le roi avait consenti au bill fatal. Pour toute réponse, le comte leva les mains au ciel, disant : « *Nolite confidere principibus et filiis hominum, quia non est salus in illis.* » « Le gouverneur de la Tour, chargé d'accompagner Strafford, l'engagea à prendre une voiture pour échapper aux violences du peuple : « Non, monsieur, répliqua-t-il; je sais regarder la mort en face, et le peuple aussi. » Il sortit à pied, précédant l'escorte et promenant de tous côtés ses regards, comme s'il eût marché à la tête de ses soldats. En passant devant la prison de Laud, il s'arrêta : « Milord! dit-il en élevant la tête, votre bénédiction et vos prières! » L'archevêque étendit les bras vers lui, mais d'un cœur moins ferme et affaibli par l'âge, il tomba évanoui. « Adieu! milord, dit Strafford en s'éloignant : que Dieu protège votre innocence! » Arrivé au pied de l'échafaud, il y monta avec assurance, pria, et donna lui-même le signal (12 mai). Sa tête tomba; le bourreau la montra au peuple en criant : « Dieu sauve le roi! » Quatre ans plus tard, Laud, frappé également par un bill d'*attainder*, fut décapité, quoique octogénaire, le 10 janvier 1645.

*Massacre général des protestants d'Irlande (22 oct. 1641).*

— Vers la fin d'octobre, à la suite d'un voyage que Charles venait de faire en Écosse et où il avait cherché, par des manières plus affables que d'ordinaire, à s'y créer des partisans, arriva subitement la nouvelle qu'une insurrection générale partie de l'Ulster couvrait l'Irlande de sang, et menaçait du plus grand danger la religion protestante et le parlement. Les catholiques irlandais, chefs et peuple, s'étaient partout soulevés, réclamant la liberté de leur foi, de leur patrie, invoquant le nom de la reine, du roi même, déployant une commission qu'ils avaient, disaient-ils, reçue de lui, et annonçant le projet de se délivrer, eux et le trône, des puritains anglais, leurs communs oppresseurs. La conspiration, depuis longtemps ourdie dans tout le royaume, n'avait été trahie que par hasard, à Dublin seulement, la veille du jour où elle devait éclater, et à peine avait-on eu le temps d'en préserver le chef-lieu du gouvernement. Partout ailleurs les protestants d'Irlande, attaqués à l'improviste, étaient chassés de leurs biens, livrés à tous les supplices que la haine religieuse et patriotique peut inventer contre des hérétiques, des étrangers, des tyrans. Il résulte des enquêtes officielles, comme nombre le plus élevé des victimes, huit mille, et comme évaluation la plus basse, quatre mille vingt-huit. Un cri d'épouvante et de fureur contre le papisme s'éleva dans toute l'Angleterre ; tout protestant se crut en danger. Charles était étranger à l'insurrection, et la prétendue commission que produisait sir Phelim O'Neil n'était qu'une grossière imposture ; mais sa haine connue pour les puritains, la confiance qu'il avait plus d'une fois témoignée aux catholiques, les intrigues que depuis trois mois il entretenait en Irlande, pour s'y ménager au besoin des places fortes et des soldats, enfin les promesses de la reine avaient persuadé aux Irlandais qu'ils pouvaient, sans craindre un désaveu sincère, se prévaloir de son nom. C'était ce que comprenait très-bien la nation anglaise, et les massacres d'Irlande ne firent que creuser plus profondément l'abîme qui se faisait chaque jour entre elle et le monarque.

*Guerre civile (1642-1646).* — Le parlement, qui n'avait

aucune confiance dans la bonne foi de Charles, ne croyait pouvoir se contenter du redressement des anciens griefs et prenait peu à peu possession du gouvernement, dirigeant l'emploi des subsides, réformant les jugements des tribunaux, et désarmant l'autorité royale en proclamant sa propre indissolubilité. Le 22 novembre 1641, le parlement, enhardi par son inamovibilité, votait au roi *une remontrance sur l'état du royaume*. Ses rédacteurs y avaient énuméré minutieusement, avec aigreur, tous les griefs de la nation depuis le commencement du règne, et sommaient le souverain de ne prendre que des conseillers investis de la confiance du parlement : c'était une sorte d'appel au peuple. « Si elle n'avait pas passé, dit Cromwell à lord Falkland en sortant de la salle, j'aurais vendu tous mes biens et j'aurais été m'établir dans la Nouvelle-Angleterre. » Déjà, quelques années auparavant, il avait été sur le point de partir pour l'Amérique : au moment où un ordre du conseil interdisait les émigrations, huit vaisseaux, prêts à faire voile, étaient à l'ancre dans la Tamise ; sur l'un étaient déjà montés Pym, Hampden et Cromwell. L'agitation fut bien plus grande encore lorsque, le 15 décembre, les communes eurent voté l'impression de *la grande remontrance* ; c'était traduire le roi à la barre de l'opinion publique. Huit jours auparavant, le 7 décembre, les communes avaient répondu aux efforts du monarque pour se créer une armée permanente, par un bill fameux, *militia-bill*, en vertu duquel l'organisation de l'armée et la nomination de ses chefs n'auraient lieu dorénavant qu'avec le concours du parlement. Ce bill, qui faisait de Charles *un roi fainéant, un grand Lama*, déplaçait en quelque sorte la royauté ; et pourtant la conservation de la liberté et du protestantisme en dépendait.

Charles, le 3 janvier 1642, commit l'acte le plus perfide et le plus insensé, en sommant la chambre basse de lui livrer cinq de ses membres les plus influents. Un héraut d'armes vint réclamer en son nom Hampden, Pym, Hollis, Haslerig et Strode, comme coupables de haute trahison ; mais l'orateur refusa de les laisser emmener. Le jour suivant, 4 janvier, on annonça que le roi s'approchait des communes, es-

corté de trois à quatre cents hommes armés et disposés, a-t-on prétendu, à faire main basse sur les députés. A son entrée tous les membres se levèrent et se découvrirent. Les cinq étaient absents. « A ce que je vois, dit-il, les oiseaux se sont envolés... Vous me les enverrez ; autrement je saurai trouver moyen de les mettre en cage. » Privilège ! privilège ! cria-t-on quand le roi quitta la salle, par allusion au privilège d'inviolabilité des membres menacés d'arrestation. Bientôt Charles apprit que le peuple, les milices et jusqu'aux mariniers de la Tamise s'apprêtaient à ramener les cinq en triomphe à Westminster. « Quoi ! s'écria-t-il, ces rats d'eau même m'abandonnent ! » De toute la population de la capitale, c'était, en effet, sur les bateliers que Charles comptait le plus. Le coup d'État ayant échoué, il sortit de Londres pour commencer la guerre civile (10 janvier 1642).

Les royalistes modérés étaient atterrés. Le parti du parlement venait de regagner en un instant tout ce qu'il perdait depuis quelque temps ; il avait la capitale, les grandes villes, les ports, la flotte. Le roi avait, indépendamment du clergé anglican et des universités, la plus grande partie de la noblesse, plus exercée aux armes que les troupes parlementaires. Dans les comtés du nord et de l'ouest, les royalistes ou *cavaliers* dominaient ; les parlementaires ou *têtes rondes* dans ceux de l'est, du centre et du sud-est, les plus peuplés et les plus riches. Ces derniers comtés, contigus les uns aux autres, formaient comme une ceinture autour de Londres.

Le roi, qui avait arboré son étendard à Nottingham, à 200 kilomètres nord-ouest de Londres, marcha sur la capitale avec douze mille hommes ; mais la bataille indécise de Edge-Hill, dans le comté de Warwick, où périt Lindsay, le général des cavaliers, sauva les parlementaires. Ils eurent le temps de s'organiser et de réunir jusqu'à vingt-quatre mille hommes. Le comte d'Essex commandait leurs troupes. Il avait été choisi à cause de ses opinions, de son rang, de sa fortune, et pour avoir servi avec honneur dans la guerre du Palatinat. Sous ses ordres se trouvaient les généraux Fairfax, Manchester et Waller. Plusieurs membres des communes prirent les armes. Hampden leva, dans le Buckin-

ghamshire, un régiment d'infanterie, parmi ses propres tenanciers, ses amis et ses voisins. Ce régiment, dont l'uniforme vert, *greencoats*, ne tarda pas à inspirer la terreur, se distingua par son excellente discipline, et son chef, presque seul de tous ces députés transformés en officiers, devint aussi bon soldat qu'il était bon orateur. Cet intrépide champion des lois devait tomber frappé de deux balles dans l'épaule, en chargeant le prince Rupert au combat de Chalgrove-Field, près Benson, dans l'Oxfordshire, le 18 juin 1643.

Cromwell, devenu colonel, et mécontent de l'incapacité de beaucoup de défenseurs du parlement, ouvriers paresseux, mauvais sujets, vagabonds, que l'appât seul de la solde avait attirés sous les drapeaux, forma, dans les comtés de l'est, avec les fils de fermiers, avec les *yeomen*<sup>1</sup>, des escadrons de volontaires qui opposèrent l'enthousiasme religieux aux sentiments d'honneur qui animaient les cavaliers. Le parlement vainquit encore à Newbury, dans le Berkshire, à 91 kilomètres ouest-sud-ouest de Londres. La lutte fut des plus acharnées (26-28 septembre 1643) et coûta la vie à plusieurs chefs des cavaliers, notamment à lord Falkland, l'honneur du parti royaliste, toujours patriote quoique proscrit par le parlement, toujours respecté du peuple quoique ministre de Charles I<sup>er</sup>, et que l'Angleterre tout entière pleura pour sa science. Il n'avait guère plus de trente ans. Après cette victoire, le parlement unit sa cause à celle de l'Écosse par un covenant solennel (1643). Il ne voulut point recevoir les lettres de celui que le roi avait convoqué à Oxford, où siégèrent, du 1<sup>er</sup> février à avril 1644, quarante-cinq lords ainsi que cent dix-huit députés des communes, fort mal vus de Charles lui-même, qui les appelait un parlement métis, et poussa la guerre avec une nouvelle vigueur. L'enthousiasme avait porté quelques familles à se priver d'un repas pour en offrir au parlement la valeur; une ordonnance convertit cette offre en une taxe obligatoire pour tous les habitants de Londres et des environs. Le neveu du roi, le fils du malheureux électeur

1. La *yeomanry* serait notre ex-garde nationale rurale mobilisée pour un moment, si celle-ci ne s'était composée que de fermiers et de petits propriétaires.

palatin Frédéric V, le prince Robert ou Rupert, célèbre par l'irrésistible impétuosité de ses charges de cavalerie qu'il poussait même toujours trop avant, mais aussi par la violence de son caractère, et qui naguère avait pris Bristol, la seconde ville du royaume, fut défait (3 juillet 1644) à Marston-Moor (vingt kilomètres d'York), après une lutte acharnée, par l'invincible obstination des *saints* de l'armée parlementaire, des cavaliers de Cromwell, qui reçurent sur le champ de bataille le surnom de *côtes de fer*. Ils auraient pu envoyer au parlement plus de cent drapeaux ennemis, si, dans leur enthousiasme, ils ne les avaient mis en pièces pour en orner leurs bonnets et leurs bras. Le roi perdit York et tout le nord. La reine se sauva en France. Elle s'était conduite, dès le début de la lutte, avec beaucoup d'énergie. Étant passée en Hollande en 1642, elle en avait ramené, outre des munitions, de précieux renforts qu'elle avait débarqués à Burlington, sur la côte du Yorkshire, malgré l'amiral parlementaire Batten, qui cribla de boulets la maison où elle venait de se loger.

Le désastre de Marston-Moor sembla un instant réparé. Le roi avait fait capituler, dans le comté de Cornouailles, l'infanterie du comte d'Esscx, peu capable, vu son manque d'énergie, d'inspiration, de commander en chef, et qui avait commis presque constamment la faute de trop étendre ses lignes. Les bandes irlandaises avaient débarqué en Écosse, et Montrose, l'un des plus vaillants cavaliers, ayant paru tout à coup dans leur camp, en costume de montagnard, avait gagné deux batailles, soulevé les clans du nord, et semé l'effroi jusqu'aux portes d'Édimbourg. Déjà le roi marchait sur Londres; le peuple fermait les boutiques, priaït et jeûnait, lorsqu'on apprit qu'il avait été défait à Newbury pour la seconde fois. Les parlementaires, qui portaient écrit sur leurs drapeaux « Dieu avec nous », avaient fait des prodiges : à la vue des canons qu'ils avaient perdus naguère dans le comté de Cornouailles, ils se précipitèrent sur les batteries royales, ressaisirent leurs pièces et les ramenèrent en les embrassant.

Alors la mésintelligence éclata entre les vainqueurs. Pendant que les presbytériens croient préparer la paix par

de vaines négociations avec le roi, les indépendants qui, les dépassant, ne voulaient plus, en religion de prêtres, en politique de roi, s'emparent de la guerre : Cromwell, leur chef, déclare que les puissants la prolongent à dessein, et la chambre, entraînée par le désintéressement ou par la crainte de perdre sa popularité, décide que chacun *renoncera à soi-même*, et que les membres du parlement n'exerceront plus aucune charge civile ni militaire. Fairfax, brave soldat, mais d'une intelligence étroite et d'un caractère irrésolu, remplaça nominalement Essex, comme général en chef des forces parlementaires, dont Cromwell fut le chef réel.

En effet, ce dernier, en substituant à des mercenaires indisciplinés les hommes de sa secte habitués envers lui à la plus stricte obéissance, trouva le moyen, par de nombreux succès, de se faire exempter de la règle commune, et les indépendants défirèrent l'armée royale à Naseby, près de Northampton, à cent kilomètres nord-ouest de Londres, le 14 juin 1645. Les papiers du roi trouvés après la victoire, et lus publiquement à Londres, prouvèrent que, malgré ses protestations mille fois répétées, il appelait les étrangers et particulièrement les Irlandais catholiques.

En Écosse, le parti royaliste éprouvait, dans sa fortune, les alternatives les plus diverses. Son chef, James Graham, d'abord comte, puis marquis de Montrose, était un homme fortement trempé, que son ambition ardente appelait aux grandes actions, et qui, confiant dans son courage et dans ses talents, entreprenait souvent de trop grandes choses avec de faibles moyens. D'abord partisan du covenant, Montrose, malgré les services rendus à la cause presbytérienne, avait eu la mortification de voir que le comte d'Argyle, l'ancien ennemi féodal de sa maison, lui était préféré, et principalement par le clergé. Il abandonna donc le parti qui le méconnaissait, pour passer du côté du roi, et obtint, dès le début de ses attaques contre les presbytériens écossais, de rapides succès. Malheureusement sa petite armée ne s'était guère recrutée que parmi les montagnards. Ceux-ci, après leurs victoires, se hâtèrent de retourner dans les hautes terres pour y enfouir leur butin. Abandonné par eux, Montrose fut surpris et défait par

les covenantaires écossais, dont une armée envahit le nord de l'Angleterre.

A peu près à la même époque, le prince Rupert, jusque-là connu par son courage téméraire, avait rendu Bristol à la première sommation. Charles allait être assiégé dans Oxford, qu'il ne pouvait défendre; il en sortit, erra quelque temps de ville en ville, de château en château, changeant sans cesse de déguisement. Il s'arrêta sur les hauteurs de Harrow, à seize kil. N. O. de Londres, hésitant s'il ne rentrerait pas dans sa capitale, qu'il apercevait de loin. Enfin, le 7 mai 1646, il se retira, par lassitude plutôt que par choix, dans le camp des Écossais, où le résident de France lui faisait espérer un asile, et où il s'aperçut bientôt qu'il était prisonnier. Ceux-ci, désespérant de lui faire accepter le covenant, le livrèrent (30 janvier 1647) aux Anglais, qui offraient de leur payer les frais de la guerre évalués à dix millions de francs. Tout en profitant de la cupidité des Écossais, les Anglais ne se firent pas faute de leur reprocher leur avarice, dans ce refrain populaire :

L'Écossais traître à sa foi,  
Pour un liard vendit son roi.

*Captivité de Charles; lutte entre les presbytériens et les indépendants (1647-1648).* — Si en présence d'un péril commun les indépendants et les presbytériens avaient eu beaucoup de peine à s'entendre, que devait-ce être après la victoire? Luttant déjà entre eux pour le pouvoir, le roi allait être une proie de plus à se disputer. Comme les presbytériens dominaient dans le parlement et les indépendants dans l'armée, l'antagonisme se concentra entre ces deux corps. Le parlement, maître de la personne du roi enfermé à Holmby, non loin de Nottingham, ne voyait plus de nécessité de conserver l'armée dans son intégrité. Mais celle-ci sentait sa force et n'était pas disposée à céder aux injonctions *des avocats* du parlement. Fairfax, son chef, était soldat avant tout, et ne se prononçait bien formellement pour aucun des deux partis. Toutefois sa neutralité importait peu aux indépendants qui avaient dans Cromwell, devenu lieutenant général, et dans Ireton, com-

missaire général de la cavalerie, leurs véritables guides. La colère fit bientôt place, chez les presbytériens, à l'inquiétude. L'armée entière se concertait, s'érigeait en pouvoir indépendant, rival peut-être, et avait déjà son propre gouvernement. Deux conseils, composés l'un des officiers, l'autre des *agents* ou *agitateurs* nommés par les soldats, réglaient toutes ses démarches.

En présence d'un si grand danger, la majorité presbytérienne du parlement ne vit qu'un moyen de salut : traiter avec le roi, et elle y était d'autant mieux disposée, que jamais elle n'avait voulu anéantir, mais seulement limiter l'autorité royale. Déjà, à Westminster et dans la cité dont les bourgeois étaient tous presbytériens, on s'entretenait de l'espoir que le roi se réunirait bientôt à son parlement, quand, le 4 juin 1647, arriva tout à coup la nouvelle que, la veille, il avait été enlevé de Holmby par un détachement de sept cents hommes, et que l'armée le tenait en son pouvoir à Newmarket, à 105 kil. N. N. E. de Londres. Celle-ci, aussitôt, marcha sur la capitale. Elle y entra triomphante, le 6 août 1647, et escortant plus de soixante membres qui, hostiles à la majorité presbytérienne, étaient venus chercher un asile dans ses rangs. On peut dire que de ce jour-là le gouvernement civil avait fait place au gouvernement militaire.

Cependant, depuis que le roi était passé des mains du parlement dans celles de l'armée, les chefs de cette dernière n'avaient cessé de négocier avec lui. Ils étaient même tout disposés à lui accorder des conditions beaucoup plus favorables que celles dont la majorité presbytérienne ne voulait point se départir. Au premier abord une telle anomalie s'explique difficilement, puisque les presbytériens voulaient sincèrement la monarchie, tandis que les indépendants s'en souciaient fort peu. Mais les chefs de l'armée désiraient, à tout prix, annuler les presbytériens, et pour atteindre ce but ils ne se refusaient pas à s'entendre avec le roi, surtout si celui-ci promettait de les récompenser largement. Lorsque Charles se vit courtisé par Cromwell, Ireton et quelques autres généraux, il crut qu'il pourrait à la fois se jouer d'eux et du parlement, grâce à leur antagonisme, et finir par ne rien accorder du tout, ni aux indé-

pendants ni aux presbytériens; il devait payer cher sa duplicité.

La ruine du roi fut le sceau de la réconciliation de Cromwell avec les républicains. Il avait été forcé de réprimer la faction des niveleurs. Un jour qu'il passait en revue neuf régiments, certains cris se firent entendre; les soldats d'un de ces régiments, que commandait Robert Lilburne, frère de John, le pamphlétaire le plus audacieux du parti, parurent même devant lui, portant attaché à leur bonnet un écrit séditieux intitulé: *l'Accord du peuple*, avec cette inscription: « Droits des soldats. » Il leur arracha cet écrit, fit sortir des rangs quatorze des plus mutins, ordonna l'exécution immédiate de l'un d'eux, Richard Arnell, devant le front de son régiment, et envoya les autres en prison.

Mais Cromwell n'avait garde de se brouiller pour toujours avec un parti aussi énergique. La seconde guerre civile, qui ne tarda pas à éclater à la nouvelle de la rupture définitive de toute négociation entre l'armée et le roi, fournit à l'habile général un moyen facile de le regagner en battant dans le pays de Galles les cavaliers qui avaient de nouveau repris les armes, en leur enlevant leur dernier asile, le château de Pembroke, puis en mettant en pleine déroute, près de Preston, sur les bords de la Ribble, dans le Lancashire, le 18 août 1648, les presbytériens écossais qui, satisfaits des promesses de Charles, s'avançaient pour le tirer des mains des républicains anglais. Non content de cette victoire, due à la rapidité de ses mouvements et à l'ardeur de ses soldats peu nombreux (huit mille contre vingt mille), mal vêtus, mal nourris, mais suppléant à tout par leur enthousiasme, l'infatigable Cromwell pénétra jusqu'à Édimbourg, y fut reçu avec joie par les *presbytériens rigides* qui avaient fortement blâmé les *presbytériens modérés* de s'être armés en faveur de Charles, et reprit la route de Londres plus puissant que jamais.

Le 6 décembre 1648, à sept heures du matin, le colonel Pride, naguère charretier, à la tête de son régiment, investit le lieu des séances et se posta lui-même à la porte de la salle. Il tenait la liste des membres presbytériens auxquels le parti indépendant ne voulait plus permettre de siéger dans la cham-

bre. « Vous n'entrerez pas, » disait-il à chacun d'eux, et il faisait même arrêter et emmener les plus suspects. Cinquante-deux presbytériens furent ainsi éliminés. Le lendemain 7, des troupes fermèrent une seconde fois les avenues de la chambre, la même scène se renouvela ; quarante membres furent encore écartés, et il ne resta plus à siéger qu'environ quatre-vingts membres sur cinq cent six, qui composèrent ce qu'on appela, non plus le long parlement, mais le parlement croupion ou *rump parliament*.

*Procès du roi* (30 janv.-9 fév. 1649). — La chambre décida qu'une haute cour de justice, composée de cent trente-cinq membres, serait chargée de juger le roi. Ce tribunal reçut pour président John Bradshaw, cousin de Milton, jurisconsulte estimé, mais d'un esprit étroit et dur, fanatique sincère et pourtant ambitieux.

Après avoir entendu l'acte d'accusation, Charles refusa de répondre aux questions du président, déclarant qu'il ne reconnaissait pas l'autorité de la haute cour. En se levant à la fin de la séance, il aperçut la hache destinée aux exécutions placée sur la table. « Je n'ai pas peur de cela, » dit-il en la montrant de sa canne. Comme il descendait l'escalier, quelques voix se firent entendre, criant : « Justice ! justice ! » Mais un bien plus grand nombre criaient : « Dieu sauve le roi ! Dieu sauve Votre Majesté ! »

Le 4 février, les quarante-six membres qui seuls siégeaient ce jour-là, votèrent la condamnation du roi comme tyran, traître, meurtrier et ennemi du pays. Le 6 fut le jour marqué pour le prononcé du jugement. La séance s'ouvrit à midi, et, selon l'usage, par l'appel nominal ; au nom de Fairfax : « Il a trop d'esprit pour être ici, » répondit une voix de femme du fond de la galerie. Après un moment de surprise et d'hésitation, l'appel nominal continua ; soixante-sept membres étaient présents. « Messieurs, dit Bradshaw, il est bien connu de tous que le prisonnier ici à la barre a été plusieurs fois amené devant la cour pour répondre à une accusation de trahison et autres grands crimes présentée contre lui au nom du peuple d'Angleterre.. — Pas de la moitié du peuple ! s'écria la

même voix qui avait répondu au nom de Fairfax : où est le peuple ? où est son consentement ? Olivier Cromwell est un traître. » L'assemblée entière tressaillit : tous les regards se tournèrent vers la galerie : A bas les femmes ! s'écria le colonel Axtell ; soldats, feu sur elles ! » On reconnut lady Fairfax.

« Je demande, dit le roi, à être entendu dans la chambre peinte, par les lords et les communes, sur une proposition qui importe bien plus à la paix du royaume et à la liberté de mes sujets qu'à ma propre conservation. » La parole lui fut refusée et l'on n'a jamais su quelle était cette proposition.

Lecture eut lieu de la sentence, se terminant par ces mots : « Pour avoir commis ces trahisons et crimes, la cour déclare que ledit Charles Stuart est un tyran, un traître, un meurtrier, un ennemi public de la nation, et le condamne à avoir la tête tranchée. »

Arrivé près du fatal billot, Charles se retourna vers les assistants, et leur dit d'une voix calme et forte « qu'il croyait de son devoir d'honnête homme, de bon roi et de bon chrétien, de déclarer son innocence, » et il prit Dieu à témoin qu'il n'avait jamais commencé la guerre contre les chambres du parlement ; que c'était, au contraire, le parlement qui avait commencé la guerre contre lui, en réclamant le bill de la milice. Faisant allusion à la mort de Strafford, qu'il n'avait cessé de se reprocher, même à haute voix en maintes circonstances, il ajouta : « Que Dieu me préserve de me plaindre de mon sort ! L'injuste sentence dont j'ai permis l'exécution à l'égard de Strafford est punie maintenant par une autre sentence injuste. » Il termina en déclarant « qu'il mourait dans la foi de l'Église d'Angleterre telle qu'il l'avait trouvée à la mort de son père. » Sur l'échafaud se tenaient deux hommes masqués, chargés d'exécuter la terrible sentence. Charles s'adressa à l'un d'eux ; « Je vais faire une courte prière, puis je lèverai les mains ; ce sera le signal. »

Le roi pria quelque temps, puis étendit les bras. L'exécuteur frappa, la tête tomba au premier coup. « Voilà la tête d'un traître ! » dit-il en la montrant au peuple. Un long et sourd gémissement s'éleva autour de White-Hall ; beaucoup de gens se précipitaient au pied de l'échafaud pour tremper

leurs mouchoirs dans le sang du roi. La cavalerie dispersa la foule. L'échafaud demeura solitaire, on enleva le corps. Il était déjà enfermé dans le cercueil; Cromwell voulut le voir, le considéra attentivement, et soulevant de ses mains la tête, comme pour s'assurer qu'elle était bien séparée du tronc: « C'était là un corps bien constitué, et qui promettait une longue vie. » — Le régicide dont se souilla, en 1793, la révolution française, devait avoir lieu le 21 janvier: ce fut aussi en janvier, le 30 (vieux style), ou plus exactement le 9 février 1649, que fut exécuté Charles I<sup>er</sup>.

## CHAPITRE XXVI.

### RÉPUBLIQUE ANGLAISE (1649-1660).

*Proclamation et organisation de la république (févr. 1649).*

— Le 17 février, après un long débat et malgré une opposition de vingt-neuf voix contre quarante-quatre, les communes abolirent formellement la chambre des lords. Enfin, le lendemain 18, un acte fut adopté en ces termes: « Il a été prouvé par l'expérience, et cette chambre déclare, que l'office de roi est, dans ce pays, inutile, onéreux et dangereux pour la liberté, la sûreté et le bien du peuple; en conséquence, il est dès ce jour aboli. » Un grand sceau fut gravé, portant la carte d'Angleterre et d'Irlande sur une face, avec les armes des deux pays, et sur le revers une image de la chambre des communes en séance, avec cet exergue: « L'an premier de la liberté restaurée, par la bénédiction de Dieu, 1648 » (Vieux style).

La royauté décapitée avec Charles I<sup>er</sup>, l'aristocratie supprimée avec la chambre des lords, la chambre basse, sous le nom de parlement d'Angleterre, concentra dans son sein tous les pouvoirs du gouvernement. La mesure que prirent ensuite les communes fut la création d'un conseil d'État composé de quarante et un membres. La durée de leurs pouvoirs était limitée à un an; ils étaient chargés du maintien de la tranquillité publique, de l'organisation des troupes de terre et de

mer, de la surintendance du commerce intérieur et extérieur, et des négociations avec les puissances étrangères.

*Expédition de Cromwell en Irlande (1649).* — Il faut détruire l'Irlande, tel fut le premier cri poussé par l'Angleterre puritaine, lorsqu'elle n'eut plus à s'inquiéter de Charles I<sup>er</sup>. Cette terrible mission fut remise à Cromwell, qui, en 1649, débarqua à la tête de l'élite de l'armée anglaise. « Environ deux siècles après, dit M. Gustave de Beaumont, je parcourais en Irlande les lieux où passa Cromwell, et je les trouvais encore pleins de la terreur de son nom. » La ville de Drogheda refusant de lui ouvrir ses portes, il emploie, pour la réduire, deux armes de nature diverse : la force et le mensonge. En même temps qu'il donne un assaut terrible, il promet la vie à ceux qui capituleront... La ville se rend à discrétion. Alors Cromwell, avec beaucoup de calme et de sang-froid, donne à ses soldats l'ordre de passer toute la garnison au fil de l'épée. « Les soldats, dit un historien, malgré leur répugnance, égorgèrent leurs prisonniers. Cet horrible massacre dura cinq jours, accompagné de circonstances qui font frémir d'horreur. » Rigueur extraordinaire, s'écrie naïvement Ludlow, et qui, sans doute, ne fut employée que dans le but de servir d'exemple aux rebelles ! Ayant achevé la garnison, les soldats tournèrent leurs glaives contre les habitants eux-mêmes, et un millier de victimes sans défense furent massacrées dans la cathédrale, où elles avaient cherché un asile.

Quelques ecclésiastiques ayant été découverts, ce fut une excitation nouvelle pour le fanatisme du vainqueur, qui regarda sans doute comme un signe manifeste de l'approbation du ciel l'occasion qui lui était offerte d'*immoler les ministres de l'idolâtrie*. Wexford eut le même sort.

*Supplice de Montrose; expédition de Cromwell en Écosse; bataille de Dunbar (1650).* — La mort de Charles I<sup>er</sup> avait causé une profonde douleur dans l'Écosse, son pays natal. Le gouvernement y était alors aux mains du comte d'Argyle et des plus rigides presbytériens; mais eux-mêmes, quoique en-

nemis des Stuarts, se trouvaient forcés par le covenant de reconnaître les droits du descendant de leurs anciens rois ; ils appelèrent donc au trône Charles, fils aîné du défunt monarque, à condition qu'il adopterait le covenant, cette ligue solennelle formée pour le soutien du presbytérianisme, à l'exclusion de toute autre religion. Le parlement d'Écosse résolut de proclamer Charles II souverain légitime, mais, en même temps, de ne point lui confier le pouvoir royal avant qu'il eût donné des garanties pour la religion, l'union et la paix des deux royaumes.

Ce jeune prince de dix-neuf ans avait déjà autour de lui, à la Haye, des conseillers fort mal disposés en faveur de la monarchie limitée et du presbytérianisme. Le célèbre marquis de Montrose et d'autres nobles écossais en petit nombre, mais animés par le zèle et le courage de leur chef, lui conseillèrent de rejeter les propositions des presbytériens, et lui offrirent leurs épées et leurs vies pour le replacer, par la force des armes, sur un trône absolu. Il paraît que Charles II, qui n'eut jamais une intégrité bien scrupuleuse, désirait traiter en même temps avec chaque parti, et qu'il donna des ordres au marquis de Montrose pour tenter une descente en Écosse, tandis qu'il continuerait la négociation avec les commissaires presbytériens, en cas que Montrose échouât.

Cet intrépide champion de la monarchie illimitée débarqua en Écosse, mais les habitants s'enfuirent à son approche, et, dès la première rencontre, il fut défait et pris par les presbytériens. Avant d'être arrivé à Édimbourg, il était déjà condamné à la mort des traîtres, et la sentence fut prononcée sans de plus amples informations, sur un *act of attainder*, passé tandis qu'il pillait le comté d'Argyle en 1644. Il devait être pendu à un gibet de trente pieds de haut, mode d'exécution le plus infamant, sa tête exposée sur la Tolbooth ou prison d'Édimbourg, son corps écartelé et ses membres cloués aux portes des principales villes d'Écosse. A la lecture de sa sentence, Montrose observa avec calme que, vu les principes pour lesquels il donnait sa vie, il se croyait plus honoré de savoir sa tête destinée à être placée sur le haut de la prison que d'avoir son portrait dans la chambre à coucher du roi ; par

rapport à la distribution de ses membres, il ajouta qu'il désirerait avoir assez de chair pour en envoyer un morceau à chaque ville d'Europe, en mémoire de la cause pour laquelle il mourait. Il passa la nuit à exprimer en vers ses dernières pensées, et, le lendemain, il se rendit à pied de la prison à la place de Grass-Market, lieu d'exécution pour les plus vils criminels. Un livre, contenant l'histoire imprimée de ses exploits, fut attaché autour de son cou par le bourreau. Il reçut cette dernière insulte avec dédain, disant qu'il regardait cette récompense de ses services envers son prince, comme une décoration aussi honorable pour lui que l'ordre de la Jarretière. Ce calme, cette dignité, qui ne se démentirent pas un seul moment, arrachèrent des larmes à plusieurs de ses ennemis les plus acharnés (mars 1650).

Pendant que périssait le plus héroïque défenseur des Stuarts, les commissaires écossais continuaient de traiter avec le roi. Charles II fut sur le point de tout rompre lorsqu'on lui apprit la mort de Montrose; mais le souvenir de sa propre duplicité adoucit ses plaintes sur ce sujet, et il consentit à accepter la couronne d'Écosse aux conditions offertes, celles d'un assentiment absolu aux volontés du parlement dans les affaires civiles, et de l'assemblée générale de l'Église presbytérienne dans les matières religieuses.

Cependant le peuple anglais ne pouvait consentir que le fils du roi qu'il avait mis à mort s'établît paisiblement dans un royaume voisin, conservât le pouvoir d'appeler aux armes, lorsque l'occasion s'en présenterait, ses nombreux partisans d'Angleterre, et troublât ou peut-être détruisît la nouvelle république. Il prit donc la résolution de forcer l'Écosse à adopter la constitution d'une république confédérée avec celle de l'Angleterre. Cette proposition fut hautement rejetée par les Écossais, puisqu'elle exigeait en même temps une renonciation au roi et à l'Église presbytérienne. La lutte devint inévitable entre la république des *indépendants* anglais et la monarchie constitutionnelle des *presbytériens* écossais.

Fairfax ayant refusé le commandement de l'armée anglaise par scrupule de conscience (il était presbytérien), Cromwell

accepta avec joie la suprême autorité militaire. Lorsque le général anglais, après avoir franchi la Tweed, en juillet 1650, à la tête de douze mille hommes, s'avança à travers le Berwickshire et le Lothian oriental, il trouva le pays abandonné par ses habitants et dépourvu de tout ce qui était nécessaire à son armée. On ne voyait aucune créature humaine, excepté quelques vieilles femmes couvertes de flanelle blanche et ressemblant à des spectres, qui apprirent aux officiers anglais que tous les hommes avaient pris les armes. Les troupes anglaises subsistèrent avec les provisions apportées par une flotte qui longeait la côte. Enfin Cromwell approcha d'Édimbourg où Lesly, commandant en chef des Écossais, avait établi son quartier général. Non-seulement il ne put pénétrer dans la capitale, ni s'emparer du port de Leith, mais même il dut battre en retraite et ne tarda pas à se trouver resserré près de Dunbar, entre la mer et les collines de Lammermoor qu'occupait le prudent Lesly. L'armée anglaise, pour continuer son chemin, était obligée de forcer un défilé terrible, appelé le pas de Cockburn, où, suivant la propre description de Cromwell, un homme pouvait plutôt se défendre que dix essayer de passer. Le général anglais, voyant tout le danger, conçut même le projet d'embarquer son infanterie sur ses vaisseaux, et de se frayer passage, comme il le pourrait, à la tête de sa cavalerie. Les prédicateurs presbytériens sauvèrent l'armée des indépendants. En dépit des sages remontrances de Lesly, ils insistèrent pour que l'armée écossaise quittât sa forte position et combattît les Anglais sur un terrain égal. Ils appelaient cela, dans le langage de l'Écriture, descendre contre les Philistins. Lorsque Cromwell apprit que les Écossais quittaient leur forteresse naturelle, il s'écria que Dieu les avait livrés entre ses mains, et ses espérances ne furent pas trompées. Les troupes d'Écosse, levées à la hâte, ne purent soutenir le choc des vieux soldats anglais; moins d'une heure suffit à leur défaite (13 septembre 1650).

*Sacre de Charles II, son invasion en Angleterre; bataille de Worcester (1651).* — La défaite de Dunbar ne consterna

pas également tous les Écossais, et Charles, au fond du cœur, ne put s'empêcher de s'en réjouir. Jusque-là les ministres presbytériens avaient fait peser sur lui le joug le plus dur; bien souvent ils le condamnaient à entendre jusqu'à six sermons dans la même journée. Tous les plaisirs, même celui du jeu de cartes, lui étaient interdits. Son couronnement, constamment retardé par les presbytériens zélés, fut enfin célébré dans la ville de Scone, avec beaucoup de magnificence, le 1<sup>er</sup> janvier 1651, six jours après que la citadelle d'Édimbourg se fut rendue à Cromwell. Il saisit le commandement de l'armée dont il se trouvait auparavant éloigné, jusqu'à être un jour fortement réprimandé pour avoir chargé l'ennemi à la tête de la cavalerie.

Maître désormais d'exécuter ses propres résolutions, Charles en conçut une des plus hardies. Le 29 juillet 1651 il était en face de l'armée anglaise; laissant là Cromwell, il prit tout à coup la route de l'Angleterre, où il entra le 6 août par Carlisle, avec seize mille hommes, espérant tout soulever sur son passage. Cromwell chargea Monk de maintenir l'Écosse en son absence, et de veiller particulièrement sur Édimbourg et sur Leith, puis se mettant en marche trois jours après le départ du roi, il l'atteignit à Worcester, sur les bords de la Severn, le 13 septembre 1651. C'était un jour d'heureux augure pour le vainqueur de Dunbar. Les royalistes n'avaient pas osé rejoindre le hardi aventurier qui venait ainsi jouer sa fortune au cœur de l'Angleterre. La petite armée de Charles était décimée par les désertions, harassée par les fatigues. Clarendon et d'autres auteurs anglais prétendent qu'elle fit peu de résistance. Lesly, le brave et intelligent Lesly, serait resté à la tête de la cavalerie immobile et comme frappé de stupeur. Cromwell, au contraire, parlant de la bataille de Worcester dans son style particulier, dit que « c'était une rude bataille, une glorieuse merci du ciel, le plus rude combat qu'il eût jamais soutenu, une *victoire couronnante*. » Bien ou mal disputée, la journée fut entièrement perdue pour les Écossais. Trois mille hommes restèrent sur le carreau; dix mille furent pris, et ceux qui survécurent à leurs blessures et aux horreurs des prisons où ils

étaient entassés, furent vendus comme esclaves dans les plantations d'Amérique.

Échappé du champ de bataille, Charles se cacha un jour parmi les rameaux touffus d'un chêne, qu'on appela depuis ce moment le *chêne royal*. Une autre fois il galopa devant la voiture d'une dame comme son valet, et passa ainsi déguisé, à travers une partie des troupes du parlement. Après des fatigues sans nombre, beaucoup d'aventures romanesques, et le continuel danger d'être découvert, Charles trouva enfin une barque de pêcheur dans les environs de Portsmouth. Mais au milieu de la terreur répandue par les décrets parlementaires, qui punissaient de mort la moindre communication avec le roi, cette dernière ressource faillit encore manquer. Le patron de la barque reconnut le prince et fut tenté de gagner la récompense promise à quiconque le livrerait mort ou vif; c'était une somme de vingt-cinq mille francs, ou plus exactement de cent mille au prix d'aujourd'hui. Cet homme, heureusement, en fut détourné par sa femme, qui lui dit : « Fasse le ciel que tu sauves le roi ! Il m'est égal, ensuite, de mendier mon pain avec mes petits enfants. » Charles aborda sur les côtes de la Normandie, et pendant huit ans erra d'une cour étrangère dans une autre, négligé, insulté quelquefois comme un pauvre aventurier, et réclamant un royaume qu'il semblait destiné à ne jamais posséder.

*Acte de navigation (1651); guerre avec la Hollande (1652-1654).* — Parmi les nombreux projets que l'enivrement du succès inspirait aux chefs du long parlement, était celui de former, en incorporant les Provinces-Unies à l'Angleterre, une vaste et puissante république, capable de frapper de terreur toutes les têtes couronnées de l'Europe, et de faire triompher le protestantisme au midi comme au nord. Mais on prévit tant de difficultés à atteindre ce but que les ambassadeurs reçurent l'instruction de se restreindre à la proposition plus modérée « d'une union et d'une alliance intimes et étroites, » qui pussent donner à chaque république « un intérêt mutuel et essentiel » à la prospérité de l'autre. Impos-

sible de s'entendre davantage sur ces bases. La bataille de Worcester rendit même les républicains anglais plus exigeants, et le 9 octobre 1651, le long parlement vota ce fameux *acte de navigation* qui a fait la grandeur de l'Angleterre, et a élevé sa marine si fort au-dessus de celle de toutes les autres nations, que la chambre des communes et la chambre des lords, ne redoutant plus aucune concurrence pour leur supériorité commerciale, ont voté (1849) l'abolition de cette *grande charte maritime*. L'acte de navigation spécifiait qu'aucunes productions de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique ne pourraient être importées en Angleterre, que sur des vaisseaux anglais commandés par des capitaines anglais, et ayant les trois quarts de leurs équipages formés de matelots anglais; qu'aucuns produits ou matières travaillées, de quelque partie de l'Europe que ce fût, n'y pourraient être importés, sinon sur des vaisseaux appartenant à l'Angleterre, ou au pays dans lequel ces marchandises seraient fournies soit par le sol, soit par les manufactures. Exclusion absolue des bâtiments étrangers de tout le commerce de cabotage et de pêche. Obligation pour les armateurs de n'équiper leurs navires qu'avec des matelots anglais (*Registry act*). On les força en outre à ne se servir que de bâtiments construits en Angleterre. Jusque-là, les Hollandais, ces rouliers des mers, n'avaient fait autre chose que de transporter d'un pays dans un autre, des marchandises qui n'étaient le produit, ni du sol, ni des manufactures de la Hollande. C'est ainsi qu'ils allaient chercher à Lisbonne le coton des Indes, et revenaient le vendre dans le nord de l'Europe. Désormais les marchands anglais devaient tout importer sur navires anglais : c'était à la fois la plus énergique impulsion donnée à la marine marchande d'Angleterre et un coup sensible porté au commerce hollandais.

Cet acte était d'une politique fort habile et très-légitime. Les prétentions à dominer sur l'Océan l'étaient moins. Ces prétentions n'étaient pas nouvelles, et, dès l'an 1200, Jean sans Terre, ce lâche monarque, qui s'abaissa si profondément devant le saint-siège, publiait le fameux édit de Hastings, par lequel il s'arrogeait le droit de visite maritime. Cet édit

ordonnait à tous les capitaines de la marine anglaise de s'emparer des vaisseaux étrangers qui ne baisseraient pas leur pavillon devant celui des vaisseaux anglais, de confisquer ces navires et d'emprisonner leurs équipages, quand même ces vaisseaux seraient sujets d'une puissance amie de l'Angleterre.

Il était peu probable que la Hollande, qui venait de fonder Batavia et de chasser les Anglais des Moluques, qui avait vu se former, dans son sein, de grandes compagnies marchandes, bien supérieures aux sociétés naissantes du même genre en Angleterre comme en France, se laissât déposséder sans résistance de l'empire des mers, et humiliât ainsi son pavillon si longtemps victorieux. La guerre éclata au printemps de 1652. La première rencontre eut lieu entre deux grands hommes de mer, Blake, qui, passé sans transition, à cinquante ans, de colonel amiral, commandait la flotte anglaise, et Van Tromp, amiral hollandais. Les compatriotes de ce dernier attendaient tout de son courage et de son habileté. Le succès ne répondit pas à leur espoir; la déception fut d'autant plus amère, que Van Tromp lui-même, marin expérimenté, avait beaucoup promis et placé un balai à la tête du grand mât de son navire, pour indiquer qu'il était décidé à balayer les vaisseaux anglais de la mer; on le remplaça par Ruyter. Blake ne résista pas avec moins de bonheur à ce nouvel et redoutable adversaire, qu'il vainquit dans une lutte acharnée de trois jours, à la hauteur du cap de la Hogue; il battit même encore, outre Corneille, l'un des célèbres frères de Witt, Van Tromp que les États crurent devoir rappeler à la tête de leurs flottes, et qui périt, frappé d'une balle, dans un combat livré à quelque distance des côtes de Hollande, le 10 août 1653. L'année suivante, 5 avril 1654, la paix fut signée entre les deux républiques. La guerre avait duré dix-huit mois, et, pendant ce temps, la marine anglaise avait acquis un degré de force comme d'éclat inconnu jusqu'alors. Les Provinces-Unies admirent la suprématie du pavillon britannique que leurs vaisseaux durent toujours saluer les premiers, et firent d'importantes concessions au commerce anglais.

*Dissolution du long parlement (1653).* — Lorsque la paix fut signée avec la Hollande, l'Angleterre n'était plus république que de nom; depuis le 30 avril 1653, le long parlement avait cessé de siéger. Malgré la *purge de Pride*, cette assemblée n'était pas assez docile aux moindres volontés des indépendants, et surtout de leurs généraux, pour que ces derniers ne complotassent pas sa ruine; c'était le but que s'était proposé, aussitôt après la bataille de Worcester, le vainqueur de l'Irlande et de l'Écosse. Toutefois il lui fallut près de deux ans pour en venir à ses fins.

En effet, le *rump*, quoique réduit à un petit nombre de membres, inspirait toujours du respect à ceux qui se rappelaient les immenses services rendus par lui à la liberté. De plus, cette assemblée, malgré son existence incertaine et menacée, déployait une infatigable activité, presque digne d'être mise en parallèle avec les gigantesques travaux de notre Convention, et le Protecteur exécuta peu de grandes choses qui n'aient été conçues et commencées par le parlement croupion.

Le 20 avril 1653, Cromwell fait commander quelques compagnies de grenadiers, marche à leur tête à Westminster, distribue les soldats dans le vestibule, et entre brusquement dans la salle. On y discutait précisément un projet ayant pour but la convocation d'un nouveau parlement, composé de quatre cents membres; « mais dans ce même projet, les cent cinquante membres actuels du parlement étaient continués comme représentants des comtés et des bourgs qui les avaient élus, et ils devenaient juges de la validité des élections nouvelles : ainsi le parlement, en affectant de se dissoudre, eût réussi à se perpétuer. » Commencant par se lever, Cromwell écoute, et, de sa place, fait signe au major Harrison de s'approcher. *Le temps est venu*, dit-il; *le parlement est assez mûr pour être dissous*. Le major racontait lui-même à Ludlow qu'il répondit : *Monsieur, c'est une grande et dangereuse entreprise, et je vous prie d'y faire une sérieuse attention avant de vous y engager*. Cromwell parut se calmer. Quelques minutes après, il se lève : *C'est le temps*, dit-il à Harrison; *il faut le faire, je le ferai*. Se levant et

ôtant son chapeau, il parla d'abord, et assez longtemps, en faveur du parlement; puis, changeant de ton, il lui rappela ses fautes, ses dénis de justice, son égoïsme et toutes ses iniquités; il s'échauffa jusqu'à la colère et jusqu'à l'injure. L'un des cinquante-trois députés présents, Peter Wentworth, le rappela à l'ordre. « Allons! allons! s'écrie le général de tous ses poumons, nous en avons assez, je vais finir tout cela et faire taire les *bavards*. » S'avançant jusqu'au centre de la chambre, enfonçant son chapeau, frappant du pied le parquet : « Vous ne devez pas siéger ici plus longtemps, vous allez céder la place à de meilleurs hommes; faites-les entrer! » Sur l'ordre de Harrison, trente mousquetaires, terribles vétérans des guerres civiles, se rangent sur deux lignes et portent les armes. La fureur de Cromwell redouble : « Vous vous appelez un parlement! leur dit-il; vous n'êtes pas un; je le répète : vous n'êtes pas un parlement; vous avez parmi vous des ivrognes. » Et son regard tombe sur un pauvre monsieur Chaloner, qui avait certains reproches à se faire sous ce rapport. « Vous avez des coureurs de filles, » et il se tourne vers le petit Henri Martyn, qui avait dans son tempérament un peu du faune et du poète. « Vous avez des corrompus, des gens scandaleux, qui font honte à l'Évangile! Et vous seriez un parlement du peuple de Dieu! Allez! partez! qu'on n'entende plus parler de vous! au nom de Dieu! »

Tous les membres se sont levés, et le général, soulevant la masse d'argent qui repose sur la table, symbole sacré du pouvoir des communes : « Que ferons-nous de ce joujou? emportez-le! » Il le donna à un mousquetaire. Puis voyant que le président ou orateur Lenthall ne quitte pas son siège : « Faites-le descendre, dit-il à Harrison. — Je ne céderai qu'à la force! — Eh bien, reprend Harrison, je vais vous donner la main. » Cromwell, après avoir vu sortir devant lui tous les membres, fit fermer les portes, en prit les clefs et se retira dans le palais de White-Hall. Le lendemain, on trouva écrit sur la porte de la chambre : *Maison à louer, non meublée.*

*Parlement Barebone (1653). — Au long parlement suc-*

céda (14 juillet) une assemblée dont les membres furent nommés par Cromwell lui-même. Bons puritains, c'était tout ce qu'on voulait. Du reste, « on trouvait dans cette assemblée, dit Clarendon, des hommes estimés et des propriétaires. » — « Beaucoup d'entre eux, ajoute Bulstrode (un des membres du *croupion* qui venait de succomber), avaient du savoir et de la fortune. » Parmi ces hommes siégeait le tanneur *Barbone*, marchand opulent, d'une piété sévère; les mauvais plaisants, défigurant son nom, l'appelèrent *Barebone* (*os dénudé*), et donnèrent ce sobriquet au parlement dont il faisait partie; les membres de ce parlement furent des *décharnés*. On le surnomma aussi le *petit parlement*. D'autres puritains fort considérés, Ireton, le célèbre amiral Blake, le poète biblique Bause, dont les vieux hymnes se chantent encore dans les solitudes de l'Écosse, s'y trouvaient à côté d'Ashley Cooper, qui devint le fameux lord Shaftesbury, de Charles Howard, et du colonel Édouard Montague, qui tous trois firent souche; les descendants de ces républicains sont aujourd'hui pairs d'Angleterre.

Ces hommes pieux, ces *saints*, ne votèrent qu'avec une profonde répugnance la solde de l'armée et de la marine; quant au général, beaucoup d'entre eux, fougueux anabaptistes, ne se gênaient pas pour l'appeler « la bête de l'Apocalypse, l'ancien serpent, l'homme du péché. » Créateur du parlement *Barebone*, Cromwell se détermina alors à le faire rentrer dans le néant. Le 22 décembre, un des siens, le colonel Sydenham se leva. Il passa en revue ce qu'avait fait le parlement, et blâma ses actes comme nuisibles aux intérêts de toute espèce; déclarant ensuite qu'il ne voulait plus siéger dans une assemblée aussi inutile, il fit la proposition que la chambre se rendît à White-Hall, et qu'elle remît le pouvoir suprême aux mains de celui dont il était dérivé. Cette motion fut appuyée par les *indépendants* et combattue par les anabaptistes, qui se partageaient l'assemblée; mais les premiers étaient venus pour agir et non pour discuter. Ils se levèrent aussitôt; le président, qui était dans le secret, quitta le fauteuil, suivi des secrétaires. Les anabaptistes se regardèrent avec étonnement. Leur premier recours fut de se

mettre en prières ; ils étaient occupés de ce pieux exercice, quand deux officiers vinrent les engager à se retirer. Sur la demande de présenter leur ordre écrit, ils firent entrer une compagnie de soldats. Il n'y eut point de résistance. Harrison seul fit quelques difficultés pour sortir, prétendant que ses collègues et lui étaient là pour chercher le Seigneur : « Vous ne le trouverez pas, répondit le colonel Goffe, car il y a, ma foi, longtemps qu'il n'est venu par ici. »

*Cromwell protecteur* (26 décembre 1653). — C'était le 22 décembre que le colonel Goffe et le major White avaient dispersé les pieux membres du parlement *Barebone*. Le 25 décembre, après trois jours de prières et de discussions, le corps des officiers décida que le pouvoir suprême de la république serait remis à Cromwell, qu'il prendrait le titre de lord protecteur de la république d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, et qu'il serait assisté d'un conseil de personnes *pieuses et discrètes*, au nombre de vingt et une au plus et de treize au moins.

Le lendemain, 26 décembre 1653, Olivier Cromwell quitta White-Hall pour se rendre solennellement à la cour de la chancellerie. L'un des secrétaires, déroulant un parchemin, en fit la lecture. *L'instrument d'État*, c'est ainsi que cette pièce était nommée, déclarait que l'autorité suprême résidait dans le lord protecteur et le peuple assemblé en parlement ; que tous les writs, commissions, privilèges émanant du pouvoir suprême, émaneraient à l'avenir du lord protecteur, qui aurait également le droit de nommer à toutes les fonctions ; que le lord protecteur et son conseil auraient pouvoir de faire la guerre et la paix avec les puissances étrangères ; que les lois ne seraient altérées ou suspendues, abrogées ou rapportées, qu'aucune taxe ne serait levée sur la nation qu'avec le consentement du parlement ; que le parlement serait convoqué dans les six mois, et ensuite tous les trois ans, et que le protecteur ne pourrait le dissoudre, sans son propre consentement, que cinq mois après l'ouverture de la session ; que le parlement se composerait de quatre cents membres pour l'Angleterre, de trente membres pour l'Écosse, et

de trente membres pour l'Irlande; que personne ne pourrait être élu, s'il n'avait vingt et un ans accomplis, s'il n'était reconnu pour une personne honnête, craignant Dieu, ayant une bonne conversation; que toute personne possédant une propriété d'une valeur de deux cents livres sterling (5000 fr.) aurait le droit de voter dans l'élection des comtés; que la présence de soixante membres dans le parlement suffirait pour valider les délibérations; que les bills qui seraient présentés au protecteur, s'ils ne recevaient point son adhésion dans les vingt jours, auraient nonobstant force de loi.

Des félicitations arrivèrent à Cromwell de toutes les parties de l'Angleterre, et les puissances étrangères se montrèrent animées des meilleurs sentiments. Jamais au dehors l'Angleterre n'avait été aussi respectée : au dedans, elle allait enfin trouver un repos inconnu depuis tant d'années.

*Gouvernement militaire de Cromwell; sa mort (1658).* — Courtisé à la fois par la France et par l'Espagne qui étaient en guerre depuis 1635, Cromwell se décida pour la première de ces deux puissances et ce choix lui valut, sur le continent Mardick et Dunkerque, beau dédommagement de Calais perdu par Marie Tudor un siècle auparavant, et en Amérique l'île de la Jamaïque, qui est encore aujourd'hui une des plus riches colonies de l'Angleterre dans les Indes occidentales. Prenant avec fermeté ce rôle de champion du protestantisme dans toute l'Europe qu'avaient si maladroitement répudié les Stuarts, on le vit intervenir avec efficacité auprès du duc de Savoie en faveur des descendants des malheureux Vaudois, auprès de Mazarin en faveur des calvinistes, auprès de la maison d'Autriche en faveur des réformés de Bohême. Une légation permanente en Suisse rattacha étroitement la patrie de Zwingle à celle de Wicief. Enfin les intérêts mercantiles n'étaient pas non plus négligés, et l'amiral Blake, surnommé par ses matelots, avec tant de raison, le roi de la mer, *the sea-king*, se promenant en maître dans cette Méditerranée où les Anglais n'avaient encore ni Malte ni Gibraltar, faisait respecter le pavillon national jusque dans les plus formidables repaires de la piraterie, à Alger, à Tunis, à Tri-

poli. Un traité conclu avec le Danemark assurait au commerce anglais, pour le passage du Sund, des avantages dont les Hollandais avaient seuls jusque-là été en possession.

La politique intérieure était bien loin d'être pour le protecteur aussi facile et aussi glorieuse. En butte à la haine des royalistes comme à celle des républicains, il savait l'immense majorité de la nation mal disposée en sa faveur et ne supportant son joug que par crainte. Quatre parlements successifs furent purgés, dissous par ce même homme qui avait déjà purgé et dissous le long parlement et le parlement Barebone. Ce fut sa destinée, comme on l'a remarqué très-judicieusement, de ne pouvoir, ni gouverner avec ces assemblées, ni s'en passer. Il se fit offrir officiellement la couronne par la plus docile des quatre, et n'osa l'accepter ; il essaya de reconstituer une pairie et ne parvint à engendrer qu'un avorton, appelé *l'autre chambre*, composée de soixante-trois membres, outre les huit grands juges autorisés à siéger en qualité d'assistants. Des trames ténébreuses, de redoutables conspirations étaient sans cesse ourdies contre lui. Il passait une partie de son temps à entendre les rapports de ses nombreux espions, ne se montrait en public que revêtu d'une cuirasse cachée sous ses habits, portait toujours des pistolets chargés, ne couchait presque jamais deux nuits de suite dans la même chambre, et, dans ses voyages ou ses promenades, cherchait avant tout à dépister par la rapidité et l'imprévu de sa course ceux qui voudraient le guetter. Chaque fois que sa vieille mère entendait une détonation, elle le croyait frappé à mort, jusqu'à ce qu'elle l'eût revu.

Les premiers symptômes de la maladie qui devait conduire au tombeau le protecteur déjà souffrant de la gravelle, s'annoncèrent à la mort de lady Cleypole, dont la fin hâta la sienne. Pendant l'agonie de sa fille, qui mourut le 7 août 1658, Cromwell resta constamment à son chevet. Quelques jours après, il fut saisi d'une fièvre dangereuse et, pendant la nuit du 12 septembre, il comprit lui-même que son état était désespéré. Il appela un de ses chapelains, et lui demanda si une âme qui s'était sentie une fois en état de grâce pouvait être sûre de son salut. Le chapelain lui ayant répondu

par l'affirmative, il s'écria : « Je suis sauvé, car je suis bien sûr d'avoir été une fois en état de grâce. » La doctrine calviniste de la justification par la foi sans les œuvres, pouvait seule calmer la conscience du régicide, qui, du reste, avec toute l'Angleterre protestante, y avait adhéré sincèrement de très-bonne heure. Dans le cours de la même nuit, il nomma, en présence de quatre ou cinq membres du conseil, son fils Richard pour son successeur.

Le lendemain matin, Cromwell perdit la parole ; il expira entre trois et quatre heures de l'après-midi, le 13 septembre 1658, anniversaire de ses deux grandes batailles de Dunbar et de Worcester, qu'il avait toujours regardé comme son jour le plus heureux. Il avait alors cinquante-neuf ans.

*Protectorat de Richard Cromwell (du 4 septembre 1658 au 22 avril 1659).* — Des deux fils que laissait Cromwell, l'aîné, Richard, n'avait rien des talents et de l'énergie de son père, tandis que le second, Henri, en était la vivante image et se distinguait par les mêmes qualités. Le droit d'aînesse donna donc le pouvoir au moins capable, ce qui n'empêcha pas le nouveau protecteur de recevoir de tous les points de la république des adresses de félicitation et d'obtenir également l'assentiment de l'étranger. « La France, la Hollande, le Portugal, s'empressèrent de le reconnaître et lui envoyèrent des ambassadeurs ; Louis XIV lui écrivit une lettre flatteuse, et sa cour prit le deuil de Cromwell. »

Les généraux qui avaient favorisé l'élévation du jeune protecteur furent bientôt mécontents de leur ouvrage. La faiblesse de Richard n'excluait pas une sorte de finesse qui lui fit chercher de préférence ses appuis parmi les hommes de l'administration civile. D'un autre côté, il avait trop de bon sens pour être fanatique, et n'étant pas hypocrite, il prononçait quelquefois des paroles qui scandalisaient les puritains. N'avoir pour soi, ni la force militaire, ni le fanatisme religieux, c'était renoncer à gouverner. Il ne trouvait même point d'appui dans sa propre famille, et tandis que son frère était en Irlande, il n'avait auprès de lui que son oncle Desborough, son beau-frère Fleetwood et d'autres parents tout disposés à

le renverser, ou au moins à ne lui prêter aucune assistance. Le 22 avril 1659, il prononça, contraint par les officiers, la dissolution du parlement, et, à partir de ce jour, tomba dans un tel mépris, qu'on oublia même pendant quelque temps qu'il habitait encore White-Hall. La justice continua néanmoins de se rendre en son nom, et ce ne fut qu'après deux mois qu'on songea à lui demander l'inutile formalité de sa démission.

*Rappel du rump (du 8 mai au 13 octobre 1659).* — Le parlement dissous, Richard tombé, les officiers étaient maîtres de la situation. Après s'être consultés, ils convinrent, d'accord avec le général Lambert, le plus capable, le plus remuant, le plus ambitieux d'entre eux, de rappeler ces anciens membres du parlement croupion qu'ils avaient eux-mêmes renversé. Quarante-deux députés, parmi lesquels l'orateur Lenthall, Vane, Haslerig, se réunirent en une assemblée qui atteignit peu à peu le chiffre de soixante-dix. Ils commencèrent par nommer un comité de sûreté dont la plupart des membres appartenaient à l'armée, et nul ne pouvait y entrer s'il ne craignait Dieu et s'il n'était pas fidèle à la *bonne vieille cause*. Fleetwood, au nom des troupes qui étaient à Londres, promit son concours au parlement croupion, et Monk, toujours en Écosse, exprima les mêmes sentiments au nom de ses soldats. Un conseil d'État fut ensuite nommé pour agir au nom du parlement. Ses membres étaient Fairfax, Lambert, Desborough, Bradshaw, Ashley Cooper, Fleetwood, Haslerig, Vane, Ludlow, Saint-John et Whitelocke.

Les plus ardents adversaires de la république n'eurent même pas la patience d'attendre ce que ferait le rump, et deux insurrections éclatèrent à la fois, l'une dans le Cheshire et le Lancashire, l'autre dans le Worcestershire. Lambert agit contre toutes deux avec vigueur et les réprima en peu de jours. Toutefois, il avait montré de la bravoure et de l'énergie, non par dévouement aux institutions républicaines, mais parce qu'il espérait, après avoir été un des lieutenants de Cromwell, se substituer à lui. Aussi, de graves dissensions éclatèrent-elles entre le parlement et l'armée, sur laquelle Lambert exerçait une grande influence. Le rump, qui ne vou-

lait pas n'être qu'un instrument docile dans la main des officiers, réclamait pour lui l'exercice de l'autorité suprême, et insistait notamment pour avoir la nomination aux grades et placer l'armée elle-même sous la dépendance du pouvoir civil. Monk, à la tête de l'armée d'Écosse, le républicain Ludlow, à la tête de l'armée d'Irlande, dont Henri Cromwell lui avait transmis le commandement, se montraient favorables aux prétentions du parlement, mais ils étaient fort éloignés, tandis que Lambert et ses troupes tenaient Londres. Le 13 octobre, il occupa tous les abords de Westminster, força la voiture de l'orateur Lenthall à rebrousser chemin, et fit si bien qu'un seul député, Peter Wentworth, réussit à se rendre par eau, à la chambre. Le rump se trouvant ainsi dans l'impossibilité de se réunir, il fut convenu, entre l'armée et les partisans du parlement, pour éviter toute effusion de sang, que le rump cesserait de siéger, et qu'une nouvelle assemblée serait convoquée dans le plus bref délai. En attendant, les officiers formèrent un *comité de sûreté* ou gouvernement provisoire, sous la présidence de Fleetwood. L'armée demeurait ainsi seule maîtresse de la situation et arbitre de l'État.

*Monk (1660) ; parlement-convention.* — A la nouvelle du dernier attentat du parti des officiers, Monk quitta l'Écosse, et lorsqu'il arriva à Saint-Albans, le 28 janvier 1660, le rump avait repris ses séances depuis le 26 décembre 1659. Il y avait été invité par quelques compagnies de soldats, zélés républicains, qui, dégoûtés de l'égoïsme de leurs officiers, ne voyaient plus qu'en lui le représentant de la *bonne vieille cause*. Jusqu'alors Monk, pendant sa marche à travers toute la Grande-Bretagne, avait soigneusement caché ses projets, et quoique les cavaliers déclarassent hautement qu'avant peu le roi serait de retour en Angleterre, les républicains doutaient encore; peut-être que le général lui-même ne savait pas bien ce qu'il voulait. Mais bientôt il subit l'influence irrésistible du fameux Ashley. Résolu à assurer son propre avenir en travaillant au retour des Stuarts, le rusé politique profita de son ascendant sur la femme de Monk, pour en ga- ger cette dame à déterminer le général au rétablissement de-

la monarchie. Monk n'en parla pas davantage, mais aussitôt son arrivée à Londres, il intima l'ordre au parlement de recevoir dans son sein les membres presbytériens exclus par le colonel Pride, et ceux-ci vinrent reprendre leurs sièges, le 21 février 1660. Il s'était écoulé près de vingt ans depuis la convocation du long parlement. La chambre, ainsi recomposée aux applaudissements du peuple de Londres, qui alluma dans les rues des feux de joie, où l'on rôtiissait des croupions de toute espèce, vota successivement : que Monk serait nommé commandant en chef des forces d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; que tous les actes parlementaires adoptés depuis la purge de Pride seraient annulés; que le presbytérianisme serait la seule religion de l'État. Le 16, elle ordonna sa propre dissolution et la convocation d'un nouveau parlement qui s'assembla le 25 avril. C'est ce nouveau parlement, réuni sans convocation royale et demeuré célèbre sous le nom de parlement convention, ou de *parlement réparateur*, comme les cavaliers l'appelèrent, qui rétablit la chambre des lords dans ses droits et rappela les Stuarts. Le 29 mai 1660, jour anniversaire de sa naissance, Charles II faisait son entrée solennelle à Londres.

---

## CHAPITRE XXVII.

### CHARLES II (1660-1685).

*Déclaration de Bréda; poursuites contre les régicides; licenciement de l'armée.* — Quelques royalistes intelligents et notamment Hale, magistrat célèbre pour son courage à combattre les illégalités du protecteur, auraient voulu qu'avant de rappeler les Stuarts on fixât les conditions auxquelles ils reprendraient la couronne. Mais le restaurateur de la monarchie, Monk, s'y opposa, et prépara ainsi l'expulsion définitive de ceux dont il croyait consolider l'autorité en la maintenant illimitée. On se contenta d'une déclaration signée à

Bréda, en Hollande, par Charles II, et dans laquelle il ne prenait que des engagements fort vagues.

Il faut reconnaître toutefois que le parlement-convention qui avait rappelé Charles II, se montra beaucoup plus implacable que l'homme même qui, cependant, pouvait décorer ses vengeances politiques du beau nom de piété filiale. Monk avait obtenu que le nombre des personnes qui ne jouiraient pas du bénéfice de la déclaration de Bréda, serait de quatre seulement, mais les communes et les lords l'étendirent bien davantage, avançant ainsi de deux siècles notre chambre introuvable de 1815, cette chambre plus royaliste que le roi lui-même. Dix républicains furent envoyés à la mort en expiation du supplice de Charles : le colonel Harrison, cet honnête fanatique, l'homme de la cinquième monarchie ; Scott, républicain d'ardente conviction ; Carew, millénaire exalté, qui reconnut l'autorité de ses juges, « sauf les droits de Notre-Seigneur Jésus-Christ au gouvernement du royaume ; » Clements, Jones et Scroop, qui tous les six avaient signé l'arrêt fatal ; Coke, qui avait rempli dans le procès les fonctions d'avocat général ; le colonel Axtell, qui avait gardé la haute cour de justice et ordonné aux soldats de faire feu sur la tribune d'où lady Fairfax avait pris la parole ; le colonel Hacker, qui commandait les troupes chargées de conduire Charles à l'échafaud ; le chapelain Peters, qui, à diverses reprises, avait prêché les soldats pendant le procès du roi. Les royalistes s'acharnèrent jusque sur des cadavres, et les corps de Cromwell, de Bradshaw, d'Ireton, après avoir été enlevés de leur sépulture, furent traînés à Tyburn sur des claies et pendus.

*Restauration de l'anglicanisme ; actes des corporations et d'uniformité ; Saint-Barthélemy des presbytériens.* — La révolution de 1648 avait été faite dans un intérêt plus religieux que politique, la restauration de 1660 devait donc annuler ses effets, encore plus complètement au profit de l'épiscopat anglican que de la monarchie. Il y avait là, par conséquent, un avertissement pour les partisans de la *ligue solennelle et covenant*, qu'ils devaient trembler pour l'idole de leur culte, et une menace pour le clergé presbytérien de la perte de ses

bénéfices. Son principal espoir était fondé sur la déclaration de Bréda, qui promettait l'assentiment royal à un acte du parlement dont le but serait d'apaiser les différends religieux, et sur les services de ses coreligionnaires qui formaient un corps puissant dans la chambre des communes. Mais Charles et son principal conseiller, Clarendon, n'avaient ni l'intention de remplir la promesse royale, ni celle de confier la décision de cette question importante à l'orthodoxie suspecte des deux chambres.

Le parlement qui, en 1661, remplaça le parlement-convention et devait durer dix-huit ans, inaugura sa longue carrière en faisant brûler par les mains du bourreau la « ligue solennelle et covenant. » Le 20 décembre 1661, il décida que nul ne pourrait être membre d'une corporation ou conseil municipal, et même exercer un emploi séculier quelconque, « qui n'aurait point, pendant l'année précédant son élection, reçu le sacrement suivant le rit de l'Église anglicane. » Cet acte détruisit le pouvoir des presbytériens dans l'État; l'acte d'*uniformité* (19 mai 1662) les priva des places qu'ils occupaient encore dans l'Église. Le parlement y prescrivait « que le livre de commune prière et d'ordination des ministres serait seul en usage dans tous les lieux consacrés au culte public; que, dans un terme fixé, tout ecclésiastique jouissant d'un bénéfice serait tenu d'y lire le service divin, et, à la fin, de déclarer dans une formule toute dressée *son consentement sincère à tout ce qui était ordonné dans son contenu.* »

Les communes votèrent encore deux clauses insérées également dans le bill d'uniformité et qui blessèrent cruellement les esprits : par l'une, il était dit que nul ne pourrait administrer le sacrement ou prétendre à aucune promotion ecclésiastique, s'il n'avait reçu l'ordination épiscopale; par l'autre, que tous bénéficiers, dignitaires, membres des universités, maîtres d'écoles publiques ou précepteurs particuliers seraient tenus de souscrire une renonciation au *covenant*, et une déclaration portant que, sous quelque prétexte que ce pût être, il n'était permis de prendre les armes contre le roi. L'obéissance passive devenait ainsi un des dogmes fondamentaux de l'Église anglicane. Le 24 août 1662, jour de la Saint-Bar-

thélemy, deux mille ministres presbytériens qui avaient refusé de se conformer à l'acte d'uniformité furent destitués, et cette persécution est demeurée tristement célèbre sous le nom de *Saint-Barthélemy des presbytériens*.

*Caractère et politique de Charles II; son ministre Clarendon.* — La grande préoccupation du nouveau monarque fut, avant tout, de se procurer de l'argent, non pour dédommager les cavaliers ruinés au service de son père, mais pour tenir sa maison sur le pied le plus dispendieux et combler ses favoris, ses maîtresses, des plus riches présents. Sa préférée était alors une femme des plus rapaces, mistress Palmer, comtesse de Castelmaine, puis duchesse de Cleveland. Il ne craignit pas, pour remplir ses coffres, lui déjà soupçonné d'avoir embrassé secrètement le catholicisme, pendant son séjour en France, de contracter (le 31 mai 1662) un mariage impolitique avec une princesse catholique, dona Catarina de Bragance, infante de Portugal, qui lui apporta en dot huit millions sept cent cinquante mille francs, plus les deux villes de Tanger et de Bombay, dont la première ne tarda pas à être abandonnée par l'Angleterre.

Vers la même époque (27 novembre 1662), Charles II, toujours poussé par le besoin d'argent, se dégrada bien autrement aux yeux de son peuple, en vendant à Louis XIV, moyennant deux millions huit cent mille francs, la ville de Dunkerque et le fort de Mardick, ces précieuses conquêtes de Cromwell. Il ne devait pas en rester là : il allait se faire, lui roi d'Angleterre, le pensionnaire du roi de France; lui le chef du protestantisme en Europe, le soutien de la faible minorité catholique si odieuse à son peuple. Évidemment la race des Stuarts se détrônait elle-même comme à plaisir.

Charles II avait cependant un conseiller capable de lui inspirer, sinon des résolutions bien héroïques et une bien sincère fidélité à ses promesses, du moins des mesures prudentes et une conduite réservée. Édouard Hyde, que le roi, peu de temps après son retour, créa comte de Clarendon, et qu'il avait nommé, dès 1657, grand chancelier d'Angleterre, avait une fille, Anne, dont le duc d'York, frère de Char

les II, et plus tard roi lui-même sous le nom de Jacques II, s'était épris en Hollande. Elle était très-laide, avait la bouche extraordinairement fendue et les yeux fort éraillés, mais rachetait toutes ces imperfections par sa grâce et son esprit. En vain le prince tenta de la séduire; il ne put rien obtenir d'elle qu'en l'épousant secrètement le 4 novembre 1659. Cette union resta ignorée jusqu'au rétablissement de Charles II; mais peu de temps après le retour de toute la famille royale à Londres, Anne Hyde devint enceinte et exigea que son mariage fût rendu public. En vain le duc d'York la menaçait-il de toute sa colère; en vain Clarendon, se conduisant cette fois en lâche courtisan, voulait-il sacrifier l'honneur de sa fille à ce qu'on appelait l'honneur du trône, elle persista courageusement. Le roi seul fit son devoir. Non-seulement il reconnut Anne Hyde comme duchesse d'York, mais il engagea son frère à lui rendre tout son amour, et il déclara que cet événement n'altérerait en rien ses sentiments pour son chancelier. De cette union d'Anne Hyde avec le duc d'York naquirent deux filles, Marie et Anne, destinées toutes deux à régner sur l'Angleterre.

*Guerre avec la Hollande (1665); peste à Londres (1665); incendie (1666).* — La nation anglaise, jalouse du commerce et des forces navales des Hollandais, laissa entrevoir l'ardent désir de ruiner par la guerre ces redoutables rivaux. Le roi, après les plaisirs, n'avait de goût que pour la marine. Dans de telles dispositions, il prêta, contre son ordinaire, une oreille attentive aux suggestions des négociants de la Cité. Clarendon lui remontra que l'Angleterre n'avait à attendre des hostilités que de nouvelles dépenses, et qu'il serait déplorable de mettre aux mains les deux principales puissances protestantes. Le roi ne voulut rien écouter. Il oubliait que la Hollande était la terre hospitalière qui l'avait accueilli, tandis que la France, pour plaire au Protecteur, le rejetait de son sein. Il ne voyait plus dans les Hollandais que des partisans de Jean de Witt, le chef du parti républicain, l'heureux antagoniste de la maison d'Orange, et en l'année 1664, sans aucune déclaration de guerre, sans aucun grief qui jus-

tifât une telle perfidie, il envoya secrètement à la côte d'Afrique le chevalier Robert Holmes, à la tête d'une flotte de vingt-deux vaisseaux. Holmes chassa les Hollandais du cap Corse, à la côte des Dents, sur lequel l'Angleterre avait des prétentions ; se saisit des établissements du cap Vert, de Gorée, et de là, faisant voile pour l'Amérique, il se mit en possession de la Nouvelle-Belgique, appelée depuis la Nouvelle-York, pays que Jacques I<sup>er</sup> avait donné au comte de Stirling, mais où l'on n'avait jamais vu que des établissements hollandais. Le parlement, loin de blâmer une si injuste agression, y applaudit avec enthousiasme, et récompensa la coupable conduite de son souverain par le plus ample subsidé qu'un roi d'Angleterre eût jamais obtenu, soixante-deux millions cinq cent mille francs. C'est à ce sujet que le parlement établit, sur des bases inébranlables, un principe qui avait déjà été posé sous Richard II et sous Henri IV, mais qui ne fut plus contesté à partir de 1664, à savoir que les subsides accordés par les communes ne devaient jamais être consacrés qu'au but spécial qu'elles-mêmes auraient déterminé.

A cette occasion eut encore lieu un changement important dans le système de percevoir les taxes sur le clergé. Depuis la création des deux chambres, il avait, sous le nom de *convocations*, ses assemblées distinctes, dans lesquelles il s'imposait lui-même. Les prélatures et les autres bénéfices, dont la nomination appartenait au roi, donnant à ce dernier plus d'influence sur l'Église que sur les laïques, il arrivait que les subsides accordés par la *convocation* étaient ordinairement plus considérables que ceux que la couronne tirait du parlement. L'Église, en 1664, crut trouver de l'avantage à se départir tacitement du droit de se taxer elle-même, et consentit sans difficulté à ce que la chambre des communes réglât l'imposition sur les revenus ecclésiastiques comme sur le reste du royaume. En récompense, deux subsides, que la *convocation* avait ordonnés, lui furent remis, et le clergé paroissial obtint le droit de suffrage aux élections. Ainsi l'Église anglicane fit un marché dont tout l'avantage fut pour elle ; et les *convocations* étant devenues inutiles à la cou-

ronne, finirent par tomber en désuétude, par ne plus se réunir que pour la forme, comme encore de nos jours.

Le 22 février 1665, le roi d'Angleterre publia sa déclaration de guerre, et à la fin d'avril, Jacques, duc d'York, frère de Charles II, et créé par lui lord grand amiral, fit voile pour les côtes de Hollande, avec la flotte la plus formidable qui fût encore sortie des ports britanniques, avec quatre-vingt-dix-huit vaisseaux de ligne et quatre brûlots. Ce prince, qui devait faire un si pauvre roi, se distingua comme marin. Il montra du courage et de l'habileté. Prenant sous ses ordres lord Sandwich, ainsi que le prince Rupert, neveu de Charles I<sup>er</sup>, il écarta tous les seigneurs qui n'avaient d'autre recommandation que leur titre, et eut le bon esprit d'admettre dans les rangs les officiers républicains qui déjà, sous le long parlement, avaient vaincu la Hollande. Introduisant sur mer un ordre qu'on n'avait observé jusque-là que dans les armées de terre, et perfectionnant, ou plutôt même créant la science des signaux, il divisa sa flotte en trois escadres : la rouge, sous ses propres ordres ; la blanche, sous ceux du prince Rupert ; la bleue, sous lord Sandwich.

Les deux flottes s'abordèrent le 13 juin 1665, en vue des côtes de Suffolk. Pendant quatre heures la victoire fut incertaine. Le comte de Falmouth, lord Muskerry et Bayle, fils du comte de Burlington, furent tués tous trois par le même boulet, aux côtés de Jacques, et leur sang rejaillit jusque sur lui. Les Hollandais commençaient alors à employer les *boulets à chaînes*, invention de Ruyter. Mais le prince fit redoubler le feu contre l'*Endracht*, que montait Opdam. Le vaisseau hollandais finit par sauter, et l'amiral, avec cinq cents hommes, périt dans l'explosion. Le vice-amiral Cortenaer avait à peine arboré le pavillon amiral, qu'il fut tué sur le tillac de son navire ; les Hollandais, intimidés, prirent la fuite. La mer engloutit dix-neuf de leurs vaisseaux, avec environ six mille hommes, et leur désastre eût été encore bien plus considérable, si le duc d'York avait déployé dans la poursuite autant d'activité qu'il avait montré de courage dans la bataille.

A toute autre époque, la nouvelle du plus beau succès na-

val que les Anglais eussent encore remporté, aurait été reçue avec les démonstrations de la joie la plus vive; elle arriva dans un moment où l'esprit de la nation était accablé sous le poids du plus épouvantable fléau. Du mois de mai au mois de décembre 1665, la peste enleva cent trente mille habitants de Londres, plus du quart de sa population. De la métropole, le mal étendit son empire destructeur sur la plus grande partie du royaume, et au mois d'août 1666 il se montra très-violent à Colchester, Norwich, Winchester, Cambridge et Salisbury.

Au commencement de 1666, Louis XIV qui voyait avec plaisir les deux marines rivales s'entre-détruire, et qui ne voulait pas laisser l'Angleterre écraser trop promptement la Hollande, déclara la guerre à Charles II, en protestant qu'il ne le faisait qu'à regret. Le Danemark également se montra hostile. L'Espagne était toujours mal disposée, surtout depuis l'alliance matrimoniale de Charles II avec la maison de Bragance. Enfin, l'Angleterre ne comptait sur le continent qu'un allié, l'évêque de Munster, qui avait bien pris son argent, mais pour la trahir immédiatement après.

Cependant le gouvernement britannique avait cru devoir détacher le prince Rupert, à la tête d'une forte escadre, pour surveiller la flotte française, commandée par le duc de Beaufort, lorsque se livra, entre Albemarle, d'un côté, Ruyter et Corneille Tromp, fils de Martin, de l'autre, la fameuse bataille navale *des quatre jours*, qui commença le 11 juin 1666, et recommença chaque matin, pour se terminer le 14, par une victoire si indécise, qu'un *Te Deum* fut chanté à la fois à la Haye et à Londres. Ce qui est certain, c'est que les Anglais y éprouvèrent d'énormes dommages, et perdirent surtout ce prestige d'invincibilité dont se parait, depuis les guerres maritimes du Protecteur, leur fierté patriotique. Ils eurent à regretter vingt-trois vaisseaux et six mille hommes.

Cette même année (1666), la capitale de l'Angleterre, qui avait tant souffert de la peste en 1665, eut à supporter un autre fléau. Dans la nuit du dimanche 12 septembre, un incendie, tel qu'aucune capitale n'en avait éprouvé depuis la destruction d'une partie de Rome sous Néron, éclata dans

Pudding-Lane, près de Fish-Street, un des quartiers les plus populeux de la Cité. Le feu avait commencé chez un boulanger par suite de la chute du tonnerre : les maisons du voisinage, construites en bois, avec des toits goudronnés, furent bientôt en flammes. Un vent d'est très-violent contribua puissamment, avec la sécheresse de l'été, à propager l'incendie, qui ne s'arrêta que le vendredi 17 septembre, après avoir dévoré toute la partie de la cité comprise entre la Tour et Temple-Bar, c'est-à-dire treize mille deux cents maisons et quatre-vingt-neuf églises, entre autres Saint-Paul. Le fanatisme des masses protestantes accusa, sans preuves, les catholiques de cet épouvantable désastre, et jusqu'au 9 décembre 1830, on lisait sur la colonne élevée pour perpétuer ce triste souvenir, que *l'incendie de cette cité protestante fut commencé et propagé par la perfidie et la malice de la faction papiste, afin d'effectuer son horrible complot pour l'extirpation de la religion protestante et des libertés d'Angleterre, et pour l'introduction du papisme et de l'hérésie.*

*Ruyter remonte la Tamise et la Medway (1667); paix de Bréda.* — Charles II, loin de consacrer aux soins de la guerre tous les fonds votés dans ce but, n'avait mis en mer (1667) que des forces peu considérables. Ruyter profita de sa coupable conduite pour lui donner une rude leçon. Se postant (8 juin 1667) à l'entrée de la Tamise, il envoya le vice-amiral Van Ghent pénétrer dans la Medway (affluent de la rive droite de ce fleuve), où il se rendit maître du fort de Sheerness, dont il fit sauter les remparts et brûla les magasins pleins de munitions. Cet acte de vigueur jeta l'alarme dans Londres, et les Anglais, afin d'empêcher les Hollandais de pénétrer dans leur capitale, coulèrent dans la Tamise quelques vaisseaux à fond, et tendirent une énorme chaîne à l'endroit le plus étroit du fleuve. A la faveur d'un vent d'est et d'une forte marée, les vaisseaux hollandais rompirent cette chaîne, passèrent dans les intervalles des navires coulés, et pénétrèrent jusqu'à Chatham, voire jusqu'à Gravesend, brûlant sur leur passage trois vaisseaux de première classe. Toutefois, le duc d'Albemarle, déployant, malgré son âge, la plus

grande activité, eut le temps d'opposer aux Hollandais, avant qu'ils atteignissent Woolwich, des obstacles qui les engagèrent à redescendre la Tamise. Ils partirent entraînant à leur suite, comme trophée, la carcasse du *Royal-Charles*. Les pertes éprouvées par les Anglais n'étaient pas très-considérables, mais leur orgueil avait subi la plus cruelle humiliation, et Londres avait entendu pour la première fois le canon ennemi. Comme Charles II ne pouvait, avec des finances délabrées, en tirer vengeance, ses ambassadeurs signèrent peu après, à Bréda, trois traités le même jour (21 juillet 1667). Par celui qu'ils firent avec la Hollande, il était stipulé que les deux parties oublierait les torts passés et resteraient dans leur situation présente, ce qui confirmait à cette puissance, en vertu de l'*uti possidetis*, la possession contestée de la petite île de Pulorone dans les Indes orientales, ainsi que Surinam dans l'Amérique du Sud, et aux Anglais la Nouvelle-Belgique, c'est-à-dire New-Jersey et New-York dans l'Amérique du Nord. L'acte de navigation fut modifié en faveur de la Hollande en ce qui concernait la navigation du Rhin. Par le second, avec la France, on rendait à Louis XIV l'Acadie ou Nouvelle-Écosse, et à Charles II Antigoa, Montserrat et la partie de Saint-Christophe, dont les Français s'étaient emparés dans les Antilles. Par le troisième, avec le Danemark, qui avait pris part à la guerre comme allié des Hollandais, les relations d'amitié étaient rétablies entre les deux couronnes.

*Disgrâce de Clarendon (août 1667).* — Les Anglais étaient trop aigris par tous les malheurs et toutes les hontes des dernières années, pour que le mécontentement universel n'exigeât pas une victime : Charles, malgré les supplications du duc d'York, leur abandonna son principal ministre, qui cependant n'avait pas cessé un seul instant de blâmer très-énergiquement la guerre contre la Hollande. Clarendon s'était rendu odieux : par son dévouement à la prérogative royale, aux amis de la liberté ; par son anglicanisme, aux catholiques, aux presbytériens et à tous les non-conformistes ; par son austérité, aux maîtresses du roi ; par ses conti-

tinuelles recommandations d'économie qui l'avaient fait surnommer *le maître d'école du roi*, à la cour et surtout à Charles ; par sa dureté, aux pauvres cavaliers, qui presque toujours lui rappelaient en vain leurs services passés ; par ses doctrines libre-échangistes, aux propriétaires anglais, qui s'opposaient à toute introduction des denrées et bestiaux de l'Irlande ; par sa cupidité, son faste et son orgueil, à tout le monde. Le 10 août de cette même année 1667, où Milton aveugle publiait son *Paradis perdu*, le chancelier reçut ordre de remettre le grand sceau, et partit pour l'exil où il mourut. L'*Histoire de la Rébellion*, qu'il acheva dans sa retraite, ne fait pas moins d'honneur à son style qu'à sa modération.

*Traité de la triple alliance* (1668) ; *Cabal* (1670-1673) ; *Charles II vendu à la France* ; *banqueroute* ; *nouvelle guerre avec la Hollande* (1672-1674). — Les Stuarts faisaient depuis longtemps fausse route, lorsqu'un diplomate philosophe, William Temple, le premier négociateur de son temps, les ramena, mais seulement pour un moment, dans la véritable voie. Le rôle de l'Angleterre était tout tracé. Protestante et constitutionnelle, elle devait se placer à la tête du double mouvement qui emportait les nations du nord de l'Europe, tandis que celles du midi restaient catholiques et soumises au pouvoir absolu. Il appartenait à Charles II de personnifier en lui le premier système, comme le second avait dans Louis XIV sa vivante image. Au moment où le grand roi commençait, aux dépens de la Flandre, le cours de ses agrandissements, William Temple sut faire comprendre à la Hollande et à la Suède, qu'il leur importait de s'unir à l'Angleterre pour arrêter l'esprit envahisseur du monarque français. Il ne lui fallut que cinq jours pour rallier en un même faisceau les forces éparses et même tout dernièrement rivales de ces trois puissances. La triple alliance, ce coup de tonnerre dans un ciel serein, fut conclue le 23 janvier 1668, et le 2 mai la France était obligée de signer le traité d'Aix-la-Chapelle, par lequel elle conservait douze places fortes sur la frontière des Pays-Bas espagnols, entre autres Douai,

Tournai et Lille, mais rendait toute la Franche-Comté. L'Angleterre, qui peu de mois auparavant se trouvait la dernière entre toutes les nations, forcée d'abandonner ses propres mers, incapable de défendre l'embouchure de ses propres fleuves, était revenue, dans l'estime de ses voisins, aux beaux jours d'Élisabeth et de Cromwell.

Les Stuarts se trouvaient placés entre la Hollande et la France comme entre leur bon et leur mauvais génie : ils opérèrent pour le mauvais, et la triple alliance fut leur seul acte intelligent. Au moyen âge, on ne se croyait nullement tenu de garder la foi donnée à des hérétiques; dans les temps modernes, les rois absolus crurent bien souvent pouvoir rompre leurs promesses, surtout lorsqu'elles étaient faites à des républicains. Ce n'étaient pas les hommes investis de la confiance de Charles qui auraient pu le ramener à de meilleurs sentiments. Il avait alors un ministère qu'on désigna sous le nom de *cabal*, nom formé par les initiales de ses cinq membres : Clifford, Arlington, Buckingham, Ashley, Lauderdale. Ce mot anglais correspond à notre *cabale* et peut aussi être pris pour *coterie*. Il y aurait lieu de le traduire dans cette circonstance par *camarilla*. L'expression était en outre fort bien choisie, car il y avait vraiment quelque chose de *cabalistique* et d'inférieur dans les trames ourdies par ces cinq ministres de concert avec le roi et le duc d'York.

Le plus capable de tous les membres de la *cabal* était sans contredit Antoine Ashley Cooper, créé bientôt comte de Shaftesbury. Doué au plus haut degré du génie de l'intrigue, et très-digne précurseur de notre duc d'Otrante, très-habile à se faire écouter des masses, jamais à court d'expédients, il n'est pas un événement auquel il n'ait pris une part active, pas une intrigue qu'il n'ait connue, aidée ou combattue; pas un homme politique qui n'ait été son ami ou son ennemi, son rival ou son complice; pas un éloge qu'on n'ait cru devoir lui adresser; pas une injure qui n'ait flétri son nom.

Tels étaient les conseillers intimes avec lesquels Charles II s'entendait, en politique, pour rendre son pouvoir absolu;

en religion, pour trahir le presbytérianisme et même l'anglicanisme au profit du catholicisme. Ce double but ne pouvait être atteint qu'en sacrifiant les intérêts de l'Angleterre à ceux de la France. Mais les Stuarts ne devaient reculer devant aucune infamie, pour obtenir de Louis XIV des subsides qui les missent à même de se passer du parlement. Il paraît toutefois que leur coupable conduite ne fut pas également approuvée de tous les membres de la *cabal*, et que si Arlington et Clifford prirent une part active à toutes les négociations secrètes, Buckingham, Shaftesbury et Lauderdale y demeurèrent étrangers, surtout en ce qui concernait le rétablissement du catholicisme. Ce qui pèsera à jamais sur leur mémoire commune, c'est la banqueroute du gouvernement.

Pendant dix-huit mois, à partir de 1672, le roi tint l'échiquier fermé, du moins pour payer. Les orfèvres de Londres, qui à cette époque étaient aussi banquiers, avançaient souvent au gouvernement de fortes sommes, et à la rentrée des impôts on leur remboursait capital et intérêt. Tout à coup on leur annonça qu'ils devaient s'attendre à ne toucher que l'intérêt de leurs avances et point le capital. Beaucoup de fortes maisons se virent dans l'impossibilité de faire honneur à leurs affaires. Ainsi Charles, même en se vendant à la France, ne trouva pas le moyen d'échapper à la banqueroute.

Le 1<sup>er</sup> juin 1670, le grand roi s'était engagé, par un traité secret, à fournir à Charles II de l'argent, et même en cas de révolte de ses sujets, des troupes françaises pour les dompter. Il demandait, en retour, que Charles déclarât la guerre à la Hollande, et lui promettait comme sa part de butin une portion de la Zélande, avec des terres pour son neveu Guillaume d'Orange. A ce beau plan était joint un projet de partage éventuel de la monarchie espagnole, dans le cas où son possesseur, le faible Charles II d'Autriche viendrait à mourir. Toutes les dépenses de la guerre devaient être à la charge de Louis, qui céderait à Charles Ostende, Minorque et tous les territoires de l'Amérique espagnole que les armes anglaises pourraient conquérir. A ces conditions,

Louis promettait une pension annuelle de cinq millions de francs, et six mille hommes de troupes françaises. Charles cependant hésitait, non par scrupule, mais les conditions lui semblaient dures. Louis XIV trouva le moyen de le fixer, en lui envoyant Henriette, duchesse d'Orléans, dont la grâce enchanteresse n'avait touché que trop vivement le cœur du roi de France, son beau-frère. Cette princesse, qui devait mourir si subitement à Saint-Cloud, au retour de ce voyage, et dont on ne saurait prononcer le nom, sans se rappeler le cri de Bossuet : Madame se meurt, Madame est morte ! était la sœur du roi d'Angleterre : elle exerçait une grande influence sur son esprit ; de plus, elle amenait avec elle une charmante Bretonne, Louise de Quérouaille. Charles aimait trop le plaisir pour résister ; il conçut pour la jeune Française un vif attachement, et lui donna bientôt le titre de duchesse de Portsmouth. Quant à la duchesse d'Orléans, elle rapporta, en échange de sa fille d'honneur, un acquiescement complet à toutes les volontés du roi de France. Charles II n'avait pas rougi de signer sa trahison dans cette même ville de Douvres où, juste dix ans auparavant, le peuple l'avait accueilli avec tant de confiance et l'élan d'une telle joie.

L'an 1672 la Hollande, pour laquelle la cour d'Espagne elle-même allait prendre les armes, fut attaquée sur terre par les Français, sur mer par les Anglais et les Français réunis. Par un de ces actes de perfidie souvent reprochés au gouvernement anglais, Charles II fit assaillir dans les eaux de Smyrne, sans avertissement préalable, un convoi hollandais de soixante et dix navires de commerce, chargés de marchandises de l'Orient pour plus de trente-sept millions de francs. Il eut la honte sans le profit, car Van Ness, l'amiral hollandais, sauva presque tout son convoi. Mais après le massacre des frères de Witt, qui eut lieu le 20 août 1672, Guillaume d'Orange, arrière-petit-fils du fondateur de la république des Provinces-Unies, ayant été reconnu stathouder et le stathoudérat déclaré héréditaire dans sa famille, la nation anglaise prit fait et cause contre Louis XIV en faveur du champion du protestantisme, en faveur de ce jeune

héros qui, par son indomptable énergie, retirait de l'abîme le peuple néerlandais, en attendant qu'il devînt le sauveur de la religion et des libertés britanniques. Le 28 février 1674, le roi d'Angleterre fut contraint d'écouter enfin son parlement, décidé à lui refuser tout subside, et de signer un traité particulier avec la Hollande.

*Whigs et torys ; bill du test (1673).* — La liberté et le protestantisme, tels sont les deux éléments fondamentaux qui constituent, dans les temps modernes, l'existence du peuple anglais. Du moment où les Stuarts, perdant tout souvenir du passé, recommençaient à saper ces deux bases, il devait s'établir entre eux et la nation une lutte qui ne pouvait que leur être fatale. Le clairvoyant Shaftesbury ne tarda pas à le comprendre; bien que nommé en 1672, grand chancelier, poste où il se fit remarquer par l'intégrité et l'habileté de sa conduite, dès 1673 il rendit les sceaux. Il se plaça dans la chambre des lords à la tête de ce qu'on commençait à appeler le parti des *whigs*, tandis qu'on donnait le nom de *torys* aux amis de la cour. La première de ces dénominations, destinée à remplacer celle de *têtes rondes*, était appliquée depuis longtemps aux covenantaires écossais les plus fougueux, à ceux qui avaient été mis hors la loi, et on la regardait comme un indice de principes séditieux et antimonarchiques. La seconde, qui allait bientôt faire oublier celle de *cavaliers*, servait originellement à désigner des *outlaws*, mais les *outlaws* du catholicisme. On l'employait en parlant des Irlandais, qui, chassés des domaines de leurs ancêtres, ne se soutenaient qu'en commettant des déprédations sur les terres des colons anglais; et actuellement, dans la conversation, ce mot servait à indiquer un penchant avoué à défendre la haute Église et la prérogative royale, quelquefois même une tendance secrète au catholicisme et au despotisme pur.

Le 25 mars 1672, Charles II avait publié, en apparence pour la liberté de conscience, en réalité pour favoriser les catholiques, une déclaration dite de *tolérance* ou d'*indulgence*, qui suspendait les lois pénales portées contre les non-conformistes. Les presbytériens, les puritains ne s'y

méprèrent pas, et furent des plus ardents à attaquer une tolérance dont cependant ils devaient profiter. Les anglicans, de leur côté, jetèrent les hauts cris, et, au commencement de mars 1673, la chambre des communes passait le célèbre bill qui fut ensuite appelé *the test*, c'est-à-dire *l'épreuve*. Cet acte, véritable pierre de touche qui devait servir à distinguer les catholiques des protestants, portait en substance : que tout homme qui aurait quelque office, serait obligé de prêter en pleine cour les serments d'*allégeance* et de *suprématie*, et de recevoir le sacrement de l'Eucharistie, conformément au rite anglican, dans une église paroissiale, et d'en produire un certificat signé des ministres et des marguilliers de la paroisse, lequel certificat serait en outre revêtu de l'attestation, par serment, de deux témoins dignes de foi, et enregistré; que tous ceux qui prêteraient serment d'*allégeance* et de *suprématie* seraient de plus obligés de souscrire la déclaration suivante : « Je déclare que je crois qu'il ne s'opère point de transsubstantiation dans le sacrement de la Cène du Seigneur, ni avant ni après la consécration faite par quelque personne que ce puisse être. » Charles II n'ayant pas osé refuser son consentement au *test*, la plupart des officiers catholiques quittèrent leurs emplois; le duc d'York même, qui était grand amiral, se démit de cette charge lucrative. Le frère du roi acheva de s'aliéner la nation, en épousant cette même année une fervente catholique, la princesse Marie, sœur de François, duc de Modène : Louis XIV payait la dot.

Les Stuarts affectaient donc de braver ouvertement toutes les sympathies religieuses et politiques de leurs sujets. Mais ceux-ci n'étaient pas disposés à céder, et, l'an 1674, en même temps que le parlement contraignait Charles II à faire la paix avec la Hollande (19 février), il votait un nouveau bill du *test*, en vertu duquel on pouvait sommer de nier la transsubstantiation, non-seulement tous les fonctionnaires publics, mais même tous les sujets du roi à qui l'on croirait devoir déférer le serment. Tout prêtre catholique dut avoir quitté l'Angleterre avant six semaines, sous peine de mort.

Quant à la *cabal*, la renonciation de Clifford, le seul honnête de ses cinq membres, à la *white staff*, verge blan-

che, insigne des fonctions du lord trésorier, n'avait pas tardé à amener sa dissolution. Arlington échangea son ministère contre une charge à la cour. Shaftesbury et Buckingham allèrent s'asseoir sur les bancs de l'opposition dont ils ne tardèrent pas à prendre la direction, et Lauderdale seul continua à administrer les affaires d'Écosse.

L'héritage de la *cabal* passa à un baronnet du Yorkshire, Thomas Osborne, excellent *debater*, qui avait attiré l'attention des communes par la manière dont il entendait les affaires et dont il dirigeait une discussion, *debate*, en y prenant lui-même la principale part. Devenu lord trésorier et créé comte Danby, il s'appliqua, en persuadant les esprits, mais aussi en achetant les suffrages, à constituer dans la chambre basse un parti compacte en faveur du pouvoir. Rendre Charles II aussi ponctuellement obéi que Henri VIII et Élisabeth, telle était avant tout sa préoccupation. Cependant Anglais et protestant, il ne trahit pas, comme ses prédécesseurs, sa patrie et sa religion. Son but, il voulait l'atteindre en s'appuyant, non sur l'étranger et les catholiques, mais sur la gentry provinciale, sur la haute Église ainsi que sur les universités, et en puisant ainsi sa force au cœur même du pays. De concert avec Temple, et il avait le droit d'être fier d'un tel associé, il détermina son souverain à se rapprocher de plus en plus de la Hollande, et à donner la main de sa nièce Marie (1677) au prince Guillaume d'Orange, chef de la ligue protestante contre Louis XIV. Il prépara ainsi au dehors un défenseur aux plus chers intérêts politiques et religieux de sa nation, en même temps qu'au dedans il commençait à former solidement, sous le nom de tory, ce grand parti de la prérogative royale et de l'Église anglicane qui, depuis cette époque, a donné à la monarchie anglaise tant de force et de stabilité.

*La conspiration papiste (1678); Titus Oates; chute de Danby, ministre depuis 1674.* — Le 28 septembre 1678, comme Charles, ses ministres et son frère le duc d'York étaient réunis dans la chambre du conseil, on introduisit un individu vêtu tout en noir, avec un chapeau à la calviniste.

Il déclara que le pape élevait des prétentions à la possession de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande par suite de l'hérésie de la nation et de son souverain, et qu'il avait délégué son autorité à la Société de Jésus; que les jésuites, agissant en conformité de ces prétendus droits, avaient conçu le projet de rétablir la religion catholique; que quelques-uns des membres de la société agissaient en Irlande, d'autres en Écosse, d'autres en Hollande, d'autres en Angleterre, et qu'ils voulaient, non-seulement assassiner le roi, mais encore le duc lui-même, si sa Grâce s'opposait à l'exécution de leurs projets; que ces jésuites avaient à leur disposition deux millions cinq cent mille francs; qu'ils recevaient annuellement un million cinq cent mille francs de diverses sources, deux cent cinquante mille francs du confesseur du roi de France, et la promesse d'une égale somme du père provincial de la Nouvelle-Castille; qu'un homme nommé William et un autre homme nommé Pickering, laïques affiliés à la Société de Jésus, avaient eu à plusieurs reprises la commission de tuer le roi, et qu'ils avaient été punis de ne l'avoir point fait; qu'au mois d'avril dernier, un grand conseil de jésuites s'était réuni à la taverne du Cheval-Blanc, dans le Strand; que les membres avaient acheté des armes et qu'en outre ils avaient offert deux cent cinquante mille francs à sir George Wakeman, médecin de la reine, s'il voulait mêler du poison aux aliments du roi; que les jésuites avaient été les auteurs de l'incendie de Londres, et qu'ils se concertaient maintenant pour incendier Westminster, Wapping, et tous les navires qui étaient dans le fleuve; que lui Oates avait un poste assigné parmi les incendiaires; que le pape, par une bulle secrète, avait déjà nommé aux évêchés et aux dignités de l'Église; que lord Arundel devait être son chancelier, et lord Powis son trésorier, sir Godolphin gardien du sceau privé, Coleman secrétaire d'État, Langhorne avocat général, lord Bellasis général de l'armée papale, lord Petre lieutenant général, lord Stafford payeur général.

Tel fut en somme le récit fait par Titus Oates de ce que bientôt, dans les trois royaumes, on n'appela plus que *la conspiration papiste*.

Ce vil imposteur fut logé à White-Hall, sous la protection royale, et le principal ministre, Danby, donna des ordres pour que l'on arrêtât Coleman, secrétaire du duc d'York, qui, averti par un de ses amis, sir Edmundbury Godfrey, se cacha après avoir détruit quelques-uns de ses papiers. Mais ce qui en restait suffisait pour montrer que le duc d'York et lui-même avaient entretenu une correspondance secrète avec le roi de France, avec son confesseur le P. la Chaise, avec le nonce du pape à Bruxelles, et qu'ils leur avaient demandé des secours d'argent pour rétablir la religion catholique en Angleterre. Un événement inattendu vint compliquer l'affaire. Sir Edmundbury Godfrey fut trouvé mort dans son appartement, et, comme il était connu pour entretenir des relations avec les catholiques, les protestants avancèrent peu charitablement que le crime avait été commis par les premiers pour prévenir toute dénonciation de sa part. Les ennemis du catholicisme honorèrent Godfrey comme un martyr. Stafford, Powis, Petre, Arundel, Bellasis furent envoyés à la Tour par les communes, et leur accusateur, proclamé le sauveur de la nation, reçut une pension de trente mille francs. Le roi lui-même, « troublé par le souvenir de ses transactions honteuses avec Louis XIV », et ne se sentant pas la force de tenir tête à l'orage, ordonna à son frère de se retirer du conseil, et promit aux communes qu'il donnerait sa sanction à tous les bills qu'elles adopteraient contre les papistes. Elles s'empressèrent de les déclarer, excepté toutefois le duc d'York, incapables de siéger dans l'une ou l'autre chambre, et c'est pourquoi on ne vit plus parmi les lords, de 1678 à 1829, un seul catholique.

Enhardi par un si éclatant début, Oates renchérit sur ses premières dénonciations, et accusa la reine elle-même d'avoir trempé dans le complot tramé contre les jours de son mari. Mais les lords et le roi ne souffrirent pas son arrestation. Le chef du ministère, le comte Danby, fut incriminé comme coupable d'avoir écrit à sir Montague, ministre d'Angleterre à Paris, une lettre par laquelle il lui était prescrit de demander sept millions cinq cent mille francs à Louis XIV, pour Charles II, pendant trois ans, afin que celui-ci pût se dispenser de convoquer son parlement. Quant au duc d'York, il dut se réfu-

gier à Bruxelles. Deux mille personnes furent emprisonnées. Un banquier catholique et Coleman furent pendus, puis coupés en quatre. Huit jésuites et plusieurs seigneurs souffrirent le même supplice, entre autres le vénérable vicomte Stafford, condamné à subir (1680) la mort des traîtres, malgré ses soixante et dix ans.

*Le bill d'habeas corpus* (1679). — Le parlement, qui applaudissait aux dénonciations de Titus Oates et voulait, dans son vertige, aller jusqu'à imposer au fils de Charles I<sup>er</sup> ce bill de la milice auquel son père avait préféré la guerre civile, siégeait depuis dix-huit ans, pendant lesquels son esprit s'était singulièrement modifié. Nommé en 1661, dans le paroxysme de l'exaltation royaliste, il s'était d'abord montré tout dévoué à la cour, et avait même mérité, au début, le surnom de *parlement pensionnaire*, parce que beaucoup de ses membres étaient à la solde du chancelier Clarendon, puis il s'était peu à peu éloigné des Stuarts, lorsqu'il les avait vus abandonner l'anglicanisme pour le catholicisme, la monarchie tempérée pour l'absolutisme. Charles II crut opportun de dissoudre, le 24 février 1679, ce qu'on peut très-bien appeler le *long parlement* de la monarchie, par opposition au *long parlement* de la république. Mais les élections donnèrent une chambre encore plus hostile que la précédente. Le lord trésorier Danby, à qui son attachement au protestantisme ainsi que sa haine de la France n'avaient pu faire trouver grâce devant le dernier parlement, fut immédiatement privé de son office, menacé d'un bill d'attaînder et envoyé à la Tour. Dès le mois de mai de cette même année 1679, les nouveaux députés, dont beaucoup avaient en politique des tendances républicaines et en religion des convictions presbytériennes, votèrent le bill si célèbre sous le nom d'*habeas corpus*. Aucun juge ne peut refuser à quelque prisonnier que ce soit, dans les vingt-quatre premières heures de son arrestation, l'ordre d'*habeas corpus*, qui oblige le geôlier à le produire devant la cour que cet ordre désignera, et à vérifier la cause de son emprisonnement; le prisonnier doit être accusé et jugé au terme prescrit; si la cour le fait élargir, on

ne peut le remettre en prison pour le même sujet. C'est à Shaftesbury qu'on est redevable de ce grand bienfait : il en a doté l'Angleterre au moment même où les catholiques l'accusaient d'avoir forgé la *grande conspiration papiste*.

*Assassinat du primat d'Écosse (1679); insurrection des covenantaires.* — Tandis qu'en Angleterre la haute Église résistait avec vigueur aux tendances papistes de la famille royale, en Écosse elle opprimait cruellement les presbytériens. Ceux-ci, poussés au désespoir par le lord commissaire Lauderdale et par Sharp, archevêque de Saint-André, qui punissaient leurs *assemblées du désert*, ou *conventicules des champs*, comme des actes de rébellion, et les traquaient comme des bêtes fauves, finirent par tirer du dernier une terrible vengeance. Neuf puritains avaient juré la mort du traître, lorsqu'un jour un enfant leur montrant du doigt un carrosse à six chevaux qui passait à quelque distance, s'écria : « Voici l'évêque ! — En vérité, reprirent aussitôt les *saints*, ceci est de Dieu ! Le Seigneur a livré le misérable en nos mains ; exécutons sa justice. » A leur vue, le prélat s'écria : « Que le Seigneur ait pitié de moi, je suis perdu. » Sa fille se jeta à genoux à côté de l'archevêque qui demandait grâce. Un des puritains se laissa toucher : « Épargnez ses cheveux gris, » s'écria-t-il ! hélas ! inutilement. Le prélat tendit la main à un des meurtriers, qui la lui abattit d'un coup de sabre, un autre le blessa à la tête. Il tomba, la face contre terre, et parut mort. Sa fille ayant imprudemment remarqué en lui quelques traces de vie, ses paroles frappèrent l'oreille de l'un des meurtriers, qui revint vers le corps et brisa le crâne en plusieurs fragments.

Charles II envoya alors en Écosse un jeune prince vers qui les protestants anglais, en haine du duc d'York, avaient tourné toutes leurs espérances. Nous voulons parler de James, duc de Monmouth, fils naturel du roi. Celui-ci le chérissait pour son extrême beauté, pour l'amabilité de son caractère, et il avait pris soin de sa fortune en lui faisant épouser l'héritière de la noble famille de Buccleuch, dont les immenses propriétés, d'un revenu annuel, dès cette époque,

de plus de deux cent cinquante mille francs, sont encore en la possession de leurs descendants. Le peuple de Londres, qui l'aimait autant qu'il détestait le frère du roi, l'appelait ordinairement *le duc protestant*. Repoussés de Glasgow, les insurgés furent complètement battus au pont de Bothwell, sur la Clyde, par le duc de Monmouth. Une attaque vigoureuse à la baïonnette décida l'affaire. Malgré ses ordres, un massacre épouvantable eut lieu, le trop fameux Claverhouse, qui brûlait de venger, et son parent Montrose, et sa propre défaite de Drumclog, près Ayr, n'ayant rien fait pour arrêter la fureur des soldats anglais et des highlanders. Richard Cameron fut tué le 22 juillet 1680, dans une dernière rencontre sur les landes d'*Aird's Moss*. Un des meurtriers de Sharp fut pris. Dans son supplice, on déploya la cruauté la plus raffinée. Ses deux mains furent coupées avant l'exécution, et son cœur arraché de son sein avant qu'il eût cessé de battre.

*Dernier ministère, disgrâce et mort de Shaftesbury (1679-1683).* — Cependant Charles II, reconnaissant qu'il était au-dessus de ses forces de combattre à la fois les presbytériens en Écosse et les anglicans en Angleterre, avait pensé pouvoir vivre en bonne intelligence avec son parlement, s'il transformait le chef de l'opposition en président de son conseil, et il avait rendu encore une fois la direction des affaires à Shaftesbury, qui se trouva ainsi appelé (21 avril 1679) à recueillir l'héritage de Danby, mais bien diminué. La trésorerie fut mise en commission, sous la présidence du comte d'Essex, qui, fils de lord Capel, cet héroïque cavalier, n'en était pas moins dévoué aux idées de liberté, et surtout de tolérance religieuse. Le conseil privé, aux avis duquel le roi promit de se conformer sur tous les points importants, reçut pour lord président Shaftesbury lui-même. Il fut réduit de cinquante à trente membres, dans le but de le mettre à même de tenir lieu de conseil des ministres, de cabinet, proprement dit, c'est-à-dire qu'il y eut en réalité trente ministres à la fois. Tous étaient pris dans le parti whig, et considérés pour leur fortune comme pour leur caractère. Leur avoir réuni se mon-

tait à sept millions cinq cent mille francs, à peu près le revenu de tous les députés des communes.

C'était conformément à l'avis de Temple, *ce sage de l'antiquité*, que le conseil privé avait été transformé ainsi en une espèce de corps à la fois exécutif et consultatif, qui devait s'interposer entre le roi et les communes. Seulement Temple aurait voulu en exclure un traître tel que Shaftesbury, et faire donner la présidence à Halifax, son rival. Cette création bizarre, quoique décorée par son auteur du grand nom de constitution, et accueillie par la majorité de la nation avec une immense joie, échoua, comme plus tard en France (1716) la tentative du régent pour substituer à chaque ministre un conseil composé de dix membres. En haine de la *cabal*, de la camarilla et de ses trames ténébreuses, Temple avait oublié que l'action et la délibération peuvent rarement marcher du même pas.

Charles II ne vit plus d'autre moyen de gouverner que de ne point réunir le parlement, et il le prorogea d'ajournement en ajournement, sans même demander l'avis de son fameux conseil des trente qui, dès sa naissance, se trouva frappé d'impuissance. Mais de toutes parts des pétitions affluèrent, réclamant la convocation des chambres. Le roi déclara illégitime toute pétition quelle qu'elle fût. En même temps les agents de la cour et les torys ses partisans, obtinrent des habitants de diverses localités la signature d'adresses manifestant l'*horreur* inspirée par les pétitionnaires et leurs demandes. Le pouvoir rencontrant toujours des âmes serviles disposées à l'appuyer dans ses plus mauvaises mesures, on vit grossir promptement le nombre des *abhorrants* (*abhorrers*). Shaftesbury, sans se déconcerter, rédigea contre le frère du roi une accusation formelle de haute trahison, et rappela ses coupables liaisons avec Rome. Il la fit signer par plusieurs pairs et gentils-hommes, et alla lui-même la présenter au grand jury, composé de protestants. Le roi cassa ce jury, acte brutal d'où il résulta que toutes les causes pendantes ne purent être plaidées. Beaucoup d'intérêts se trouvant par là lésés, le mécontentement s'accrut, et Charles réduisit à renvoyer son frère en Écosse, dut convoquer enfin le parlement. Shaftesbury, instigateur

des résolutions des communes, leur dicta leurs premiers actes qu'il dirigea contre le papisme ; ces actes assurèrent au peuple le droit de pétition, condamnèrent solennellement le renvoi du grand jury, et frappèrent à coups redoublés sur le parti du duc d'York. Bientôt après, le bill d'*exclusion*, qui interdisait le trône à tout prince catholique, fut voté sur la proposition de lord Russell, par l'immense majorité des communes, et le roi ne réussit qu'avec beaucoup de peine à l'empêcher de passer dans la chambre des lords. Aussi, pour se débarrasser de Shaftesbury, il ne recula devant aucun expédient. Ses agents essayèrent d'abord de forger une conspiration dite du *tonneau de farine*, parce que le document qui servit de base à ce complot simulé avait été caché dans un tonneau de farine. N'ayant pas réussi, ils gagnèrent le fils d'un docteur Tonge, complice de Titus Oates, qui déclara publiquement que son père était un infâme, le complot papiste un conte, les condamnés des innocents, et que Shaftesbury avait tout inventé. Les lords chargés d'examiner l'accusation ne voulurent pas même s'en occuper, et le fils de Tonge alla mourir dans un cachot. Quant à Shaftesbury, réfugié en Hollande, il y termina au commencement de 1683 son orageuse existence.

*Conspiration de Rye-House; décapitation de lord Russell et de Sidney (1683).* — La conspiration organisée par Shaftesbury avant son départ pour la Hollande, est demeurée célèbre, sous le nom de *conspiration de Rye-House*, et a été ainsi appelée d'une ferme, propriété de l'un des conjurés. Comme cette ferme était voisine de la grande route par laquelle Charles revenait ordinairement de New-Market à Londres, les meurtriers devaient s'y embusquer et tirer de là sur le roi. Il ne faudrait pas croire cependant que toutes les personnes impliquées dans cette affaire eussent tramé la mort de Charles et l'élévation au trône de Monmouth, au préjudice du duc d'York. Si quelques misérables, dénués de toute moralité ou aveuglés par le plus sombre fanatisme, ne reculaient pas devant l'assassinat, la plupart des whigs ne voulaient qu'une résistance ouverte et loyale. Seulement, beaucoup d'entre eux

pensaient que lorsqu'il s'agissait de combattre un pouvoir décidé à détruire la religion et les libertés du pays, la résistance, *même armée*, était permise.

Lord William Russell, « dont tout Anglais, a dit Fox, portera toujours le nom gravé dans son cœur à côté de celui d'Algernon Sidney, » fut impliqué (1683) dans la conspiration, et vit le roi lui-même obligé de rendre hommage à la noblesse de son caractère. « Lord Russell, lui dit Charles, il n'y a pas un seul homme qui vous ait soupçonné de dessein contre ma personne ; mais des témoignages positifs vous accusent d'être entré dans des projets contre mon gouvernement. » Le monarque se montra implacable, et son frère encore plus que lui. Tous deux, pour être plus sûrs de la perte des whigs, élevèrent à la dignité de grand juge l'atrocité Jeffreys, qui consacrait à traquer les ennemis de la cour tout le temps qu'il ne donnait pas à l'ivresse. Avec un tel président, les accusés n'avaient rien à attendre d'un jury faussé, intimidé par lui, et Russell n'eut d'autre consolation que l'héroïque fermeté de sa femme, qui voulut s'asseoir à ses côtés, à la barre du tribunal. Elle ne le quitta que la veille du jour où il monta sur l'échafaud. Après leur dernier embrassement, Russell prononça ce mot fameux : « Maintenant l'amertume de la mort est passée ; » et il entonna, pour ainsi dire, un cantique de bénédictions sur cette compagne angélique, qui avait fait le bonheur de sa vie et la consolation de sa mort. C'est cette noble femme dont les lettres ont été publiées en 1853, et dont M. Guizot a célébré le dévouement sous ce titre : *L'amour dans le mariage*. Le lendemain matin, le 21 juillet 1683, Russell fut conduit au lieu d'exécution, dans son propre carrosse, ayant à ses côtés deux des plus illustres membres de l'Église anglicane et du parti whig, l'évêque Burnet l'historien, et le grand prédicateur Tillotson. Beaucoup de personnes trempèrent leur mouchoir dans son sang. Cinq mois plus tard, Algernon Sidney partageait son sort.

*Mort de Charles II* (1685). — Le dimanche, 11 février 1685, Charles II avait encore passé la soirée en compagnie des duchesses de Cleveland, de Portsmouth et de Mazarin ; le 12 il

tomba gravement malade, et le 15 il était à toute extrémité. Après avoir reçu la communion des mains d'un prêtre catholique, lui, l'exterminateur des malheureux calomniés par Oates, et abjuré ainsi l'anglicanisme, dont il était le chef spirituel comme temporel, il envoya chercher ses enfants naturels (les ducs de Grafton, de Southampton et de Northumberland, fils de la duchesse de Cleveland; le duc de Saint-Albans, fils d'Éléonore Gwynn, et le duc de Richmond, fils de la duchesse de Portsmouth), leur donna sa bénédiction, et les recommanda à son frère, mais ne dit pas un mot du duc de Monmouth, alors exilé en Hollande. Il demanda ensuite pardon à la reine, puis plaça sous la protection de son successeur la duchesse de Portsmouth, ainsi que le fils qu'il avait eu d'elle, et engagea le duc d'York à avoir des égards pour la duchesse de Cleveland. « N'oubliez pas non plus, lui dit-il en terminant, cette pauvre Nelly (Nelly Gwynn, actrice qu'il avait aimée), et surtout ne la laissez pas mourir de faim. Après s'être uniquement occupé, à son heure suprême, de ce qui avait été la grande affaire de sa vie, ses maîtresses, il s'endormit d'un sommeil paisible, demanda, le lendemain matin, qu'on lui ouvrît ses rideaux, pour qu'il vît une dernière fois la clarté du jour, et expira une demi-heure avant midi (16 février 1685).

## CHAPITRE XXVIII.

### JACQUES II (1685-1688).

*Avènement (16 févr. 1685) et premiers actes de Jacques II.*  
 — Jacques II s'occupa d'abord de châtier les accusateurs qui avaient figuré dans la fameuse conspiration papiste, et de s'assurer la majorité dans le nouveau parlement. Titus Oates comparut devant Jeffreys et fut condamné : 1° à une prison perpétuelle ; 2° à payer deux mille marcs d'argent ; 3° à être fouetté publiquement et attaché au pilori cinq fois par an. Le fouet ne devait pas être donné sur place, mais pendant un long

trajet dans les rues de Londres. Dès les premiers coups, le patient fut en sang et finit par s'évanouir ; comme il était attaché derrière une charrette, onavança toujours, et le bourreau ne cessa de frapper. Après Titus Oates, vint le tour de Dangerfield, celui qui, après avoir découvert la prétendue conspiration dite *du tonneau de farine*, avait ensuite soutenu que toutes ses dépositions n'étaient qu'un tissu de mensonges ourdi par les papistes pour perdre Shaftesbury. C'était un homme remarquablement beau, et renommé pour ses galanteries. Condamné à la peine du fouet, et moins heureux qu'Oates, il succomba au supplice.

Quant au nouveau parlement, il s'assembla le 22 mai 1685. Jacques s'y était acquis une écrasante majorité à l'aide de fraudes et de violences de toute espèce. Nous devons reconnaître de plus que beaucoup de torys anglicans, dans leur haine pour les whigs, n'avaient vu dans le nouveau roi que l'ennemi irréconciliable de ces derniers. Celui-ci put donc impunément laisser entrevoir, dès le début de la session, qu'il voulait la suppression de *l'habeas corpus*, la tolérance religieuse, bien qu'il fit mettre à mort quiconque assistait à un conventicule puritain, et le rétablissement du catholicisme comme religion de l'État. Tel était le triple but que poursuivait le dernier des Stuarts, lorsque son attention fut un moment détournée par des soins plus pressants.

*Débarquement d'Argyle et de Monmouth (1685).* — Après l'avortement du *Rye-House plot*, beaucoup de whigs avaient cherché un asile en Hollande, notamment Monmouth, l'espoir des protestants anglais, et Argyle, le chef des covenantaires écossais, fils d'Argyle le Sombre, décapité au commencement de la restauration, et sauvé lui-même d'un pareil sort par le dévouement de sa fille. Du fond de leur exil, Argyle et Monmouth se figurèrent que le gouvernement de Jacques II était déjà trop détesté pour qu'il ne tombât pas au premier choc. C'était se tromper de trois ans. Débarqué au mois de mai dans les basses terres, Argyle, que ses montagnards du clan des Campbells appelaient, dans leur idiome celtique, le grand Mac-Callum-More, fut abandonné de ses partisans du

sud, qui ne s'entendaient guère mieux avec les highlanders qu'avec les soldats de Jacques, poursuivi, pris et condamné à périr par cette *maiden* (la jeune fille), déjà teinte du sang de son père. Il mourut avec une piété enthousiaste et en annonçant le prochain triomphe de sa cause.

Le 11 juin 1685, Monmouth aborda, de son côté, avec quatre-vingts hommes, à Lyme-Regis, dans le comté de Dorset. Il y publia un manifeste où il déclara n'avoir pris les armes que pour soutenir les droits de la nation. Il ne laissait pourtant pas d'assurer que sa mère avait été femme légitime de Charles II, et arrivé à Taunton, dans le comté de Somerset, il se fit proclamer roi sous le nom de Jacques II ; mais ses partisans, de peur de confusion, l'appelaient le roi Monmouth. À Sedgemoor, près de Bridgewater, il rencontra l'armée royale (deux mille fantassins et sept cents cavaliers) commandée par Feversham, neveu, très-indigne, du grand Turenne, qui avait parmi ses officiers Churchill, plus tard le fameux Marlborough. Celui-ci était un beau garçon, d'une stature imposante. Son éducation avait été si négligée qu'il ne pouvait écrire correctement les mots les plus simples ; mais son intelligence pénétrante et vigoureuse lui tenait amplement lieu de la science des livres. Son courage était singulièrement froid et imperturbable. Rapace dans ses vices, il se dégradait jusqu'à lever d'amples contributions sur les femmes enrichies par des amants plus généreux, entre autres sur la duchesse de Cleveland, l'une des maîtresses de Charles II, et ne rougissait point de devoir son avancement au déshonneur de sa propre sœur. Feversham dormait fort paisiblement dans son lit, lorsque ses troupes attaquées de nuit par les rebelles, les repoussèrent vigoureusement. On connaît mal les particularités de cette bataille, la dernière qui ait ensanglanté le sol de l'Angleterre. Elle commença au milieu de la nuit du 5 au 6 juillet, et se termina dans la matinée. Le surlendemain, Monmouth fut trouvé caché dans un fossé, sous la fougère. Jacques II, dont le cœur, suivant Marlborough, n'était pas moins dur que le marbre des cheminées de son palais, voulut jouir de l'humiliation du vaincu, qui lui fut amené les mains liées derrière le dos. Le duc se jeta à ses pieds et le supplia de lui

accorder la vie. Jacques parut d'abord s'attendrir, fit délier son captif, et lui donna à signer un écrit par lequel Monmouth avouait avoir reçu de son père l'assurance qu'il n'avait jamais été marié à Lucy Walters. Mais une fois maître de cette déclaration, le roi annonça à son neveu qu'il devait se préparer à mourir. L'exécution fut atroce. Le bourreau, ce fameux Ketch, digne instrument de Jeffreys, et dont le nom est devenu proverbial en Angleterre pour désigner l'exécuteur des hautes œuvres, se troubla d'avoir affaire à un tel personnage, et frappa le premier coup d'une main si mal assurée que sa victime eut la force de lever la tête et de le regarder en face. Ketch, tout décontenancé, manqua également son second coup, et, jetant sa hache, déclara qu'il ne voulait plus continuer une telle besogne. Les shérifs, après une vive contestation, le forcèrent à la reprendre, et ce fut seulement au cinquième coup qu'il parvint à séparer la tête du tronc.

*Atroces vengeances exercées par Kirke et Jeffreys.* — Violent, implacable, Jacques ne garda plus aucune mesure. Ce qui doit surtout vouer la mémoire de ce monarque à une éternelle exécration, ce sont les vengeances sanguinaires exercées sur le parti vaincu par les deux instruments de sa colère, le grand juge Jeffreys et le colonel Kirke.

Ce colonel avait servi quelque temps à Tanger, et sa cruauté était tout africaine. Sa justice expéditive ne s'arrêtait que devant l'argent; et si plus d'un whig sauva sa vie par d'énormes sacrifices pécuniaires, plus d'un tory se vit menacé, quoiqu'il n'eût à se reprocher d'autre crime que sa fortune. C'était ordinairement au dessert, quand il portait un toast au roi et à la reine, qu'il faisait pendre ses victimes par ses propres soldats, si peu dignes de porter un tel nom, et qu'il appelait ironiquement ses agneaux. Quelquefois il se levait de table pour assister aux dernières convulsions des suppliciés, et, sous prétexte que ces malheureux aimaient la danse, il faisait venir les trompettes de son régiment, qui sonnaient pour eux cette danse de la mort. Un jour, il fit attacher à la potence et détacher trois fois le même homme, pour jouir plus longtemps de la suffocation graduelle de sa victime.

Mais Kirke lui-même fut dépassé par Jeffreys, que Jacques venait de faire baron et d'élever à la pairie pour le récompenser d'avoir envoyé à l'échafaud Russell et Sidney. Le grand juge commença sa tournée, si tristement célèbre sous le nom que Jacques lui donna de *campagne de Jeffreys*, ou sous celui d'*assises sanglantes*, que le peuple lui a conservée, en condamnant à être brûlée vive une dame de Winchester, âgée et infirme, dont le véritable crime était d'être veuve d'un des juges de Charles I<sup>er</sup>. Grâce à de puissantes intercessions, elle fut seulement décapitée. Une autre veuve, Elisabeth Grant, femme des plus charitables, convaincue, à la même époque, d'avoir aidé un conjuré dans sa fuite, fut brûlée vive à Tyburn, lieu des exécutions à Londres, ainsi que Tower-Hill.

Tel est l'homme que le roi s'empressa de combler de nouveaux honneurs et de créer grand chancelier, le garde des sceaux étant mort sur ces entrefaites. Aussi est-ce bien de Jacques II qu'il serait juste de dire que le pied lui a glissé dans le sang. Le nouveau chancelier, le chef suprême de la justice, inaugura dignement ses hautes fonctions. Il déclara aux prisonniers entassés dans la geôle de Dorchester que si quelqu'un d'entre eux voulait faire des aveux, il trouverait en lui un juge miséricordieux, mais que ceux qui persisteraient dans leur impénitence seraient exécutés immédiatement. Beaucoup de captifs se laissèrent prendre à ces offres, et Jeffreys délégua deux officiers de justice pour recevoir leurs dépositions. Le jour du jugement, ces deux officiers comparurent comme témoins à charge, et les malheureux qui s'étaient fiés à eux furent pendus ou transportés aux colonies, *pour y être vendus comme esclaves*. Dans le Somersetshire, il fit pendre deux cent trente-neuf victimes, dont les membres furent distribués sur les bords des routes, et même dans les églises. Hideux prédécesseur de nos plus infâmes proconsuls de 1793, le monstre était souvent ivre lorsqu'il montait sur son tribunal, et de là il prodiguait aux accusés les insultes les plus grossières. C'est ainsi qu'il traitait les puritains, pour leur accent nasillard, de *veaux enchifrenés*. Il redoublait de cynisme envers tout accusé connu pour savant, et il ne s'adressait aux personnages les plus respectables qu'en les appelant *chiens*,

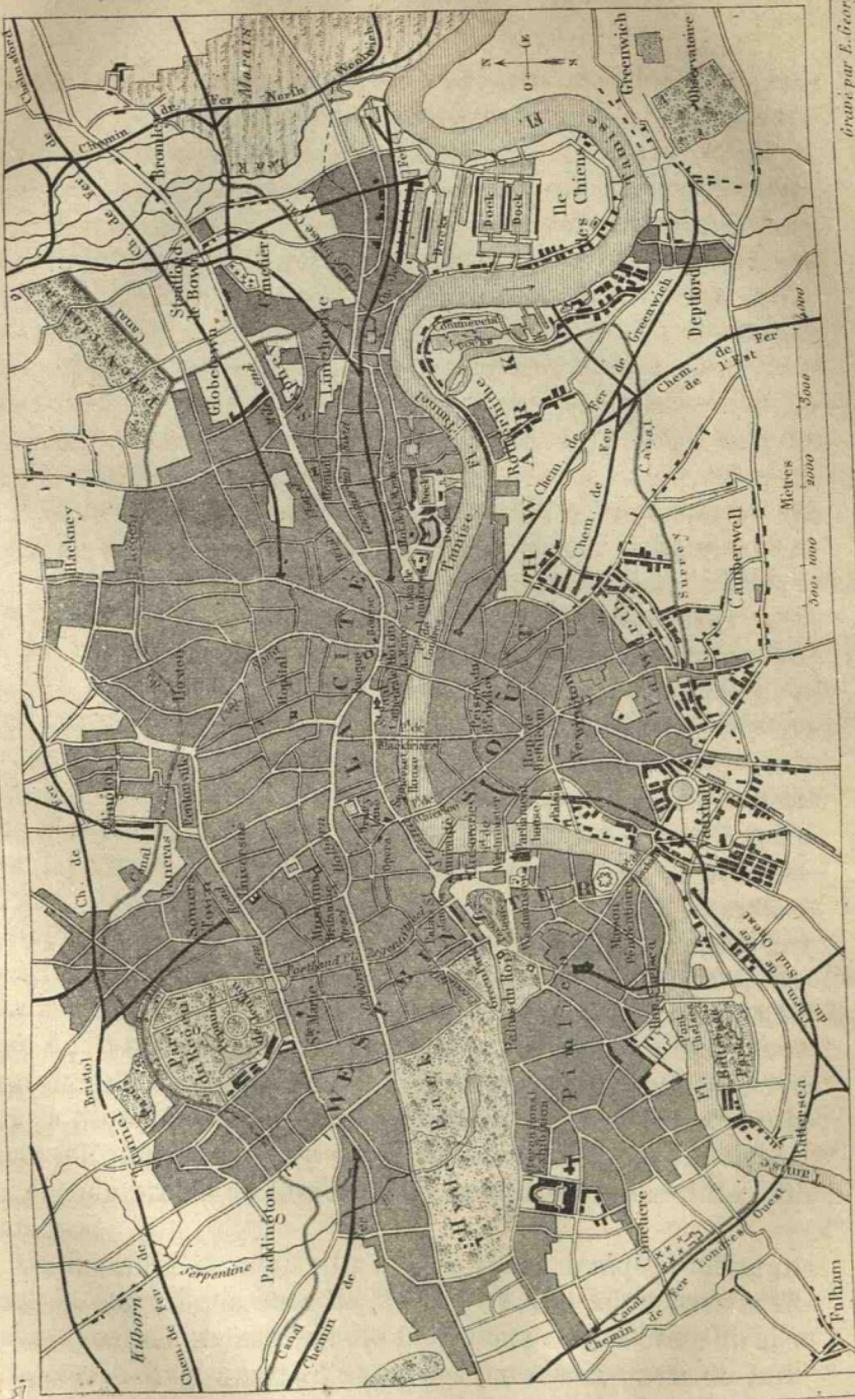
*brigands, sorciers, etc.* Comme Kirke, l'argent seul adoucit quelquefois ce bourreau déguisé en chancelier.

Le roi tenta (1686) de rétablir une des plus exécrables institutions du despotisme monarchique, la cour de haute commission ecclésiastique, instituée par Élisabeth pour juger les fautes du clergé. Cette dictature oppressive et vexatoire avait été abolie sous Charles I<sup>er</sup>, en même temps que la chambre étoilée, et un acte du long parlement avait déclaré qu'elle ne serait jamais rétablie. Cependant Jacques II, en dépit de l'expérience et des lois, fit revivre cette cour odieuse. Pour son début, elle suspendit de leurs fonctions un prédicateur, parce qu'il avait prononcé, dans un sermon, des paroles qui pouvaient être considérées comme un blâme de la conduite du roi, et l'évêque de Londres lui-même, parce qu'il n'avait pas sévi contre cet ecclésiastique.

Le roi s'attaqua aussi aux universités. Il exigea que celle de Cambridge conférât le degré de maître ès arts au P. Francis, moine bénédictin, et, sur son refus, il fit suspendre son vice-chancelier de ses fonctions; mais les professeurs, au nombre desquels le grand Newton, lui choisirent pour successeur un homme dont les principes étaient identiques, et le roi dut céder. L'université d'Oxford, qui avait toujours donné aux Stuarts des preuves du plus entier dévouement, fut encore plus maltraitée. Il demanda que l'on prît pour proviseur du collège de la Madeleine un nouveau converti à la foi catholique, et sur le refus de l'université, il chassa les professeurs du collège. Ainsi l'Église anglicane voyait se retourner contre elle le principe de l'obéissance passive qu'elle avait érigé en dogme sous le règne précédent; une persécution contre les évêques combla la mesure, et grâce aux fautes multipliées du frère de Charles II, la couronne finit par avoir contre elle non-seulement les whigs, mais même les torys, jusque-là si zélés partisans de la prérogative royale.

*Naissance du prince de Galles (21 juin 1688); débarquement de Guillaume (15 nov. 1688). — De sa première femme Jacques II avait eu deux filles, Marie, unie depuis 1677 à un époux non moins zélé qu'elle-même pour la cause*

# LONDRES ET SES ENVIRONS



Gravé par E. George.

Librairie de L. Haichette et Comp<sup>te</sup>

Imprimé par A. Faidherbe.

de la réforme, à Guillaume, stathouder de Hollande, et Anne, femme de George, prince de Danemark, élevé dans la haine du catholicisme qu'il lui faisait partager. Les protestants comptaient donc que le triomphe du papisme finirait avec le règne de Jacques. Mais quand la reine, Marie d'Este, eut mis au monde un fils qu'on nomma Jacques comme son père, il fut évident pour eux tous, torys ou whigs, que de longues calamités les attendaient. Après avoir essayé vainement d'attaquer la légitimité du prince de Galles, enfant inconnu, disait-on, et que l'accoucheur avait apporté au palais dans une bassinoire, ils tournèrent leurs regards vers la Hollande, vers Guillaume.

Vainement Louis XIV s'efforça de dessiller les yeux de Jacques et lui offrit une armée et une flotte : l'aveugle souverain, toujours confiant dans Sunderland, le futur ministre de Guillaume III, refusait les soldats aussi bien que les avis de la France, et ne prenait que des mesures capables d'accroître le mécontentement public. Citons, entre autres, l'introduction d'Irlandais dans les régiments ; nombre d'officiers protestèrent en donnant leur démission. Passant un jour la revue d'un bataillon anglais, il déclara que tous les soldats qui n'approuvaient pas l'abolition du *test* n'avaient qu'à quitter les rangs. Le bataillon presque tout entier déposa ses armes. Jacques, tout confus, rappela les soldats, ajoutant naïvement qu'une autre fois il ne les consulterait plus. Les sentinelles mêmes préposées à la garde de son palais, fredonnaient sous ses fenêtres l'air favori des whigs, le *Lillibulero* de Wharton. On comprend tout ce qu'avait de chancelant la puissance de Jacques, bien qu'elle parût s'appuyer sur la plus formidable armée permanente qu'un roi d'Angleterre eût jamais eue à sa disposition. Ses troupes régulières, indépendamment de toute milice, montaient à quarante mille hommes.

Guillaume n'en avait que quinze mille, lorsqu'il débarqua dans la magnifique baie de Torbay (à huit kilomètres nord-est de Dartmouth, sur la côte méridionale du Devonshire, et à trois cent vingt-quatre kilomètres ouest-sud-ouest de Londres), le 15 novembre 1688, mois de la conspiration des pou-

dres, jour anniversaire de sa naissance et de son mariage, juste un siècle après l'arrivée de l'Armada de Philippe II en vue de ces côtes où elle devait anéantir le protestantisme. Les soldats de Guillaume étaient pour la plupart Hollandais; mais il y avait aussi parmi eux un assez grand nombre d'Anglais, de réfugiés français, entre autres, l'historien Rapin Thoyras et M. de Rebecque, aïeul de Benjamin Constant; on y comptait même, outre des Suédois, des Brandebourgeois et des Suisses, deux cents nègres. C'était un Français banni par la révocation de l'édit de Nantes, le maréchal de Schomberg, qui commandait les troupes de débarquement. L'amiral anglais Herbert dirigeait la flotte, composée de plus de six cents bâtimens dont cinquante vaisseaux. Bientôt il ne fut plus question dans toute l'Angleterre que des Suédois couverts de peaux d'ours, que des Suisses barbus, que des Brandebourgeois de six pieds, et surtout que des faces noires encadrées dans des turbans brodés et des plumes blanches.

Jacques perdit dans l'inaction un temps précieux. Plusieurs régiments, qui peut-être se seraient battus si on les eût conduits aussitôt à l'ennemi, passèrent de son côté. Le prince d'Orange vit accourir successivement des personnes de tout rang et de tout sexe sous son étendard, où se lisait la devise de sa maison : *Je maintiendrai*, et à la suite de ces deux mots : *les libertés publiques de l'Angleterre et la religion protestante*. La ville d'Exeter, puis celles d'Axminster et de Salisbury, où il s'établit successivement, virent arriver lord Churchill, le duc de Grafton, fils naturel de Charles II, lord Cornbury, petit-fils du chancelier Clarendon, enfin le prince George de Danemark et sa femme, la princesse Anne, la propre fille de Jacques II. Elle s'était enfuie la nuit du palais de White-Hall, escortée par Compton, évêque de Londres, qui, pour mieux la protéger, s'était habillé en dragon.

Après avoir chargé le célèbre comte de Lauzun de conduire en France la reine et le prince de Galles, Jacques donna ordre au comte de Feversham de licencier l'armée afin que les soldats, livrés à eux-mêmes, se crussent tous les ex-

cès permis, brûla les writs pour la convocation du parlement qui n'avaient pas encore été expédiés, s'évada de White-Hall à trois heures du matin, jeta dans la Tamise le grand sceau, indispensable à la sanction de tous les actes du gouvernement, et chercha à quitter le plus promptement possible une patrie qu'il espérait bien laisser en proie à la plus épouvantable anarchie.

Toutefois les désordres ne furent pas aussi grands que le souhaitait sa haine. Le peuple se décida promptement pour le prince d'Orange. A Londres, une longue procession parcourut les rues armée de bâtons, de sabres, de lances, à l'extrémité desquels chacun avait fixé une orange. Des rubans de cette couleur, qui était déjà celle du parti protestant, flottaient sur toutes les têtes. Bientôt retentit le terrible cri de : *No popery!* A bas le papisme! que le peuple anglais ne pousse jamais qu'avec des transports de rage. Toutes les chapelles des catholiques furent immédiatement démolies, ainsi que le couvent de Clerkenwell, et quelques maisons de catholiques. Les bancs, les chaires, les confessionnaux, les bréviaires, tout le papier préparé pour l'imprimerie catholique, furent amoncelés en un immense tas et brûlés. Les hôtels occupés par les envoyés de l'électeur palatin et du grand-duc de Toscane, ainsi que par l'ambassadeur d'Espagne, furent détruits de fond en comble, mais pas un seul catholique ne perdit la vie, et si *la nuit irlandaise* rappela une de ces paniques qui, si souvent, glacèrent d'effroi le Paris de la révolution, elle ne fut suivie d'aucune des horreurs qui, de 1792 à 1795, décimèrent la capitale du monde civilisé. Au milieu d'une des nuits que précéda la fuite du roi, le bruit se répandit que les Irlandais licenciés par Feversham, marchaient sur Londres et massacraient sur leur route hommes, femmes, enfants. A une heure du matin, les tambours de la milice battirent le rappel. Heureusement toutes les craintes se trouvèrent fausses, et ce dont on doit également se réjouir, c'est qu'aucun Irlandais ne les paya de sa vie. Jeffreys lui-même, reconnu sous son déguisement de matelot, fut protégé par la milice et conduit devant le lord maire, à qui cette scène causa un tel saisissement qu'il en mourut quel-

ques jours après. Quant à l'infâme chancelier, mis en sûreté dans cette Tour de Londres où avaient gémi ses plus illustres victimes, il chercha plus que jamais dans la boisson l'oubli de ses remords, de ses terreurs, et ne tarda pas à succomber (19 avril 1689) à ses ignobles excès. Digne fin d'une telle vie !

Cependant au moment où la galiote qui emportait Jacques allait mettre à la voile, elle avait été abordée par cinquante matelots à la recherche des prêtres catholiques. Le roi, pris par eux pour un jésuite, fut d'abord assez rudement traité ; mais reconnu ensuite par quelques gentilshommes du comté de Kent, il se vit rendre la liberté, et en profita pour retourner à Londres.

Jacques était rentré à White-Hall le 16 décembre ; le lendemain 17, assez avant dans la soirée, il était réveillé par l'arrivée des soldats hollandais qui entouraient son palais, et le surlendemain matin 18, il quittait pour toujours sa capitale. Guillaume lui avait refusé toute entrevue, et les lords, réunis en assemblée extraordinaire, lui avaient signifié qu'il eût à se rendre à Rochester. Tout ce qu'on désirait, c'était que le roi prît la fuite. Mal gardé à Rochester, il s'embarqua le 25 au matin, et arriva sain et sauf à Ambleteuse, petit port de Picardie.

---

## CINQUIÈME PÉRIODE.

### GOVERNEMENT REPRÉSENTATIF; LIBERTÉ ET GRANDEUR DE L'ANGLETERRE.

(1688-1872.)

Dans cette période, l'Angleterre voit ses libertés civiles, politiques et religieuses assurées par l'heureux accord de la royauté et de la nation, l'Écosse et l'Irlande domptées, fait sentir au dehors sa puissante influence, se crée un immense empire colonial, et rallie l'Europe entière contre la France de Louis XIV et de Napoléon.

---

### CHAPITRE XXIX.

#### GUILLAUME III ET MARIE II (1689-1702).

*Interrègne du 18 déc. au 13 févr. 1689; convention; nouvelle déclaration des droits.* — Les deux chambres se réunirent sous le nom de convention, et dans les premiers jours de février 1689, les deux déclarations suivantes furent votées par les communes :

« Le roi Jacques, ayant tâché de renverser la constitution du royaume en violant le contrat originel entre le roi et le peuple, et ayant, par le conseil des jésuites et autres méchantes gens, violé les lois fondamentales, et s'étant retiré hors du royaume, a abdiqué le gouvernement, et par là le trône est devenu vacant. »

« L'expérience a appris qu'un royaume protestant ne saurait s'accorder avec le gouvernement d'un roi papiste. »

Ces deux déclarations furent adressées immédiatement à la chambre haute, qui se décida, après avoir adhéré au vote des communes sur la vacance du trône, à offrir la couronne à Guillaume et à la princesse Marie. Afin que le pouvoir royal n'eût plus le moindre prétexte de rien entreprendre contre les lois, les libertés et la religion nationales, elle promulgua une nouvelle *déclaration des droits*, moins énergique sans doute que celle de 1628, mais suffisante pour arrêter la royauté, surtout avec l'assistance du souvenir de deux révolutions.

« 1° Le prétendu pouvoir de suspendre l'exécution des lois par l'autorité royale, sans le consentement du parlement, est contraire aux lois.

« 2° L'érection d'une cour ecclésiastique, ou de toute autre cour, est contraire aux lois et pernicieuse.

« 3° Toute levée d'argent pour l'usage de la couronne, sous prétexte de la prérogative royale, sans que cette levée ait été accordée par le parlement, ou pour un plus long temps, ou d'une autre manière qu'elle n'a été accordée, est contraire aux lois.

« 4° C'est un droit des sujets de présenter des requêtes au roi, et tous emprisonnements, comme toutes poursuites pour ce sujet, sont contraires aux lois.

« 5° Lever ou entretenir une armée dans le royaume, en temps de paix, sans le consentement du parlement, est une chose contraire aux lois.

« 6° Les élections des députés au parlement doivent être libres. »

La déclaration de 1689, n'était au fond qu'une énumération d'un certain nombre d'anciennes et salutaires lois violées par les Stuarts : rien donc d'étonnant si l'on n'y trouve pas un mot contre la censure à laquelle était alors soumise la presse. Celle-ci se trouva libre tout simplement parce que, en 1696, le bill qui donnait à la couronne le droit de censure pour un certain nombre d'années, ne fut pas renouvelé.

A la suite de la déclaration des droits, les deux chambres convinrent solennellement (Act of Settlement), que le prince

et la princesse d'Orange seraient nommés ensemble roi et reine d'Angleterre, et que l'administration du gouvernement serait entre les mains du roi seul. La couronne, après eux, était dévolue d'abord à la postérité de Marie, puis à celle d'Anne, et enfin à celle de Guillaume s'il survivait à la reine. Tout prince catholique ou marié à une catholique, fut à jamais exclu du trône.

*Affaires d'écosse; Killiecrankie (1689); soumission des hautes terres (1691); massacre de Glencoe (1692).* — Si les presbytériens des basses terres applaudissaient à la révolution, les seigneurs des highlands, tous anglicans ou catholiques, étaient loin d'avoir autant d'aversion que les Écossais du sud pour le descendant de leur vieille race royale. Les clans n'avaient d'autre foi politique et religieuse que celle de leurs chefs, et l'on peut dire que les hautes terres n'étaient peuplées que de partisans de Jacques II, que de *jacobites*. Ceux-ci reconnurent pour leur chef le vicomte de Dundee. Tel était le titre dont le dernier roi avait décoré le féroce exterminateur des cameroniens. Portant, comme le grand Montrose, les noms de John Graham, non moins dévoué et encore plus habile que lui, Claverhouse résolut de rendre aux Stuarts, et leur royaume primitif, et même la couronne d'Angleterre. Le 17 juin 1689, il battit complètement, à l'extrémité du défilé de Killiecrankie (douze kilomètres nord de Perth), les troupes de Guillaume, composées de régiments anglais et écossais, ainsi que de volontaires des basses terres, tous sous les ordres du général Mackay. Les montagnards se ruèrent sur leurs adversaires en poussant des cris si sauvages et avec une telle impétuosité, que rien ne put arrêter leur élan. Cependant Dundee, observant la ferme contenance de deux régiments qui seuls ne s'étaient pas laissé entamer, galopa vers le clan de Mac-Donald, et il allait charger à sa tête, le bras droit levé, comme s'il indiquait le chemin de la victoire, quand il fut frappé d'une balle sous l'aisselle, au défaut de la cuirasse. Il tomba et mourut dans la nuit. Le succès le plus complet n'était plus qu'une défaite pour les jacobites, du moment où ils l'achetaient par la perte

d'un tel chef, qui fut pleuré dans les highlands comme *le dernier des Écossais, le dernier des Grahams*.

Lorsque, en effet, au mois d'août 1691, parut une proclamation exigeant que chacun des chefs des hautes terres fit sa soumission avant le 1<sup>er</sup> janvier 1692, sous peine, passé cette époque, d'être livré au feu ou à l'épée, tous se soumièrent; seulement Mac-Jan, le vieux chef du clan des Macdonalds de Glencoe, attendit jusqu'au dernier moment, et alors gagna le fort Guillaume pour y prêter serment de fidélité entre les mains du colonel Hill. Celui-ci lui ayant répondu qu'étant militaire et non officier civil, il n'avait pas qualité pour recevoir son serment, le vieillard se dirigea en toute hâte vers Inverary. Les routes se trouvaient encombrées de neige, et le 1<sup>er</sup> janvier était passé quand il arriva devant le shérif. Ce magistrat, vu les circonstances, n'en reçut pas moins le serment du vieux chef, qui s'en retourna tranquille dans sa maison. Mais le maître de Stair (le maître, *master*, titre du fils aîné de certaines familles écossaises, répondant à notre mot *chevalier*, quand c'est le titre du fils d'un baron), secrétaire du conseil privé d'Écosse, avait juré la perte du clan de Glencoe, le plus pillard, il faut l'avouer, et le plus insubordonné de tous. Il rendit au roi un compte infidèle de ce qui s'était passé, et en arracha un ordre d'extermination ainsi conçu : « Quant à Mac-Jan de Glencoe et sa tribu, s'ils peuvent être bien distingués du reste des habitants des hautes terres, il sera convenable, pour la vindicte publique, d'exterminer cette bande de voleurs. » Avant la fin de janvier, un détachement commandé par le capitaine Campbell de Glenlyon, dont une nièce avait épousé l'un des fils de Mac-Jan, pénétra dans la vallée de Glencoe. Tous, officiers et soldats, furent accueillis sans défiance par les habitants qui leur livrèrent leurs armes. Durant une quinzaine de jours, highlanders et soldats vécurent dans un parfait accord, les derniers logés et nourris par les premiers avec toute l'hospitalité écossaise. Le capitaine Campbell passa la soirée du 12 à jouer aux cartes avec les fils de Mac-Jan, et le 13, à quatre heures du matin, il donna le signal du massacre. Trente-huit montagnards, d'autres disent cinquante, et

parmi eux le vieux chef ainsi qu'un enfant de neuf ans, furent égorgés. La femme de Mac-Jan succomba dès le lendemain aux mauvais traitements. Les autres parvinrent à fuir de leurs maisons enflammées, et, grâce à une neige abondante et à une affreuse tourmente, échappèrent aux assassins. Des femmes et des enfants, désormais sans abri, expirèrent au milieu des neiges, de misère et de froid. Le nom de Glencoe, qui, en celtique, signifie *vallée des larmes*, n'était que trop justifié, et c'était là une tache que toutes les gloires du règne de Guillaume III ne devaient point parvenir à effacer.

*Affaires d'Irlande; batailles de la Boyne (1690), de Kilkennel (1691); capitulation de Limerick.* — La chute de Jacques II avait été vue avec autant de regret en Irlande, qu'elle causa de satisfaction dans la Grande-Bretagne. Lorsque, porté sur une flotte française, il débarqua à Kinsale, au sud de Cork, le 17 mars 1689, l'île presque entière se souleva en sa faveur; quelques jours après il faisait son entrée triomphale à Dublin, et deux villes de l'Ulster, Enniskillen et Londonderry, tenaient seules pour Guillaume. Jacques se décida à assiéger la seconde de ces villes, capitale de l'Ulster, dont les habitants furent sommés par le Français Rosen, son général, de se rendre dans les dix jours, sous peine d'être passés au fil de l'épée. Les assiégés, tous protestants, firent, pour réponse, élever sur leurs remparts un gibet, auquel ils promettaient de pendre tous les prisonniers catholiques. Bientôt une si affreuse famine régna dans les murs, que la chair de chien devint la nourriture la plus recherchée. La reddition de Londonderry était donc imminente, lorsque, au bout de quatre mois, la garnison vit apparaître une flotte anglaise qui lui apportait des renforts. La ville fut sauvée, mais elle avait perdu neuf mille hommes tués ou morts de faim. Un peu plus tard le vieux maréchal de Schomberg débarqua à Carrickfergus, avec seize mille soldats anglais, écossais, hollandais, danois ou réfugiés français comme lui-même, que la révocation de l'édit de Nantes avait chassés de leur patrie. Puis Guillaume arriva à son tour, accompagné, outre

Marlborough, de son plus intime ami et confident, le Hollandais Bentinck, créé par lui comte de Portland et chef de la cavalerie hollandaise. Le 10 juillet 1690, comme il poussait en personne une reconnaissance vers le camp de Jacques, il fut blessé à l'épaule d'un boulet de canon, fit panser sa plaie, et n'en resta pas moins à cheval toute la journée. Le lendemain se livra, sur les bords de la Boyne, la bataille qui allait prouver aux catholiques campés sur la rive droite, la vanité de leurs espérances. Tandis que Guillaume s'exposait bravement, tandis qu'un nouveau boulet de canon emportait le talon d'une de ses bottes, et qu'il traversait lui-même le fleuve à la nage, tandis que l'héroïque Schomberg se faisait tuer, ainsi que Caillemot, chef des réfugiés français, dont les efforts décidèrent la victoire, Jacques s'empressait de se sauver du lieu du combat auquel il n'avait pris aucune part, et même de quitter l'île pour retourner en France.

*Affaires extérieures* (1689-1697). — Guillaume, entouré d'embarras en Angleterre, aurait mal résisté peut-être à une attaque vigoureuse du dehors. Seignelai, ministre de la marine de France, voulait donc que Louis XIV portât toutes ses forces sur la mer, pour accabler la Hollande affaiblie et l'Angleterre divisée. Les succès de Dundee en Écosse, la longue résistance de l'Irlande et la victoire de Château-Renaud, près de la baie de Bantry, à 40 k. S. O. de Cork, sur l'amiral Herbert (12 mai 1689), celle de Tourville à Beachy-Head, cap du Sussex, à l'O. et pas très-loin de la baie de Pevensey où aborda le vainqueur d'Hastings, sur les flottes réunies de Hollande et d'Angleterre (10 juillet 1690), prouvent que ce plan était le meilleur. Mais le continent sauva cette fois, comme il l'a si souvent fait depuis, notamment en 1805, la Grande-Bretagne. Louis ne donna à Jacques II que des secours insuffisants, et réserva ses coups les plus redoutables pour l'Empire. Guillaume eut le temps d'en finir avec les rébellions d'Écosse et d'Irlande, et de tourner toutes les forces de l'Angleterre vers le continent. Depuis les grandes luttes de la guerre de Cent ans, on n'y avait plus vu, excepté en 1513, à la journée des Éperons, un roi

d'Angleterre combattant à la tête d'une armée anglaise. Il venait lui-même prendre, chaque année, le commandement des troupes coalisées dans les Pays-Bas, et tenir tête à Luxembourg, qui le défit à Steinkerque (3 août 1692) et à Nerwinde (29 juillet 1693). Mais un grand succès avait, deux mois avant Steinkerque (29 mai), dédommagé l'Angleterre.

Louis XIV, qui avait déjà fait exécuter quelques descentes partielles sur les côtes d'Angleterre, s'était décidé à y faire une véritable invasion. Il avait rassemblé dans ce but, près de Cherbourg, vingt mille hommes; plus de trois cents navires de transport étaient préparés à Brest. Tourville et d'Estrées devaient, avec soixante et dix vaisseaux, protéger le passage. D'Estrées, qui était chargé d'amener l'escadre de Toulon, n'arrivant pas, Tourville reçut l'ordre de mettre à la voile, et de combattre en quelque force qu'il trouvât l'ennemi. Il rencontra quatre-vingt-dix-neuf vaisseaux, anglais ou hollandais, à la hauteur du cap Barfleur. Il n'en avait que quarante-quatre. Cependant il résista tout un jour, fit sa retraite, avec bonne contenance, sous les forts de Lesset et de la Hogue; mais la marée lui manquant, il fut contraint d'abandonner dans la rade de la Hogue, après en avoir retiré les canons, les agrès et les munitions, douze de ses vaisseaux auxquels les capitaines mirent eux-mêmes le feu. Jacques II qui, de la côte, contemplait l'incendie, ne put s'empêcher de s'écrier : « C'est Dieu qui a combattu contre moi ! » Au début de l'attaque, en voyant les prouesses de nos rivaux, un autre cri, un cri de patriotisme, lui était également échappé : « Ah ! il n'y a que mes braves Anglais capables de se comporter ainsi. » Vingt-deux vaisseaux regagnèrent Saint-Malo, trois restèrent à Cherbourg, sept se réfugièrent à Brest. Pas un des navires de Tourville ne tomba aux mains de l'ennemi, et son adversaire, l'amiral Russell, qui avait eu deux mille morts et trois mille blessés, lui écrivit une lettre de félicitations. Le désastre de la rade de la Hogue n'eût même pas eu lieu, si le port de Cherbourg eût alors existé.

*Gouvernement intérieur de Guillaume III; guerre de la*

*succession d'Espagne; mort de Guillaume (1702).* — La bonne harmonie n'avait jamais été tout à fait complète entre les whigs et les torys, et même, dans le moment de leur alliance la plus intime, il n'existait pas entre eux identité de vues. A peine l'Église anglicane fut-elle sauvée, que ses prêtres revinrent à leurs anciens errements d'obéissance passive et d'intolérance. Ils se montrèrent aussi mécontents du nouveau roi *presbytérien* que de leur ancien monarque *papiste*, et leur haine fut à son comble quand ils virent Guillaume III disposé à traiter, avec la même tolérance, toutes les sectes religieuses. Sancroft, archevêque de Canterbury, ainsi que sept évêques, lui refusèrent le serment d'allégeance, ce qu'imitèrent quatre cents membres de la haute Église. Celle-ci se partagea alors en assermentés (*jurors*) et non assermentés (*nonjurors*). Ces derniers furent tous, à cause de leur persistance à ne pas reconnaître le nouveau gouvernement, privés de leurs bénéfices et remplacés. L'éloquent Tillotson fut substitué comme primat au versatile Sancroft, et, en général, Guillaume ne fit que d'excellents choix.

Ce n'était pas seulement de la part des torys que Guillaume devait éprouver de la résistance; il vit plus d'une fois les whigs voter avec eux, et même avec les jacobites. Le premier parlement de Charles II, dans un accès de *loyauté* (*loyalty*, le dévouement à la personne du souverain et au principe monarchique), avait voté au roi un revenu annuel de trente millions de francs, sa vie durant, et ce précédent avait été suivi à l'avènement de Jacques II. Guillaume devait donc attendre des communes qu'elles en useraient de la même manière à son égard; mais whigs et torys s'entendirent pour repousser ce mode d'allocation qui empêchait les représentants de la nation de tenir le prince dans leur dépendance, et votèrent bien la même somme, seulement année par année. Ils stipulèrent aussi, ce qui était fort sage, que moitié de cette somme serait appliquée à la liste civile et moitié au service public, tandis que Charles II avait gardé très-souvent la plus grande partie de l'argent pour lui seul. Les communes firent un pas de plus; elles exigèrent que les

budgets des dépenses pour l'armée et la marine fussent chaque année soumis à leur examen, afin qu'elles pussent s'assurer si les fonds votés avaient bien reçu leur destination. Elles accordèrent ensuite six cent mille livres sterling (quinze millions de francs) aux Hollandais, pour les navires et les troupes de l'expédition libératrice. Le roi avait proposé sept cent mille livres sterling; il fut très-mortifié de la réduction. « C'était, dit-il, une ladrerie que ne méritaient pas les Hollandais, après avoir tant fait pour l'Angleterre. » Guillaume, qui s'était promis d'établir la liberté de conscience dans son nouveau royaume, eut beaucoup de peine à obtenir de son parlement un bill de tolérance pour toutes les sectes; encore les catholiques furent-ils exceptés du bénéfice de la loi. Tout occupé d'effacer les divisions et d'affaiblir les haines, il demanda ensuite un bill d'amnistie en faveur des personnes compromises, sous les deux règnes précédents, par leurs attaques illégales contre les libertés du pays. Les whigs firent échouer cette mesure, dictée cependant par un esprit vraiment libéral; ils craignaient que le roi ne donnât aux torys, pour lesquels il réclamait l'amnistie, des fonctions qu'ils voulaient pour eux-mêmes. Le parlement qui remplaça, en 1690, le parlement-convention, et dans lequel dominaient les torys, vota, en 1693, malgré les efforts du roi, la triennalité des parlements, c'est-à-dire la durée de leur existence limitée à trois ans, tandis que primitivement on avait entendu par ce même mot de triennalité, l'obligation pour le souverain de ne pas rester plus de trois ans sans convoquer les chambres. Le *triennial-bill* devait diminuer l'influence de la cour sur ces assemblées et les effets de la corruption.

Guillaume rencontrait donc des obstacles continuels que compliquait encore sa double position vis-à-vis de la Hollande et de l'Angleterre. On disait sur les bords de la Tamise que le souverain protégeait ses sujets hollandais de préférence à ses sujets anglais; qu'il n'avait pris la couronne de la Grande-Bretagne que pour ruiner le commerce de l'Angleterre au profit de ses redoutables concurrents; que l'acte de navigation comme tous les autres statuts destinés à donner du développement à la marine marchande du pays,

étaient devenus une lettre morte dans ses mains. Le vrai, c'est que la Hollande était toujours pour Guillaume sa terre de prédilection, qu'il y exerçait une autorité beaucoup moins contestée que dans sa patrie adoptive, et qu'il était vraiment roi dans sa république des Provinces-Unies, tandis qu'il n'était que stathouder dans son royaume d'Angleterre. S'il n'eut que deux amis, ce furent deux Hollandais : Bentinck, créé, nous l'avons vu, comte de Portland, et Keppel qu'il fit comte d'Albemarle. En 1698, les défiances allèrent si loin qu'un vote des communes ordonna le licenciement de toutes les forces levées depuis 1680, ce qui réduisit l'armée anglaise à sept mille hommes, et en outre ces sept mille hommes devaient-ils être accordés de nouveau chaque année, le *Mutiny Act*, voté pour la première fois en 1697, ne sanctionnant jamais que pour douze mois la juridiction des tribunaux militaires.

Tout annonçait la mort prochaine du dernier héritier mâle de Charles-Quint, et l'Europe se préoccupait du sort de la vaste monarchie qui allait se trouver sans maître. Deux prétendants, par le droit des femmes, étaient en présence, Louis XIV et l'empereur Léopold. Guillaume III ne voulait voir passer ce magnifique héritage, ni à la maison de France ni à celle d'Autriche, et il proposa, dès 1698, à Louis XIV, un traité de partage éventuel, bientôt annulé par la mort du prince électoral de Bavière, en faveur duquel ils l'avaient conclu. Le 13 mars 1700 la France et l'Angleterre signaient à Londres, une seconde convention, à laquelle les Hollandais adhéraient le 29 du même mois. Par cette dernière, l'archiduc Charles, deuxième fils de l'empereur Léopold, recevait l'Espagne, les Indes et la Belgique. La France, en échange de cette concession faite à une maison rivale des Bourbons, devait avoir le Milanais ou un équivalent encore plus à sa portée, tel que la Lorraine. Le 1<sup>er</sup> novembre mourait Charles II. Le 6, Louis XIV, au mépris du traité du 13 mars, acceptait le testament du défunt, par lequel le petit-fils du roi de France, le duc d'Anjou, devenait, sous le nom de Philippe V, souverain de toute la monarchie espagnole, et Guillaume, désespérant d'entraîner son parlement dans une nou-

velle guerre contre la France, écrivit au jeune roi une lettre de félicitations.

Malheureusement pour lui-même, Louis XIV commit deux énormes fautes. Il s'était engagé à ce que jamais les couronnes de France et d'Espagne ne fussent réunies sur la même tête; il réserva par lettres patentes au nouveau roi d'Espagne tous ses droits au trône de France. Les Hollandais craignaient par-dessus tout d'avoir les Français pour voisins; il se fit donner, par Philippe V, l'autorisation de mettre des garnisons dans toutes les places fortes de la Belgique. Cette mesure excita le plus vif mécontentement en Angleterre, où l'on ne voulait, à aucun prix, souffrir la France aux bouches de l'Escaut. Guillaume profita de ces craintes populaires pour renouer aussitôt la grande alliance et amener une troisième fois l'Europe contre nous. Cependant, l'Angleterre hésitait encore. Une troisième faute de Louis XIV lui rendit toute abstention impossible. Jacques II étant mort (16 sept. 1701) à Saint-Germain, où il avait montré autant d'humilité et de résignation chrétiennes, qu'il avait déployé sur le trône d'orgueil et de cruauté, Louis reconnut son fils, le chevalier de Saint-George, pour roi d'Angleterre, sous le nom de Jacques III. C'était la rupture du traité de Ryswick, c'était un insigne manque de foi, c'était une insulte jetée à la face de la nation anglaise. Elle la ressentit vivement et entra d'elle-même dans les desseins de son roi.

Guillaume III ne put cette fois en voir l'accomplissement, qu'allait faciliter le rapprochement entre whigs et torys opéré alors par la folie de Louis XIV, comme en 1688 par la folie de Jacques II. Il mourut d'une chute de cheval, le 16 mars 1702, dans sa cinquante-deuxième année, sept ans après sa femme Marie II.

---

## CHAPITRE XXX.

ANNE (1702-1714).

*Réunion de l'Angleterre et de l'Écosse (1707).* — Deux grands faits marquent le règne d'Anne : d'une part, l'intervention glorieuse de l'Angleterre dans la guerre de la succession d'Espagne, les victoires de Marlborough, et la conquête de Gibraltar en 1704 ; d'autre part, la réunion de l'Angleterre et de l'Écosse en un seul état, dit *Royaume de Grande-Bretagne*. Nous nous occuperons d'abord du second, le premier devant nous conduire jusqu'aux dernières complications de ce règne.

Lorsque la reine Anne s'était vue désignée par le parlement-convention, pour succéder au trône après sa sœur Marie et son beau-frère Guillaume III, elle avait des enfants ; mais le dernier, malgré ses dix-sept grossesses, mourut avant son avènement, et l'on ne pouvait pas espérer de nouveaux rejetons. Il devenait donc nécessaire de régler la succession au trône après la mort de la nouvelle reine. Le prince titulaire de Galles, celui qu'on nommait ordinairement le chevalier de Saint-George ou le prétendant, était incontestablement le plus proche héritier ; mais le fils de Jacques II et de Marie d'Este était catholique, élevé à la cour de France, et partageait peut-être les idées qui avaient perdu son père. L'appeler au trône eût été, suivant toutes les probabilités, anéantir les immenses bienfaits de la révolution de 1688. Les législateurs anglais ne partageaient d'ailleurs aucunement les idées de droit divin, qui animent encore aujourd'hui notre parti légitimiste. Ils tournèrent donc les yeux vers un autre descendant des Stuarts, Sophie, douairière de l'électorat de Hanovre, petite-fille de Jacques I<sup>er</sup>, par le mariage d'Élisabeth, fille de ce monarque, avec le prince palatin Frédéric V. Cette princesse était l'héritière la plus proche de la reine Anne, en supposant que les droits du fils de Jacques II ne

fussent point reconnus. Elle était protestante, et en acceptant la couronne, elle se trouvait naturellement intéressée à maintenir les droits civils et religieux de la nation, comme ils avaient été établis à la révolution de 1688, puisque ses propres droits en dépendraient. Ces raisons péremptoires avaient engagé le parlement d'Angleterre, dès le mois de juin 1700, à passer un acte de succession assurant la couronne, dans le cas où la reine Anne mourrait sans enfants, à la princesse Sophie, électrice douairière de Hanovre, et à ses descendants. Si, la reine Anne morte, la nation écossaise, au lieu de s'unir à l'Angleterre pour choisir la princesse Sophie, appelait au trône le prétendant, les deux royaumes se trouveraient de nouveau séparés, après avoir été gouvernés par les mêmes rois pendant un siècle, et tous les maux résultant d'hostilités mutuelles, encouragées par l'alliance et les secours de la France, accableraient encore la Grande-Bretagne. Il devenait donc nécessaire de prévenir à tout prix une rupture qui aurait causé tant de calamités.

Par les efforts de Godolphin, ainsi que par ceux de son collègue Charles Montague, comte d'Halifax (fils du marquis George, conseiller de Charles II), ministre intelligent, plein de modération, protecteur éclairé des lettres, des commissaires anglais et écossais furent nommés, avec mission de traiter de la transformation des deux États en un seul. Après bien des pourparlers, soigneusement enregistrés par le secrétaire de la commission, le célèbre Daniel Defoe, l'auteur de *Robinson Crusoé*, il fut convenu : 1° que l'Écosse conserverait son Église nationale presbytérienne, son système de lois civiles et municipales, et ses propres tribunaux pour l'administration de la justice; 2° qu'il n'existerait plus qu'un seul parlement pour les deux royaumes unis, et que l'Écosse aurait, pour représentants dans les communes, quarante-quatre députés au lieu de soixante-six, auxquels semblait lui donner droit le rapport de sa population avec celle de l'Angleterre. La pairie écossaise devait conserver tous les autres avantages de son rang; mais le privilège qu'elle donnait de siéger au parlement fut bien limité. Seize pairs seulement eurent entrée à la chambre des lords anglais, et

ils devaient être choisis dans le corps entier, par élection. Le 25 mars 1707, le parlement écossais procéda à l'enregistrement du traité de fusion qu'avait accepté le parlement anglais, et, le 22 avril, il se sépara pour jamais.

*Les whigs supplantés par les torys; Oxford et Bolingbroke (1710); guerre de la succession d'Espagne (1702-1713); traité de Methuen (1703).* — Jacques III, écarté par l'acte de fusion, tenta l'année suivante (1708), mais inutilement, une descente en Écosse; l'escadre française qui le portait fut empêchée d'aborder par une flotte que commandait George Byng, le père du malheureux amiral de ce nom, fusillé à son bord quarante-neuf ans plus tard; la *bonne reine Anne* signa une proclamation où elle mettait à prix la tête de son frère. Il est vrai que, au procès fait aux chefs jacobites, il ne se trouva de preuves que contre un seul, et cet unique condamné avait disparu le jour où l'on voulut exécuter le jugement. Anne parut même, dès cette époque, revenir à des sentiments tout à fait favorables à son frère, et manifesta désormais autant d'inclination pour les torys que d'aversion pour les whigs.

Le signal de ce grand changement fut le procès du docteur Sacheverell, traduit par les communes, malgré l'avis du sage Somers, président du conseil, et de ses collègues, excepté Godolphin, devant la chambre des lords, pour avoir prêché à Saint-Paul en faveur du *droit divin* des rois, ainsi que de l'obéissance passive des sujets, et contre la tolérance accordée aux non-conformistes. Les applaudissements prodigués à ce champion outré de la haute Église, par le peuple qui poussa le délire jusqu'à démolir, au cri de *Sacheverell for ever!* les maisons de plusieurs non-conformistes; l'enthousiasme avec lequel Anne était accueillie chaque fois qu'elle se rendait à une séance du procès, et elle n'en manqua pas une; enfin, l'indulgence de la chambre haute, qui se contenta de suspendre le coupable pour trois ans, tout contribuait à convaincre la fille de Jacques II que les whigs avaient perdu leur ascendant. Ce fut alors (1710) justement que la duchesse de Marlborough, dont l'arrogance, la ty-

rannie avaient fait succéder, dans le cœur de sa maîtresse, l'aversion à l'engouement, se vit supplantée par une de ses parentes, qu'elle-même avait introduite à la cour, Abigaïl Masham, aussi respectueuse, aussi habile à flatter les penchans de sa souveraine, que lady Marlborough s'était montrée brusque, dédaigneuse, contrariante. Une paire de gants que l'altière duchesse négligea de ramasser, une porte fermée par elle avec un fracas intentionnel, quelques gouttes d'un verre d'eau répandues à dessein sur la robe de lady Masham, amenèrent, dit-on, l'explosion.

Marlborough, dont la rapacité était si notoire que Louis XIV croyait qu'il aurait pu l'acheter avec quatre millions, fut accusé de s'être approprié près de treize millions de francs sur la solde des troupes, et de s'en être fait donner près de deux par les fournisseurs. Les torys jetèrent les hauts cris et emportèrent la formation d'un nouveau cabinet. Godolphin, qui avait rempli avec la plus haute distinction les fonctions de trésorier, Sunderland, enfin tous les conseillers whigs, furent remplacés par un parent de lady Masham, Harley, créé bientôt comte d'Oxford; Saint-John, qui a été le fameux lord Bolingbroke; Rochester, frère de la reine, et autres ministres torys.

De tout ce gouvernement whig, si puissant, il ne restait plus qu'une chambre des communes désavouée par le peuple. Une proclamation royale cassa le parlement, et la nation députa autant de torys à la nouvelle chambre qu'elle avait envoyé de whigs à l'ancienne. Anne créa douze pairs à la fois, exemple unique dans les annales parlementaires de l'Angleterre, pour assurer la supériorité au même parti dans la chambre haute. Le premier acte du nouveau parlement fut une adresse à la reine pour la supplier d'abandonner, à l'extérieur comme à l'intérieur, la politique suivie jusqu'à ce jour, et la paix fut résolue en haine des whigs, notamment de Marlborough.

Cette guerre avait cependant été la plus glorieuse et la plus profitable que l'Angleterre eût encore faite; c'était une véritable guerre whig, *a whig war*, œuvre du roi Whig par excellence, *the Whig king*, et dont nous avons déjà indiqué

les causes. Deux mois après la mort de Guillaume, la Grande-Bretagne avait dénoncé les hostilités (15 mai 1702). Marlborough, que le roi défunt avait déjà expédié aux Pays-Bas, reçut des États-Généraux de Hollande le titre de généralissime, et par des marches savantes dont Turenne lui avait appris le secret, il obligea les Français à évacuer la Gueldre. L'année 1703 se borna à la prise de quelques places et à l'envoi de secours aux insurgés protestants des Cévennes, aux Camisards. La suivante, ayant acheté à prix d'or le secret du plan de campagne des Français, Marlborough passa en Allemagne pour écraser notre allié le duc de Bavière, enleva Donauwærth, et gagna, avec le prince Eugène, la fameuse bataille d'Hochstædt ou de Blenheim, qui commença tous les désastres de Louis XIV.

Tandis que la France avait ainsi toutes ses forces occupées sur terre, les flottes anglaises parcouraient la mer sans obstacle. Le 22 octobre 1702, l'amiral Rooke enleva, dans le port de Vigo, dix vaisseaux français et plusieurs galions espagnols, dont la cargaison, tant en or et argent qu'en marchandises, dépassait quatre-vingts millions de francs; l'année suivante, le roi de Portugal, Pierre II, menacé par les flottes anglaises, entra dans la coalition. Il signa le fameux traité de Methuen, ainsi appelé du nom du négociateur anglais, et qui a subsisté, sans aucune modification, de 1703 à 1810. Bien qu'il n'y fût question que de l'introduction des tissus de laine britanniques, comme de la diminution des droits sur les vins portugais importés en Angleterre, au préjudice des vins français, ce traité ruina le Portugal au profit des Anglais, qui l'inondèrent, dès lors, des objets de première nécessité, et arrêterent par là le développement de toute industrie nationale. En 1704, Rooke transporta à Lisbonne l'archiduc Charles, que les alliés opposaient comme roi d'Espagne à Philippe V, avec une armée anglaise commandée par le duc de Schomberg et le comte de Galway. Cette armée, où figuraient aussi des Portugais et des Hollandais, envahit bientôt l'Espagne. Ses succès furent d'abord peu éclatants, tenue qu'elle fut en échec par les troupes françaises du maréchal de Berwick (fils d'Arabella Churchill et de Jacques II), brave

soldat qui, dans son exil, ne connaissait plus d'autre patrie que son camp ; mais tandis qu'elle attirait sur elle l'attention des forces espagnoles, Rooke, qui s'était vainement présenté devant Barcelone, enleva Gibraltar par un hardi coup de main.

Les années 1705 et 1706 furent heureuses pour les confédérés, Marlborough battit Villeroy à Ramillies (1706), et soumit toute la Flandre. En Espagne, le 13 septembre 1705, Charles Mordaunt, comte de Peterborough, qu'on peut appeler le dernier des chevaliers errants, dont il avait même la galanterie, et qu'on ne saurait comparer, parmi ses contemporains, qu'à Charles XII, prit d'assaut le fort Monjuich et fit capituler Barcelone. Or Monjuich pouvait, jusqu'à un certain point, passer pour un second Gibraltar ; Barcelone, où il introduisit Charles III (l'archiduc Charles), était une des places les plus vastes, les plus fortes de l'Europe, et il n'avait que sept mille hommes, dont moitié à peine l'accompagnaient à l'escalade de Monjuich. Le 7 février 1706, Peterborough entra triomphant dans Valence, puis de Valence courait à Barcelone, bloquée par terre et par mer. Le maréchal de Tessé et Philippe V, quoique bien supérieurs en forces, se voyaient contraints de lever le siège, tandis que la flotte du comte de Toulouse devait prendre le large. Bientôt le méthodique Galway, piqué d'émulation par la bouillante impétuosité de son compagnon d'armes, s'avança de l'ouest à l'est jusqu'à Madrid, d'où Philippe V s'enfuit à Burgos.

En 1707, les généraux français Vendôme, Villars et Berwick arrêterent ces progrès. Le premier tint Marlborough en échec dans les Pays-Bas, et le dernier gagna sur Galway, Peterborough avait été rappelé et remplacé par Stanhope, la victoire d'Almanza, qui sauva la couronne de Philippe V.

La victoire de Malplaquet, obtenue par Eugène et Marlborough, en 1709, sur Villars, qui néanmoins la disputa avec acharnement, mit la France aux abois, et décida Louis XIV à faire aux alliés de sérieuses ouvertures aux conférences de Gertruydenberg (1710). Le fameux triumvirat, composé de Heinsius, grand pensionnaire de Hollande, de Marlborough et d'Eugène, repoussa toutes ses avances ; l'Angleterre et la

Hollande resserrèrent même leur intimité par un *traité de la barrière*, œuvre de lord Townshend, en vertu duquel la première assurait à la seconde plusieurs places importantes de Flandre comme une *barrière* contre la France. Cette même année 1710 fut employée par les alliés à prendre, l'une après l'autre, les places des Pays-Bas; en Espagne, Philippe V se vit une seconde fois chassé de sa capitale; mais Vendôme l'y ramena, enleva à Brihuega (vingt-huit kilomètres nord-est de Guadalaxara) tout un corps d'armée anglais commandé par Stanhope, et remporta le lendemain, à Villaviciosa, une victoire décisive sur l'Allemand Staremborg, général non moins lent, non moins formaliste que l'Anglais Galway. L'Espagne était reconquise. La mort, en 1711, de l'empereur Joseph, faisant l'archiduc Charles héritier de toute la monarchie autrichienne, l'Angleterre comprit qu'il était tout aussi dangereux de réunir l'Espagne à l'Autriche qu'à la France. Dès 1710, les whigs, qui gouvernaient l'Angleterre depuis 1688, ayant été, comme nous l'avons dit, renversés par les torys, cette révolution ruina l'influence de Marlborough et du parti de la guerre. La défection de l'Angleterre et les succès de Villars, notamment à Denain (1712), sur le comte d'Albemarle, trop tard secouru par Eugène, amenèrent (4 mai 1713) le traité d'Utrecht. Ce traité, combattu par l'opposition avec une violence qui rappelait les discussions les plus orageuses, telles que celle du bill d'exclusion sous Charles II, était cependant tout naturel, depuis qu'en 1711, l'archiduc Charles, devenu empereur, aurait renouvelé la monarchie de Charles-Quint.

La France reconnaissait solennellement l'ordre de succession établi en Angleterre par les actes du parlement, en faveur de la reine ainsi que de la ligne protestante de Hanovre, à l'exclusion de Jacques III et de ses descendants. Les renonciations destinées à empêcher la réunion des couronnes de France et d'Espagne sur une même tête, étaient déclarées loi inviolable et éternelle des deux empires. Philippe V devait, en outre, dès 1714, par le traité de Rastadt, complètement de celui d'Utrecht, abandonner à l'Autriche, alliée de l'Angleterre, la Belgique, le Milanais, les présides de Tos-

cane, Naples et la Sardaigne, en même temps qu'il laisserait la Sicile au duc de Savoie, autre membre de la coalition. Louis XIV accordait aux Hollandais, comme *barrière*, Tournay, Ypres, Menin, Furnes, Warneton, Comines; il s'engageait à faire raser les fortifications et à combler le port de Dunkerque, dans le terme de cinq mois, sans pouvoir jamais les réparer; il restituait à l'Angleterre la baie et le détroit d'Hudson, et lui cédait l'île de Saint-Christophe, la Nouvelle-Écosse ou Acadie, et l'île de Terre-Neuve, si importante pour la pêche de la morue, avec les îles adjacentes.

Les whigs ne s'élevèrent pas seulement contre la paix qui venait d'être signée, et qu'ils auraient voulue encore plus dure pour la France comme pour l'Espagne, mais aussi contre les intentions secrètes de leur souveraine en faveur du prétendant, intentions qui les faisaient crier à la trahison, et l'ouverture du parlement de 1714 se ressentit des impressions qu'ils avaient su répandre. La majorité tory n'osa prendre ouvertement fait et cause pour Jacques III (d'ailleurs elle était divisée sur ce point), et les whigs obtinrent que la tête du prétendant fût de nouveau mise à prix. Néanmoins le frère et la sœur eussent peut-être, quoique cela fût peu probable, triomphé de l'opposition des whigs, si la discorde qui régnait dans le parti tory n'eût gagné jusqu'au ministère. Oxford, le plus perfide des hommes, se déclara formellement pour la maison de Hanovre, ce qui lui fit retirer la baguette blanche, insigne des fonctions du premier lord-trésorier, et lord Bolingbroke, le plus audacieux de tous les personnages politiques, pour les Stuarts : fatale rupture qui nous fait penser à celle de MM. de Chateaubriand et de Villèle si funeste à la Restauration. La reine, consternée de cette division entre ses deux principaux conseillers, sur l'union desquels reposaient toutes ses espérances, répéta plusieurs fois qu'*elle n'y survivrait pas*, et descendit au tombeau le 12 août 1714, cinq jours après la destitution d'Oxford : elle n'était âgée que de quarante-neuf ans et en avait régné treize.

---

## CHAPITRE XXXI.

## MAISON DE BRUNSWICK-HANOVRE.

*George I<sup>er</sup> (1714-1727)*. — « George I<sup>er</sup>, dit M. Ph. Chasles, le chef de cette race insignifiante de Brunswick-Hanovre, qui n'empêcha point l'Angleterre de devenir maîtresse des mers, était un Stuart allemand, petit-fils d'Élisabeth, cette ambitieuse fille de Jacques I<sup>er</sup>, qui avait forcé le comte palatin, son mari, à prendre la couronne de Bohême, en lui disant qu'elle aimait mieux régner et ne manger que du pain, que de vivre dans les délices comme femme d'électeur. Il y avait en lui quelque chose de ces deux races; mais s'il était entêté comme Charles I<sup>er</sup> et violent comme Jacques II, il n'avait pas cet esprit aventureux qui perdit ces deux monarques; il était passionné à sa manière, cruel même et abominable sous des apparences de bourgeoisie sans façon. Le peuple anglais, qui s'était trop avancé pour reculer, se contenta de lui. Un monstre lui eût convenu, pourvu qu'il fût protestant et ennemi de la France. George I<sup>er</sup> était un misérable, mais protestant : il fut accepté.

« Ce prince qui, sur un soupçon, fit étrangler le comte de Koenigsmark, et placer son corps sous le parquet du cabinet de l'électrice, cette charmante et malheureuse Sophie-Dorothée qu'il condamna à une captivité de trente-deux ans; ce prince, qui fut aussi mauvais père que mauvais mari, et qui manquait d'esprit, de loyauté, de dignité, de tact, n'avait pour lui qu'un mérite : il était l'ennemi acharné du catholicisme, de la France et de Louis XIV. Les haines qu'il satisfaisait, les craintes qu'il rassurait le firent bien accueillir. La vulgarité de son esprit n'était pas même rachetée par le sérieux de sa conduite. C'était, sinon par le génie, du moins par la passion, l'homme qu'il fallait à l'Angleterre pour continuer cette ligue du nord, qui avait été mise en mouvement par Cromwell, Shaftesbury et Guillaume. Entre lui et l'héritier

légitime, il y avait *cinquante-sept* personnes dont les droits primaient les siens, et, s'il eût été question de peser ces droits dans la balance de la moralité, aucun n'était plus indigne de monter sur le trône. Ce roi d'un peuple grave se renfermait tous les soirs, le plus souvent pour s'y enivrer, chez deux Allemandes d'un âge avancé, la vieille duchesse de Kendal et la comtesse de Darlington. Aussi les pamphlets, les vers satiriques, les caricatures inondaient la cour et la ville. Un pauvre imprimeur ayant publié dans son journal « que l'Angleterre était ruinée par deux laiderons » en fut pour ses deux oreilles. Ajoutons, pour compléter ce portrait, que le nouveau monarque, comme le remarquait le député Shippen en plein parlement, ne savait ni la langue ni la constitution de l'Angleterre. « Le roi, disait plus tard Robert « Walpole, ne parlait pas anglais; je ne parlais ni français « ni allemand : je remis mon latin à neuf comme je pus, et « nous gouvernâmes l'Angleterre avec du latin de cuisine. » Quant au mépris des lettres et de ceux qui les cultivaient, il n'était pas moins prononcé chez le ministre que chez le souverain, qui ne pouvait lire un vers de Pope, *and who loved nothing but punch and fat women.*

*Insurrection des jacobites écossais (1715-1716); quadruple alliance (1718-1719) et première entente cordiale entre l'Angleterre et la France.* — Le 6 septembre 1715, la plupart des chefs de clans et des seigneurs des hautes terres, accompagnés d'une suite aussi nombreuse de partisans qu'il leur avait été possible d'en rassembler, se réunirent à Aboyne, dans le comté d'Aberdeen. Le comte de Mar, agissant comme général en cette occasion, déploya l'étendard royal à Castletown, dans le Braemar, et proclama le prétendant, avec autant de solennité que le temps et le lieu le permettaient, roi d'Écosse, sous le titre de Jacques VIII, et roi d'Angleterre, d'Irlande et de leurs dépendances, sous celui de Jacques III. Si les talents militaires du chef jacobite avaient égalé ses talents politiques, il se serait avancé hardiment dans le nord de l'Angleterre, où rien n'était prêt pour lui résister, où même plusieurs comtés étaient soulevés; mais il perdit un temps

précieux à attendre des renforts. Enfin, après s'être emparé de Perth, il livra bataille près de Sheriffmuir, dans le comté de Perth, le 13 novembre 1715, aux troupes de George I<sup>er</sup>. Celles-ci, peu nombreuses (la Grande-Bretagne ne comptait alors que 8000 hommes de troupes régulières, et de nos jours, y compris, il est vrai, l'Irlande et l'Inde, au sein de la paix la plus profonde, près de 200 000), étaient commandées par un homme d'un grand mérite militaire et civil, le duc d'Argyle, petit-fils de celui-là même qu'avait fait décapiter Jacques II. Les montagnards ne combattirent pas tous avec leur impétuosité accoutumée, et le fameux Rob-Roy, entre autres, ne bougea pas plus que les hommes de son clan. Des deux côtés on s'attribua la victoire, qui resta en réalité aux whigs, puisque le duc d'Argyle demeura maître du champ de bataille, et que les jacobites, au lieu de s'avancer vers le sud comme ils en avaient le projet, retournèrent à Perth. Cette retraite jeta la consternation parmi eux, et beaucoup avaient déserté lorsque, le 22 décembre, le prétendant en personne débarqua à Peterhead. Il n'avait avec lui que six gentils-hommes, le reste de sa suite et ses équipages devant arriver sur deux petits bâtimens. Mais l'un d'eux fit naufrage. Comme soldat, le chevalier de Saint-George avait montré du courage en plusieurs occasions, c'est-à-dire qu'il s'était approché du champ de bataille aussi près qu'on le permet ordinairement aux personnes de son importance. Trônant à peine depuis quelques semaines à Perth, il n'eut pas plutôt appris l'intention où était Argyle d'attaquer cette ville, qu'il donna l'ordre de l'évacuer. Le 30 janvier 1716, anniversaire de la décapitation de Charles I<sup>er</sup> (vieux style), l'armée des montagnards passa le Tay sur la glace. La voiture et les chevaux de Jacques III furent amenés devant la porte de son logement, comme s'il se fût proposé de suivre les highlanders dans leur retraite; mais se déguisant avec le comte de Mar, ils gagnèrent tous deux le bord de la mer, où ils s'embarquèrent pour le continent. Arrivés à Aberdeen, les montagnards connurent enfin la conduite de leur roi et de leur général, et ils se dispersèrent aussitôt avec indignation. Ainsi se termina la rébellion de 1715, sans avoir même le triste éclat d'une défaite.

En 1715, George avait acheté du Danemark, comme électeur de Hanovre, les duchés de Brême et de Verden qui, de 1648 à 1712, avaient été des domaines de la couronne de Suède, et dont cette dernière ne devait ratifier la vente qu'en 1719. Charles XII, de retour de Bender, en conçut un profond ressentiment, et une singulière ligue se forma entre lui, la Suède et l'Espagne, contre l'Angleterre qui se vit menacée de voir bientôt débarquer sur ses côtes le vainqueur de Narva. Malgré le serment de son roi qu'elle ne serait jamais entraînée à une guerre pour la défense du Hanovre, elle dut signer avec la France, la Hollande et l'Empire, le 2 août 1718, le traité de la quadruple alliance, pour se défendre contre la turbulente ambition d'Alberoni, allié des Suédois, et eut en perspective une nouvelle descente du prétendant. La chute du ministre espagnol arrêta promptement la continuation de la guerre entreprise contre Philippe V, guerre qui avait présenté le spectacle inattendu plutôt qu'inusité, si l'on se rappelle Henri IV et Élisabeth, Mazarin et Cromwell, de la France et de l'Angleterre combattant dans les mêmes rangs. C'était le temps de Charles II qui revenait, mais en sens inverse, car, cette fois, c'était l'Angleterre qui pensionnait la France dans la personne du cardinal Dubois. On ne jurait plus à Paris que par lord Stairs, représentant de George I<sup>er</sup> auprès du régent. Les intérêts des maisons de Hanovre et d'Orléans menacés également, la première par les Stuarts, la seconde par les Bourbons d'Espagne, étaient heureusement identifiés; et si Dubois se faisait payer, ce qui est encore à prouver, il faut reconnaître cependant que c'était pour servir avec intelligence et fermeté, et non pour trahir son maître et son pays.

*Robert Walpole (1721-1742).* — Si la monarchie constitutionnelle a jamais mérité le titre de gouvernement corrupteur, c'est entre les mains de ce ministre, que l'on désignait sous le nom de *père de la corruption*, et qui se vantait de connaître le prix de chaque homme. Son fils, le spirituel Horace, nous raconte sur ses moyens de succès et sa captation perpétuelle des hommes une foule de traits curieux, et il était

bien heureux pour le trésor que les parlements fussent devenus de triennaux septennaux. Grâce à Walpole, les séditions furent domptées, le gouvernement investi d'une force inconnue depuis les Tudors, les guerres étrangères évitées, l'agiotage, un agiotage non moins frénétique que celui de notre régence, réprimé, la caisse d'amortissement établie, et le commerce anglais lancé dans une voie de prospérité où il ne devait plus s'arrêter.

*George II et la reine Caroline.* — George I<sup>er</sup> allait revoir une fois encore son cher électorat de Hanovre, lorsqu'il mourut sur le continent, d'une indigestion de melon (11 juin 1727). Cet événement inattendu semblait à tout le monde la fin de la toute-puissance de Walpole. Le chef-d'œuvre de son habileté, c'est qu'il resta premier ministre même après la mort de George I<sup>er</sup>. Il avait réussi auprès de ce dernier par la flatterie; auprès des communes, par la captation; auprès des jacobites, par la terreur. Il s'agissait de se maintenir sous George II, qui exérait George I<sup>er</sup> son père, et qui n'eut rien de plus pressé que de renverser ce qu'il avait fait. Le nouveau monarque s'était épris d'admiration pour un nommé Compton, la sottise et la minutie mêmes; ces qualités séduisaient le roi, habitué à ne rien faire que par poids et mesure. George II voulait Compton pour ministre. Mais Walpole avait promis à la reine Caroline d'Anspach, l'une de ces femmes supérieures dont l'Allemagne dota l'Angleterre au dix-huitième siècle, de faire porter, par les communes, sa liste civile à deux millions cinq cent mille francs. Il réussit; la reine fut à lui; et comme le roi était à elle, Robert resta maître du royaume. George II valait un peu mieux que George I<sup>er</sup>; il avait de la bravoure militaire, un bon sens court, des manières brusques, dures et farouches, et des vices ridicules, entre autres une avarice burlesque; et ce qui le rejetait plus bas encore, c'est qu'il était un peu voleur. Il mit dans sa poche, au grand étonnement du conseil privé assemblé, le testament de son père, et paya ainsi tous les legs que ce dernier avait faits. Ce fut son unique solde de compte; à propos de quoi Frédéric le Grand lui écrivait « qu'il méritait les galères. »

*Affaires intérieures et étrangères de 1727 à 1745.* — En 1733, Walpole présente un bill sur l'*excise* (taxes sur les denrées de consommation). « Les sommes que cet impôt devait rapporter, dit Frédéric le Grand, auraient suffi pour rendre l'autorité du roi despotique. » La nation le sentit : elle se cabra. Des membres du parlement dirent à Walpole qu'il les payait pour le courant des sottises ordinaires, mais que celle-là était au-dessus de toute corruption. Cet échec, à la suite duquel Walpole fut brûlé par la foule en effigie, encouragea l'opposition à demander, l'année suivante, le retrait de la *septennalité*; le ministre cette fois l'emporta. Mais peu à peu l'esprit public se réveillait. L'héritier même de la couronne, le prince de Galles, Frédéric, passa dans l'opposition, exemple suivi par les trois princes de Galles ses successeurs, mais non par le prince actuel, et qui devint une tactique du gouvernement pour avoir ainsi la main dans les deux camps. La famille royale agissait absolument comme ces prudentes familles écossaises qui, dans les temps si difficiles de la rébellion et pour éviter toute confiscation, avaient toujours le père d'un côté, le fils de l'autre.

Walpole tint l'Angleterre soigneusement à l'écart de la guerre (1733-1735) pour la couronne de Pologne. Cependant, malgré tous ses efforts, la paix menaçait chaque jour d'être troublée d'un autre côté, et de ce côté-là John Bull n'entendait pas raison. Il s'agissait de son commerce. Par le traité d'Utrecht les Anglais avaient obtenu d'envoyer tous les ans un vaisseau marchand dans l'Amérique espagnole; suivant la lettre du traité, ils n'envoyèrent qu'un navire, mais ce navire ne se vidait jamais; sa cargaison, incessamment renouvelée, semblait inépuisable; en réalité, c'était un entrepôt. D'ailleurs toutes les côtes espagnoles étaient assaillies par de hardis contrebandiers, malgré les *visites* fréquentes des croisières espagnoles. Un d'eux, Jenkyns, ayant été pris, eut une oreille coupée. On le fit paraître à la barre de la chambre des communes; et quand il eut raconté les mauvais traitements qu'il avait subis, un membre lui demanda ce qu'il avait pensé, lui, citoyen d'un pays libre, en rece-

vant cet outrage : « Je recommandai mon âme à Dieu, dit Jenkyns, et ma vengeance à mon pays. » La réponse était belle et fit beaucoup d'effet. Malheureusement Jenkyns avait encore ses deux oreilles, ou, suivant d'autres, avait laissé au pilori celle qui lui manquait. L'opposition fulmina contre le droit de visite que s'attribuaient les Espagnols dans les parages des Indes occidentales, réclama la liberté de la mer, et invectiva contre l'Espagne coupable de ne vouloir pas recevoir les marchandises anglaises, comme naguère on força, à coups de canon, la Chine à s'empoisonner avec l'opium de la compagnie des Indes. « Où est le temps, s'écriait un membre du parlement, où est le temps où un ministre de la guerre disait qu'il ne fallait pas qu'on osât tirer un coup de canon en Europe sans la permission de l'Angleterre? » Malgré le ministre privé depuis deux ans de la précieuse assistance de la reine Caroline, malgré sa majorité vendue, la guerre fut déclarée le 19 octobre 1739, et le peuple de Londres l'accueillit avec enthousiasme.

Les hostilités commencèrent par l'expédition, plus glorieuse qu'utile, du commodore Anson autour du monde, et par un coup d'éclat, la prise, par l'amiral Vernon, de Porto-Bello, d'où partaient, de l'isthme de Panama pour l'Espagne, tous les trésors du nouveau monde. Mais un immense armement dirigé contre Carthagène, l'entrepôt en Amérique de toutes les marchandises que l'Espagne expédiait à ses colonies, échoua. Les amiraux chargés d'opérer dans les mers d'Europe ne furent pas plus heureux. Ces efforts inutiles ruinaient le trésor, et les corsaires espagnols ruinaient le commerce; Walpole, rendu par la haine publique responsable de ces échecs répétés, fut attaqué avec une violence extrême et tomba (janvier 1742). Il entraîna dans sa chute l'entente cordiale déjà ébranlée par l'intérêt que la France portait à l'Espagne attaquée sur toutes les mers par la marine britannique, et qui allait recevoir le coup de grâce de la guerre pour la succession d'Autriche.

En effet, sur le continent, avait éclaté, déjà depuis deux ans, cette lutte à laquelle toutes les puissances européennes prirent successivement part. L'Angleterre fut une des der-

nières à y entrer. Aucun intérêt direct ne l'y appelait, mais George II, comme électeur de Hanovre, se préoccupait vivement de toutes les affaires d'Allemagne; il prit le parti de l'Autriche contre la Prusse, et Walpole, qui alors était encore au ministère, obtint pour Marie-Thérèse, attaquée par Louis XV allié du grand Frédéric, un subside de sept millions cinq cent mille francs, qui fut voté avec enthousiasme. En 1743, une armée de trente-six mille Anglais, Hanovriens, Hessois, plus tard Hollandais, commandée par George II en personne, et appelée *armée pragmatique* parce qu'elle était destinée à soutenir la pragmatique sanction de Charles VI, battit les Français à Dettingen (27 mai). Ce succès, dû à la témérité de l'un de nos plus impétueux officiers, le duc de Gramont, qui commença l'attaque avant d'en avoir reçu l'ordre de son oncle le maréchal de Noailles, engagea plus avant l'Angleterre dans la guerre. Le 24 février de l'année suivante, se livra la bataille navale de Toulon, qui fut indécise et sanglante, comme l'ont été si souvent les actions sur mer, et le 11 mai 1745, la grande bataille de Fontenoy. — Voir ici l'Histoire de France de M. Duruy.

*Charles-Édouard; batailles de Preston (1745), de Falkirk et de Culloden (1746).* — Charles-Édouard, fils aîné du chevalier de Saint-George, débarqua le 25 juillet dans l'une des Hébrides. Il n'était accompagné que de sept personnes, parmi lesquelles le père de notre maréchal Macdonald. Toutefois il ne tarda pas à voir accourir autour de lui un assez grand nombre de montagnards. Il pénétra, le 15 septembre, dans Perth, et, quelques jours après, il faisait son entrée triomphale dans Édimbourg. A la vérité, les *duinhe wassels* ou gentilshommes des clans étaient équipés militairement, en grand costume montagnard, avec toutes les armes qui en font partie, c'est-à-dire mousquet, pistolet, claymore (sabre), dirk (poignard), et target (petit bouclier). Mais la plupart des autres n'avaient qu'une seule arme, une épée, un dirk, une faux attachée droite au bout du manche, ou même rien qu'un bâton. Ce dénûment n'empêcha pas, quelques jours plus tard (2 octobre), les jacobites de battre complètement le général

Cope, à Prestonpans, ou plus exactement à Preston (douze kilomètres E. d'Édimbourg).

On a reproché à Charles-Édouard de n'avoir pas profité de la victoire de Preston pour envahir aussitôt l'Angleterre; mais on oubliait que cette fois, comme après chaque succès, beaucoup de montagnards étaient allés mettre leur butin en sûreté, et que le prétendant rentra dans Édimbourg avec moins de deux mille hommes. Quand il en ressortit, pour envahir enfin le nord de l'Angleterre, il était parvenu à en réunir cinq mille cinq cents; lorsqu'il arriva sous les murs de Carlisle (26 novembre), une nouvelle désertion lui avait enlevé plus de mille hommes. Il fallait véritablement de l'héroïsme pour franchir la Tweed avec une armée aussi peu disciplinée, et où chacun entendait bien ne servir qu'aussi longtemps que cela lui conviendrait et comme il lui plairait. Maître de Carlisle, le prince y fit connaître sa ferme résolution de pousser jusqu'à Londres, à travers le comté de Lancastre. Il ne put engager son armée à le suivre qu'en lui promettant une insurrection des jacobites anglais, ainsi que la descente d'une armée française, et en donnant lui-même l'exemple du courage et de la persévérance. Il pénétra ainsi jusqu'à Derby, à cent soixante kilomètres de Londres, et à moins d'une journée de marche d'une armée ennemie, de plus de dix mille hommes, que commandait le duc de Cumberland, troisième fils de George II. Une seconde armée anglaise, égale en nombre à celle des montagnards, se trouvait à deux ou trois marches en arrière de l'armée d'invasion, pour lui couper la retraite, et George II se préparait à se mettre lui-même en campagne à la tête de ses gardes. Néanmoins le prince voulait profiter d'une marche d'avance qu'il avait sur le duc de Cumberland, pour arriver avant lui à Londres, lorsque lord Murray vint, au nom de tous les commandants, lui dire que les Écossais croyaient avoir fait tout ce qu'on pouvait attendre d'eux, et qu'il n'y avait plus qu'à battre en retraite, à moins que le prince ne pût exhiber une lettre d'un seul Anglais de distinction, invitant l'armée écossaise à marcher sur Londres. Charles-Édouard résista, mais vainement. Le 17 décembre, l'armée des montagnards com-

mença sa retraite vers le nord. Ils avaient, en venant, montré une discipline exemplaire, et soutenus par quelques milliers de Français, ils eussent très-probablement pénétré dans la capitale, sauf à ne pas y rester : maintenant irrités par le désappointement, ils pillèrent dans les villes et dans les villages qu'ils traversaient, pourtant sans aucune férocité.

Cependant Charles-Édouard devait goûter une fois encore toutes les joies du triomphe. La rencontre eut lieu le 28 janvier 1745, à Falkirk, près de Stirling. Les montagnards abordant bravement la cavalerie anglaise, culbutèrent leurs adversaires, et les refoulèrent jusque dans les murs d'Édimbourg. Charles-Édouard, quoique vainqueur, se vit conseiller par ses officiers d'abandonner le siège de Stirling et de se retirer dans le nord des hautes terres. Quand cette proposition d'une nouvelle retraite lui fut présentée, le chevalier fut d'abord saisi d'un accès de désespoir et s'écria : « Grand Dieu ! ai-je vécu pour une telle chose ! » Il se frappa la tête contre la muraille avec une telle violence qu'il chancela, mais n'en dut pas moins s'acheminer vers l'extrémité de l'île. Il atteignit Culloden (huit kilomètres E. d'Inverness) le 27 février 1746, avec des soldats exténués de fatigue et de faim. Les principaux officiers eux-mêmes étaient épuisés d'insomnie et d'inanition ; réunis à Culloden-House, ils se trouvaient tellement fatigués, qu'au lieu de tenir un conseil de guerre, ils s'étendirent pour dormir sur des lits, sur des tables ou sur le plancher. Il y avait à peine deux heures que le prince était arrivé, quand une patrouille de cavalerie rapporta la nouvelle que l'armée du duc de Cumberland n'était plus qu'à trois kilomètres. Charles-Édouard donna aussitôt l'ordre aux tambours de battre, et aux cornemuses de jouer leurs airs de guerre. Mais les troupes étaient dispersées : un tiers de l'armée, deux mille hommes, ne prit aucune part à la bataille, dont l'artillerie anglaise eut tous les honneurs. Les montagnards, incapables de rester immobiles sous le feu, demandèrent à grands cris à avancer et se précipitèrent sur les Anglais avant même d'en avoir reçu le signal. Accueillis par la mitraille, ils furent repoussés avec perte, et plus de mille jonchèrent le champ de bataille. Un faible détachement fran-

çais, unique secours envoyé par Louis XV, se retira à Inverness, où il obtint une honorable capitulation.

Le duc de Cumberland aurait racheté, en ce jour, sa défaite de Fontenoy, et l'humiliation qu'il devait essayer plus tard à Closter-Seven, s'il n'avait souillé sa victoire par la plus effroyable cruauté, et mérité que trop son surnom de *boucher*. Quant à Charles-Édouard, une récompense de trente mille livres sterling (sept cent cinquante mille francs) fut offerte à quiconque le livrerait mort ou vif. Traqué comme une bête fauve, il n'en échappa pas moins, grâce surtout à son courage, à la présence d'esprit d'une femme, Flora Mac-Donald. La bataille de Culloden avait eu lieu le 27 avril : le 17 septembre seulement il s'embarqua sur un vaisseau malouin qui le déposa en Bretagne, près de Morlaix.

*Traité d'Aix-la-Chapelle (1748).* — La France avait commis une énorme faute en laissant à ses propres forces le prétendant qu'elle aurait dû appuyer à tout prix, puisqu'avec lui seul elle pouvait frapper sa rivale au cœur. Cinq mille Français eussent été plus efficaces sous l'étendard des Stuarts, si glorieusement relevé à Preston, que cent mille sur le continent. C'était sans grands résultats que, pendant les succès et les revers de Charles-Édouard, le vainqueur de Fontenoy, le maréchal de Saxe, triomphait de nouveau à Raucoux (1746), à Lawfeld (1747). L'Angleterre, délivrée du prétendant, fit de nouveaux efforts : plusieurs escadres françaises furent détruites, notre marine militaire anéantie, et des prises nombreuses désolèrent notre commerce. Enfin la paix approchait, car le ministère anglais voyait que ses alliés ne faisaient la guerre qu'à ses dépens, avec les subsides qu'il prodiguait, même aux puissances de premier ordre, et non-seulement à l'Autriche, envahie de toutes parts, mais encore à la Russie, simple auxiliaire dans cette grande querelle. La position que la France occupait aux bouches de l'Escaut et de la Meuse lui faisait désirer d'arrêter ces menaçants progrès. Louis XV, pris d'un singulier accès de magnanimité, déclara ne pas vouloir traiter en marchand ; il renonça aux Pays-Bas autrichiens qu'il tenait et que nous n'avons pu reprendre

encore. Par le traité d'Aix-la-Chapelle, l'Europe entière reconnaissait une fois de plus la maison de Hanovre; toutes les puissances se restituèrent leurs conquêtes, sauf la Prusse qui garda la Silésie et le comté de Glatz. L'Angleterre n'avait rien gagné matériellement à cette lutte; mais au point de vue de sa prépondérance, elle avait fait énormément. A la ligue européenne formée au début par la France contre l'Autriche, elle avait fini par substituer une coalition presque universelle, uniquement dirigée contre nous et dont elle tenait la tête. L'Autriche, sa protégée, qui avait d'abord semblé perdue, gardait toutes ses possessions sauf la Silésie, et encore cette province passait-elle au grand Frédéric, futur allié de l'Angleterre contre nous. Dès lors celle-ci se persuada aisément que son influence deviendrait chaque jour plus absolue; et comme sa puissance maritime augmentait aussi avec une rapidité étonnante, rien, dit Heeren, ne lui parut désormais impossible.

*Premier ministère du premier Pitt (d'oct. 1756 à oct. 1761); commencement (1756-1760) de la guerre de Sept ans (1756-1763).* — George II confia successivement les destinées de l'Angleterre à deux hommes d'une nature et d'une moralité bien opposées. Il avait eu pour ministre, au commencement de son règne, Robert Walpole, *le père de la corruption*. Il prit, à la fin, William Pitt, de qui on a dit qu'il avait la vertu d'un Romain et les nobles manières d'un courtisan français; ses contemporains l'appelaient le *grand député* des communes, le *grand commoner*.

La première administration qui eût succédé à Walpole, avait offert une part de puissance au jeune Pitt; il refusa. Quatre ans après, en 1746, le duc de Newcastle, l'aîné des Pelhams, qui appréciait toute l'importance de sa coopération, arracha au roi atterré par les succès de Charles-Édouard, sa nomination de vice-trésorier d'Irlande, et, la même année, de conseiller privé et de payeur général des troupes anglaises. Les sages réformes que Pitt introduisit dans le département qui lui était confié, et le rare désintéressement dont il donna des preuves, dans un poste où ses prédécesseurs s'é-

taient toujours enrichis, en négociant à leur profit l'argent du trésor, négociations qui ne rapportaient pas moins de cent mille francs par an, lui rendirent toute son ancienne popularité que sa promotion avait un peu diminuée.

William Pitt, qui était fort attaché au frère du duc de Newcastle, soutint de son éloquence le ministère dirigé par lui, Henri Pelham ; mais, à la mort subite de ce dernier (mars 1754), désapprouvant la marche de l'administration, qui venait de perdre le seul homme capable d'y maintenir l'harmonie, et craignant que l'Angleterre ne fût entraînée dans une guerre dispendieuse, par suite des alliances contractées avec les princes d'Allemagne pour la défense du Hanovre, que le roi de Prusse menaçait, il se démit de son emploi, et se plaça de nouveau dans les rangs de l'opposition (1755). Il rentra au ministère en 1756, à la chute du duc de Newcastle, personnage fort peu considéré, fort peu digne de l'être, et que sa tenace ambition maintint seule quarante ans au pouvoir, où il serait resté encore plus longtemps, s'il avait su abandonner à Pitt une juste part ; mais ce fut seulement en 1757 que ce dernier eut réellement toute la direction des affaires et put agir comme premier ministre. Pitt remplaçant Newcastle, c'était la victoire de l'homme *nouveau* sur le grand seigneur, du talent sur les titres. Là se présente une autre singularité du caractère et de la fortune de Pitt. Comme il s'était passé de cette affiliation aristocratique qui semblait la condition nécessaire du pouvoir, on le voit aussi, toujours fort de son éloquence, de sa popularité, se passer respectueusement de la faveur du souverain et contrarier ses vues. Celui qu'il veut servir, c'est exclusivement le roi d'Angleterre, et non pas le roi d'Angleterre prince du Hanovre. Lorsque Pitt eut sa première audience du roi, il lui dit : « Sire, accordez-moi votre confiance, je la mériterai. » George II lui répondit : « Méritez ma confiance et vous l'obtiendrez. » Peu à peu le monarque oublia jusqu'à un certain point dans Pitt l'ancien chef de l'opposition, l'ancien adversaire de la solde payée par le trésor anglais aux troupes hanovriennes, hessoises, etc., ainsi que des subsides pécuniaires promis à certaines cours du continent, pour ne plus

voir en lui que le grand homme d'État. Comment un roi d'Angleterre, à moins d'être traître à son pays, aurait-il pu se montrer ingrat envers le conseiller, qui conduisit avec tant de vigueur cette guerre de Sept ans si funeste à la France?

La première cause de cette guerre (1756-1763) fut l'incertitude qui planait sur les limites des possessions anglaises et françaises en Amérique. La France avait encore, sur ce continent, deux magnifiques possessions, le Canada et la Louisiane, c'est-à-dire le Saint-Laurent et le Mississipi, les deux plus grands fleuves de l'Amérique du Nord, qu'elle tenait ainsi par les deux bouts, et qu'elle entendait bien relier l'un à l'autre, en occupant la belle vallée de l'Ohio. Nos armateurs de Nantes et de Bordeaux cherchaient partout des débouchés, et partout aussi rencontraient les négociants anglais. Il y eut des collisions dans les Indes orientales, et sur les côtes d'Afrique comme en Amérique. En 1755, l'amiral Boscawen, sans dénoncer les hostilités, captura deux de nos vaisseaux de guerre sur le banc de Terre-Neuve, et les corsaires anglais nous prirent trois cents navires marchands montés par huit mille matelots.

George II craignit que la France, justement irritée, ne se vengeât sur son électorat de Hanovre, cette meule de moulin, avait dit Pitt, attachée au cou de l'Angleterre, et pour le protéger, il fit des traités avec la Hesse, la Prusse et la Russie, promettant des subsides que l'Angleterre payait. Précaution d'autant plus sage que Louis XV, oubliant de réserver toutes ses ressources pour la lutte maritime, pour la défense de nos magnifiques colonies d'Amérique et de l'Inde, de l'Inde où Dupleix, où la Bourdonnais, mieux soutenus, eussent fait pour nous ce que Clive exécuta pour sa patrie, allait, de gaieté de cœur, gaspiller le sang et les trésors de ses sujets, dans la guerre continentale la plus impolitique qui ait jamais été entreprise. Loin de maintenir soigneusement son union avec la Prusse, dont la grandeur croissante devait finir par former un contre-poids si efficace à la prépondérance de l'Autriche, le coupable monarque, pour venger Mme de Pompadour des épigrammes du grand Frédéric, promettait à Marie-Thérèse

de l'aider à reprendre la Silésie. Aussi le roi de Prusse, qui dans la *guerre de succession* nous avait été si utile, s'empresait-il, dès le 16 janvier 1756, de se jeter dans les bras de l'Angleterre comme dans son unique refuge.

En 1756, le maréchal de Richelieu se signala par une attaque audacieuse; il enleva Minorque aux Anglais. L'amiral Byng, fils du vainqueur du cap Passaro, en voulant sauver cette île, s'était laissé battre et avait rétrogradé jusqu'à Gibraltar. A la nouvelle de cette fuite, il y eut dans les villes, dans les comtés de l'Angleterre, depuis les châteaux jusqu'aux boutiques, jusqu'aux chaumières, une explosion d'indignation dont l'histoire n'offre que bien peu d'exemples, et cela au début d'une des guerres les plus glorieuses que le peuple britannique ait jamais engagées. L'orgueil humilié de ses compatriotes le condamna à être fusillé à son bord, bien que ses juges, déclarant qu'il n'avait manqué ni de cœur ni de fidélité, eussent demandé sa grâce; bien que deux ministres, Pitt et Temple, eussent parlé pour lui au roi comme à la chambre : Carthage se vengeait ainsi. La défaite du duc de Cumberland à Hastembeck, et sa capitulation honteuse à Closter-Seven (1757), obscurcirent singulièrement la gloire du vainqueur de Culloden. Ce qui fut plus honteux encore, c'est que les Anglais, le danger passé, violèrent les conditions qu'ils avaient eux-mêmes implorées. Enfin, en Amérique, les Français prirent les forts Oswego et William, et détruisirent tous les bâtimens qui leur disputaient la navigation des lacs. Il n'y eut de dédommagement pour les Anglais qu'aux Indes orientales, où Clive, débarrassé de Dupleix rappelé dès 1754, s'empara de Chandernagor, et par ses victoires sur le soubab du Bengale, entre autres à la bataille à jamais célèbre de Plassey, sur les bords de l'Hougly, jeta les fondemens de la puissance britannique dans l'Inde (1757).

Ce fut à ce moment, sous la pression de l'opinion publique, que le roi consentit enfin à laisser maître absolu de la situation Pitt, lequel imprima aussitôt aux affaires une énergique impulsion. Ce grand citoyen qui, sans nom, sans fortune, avait conquis le pouvoir sur l'oligarchie whig, sur le roi lui-même, possédait pleinement le sentiment de sa force.

Je suis certain, disait-il au duc de Devonshire, que je puis seul, et nul autre, sauver le pays. En 1758 une armée anglo-hanovrienne, commandée par Ferdinand de Brunswick, vainquit à Crevelt, près du Rhin, les Français qui furent encore défaits, en 1759, à Minden. En Amérique, en Afrique et aux Indes, d'éclatants avantages répondirent enfin à l'attente de la nation : le cap Breton, la Guadeloupe, Gorée, Saint-Louis tombèrent au pouvoir des Anglais. En 1759, les succès continuèrent. Après une héroïque résistance qui coûta la vie au marquis de Montcalm de Saint-Véran ainsi qu'à son vainqueur, le général Wolfe, Québec fut pris, le Canada perdu pour la France. Deux défaites navales, près de Lagos, puis de Quiberon, anéantirent nos dernières escadres, notre commerce maritime tomba avec elles, et les Anglais devinrent, sans rivaux, les pourvoyeurs du monde. Aussi supportaient-ils aisément, grâce à leurs gains énormes, le poids toujours croissant des charges publiques. La guerre, qui ruine les nations, faisait la fortune de l'Angleterre. Les communes, fières de ces victoires, accordaient tout, et sans peine, au triomphant ministre. Sur sa demande, l'armée fut portée à cent soixante-quinze mille hommes, et trois cent soixante-quinze millions de francs lui furent accordés pour subsides. Lui qui avait naguère critiqué si amèrement l'exportation de l'or anglais en Allemagne, il se vit accorder, sans récrimination, tout ce que réclamaient et l'assistance prêtée au grand Frédéric, unique allié de George II, et la défense du Hanovre.

Tel était l'état des choses, état brillant, prospère, dû à la vigoureuse impulsion d'un seul homme, dont la généreuse ardeur semblait être passée dans l'âme des soldats qui traînaient leurs canons jusque sur les hauteurs de Québec, des matelots qui abordaient la flotte française jusqu'au milieu des écueils de la côte de Bretagne, lorsque le roi mourut subitement, le 25 octobre 1760, par suite de la rupture du ventricule droit du cœur. Il laissait la maison de Hanovre consolidée, et par l'habileté de Walpole, et par la victoire du duc de Cumberland à Culloden, et par la suprématie que le génie de William Pitt assurait sur toutes les mers au pavillon anglais. Enfin il avait eu la bonne fortune de voir l'esprit religieux

se réveiller parmi ses sujets, à la voix des fondateurs du méthodisme, John Wesley et George Whitefield.

## CHAPITRE XXXII.

### GEORGE III (1760-1820).

*Caractère de George III; ministère de lord Bute (1760-1763) et rentrée des torys au pouvoir; paix de Paris (1763).* — George III, petit-fils de George II, était né le 4 juin 1738, de Frédéric-Louis, prince de Galles, et d'une princesse de Saxe-Gotha. Il était déjà, quoique âgé seulement de vingt-deux ans, de mœurs irréprochables, d'une grande piété, d'une économie qui allait jusqu'à l'avarice. Il avait de plus, sur ses deux prédécesseurs, l'avantage d'être né en Angleterre, d'être vraiment Anglais, et de devoir le jour à un père qui, n'ayant jamais régné, avait pu être impunément, toute sa vie, de l'opposition et par conséquent fort populaire. Ses habitudes si simples de *gentleman farmer*, de gentilhomme campagnard, que partageait sa femme, la vertueuse et charitable Charlotte de Mecklembourg-Strelitz, agréaient singulièrement à la gentry, à la petite noblesse, tandis que ses idées exagérées sur la prérogative royale plaisaient à l'aristocratie tory.

Il est facile de juger si, avec de telles dispositions, le nouveau monarque, malgré sa jeunesse, allait se courber volontiers sous la fêrule des whigs, lorsqu'elle était tenue par une main aussi rude que celle de Pitt, et lorsque ce parti était précisément au comble de l'arrogance, que lui avait inspirée une domination presque ininterrompue de soixante-douze ans. Tout le monde s'aperçut bientôt que le roi réservait sa confiance exclusive aux torys, entre autres à un Écossais, lord Bute, favori de sa mère. L'influence de ce dernier, qui avait été son précepteur, ne tarda même pas à affaiblir l'autorité du grand ministre. Cependant celui-ci poursuivait avec ardeur ses plans de domination au dehors. Non content d'avoir abaissé la France, d'avoir ruiné ses colonies, et commencé

cette grande domination dans l'Inde, qui devait indemniser l'Angleterre de la perte de l'Amérique, Pitt voulait abattre l'Espagne, dont il redoutait l'intime alliance avec la France. Sous quelque prétexte, comme la politique en trouve toujours, il avait hâte de lui déclarer la guerre; mais, par la secrète autorité de lord Bute, il se vit sur cette importante question, abandonné de tout le ministère. Alors il se retira du conseil le 5 octobre 1761. La réalité ne tarda pas à justifier ses prévisions, car l'Espagne prit peu après fait et cause pour la France, et l'estime, l'admiration publiques, s'accrurent pour l'homme d'État qui avait sacrifié son pouvoir à une opinion vérifiée par l'événement. En outre l'incapacité du successeur que lui donna la cour, du faible et vacillant lord Bute, ne pouvait que rehausser encore son mérite. L'avènement de ce dernier n'en est pas moins un très-grand fait, en ce sens qu'avec lui les torys reprirent la direction des affaires, d'où ils étaient exclus depuis 1714.

Au reste la guerre contre Charles III, ne fit qu'accroître les succès et les profits de l'Angleterre. L'union de l'Espagne avec la France venait trop tard. Le *pacte de famille* ménagé par Choiseul, entraîna notre alliée dans notre ruine. Elle perdit la Havane, Manille, sans nous empêcher d'être chassés de l'Inde et des Antilles.

Enfin le 10 février 1763, le traité de Paris signé entre l'Angleterre, d'une part, la France et l'Espagne de l'autre, abandonnait à la première l'Acadie déjà cédée par la paix d'Utrecht, le Canada, l'île Royale ou du Cap-Breton, et tout le fleuve et golfe de Saint-Laurent. Toutefois, par un faible dédommagement, la liberté de la pêche y était réservée aux Français, ainsi que sur une partie des côtes de l'île de Terre-Neuve, près de laquelle on leur laissait les îles de Saint-Pierre et de Miquelon, sous la condition de ne point les fortifier, et de n'y entretenir qu'une garde de cinquante hommes pour la police. La France livrait en outre, la Grenade ainsi que les Grenadines, la Dominique, Saint-Vincent, Tabago, la rivière et les établissements du Sénégal. Elle lui restituait Minorque, recouvrait de son côté Belle-Isle sur la côte de Bretagne, la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galante, la

Désirade, l'île de Gorée, ainsi que ses possessions des Grandes-Indes dans leurs humbles limites de 1749, et acquérait Sainte-Lucie. On peut dire que notre puissance coloniale et maritime était presque complètement anéantie. L'Espagne céda aux Anglais la Floride, le fort Saint-Augustin, la baie de Pensacola, plus la permission de couper du bois de Campêche dans la baie de Honduras, c'est-à-dire de faire une de ces contrebandes lucratives auxquelles ils s'entendaient si bien, et obtint, en retour de ces sacrifices, la restitution de l'île de Cuba. La France lui faisait cadeau de la Louisiane.

*Wilkes.* — Au premier rang des ennemis acharnés de Bute, se trouvait le plus fameux de tous les démagogues anglais, John Wilkes. Fils d'un riche brasseur de Londres, grand shérif du comté de Buckingham, député d'Aylesbury à la chambre des communes, il avait sollicité du gouvernement une place assez lucrative pour refaire sa fortune épuisée par des saturnales inouïes. Repoussé dans ses avances, il se rejeta vers l'opposition, et créa un journal, le *North-Briton*, où il ne craignit pas de censurer dans les termes les plus violents, jusqu'au discours lu par le roi à la clôture de la session de 1763, discours où George III se félicitait de la paix de Paris. Malgré son privilège de membre du parlement, privilège défendu par Pitt qui ne voyait là qu'une question de principe, Wilkes, auteur en outre d'un poëme licencieux (*Essai sur la femme*), et d'une paraphrase impie du *Veni Creator*, fut d'abord enfermé à la Tour, puis relâché, puis mis hors la loi, comme n'ayant pas comparu devant le tribunal où il était cité, mais acclamé par la populace de Londres, aux cris de *Wilkes and liberty for ever!* Plusieurs années après, cet étrange personnage, revenu de France, se fit élire de nouveau membre des communes par le comté de Middlesex, fut rejeté comme indigne, après deux condamnations et quatre élections successives, ensanglanta la capitale par de redoutables émeutes, et n'en réussit pas moins à devenir lord-maire, paisible député de la chambre basse, enfin chambellan de la cité, place fort largement rétribuée.

*Causes de l'insurrection des colonies américaines (1764-1774) et guerre de l'indépendance (1775-1783).* — George Grenville, beau-frère de Pitt, fut le premier ministre qui mit en avant la proposition de faire contribuer aux charges publiques de l'Angleterre les colonies d'Amérique, auxquelles déjà l'on interdisait la fabrication de certains produits à leur usage pour en réserver le monopole à la mère patrie.

Cette mesure fut bien accueillie par toutes les classes de l'Angleterre, qui entrevoyaient dans un avenir prochain une diminution considérable de l'impôt, mais l'Amérique jeta un premier cri d'alarme. Les colons déclarèrent hautement que c'était une illégalité de leur imposer des taxes, puisqu'ils n'étaient pas représentés dans le parlement. Cette dernière réclamation, fondée sur le texte de la grande charte, et apportée en Angleterre par plusieurs députés américains, entre autres par Franklin, représentant de la Pensylvanie, gagna peu à peu un assez grand nombre de membres des communes. Le marquis de Rockingham, l'un des chefs du parti whig, plus remarquable par ses immenses revenus, comme par la modération de son caractère, que par de grands talents et beaucoup d'énergie, avait remplacé, en 1765, le tory Grenville. Il retira même, en 1766, l'*acte du timbre*, non sans maintenir par le *bill déclaratoire*, le droit de la métropole de taxer ses colonies, demi-mesure qui devait mécontenter tout le monde. Quelques mois après, le comte de Chatham (titre conféré à Pitt avec la pairie), qui s'était déclaré hautement l'adversaire de la taxation, fut chargé (juillet 1766) de former un nouveau cabinet, mais sa santé, ruinée par de précoces infirmités, et son passage dans la chambre des lords, ne lui permettant pas de diriger avec son énergie habituelle le gouvernement, il se retira en 1768, sans avoir marqué son second ministère, autrement que par une mesure peu heureuse, le *revenue-act* (loi sur les revenus) publié en juin 1767, et qui avait pour but de faire contribuer indirectement les colonies, par des impôts sur le thé, le papier, les verres, etc. Le roi alors appela à la tête de l'administration, d'abord le duc de Grafton, fils d'un fils naturel de Charles II, puis lord North, ces deux ministres si rudement attaqués,

soit dans les émeutes soulevées par le démagogue Wilkes, soit dans les lettres anonymes (1767-1770) du spirituel et éloquent Junius, œuvre peut-être de lord Sackville, ou plutôt de sir Ph. Francis, l'opiniâtre adversaire, dans le conseil des Indes, de Warren Hastings et de ses mesures arbitraires.

Lord North était un homme d'État tory, plein de droiture et d'une rare placidité, doué de plus d'un certain talent de parole que relevait une plaisanterie exempte de fiel, mais trop faible, trop irrésolu, surtout au milieu de circonstances si difficiles. Sa première faute, on pourrait même dire son premier crime, fut d'assister avec indifférence au premier démembrement de la Pologne. Il proposa la révocation de toutes les taxes imposées aux colonies, ne laissant subsister que l'impôt sur le thé. Celui-ci était peu onéreux ; mais en s'y soumettant, les Américains eussent reconnu au parlement britannique, le droit qu'il prétendait avoir *de les lier et de les obliger en tout*. Ils déclarèrent donc persister dans leurs protestations, tant qu'ils n'auraient pas obtenu satisfaction complète. Les choses allèrent ainsi, s'envenimant de jour en jour, jusqu'à ce que les habitants de Boston, ayant jeté à la mer une cargaison de thé envoyée par la compagnie des Indes, leur port fut frappé d'interdiction (1774). Bientôt il se forma entre toutes les provinces une association, dont les membres s'engageaient, devant Dieu et devant les hommes, à rompre tout commerce avec la Grande-Bretagne, tant que cette interdiction ne serait pas révoquée. La convocation d'un *congrès général* fut résolue, et, le 5 septembre 1774, il s'ouvrit à Philadelphie. Il approuva la conduite des Bostoniens, et, après avoir exposé dans une solennelle déclaration les droits et les griefs des Anglo-Américains, il établit que le moyen le plus efficace pour obtenir justice, c'était de ne rien tirer de l'Angleterre et de n'y rien transporter de l'Amérique.

Impossible malheureusement que l'insurrection se bornât toujours à une résistance aussi pacifique. Prévoyant que leurs requêtes seraient rejetées, les colons équipèrent leurs milices et amassèrent des armes et des munitions. Leur magasin le

plus considérable était à Concord (vingt-huit kilomètres nord-ouest de Boston); le général Gage, chef de toutes les forces anglaises d'Amérique, voulut s'en emparer. Le détachement d'infanterie, qu'il chargea de cette expédition, rencontra à Lexington (seize kilomètres nord-ouest de Boston) une compagnie de miliciens. Les Anglais commencèrent le feu que les colons soutinrent bravement (19 avril 1775). D'autres miliciens étant accourus au bruit, l'engagement qui coûta la vie à près de deux cents hommes, se termina à l'avantage des Américains. Aussitôt retentit dans les treize colonies le cri de guerre de l'indépendance; les quakers eux-mêmes prirent les armes, et les femmes se cotisèrent pour équiper un régiment. Le 15 juin, Washington était nommé général en chef de l'insurrection.

Les principaux incidents de cette lutte furent, pour l'année 1776, la prise de Boston par Washington; une expédition des Américains en Canada qui échoua, mais qui, en donnant au ministère anglais la pensée de diviser ses forces, pour attaquer les colonies à la fois par mer le long des côtes, et par terre, en partant des lacs, devint la cause du triomphe des insurgés; enfin la déclaration d'indépendance faite le 4 juillet, par le congrès, à la suite de l'envoi en Amérique de dix-sept mille mercenaires allemands achetés par le roi George à leurs princes. L'année suivante fut d'abord malheureuse pour les colons; Washington fut battu à la journée de Brandywine, où la Fayette fut blessé, par le général Howe, qui s'empara de Philadelphie. Mais l'armée du nord, sous Burgoyne, fut contrainte, à Saratoga, de capituler (17 octobre 1777). La nouvelle de ce revers, qui valut momentanément au vainqueur, le général Gates, une réputation capable de balancer celle de Washington, n'était pas encore arrivée en Angleterre, lorsque le parlement s'assembla le 20 novembre.

Les rôles furent tout à coup intervertis entre le ministre North et le redoutable chef de l'opposition. Ce dernier, qui avait si souvent stigmatisé de ses brûlantes invectives les partisans de la guerre, repoussa la paix dès qu'elle lui sembla ne pouvoir être achetée qu'aux dépens de l'honneur

national. Le 7 avril 1778, la chambre des lords était assemblée pour discuter une motion du duc de Richmond, tendant à ce que le roi fût supplié de rappeler sans délai, des treize provinces insurgées, ses armées et ses flottes, et de traiter avec elles aux meilleures conditions, lorsqu'on vit entrer Chatham, se traînant plutôt qu'il ne marchait, appuyé sur son fils William Pitt et sur son gendre lord Mahon. « J'ai fait aujourd'hui, dit-il, un effort au delà de mes forces pour me rendre au milieu de vous, peut-être pour la dernière fois, afin d'exprimer mon indignation contre la proposition de reconnaître la souveraineté de l'Amérique. Je me réjouis, milords, de ce que la tombe n'est pas encore fermée sur moi, de ce que je suis encore en vie, pour élever ma voix contre le démembrement de cette ancienne et noble monarchie. Accablé sous le poids des infirmités, je suis peu capable d'assister mon pays dans cette conjoncture périlleuse ; mais, milords, tant que je conserverai le sentiment et la mémoire, je ne consentirai jamais à enlever à la maison de Brunswick son plus bel héritage. Où est l'homme qui oserait proposer une telle mesure ? Milords, Sa Majesté a succédé à un empire dont l'étendue est aussi vaste que la réputation intacte. Ternirez-vous l'éclat de cette nation en abandonnant d'une manière ignominieuse ses droits et ses plus belles possessions ? Faudra-t-il que ce grand royaume, qui a survécu tout entier aux déprédations des Danois, aux invasions des Écossais et à la conquête des Normands, qui a résisté à la menaçante invasion de l'Armada espagnole, tombe maintenant prosterné devant la maison de Bourbon ? Certainement, milords, cette nation n'est plus ce qu'elle était. Un peuple, il y a dix-sept ans la terreur du monde, sera-t-il aujourd'hui tombé si bas, que d'être forcé de dire à son ennemi invétéré : Prenez tout ce que nous possédons, et donnez-nous seulement la paix ? Cela est impossible. Je ne suis pas, je l'avoue, bien informé des ressources du royaume ; mais j'ai la confiance qu'il en a de suffisantes pour maintenir ses droits. Que ne préférerait-on pas au déshonneur ? Faisons encore un effort, et si nous devons succomber, succombons du moins en hommes. »

Le 6 février 1778, c'est-à-dire deux mois avant cette mémorable séance, Louis XVI avait signé avec les États-Unis un traité d'amitié et de commerce, et le 24 mai, c'est-à-dire treize jours après la mort du grand patriote, il déclarait la guerre à l'Angleterre.

La défaite de Saratoga avait décidé la France à conclure le traité négocié par Franklin. La marine française, sortie de ses ruines dans l'espace d'une dizaine d'années, et grâce à Choiseul, osa affronter de nouveau le pavillon anglais. Elle livra dans cette guerre dix-sept batailles navales, et, si elle ne les gagna pas toutes, elle n'en perdit complètement qu'une seule. La première fut le grand combat d'Ouessant (27 et 28 juillet 1778), en face de la côte de Bretagne, entre d'Orvilliers et Keppel.

L'année suivante, l'Espagne se déclara pour la France, et d'Orvilliers réunit sous son commandement les flottes des deux couronnes. A la tête de soixante-six vaisseaux de ligne, il commanda pendant plusieurs mois l'Atlantique et la Manche, et assiégeait Plymouth, quand une tempête le chassa du canal. Une tentative malheureuse sur Savannah a cependant pour effet de contraindre les Anglais à évacuer Rhode-Island, pour couvrir New-York. Dans le même temps, le Sénégal, cédé par le traité de Paris, leur était enlevé par Lauzun; le corsaire américain, Paul Jones, capturait, après un brillant combat, une partie des vaisseaux anglais qui faisaient le commerce de la Baltique; enfin, dans une rencontre entre *le Québec*, frégate anglaise, et *la Surveillante*, frégate française commandée par du Couëdic, *le Québec*, après une lutte acharnée, sauta en l'air. Du Couëdic fit recueillir les restes du malheureux équipage, et le gouvernement français renvoya ces braves gens dans leur pays. Il donnait aussi l'ordre à tous ses officiers de respecter partout le fameux capitaine Cook, qui faisait alors son troisième voyage de découvertes autour du monde, et périt assassiné par les indigènes des îles Sandwich, cette même année 1779.

Au commencement de 1780, l'amiral Rodney, qui s'était fort distingué dans la guerre de Sept ans, et se montrait, pour l'habileté des manœuvres, le digne prédécesseur de Nel-

son, lequel profita même beaucoup de ses innovations, partit des côtes d'Angleterre avec vingt et un vaisseaux de ligne. Il annonçait hautement qu'il allait détruire les forces navales de la France et de l'Espagne, et il faillit tenir parole. Le plus curieux, c'est qu'il devait à la générosité française la possibilité de frapper sur nous ces rudes coups. L'amiral Rodney, raconte M. Duruy, se trouvait retenu à Paris pour des dettes qu'il ne pouvait solder. Un jour qu'il dînait chez le maréchal de Biron, il traita avec dédain les succès des marins français, disant que, s'il était libre, il en aurait bientôt raison. Le maréchal paya aussitôt ses dettes. « Partez, monsieur, lui dit-il; allez essayer de remplir vos promesses; les Français ne veulent pas se prévaloir des obstacles qui vous empêchent de les accomplir. »

Sur le continent américain, les Anglais obtinrent également des succès, grâce au découragement dans lequel les insurgés étaient tombés. Ils prirent Charles-Town, battirent le général Gates à Cambden, provoquèrent la trahison du général Arnold et du major André, qui jeta quelques instants l'anxiété dans les rangs des Américains. Washington, il est vrai, répara tout par sa fermeté, et un secours arrivé de France, sept vaisseaux de ligne, dix millions et six mille hommes commandés par Rochambeau, rendit à la lutte toute sa vivacité.

L'Angleterre, depuis un siècle, s'était arrogé le droit de soumettre à une visite les navires des puissances neutres et de les confisquer, s'ils portaient des armes ou des munitions de guerre. La Russie, la Suède, le Danemark, l'Autriche, la Prusse, le Portugal, les Deux-Siciles et la Hollande, pour mettre leur commerce à l'abri de ces injustes agressions, qui faisaient porter le poids de la guerre sur ceux qui n'y étaient point engagés, publièrent un manifeste dans lequel ils annoncèrent que des croisières protégeraient le commerce de leurs nationaux. Ce fut ce qu'on appela la neutralité armée.

Il est difficile, dans un résumé nécessairement aussi rapide que celui-ci, de raconter tous les incidents d'une guerre qui s'étendait sur les cinq parties du monde. Nous rappellerons

seulement la belle opération de Washington, de la Fayette et du comte de Grasse contre York-Town, où Cornwallis fut contraint de se rendre avec sept mille hommes; six vaisseaux de guerre et cinquante bâtimens marchands furent remis aux vainqueurs (17 octobre 1781). Ce fut sur le continent américain le plus important fait d'armes de cette guerre. L'Amérique retentit d'un cri de joie, car la lutte semblait terminée. Les Anglais ne possédaient plus que New-York, Charles-Town et Savannah.

Un des plus curieux incidents de cette guerre fut le siège de Gibraltar. L'Espagne voulait à tout prix rentrer en possession de ce rocher, d'où l'Anglais insultait à son honneur national; elle ne savait pas que c'était sur les côtes de la Grande-Bretagne, ou peut-être encore mieux sur les bords du Gange, qu'il fallait aller conquérir l'imprenable forteresse. Depuis 1779, Gibraltar était bloqué par quarante-six vaisseaux de guerre, cent petits bâtimens, dix batteries flottantes et une armée de quarante mille hommes. Rodney en 1780, et Darby en 1781, forcèrent la ligne de blocus et ravitaillèrent la place. L'année suivante, la direction du siège fut confiée au duc de Crillon, célèbre par la récente conquête de Minorque, dont on estimait la capitale une des plus fortes places du monde; contrairement à son avis, on tenta une attaque avec des batteries flottantes, œuvre du chevalier d'Arçon, dont l'installation n'était pas encore complètement achevée.

Si la cour de Madrid et la cour de Versailles avaient bien entendu leurs intérêts et la situation de l'Angleterre, elles n'auraient pas été se ruer, en vains efforts, contre le roc de Gibraltar, si bien défendu par le général Elliot; elles n'auraient pas envoyé leurs flottes dans la Manche ni même aux Antilles. Gibraltar pris, l'Angleterre ne perdait qu'un fort, il est vrai, de la plus haute importance; les Antilles enlevées, elle ne perdait que quelques îles; mais là où étaient ses richesses, sa grandeur et sa vie auraient dû se diriger toutes les attaques de ses ennemis. C'était aux Indes qu'il fallait vaincre l'Angleterre, ce que comprit, quelques années plus tard, le plus grand des hommes de guerre, le conquérant de l'Égypte. Pourtant on fit une tentative dans cette direction; le bailli de

Suffren fut, à la sollicitation des Hollandais, envoyé dans l'Inde. Les Anglais, depuis qu'ils avaient chassé les Français de cette grande presqu'île, y régnaient en maîtres absolus. L'Arabe Haïder-Ali seul avait osé leur résister; il les avait même forcés à signer, en 1769, une paix honteuse. Réduit à ses seules forces, le courageux sultan de Mysore fut accablé; les Anglais venaient de le battre dans trois combats, et d'enlever les possessions hollandaises (1781), lorsque Suffren arriva pour le venger. Le 15 février 1782, il remporta une première victoire navale sur l'amiral Hughes, et aida Haïder-Ali à prendre la position de Gondalour. Deux nouvelles victoires permirent à l'amiral français de s'emparer de Trinquemale, dans l'île de Ceylan. Haïder-Ali mourut alors; son fils Tippoo-Sahib vit ses États ravagés, sa capitale prise avec ses trésors, et se trouvait vivement pressé dans Gondalour, lorsqu'une quatrième victoire navale de Suffren vint le délivrer. Cette bataille est du 20 juin 1783; le 25 novembre de la même année la paix fut proclamée dans l'Inde.

Le 28 mars 1782, lord North avait fait place à un nouveau ministère qui, pour arrêter les succès de la France, s'était décidé à reconnaître l'indépendance des États-Unis. Le 30 novembre 1782, les Américains et les Anglais conclurent sur cette base un traité qui devait être définitif, lorsque l'Angleterre et la France auraient réglé leurs différends. Les préliminaires de paix, entre ces deux puissances, furent signés à Versailles, le 20 janvier 1783, sous le ministère whig de lord Shelburne qui avait pour collègue, entre autres, le second Pitt. L'Angleterre restituait à la France, en Afrique le Sénégal, en Amérique les îles de Saint-Pierre, de Miquelon, de Sainte-Lucie, et lui cédaient celle de Tabago. En retour, l'île de la Grenade et les Grenadines, la Dominique et les îles de Saint-Vincent, de Saint-Christophe, de Nevis et de Mont-Serrat lui furent rendues; dans les Indes orientales, la France recouvra Pondichéry, Karical et tout ce qu'elle possédait, avant la guerre, au Bengale et sur la côte d'Orissa. Elle obtint encore d'autres concessions importantes relatives à son commerce et au droit de fortifier différentes places. Mais une des clauses les plus honorables pour la France, fut celle par

laquelle le roi d'Angleterre consentit à l'abrogation de tous les articles relatifs au port de Dunkerque, depuis la paix d'Utrecht, en 1713. La cour de Londres céda à celle de Madrid l'île de Minorque et les deux Florides, moyennant la restitution des îles de Bahama. Les Hollandais recouvraient leur établissement de Trinquemale, cédaient Négapatnam et ses dépendances, et assuraient aux Anglais la libre navigation dans les mers de l'Inde.

*Compagnie des Indes* (1600-1858); *Clive*; *Warren Hastings*. — En 1599, quelques marchands réunis au *Royal exchange* s'étant décidés à envoyer une expédition dans l'Inde, jettent dans cette entreprise une somme d'environ sept cent cinquante mille francs, divisée en cent une parts, et sollicitent une charte qui leur est accordée par Élisabeth (1600). Les profits des premières expéditions varièrent de cent à deux cents pour cent du capital engagé : aussi celui-ci s'accrut-il successivement jusqu'à cinquante millions de francs en 1618.

Les Anglais procédèrent dans l'Hindoustan avec habileté, audace, bonheur et persévérance. La compagnie, humble, remplie de prévenances et d'attentions délicates à son début, voulait, disait-elle, borner ses opérations au commerce, et s'enrichir en enrichissant les indigènes eux-mêmes. Grâce à ces dehors trompeurs, elle obtint (1611) du grand mogul la permission d'établir quelques comptoirs à Surate, Ahmedabad et Cambaya. En retour, elle s'était engagée à payer un droit d'exportation de trois et demi pour cent, sur toutes les marchandises achetées dans l'empire. Elle jeta (1690) les premiers fondements du fort Williams, sur la rive droite de l'Hougly, l'un des bras du Gange. Cette position offrait de graves inconvénients, air malsain, eau saumâtre, sol marécageux, ancrage peu sûr. Cependant cet établissement est devenu une des plus belles, une des plus opulentes villes du monde, malgré les fréquentes incursions des Mahrattes dans le Bengale. Aujourd'hui Calcutta, qui s'est formée autour du fort Williams, compte plus de quatre cent mille habitants : quinze cent mille avec les faubourgs.

La compagnie fit peu de conquêtes territoriales jusqu'à la

seconde moitié du dix-huitième siècle ; elle n'acquit dans cet intervalle que Bombay, qui en 1688 lui fut cédée par la couronne, et qui faisait partie de la dot de Catherine de Portugal, femme de Charles II. Les causes en furent la division de ses domaines en trois présidences indépendantes l'une de l'autre, Bombay, Madras et Calcutta, la rivalité de la compagnie d'Ostende (1726) que soutenaient l'Autriche et l'Espagne, enfin celle moins sérieuse des deux compagnies suédoise et prussienne. Il y eut même, dès lors, une tentative de Pierre le Grand, pour établir des relations directes entre l'Inde et la Russie par la Boukharie. Mais la concurrence la plus redoutable était celle de la France, qui de Pondichéry menaça sous Dupleix, durant la guerre de la succession d'Autriche, de fonder un vaste empire dans l'Inde entière. Dupleix s'empara de Madras (1746), domina dans le Nizam (1751), et avait presque soumis le Dekkan, lorsqu'il fut rappelé. Un homme pouvait le remplacer, le grand Bussy, comme les Anglais l'appellent, qui gouvernait réellement le Nizam ; Bussy (Ch. J. Patissier, marquis de Bussy-Castellau) fut laissé de côté, et Lally, envoyé comme gouverneur de Pondichéry, ne fit que des fautes ; il perdit la bataille de Vandevash (1759), et deux ans plus tard rendit aux Anglais Pondichéry qu'il avait du moins bravement défendu. Depuis ce moment les Anglais avancèrent rapidement dans la domination de l'Inde.

La Bourdonnais et Lally-Tollendal avaient dit : *plus d'Anglais dans l'Inde*, Clive leur répondit par le cri *plus de Français dans l'Inde*, et, vainqueur à Plassey (1757) du soubab du Bengale, réalisa presque à la lettre sa devise. Par la paix de 1763, Pondichéry nous fut bien rendu, mais avec un territoire circonscrit de douze à vingt kilomètres vers le sud et l'ouest. La France recouvra aussi Karical, Chandernagor et tous ses comptoirs du Bengale, sous la condition expresse de n'établir aucune fortification à Chandernagor et ses dépendances.

Souveraine au Bengale, la compagnie devait cependant trouver des adversaires redoutables dans la presque île même de l'Inde, les Mahrattes, le Nizam ou prince du Dekkan, et

surtout le régent de Mysore, le célèbre Haïder-Ali, surnommé le *Grand Frédéric de l'est*, ainsi que son fils l'héroïque Tippoo-Sahib. Elle triompha de tous les obstacles, grâce à sa vigoureuse organisation, et s'était constituée de très-bonne heure en gouvernement régulier.

Tandis que, pour affermir sa puissance, la compagnie introduisait dans l'Inde une forme de gouvernement imitée des institutions européennes, elle conservait du gouvernement qui l'avait précédée tout ce qui pouvait tendre à l'accroissement de ses richesses. Les musulmans, en établissant leur domination dans l'Inde, s'étaient arrogé le droit de propriété absolue sur toutes les terres ; ils avaient décrété que la moitié du produit brut du sol serait le tribut ou l'impôt par lequel les cultivateurs infidèles rachèteraient de la mort, eux, leurs femmes et leurs enfants. Ces principes furent continués par la compagnie ; comme ses prédécesseurs, elle préleva la moitié du produit brut de la terre. Elle fit même davantage, et non contente d'imiter les musulmans en matière fiscale, elle ajouta les impôts européens aux impôts musulmans. C'est par millions qu'il faut compter les malheureux Indous morts de misère et de désespoir. Pour l'honneur du peuple anglais, on est obligé de croire que ces atrocités ne furent impunies que parce qu'elles restèrent longtemps ensevelies dans les ténèbres. Enfin la presse souleva un coin du voile. Le célèbre Clive, qui avait chassé les Français des ports du Gange et soumis tous les nababs du Bahar, du Bengale et de l'Orissa, ne put lui-même, malgré ses immenses services, échapper au contrôle de la chambre des communes dont beaucoup de membres, d'accord avec le ministre, lord North, s'efforcèrent, en 1773, de faire passer en proposition « que, pour acquérir sa fortune, lord Clive avait abusé du pouvoir qu'on lui avait confié. » La proposition fut rejetée, mais Clive n'en tomba pas moins dans la plus sombre mélancolie, et, le 22 novembre 1774, il mit lui-même un terme à son existence.

Les crimes, comme les succès de Clive, devaient encore être dépassés par ceux de Warren Hastings. La compagnie écrivait sans cesse à ce dernier de ne pas écraser les popu-

lations et de lui envoyer beaucoup d'argent. Le gouverneur général donnait toute son attention à la dernière partie des dépêches, mais ne tenait jamais compte de la première. Raconter toutes les exactions, toutes les infamies, toutes les atrocités dont il se rendit coupable, pour augmenter la puissance et les richesses de la compagnie, serait impossible.

Le 13 février 1788, la chambre des lords, transformée en cour de justice, siégeait, non plus dans son local ordinaire, mais dans la grande salle de Guillaume le Roux à Westminster, dans cette salle qui avait retenti d'acclamations de joie à l'avènement de trente rois, dans cette salle qui avait entendu prononcer la juste condamnation de Bacon, l'éloquente défense de Strafford, la sentence de Charles I<sup>er</sup>.

On ne s'étonnera plus d'une telle pompe et d'une semblable assistance, lorsqu'on saura qu'il s'agissait de juger l'administrateur d'un vaste empire, un homme qui avait fait des lois et des traités, commandé des armées, couronné et détrôné des souverains. En tête des membres chargés de soutenir l'accusation pour les communes se trouvaient Burke, Fox et Sheridan, c'est tout dire. La lecture de l'acte d'*impeachment* occupa deux jours entiers; le troisième jour seulement, Burke se leva. Son discours remplit quatre audiences. Il le termina par cette solennelle déclaration : « Moi, le délégué des communes, j'accuse Warren Hastings de haute trahison. Je l'accuse au nom de la Grande-Bretagne, au nom du parlement, dont il a trahi la confiance. Je l'accuse au nom de l'Angleterre, dont il a flétri l'honneur. Je l'accuse au nom du peuple indien, dont il a détruit les lois, anéanti la liberté, ravagé la propriété et désolé le territoire. Je l'accuse au nom de ces lois éternelles de vertu et de justice qu'il a violées; je l'accuse au nom de ces lois spéciales et nationales qu'il a foulées aux pieds. Je l'accuse, enfin, au nom de la nature humaine qu'il a indignement outragée, dans tous les âges, dans toutes les conditions, par l'extorsion et la rapine, par la brutalité et l'empoisonnement, par le fer et par le feu. » Ce fut seulement en 1795 que se termina ce procès, le plus long de tous ceux dont les annales criminelles ont conservé le souvenir. L'accusé fut acquitté !

*Le second Pitt* (1783-1806). — Nourri de très-fortes études grecques, latines et mathématiques, député à vingt et un ans (1781), ministre une première fois à vingt-trois, comme chancelier de l'échiquier dans l'administration de lord Shelburne, le second fils du *grand comte* n'en avait que vingt-quatre lorsqu'il fut nommé, le 17 décembre 1783, premier lord de la trésorerie et chancelier de l'échiquier. Il eut d'abord à lutter contre une opposition en pleine possession de la majorité, et composée d'hommes tels que Fox, Burke, Sheridan, North, Wyndham. Ceux-ci, du reste, notamment les deux premiers, avaient généreusement applaudi à ses brillants débuts. Il brisa cette phalange hostile par une dissolution du parlement, obtint, grâce à l'élimination de cent soixante de ses adversaires, une majorité écrasante, et, en quelques mois, se concilia la nation, qu'il éloigna des whigs, comme il s'était déjà acquis la faveur du roi en rendant la prépondérance à ses chers torys. Une fois assis au pouvoir, une fois le favori du peuple comme du souverain, rare phénomène ! et soutenu par une chambre composée presque uniquement de propriétaires provinciaux, qui ne connaissaient qu'un cri de ralliement : *Le Roi et l'Église !* sa sollicitude se porta sur le triste état auquel la guerre d'Amérique, qui finissait à peine, avait réduit les finances. Avant d'établir de nouveaux impôts, il chercha à rendre plus productifs ceux qui existaient, et fit adopter plusieurs bills contre la contrebande. Ce fut surtout en diminuant les droits établis sur le thé, sur les liqueurs spiritueuses, etc., qu'il lui porta un coup sensible. Les fraudeurs n'eurent plus qu'un faible intérêt à continuer leur métier, et le ministre anglais prouva cette grande vérité, qu'on peut accroître le produit d'un impôt en diminuant sa quotité. Sous les prédécesseurs de Pitt, les emprunts avaient toujours été abandonnés, souvent à vil prix, aux amis du ministère ; il adopta une autre marche : tout le monde put y prendre part, en déposant des propositions cachetées, qui n'étaient ouvertes qu'en présence des concurrents. Pour rétablir la balance entre les recettes et les dépenses, Pitt fit adopter différentes taxes sur les chapeaux, sur les rubans, les gazes

et autres articles de luxe, et soumit les vins étrangers aux droits d'*excise*.

Au moyen de ces mesures et de diverses économies, il parvint, en 1786, après avoir pourvu aux besoins de tous les services, à réaliser un excédant de vingt-deux millions cinq cent mille francs. Ajoutant à cette somme le produit de quelques taxes additionnelles peu onéreuses, il forma un fonds annuel de vingt-cinq millions de francs, qu'il appliqua au rachat progressif de la dette publique. Loin d'imiter Walpole, premier auteur d'un semblable établissement, qui avait détourné pour d'autres usages les sommes affectées à l'amortissement, Pitt considéra la destination de ce fonds comme sacrée, et il aima mieux, dans plusieurs occasions, créer de nouvelles taxes, en risquant de perdre sa popularité, que d'en distraire la moindre partie. Son plan d'amortissement était, à ses yeux, la mesure qui lui faisait le plus d'honneur. Il se glorifiait d'avoir élevé une colonne qui devait pour toujours soutenir le crédit public, et sur laquelle il désirait que son nom pût être inscrit comme la seule récompense de tous ses travaux.

Il était cependant une autre colonne, tout autrement large et forte, que le génie financier de cet homme d'État allait construire pour le plus grand bien de sa génération et des générations suivantes. Nous voulons parler de l'*Income-tax*, impôt sur le revenu, qui ébauché de 1799 à 1802, fonctionna si efficacement de 1802 à 1815, pour ressusciter en 1842, ce qui a permis à M. Gladstone de dire aux membres de la Chambre des Communes : « Sir R. Peel a éveillé de son sommeil ce géant qui nous avait autrefois servi dans la guerre... L'*Income-tax* a été l'instrument au moyen duquel vous avez créé et vous achèverez la réforme de votre système commercial et financier. » L'*Income-tax*, telle était l'arme irrésistible avec laquelle l'Angleterre devait triompher, et du blocus continental de Napoléon, et en 1846, du système protectionniste des torys.

Rétrograde en politique, Pitt se montra toujours en administration sagement novateur. C'est ainsi que Wilberforce trouva un appui constant auprès de lui pour toutes les

mesures capables de restreindre successivement la traite des noirs, que condamna définitivement le bill de 1807. Les catholiques eux-mêmes et tous les autres dissidents l'auraient eu jusqu'à un certain point pour protecteur, si le bigotisme anglican de George III ne s'y fût formellement opposé, et surtout si la formidable explosion de la Révolution française ne l'eût fait renoncer à toute innovation.

Rappelons le traité de commerce qu'il avait conclu avec la France le 26 septembre 1786, et qui, sévèrement critiqué dans les deux pays, méritait plus de reconnaissance de la part des Anglais. Disons aussi un mot des moyens décisifs qu'il employa, en 1797, pour sauver la banque nationale d'une chute imminente. L'empressement que le public mettait à réaliser en argent les billets de cette banque, avait presque épuisé ses espèces métalliques. Pour suffire à de telles exigences, les directeurs demandèrent au gouvernement le remboursement de leurs avances. Pitt, dans l'impossibilité de l'effectuer, décida immédiatement le conseil à rendre un arrêt qui leur ordonnait de suspendre provisoirement les paiements en argent. Peu de jours après, le comité qu'il avait fait nommer par le parlement pour rendre compte de la situation de la banque, ayant établi qu'elle possédait bien au delà de ses engagements, Pitt proposa et fit adopter un bill qui autorisait la banque à continuer l'émission de ses billets, et la dispensait provisoirement de la condition de les rembourser en espèces métalliques, provisoire qui ne finit qu'en 1822.

Telles sont les principales opérations financières que Pitt fit adopter pendant le cours de sa longue carrière administrative, et qui le placent au premier rang des ministres des finances. Une autre affaire qui ne tourna pas moins à sa gloire, ce fut la question de régence en 1788. Dans l'automne de cette année-là le roi perdit la raison. L'opposition, avide du pouvoir, commit la grande indiscretion de prétendre que, par la loi fondamentale de l'Angleterre, le prince héritier présomptif avait le droit (*par sa naissance*) d'être investi de la régence et des pleins pouvoirs de la couronne. Pitt, de son côté, maintint la vraie doctrine constitutionnelle qui

veut que, lorsqu'un souverain, en raison de son âge, d'une infirmité ou d'une absence, se trouve incapable d'exercer les fonctions royales, ce soit aux États du royaume de déterminer qui sera le régent et quelle étendue de pouvoir sera déferée à ce régent. Il s'ensuivit une longue et violente lutte, dans laquelle la grande masse du peuple soutint Pitt avec le même enthousiasme que pendant les premiers mois de son ministère. Les torys l'applaudirent d'une voix unanime, comme le défenseur du lit de souffrance d'un vertueux et infortuné monarque contre une faction déloyale et un fils dénaturé. Quelques whigs l'approuvèrent de maintenir l'autorité du parlement et les principes de 1688, contre une doctrine qui semblait n'avoir que trop d'affinité avec la théorie servile et l'inviolable droit d'hérédité. Enfin, après trois mois d'un interrègne orageux, la veille même de l'inauguration de la régence, on annonça que le roi avait recouvré sa raison. Pitt eut peine à s'arracher aux tumultueux empressements de la foule innombrable, qui voulait s'atteler à son carrosse depuis Saint-Paul jusqu'à Downing-street. Ce fut le moment où l'on peut dire que sa fortune et sa gloire avaient atteint leur apogée.

*La Révolution française; Burke, Fox, Sheridan; guerre avec la France (1793-1802); insurrection de l'Irlande (1796-1798).* — De même que tout esprit aristocratique n'est pas complètement banni de France, tout esprit démocratique est loin d'être entièrement étranger à l'Angleterre, et la Révolution française a donné naissance, au delà du détroit, à un parti de jour en jour plus formidable, celui des *radicaux*, qui, beaucoup plus avancé que celui des whigs, veut transformer *radicalement* la société anglaise; aussi rejeta-t-elle vers le pôle opposé quelques-uns de ceux qui avaient jusqu'alors le plus chaleureusement défendu la liberté.

De ce nombre fut Édouard Burke, l'honneur de l'Irlande, de cette île si riche en hommes éloquents; Burke, qui jusqu'à ce jour avait toujours fait cause commune avec les whigs. Il se sépara alors hautement de ses amis politiques; il flétrit la Révolution française de l'épithète de tyrannie fé-

roce, et, établissant un parallèle entre elle et la révolution de 1648, il déclara que la première était aussi odieuse que l'autre avait été grande et profitable. L'un des célèbres orateurs de l'Angleterre, Wyndham, à l'exemple de Burke, du duc de Portland, l'ancien compétiteur de Pitt, de Spencer, d'Elliot et de beaucoup d'autres, passa des whigs aux torys. Fox, au contraire, dont les adhérents diminuèrent aux communes de cent-soixante à cinquante, et tombèrent dans la chambre des lords à dix ou douze; Fox, qui oubliait assez qu'il était fils de lord Holland, pour porter un toast à *sa majesté* le peuple souverain, releva les expressions tombées de la bouche de Burke, et fut soutenu dans cette lutte par un autre Irlandais, le spirituel Sheridan. Répondant au parallèle établi par Burke entre les deux révolutions de France et d'Angleterre, le chef des whigs dit que la situation des deux royaumes n'avait aucune similitude; qu'en France il y avait un nouvel ordre de choses à créer, tandis qu'en Angleterre la constitution n'avait eu besoin que d'être affermie. La conviction de Burke ne fut point ébranlée par ce discours; il attaqua de nouveau la Révolution française, et rompit, à cette occasion, avec Fox. Il publia même à quelque temps de là, sous le titre de *Réflexions sur la Révolution française*, un ouvrage dans lequel il s'efforçait d'appeler l'indignation publique sur la tête des personnes qui, en Angleterre, approuvaient cette Révolution.

Le 1<sup>er</sup> février 1793, la France déclarait la guerre à la Grande-Bretagne. Le 8 juin, cette dernière proclama tous nos ports en état de blocus, et le 27 août, un traître qu'il faut nommer, le vice-amiral Turgoff, livra Toulon à la flotte anglaise. Il avait naïvement stipulé que les Anglais recevraient la ville, les arsenaux et la flotte en dépôt au nom de Louis XVII. Quand le capitaine d'artillerie Bonaparte, par ses habiles dispositions, eut forcé l'amiral Hood à évacuer Toulon, celui-ci mit le feu à l'arsenal, incendia vingt bâtimens de guerre dont onze vaisseaux de ligne, et en emmena quinze. Cette perfidie avait été punie d'avance par la défaite, à Hondschoote, d'une armée anglaise, qui, sous le commandement du duc d'York, second fils de George III, assiégeait

Dunkerque. On voit que si l'Angleterre avait armé dans l'intérêt de la religion chrétienne, comme le disait Pitt, elle n'oubliait pas ses avantages temporels, en essayant de mettre à la fois la main sur Toulon et Dunkerque.

La campagne de 1794, ne fut pas plus heureuse pour l'armée anglaise des Pays-Bas. Une suite de défaites la rejeta derrière le Wahal ; mais Paoli livra la Corse à l'Angleterre, et l'inexpérience de nos officiers de marine, presque tous ceux qui avaient fait la guerre d'Amérique ayant émigré, fit gagner à lord Howe, sur Villaret-Joyeuse, la bataille navale signalée par l'héroïsme du *Vengeur*.

L'année suivante, l'armée anglaise des Pays-Bas, chassée de poste en poste, fut contrainte d'évacuer la Hollande, et ses débris, sept mille hommes, restes de trente-cinq mille, allèrent s'embarquer à Brême pour rentrer en Angleterre, où le stathouder de Hollande les suivit. Ces succès inespérés de la France désunirent la coalition et amenèrent deux traités de paix. L'Angleterre seule trouvait trop d'avantages dans cette lutte, qui lui livrait nos colonies sans défense, pour ne la point continuer. Afin d'épargner le sang anglais, elle prit nos émigrés à sa solde, et vint, le 27 juin 1795, les débarquer sur la presqu'île de Quiberon, pensant qu'ils soulèveraient la Bretagne. Il était trop tard, Hoche se trouvant là. Ces malheureux étaient, pour la plupart, d'anciens officiers de marine. L'Angleterre les sacrifiait très-volontiers dans cette expédition désespérée ; il n'en échappa qu'un très-petit nombre.

Cependant une agitation formidable troublait l'Irlande. Si une partie du peuple anglais avait accueilli avec bonheur la chute du despotisme en France, quels ne devaient pas être les sentiments des malheureux Irlandais ! Ne pensant plus, après les rudes leçons qui leur avaient été données par Cromwell et Guillaume, à une résistance ouverte, ils organisèrent des sociétés secrètes, qui frappaient dans l'ombre, et qui, par leur discipline, échappaient aux poursuites de la police et des troupes. Les exploits des *Enfants blancs* (White boys), font encore aujourd'hui le texte favori des histoires que l'Irlandais conte à la veillée. On les appelait ainsi parce qu'ils avaient coutume de porter, par-dessus leurs vêtements, une souque-

nille blanche. Les *Hearts of oak*, ou Cœurs de chêne, les *Hearts of steel*, ou Cœurs d'acier, les *Right boys*, ou Enfants justes, étaient des associations formées sur le modèle des Enfants blancs. Les *Right boys* avaient juré haine éternelle à la dime, qu'ils ne payaient à personne, et obéissaient à un chef mystérieux, le capitaine *Right* (juste). Redresseurs de tous les torts, les *Right boys* châtiaient les propriétaires qui spéculaient sur la vente des terres, ou élevaient le loyer des fermes au delà d'un prix raisonnable.

Ce fut au milieu de cette agitation profonde qu'éclata la Révolution française. Les Irlandais la saluèrent avec enthousiasme. Ils célébrèrent l'anniversaire de la prise de la Bastille :

A NOTRE SOEUR DES GAULES;

ELLE EST NÉE LE 14 JUILLET 1789.

L'air de la *Marseillaise* retentit dans toutes les parties de l'Irlande :

Éveillez-vous, enfants de l'Hibernie ;

Le jour de gloire est arrivé.

Une vaste association, sous le nom d'*Irlandais-Unis*, se forma à la voix du légiste *Wolf-Tone*, homme de talent et d'énergie. Le but des *Irlandais-Unis* fut d'abord d'obtenir une amélioration générale dans la condition des habitants, au moyen d'une réforme parlementaire. Ils insistaient surtout pour que les catholiques eussent, en commun avec les protestants, la jouissance des mêmes privilèges, tant civils et religieux que politiques; bientôt le cercle de leurs prétentions s'élargit, et ils conçurent le projet de séparer entièrement l'Irlande de l'Angleterre. Une contrefaction, composée de protestants, et qui prit le nom d'*Orangistes*, en commémoration des services rendus à la cause protestante par Guillaume III, prince d'Orange, se forma aussitôt pour combattre les projets des *Irlandais-Unis*.

L'insurrection était presque entièrement étouffée, lorsqu'on apprit qu'une expédition partie de la Rochelle, et commandée par le général *Humbert*, venait de débarquer dans la baie de *Killala*, comté de *Mayo*, dans le *Connaught*. Les Français, au nombre de onze cents, établirent leur quartier

général au palais de l'évêque. Leur bannière portait une harpe, avec cette devise si chère aux enfants de l'Irlande : *Erin go bragh* (Irlande pour toujours). Ce renfort rendit l'espoir aux Irlandais, et un grand nombre d'entre eux reprirent les armes. Leurs alliés n'étaient point assez nombreux; Humbert fut défait. Bientôt parut en vue de l'Irlande une escadre française, composée d'un vaisseau de ligne, de huit frégates et de plusieurs bateaux de transport. Cette flotte apportait des renforts qui arrivaient trop tard. Après une action de quatre heures, le vaisseau de ligne français, *le Hoche*, et trois frégates amenèrent leur pavillon; le reste fut dispersé. Parmi les prisonniers trouvés à bord du *Hoche* était le fameux Wolf-Tone, le fondateur de la société des Irlandais-Unis et le négociateur le plus entreprenant que cette société eût à Paris. Traduit devant une cour martiale, il ne put même obtenir de mourir de la mort du soldat et fut pendu.

Un message royal, présenté à la chambre des communes (29 janvier 1799), amena la suppression du parlement indépendant d'Irlande. L'Irlande fut représentée, dans la chambre haute, qui contient environ 480 membres, par trente-deux lords, dont vingt-huit laïques élus à vie, et, dans la chambre basse, par 105 députés, sur 658. La disproportion de cette représentation avec celle des deux autres parties de la Grande-Bretagne, subordonne entièrement les intérêts de l'Irlande à ceux du reste de l'État. Les deux pays prirent le titre de *royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande*, et le parlement celui de *parlement impérial*.

Quant à Pitt, il comprenait très-bien que l'*union* des deux parlements ne pouvait avoir de sens que suivie de l'*union* des deux peuples, et pour réaliser cette dernière, il fallait affranchir les laïques catholiques des incapacités civiles, en accordant une allocation au clergé catholique. S'il avait pu réaliser ces nobles desseins, le vieux parlement de Dublin n'aurait été regretté que par un petit nombre d'intrigants et d'oppressés. Le roi s'imagina follement que le serment du sacre lui interdisait l'émancipation des papistes, et le grand ministre se retira pour ce noble motif tout autant que pour ne pas traiter avec la France.

*Nelson.* — Si la guerre contre cette puissance continuait, le gouvernement britannique seul la soutenait encore. L'Autriche aux abois avait signé, en avril 1797, les préliminaires de Leoben, et l'Angleterre allait se trouver, à son tour, dans le même isolement que la France quatre ans plus tôt. La Hollande, l'Espagne et la France étaient déjà convenues d'unir leurs flottes pour faciliter le débarquement en Angleterre d'une armée réunie à Boulogne, et placée sous le commandement du vainqueur d'Arcole et de Rivoli. Une victoire de l'amiral Jervis, près du cap Saint-Vincent, d'où son titre de lord Saint-Vincent (14 février 1797), sur la flotte espagnole, et une autre de lord Duncan sur la flotte hollandaise (11 octobre) dans la mer du Nord, prévinrent cette jonction. Nelson commandait sous lord Jervis; détaché quelque temps après pour faire une tentative sur l'île de Ténériffe, il y perdit le bras droit. Une ambassade de lord Malmesbury à Paris ne réussit pas; l'Angleterre exigeait qu'on traitât sur la base des compensations réciproques.

Ce fut alors que Bonaparte, au lieu d'attaquer corps à corps l'Angleterre si bien gardée par ses flottes, entreprit l'audacieuse expédition d'Égypte. Il traversa la Méditerranée, prit Malte en passant et débarqua à Alexandrie. Maîtresse de l'Égypte et de Malte, la France l'était de la Méditerranée, et des bords du Nil pouvait porter à son ennemie, dans l'Inde, des coups mortels. Un grand désastre maritime fit tout avorter. La flotte française, n'ayant pu pénétrer dans le port d'Alexandrie, s'embossa dans la rade d'Aboukir. Nelson, l'ayant surprise dans cette position, passa entre la terre et la ligne d'embossage. Cette manœuvre ne demandait point de génie militaire, mais beaucoup de résolution, et plaça notre flotte entre deux feux. L'inaction du contre-amiral Villeneuve, qui, en obéissant aux signaux de son amiral, aurait pu replier son aile sur Nelson et opérer comme lui, livra l'aile gauche et le centre à la destruction (1<sup>er</sup> août 1798). La bataille d'Aboukir, ou, comme les Anglais l'appellent, la victoire du Nil, enfermait en Égypte la meilleure armée et le plus redoutable général de la République; aussi amena-t-elle, en 1799, une nouvelle coalition des États monarchiques contre nous.

L'Italie, où Nelson, proclamé le sauveur de l'Europe, se déshonora en autorisant les atroces vengeances des royalistes napolitains, comme par sa coupable liaison avec lady Hamilton, fut perdue pour nous, et la France même menacée sur trois points, sur le Var, en Suisse et en Hollande, où le duc d'York débarqua avec quarante mille Anglo-Russes. Brune rejeta le duc d'York à la mer par la victoire de Bergen, Masséna sauva la France à Zurich. Bonaparte, revenu d'Égypte, renversait le Directoire au 18 brumaire et, huit mois après, écrasait l'armée autrichienne à Marengo (14 juin 1800). La coalition était encore une fois brisée. Tandis que ses alliés succombaient sur terre, l'Angleterre qui, par le bras de Sydney Smith, avait arrêté Bonaparte à Saint-Jean-d'Acre, occupait Minorque, Gozzo, puis Malte elle-même (1800); en Égypte, aidée d'une armée turque, elle forçait les Français de capituler, et Keith, amiral de sa flotte, rejetait comme encore trop favorable à l'ennemi, la convention d'El-Arish signée par Sydney Smith; enfin, dans l'Inde, elle faisait la conquête du royaume de Mysore sur le fils de Haïder-Ali, Tippoo-Sahib, qui, à la nouvelle de l'arrivée des Français en Égypte, n'avait repris les armes que pour périr sous les coups de lord Wellesley, frère aîné de Wellington.

L'Angleterre n'en était pas moins retombée, pour la seconde fois, dans l'isolement. Elle vit même, en 1801, se reformer contre elle, par l'accord simultané de la Russie, de la Prusse, de la Suède et du Danemark, la neutralité armée de 1780. Elle eût pu, pour ne pas ajouter à ses embarras, dissimuler sa colère, et ne point compter comme ennemis ceux qui ne parlaient encore que de la dignité de leur pavillon. Mais sa position devenait intolérable. A Londres, le peuple mourait de faim; au dehors, reine des mers, pas un de ses navires ne pouvait mouiller dans un port du continent! D'ailleurs elle ne voulait abandonner aucune des prétentions qu'elle regardait comme des droits, et elle se décida à prendre énergiquement l'offensive. Elle avait alors plus de huit cents bâtiments de guerre, dont cent vingt-cinq vaisseaux de ligne et deux cent cinquante frégates, montés par plus de cent mille

marins, et un grand homme de mer, Nelson. Pendant que l'amiral Keith disputait l'Égypte aux Français, une flotte anglaise cingla vers la Baltique<sup>1</sup>, commandée par Parker et Nelson; elle parut dans le Cattegat le 20 mars 1801, et, le 2 avril, bombardâ Copenhague.

Cependant les rivages de la Manche se couvraient d'une armée formidable, qu'une flottille réunie à Boulogne menaçait de porter en quelques heures sur la côte opposée, à travers le brouillard, ou après un coup de vent qui eût chassé du canal les flottes anglaises. La Grande-Bretagne, mise ainsi à la merci d'un hasard de mer, essaya de conjurer les déplora- bles effets d'une descente des Français, en formant des corps de volontaires analogues à ceux dont elle est si fière aujour- d'hui, en exerçant ses milices et sa *yeomanry*. Néanmoins elle se fiait plus sûrement à ses vaisseaux. Nelson se vantait de détruire sans peine la flottille de Boulogne. Il voulut l'attaquer pendant une nuit, croyant la surprendre, et fut re- poussé avec perte : une seconde attaque ne réussit pas mieux. Cette flottille, dont on s'était moqué, parut dès lors formi- dable; pour en éviter les terribles atteintes, il semblait qu'il n'y eût que deux moyens : la paix ou une nouvelle coalition. L'Autriche, sous le poids de tant de défaites, résistait à l'ap- pât trompeur des subsides anglais : il fallut donc recourir aux négociations. Le premier consul, en prenant possession du pouvoir, avait écrit au roi d'Angleterre une belle et noble lettre, pour lui demander d'arrêter ces flots de sang que la rivalité des deux peuples faisait verser. Pitt avait fait rejeter cette ouverture; il était encore le principal obstacle à la paix. Plutôt que d'abaisser son fier esprit devant cet humiliant aveu, il se retira.

George III désigna pour secrétaire d'État des affaires étrangères lord Hawkesbury, et le comte de Saint-Vincent (amiral Jervis) pour le département de la marine. Quelques jours après, tombé dans un état de malaise et d'hallucination devenu, hélas! trop fréquent, il n'acheva la composition du

1. Pour cette expédition, voyez, dans notre collection, *Histoire des États scandinaves*, par M. Geffroy, le plan de Copenhague, p. 351, et la carte des dé- troits, p. 6.

ministère qu'une semaine plus tard, en désignant Addington pour le successeur de Pitt. Dès ce moment les négociations furent possibles, et la paix fut signée à Amiens, le 27 mars 1802, entre l'Angleterre d'une part, la France, l'Espagne et la République batave de l'autre. Les conditions étaient : 1° restitution par l'Angleterre de toutes ses conquêtes sur la France et ses alliés, excepté l'île de la Trinité cédée par l'Espagne, et Ceylan par la République batave : le cap de Bonne-Espérance devenait un port franc; 2° maintien de la Porte Ottomane dans son intégrité; 3° la France reconnaît la république des Sept-Iles. Les îles de Malte, de Gozzo et de Comino doivent être rendues par l'Angleterre à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

*Rupture de la paix d'Amiens (1803); Trafalgar (1805); mort de Pitt et de Fox (1806)* — Le ministère Addington, au milieu des deux opinions radicale et tory, toutes deux passionnées, était sans énergie, sans force, et son chef faisait une triste figure entre Pitt et Fox. Né pour la paix, il la fit mal, ne restitua point Malte, et voulait contraindre Bonaparte à évacuer la Hollande. Dès le 8 mars 1803, le ministère envoya au parlement un message hostile à la France; deux mois plus tard, la guerre était déclarée, et le 15 mai 1804, Pitt, qui aurait pu mais ne voulait pas, comme Fox, demander à Euripide ou à Hérodote de charmer sa retraite, rentra au pouvoir. Cette fois les préparatifs furent de la part de Bonaparte, devenu Napoléon I<sup>er</sup>, poussés avec la ferme résolution d'en finir, et de passer le détroit, fallût-il sacrifier une partie de l'armée. Villeneuve, sorti de Toulon, devait aller aux Antilles avec toutes ses forces, faire beaucoup de bruit de ce côté, y attirer Nelson, et, avant d'en être atteint, remonter vers l'Europe, quand on l'aurait cru parti peut-être pour l'Inde; dégager les escadres de Cadix, de Rochefort, de Brest, et entrer dans la Manche en repliant devant soi toutes les croisières anglaises, pour venir avec soixante vaisseaux de ligne protéger le passage de cent cinquante mille hommes.

Au moment où ce plan magnifique échouait, Napoléon apprit que l'or anglais avait formé une coalition nouvelle. Il

quitta en frémissant la mer pour la terre. La capitulation d'Ulm, la bataille d'Austerlitz et le traité de Presbourg (1805) brisèrent en quelques semaines cette ligue du continent; l'Angleterre n'en était pas moins sauvée. Elle avait même une grande victoire de plus à enregistrer dans ses annales : Ville-neuve, sorti de Cadix avec la flotte espagnole, s'était fait battre par Nelson à Trafalgar. Il est vrai que la mort de ce dernier, tué à son bord, valait pour nous bien plus qu'une victoire.

Le corps de Nelson, porté en Angleterre sur le *Victory*, fut enseveli avec une pompe lugubre à Saint-Paul. Le titre de comte fut conféré à son frère, avec une pension de six mille livres sterling. Le parlement vota en outre un don de dix mille livres à chacune de ses sœurs, et les Anglais ont uni son nom à celui de Wellington dans leur reconnaissance. Sur la colonne qu'ils lui ont élevée dans Trafalgar-Square, ils ont gravé les mots qu'il jeta pour dernier signal à ses vaisseaux : « L'Angleterre compte que chacun fera son devoir. » Sa dernière pensée, avant de mourir, avait été la même : « Dieu merci, j'ai bien fait mon devoir. » Il y a dans ces simples et nobles paroles une grandeur que les Anglais ont comprise, lorsqu'ils en ont fait l'épithète de leur glorieux amiral.

Pitt fut témoin de Trafalgar, mais il y survécut peu : Austerlitz le tua. Il expira, le 21 janvier 1806, dans la quarante-septième année de son âge : il avait été pendant dix-neuf ans premier lord de la trésorerie, premier ministre.

*Blocus continental et suite de la guerre (1806-1815); Waterloo.* — Le gouvernement anglais répondit au blocus continental de Napoléon par des prohibitions analogues, et interdit aux neutres l'entrée des ports des États alliés à la France. Tous les ports d'où le pavillon de la Grande-Bretagne était exclu furent déclarés en état de blocus, avec peine de la saisie pour tout navire qui y serait reçu. L'empereur, allant plus avant dans cette guerre gigantesque dont les neutres et les populations commerçantes du globe entier faisaient les frais, porta sentence de confiscation contre tout bâtiment qui serait entré dans un port anglais, ou qui se serait laissé visiter par un croiseur ennemi. En même temps il travailla

à nouer une ligue maritime avec la Russie, le Danemark et le Portugal. Le Danemark avait une marine florissante et une flotte qui faisait tout son orgueil. Au commencement de septembre 1807, avant toute déclaration de guerre, sans qu'il eût commis aucun acte d'hostilité, une flotte anglaise vint sommer son gouvernement de livrer sa flotte jusqu'à la paix générale, et sur son refus, bombarda pendant cinq jours Copenhague, déjà si cruellement traité par Nelson en 1801, y brûla neuf mille maisons, et lui vola vingt vaisseaux de ligne, seize frégates, cinq bricks, vingt-neuf chaloupes canonnières.

Ce nouvel attentat contre le droit des gens amena une déclaration de guerre de la Russie, et l'adhésion de l'Autriche à la politique continentale de Napoléon contre l'Angleterre. Les États-Unis, pour un autre motif dont nous parlerons bientôt, semblaient prêts aussi à prendre les armes. L'Angleterre, repoussée du continent, sans alliés, sans commerce, étouffait de pléthore dans son île, au milieu des produits accumulés de son industrie. Déjà s'élevaient les plaintes amères des négociants et des planteurs coloniaux qui ne pouvaient écouler leurs produits; le système continental allait réussir, les peuples apprenaient à se passer des marchandises anglaises, et, ce qui était plus menaçant, apprenaient à les imiter. Le génie inventif, excité par les promesses de Napoléon, trouvait de nouvelles machines et donnait les moyens de remplacer même certaines denrées coloniales (sucre de betterave). Le continent devenait industriel. C'est à ce moment qu'une faute de Napoléon changea les chances qui lui étaient si favorables. Ce que l'Angleterre avait fait à Copenhague, il le fit à Bayonne (avril 1808) : l'une n'avait pris qu'une flotte, il prit un royaume, et de cette violence sortit pour lui une guerre terrible qui moissonna ses meilleures légions. La guerre d'Espagne ouvrit au flanc de la France une plaie qui alla s'agrandissant, jusqu'à ce qu'elle eût emporté le grand Empire. Ce fut par là aussi que l'Angleterre reentra en lice sur le continent. Elle y reparut avec un chef qui s'était distingué dans les guerres de l'Inde, général froid, circonspect, méthodique, sans élan mais sans faiblesse, rarement vainqueur, jamais vaincu complètement, l'*Iron duke*

comme les Anglais l'ont appelé, le duc de fer, sir Arthur Wellesley, lord Wellington.

Le peuple espagnol s'était levé tout entier pour repousser l'odieuse usurpation de Napoléon. L'Angleterre accourut à son aide, lui donna des armes, des officiers, des généraux. Wellington battit Junot à Vimeiro et le força d'évacuer le Portugal, après avoir signé la capitulation de Cintra; en 1809, vengeant sir John Moore battu et tué par Soult à a Corogne, et compensant l'échec de ses compatriotes obligés d'évacuer en Hollande l'île de Walcheren, il vainquit le maréchal Victor à Talavera et fut créé vicomte Wellington. Refoulé l'année suivante, par Masséna, sur Lisbonne, il s'arrêta, lorsqu'on le croyait déjà embarqué, aux lignes célèbres de *Torrès-Védras*, et Masséna fut forcé, en 1811, par la disette, de reculer à son tour. Wellington recouvra ce qu'il avait perdu, voulut pénétrer en Espagne pour donner la main aux armées insurrectionnelles, et fut rejeté encore une fois sur le Portugal. Là il retrouvait sa force, parce qu'il retrouvait la mer et les flottes anglaises. Il en sortit enfin victorieusement en 1812, lorsque la folle expédition de Moscou emmena à cinq cents lieues de l'Espagne toute l'élite des troupes françaises. Les Anglo-Espagnols pénétrèrent jusqu'à Tarragone, où Soult les arrêta par une victoire (12 juin). Le 22 juillet, Wellington battait Marmont aux Arapiles, près Salamanque. L'année 1813 montra l'Europe entière soulevée contre la France, qui venait de laisser dans les neiges de la Russie trois cent mille de ses meilleurs soldats. Sentant approcher le moment suprême, l'Angleterre prodiguait l'or, les promesses, et prenait largement sa part de l'action, en menant l'Espagne à l'assaut de la France par les Pyrénées, tandis que ses alliés l'assaillaient par le Rhin avec cinq cent mille hommes. Wellington, vainqueur des recrues de Jourdan à Vittoria avec sa vieille armée, toujours si bien ménagée et si bien pourvue, enleva Saint-Sébastien le 8 septembre 1813, passa la Bidassoa le mois suivant à la tête de forces très-supérieures, et vainquit à Saint-Jean-de-Lui le maréchal Soult qui, contraint par son infériorité numérique de reculer, le fit avec une savante et énergique lenteur.

Le général anglais triompha une fois de plus du maréchal, le 27 février 1814, à Orthez, et lui livra, le 10 avril, cette bataille de Toulouse, où vingt-sept mille Français arrêtaient quatre-vingt-quatre mille ennemis et en tuèrent vingt mille. Ce fut la dernière action de cette guerre de géants. Déjà Paris avait capitulé, et Napoléon allait se diriger sur l'île d'Elbe, qu'on lui laissait pour résidence.

Wellington n'avait pas encore conquis sa palme la plus glorieuse : le sanglant et inutile intermède des Cent-Jours (10 mars-22 juin) la lui donna. Les Anglais, qui depuis le commencement de la grande guerre n'avaient joué sur le continent qu'un rôle très-secondaire, recueillirent le principal honneur de la lutte décisive. Napoléon venait en vingt jours de reconquérir sa couronne, de réorganiser l'armée : il commença, le 14 juin 1815, cette campagne terrible de cinq jours, durant laquelle, selon son expression, il vit lui échapper *trois fois* des mains le triomphe assuré de la France.

A Waterloo (18 juin), Wellington n'eut point de manœuvres merveilleuses, de plan profondément conçu. Surpris par son adversaire, il dut recevoir la bataille où celui-ci voulut, adossé à une forêt; dans une situation désespérée, s'il était vaincu. Toute sa gloire est dans son opiniâtre résistance, dans son invincible ténacité, dans sa résolution de ne pas bouger avant l'arrivée des Prussiens, dussent l'armée anglaise et lui-même être anéantis auparavant. Lord Hill lui demandait, à un des moments les plus critiques, ce qu'il ordonnait. « Rien, répondit-il. — Mais vous pouvez être tué; il est important que celui qui vous remplacera connaisse votre pensée. — Je n'en ai pas d'autre, répliqua le duc, que de tenir ici tant que je pourrai. » L'Angleterre reçut avec une joie indicible la nouvelle de ce grand succès, pour elle sans analogue dans les temps modernes. Il n'y avait plus de dignité à conférer au vainqueur, il les avait toutes. On lui donna cinq millions de francs. Tous les régiments qui avaient combattu à Mont Saint-Jean, inscrivirent sur leur drapeau le mot Waterloo, et cette campagne de cinq jours équivalut pour tous les soldats à deux années de service. On les désigna sous le titre de Waterloo-Men.

Il est fâcheux d'avoir à dire que le gouvernement victorieux usa mal de son triomphe. Napoléon, irréparablement vaincu, n'avait pas voulu fuir en aventurier; il vint à bord d'un vaisseau anglais, *le Bellérophon*, s'asseoir, comme Thémistocle, au foyer du peuple britannique. Généreuse confiance indignement trompée! Le grand captif fut conduit à Sainte-Hélène, au milieu de l'Atlantique, à cinq cents lieues de toute terre. Il y grandit encore, parce qu'il y effaça ses fautes sous les outrages et les tortures d'Hudson Lowe.

*Guerre d'Amérique* (1812-1815). — Tandis que l'Europe était en feu, l'Amérique, à la faveur de la paix, se peuplait, défrichait son sol vierge, fondait des villes et développait ses forces avec la mâle vigueur d'une robuste jeunesse. En 1812, frère Jonathan avait même assez grandi pour ne pas craindre de se mesurer avec John Bull pour une question de commerce. Les exigences de l'Angleterre à l'égard des neutres, les prohibitions dont se trouvaient frappés, par suite de ces exigences, les produits des États-Unis, et particulièrement le droit de visite, que les croiseurs anglais s'arrogeaient sur les navires américains, sous prétexte de rechercher des matelots déserteurs, amenèrent, à plusieurs reprises, de vives contestations entre les deux pays, et en 1812 une guerre ouverte. Ne pouvant ressembler à celles de l'Europe, elle se fit avec de petits corps de troupes sur les frontières, particulièrement sur celles du Canada, vainement envahi deux fois par les Américains, et avec des bâtiments isolés. La marine américaine naissante s'y couvrit de gloire, et ses corsaires firent subir au commerce anglais des pertes immenses; il n'en fut pas ainsi des forces de terre. La capitale des États-Unis, Washington, fut prise, le 24 août 1814, par le général Ross, qui y incendia tous les édifices publics. Cette violence fut blâmée en Angleterre même; le général Pakenham attaqua sans succès la Nouvelle-Orléans, vaillamment défendue par le général Jackson (8 janvier 1815). La paix avait été conclue à Gand peu de jours auparavant (24 décembre 1814), aux conditions suivantes: 1° fixation de la ligne de démarcation du côté du Canada, jusqu'au lac des Bois (*lake of Woods*),

et aux îles dans la baie de Passamaquoddy, baie située entre le New-Brunswick et l'État du Maine; 2° restitution de toutes les conquêtes; 3° les deux parties s'engagent à faire tout leur possible pour l'abolition du commerce des esclaves.

*Régence du prince de Galles (1811-1820).* — Le prince de Galles, qui succéda à George III, avec le titre de régent en 1811, avec le titre de roi en 1820, était la honte de la famille royale. En 1795, il avait promis de se marier, si l'on payait ses dettes (quinze millions), et il épousa (8 avril) sa cousine germaine, Caroline de Brunswick, fille du duc de Brunswick, si connu par l'invasion de la France en 1792, puis par sa blessure mortelle à Auerstædt, et d'Augusta d'Angleterre, sœur aînée de George III. Cette princesse avait dix-huit ans lorsque Mirabeau la caractérisait comme une personne « tout à fait aimable, spirituelle, jolie, vive et sémillante. » Néanmoins, dès les premiers jours de son union, elle fut indignement traitée par son mari, qu'elle rendit père, le 7 janvier 1796, de la princesse Charlotte. Au mois d'avril suivant, elle se vit notifier, par écrit, que toute relation conjugale cessait entre elle et l'héritier du trône. Plus tard les restrictions les plus pénibles furent apportées à ses communications avec sa fille.

Quant à la conduite politique du prince de Galles, elle n'était pas plus honorable que sa conduite privée. Tant que son père le tint éloigné des affaires, il fit cause commune avec l'opposition, et il ne quittait guère ce fat fameux, le beau Brummel, que pour se montrer en public avec Fox, Sheridan, les lords Grey et Russell. Mais à partir de 1811, du moment où il fut nommé régent, il répudia ses anciens amis pour se jeter dans les bras des torys.

*État intérieur de l'Angleterre; émeutes; question de la réforme parlementaire (1819).* — Nous avons dit les triomphes de l'Angleterre en 1814 et 1815. Ils étaient grands, mais avaient été chèrement achetés. La dette nationale avait augmenté dans d'énormes proportions, et elle est encore aujourd'hui de près de vingt milliards de francs, absorbant chaque

année, pour le service de l'intérêt, une somme d'environ sept cents millions de francs, sur un revenu de dix-huit cents. La misère des classes pauvres était extrême. Le blocus continental, d'une part, avait singulièrement réduit les exportations, et d'autre part les puissantes mécaniques trouvées par Watt, le créateur des machines à vapeur, par le perruquier Arkwright, inventeur de la mull-jenny, par l'artisan Samuel Crompton, avaient produit, sans l'emploi de beaucoup de bras, infiniment plus que ne demandaient, et cette exportation restreinte, et les besoins de l'intérieur. Il y avait donc une coïncidence déplorable dans ces deux causes du ralentissement de la fabrication, et cela au sein d'un pays où, sur cinq habitants, trois ne vivent que par l'industrie.

La générosité publique essaya de pourvoir, au moyen de souscriptions, à l'effroyable misère des ouvriers accrue par la disette de 1816 : on réalisa ainsi plusieurs millions sterling ; mais ces sommes, quelque considérables qu'elles fussent, étaient encore insuffisantes. Dès 1812, des coalitions d'ouvriers se soulevèrent et brisèrent les nouvelles machines. La peine capitale décrétée par la loi contre les coupables, n'empêcha pas, les années suivantes, qu'il y eût des émeutes dans différentes parties du royaume, et notamment à Londres, où elles prirent un caractère alarmant. Dans un nombreux meeting, l'un des plus riches fermiers du Wiltshire, Henri Hunt, qui jouissait d'une certaine célébrité comme orateur politique, et mourut en 1835 membre du Parlement, harangua le peuple avec une grande véhémence. Il fut remplacé par un nommé Watson qui, joignant le fait à la parole, forma ses auditeurs en colonnes, enfonça à leur tête la boutique d'un armurier, puis se porta sur la banque et de là vers le royal exchange. La populace ne put pénétrer dans aucun de ces deux établissements et bientôt la cavalerie la dispersa. Watson s'échappa en Amérique, sous le déguisement d'un quaker, mais plusieurs de ses complices furent pendus devant la boutique même de l'armurier (1817).

L'année où sir James Mackintosh, digne continuateur de sir Samuel Romilly, parvenait à faire effacer la peine de mort d'un grand nombre de cas, le 1<sup>er</sup> juillet 1819, sir Francis

Burdett proposa à la chambre des communes, la réforme radicale du parlement, par le suffrage universel, et un renouvellement annuel de tous les députés. Comme il savait bien qu'une réforme, quelque petite qu'elle fût, ne serait point adoptée, il voulait, en établissant la sienne sur les plus larges bases, y intéresser les masses. Le rejet dédaigneux de sa proposition causa une grande sensation dans les comtés, où une effervescence des plus vives se manifesta bientôt. Les partisans de la réforme se divisèrent en compagnies, choisirent des officiers, et s'exercèrent publiquement au maniement des armes. Pour montrer leurs forces et prouver leur mépris des lois électorales existantes, ces radicaux se réunirent à Birmingham, dans le but d'élire un député. Cette ville n'était pas, malgré ses cent mille habitants, représentée à la chambre des communes. Le poll (vote public individuel) fut ouvert, et les soi-disant électeurs réunirent leurs suffrages sur sir Charles Wolseley. Le 21 juillet, quatre-vingt mille individus s'assemblèrent dans un faubourg de Londres, et prirent des décisions d'une violence inouïe. Mais la plus fameuse de ces réunions se tint à Manchester, le 16 août 1819.

Plus de cent mille personnes étaient convoquées à ce meeting, pour entendre le célèbre Hunt, qui devait présider la séance, et les autorités, dans la crainte de troubles graves, avaient donné ordre aux constables d'être tous à leur poste. La yeomanry, cette garde nationale à cheval composée de fermiers et de petits propriétaires, vint se ranger en bataille sur la place; le 15<sup>e</sup> régiment de hussards était à cheval, prêt à la seconder; enfin, plusieurs compagnies d'infanterie et d'artillerie étaient consignées dans les casernes. A dix heures du matin, la tête du cortège entra dans la ville. Les radicaux marchaient au pas accéléré, sur cinq de front, portant des bannières sur lesquelles on pouvait lire : *Suffrage universel*. — *Parlements annuels*. — *Vote au scrutin secret*. — *Abolition des lois sur les céréales*. — *Union et liberté*. Ils se rangèrent dans l'ordre le plus parfait autour de l'estrade du président. Hunt arriva à midi, monté sur un char, ayant à ses côtés la présidente des femmes réformatrices qui tenait un drapeau à la main. La foule s'était ouverte pour laisser

passer son chef; mais à peine Hunt commençait-il son discours, qu'une vive agitation se manifesta dans les rangs de l'assemblée, et l'on vit paraître tout à coup, au pied de l'estrade, un officier de police suivi de quarante yeomen. Le magistrat signifia au président un *warrant* qui le déclarait, lui et ses adhérents, prévenus d'avoir provoqué, illégalement et dans un but séditieux, l'assemblée réunie en ce moment. L'escorte était trop faible pour imposer le respect à la foule furieuse; l'officier de police fut insulté, et les yeomen, contraints de repousser la force par la force, firent reculer leurs chevaux sur les masses compactes qui les entouraient. Les magistrats, remarquant de loin ce mouvement, donnèrent aussitôt aux hussards l'ordre d'aller dégager les yeomen; mais la yeomanry avait compris le danger des siens, et s'était déjà précipitée de son côté sur la foule épouvantée, qui se dispersa en tous sens. Cinq cents personnes environ furent foulées aux pieds des chevaux ou frappées de coups de sabre; un grand nombre d'entre elles moururent des suites de leurs blessures.

---

## CHAPITRE XXXIII.

### GEORGE IV (1820-1830).

*Conspiration de Thistlewood (févr. 1820); désordres: procès de la reine Caroline (1820).* — Lorsque George III expira, le 21 janvier 1820, son fils aîné dirigeait déjà les affaires depuis neuf ans avec le titre de régent: rien ne fut donc changé que ce dernier titre, remplacé par celui de roi. Lord Castlereagh resta l'homme prédominant dans les conseils de la couronne, où l'on suivait aveuglément sa politique dure et oppressive. Aussi la nation n'avait-elle rien de bon à inaugurer de George IV, tory comme son père, sans aucune de ses vertus privées. Une conspiration des plus graves fut même découverte, fort peu de jours après l'avènement du nouveau souverain.

Arthur Thistlewood, son chef, avait d'abord servi dans les Indes en qualité de sous-officier, puis il était passé en Amérique, de là en France, et avait rapporté de ces deux pays des idées toutes républicaines. Complice du jeune Watson dans les troubles de 1817, il avait été jugé avec lui, et après son acquittement, avait envoyé un cartel à lord Sidmouth, offense pour laquelle il fut condamné à payer une amende et à être incarcéré de nouveau. Rendu à la liberté, Thistlewood consacra tous ses actes à la réalisation de la terrible vengeance qu'il avait rêvée. S'associant aux individus les plus dépravés de la populace de Londres, il eut bientôt réuni un certain nombre d'hommes aussi méprisables et non moins déterminés que lui. Quarante ou cinquante devaient assassiner les ministres, pendant que leurs complices s'empareraient simultanément des canons du parc d'artillerie et de ceux du dépôt de Light-Horse-Station, dans Gray's-Inn-Lane. Une fois maîtres de ces deux points, ils comptaient prendre Mansion-House, résidence du lord maire, où ils voulaient établir leur gouvernement provisoire. Ils devaient également attaquer la banque et mettre le feu à différents quartiers de Londres. Les conjurés convinrent de profiter, pour exécuter leur complot, d'un dîner qui devait être donné, le 21 février, chez lord Harrowby et où tous les ministres devaient se trouver réunis; mais ils furent arrêtés peu d'instants avant l'heure fixée par eux pour frapper leurs victimes. Thistlewood et quatre de ses complices furent condamnés à mort et exécutés. Ce misérable dit, pendant son procès, que son désir avait été de venger le peuple anglais de ce qu'il nommait « les massacres de Manchester; » aussi trouva-t-il quelques sympathies dans la foule devant laquelle il mourut avec courage.

La conspiration de Thistlewood, ainsi que les troubles du Yorskshire et de Glasgow, n'avaient pas empêché de commencer de somptueux préparatifs pour le sacre du nouveau roi, lorsqu'ils furent suspendus tout à coup par le retour de la reine en Angleterre.

Lasse de sa triste position à la cour, Caroline s'était décidée, en 1814, à voyager sur le continent. Débarquée le 16 août

à Hambourg, sous le titre de comtesse de Wolfenbüttel, elle visita successivement Brunswick, séjour du prince son frère, de celui qu'on surnomma l'Arminius prussien, pour le courage qu'il déploya contre les Français, qui allaient lui donner la mort des braves, aux Quatre-Bras, deux jours avant Waterloo; Berne, où vint la voir sa cousine Anne Pétrouna, femme du grand-duc Constantin; Genève et Milan. C'est là qu'elle prit à son service, comme courrier, le trop fameux Bergami, que, peu de mois après, elle éleva au rang de chambellan. En 1815, elle obtint du roi de Sicile, pour Bergami, le titre de baron de la Franchina, puis visita avec lui Messine, Catane, Syracuse, Tunis, Malte, Athènes, Constantinople, Jérusalem, où il fut fait chevalier du saint-sépulcre, et d'un ordre de Sainte-Caroline, qu'elle imagina de créer à cette occasion. Elle était de retour en Italie, lorsque la mort frappa successivement la princesse Charlotte, sa fille, mariée à Léopold, plus tard roi des Belges, et George III, qui, tant qu'il avait joui de ses facultés mentales, avait passé pour protéger sa belle-fille. Depuis la mort de la reine, femme de George III et qui avait précédé son mari au tombeau, on avait prié Dieu pour le roi, pour le prince et la princesse de Galles, et pour toute la famille royale; les journaux apprirent à Caroline, qu'en vertu d'un ordre du conseil (12 février 1820), on prierait, à l'avenir, seulement pour le roi. A cette nouvelle, elle annonce aux ministres son arrivée en Angleterre, qu'elle effectue le 6 juin.

Le peuple, qui regrettait la princesse Charlotte, prit fait et cause pour sa mère, en haine de George IV. La reine fut reçue à Douvres aux acclamations de la foule, rassemblée sur la grève et sur les hauteurs voisines. La populace détela les chevaux de sa voiture et la traîna longtemps. Même enthousiasme sur toute la route, ainsi qu'à Londres, où elle entra précédée d'un cortège de plus de cent mille personnes.

Un message royal, porté à la chambre des lords par le comte de Liverpool, à la chambre des communes par lord Castlereagh, recommanda au parlement d'examiner les documents relatifs à la conduite de la reine qui allaient leur être fournis : il s'agissait d'une faute que, du reste, les ministres

déclaraient ne pouvoir être qualifiée de haute trahison, et ne pas devoir emporter, comme pour les malheureuses épouses de Henri VIII, la peine de mort; on accusait Caroline d'adultère, mais d'adultère commis hors du royaume et avec un étranger. Telles étaient les circonstances atténuantes qui devaient la préserver du sort d'Anne Boleyn; la princesse avait encore une meilleure sauvegarde dans l'opinion publique, qui n'aurait pas permis, au dix-neuvième siècle, le renouvellement des sanglantes scènes du seizième. La chambre des communes vota une adresse favorable au message royal, qui reprochait à Caroline d'entretenir, depuis 1814, des relations coupables avec Bergami, et l'instance fut aussitôt ouverte devant la chambre des lords. Là eut lieu la plus ignoble des enquêtes; on remua tout le borbier domestique d'un ménage italien. La déconsidération de George IV s'augmenta, s'il est possible, surtout lorsque, après cette triste procédure, le ministère se vit contraint, par l'opinion publique, à retirer le bill cause de tant de scandales. C'était une victoire pour la reine; elle voulut obliger George IV à lui faire rendre tous les honneurs dus à son rang, et elle soutint qu'elle devait être couronnée avec lui. Le matin du jour fixé pour la cérémonie, 11 juillet 1821, elle se présenta aux portes de l'abbaye de Westminster, mais toutes les entrées étaient gardées par la force armée, et elle se vit repoussée dans ses tentatives pour pénétrer à l'intérieur.

Quinze jours après cette nouvelle et dernière scène, Caroline de Brunswick succombait à une inflammation des intestins. Son corps devait être, par ses ordres, transporté de sa résidence de Brandenburg-House à Brunswick. Le gouvernement y consentit, mais après avoir tracé la marche du cortège, de façon qu'il n'entrât pas dans la capitale. Le peuple, désirant donner à la malheureuse princesse un dernier témoignage de sympathie, exigea au contraire que le corps traversât les rues les plus fréquentées. Une rixe violente s'engagea. Les soldats, attaqués de divers côtés, firent feu et tuèrent ou blessèrent quelques personnes; le peuple n'en eut pas moins le dessus, et les magistrats durent permettre au cortège de suivre le Strand et de traverser la Cité.

*Suicide de Castlereagh* (1822); *ministère de Canning* (1822); *le principe de non-intervention*. — Il n'y avait pas encore cinq ans que Napoléon était enchaîné sur son rocher de Sainte-Hélène, quand l'on vit les Napolitains, les Piémontais, les Espagnols, les Portugais se soulever contre les abus de l'ancien régime rétablis en 1815. La sainte alliance décida qu'un congrès serait assemblé à Vérone, pour s'entendre sur les moyens de comprimer l'explosion inattendue de l'esprit libéral. Castlereagh était tout naturellement appelé à représenter l'Angleterre, dès qu'il s'agissait de combattre les idées d'émancipation et de tolérance, même les plus modérées. George IV le chargea donc d'aller encore une fois sur le continent, comme il y avait déjà paru en 1814 et en 1815, pour y représenter toutes les rancunes de l'aristocratie anglaise contre les hommes de l'avenir. Mais le persécuteur implacable de Napoléon ne devait pas survivre longtemps à sa victime. L'empereur était mort le 5 mai 1821, et, le 12 août 1822, au moment de partir pour Vérone, lord Castlereagh, marquis de Londonderry, se coupait la gorge.

Son successeur fut George Canning, que le roi détestait comme partisan de la reine et comme poursuivant l'émancipation des catholiques, mais qu'il se vit imposer par l'opinion publique. Le nouveau ministre pensait que le monarque constitutionnel de la Grande-Bretagne ne devait pas imiter la conduite suivie par les Bourbons sur le trône de France, et faire cause commune avec les monarques absolus de Russie, d'Autriche et de Prusse, pour écraser immédiatement toute nation qui tenterait son émancipation. Il posa donc le principe de non-intervention, et déclara qu'il considérait comme un devoir pour une nation de ne pas se mêler des affaires des autres peuples. L'expédition des Autrichiens en Piémont et à Naples, des Français en Espagne, fut hautement désapprouvée par lui. Le parti libéral, en Portugal, fut soutenu, et le sort des esclaves des colonies singulièrement amélioré. En Amérique, le gouvernement anglais reconnut l'indépendance du Mexique, de la Colombie, de Buenos-Ayres, et laissa entrevoir qu'il en ferait autant à l'égard du Guatemala, du Chili et du Pérou, dès que toutes ces colonies espagnoles, insur-

gées contre leur métropole, auraient un gouvernement stable. C'était, à la fois, faire preuve de libéralisme et procurer au commerce britannique un immense débouché. En Orient, Canning montra, pour les schismatiques grecs, le même intérêt qu'il témoignait, en Occident, aux infortunés catholiques d'Irlande, et, le 7 juillet 1827, il signait avec la France et la Russie un traité, dont le but était d'effectuer une réconciliation entre la Turquie et la Grèce, ou, en cas de refus, de mettre fin à la querelle par la voie des armes. Canning préparait ainsi Navarin qu'il ne vit pas, car le 8 août il avait cessé d'exister. Il rendit le dernier soupir à Chiswick, dans la chambre même où était mort Fox, et fut inhumé à Westminster, aux pieds de Pitt, son maître, qu'il surpassait peut-être en éloquence et très-certainement par les qualités du cœur.

*Émancipation des catholiques romains (1829); O'Connell; mort de George IV (1830).* — Jusqu'en 1829, Robert Peel avait combattu l'émancipation des catholiques, mais dès qu'il eut reconnu qu'il avait à opter entre son opinion et une sanglante révolution en Irlande, il n'hésita plus. Il modifia sa politique, fit agréer cette modification au roi, aux lords, et sauva ainsi l'Irlande de la guerre religieuse la plus effroyable. Le 30 mars 1829, l'émancipation des catholiques fut votée dans la chambre des communes, et bientôt O'Connell allait venir prendre sa place au parlement, en qualité de député du comté de Clare. Toutefois, comme on se doutait bien que les catholiques n'y entreraient que pour attaquer notamment l'Église anglicane d'Irlande « de toutes les institutions du monde civilisé la plus complètement absurde, » suivant le protestant Macaulay lui-même, ils durent jurer, avant de siéger, « qu'ils n'ont pas l'intention de détruire l'Église établie, et s'engager loyalement : 1° à défendre l'existence des propriétés constituées par la loi (dotation de l'Église anglicane); 2° à n'user d'aucun pouvoir ou privilège pour affaiblir la religion protestante ou le gouvernement protestant dans le Royaume-Uni. » Cette formule même a disparu aujourd'hui.



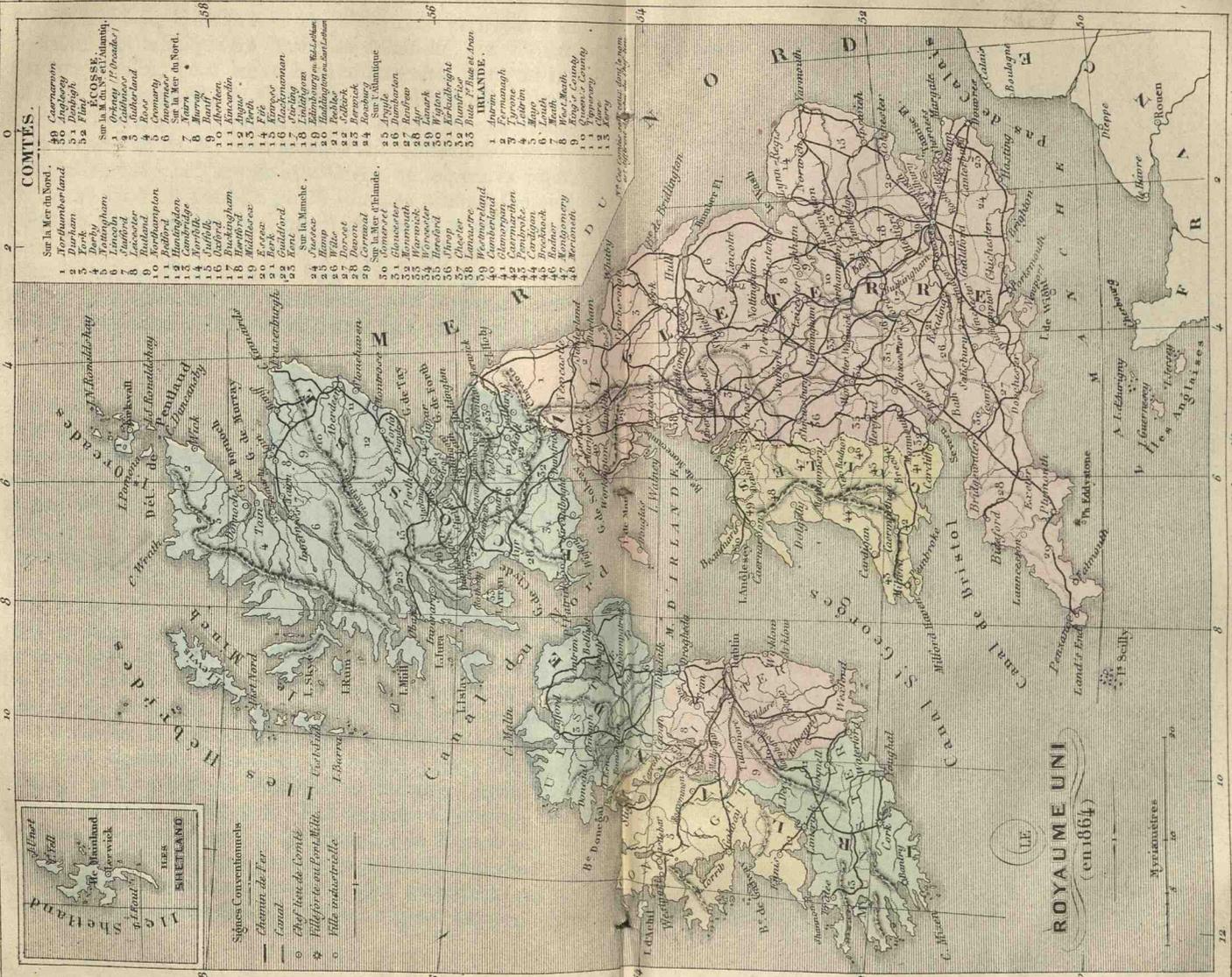
Signes Conventionsnels  
 Chemin de Fer  
 Canal  
 Chef-lieu de Comté  
 Ville forte ou Fort. Ville  
 Ville manufacturière

COMTÉS.

- Sur la Mer du Nord.
- 1 Northumberland
  - 2 Durham
  - 3 York
  - 4 Derby
  - 5 Nottingham
  - 6 Lincoln
  - 7 Leicestershire
  - 8 Lancashire
  - 9 Cheshire
  - 10 Northampton
  - 11 Huntingdon
  - 12 Cambridge
  - 13 Norfolk
  - 14 Northfol.
  - 15 Bedford
  - 16 Buckingham
  - 17 Hertford
  - 18 Essex
  - 19 Middlesex
  - 20 Surrey
  - 21 Kent
  - 22 Sussex
  - 23 Hampshire
  - 24 Devon
  - 25 Cornwall
  - 26 Somerset
  - 27 Gloucester
  - 28 Warwick
  - 29 Worcester
  - 30 Hereford
  - 31 Gloucester
  - 32 Oxford
  - 33 Berkshire
  - 34 Wiltshire
  - 35 Dorset
  - 36 Devon
  - 37 Cornwall
  - 38 Devon
  - 39 Somerset
  - 40 Gloucester
  - 41 Warwick
  - 42 Worcester
  - 43 Hereford
  - 44 Gloucester
  - 45 Oxford
  - 46 Berkshire
  - 47 Wiltshire
  - 48 Dorset
  - 49 Devon
  - 50 Cornwall
- Sur la Mer du Nord.
- 1 Kent
  - 2 Sussex
  - 3 Hampshire
  - 4 Devon
  - 5 Cornwall
  - 6 Somerset
  - 7 Gloucester
  - 8 Warwick
  - 9 Worcester
  - 10 Hereford
  - 11 Gloucester
  - 12 Oxford
  - 13 Berkshire
  - 14 Wiltshire
  - 15 Dorset
  - 16 Devon
  - 17 Cornwall
- Sur la Mer du Nord.
- 1 Kent
  - 2 Sussex
  - 3 Hampshire
  - 4 Devon
  - 5 Cornwall
  - 6 Somerset
  - 7 Gloucester
  - 8 Warwick
  - 9 Worcester
  - 10 Hereford
  - 11 Gloucester
  - 12 Oxford
  - 13 Berkshire
  - 14 Wiltshire
  - 15 Dorset
  - 16 Devon
  - 17 Cornwall
- Sur la Mer du Nord.
- 1 Kent
  - 2 Sussex
  - 3 Hampshire
  - 4 Devon
  - 5 Cornwall
  - 6 Somerset
  - 7 Gloucester
  - 8 Warwick
  - 9 Worcester
  - 10 Hereford
  - 11 Gloucester
  - 12 Oxford
  - 13 Berkshire
  - 14 Wiltshire
  - 15 Dorset
  - 16 Devon
  - 17 Cornwall

IRLANDE.

- 1 Antrim
- 2 Tyrone
- 3 Londonderry
- 4 Down
- 5 Ulster
- 6 Leitrim
- 7 Sligo
- 8 Fermanagh
- 9 Cavan
- 10 Monaghan
- 11 Louth
- 12 Meath
- 13 Wick
- 14 Roscommon
- 15 Galway
- 16 Kerry



L'émancipation des catholiques fut le dernier acte important du règne de George IV, qui mourut le 26 juin 1830, à l'âge de soixante-neuf ans.

---

## CHAPITRE XXXIV.

### GUILLAUME IV (1830-1837).

*Caractère de Guillaume IV; lord Grey et la réforme (7 juin 1832).* — L'avènement d'un roi whig et l'ébranlement ressenti en Angleterre à la suite de la révolution de juillet, étaient plus que suffisants pour renverser un ministère tory, et le duc de Wellington, ainsi que sir Robert Peel, durent renoncer à la direction des affaires qui, après une longue exclusion, revint aux whigs. Le 2 novembre 1830, ils constituèrent un ministère, dont le souvenir vivra longtemps : lord Grey, premier lord de la Trésorerie ; lord Brougham, chancelier du royaume, lord Althorp, chancelier de l'Échiquier, c'est-à-dire ministre des finances ; lord Melbourne, ministre de l'intérieur ; lord Palmerston, des affaires étrangères ; lord Goderich, des colonies ; sir James Graham, premier lord de l'amirauté, et lord Lansdowne, président du conseil. Ce fut seulement le 7 juin 1832, après de sanglantes émeutes sur divers points du territoire, après avoir menacé les lords d'une création de pairs destinée à changer la majorité, que le comte Grey put faire adopter la réforme. Le succès fut dû, et à la fermeté déployée par ce ministre intègre dans la Chambre haute, et au talent dont lord John Russell fit preuve dans la Chambre basse. Ce dernier avait été puissamment secondé par l'Irlandais Sheil, député d'une grande éloquence, et supérieur, sous le rapport oratoire, à O'Connell lui-même. C'était aussi en faveur du bill électoral que Macaulay avait fait son heureux début. Parmi les anciennes localités admises à se faire représenter, trente, peu importantes, ne nommèrent plus qu'un député au lieu de deux, et cinquante-six furent complètement privées de toute représentation ; parmi

les nouvelles, trente-deux envoyèrent à la Chambre deux membres, vingt en envoyèrent un. Quelques localités furent réunies à des communes voisines, et quelques comtés obtinrent des voix de plus. Étaient électeurs dans les comtés, tous les propriétaires de biens allodiaux rapportant deux cent cinquante francs net par an, ainsi que tous propriétaires de biens *copyhold* ou censitaires du même revenu, et tous fermiers ayant des baux de soixante ans. Si leurs baux n'étaient que de vingt ans, ils devaient valoir douze cent cinquante francs par an. Dans les villes, ceux qui payaient la taxe des portes et fenêtres, et qui avaient un loyer de deux cent cinquante francs par an, étaient électeurs. Les absents ne pouvaient déléguer leurs voix; les registres restaient ouverts pendant deux jours, et les comtés étaient divisés en un certain nombre d'arrondissements électoraux. L'Angleterre nommait quatre cent soixante et un membres, le pays de Galles vingt-neuf, l'Écosse cinquante-trois et l'Irlande cent cinq; total, six cent cinquante-huit. On comptait environ un million d'électeurs. Comme on le voit, la loi électorale donnée à l'Angleterre en 1832, était infiniment plus libérale et reposait moins sur l'aristocratie de l'argent, que celle dont la France n'a pu obtenir la modification avant 1848.

*Abolition de l'esclavage des nègres; réforme des lois des pauvres (1834).* — Lord Grey s'était retiré des affaires, peu de temps après avoir signalé son passage au pouvoir par la réforme électorale. L'administration de lord Melbourne, son successeur comme chef du cabinet whig, devait être honorée par une autre réforme non moins digne d'éloges. Dès 1834, c'est-à-dire deux ans après le reform-bill, l'Angleterre allait bien mériter de l'humanité en abolissant l'esclavage des nègres dans toutes ses colonies. Il faut faire honneur de ce grand acte de philanthropie au sentiment religieux, à la piété protestante dont Wilberforce s'était constitué, vers la fin du dernier siècle, l'éloquent et infatigable interprète. En 1815, afin que la traite des nègres fût interdite au nord de l'équateur à tout sujet du Portugal, l'Angleterre paya à cette puissance plus d'un million cinq cent mille francs. En 1817, elle versa

à l'Espagne, [pour le même motif, deux millions de francs. Enfin, en 1834, elle donna à tous ses propriétaires d'esclaves, comme indemnité, cinq cents millions de francs. C'est par millions également qu'il faut compter l'argent dépensé pour les croisières, surtout pour celles de la côte d'Afrique.

Le 14 août 1834 fut rendue la nouvelle loi sur les pauvres, qui ne regarde que l'Angleterre et le pays de Galles, et qui ne devait être mise à exécution que six ans après sa publication, en 1840. Son principe est identique avec celui de la législation d'Élisabeth. Chaque paroisse doit faire vivre ses pauvres. Un impôt basé sur le revenu de la propriété et de l'industrie est perçu, à cet effet, par des fonctionnaires qui portent le nom d'*overseers* ou surintendants. Les fonds ainsi recueillis sont répartis, pour chaque division administrative, par un conseil local nommé *board of guardians*. Lorsqu'une paroisse est trop pauvre pour entretenir un *workhouse*, plusieurs paroisses se cotisent et forment une *union*. Les personnes en état de travailler, qui tombent à la charge de la commune, doivent être enfermées dans des maisons de travail et soumises à des travaux pénibles : tous secours à domicile sont supprimés pour les pauvres valides. Les personnes hors d'état de travailler doivent être soutenues par leurs familles, et les enfants illégitimes par l'homme *quiaura épousé leur mère*.

*Crise commerciale (1836); associations d'ouvriers; le socialiste Owen.* — A l'époque où le gouvernement anglais s'occupait d'arrêter les progrès toujours croissants de la taxe des pauvres, il survint en Angleterre une perturbation qui ne pouvait qu'augmenter le nombre de ces derniers. Cette perturbation tenait à plusieurs causes; nous en signalerons une seule, la facilité qu'ont les Anglais de satisfaire la fièvre industrielle qui les tourmente, au moyen de la masse considérable de papier-monnaie que les banques jettent dans la circulation. La surabondance du papier en fait alors disparaître le numéraire. Survienne la plus légère crise, les banques se trouvent dans l'impossibilité de payer en écus leurs billets. Les embarras financiers se doublant, le prix des produits manufacturés fléchit sans transition, et les banqueroutes éclatent.

Des associations d'ouvriers, aujourd'hui si fortement organisées, couvraient déjà d'un réseau immense toutes les parties du Royaume-Uni. L'une des plus remarquables était celle des garçons tailleurs. Un comité directeur, dont les membres étaient nommés par l'élection, avait la haute main dans les affaires de l'association. Leur but était d'élever le salaire, et, pour l'atteindre, on avait posé en principe qu'aucune personne ne serait admise à travailler chez un maître quelconque, si elle n'appartenait point à l'association ; que si ce maître insistait pour conserver cette personne, après une admonition préalable, tous les ouvriers quitteraient l'atelier à la fois ; interdit qui ne pouvait être levé qu'après la soumission du maître aux lois qui lui étaient faites. Là ne se bornaient point encore les rigueurs du comité : le maître ne pouvait prendre qu'un certain nombre d'apprentis ; le contre-maître, chargé de surveiller les travaux des ateliers, devait plaire au comité ; s'il encourait sa disgrâce, si sa surveillance excitait le déplaisir des ouvriers, le maître recevait avis que tel jour il devait renvoyer son fidèle serviteur. Dans la fixation des heures de travail, le comité directeur déterminait le nombre d'heures, ainsi que les gages que chaque ouvrier devait recevoir. Le maître, qui avait besoin d'augmenter le nombre de ses ouvriers, ne pouvait choisir ceux qui lui convenaient ; dans cette circonstance, il devait prendre le premier inscrit sur la liste des ouvriers sans travail. Un serment prêté sur la Bible liait les sociétaires, serment redoutable, car il fut prouvé que, pour punir le violateur, on eut recours à l'assassinat.

L'Angleterre a donc vu commencer, en même temps que nous, les tentatives d'organisation du travail ; comme nous aussi, elle a eu ses utopistes, et le monde entier connaît les rêves du patriarche des socialistes anglais, du révérend Robert Owen (1771-1858), le meilleur et le plus fou des hommes. *La propriété, la religion et le mariage*, voilà, suivant lui, une trinité dans laquelle nous ne devons voir que la plus monstrueuse combinaison qui ait pu être imaginée, pour frapper notre race entière de maux intellectuels et de maux physiques. Supprimez ces trois institutions, et le bonheur

régnera sans partage sur la terre. Quant à la loi morale telle qu'il la conçoit, elle est des plus commodes : « De l'absence complète de liberté dans l'individu découle l'irresponsabilité humaine. » Tout ce qu'on peut dire en faveur d'Owen, c'est que, dans son inépuisable charité, il a consacré toute son immense fortune au soulagement de ses semblables, et que, malgré ses malheureux essais, soit en Europe, soit en Amérique, il a aspiré jusqu'à sa mort à la réalisation de son système, avec une persévérance digne de projets moins insensés.

*Mort de Guillaume IV (1837).* — Lorsque Guillaume IV était monté sur le trône, sa santé se trouvait déjà altérée par un asthme dont les accès revenaient périodiquement. Dans le mois de juin 1837, cette maladie se montra avec les symptômes effrayants d'une hydropisie de poitrine, et l'âge avancé du monarque laissa peu d'espoir aux médecins habiles qui l'entouraient. Enfin, le mardi 20 juin, une déclaration portée par lord John Russell, et datée de Windsor-Castle, fut publiée par le héraut d'armes : « Il a plu au Tout-Puissant de délivrer de ses souffrances notre très-excellent et gracieux souverain le roi Guillaume IV. Sa Majesté a expiré ce matin, à deux heures onze minutes. »

Dévoué au parti des whigs, c'est-à-dire au parti des hommes qui veulent des transformations modérées et successives, Guillaume IV avait vu son règne honoré par la réforme parlementaire et par l'abolition complète de tout esclavage dans les colonies anglaises. Quoique blessé, comme Anglais, des conquêtes de la France en Algérie, il se montra disposé à s'unir étroitement à la maison d'Orléans, tout après que Louis-Philippe eut renoncé, pour l'un de ses fils, au trône de Belgique, afin d'y laisser monter Léopold de Saxe-Cobourg, veuf de la princesse Charlotte et neveu de Guillaume IV. Le traité de la quadruple alliance, conclu par lord Palmerston et M. de Talleyrand (22 avril 1834), entre l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal et la France, prouva à l'Europe les liens étroits qui unissaient le gouvernement des whigs avec le gouvernement français. Il avait pour but l'établissement en Espagne du système représentatif, et

ce but a été atteint. Ainsi, l'Angleterre acheva de rompre, sous ce règne, avec les vieux préjugés torys, avec la tradition de 1815. Tout en accomplissant elle-même des réformes au dedans, elle se faisait au dehors le soutien des peuples qui voulaient entrer dans les voies libérales, notamment des Belges, des Espagnols, des Portugais, et elle renouait avec la France cette bonne entente si heureusement inaugurée sous George I<sup>er</sup>.

## CHAPITRE XXXV.

### VICTORIA (1837).

*Avènement de Victoria (1837); son union avec le prince Albert (1840); tentative de l'assassin Oxford (1840).* — L'avènement de la reine Victoria amena la séparation de la couronne britannique de celle de Hanovre. Cette dernière contrée était réunie à l'Angleterre depuis l'élévation au trône britannique de George I<sup>er</sup>, électeur de Hanovre et chef de la branche cadette dite de Brunswick-Lunebourg; mais, en 1814, l'électorat de Hanovre ayant été érigé en royaume, il avait été décidé par le congrès de Vienne, que cette principauté serait séparée de la Grande-Bretagne, lorsqu'une princesse ceindrait le diadème du Royaume-Uni. La couronne de Hanovre revenait à Ernest, duc de Cumberland, oncle de la reine. Il l'accepta, et son départ excita une joie universelle parmi les membres des partis whig et radical. Toutefois le duc de Cumberland ne voulut point faire abandon de ses droits à la couronne d'Angleterre; il prêta serment de fidélité à sa nièce, et conserva par là le droit de siéger à la chambre haute.

A la fin de 1839, il fut décidé que la jeune reine unirait sa destinée à celle du prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha, dont la famille était, il est vrai, peu puissante, mais qui se montrait digne, sous tous les autres rapports, d'une telle alliance et devait tenir fidèlement tout ce qu'il faisait espérer.

Le mariage fut célébré le 10 février 1840. La population s'associa par des démonstrations enthousiastes au bonheur que cette union promettait à la famille royale. De ce mariage sont nés : *Victoria-Adélaïde-Mary-Louisa*, princesse royale, duchesse de Saxe, le 21 novembre 1840, mariée le 25 janvier 1858 au prince royal de Prusse Frédéric-Guillaume; *Albert-Edward*, prince de Galles, duc de Saxe, 9 novembre 1841, marié le 10 mars 1863 à la princesse Alexandra, fille du prince Christian, devenu roi de Danemark, sous le nom de Christian IX, le 15 novembre 1863; *Alice-Maud-Mary*, le 25 avril 1843, mariée 1<sup>er</sup> juillet 1862 à Louis, prince de Hesse-Darmstadt; *Alfred-Ernest-Albert*, prince du royaume-uni, duc de Saxe, le 6 août 1844, capitaine dans la marine royale; *Helena-Augusta-Victoria*, le 25 mai 1846; *Louisa-Carolina-Alberta*, le 18 mars 1848, mariée le 21 mars 1871, à John Douglas Sutherland, marquis de Lorne, fils du duc d'Argyle; *Arthur-William-Patrick-Albert*, le 1<sup>er</sup> mai 1850; *Léopold-Georges-Duncan-Albert*, né le 7 avril 1853; *Béatrice-Mary-Victoria-Féodore*, née le 14 avril 1857. Mais peu s'en fallut que cette joie publique ne se convertît promptement en deuil : le 11 juin 1840, deux coups de pistolet étaient dirigés contre Victoria, dans Hyde-Park, par un jeune homme, Édouard Oxford. Un mouvement du prince Albert, un hasard heureux, sauvèrent les jours de la reine. La politique était, du reste, demeurée étrangère à cette criminelle tentative, et il sembla ressortir des incidents du procès, que l'assassin avait agi sous les inspirations de la folie. Trois autres attentats, également sans résultat, ne firent, en 1848 et en 1850, qu'augmenter le dévouement des loyaux sujets de Sa Majesté. — En 1872, cinquième tentative, mais cette fois le pistolet n'était pas chargé, et l'unique but semble avoir été d'effrayer la reine, pour lui faire signer la grâce de fenians prisonniers.

*Insurrection du Canada (1837); le Dominion (1867).* — La France ayant, par le déplorable traité de 1763, cédé le Canada à la Grande-Bretagne, celle-ci divisa la contrée en deux provinces, qui prirent les noms de haut et bas Canada,

le haut peuplé d'Anglais, le bas de Français, toujours attachés de cœur à leur première patrie.

Les demandes des Canadiens pouvaient se résumer ainsi : 1<sup>o</sup> partage égal des emplois publics entre les colons anglais et français ; 2<sup>o</sup> nomination des membres du conseil législatif, ou chambre haute, par la voie de l'élection, et non plus au choix de la couronne ; 3<sup>o</sup> responsabilité du conseil exécutif jusqu'alors irresponsable ; 4<sup>o</sup> modifications considérables à la loi des *tenures*. A la tête de l'opposition était M. Papinau, président de l'assemblée législative, homme d'énergie et de talent. La lutte ne commença toutefois que le 6 novembre 1837, à l'occasion d'une procession des *enfants de la liberté*. Cette procession parcourait les rues de Montréal en portant un drapeau tricolore, ce qui fut considéré par quelques Anglais comme une insulte pour les couleurs nationales. Aussitôt les *enfants de la liberté* sont assaillis à coups de pierre, les fenêtres de la maison de M. Papinau sont brisées, et les soldats anglais assistent à ces désordres, l'arme au bras. Les hommes du parti français se réunissent alors dans deux villages, Saint-Denis et Saint-Charles, et commencent ouvertement la guerre civile. Attaqués par les troupes anglaises, ils les repoussent avec perte de Saint-Denis, mais ils se voient à leur tour forcés dans Saint-Charles. Les Anglais n'y firent quartier à personne, pas même aux enfants ni aux femmes, et couronnèrent cette œuvre d'horreur par l'incendie du village. Le 14 janvier 1838, le général Colborne, un des héros de Waterloo, entouré le village de Saint-Eustache, dans lequel se trouvaient douze cents patriotes. A la vue des soldats anglais, huit cents prirent la fuite, mais les quatre cents qui restaient, et qui pour la plupart étaient français, jurèrent, ainsi que leur chef, le docteur Chenier, de mourir plutôt que de se rendre. Plus de cent se firent tuer à leur poste, cent vingt tombèrent aux mains des Anglais, et les autres, pour la plupart atteints de blessures graves, allèrent mourir dans les retraites hospitalières qui les dérobaient à la vengeance du vainqueur. Le docteur Chenier, qui tour à tour s'était montré général et soldat, mourut en héros.

Cependant le haut Canada lui-même, presque entièrement colonisé par des Anglais et des Irlandais, indigné de voir substituer au régime légal les caprices des gouverneurs, menaçait de courir aux armes. Après la mort de Guillaume IV, le gouverneur du haut Canada, sir Francis Head, désespérant de former une nouvelle assemblée législative exclusivement composée de *loyalistes*, fit voter par les chambres un bill qui autorisait les députés à conserver leurs fonctions. En présence d'une si éclatante illégalité, la population, depuis longtemps mécontente, sortit à son tour des voies légales. Les patriotes s'insurgèrent, et, sous les ordres d'un journaliste nommé Mackensie, s'emparèrent de la ville de Toronto, dans la nuit du 4 au 5 décembre 1837. Ce mouvement ne pouvait avoir de suites importantes. Aussi le gouverneur parvint-il assez facilement à repousser les Canadiens révoltés, qui se jetèrent dans les bois où ils furent presque tous massacrés. Mackensie cependant, parvint à gagner le territoire des États-Unis, où de jeunes Américains, désireux de combattre les Anglais, lui offrirent leur appui. Ils s'emparèrent, sous sa conduite, de Navy-Island, île située au milieu du fleuve Niagara, à près de trois kilomètres au-dessus de la célèbre chute. Grâce à sa position, cette île permettait de menacer la rive anglaise, tout en laissant à la troupe expéditionnaire la facilité de communiquer avec les États-Unis. Le colonel anglais Mac-Nab ne craignit pas, pour rendre la paix à la frontière, de violer le droit des gens. Le bateau à vapeur *la Caroline*, qui servait aux insurgés pour leurs communications entre Navy-Island et la rive américaine, portait le pavillon de l'Union, était monté par des Américains, et ne se montrait jamais dans les eaux anglaises. Une nuit que ce steam-boat était à l'ancre près de la rive américaine, des soldats anglais sautèrent à bord et massacrèrent l'équipage. Bientôt *la Caroline* incendiée mêla ses gerbes de feu aux gerbes d'eau qui s'élançaient des cataractes, et disparut dans l'abîme. Il fallut, surtout avec la complication de l'incident Mac-Leod, d'une part bien de la modération, de l'autre bien de l'habileté, pour que cette affaire vint aboutir, en définitive, à une solution pacifique. — Mac-Leod, sujet anglais,

soupçonné par les Américains d'avoir pris part à l'incendie de *la Caroline*, fut arrêté (novembre 1840) sur le territoire des États-Unis, mis en jugement, et si le jury américain ne l'eût absous, il est certain que le patriotisme anglais n'aurait pas souffert son exécution, ou en aurait tiré une éclatante vengeance.

Vingt-neuf ans plus tard, les opinions du gouvernement britannique se trouvaient singulièrement modifiées, et par un acte du parlement de 1867, mis en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet de la même année, les provinces anglaises de l'Amérique du Nord (Ontario ou haut Canada, Québec ou bas Canada, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick) étaient constituées en confédération ou état (*dominion*) à peu près indépendant, la reine ne se réservant que le droit de nommer le gouvernement, et le parlement britannique ne pouvant plus annuler les décisions du parlement local, que si celles-ci sont en contradiction ouverte avec les lois de l'empire. C'est même le pas le plus hardi fait jusqu'ici dans la voie du *self-government* en matière coloniale. Quant à l'île du Prince-Édouard, ainsi nommée du duc de Kent, père de la reine Victoria, à Terre-Neuve et à la Colombie anglaise, leur adhésion au dominion ne devait pas tarder. Le dernier soldat anglais a évacué le Canada le 12 nov. 1871.

*Guerre de l'Afghanistan* (1840-1843). — Pesant sur l'Asie Mineure par la Géorgie, sur la Chine, par la Sibérie, le czar cherche à faire de la Perse, et même du Caboul, son avant-garde contre l'Inde anglaise. L'or et la diplomatie russes pénètrent, et à la cour de Pékin, et à la cour de Téhéran, et chez les féroces Afghans. Par ces derniers, les Russes domineraient la rive droite de l'Indus. On comprend donc facilement de quelle importance il est pour les Anglais d'avoir dans leur dépendance le souverain du Caboul. Celui-ci était, en 1839, Dost-Mohammed-Khan, prince soumis alors à l'influence de la cour de Perse, qui elle-même n'agissait que sous l'impulsion de l'ambassade de Russie. Heureusement pour les Anglais, Dost-Mohammed devait son élévation à une révolution qui avait précipité du trône, en 1810, le souverain légitime. Shâh Shoudjâ, tel était son nom, vivait

toujours, et lord Auckland, gouverneur général de l'Inde, pensa que s'il parvenait à le rétablir sur le trône, la reconnaissance lui ferait un devoir de se montrer sourd à toutes les suggestions moscovites.

Le 17 février 1840, l'armée du Bengale traversait l'Indus, malgré les prédictions indoues qui attachent une idée fatale au passage de ce fleuve; le 19 mars, elle franchissait le Bolan sans résistance; le 8 mai, elle occupait Kandahar. Un brillant fait d'armes décida la reddition de Caboul, et Shâh Shoudjâ, escorté d'un escadron des dragons légers de la reine, pénétra dans sa capitale le 7 août 1840.

Les diverses populations de l'Afghanistan ne pouvaient, toutefois, oublier que l'autorité lui avait été rendue par une armée étrangère, et une insurrection, marquée notamment par l'assassinat du général Mac'Naghten, obligea bientôt l'armée anglaise, composée de 15 000 hommes, dont 4000 Européens, à quitter le pays. Sa retraite commença le 5 janvier 1842. Un traité, conclu entre le major Pottinger et Akbar-Khan, fils de Dost-Mohammed, pouvait faire espérer qu'elle s'effectuait sans péril : il n'en fut rien. A peine les Anglais eurent-ils dépassé les retranchements de la citadelle, qu'ils se virent assaillis par les Afghans. En vain cherchèrent-ils à franchir le terrible défilé de Koord-Caboul; leurs chefs, le général Elphinstone et le colonel Shelton, ayant été faits prisonniers, la troupe entière se débanda, et les Anglais tombèrent un à un au pouvoir d'ennemis furieux qui ne faisaient aucun quartier. Plus de dix mille hommes périrent, soit par le fer des Afghans, soit de faim, de fatigue, de froid, et cette dernière circonstance ne fut pas l'unique qui rappela notre désastreuse campagne de Russie. Un seul homme, un Européen, le docteur Brydon, échappa aux Afghans, et vint porter ces horribles nouvelles à Djellalabad.

Il était réservé au successeur de lord Auckland, à lord Ellenborough, de réparer peu à peu ce grave désastre, et de détruire, par une série de combats brillants, de victoires décisives remportées par les généraux Nott et Pollock, l'effet moral que les malheurs du Caboul avaient produit sur les populations de l'Afghanistan. Pendant le même temps, les

Belouchis, excités par la rébellion des Afghans, s'étant aussi soulevés contre les Anglais, sir Ch. Napier, le conquérant du Scinde, se chargea de dompter les premiers, et, à la bataille de Miani (1843), anéantit la puissance des seconds, dont les différents districts, après la prise d'Haïderabad, furent transformés en une province tributaire. Aujourd'hui les Anglais ont même si bien pris leur revanche, qu'ils se sont approprié (1848) tout le royaume de Lahore; qu'ils sont maîtres par l'annexion du Pundjab, en avril 1849, de tout le cours de l'Indus, excepté dans sa partie supérieure, et que toutes les belliqueuses tribus des Sikhs, ces anciens sujets de Runjet-Singh, n'ont plus d'autre souverain que la reine Victoria. Depuis la rive droite de l'Indus à l'ouest, jusqu'aux hauteurs qui séparent les affluents du Brahmapoutra de ceux de l'Iraouaddy à l'est, c'est-à-dire du soixante-sixième au quatre-vingt-douzième degré de longitude orientale, tout le pays, y compris la célèbre vallée de Kachmir, reconnaît les lois de l'Angleterre. Si l'Afghanistan n'a pas été dompté, Dost-Mohammed devait finir du moins par préférer les guinées de la Compagnie des Indes aux roubles de la Russie.

*Première guerre avec la Chine, dite Guerre de l'opium* (1840-1842). — Frappé des terribles effets produits par l'abus de l'opium, le gouvernement de Pékin en avait interdit le commerce; mais cette prohibition n'avait jamais été respectée, lorsque, au mois de février 1839, un Chinois, convaincu de l'avoir enfreinte, fut pendu devant les factoreries étrangères. Cet acte ne pouvait manquer d'être considéré comme une insulte pour les Européens, dont les factoreries amenèrent immédiatement leur pavillon. Le 18 mars suivant, le commissaire impérial Linn rendit deux décrets: l'un adressé aux marchands *hongs*, ceux auxquels seuls il était permis de trafiquer avec les marchands étrangers, l'autre à ces derniers, par lesquels il déclarait que l'opium, chargé sur les navires, devait lui être immédiatement remis. Le capitaine Elliot, consul d'Angleterre, ainsi que les autres résidents européens de Canton, furent saisis et menacés de mort, si, dans l'espace de trois jours, le décret n'avait pas

reçu son exécution. Plus de vingt-deux mille caisses furent livrées et leur contenu jeté à l'eau.

Le 18 juin 1840, une expédition, placée sous le commandement supérieur du contre-amiral George Elliot, jetait l'ancre devant la ville de Ting-Hae, dans l'île de Chousan, au sud-est de Nankin. Les Chinois essayèrent de s'opposer au débarquement; mais ne tardant pas à comprendre l'inutilité de leurs efforts, ils abandonnèrent précipitamment leurs jonques de guerre, les positions qui dominaient la ville, la ville elle-même, et lorsque le brigadier (dans l'armée anglaise, c'est le général commandant une brigade) Burrel, après avoir pris ses dispositions pour l'assaut, fit le lendemain reconnaître la place, il acquit la certitude que les troupes chinoises et la population s'étaient enfuies. La ville de Ting-Hae et ses faubourgs renfermaient plusieurs distilleries et un approvisionnement immense de *sam-chou*, boisson spiritueuse qui forme pour les îles de Chousan, une branche de commerce considérable. Les soldats européens ayant découvert ces entrepôts de liqueurs fortes, puisèrent dans l'ivresse une exaltation terrible : la ville fut livrée au pillage; des excès sans nom eurent lieu, et la terreur causée aux habitants de Ting-Hae fut si profonde, qu'ils ne se décidèrent que bien longtemps après à revenir dans leurs foyers.

Enfin, le 29 août 1842, après une troisième campagne conduite par l'amiral Parker, qui pénétra à l'embouchure du grand fleuve Yang-tsé-Kiang, et menaça le canal impérial faisant communiquer le midi avec le nord, fut conclu et signé un traité dont les stipulations les plus importantes étaient ainsi conçues : 1° paix et amitié durables entre les deux nations; 2° la Chine payera cent seize millions sept cent soixante mille francs; 3° les ports de Canton, Amoy, Fou-tchou-Fou, Ning-Po et Shang-Haï, seront ouverts au commerce étranger; des agents consulaires seront nommés pour y résider, et des tarifs réguliers relatifs aux droits d'importation et d'exportation seront établis et publiés; 4° l'île de Hong-Kong sera cédée à perpétuité à Sa Majesté britannique. Shang-Haï notamment se trouvait appelé à un magnifique avenir commercial.

*Question d'Orient et politique anglaise en Orient; traité du 15 juillet 1840, œuvre personnelle de lord Palmerston.* — En 1831, des fellahs, fuyant l'administration, civilisatrice dans son but, oppressive dans les moyens, de Méhémet-Ali, avaient trouvé asile en Syrie; il les réclama vainement. Alors son fils Ibrahim, le vainqueur des Wahabites, s'empara des pachaliks de Saint-Jean-d'Acre et de Damas (1832); la journée de Hems lui donna les défilés du Taurus, celle de Konieh lui ouvrit le chemin de Constantinople, et l'avant-garde égyptienne pénétra jusqu'à Broussa. La Russie, toujours empressée d'intervenir dans les affaires de la Turquie, fit débarquer 15000 hommes à Scutari. Le sultan Mahmoud n'en dut pas moins signer, le 14 mai 1833, le traité de Kutaieh, qui accordait à Méhémet-Ali, outre la Syrie, le district d'Adana en Asie Mineure. Cette paix ne pouvait être de longue durée, Mahmoud répétant sans cesse qu'il mourrait plutôt que de ne pas détruire son sujet rebelle, et l'ambassadeur anglais, lord Ponsonby, ne l'y poussant que trop. Le 21 juin 1839, l'armée turque passait l'Euphrate et se faisait battre à Nezib par Ibrahim. Le 30 juin, Mahmoud expirait avant d'avoir appris cette fatale nouvelle, et laissait le trône à son fils Abdoul-Medjid, âgé de seize ans. Le 14 juillet, la flotte turque, livrée à Méhémet-Ali par celui qui la commandait, était conduite dans les eaux d'Alexandrie. Rien ne semblait donc plus pouvoir arrêter la marche victorieuse d'Ibrahim, si un aide de camp du maréchal Soult, président du conseil des ministres français, ne l'eût invité à ne pas poursuivre plus loin ses avantages. Mais, d'un autre côté, la déférence d'Ibrahim faisait un devoir à la France de lui maintenir au moins les avantages du traité de 1833, tandis qu'au contraire lord Palmerston, irrité de plus en plus des échecs de cette puissance ottomane qu'il prétendait encore pleine de force et de vie, vaincu ou non, c'était son thème favori, jurait de se venger. Le 27 juillet 1839, le cabinet présidé par le maréchal Soult, avait commis l'énorme faute de signer une note collective, par laquelle les cinq grandes puissances invitaient la Porte à ne faire aucune concession définitive au pacha d'Égypte, *qu'avec leur intervention.* Sans cette malheureuse détermination, le

sultan accordait l'Égypte héréditaire, la Syrie viagère, et tout était fini. Nommé notre ambassadeur à Londres, le 5 février 1840, M. Guizot allait se trouver chargé, d'abord par le ministère du 12 mai 1839, puis par celui du 1<sup>er</sup> mars 1840, dont M. Thiers eut la présidence, de traiter directement avec lord Palmerston cette délicate question d'Orient, où l'erreur de la France consistait à vouloir créer en opposition à l'empire turc, client de l'Angleterre, un empire arabe dont malheureusement les éléments faisaient défaut.

Le 15 juillet, les quatre puissances, Angleterre, Russie, Autriche, Prusse, décidaient entre elles par le traité de Londres, *sans demander la participation de la France*, sans la prévenir même officiellement, qu'on offrirait à Méhémet-Ali l'administration héréditaire de l'Égypte, avec la partie de la Syrie située au sud d'une ligne allant de Beyrouth au nord du lac de Tibériade, et comprenant par conséquent Saint-Jean-d'Acre, mais cette partie de la Syrie, seulement comme gouverneur à vie. La France était mise ainsi en dehors du concert européen, et deux hommes avaient tout fait, le czar et lord Palmerston. Quant à l'Autriche et à la Prusse, elles n'avaient pas voulu se séparer de l'Angleterre, et le cabinet anglais lui-même n'avait pas voulu se séparer de lord Palmerston.

Le 17 août 1840, le traité du 15 juillet est notifié à Méhémet. Il proteste, laisse écouler les délais fixés pour l'acceptation, et est déclaré déchu par la Porte. Bombardement de Beyrouth, sur la côte de Syrie, par le commodore anglais sir Charles Napier (11 sept.); elle est occupée par les Turcs; les Égyptiens évacuent Sidon le 21; la flotte française n'a pas paru. Note de M. Thiers (8 oct.); tandis que les puissances refusent à Méhémet-Ali l'hérédité de la Syrie, le ministre français met comme condition de la paix son maintien dans la souveraineté de l'Égypte, qu'elles ne songent pas à lui enlever. Peu après la chute du cabinet Thiers, le 29, Saint-Jean-d'Acre, bombardé par l'escadre anglaise, se rend (4 nov.); retraite d'Ibrahim: 13 février 1841, solution de la question d'Orient par le hattî-shérif du sultan qui détermine la position de Méhémet-Ali à l'égard de la Porte. Il n'a que

l'Égypte à titre héréditaire, et le droit d'hérédité ne lui donne aucun rang supérieur à celui des autres vizirs; restriction apportée à sa puissance militaire; gouvernement seulement viager des dépendances de l'Égypte, Nubie, Darfour, Cordofan, Sennaar. La France rentre dans le concert européen (13 juillet 1841) en participant, avec les quatre grandes puissances, au traité des détroits, par lequel le sultan s'engage à fermer à toutes les nations indistinctement le Bosphore et les Dardanelles, et les puissances prennent sous leur garantie le principe de la clôture des détroits: c'est l'abolition de la clause secrète du traité d'Unkiar-Skélessi de 1833, favorable aux Russes. Mystifier le czar après avoir mystifié la France, quel double titre pour *le vieux Pam* à l'engouement de ses compatriotes!

*Lord Aberdeen; lord Palmerston, indemnité Pritchard, mariages espagnols, affaire Pacifico.* — La chute du ministère whig de lord Melbourne, le 30 août 1841, avait replacé au pouvoir sir Robert Peel, et enlevé la direction des affaires étrangères à lord Palmerston pour la rendre à lord Aberdeen, c'est-à-dire à l'homme qui, par sa douceur, sa patience, son amour sincère d'une paix honorable pour tous, formait le contraste le plus éclatant avec l'auteur du traité du 15 juillet. Grâce au nouveau titulaire du *foreign office*, c'était la première fois depuis 1710 que la France avait à s'applaudir de l'avènement d'un ministère tory. A quelques semaines de là, un revirement analogue s'opérait chez nous, où M. Thiers avait pour successeur M. Guizot, l'ami du comte d'Aberdeen. « Le premier soin de celui-ci fut de renouer l'alliance française si gravement compromise par les événements de Syrie. L'entente cordiale, comme on l'appela, rapprocha, en apparence, les deux nations rivales; ce fut à elle qu'on dut la double visite de la reine d'Angleterre au château d'Eu (2 septembre 1843), et du roi des Français à Windsor (12 septembre 1844). » Le parfait accord qui régnait alors entre les deux ministres des affaires étrangères empêcha qu'elle fût troublée, soit par le droit de visite, si abusivement exercé sur nos bâtiments à l'occasion de la répression de la traite, soit par

la chute d'Espartero qui était un échec pour l'influence anglaise, soit par la fameuse indemnité Pritchard. La France est odieuse aux missionnaires anglais non-seulement comme rivale politique de leur patrie, mais surtout comme la grande puissance catholique par excellence, comme protectrice des plus aventureux soldats de la milice romaine sur tous les points du globe. En 1843, le contre-amiral Dupetit-Thouars ayant établi sur les îles de la Société le protectorat français, salué avec bonheur par les missionnaires catholiques, les missionnaires protestants usèrent de leur influence auprès de Pomaré, reine de Taïti, pour l'engager à s'y opposer. Le plus hostile de tous, le trop célèbre Pritchard, qui cumulait à la fois les fonctions de pharmacien et de consul, fut, malgré ce dernier titre, arrêté, puis expulsé par les Français. Sir Robert Peel, sur les instances de toutes les sociétés bibliques, demanda pour lui une indemnité, que le gouvernement français paya afin d'éviter une rupture, mais non sans froisser la fibre nationale, et surtout non sans soulever toutes les clameurs de l'opposition. Le peuple anglais devrait se convaincre qu'il n'a pas le monopole du patriotisme, et que s'il tient à l'alliance française, elle n'est possible que sur le pied de la plus parfaite égalité.

C'était pareillement ce que lui apprenaient chaque jour ses rapports si délicats avec les États-Unis. La jeune république s'abandonnait, de plus en plus, à un double sentiment, une ambition sans bornes que le continent américain, tout entier, pourra à peine satisfaire, et une ombrageuse susceptibilité, qui lui faisait prendre tout acte de la mère patrie à son égard, comme un essai de domination. Non contents de s'annexer vers le sud plusieurs provinces mexicaines, les États-Unis voulaient encore s'agrandir au nord-ouest, au détriment des possessions anglaises, en confisquant à leur profit tout l'immense territoire désigné sous le nom d'Orégon. Telles étaient notamment les prétentions affichées par le nouveau président à son avènement. Lord Aberdeen sut résister, cette fois, à ses inclinations pacifiques, et déclara qu'un tel acte d'usurpation serait un cas de guerre. M. Polk et le sénat américain consentirent alors à des négociations qui amenèrent, en

1846, un traité par lequel les Anglais conservèrent toute la contrée au nord du quarante-neuvième degré.

Au grand détriment de l'entente cordiale, lord Palmerston supplanta, à son tour, lord Aberdeen cette même année 1846, et une lutte diplomatique des plus vives éclata aussitôt entre les deux gouvernements anglais et français. Toute l'Europe se demandait à qui la reine d'Espagne donnerait sa main, et les Cobourgs, qui trônaient déjà à Bruxelles, à Lisbonne, à Londres, ne voyaient pas pourquoi la couronne d'Espagne leur échapperait. Quand la reine Isabelle annonça que les cortès seraient convoquées, à l'occasion de son mariage avec l'infant don François, duc de Cadix, son cousin, et que sa sœur, dona Louisa, épouserait le duc de Montpensier, cinquième fils du roi des Français, l'ambassadeur anglais à Madrid prit une attitude hostile telle, qu'on aurait pu supposer que les deux couronnes de France et d'Espagne allaient se trouver réunies sur une même tête.

Les craintes de lord Palmerston, si craintes il y avait, ne tardèrent pas à être dissipées par la révolution du 24 février 1848, et l'Angleterre, tout en faisant à la famille d'Orléans l'accueil le plus hospitalier, s'empressa de reconnaître le gouvernement provisoire, puis le président de la république. Une misérable question faillit encore mettre le feu aux poudres : je veux parler de l'affaire Pacifico, en 1850.

Depuis Navarin, l'Angleterre n'a jamais cessé de prouver combien elle se repent d'avoir pris parti contre les Turcs, marins fort inexpérimentés, pour les Grecs, dont le génie maritime et commercial ne s'est démenti à aucune époque de leur histoire. Pendant près de vingt ans, l'ambassadeur anglais, sir Edmund Lyons, avait été pour le gouvernement grec un embarras de tous les instants. Le roi Othon espérait, en le voyant remplacer par M. Wyse, qu'il ne trouverait plus dans le représentant de la Grande-Bretagne un ennemi personnel. Il devait même y compter d'autant plus, qu'à la fin de 1849 il avait mis à la tête de son ministère M. Mavrocordato, chef du parti anglais.

Au commencement de l'année 1850 arriva à Salamine une escadre anglaise. On disait dans le public que l'amiral Parker

avait promis à ses officiers de leur montrer Athènes et le Parthénon avant de rentrer à Malte. Au palais du roi Othon, on faisait déjà des préparatifs pour fêter l'amiral, et un bal devait être donné à son intention. Le 15 janvier, l'escadre prit pratique. Le 16, l'ambassadeur d'Angleterre, M. Wyse, demanda à M. Londres, ministre des relations extérieures, une entrevue pour affaire urgente. Il se rendit le 17 chez lui, accompagné de l'amiral Parker, et lui déclara que le gouvernement hellénique ayant accueilli, avec une complète indifférence, les réclamations qui lui avaient été adressées à une autre époque par sir Edmund Lyons, réclamations renouvelées sans succès par lui-même depuis son arrivée à Athènes, le gouvernement de Sa Majesté Britannique lui avait donné l'ordre d'exiger, conjointement avec l'amiral, une satisfaction immédiate, et que si, dans un délai de vingt-quatre heures la satisfaction demandée n'était pas accordée pleine et entière, *on aurait recours, pour l'obtenir, à telle mesure coercitive que l'on jugerait convenable.*

Quel était le grave déni de justice qui nécessitait un pareil langage ? Un M. Finlay, sujet anglais résidant à Athènes, a dû céder un morceau de terrain pour arrondir les jardins du palais ; un courtier juif, nommé Pacifico, également sujet anglais, puisqu'il est de Gibraltar, a eu sa maison pillée dans une émeute de Pâques (1847), époque où les Grecs brûlent le mannequin d'un juif, comme à Londres, dans certains jours, on brûle le mannequin d'un catholique. Quelques sujets anglais, encore anglais par conséquent, ont aussi éprouvé des dommages du même genre ; c'était à cause du retard apporté au règlement de toutes les indemnités réclamées, et que le gouvernement grec repoussait comme non fondées, que vingt-quatre heures après la sommation faite par M. Wyse, c'est-à-dire le 18 janvier, le blocus non pas seulement du Pirée, mais de tout le littoral, commençait, et que l'embargo était mis sur toute la marine marchande grecque.

Pendant que ces violences avaient lieu en Grèce, une convention était signée à Londres, entre lord Palmerston et notre ambassadeur, pour terminer à l'amiable le différend grec ; mais au lieu d'expédier cette convention par la voie la

plus prompte, lord Palmerston en chargea un courrier du cabinet qui trouva, en passant par Berlin et Vienne, le moyen d'arriver à Athènes, juste quarante-huit heures après que le gouvernement du roi Othon avait été forcé de subir toutes les exigences de M. Wyse.

Il était impossible que la république française ne se montrât pas blessée d'une telle façon d'agir, et notre ambassadeur fut immédiatement rappelé. L'opinion publique s'en émut, même en Angleterre. A la chambre des lords, une majorité de trente-six voix blâma la conduite de lord Palmerston ; à la chambre des communes, une majorité de quarante-six voix lui donna raison ou plutôt décida, au fond de sa conscience, que tout le ministère ayant identifié sa cause avec celle de lord Palmerston, il valait mieux amnistier ce dernier que de faire arriver au pouvoir les protectionnistes, et de compromettre ainsi les grandes réformes de sir Robert Peel. Cette majorité fut même due surtout à un bien triste incident. Comme la reine entrait en calèche découverte à Cambridge-House, un insensé, ancien cornette du 10<sup>e</sup> hussards, la frappa au front d'une de ces petites cannes appelées *stick*. Ce n'était pas dans une si pénible circonstance, que ses fidèles communes auraient voulu ajouter à sa douleur par les tracasseries de la dissolution d'un ministère. La question finit toutefois par être vidée à l'honneur de la France, qui renvoya à Londres son ambassadeur. Pour achever la mortification de lord Palmerston, le règlement de l'indemnité due à Pacifico eut lieu, et sa note, qui avait failli brouiller deux grandes puissances, fut réduite de sept cent cinquante mille francs à trois mille sept cent cinquante.

La France n'eut pas seule à se plaindre de lord Palmerston. Profitant du peu d'attention que le peuple anglais donnait à la politique extérieure, le ministre des affaires étrangères intervint dans toutes les questions qui agitèrent les États européens. En Suisse il prit une part active (1847), et ici nous ne lui en faisons pas un crime, du point de vue protestant, à la résistance fédérale contre le *sonderbund* que protégeaient l'Autriche et la France catholiques. En Italie, le voyage de lord Minto (1847-48) donna aux peuples des es-

pérances, qui ne se sont réalisées que dix ans plus tard par l'intervention de la France ; à Naples, le roi des Deux-Siciles eut plus d'une fois à craindre quelque entreprise hardie sur sa capitale et sur la Sicile. La France dut tenir une flotte de ce côté, pour veiller sur les mouvements de la flotte anglaise. Ce fut de Londres que partit Mazzini pour aller ramasser à Rome la dictature dans le sang de Rossi, dictature à laquelle coupa court l'épée de la France. Les Hongrois aussi (1848-49) furent encouragés dans leur révolte contre l'Autriche, cette vieille alliée de l'Angleterre, que le secrétaire du foreign office, rompant toutes les traditions diplomatiques de son pays, ne cessait de poursuivre de son mauvais vouloir.

En Espagne, les procédés quelque peu étranges d'un ambassadeur anglais faillirent amener une rupture entre les cours de Londres et de Madrid.

*Affaires intérieures de 1840 à 1852; Robert Peel; O'Connell et le rappel.* — En 1841, l'Angleterre avait besoin surtout d'un financier tel que Peel : les whigs laissaient un déficit de plus de cinquante millions de francs. Par la mesure audacieuse de l'income-tax ou taxe sur les revenus (l'Angleterre n'avait jamais voulu la supporter que pour soudoyer le monde entier contre nous), il rétablit miraculeusement l'équilibre (1842), et ouvrit une nouvelle source de rapports. C'était même cette précieuse source qui allait permettre bientôt une révolution radicale dans le système commercial. En 1844, la banque d'Angleterre, créée en 1694, reçut de Peel l'acte qui la régit encore aujourd'hui, et qui avait pour but de prévenir autant que possible les crises monétaires. Elle est autorisée à émettre des billets pour une somme de 361 875 000 francs, sans avoir la représentation de cette somme en numéraire. Le montant de ces billets est garanti par la dette de l'État envers la banque. Au delà, aucun billet ne peut être mis en circulation, si elle n'a pas une somme équivalente en or ou en argent.

Aucune complication financière ne semblait insoluble au fertile génie de Peel, mais il avait à lutter, en même temps,

contre des obstacles d'une nature infiniment plus délicate et moins maniable. Lorsque le ministère tory arriva au pouvoir, son chef ne put s'empêcher de s'écrier : « L'Irlande est ma grande difficulté. » Cela semblait vrai, surtout au moment où l'administration whig, connue pour ses concessions et sa modération systématique envers la patrie du grand agitateur, faisait place à une administration nouvelle, qui comptait dans son sein des ennemis déclarés de l'Irlande, tels que lord Lindhurst et lord Stanley. En 1841 et en 1842, O'Connell commença à pousser l'Irlande à solliciter le *rappel*, c'est-à-dire la dissolution de l'union législative de 1800 entre l'Irlande et l'Angleterre, mais non sa complète indépendance, ainsi qu'on l'a quelquefois prétendu. Toutefois le vieil athlète, à qui la place de lord-maire promettait cependant une influence plus irrésistible que jamais, semblait avoir perdu, sinon son ardent patriotisme, du moins cette puissance qui, en 1829, avait su arracher l'émancipation à un pouvoir oppresseur. Si, au commencement de 1843, quelques journaux anglais parlèrent de l'île sœur, ce ne fut que pour tourner en ridicule le libérateur qui saluait la nouvelle année du nom d'année du *rappel*, et l'on commençait à oublier les griefs de l'Irlande. O'Connell se chargea d'en réveiller le souvenir. Le 27 février 1843, il fait recevoir membre de l'association des *repealers* son vingt-cinquième petit-fils, âgé de deux jours, et lui promet, ainsi qu'à toute la génération naissante, les bienfaits du *rappel*. Quelques jours après, il pose la première pierre de la future chambre des communes irlandaises. Au commencement de mars, il fait voter le *rappel* par la corporation ou conseil municipal de Dublin, à la majorité de quarante-quatre voix contre quinze. Enfin, il dédie à la reine du royaume-uni des *Memoires sur l'Irlande*, histoire d'une persécution de deux cents ou, pour parler plus juste, de sept cents ans.

Ces premiers travaux de l'agitation n'excitent que des sarcasmes, et l'on ne veut voir là que d'impuissants efforts pour ranimer une question qui s'éteint. Néanmoins déjà, comme l'a dit énergiquement un journal anglais, le crime avait, en Irlande, ouvert sa campagne. Les incendies, les meurtres se

multipliaient. La condition misérable des paysans les poussait à de sauvages vengeances, exercées surtout par les petits tenanciers contre les propriétaires de grands fermages. C'était cette population énergique et opprimée qu'O'Connell s'apprêtait à surexciter de nouveau par l'espérance du rappel. Agé de près de soixante-dix ans, mais vigoureux encore et mûri par une longue expérience, légiste habile et sachant s'arrêter à la stricte limite de la légalité, parcourant avec une merveilleuse activité l'Irlande tout entière, qu'il émouvait par le récit de ses souffrances et par le tableau d'une prospérité chimérique promise à ses efforts, l'agitateur organisait en même temps son parti à Dublin et multipliait les *meetings* dans les campagnes. En moins de quatre mois, il assista à trente-sept de ces assemblées populaires, qui comptèrent bientôt les spectateurs par centaines de mille. L'exagération irlandaise devait enfler encore ces chiffres imposants, et, d'après ses calculs, dans un pays qui contenait alors huit millions d'habitants, neuf millions auraient, pendant 1843, assisté aux *meetings* du rappel.

Le 14 octobre 1843 commencèrent contre O'Connell et ses adhérents principaux des poursuites judiciaires. Ils étaient accusés :

De conspirer illégalement et séditionnellement, pour exciter chez les sujets de Sa Majesté des sentiments de haine et de mépris contre le gouvernement et la constitution du royaume ;

D'avoir engagé un grand nombre de personnes à se réunir pour parvenir, à l'aide de l'intimidation et de la contrainte, à opérer des changements dans la constitution ;

D'avoir tenté de détourner de l'obéissance divers sujets de Sa Majesté la reine, entre autres des soldats de la marine et de l'armée ;

D'avoir usurpé les prérogatives de la couronne en établissant des tribunaux ;

D'avoir assemblé des *meetings* composés de personnes mal-intentionnées ;

D'avoir publié des libelles séditionnels contre le gouvernement et la constitution du royaume.

Daniel O'Connell, malgré les beaux mouvements d'élo-

quence de M. Sheil, défenseur de son fils John, fut condamné, sur tous les chefs, par la cour d'assises de Dublin, et le jugement remis à trois mois : au jour fixé, le 30 mai 1844, l'arrêt fut rendu par la cour du banc de la reine au milieu d'une anxiété universelle. O'Connell fut, cette fois encore, un acteur incomparable : il garda dans son attitude un apparent dédain, une sérénité parfaite. Au moment où il parut dans la salle de justice, accompagné de son fils, de M. O'Brien et de M. Blake, tous deux membres du parlement, une triple salve d'applaudissements l'accueillit : l'un des juges, M. Berton, chargé de lire la sentence, ne put maîtriser son émotion et fondit en larmes.

L'arrêt condamnait Daniel O'Connell à un an de prison, à cinquante mille francs d'amende, à fournir, en outre, pour sept années, un cautionnement personnel de cent vingt-cinq mille francs, et deux autres cautions de soixante-deux mille francs chacune, avancées par deux personnes différentes, comme garantie qu'il n'essayerait plus de troubler la paix publique. Son fils John était condamné, ainsi que MM. Duffy, Ray, Gray, Barrett et Steele, à neuf mois d'emprisonnement, à douze cent cinquante francs d'amende, à un cautionnement personnel de vingt-cinq mille francs, et à deux garanties de douze mille cinq cents francs chacune. Le grand condamné en appela à la chambre des pairs, et comme le verdict n'avait été rendu que par ce qu'on flétrit en Irlande du nom de *packed-jury* (jury trié subrepticement), comme de nombreuses protestations avaient retenti même en Angleterre, notamment dans la bouche de Macaulay, la sentence fut cassée par les lords légistes.

Cet acte d'équité fut plus utile au gouvernement anglais, en calmant les passions, que toutes les mesures répressives. D'un autre côté, ce qui devait puissamment contribuer à affaiblir l'influence du grand agitateur, c'était la sollicitude de sir Robert Peel pour l'Irlande. Ce pays, où les quatre cinquièmes de la population sont catholiques, où toute paroisse payait la dîme au curé anglican, même lorsqu'il était le seul protestant de l'endroit, où certains évêques anglicans percevaient plus de deux cent mille francs de revenu et ne comp-

taient pas quinze cents coreligionnaires dans tout leur diocèse, ce pays, disons-nous, n'avait qu'un séminaire, celui de Maynooth, où se fissent de hautes études. Depuis un demi-siècle, l'État payait, chaque année, à cet établissement, une subvention de deux cent vingt cinq mille francs, subvention bien insuffisante pour l'entretien d'une maison contenant cinq cents élèves. En 1845, Peel proposa de la porter à six cent cinquante mille francs, et ne parvint à son but qu'avec beaucoup de peine. Le fanatisme protestant n'eut pas plutôt appris qu'on voulait faire quelque bien à un séminaire catholique que, dans une seule séance du parlement, il y eut jusqu'à deux mille trois cent soixante-douze pétitions présentées contre le projet, qui néanmoins fut adopté. Macaulay, alors représentant d'Édimbourg, tint dans cette circonstance la plus belle conduite. Il parla et vota en faveur du bill, quoiqu'il s'attendît bien à ce que ses compatriotes presbytériens lui fissent payer cher sa tolérance. Il ne fut pas réélu aux élections suivantes, lui le membre le plus éminent de la députation écossaise, lui le plus grand historien de l'Angleterre.

Enhardi par ce succès, Robert Peel dota l'Irlande de trois grands collèges : un à Cork, un à Galway, un à Belfast, collèges dans lesquels l'instruction scientifique et littéraire serait donnée aux élèves, sans distinction de religion. C'était un moyen, en les faisant asseoir sur les mêmes bancs, catholiques et protestants, de leur faire oublier leurs haines séculaires. Malheureusement le clergé catholique d'Irlande a aussitôt flétri ces collèges du nom de collèges *athées*, et Pie IX lui-même les a anathématisés. De telle sorte que, dès que les protestants éclairés veulent améliorer le sort de l'Irlande, ils ne rencontrent pas moins de résistance, sur certains points, de la part du clergé catholique que de la part des protestants fanatiques. En 1863, au contraire, le pieux et savant Newman, consulté par les grandes familles catholiques d'Angleterre, pour savoir si elles enverraient leurs fils à Oxford, les y a engagées formellement.

Quant à O'Connell, sa santé déclinait en même temps que son influence, et, le 16 mai 1847, il expirait à Gênes, où il

était allé réparer ses forces. Dieu lui fit ainsi une grande grâce. L'ardent patriote échappait à l'affreux spectacle qu'allait présenter l'Irlande pendant la maladie des pommes de terre. Il ne vit pas sa chère Érin perdre en quelques années, soit par la famine, soit par l'émigration, deux millions et demi de ses enfants, et sa population tomber de huit millions à cinq et demi.

*Cobden; abolition des corn-laws ou lois sur les céréales (1846).* — A la chute de Napoléon, c'est-à-dire à la fin de la guerre continentale, la majeure partie des *landlords* ou grands propriétaires se virent dans l'impossibilité de payer les dettes énormes dont leurs terres se trouvaient grevées; les hypothèques qui pesaient sur le sol de la Grande-Bretagne, montaient alors à trois cent cinquante millions de francs. L'aristocratie anglaise, que sa victoire sur la France avait singulièrement popularisée, voulut profiter de son influence dans le parlement, pour lui faire adopter une mesure, qui devait avoir pour première conséquence de rétablir ses revenus. Cette loi de 1815, que le peuple, dans son langage expressif, nomma *la loi de famine*, avait pour objet de maintenir le prix du blé à trente-quatre francs soixante-seize centimes par hectolitre, en empêchant toute concurrence étrangère tant que les grains indigènes se tiendraient au-dessous de ce taux; son effet immédiat fut de faire renchérir la majeure partie des objets nécessaires à la consommation alimentaire. Les *landlords* augmentèrent ainsi la valeur de leurs baux; le revenu de certaines terres fut quintuplé en moins de quinze ans, et, pendant ce temps-là, le peuple dépensait chaque année, pour sa nourriture, neuf cent millions de francs de plus qu'elle ne lui aurait coûté sans la nouvelle législation. En 1835 vivait à Manchester, un manufacturier de toiles fines de coton, que son industrie avait élevé de la misère à une grande fortune, que son génie avait transformé, quoique sans instruction, en économiste incomparable. Sa vie entière, ainsi que l'école fondée par lui et dite *École de Manchester*, ont été consacrées à la défense de trois principes : la liberté commerciale ou libre échange, la liberté politique et la paix. Par ses

soins, par ceux de son jeune ami l'éloquent M. Bright, fila-teur à Rochdale, une association formidable ne tarda pas à s'organiser (1838-46), dans le but de mettre fin à un ordre de choses aussi inique, et, grâce à l'énergie de son chef, devenu (1841) membre du parlement pour Stockport, elle finit par se trouver assez forte pour déclarer qu'elle refusait tous les palliatifs, tous les demi-moyens entre autres l'échelle mobile, *sliding scale*, d'après laquelle la taxe sur les blés monterait ou baisserait en raison du cours des marchés, et en prenant pour point de départ un taux peu élevé. En 1845, l'agitation soulevée dans tout le pays par l'*anti-corn-laws-league* devint si formidable que Peel comprit, cette fois encore, comme en 1829 pour l'émancipation des catholiques, comme en 1832 pour le reform-bill, que c'en était fait de l'aristocratie si elle ne céda pas, et il annonça formellement l'intention d'accorder satisfaction au peuple affamé. Malheureusement les préjugés et l'égoïsme de beaucoup de torys, et notamment du duc de Wellington, ne leur permettaient pas de se rendre un compte aussi net de la situation, que pouvait le faire M. Peel avec la hauteur de son génie et la générosité de son noble caractère. Le *duc de fer*, avec un entêtement digne de son nom, se sépara de son illustre collègue, et, le 10 décembre 1845, tous les ministres offraient leur démission à la reine. Lord John Russell fut chargé alors de composer un ministère, mais, après dix jours d'efforts, il y échoua, beaucoup de whigs n'osant eux-mêmes toucher à la législation des céréales. Leur chef avouant son impuissance, et le duc de Wellington, d'autre part, revenant à des idées plus raisonnables, l'ancien cabinet se reconstitua tout entier, à l'exception de lord Stanley, qui ne crut pas pouvoir s'associer aux réformes préparées par sir Robert Peel.

Le plan de ce dernier, objet de l'admiration comme des colères passionnées des partis, fut adopté, le 16 mai 1846, par la chambre des communes, à la majorité de quatre-vingt-dix-huit voix, trois cent vingt-sept contre deux cent vingt-neuf. A la chambre des lords, la première lecture, qui est de pure forme, fut faite le 18, après deux discours hostiles du duc de Richmond et de lord Stanley, chef du parti protec-

tionniste. La seconde lecture, toute décisive, fut autorisée par une majorité de quarante-sept voix. Enfin, le 29 juin, le *corn-bill* subissait triomphalement sa dernière épreuve. L'aristocratie anglaise était sauvée, mais sir Robert Peel restait enseveli dans sa victoire. Il n'avait pu préserver sa patrie d'une révolution, et d'une révolution terrible, qu'en abandonnant ses amis politiques de quarante ans pour marcher avec les whigs et les radicaux. Porté au pouvoir, en 1841, avec la mission spéciale de combattre l'*anti-corn-laws-league*, il en avait adopté toutes les idées. Une telle position n'était tenable que momentanément; et, le 29 juin, à la chambre des lords, le duc de Wellington vint annoncer, en quelques mots, que le ministère avait offert sa démission à Sa Majesté, et que cette démission avait été acceptée. Aux communes, sir Robert Peel fut plus explicite. Il fit à la chambre un discours d'adieu, véritable testament politique, qu'il termina, après avoir promis aux whigs sa franche coopération, par ces remarquables paroles : « Dans quelques heures, j'aurai déposé le pouvoir que j'ai gardé cinq ans. Je le déposerai sans peine, et je me rappellerai plus vivement les marques de confiance que vous m'avez données que votre opposition récente. Je quitte le pouvoir avec un nom sévèrement blâmé par beaucoup d'hommes honorables, qui, par principe, regrettent profondément la dissolution des liens des partis, et cela, non par intérêt, mais parce qu'ils regardent la fidélité aux engagements et l'existence de forts liens de parti, comme très-utiles au bien public. Je laisserai un nom en horreur à tout monopoleur et à beaucoup d'hommes qui veulent le monopole, non par des motifs honorables, mais par égoïsme. Mais peut-être mon nom sera-t-il quelquefois répété avec des expressions de bienveillance, dans les habitations modestes, où résident les hommes dont le lot est le travail, et qui gagnent leur pain quotidien à la sueur de leur front. Peut-être prononceront-ils mon nom avec bonté, quand ils se reposeront de leurs fatigues, en prenant une nourriture abondante d'autant plus douce, qu'elle ne leur rappellera pas l'injustice de la législation. »

*Rentrée des whigs aux affaires et ministère de lord Russell*

(1846-1852); *abolition de l'acte de navigation* (1849); *autonomie accordée par l'Angleterre à ses colonies* (1850); *l'agression papale* (1850); *première exposition universelle* (1851). — Lord John Russell était tombé en 1841, à la suite de ses tentatives infructueuses pour modifier les lois sur les céréales; l'héritage de sir Robert Peel lui appartenait naturellement, ainsi que la glorieuse tâche de poursuivre l'accomplissement des idées de ce grand homme.

La principale affaire de la nouvelle administration fut d'écouter les plaintes des cinquante-quatre colonies de l'empire britannique.

Celles-ci n'avaient pas conçu l'espoir de lutter contre les progrès irrésistibles du libre échange; loin de là, elles poussaient l'Angleterre en avant dans la carrière des réformes, mais elles exigeaient leur part des libéralités de la loi. Confiantes dans ce principe d'évidente justice, que le retrait de leurs prérogatives devait entraîner de droit le retrait des charges dont ces prérogatives étaient le prix, elles demandaient hautement à la métropole l'abolition immédiate des tarifs différentiels et des restrictions de toute sorte, qui leur étaient imposés actuellement, tant pour le transport de leurs produits sous pavillon étranger, que pour l'importation des objets nécessaires à leur consommation.

Lord John Russell était d'autant plus disposé à faire droit aux réclamations des colonies, qu'il comptait bien ne pas s'arrêter dans la voie du *free trade*. Au mois de juin 1849, il obtint du parlement la révocation de ce fameux *acte de navigation* qui, en 1651, avait interdit à tout autre navire qu'à un navire anglais, d'importer des produits de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique, et ne permettait à la marine des États européens que l'importation des produits du sol ou de l'industrie du pays auquel appartenait le navire. Cet acte, en forçant les Anglais à ne compter que sur leur marine pour se procurer les productions du monde entier, avait fait de cette marine la première du monde. Maintenant la concurrence n'était plus à redouter, et il fut déclaré qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1850, tous les navires étrangers seraient complètement assimilés aux navires anglais pour l'importation comme

pour l'exportation de toute espèce de marchandises, soit coloniales, soit européennes. Enfin, le vendredi 15 février 1850, lord John Russell présenta, dans la chambre des communes, le projet de loi destiné à régler les destinées de l'immense empire colonial de la Grande-Bretagne. L'esprit fondamental de cette mesure pouvait être caractérisé en peu de mots : substitution, dans le gouvernement colonial, du système représentatif au système administratif ; reconnaissance de ce qu'on peut très-bien appeler l'autonomie des colonies, et par conséquent, pour une époque plus ou moins rapprochée, signal de leur émancipation. La suprématie de la métropole est toujours maintenue, en principe, par la nomination directe des gouverneurs, par le droit de *veto* de la couronne ; mais un temps viendra nécessairement où ces derniers liens seront, soit dénoués, soit coupés, et où les colonies, prenant à leur tour une personnalité, flotteront libres et indépendantes sur les grandes mers, comme les États-Unis d'Amérique.

Le monde civilisé était encore en deuil de Peel, mort d'une chute de cheval, le 2 juillet 1850, lorsque se réunit à Thurles, en Irlande, au mois de septembre, un synode d'évêques catholiques, où fut solennellement condamné le bill par lequel cet homme d'État avait fondé, sur la base d'un principe mixte, l'éducation publique dans cette île. L'assemblée décida même qu'il y avait lieu de constituer à l'aide de cotisations volontaires, en face du système de l'État, une Université purement catholique. A cette démonstration vint se joindre un événement tout à fait inattendu, et ordinairement désigné en Angleterre sous le nom d'*agression papale*. Par bulle du 24 septembre 1850, Pie IX créait cardinal Mgr Wiseman, lui confiait la direction spirituelle du diocèse de Westminster, et faisait de l'Angleterre proprement dite, ainsi que du pays de Galles, une province ecclésiastique composée d'un archevêque ou métropolitain et de douze évêques, ses suffragants. Ce qui mit le comble à l'irritation, ce fut que les nouveaux évêques catholiques prenaient, pour la plupart, leurs titres épiscopaux, des chefs-lieux de diocèse dont les évêques anglicans étaient déjà en possession. De nombreux meetings furent convoqués par les protestants ; les mystères

de l'Église romaine, indignement travestis, subirent dans les rues toutes les insultes de la populace; le sang coula dans plusieurs collisions. Lord John Russell oublia qu'il avait été jusque-là l'apôtre de la tolérance, pour écrire à l'évêque anglican de Durham une lettre pleine d'insinuations menaçantes à l'adresse des catholiques et du pape, qu'il accusa hautement d'usurpation. Toutefois, le passage le plus curieux de cette lettre, est de beaucoup celui où l'auteur s'en prend à l'Église établie elle-même de l'audace des papistes : « Il y a, dit-il, un danger qui m'alarme bien plus qu'aucune agression de la part d'un souverain étranger (Pie IX). Les membres du clergé de notre Église, qui ont signé les trente-neuf articles et reconnu en termes explicites la suprématie de la reine, ont été les premiers à amener leurs troupeaux, pas à pas, au bord du précipice. L'honneur rendu aux saints, la prétention à l'infailibilité de l'Église, l'usage superstitieux du signe de la croix, l'habitude de marmotter la liturgie de manière à déguiser le langage dans lequel elle est écrite, la recommandation de la confession auriculaire et l'administration de la pénitence, ainsi que de l'absolution : tout cela est indiqué par des membres du clergé de l'Église anglicane comme digne d'adoption, et aujourd'hui ouvertement approuvé par l'évêque de Londres, dans son instruction au clergé de son diocèse. Qu'est-ce donc que le danger à redouter d'un prince étranger revêtu d'un peu de pouvoir, comparativement aux périls intérieurs suscités par les fils indignes de l'Église d'Angleterre? »

Tandis que 1848, 1849, 1850, avaient été pour presque tous les peuples de l'Europe une époque de cruelles épreuves, la Grande-Bretagne, à l'abri derrière ses mers et sa constitution, avait poursuivi tranquillement ses glorieuses destinées, et s'était enrichie; jusqu'à un certain point, de ce que les autres avaient perdu. Elle les convia tous à se faire représenter par leurs exposants dans le palais de cristal construit à Hyde-Park, et qui, du 1<sup>er</sup> mai au 11 octobre, fut visité par 6 170 000 personnes. Dans cette lutte pacifique de l'industrie, l'Angleterre occupa le premier rang, que personne ne songeait à lui disputer, et, sur 172 médailles de

première classe (council medals) décernées par le jury international, elle en obtint à elle seule 79. La France en reçut 56; 23 de moins que l'Angleterre, il est vrai, mais 19 de plus que tous les autres pays réunis, et proportionnellement au nombre respectif des exposants, plus que l'Angleterre même. La supériorité de celle-ci fut nettement reconnue pour les machines (industrie essentiellement anglaise), les métaux, le verre, certaines porcelaines; à tel point, que, sous ces divers rapports, elle eut plus de prix que tous les étrangers réunis. Pour les tissus, les beaux-arts et beaucoup d'industries particulières, ces derniers eurent les trois cinquièmes des récompenses, contre deux cinquièmes laissés aux Anglais, et ils en eurent quatre fois autant que ceux-ci (988 contre 262), pour les matières premières et les denrées alimentaires.

Loin de se laisser éblouir par son triomphe, l'Angleterre se jugea elle-même encore plus sévèrement peut-être que ne la jugèrent ses concurrents. Elle comprit du premier coup d'œil jeté sur tant de chefs-d'œuvre, qu'avec l'avancement des sociétés, son antique domaine de la grosse fabrication devait infailliblement se restreindre, pour faire place à une production plus élégante, plus recherchée. Le prince Albert, à qui revenait la principale part dans la pensée comme dans l'exécution de l'exposition, œuvre de souscriptions particulières, parla en fidèle interprète du sentiment général de sa patrie adoptive, lorsqu'à la clôture il prononça ces mémorables paroles : « Le plus grand bienfait dont on puisse doter l'industrie anglaise, c'est de donner, par le développement et l'amélioration de l'enseignement de l'art, un goût plus pur et plus exercé aux producteurs comme aux consommateurs. » Aussitôt, tout le monde se mit à l'œuvre. Les souscripteurs du palais de cristal, qui ne songeaient nullement à faire une bonne affaire, avaient réalisé un bénéfice de plus d'un million de francs. Ils le consacrèrent à produire les résultats suivants, résultats dus également au gouvernement, qui cette fois, tant le péril était jugé grand, intervint lui-même, et créa le *département de la science et de l'art* qu'il dota d'une subvention annuelle de plus de deux millions de francs. Or

voici ce que nous lisons dans le rapport de M. Natalis Rondot, secrétaire de la commission impériale à l'Exposition universelle de 1862, rapport qui fait tant d'honneur à ce membre du jury international : « Le nombre des écoles de dessin était, en Angleterre, de 19 avant le mois d'octobre 1852; il y a aujourd'hui 96 écoles d'art, et, de plus, 500 écoles publiques ou privées, dans lesquelles les professeurs des écoles d'art enseignent le dessin. On ne comptait que 3296 élèves en 1852; un enseignement plus complet a été donné l'année dernière à 91 837 personnes, qui ont payé aux écoles 450 000 francs pour prix de ces leçons. Il existe en outre 70 écoles de science.... La richesse du musée de South Kensington (créé à Londres et toujours dans le même but) est due en grande partie aux prêts et aux dons; la valeur des dons est de 3 millions environ, et celle des prêts dépasse 50 millions. Les achats se sont élevés à 1 500 000 francs. Le musée contient 60 000 objets; il avait reçu, en 1852, 45 000 visiteurs; 605 000 y sont entrés en 1861, et 2 800 000 dans les cinq dernières années. On a envoyé successivement, dans 37 villes, un musée d'art et d'industrie, qui, renouvelé après chaque voyage, est formé de matériaux empruntés au musée central et appropriés à chaque cercle manufacturier; 640 000 personnes, fabricants et ouvriers pour la plupart, ont visité ce musée. De semblables musées ont été fondés dans une quarantaine de villes. On commence à ressentir, à peu près partout, l'influence d'un plus grand nombre de professeurs de dessin et de dessinateurs de fabriques. Des fabricants de Nottingham, de Manchester, de Coventry, de Sheffield, de Worcester et du Staffordshire, reconnaissent que leurs meilleurs dessinateurs sortent des écoles d'art, et que, grâce à eux, le caractère général du dessin et des formes a été modifié déjà de la façon la plus heureuse. »

*Question et guerre d'Orient (1854-1856); congrès de Paris.*

— L'article 33 du traité conclu l'an 1740, entre Louis XV et le sultan Mahmoud I<sup>er</sup>, portait : « Les religieux latins qui résident présentement en dehors et en dedans de Jérusalem, resteront en possession des lieux de pèlerinage qu'ils ont, de

la même manière qu'ils les ont possédés par le passé. » C'était là pour les Latins un titre sérieux, s'il en fut jamais : les Grecs néanmoins s'obstinèrent toujours à le méconnaître, et leurs prétentions grandirent avec la puissance de l'empereur *orthodoxe*, leur *protecteur*, titre qui, loin de se trouver purement honorifique, était au contraire une réalité très-efficace. En 1850, les Latins, de concessions en concessions, s'étaient vus chassés de neuf de leurs anciens sanctuaires. Invité par le président de la république française à faire respecter les droits des Pères de la terre sainte, le débonnaire Abdoul-Medjid, fort impartial en sa qualité de musulman, chargea (1851) une commission mixte de Français et de Grecs de trancher toutes les questions pendantes à Jérusalem. Elle avait déjà tenu plusieurs séances, lorsque Nicolas I<sup>er</sup>, par une lettre autographe, demanda sa dissolution immédiate au faible monarque, qui s'empressa de faire à son redoutable voisin cette concession comme tant d'autres. C'est à ce moment qu'apparaît l'Angleterre, qui, certes, si l'on se rappelle sa conduite à notre égard en 1840, ne saurait être accusée de favoriser l'influence française sur aucun point du monde, notamment en Turquie. Après quelques tentatives conciliatrices restées sans résultat, elle suggéra au cabinet français l'idée de traiter la question avec la Russie, qui ne saurait se refuser à reconnaître l'équité de nos réclamations. Mais loin d'avoir la moindre envie de nous écouter, Nicolas ne songeait qu'à séparer l'Angleterre de la France, puis à punir la Turquie de la justice qu'elle avait fini par nous rendre en 1852. Il soutenait que ses *protégés* avaient été victimes de la part du ministre des affaires étrangères, Fuad-Effendi, de la plus criante injustice, et comme réparation, il ne lui fallait pas moins qu'une convention qui aurait transformé en sujets russes onze millions des sujets du sultan. Par ses ordres, son ministre de la marine, le prince Menschikoff, inspectait à Sébastopol une flotte de vingt-sept bâtiments de guerre, puis trente mille hommes en Bessarabie, et arrivait le 28 février à Constantinople. Il s'y comportait avec la plus grossière violence, refusant à Fuad-Effendi la visite d'usage, paraissant à l'audience du sultan dans le négligé le plus inconvenant, et

exigeant le retrait ou la réduction immédiate des concessions faites aux Latins. Pour toute réponse, un firman du 5 mai de cette même année 1853 les renouvela. La Porte avait repris courage par la bonne entente de la France et de l'Angleterre, dont les flottes réunies étaient venues mouiller dans la baie de Besika, sur la côte d'Asie, près des Dardanelles, d'où en trente-six heures, on peut arriver à Constantinople. Le gouvernement britannique, la mauvaise foi du czar bien constatée, n'avait plus hésité.

En décembre 1852, lord Aberdeen avait été appelé à prendre la succession du ministère mort-né de lord Derby, l'ancien comte Stanley, et il avait composé, lui ancien tory, une administration où se trouvaient réunis des peelites, des whigs, voire même des radicaux, entre autres les lords Lansdowne, Palmerston, Russell, M. Gladstone, sir W. Molesworth. Les deux actes les plus saillants de son ministère de coalition furent l'alliance offensive et défensive conclue avec la France en 1853, et la déclaration de guerre à la Russie en 1854 ; le premier réalisait le plus cher de ses vœux, le second fut l'objet des plus vives répugnances pour l'homme d'État qui avait proclamé le principe de non-intervention un dogme politique. Le soin qu'il mit à ne pas s'associer au sentiment public contre la Russie, la bienveillance trop marquée de Nicolas à son égard, l'hésitation et la faiblesse de sa conduite le rendirent tout à fait impopulaire.

Les premiers coups de canon furent dirigés contre Odessa par l'amiral anglais Dundas et l'amiral français Hamelin. Le général Osten-Sacken, qui commandait dans cette ville, ayant fait tirer sur le *Furious* et sur une de ses embarcations, quoique tous deux portassent le pavillon parlementaire, les deux amiraux prirent vengeance d'une telle mauvaise foi sans manquer à l'humanité. Le 22 avril, ils incendièrent en quelques heures les navires russes mouillés dans le port, ainsi que les magasins du gouvernement, mais épargnèrent la ville. En Angleterre, c'était principalement sur l'expédition navale préparée pour la Baltique qu'on fondait les plus grandes espérances, et la reine Victoria voulut assister en personne au départ de cette magnifique flotte, de même que,

trois siècles auparavant, Élisabeth encourageait de sa présence les rudes joueurs qui allaient affronter l'Armada. L'amiral, avant de prendre congé de Sa Majesté, fut admis à lui baiser solennellement la main. C'était sir Charles Napier, de cette famille écossaise qui avait produit au seizième siècle l'inventeur des logarithmes. Bien connu pour la part qu'il avait prise aux luttes maritimes du premier empire, par ses victoires en Portugal sur la flotte de don Miguel, par le bombardement de Sidon, de Beyrouth, de Saint-Jean-d'Acres en 1840, par de nombreuses réformes dans la marine, son caractère inspirait la plus grande confiance, et nul amiral n'était aussi populaire que le vieux Charlot, *old Charley*. Le 2 juin, sir James Graham, premier lord de l'amirauté, annonça à la chambre des communes qu'il venait de recevoir une dépêche de la Baltique. Elle n'était pas datée de Cronstadt que Napier avait promis d'enlever en un mois, mais de la baie de Hangoë, à l'entrée du golfe de Finlande. La frégate *Arrogant* et un petit vapeur, *Hecla*, sous les ordres du capitaine Hall, déjà remarqué dans la guerre contre la Chine, avaient pénétré dans une baie avancée de dix milles dans les terres et défendue par un fort important, avaient bravé la mousqueterie de nombreuses troupes rangées sur le rivage, et ramené triomphalement au milieu de la flotte anglaise le seul navire de commerce qui s'y trouvât. Peu après, *le Dragon*, *la Magicienne* et ce même *Hecla*, avaient démoli trois forts de la baie de Hangoë, défendus par une nombreuse artillerie. Les 21, 26, 27 juin, la plus grande des îles Aland, Bomarsund, place fortifiée si voisine de Stockholm, était bombardée par les deux flottes réunies d'Angleterre et de France, et enlevée par les troupes françaises de débarquement sous Baraguey d'Hilliers. Mais ce n'était toujours pas Cronstadt. Sir Napier le déclara imprenable, et même aussi Sweaborg et Helsingfors, à moins d'avoir une flottille de bombardes, et l'opinion publique se montra d'autant plus sévère pour lui qu'il avait promis davantage.

C'était à l'autre extrémité de la Russie que devaient se frapper les coups décisifs.

Débarquée en Crimée, à Eupatoria, le 14 septembre, anniversaire du jour où l'armée française de 1812 était entrée à Moscou, l'armée anglo-turco-française comptait plus de 60 000 combattants. Six jours plus tard, le 20, elle remportait sa première victoire près de l'embouchure de l'Alma, sur les hauteurs abruptes de sa rive gauche, où plus de 40 000 Russes combattaient dans une position formidable, sous les ordres de ce même prince Menschikoff, dont la conduite avait été naguère si arrogante à Constantinople.

L'espace nous manque pour raconter les mille péripéties du siège de Sébastopol, qui fut plutôt une longue et mémorable suite de combats, de batailles, qu'un siège proprement dit, puisque cette ville ne fut jamais entièrement investie et les communications de l'ennemi jamais interrompues : contentons-nous donc d'un très-bref sommaire, extrait de la chronologie de M. Dreyss (v. notre collection). On tourne la ville qu'on ne peut pas encore attaquer : établissement, au sud, des Français au cap Chersonèse et plus tard à Kamiesch, des Anglais à Balaklava. — Le 28, Canrobert remplace dans le commandement en chef, Saint-Arnaud, enseveli dans sa victoire de l'Alma. — La tranchée est ouverte (9 octobre); feu des alliés, par terre et par mer, le 17, avec 126 pièces, sans compter le feu des deux flottes alliées; ce qui reste de la flotte russe, coulée à l'entrée du port pour en interdire l'accès, est paralysé au fond des bassins; on bombarde les forts extérieurs. — Combat de Balaklava : les Turcs attaqués sont soutenus par la cavalerie anglaise, qui perd beaucoup de monde par ses charges héroïques (25 octobre). « La charge exécutée par la brigade du général Scarlett (scots greys et dragons d'Enniskillen), écrivait lord Raglan dans son rapport, est une des plus brillantes que j'aie jamais vue; » et, en effet, elle avait excité l'admiration des troupes anglaises et françaises massées sur les hauteurs. Malheureusement, une autre charge, plus téméraire encore et sans utilité, amena l'extermination presque complète de la brigade de cavalerie légère Cardigan, et donna lieu à de pénibles récriminations entre lord Lucan, commandant en chef de la cavalerie anglaise, et lord Raglan. — Menschi-

koff et le général Liprandi, avec des renforts venus du Danube, et des réserves des provinces méridionales, sous les yeux des grands-ducs Michel et Nicolas, tentent d'enlever la droite des Anglais devant la place; combat obstiné d'Inkerman, victoire anglo-française (5 novembre). Dans la nuit, quelques sentinelles anglaises avaient entendu vaguement un bruit qui semblait partir du fond de la vallée; elles le signalèrent aux chefs des avant-postes, qui l'attribuèrent à des chariots de munitions, à des arabas qui très-souvent profitaient de la nuit pour entrer dans Sébastopol. Au point du jour, d'un jour de novembre, l'épaisseur du brouillard qui couvrait la terre rendait presque invisibles, même à quelques pas, les colonnes russes qui s'avançaient. Tout à coup, les balles, la mitraille, surprennent les Anglais dans leurs tentes. Le sang court pêle-mêle avec les ruisseaux de pluie, et les bataillons, formés à la hâte, glissent sur cette boue sanglante! Les Anglais se relèvent de leur imprévoyance par leur courage inébranlable, et les avant-postes combattent et meurent un à un. Grâce à la seconde division du major général Pennefather, dont une brigade conduite par le général Adams, reçoit le premier choc; grâce à la belle brigade des gardes, commandée par le duc de Cambridge et le major général Bentinck, à la division légère de sir George Brown, à la quatrième division du général Cathcart, le récent pacificateur du Cap, frappé mortellement, enfin à la prompte et puissante assistance des Français, les deux armées alliées ne purent être coupées par l'armée russe et les Anglais anéantis, mais il s'en fallut de bien peu. « En voyant accourir leurs alliés avec cet élan impétueux qui leur est propre, les Anglais poussèrent une longue acclamation, et cessèrent un instant de combattre pour agiter en l'air leur armes ensanglantées. Les blessés se relèvent à moitié et crient: hurra!... Les troupes françaises répondent par les cris répétés de « Vive l'Empereur! » puis les bataillons chargent avec fureur. » De tels moments, dans la vie des deux peuples, n'auraient dû jamais s'oublier. — Le siège se prolonge; cheminements de 80 kilomètres pendant onze mois consécutifs, et dans un sol où le roc perce partout; intempéries

fatales ; quelques sorties des assiégés ; ouragan terrible pour les escadres alliées. Les vice-amiraux sir Edmond Lyons et Bruat remplacent dans la mer Noire Dundas et Hamelin. — Année 1855 ; admirables travaux de défense de l'ingénieur russe Totleben. La Sardaigne fournit vingt mille hommes aux alliés. 2 mars, mort de Nicolas, frappé au cœur par les revers qui avaient succédé tout à coup à trente ans de succès. — 16 mai, Pélissier remplace Canrobert. — 24 mai, expédition anglo-française dans la mer d'Azof pour couper la route de la flèche d'Arabat, ce qui réussit. — 7 juin, prise du Mamelon-Vert devant Sébastopol ; le 18, assaut infructueux et avec des pertes considérables, par les Français contre la tour Malakoff, par les Anglais contre le grand Redan. — Lord Raglan meurt, le 28, du choléra qui est encore très violent, et a pour successeur le général James Simpson. « Malgré toutes les appréhensions, malgré tous les obstacles et toutes les difficultés sans cesse surgissantes, lord Raglan avait poussé à la continuation du *siège direct* ; il s'était opposé de tout son pouvoir au projet d'*investissement*, et avait entraîné la démission volontaire du général Canrobert. » — Enfin, le 8 septembre 1855, le bastion Malakoff est emporté par les divisions Bosquet et Mac-Mahon. Les ruines sanglantes de Sébastopol que défendaient plus de onze cents bouches à feu, sont abandonnées, le 9, par le prince Gortschakoff qui coule bas ses derniers vaisseaux et garde tout le nord de la baie ainsi que le fort du Nord. Une expédition anglo-française, à l'aide de batteries flottantes inventées par Napoléon III, prend Kinburn, en face d'Otchakow, à l'entrée du liman où se réunissent le Boug et le Dniéper. — Au Kamtchatka, une flotte alliée détruisit Pétropawlowski et menaça les Russes aux bouches du fleuve Amour. — Dans la Baltique, bombardement de Nystadt en Finlande, 2 juillet ; de Lovisa, le 5 ; des magasins extérieurs de Sweaborg, du 8 au 11 août. — De tous les actes de bravoure signalés dans cette guerre, celui qui fait certainement le plus d'honneur au nom anglais, c'est l'héroïque défense de Kars par le général William Fenwick Williams. Cette ville, la clef de l'Asie du côté de la Russie du Caucase, était de la plus

haute importance pour les Turcs, qui, avec leur apathie ordinaire, la laissèrent sans secours, sans approvisionnements. Le général Williams, en ayant reçu le commandement, sut si bien électriser la garnison ottomane, son unique ressource, qu'à sa tête, le 8 septembre 1855, le jour même de la prise de Sébastopol, il obligeait le général Mourawieff à lever le blocus commencé depuis quatre mois. Les vaincus ayant reçu des renforts, le blocus fut repris par eux avec plus de vigueur que jamais, et la malheureuse garnison, toujours abandonnée à elle-même, décimée par le typhus, n'en prolongea pas moins sa résistance. Beaucoup de soldats périrent d'inanition, la viande de cheval étant réservée pour les blessés. Le général anglais ne rendit la ville, le 24 novembre, qu'après l'épuisement complet des munitions de bouche et de guerre.

Mais ce que voulaient les Anglais, c'était un succès maritime qui pût être aussi glorieux pour leur flotte que la prise de Sébastopol pour l'armée française, et ils faisaient les préparatifs les plus formidables dans le but de frapper la Russie au cœur en s'emparant de Cronstadt, le Sébastopol du Nord, lorsque, par la médiation de l'Autriche, s'ouvrit le Congrès de Paris où la Grande-Bretagne fut dignement représentée par son ministre des affaires étrangères, lord Clarendon. Voici les principales stipulations de la paix conclue à Paris le 30 mars 1856 : « La Turquie est placée sous la garantie générale des puissances européennes, puissances auxquelles le Sultan communique le firman qu'il a octroyé à ses sujets chrétiens. — La mer Noire est neutralisée, interdite aux bâtiments de guerre de toutes les puissances, et ouverte au commerce libre; les deux puissances riveraines admettent des consuls dans leurs ports, et ne conservent sur le littoral (il s'agit de Nicolaïef) aucun arsenal militaire maritime; le Danube sera accessible à toutes les marines et la frontière russe de Bessarabie sera rectifiée de manière à ne plus aboutir au grand fleuve. — Les principautés danubiennes, Moldavie et Valachie, que la France, l'Angleterre et la Russie voulaient voir réunies en un seul État, la seconde ne devait pas tarder à changer d'avis, restent sous la suzeraineté de la

Porte, et garderont leurs privilèges sous la garantie des puissances qui concourront à leur réforme intérieure. — La Russie s'engage à ne maintenir aucun établissement fortifié dans les îles d'Aland. — Une déclaration du 16 avril, annexée au traité, pose ces principes : « La course maritime est abolie (refus des États-Unis) ; à l'exception de la contrebande de guerre, le pavillon neutre couvre la marchandise ennemie, et la marchandise neutre n'est pas saisissable sous pavillon ennemi ; les blocus, pour être obligatoires, doivent être effectifs. »

Magnifiques résultats, qui coûtaient à l'Angleterre seule 270 officiers ; 22 467 soldats ; 1 939 700 000 francs. Quant à la France, plus de 70 000 de ses enfants avaient trouvé la mort dans cette expédition.

Au moment de la signature de la paix, le ministère de coalition Russell-Aberdeen n'existait plus depuis plus d'un an. Dès le début des hostilités, la mauvaise organisation militaire de l'Angleterre s'était révélée avec une insuffisance que les Anglais eux-mêmes furent les premiers à reconnaître : pas de conscription, pas de landwehr, pas d'intendance militaire, pas d'approvisionnements, pas d'ambulances, pas d'hôpitaux. C'est alors qu'une jeune et riche anglaise pleine de courage, miss Florence Nightingale, s'attira l'admiration de l'Europe en conduisant en Orient, après avoir refusé toute subvention de son gouvernement, un corps d'infirmières (*nurses*), dont quelques-unes du plus haut rang, et qui devinrent aussitôt les dignes émules de nos sœurs de charité. Celles-ci, le catholicisme seul peut les produire. Le 21 janvier 1855, M. Roebuck proposait aux communes une enquête sur la conduite administrative de la guerre d'Orient, et les faits étaient si accablants que cette enquête était votée le 29. Le 30, le cabinet, taxé d'ignorance, d'incapacité, d'impuissance, se retirait et faisait place à une administration dirigée par lord Palmerston, par le plus énergique de tous les hommes d'État de l'Angleterre, et où figurait, à ses côtés, l'éminent sir George Cornewal Lewis.

*Révolte de l'Inde (1857-1858).* — La guerre de Crimée avait

eu dans toute l'Asie, surtout parmi les musulmans, un ressentiment beaucoup plus profond qu'on ne le soupçonna d'abord. Ignorant complètement, et l'extrême détresse du sultan, et les incomparables services que lui avaient rendus la France ainsi que l'Angleterre, ils ne voyaient que l'attaque sacrilège tentée par une nation infidèle contre le représentant de Mahomet, d'où pour eux un redoublement de haine à l'égard de tous les chrétiens, sans distinction de nation. Quant aux Hindous, aux sectateurs du Brahmanisme, infiniment plus nombreux que les musulmans sur les bords du Gange, dans la proportion de quinze contre un, ils partageaient sans doute leur haine du christianisme, mais la guerre d'Orient avait été pour eux, avant tout, un sujet de crainte. Le bruit était répandu que si elle se prolongeait, les Anglais se verraient forcés, vu le manque d'hommes, d'appeler à eux un certain nombre de cipayes. Déjà plusieurs corps indigènes de l'armée de Bombay, étaient partis avec le général Outram pour combattre les Persans, et les hostilités commencées contre la Chine confirmaient encore ces rumeurs. Or on connaît la répugnance des brahmines pour l'eau noire, comme ils appellent la mer. Déjà, en 1782, trois régiments du Bengale s'étaient mutinés pour ne pas s'embarquer. Mais malgré quelques séditions partielles en 1763, 1764, 1806, la fidélité des cipayes s'était montrée généralement inébranlable. Entière était la confiance des vieux officiers en Babalog (*cher enfant*) ou Jacques Cipaye.

Le 22 janvier 1857, dans le vaste dépôt d'artillerie de Dum-Dum, près Calcutta, un lascar, c'est-à-dire un homme d'une classe que les Hindous regardent comme au-dessous des animaux, ayant demandé à un des grenadiers du 2<sup>e</sup> de lui donner un peu de l'eau de son *lotah*, le fier brahmine refusa, ne sachant, disait-il, à quelle caste appartenait le *classie*. Celui-ci répliqua : « Vous perdrez votre caste d'ici à peu, car vous aurez à déchirer des cartouches enduites avec la graisse des porcs et des vaches. » Les nouvelles cartouches destinées à la carabine Enfield, étaient frottées de graisse pour en faciliter l'introduction dans l'arme qu'on s'étudiait encore à perfectionner, et si le brahmine redoutait

avant tout celle de vache, le musulman n'avait pas moins d'horreur pour celle de porc. Sur ces entrefaites, plusieurs incendies nocturnes furent attribués aux cipayes, qui en outre se rendaient à des meetings tenus la nuit, dans le but d'empêcher *lady Bibby Company*, nom sous lequel ils désignaient la Compagnie des Indes « cette grande dame étrangère, » de détruire leur religion.

L'Inde avait alors pour gouverneur général lord Canning, second fils de l'illustre ministre, et qui venait de remplacer lord Dalhousie. Homme d'une grande modération (d'où son surnom ironique de *lord Clemence*), il se contenta de licencier le 19<sup>e</sup> régiment indigène et sept compagnies du 34<sup>e</sup> coupables de révolte ouverte, voire même d'attentat contre la vie de leurs officiers. Les deux plus criminels, un cipaye d'un fanatisme exalté, qui avait tué un adjudant ainsi qu'un sergent-major, et un zemindar ou lieutenant indigène, furent seuls pendus, le 6 mai 1857. Ajoutons que le sang-froid de lord Canning allait être des plus utiles au milieu de cette tourmente inattendue.

Voilà ce qui venait de se passer dans les environs de la capitale, lorsque des scènes bien autrement épouvantables eurent lieu à Meerut, station militaire importante entre Agra et Delhi. Deux régiments, deux compagnies d'artillerie et une batterie de campagne européens y tenaient garnison, à coté de deux régiments d'infanterie et d'un régiment de cavalerie indigènes. Le dimanche 11 mai, ces derniers s'y révoltaient, en inaugurant leur rébellion par le meurtre et l'incendie. Le commandant de la place, le général Hewett, vieillard plus que septuagénaire, ainsi pris à l'improviste, délibéra, hésita et laissa les trois régiments insurgés gagner tranquillement Delhi.

Située sur la Djomnah, principal affluent du fleuve sacré, Delhi était non-seulement la plus belle ville de l'Inde, la capitale du commerce anglais dans le nord-ouest, presque la seule grande place de guerre dont les fortifications eussent été entretenues à grands frais par la Compagnie, mais encore l'arsenal militaire le mieux pourvu de toutes les possessions anglaises. Enfin à Delhi, d'où les Mahrattes avaient été chassés

en 1803, se trouvait, pour servir de chef naturel à l'insurrection jusque-là exclusivement brahminique, un vieux roi musulman, représentant légitime des derniers conquérants de l'Inde. L'héritier nominal du Grand-Mogol, de Timour et d'Aurang-Zeb, la Lumière du Monde, le Padischah, fut proclamé *roi de l'Inde*. Cette révolution s'opéra d'autant plus facilement que cette cité, réputée malsaine, n'avait pour garnison que des troupes indigènes. Un grand nombre d'Européens, *Feringhis*, et presque tous les chrétiens furent égorgés, les établissements publics ou privés pillés. Tout ce que purent deux braves lieutenants, Willoughby et Forrest, ce fut, au prix de leur vie, de faire sauter l'arsenal et avec lui un millier d'ennemis. En même temps de semblables massacres ensanglantaient presque toutes les localités où l'armée du Bengale tenait garnison.

Quelles ont été les véritables causes de cette formidable insurrection, à laquelle du reste *les cipayes prirent seuls part*, tandis que la population civile demeurait neutre? Les Anglais qui venaient d'avoir la guerre avec la Russie, leur unique rivale dangereuse en Orient, ont été tentés de l'attribuer aux menées souterraines de cette puissance déjà si influente en Perse, et dont les progrès sur la rive orientale de la mer Caspienne, dans le Turkestan, sont lents mais continus. D'autre part, le Français Victor Jacquemont écrivait en 1830 : « La force matérielle des Anglais n'a d'autre base qu'une force morale aujourd'hui très-puissante, mais qu'un caprice peut ébranler. Alors tout croule à la fois !... Quel événement produira ce choc?... *Le réveil de l'esprit religieux, sans doute.* Cela pourrait être demain, comme cela n'arrivera, peut-être pas avant un siècle... Le seul danger intérieur probable pour la puissance anglaise, serait *une révolte partielle de son armée native.* » Vingt et un ans plus tard, le général Jacob, un vétéran de l'armée indienne, disait, dans un livre imprimé en 1851, au sujet de l'armée du Bengale : *The thing is rotten throughout!* La machine est pourrie de part en part. Même opinion et à la même époque exprimée par sir Charles Napier. On a parlé encore de la liberté de la presse octroyée en 1835, dont les indigènes firent aussitôt un usage beaucoup

plus sérieux qu'on ne s'y attendait, et dont l'action sur les cipayes fut incontestable. Il a été aussi question des nombreuses sociétés bibliques anglaises, américaines ou allemandes, qui entretiennent des missions dans l'Inde, et n'y consacrent pas moins de 4 675 000 francs par an. Cependant leurs 8 ou 900 représentants dirigent un millier d'écoles fréquentées par moins de 100 000 enfants. Qu'est-ce qu'un tel résultat pour une population de 180 millions? Ce qu'on ne saurait contester, c'est qu'au milieu des plus graves excès de la révolte, les chrétiens indigènes, excepté à Delhi, n'ont pas souffert. Les habitants d'une cité insurgée offrirent même, de leur plein gré, de rebâtir l'église ainsi que les écoles, et dans aucune proclamation des rebelles il n'est question des missionnaires.

L'Angleterre avait, dans l'Inde, trois armées<sup>1</sup> indigènes, — une par présidence, — Bombay, Madras, Bengale. Elles formaient à elles trois 290 000 hommes, sur lesquels moins de 50 000 européens, dont 25 à 30 000 de troupes royales, et plus de 240 000 indigènes. Parmi ces derniers, les musulmans étaient aux Hindous dans les proportions de 1 à 5. Les cavaliers ou sowars se recrutaient généralement parmi les musulmans. La seule armée du Bengale s'est insurgée, et c'était de beaucoup, au point de vue de l'intérêt anglais, la plus mal composée, car elle comprenait un nombre de brahmines bien supérieur à ce que renfermaient les deux autres.

Enfin on a fait grand bruit de l'annexion du royaume musulman d'Oude, opérée en février 1856, par lord Dalhousie, de l'Oude, qui a fourni aux rangs des insurgés le plus large contingent. Mais qu'étaient les cinq derniers souverains trônant à Lucknow, entre la rive gauche du Gange et le Népaul? Entourés de baladins, de jongleurs, de dompteurs d'animaux, d'eunuques, de femmes perdues, engourdis par l'abus des boissons enivrantes, hébétés par d'infâmes voluptés, ils lais-

1. L'armée de l'Inde est maintenant (1872) de moins de 200 000 hommes, sur lesquels un tiers d'Européens. De décembre 1871 à mars 1872, un détachement de cette armée, sous les généraux Bouchier et Brownlow, a été occupé à combattre les Louchais, montagnards de la contrée de Tipperah, entre le Bengale et la Birmanie. Le but était de délivrer une cinquantaine de prisonniers, peut-être aussi de frayer au commerce une voie directe avec la Chine.

saient leur peuple en proie à une multitude de petits tyrans féodaux, zemindars et taloukdars, dont quelques-uns mettaient jusqu'à 10 000 hommes sur pied. Ces derniers étaient environ deux cent cinquante, constamment occupés, soit à se battre entre eux, soit à piller les paysans et à détrousser les voyageurs. Quant à la légalité de l'*absorption*, elle ne saurait non plus être contestée. Le traité de 1801 prescrivait aux Nababs d'Oude le licenciement de toutes les troupes indigènes, et au moment de l'annexion ils avaient 60 000 hommes sous les armes.

Quelles qu'aient été les causes de la révolte, deux noms surtout font frémir toute oreille anglaise, Cawnpore et Nana-Sahib. Par les ordres de ce dernier, cent vingt femmes anglaises avaient été enfermées avec leurs enfants dans une petite maison indigène. Quand les soldats du brave Havelock eurent repris Cawnpore, que trouvèrent-ils ? « Quelques débris mutilés, un puits comblé de cadavres, quelques murailles rayées de coups de sabre, des dalles humides encore, où le pied glissait sur une fange noirâtre qui devait être du sang figé : çà et là une poignée de cheveux blonds, un vêtement d'enfant, un feuillet de Bible, un jouet brisé.... » La maisonnette devint alors pour l'armée anglaise la Maison-du-Massacre, *Slaughter-house*, *Massacre-house*. Un cri d'horreur, que le monde entier devait répéter, retentit dans toute l'Inde anglaise et fut suivi de terribles représailles. Le chef des Mahrattes, auteurs du crime, qui n'avait épargné trente de ses victimes que pour les enfermer dans son harem, n'eut plus qu'un nom : *le tigre de Bithoor*. C'était un prince hindou, en qui quelques-uns ont voulu voir le descendant du Lion de Mysore, du valeureux Tippoo-Sahib. D'une famille de princes mahrattes, il avait été adopté par le dernier souverain d'un des États de Lahore annexé en 1849, et cette adoption lui conférait, d'après les lois hindoues, les mêmes droits d'héritage que la filiation naturelle, droits que les Anglais se refusèrent toujours à reconnaître. Ce qui augmentait, si c'était possible, l'odieux de sa cruauté, c'est qu'il vivait depuis plusieurs années dans l'intimité des familles de plusieurs de ses victimes, possédant parfaitement la langue anglaise et remarqué pour la

distinction de ses manières. Bientôt chassé de l'Oude, il allait se réfugier dans le Népaül et échapper ainsi au châtiment qu'il avait si bien mérité.

L'un des hommes qui contribuèrent le plus à rétablir les affaires, fut sir John Lawrence, gouverneur du Pendjab. Cette contrée, si récemment soumise et habitée par une population guerrière inspirait naturellement les plus vives inquiétudes; ce fut d'elle, au contraire, que vint le salut, tant sir John Lawrence sut profiter habilement de la haine comme du mépris des Sikhs (mêmes sentiments chez les Ghoorkas) pour les cipayes. Ayant levé, parmi les montagnards de l'Afghanistan, des corps de cavalerie irrégulière, ce chef habile, plus tard vice-roi de l'Inde, leur fit garder le pays des Sikhs, tandis qu'il envoyait ces derniers renforcer la petite armée anglaise qui tout assiégée qu'elle était elle-même dans son propre camp, n'en assiégeait par moins l'immense et populeuse cité de Delhi, si bien fortifiée. Le souverain du Népaül, Joug Bahadour, rendit aussi aux Anglais un immense service en mettant à leur disposition ses hommes de la montagne, ses Ghoorkas, et leur sauvage énergie.

A Lucknow, dans la seconde ville musulmane, les Anglais, au contraire, n'avaient à remplir qu'un de ces deux rôles, celui d'assiégés; mais ce siège fut certainement, par l'héroïsme avec lequel ils le soutinrent, l'un des plus glorieux épisodes de l'histoire de l'Inde. Surpris par l'explosion au milieu d'une ville de cinq cent mille âmes, attaqués par une armée de cinquante mille rebelles réguliers, un millier d'Anglais, militaires et marchands, femmes et enfants, ont tenu pendant cinq longs mois dans le palais affecté à la résidence du gouverneur de l'Oude, sur un étroit espace que les boulets et les balles traversaient de part en part et dans tous les sens, sans autres fortifications que celles qu'ils avaient pu improviser au dernier moment, sans vivres suffisants, mais aussi sans que leur courage paraisse avoir jamais faibli.

Parmi tant de beaux caractères, et au milieu d'angoisses si poignantes, l'opinion publique entoura immédiatement de toute sa sollicitude le général Henry Havelock. Arrivé dans l'Inde en 1823, il avait fait la guerre aux Birmans, aux Af-

ghans, aux Sikhs, aux Persans, et publié des ouvrages sur plusieurs de ces expéditions. Appartenant à l'Église dissidente, et non moins religieux que brave, il lui arrivait souvent, sous la tente, de prêcher ses soldats. Nul mieux que lui ne rappelait *les côtes de fer* de Cromwell, et l'Angleterre le comptait déjà au nombre de ses *saints*, avant de voir en lui un héros. Placé à la tête d'une colonne mobile destinée à parcourir le Bengale, pour arracher à la rage des cipayes le plus de victimes possible, il prit à Oude une forte position, puis ravitailla Arrah, Lucknow, Cawnpore; Arrah, dis-je, petit poste où une quarantaine d'hommes s'étaient maintenus toute une semaine contre plus de trois mille rebelles. A l'approche de Lucknow, sir James Outram, avec une générosité chevaleresque, refusa, quoique plus élevé en grade, de prendre le commandement, afin de laisser au général Havelock l'honneur de la délivrance. Malgré le choléra qui décimait sa faible troupe, à laquelle il avait, il est vrai, communiqué son indomptable énergie, malgré le manque de cavalerie, malgré les attaques furieuses de Nana-Sahib qui le harcelait sans cesse, et auquel il livra neuf combats acharnés, Havelock s'avavançait en vainqueur vers Delhi, lorsque la dysenterie l'emporta. La reconnaissance publique lui a élevé une statue sur l'une des places de Londres, et le gouvernement accorda à sa veuve, à titre de récompense nationale, une pension de 25 000 fr.

A côté de Havelock méritent d'être cités, entre autres, le général Neill, son frère d'armes devant Lucknow, sir James Outram, le défenseur d'Alumbagh, Edwards, le héros du Scinde, et le major Hodson. N'oublions pas non plus, parmi les volontaires que fournit la population civile, parmi ces héros improvisés, et le négociant Ruutz Rees, et son ami, le Français Deprat, tous deux défenseurs de Lucknow. Le 11 septembre 1857, le général Wilson, qui assiégeait Delhi, assisté du général Nicholson, commença un effroyable bombardement, lequel continua pendant soixante-douze heures. Vingt-cinq mille cipayes défendaient cette cité peuplée encore de près de deux cent mille habitants. Ensuite l'assaut fut donné, et la lutte prolongée dans les rues, dans les mai-

sons, dans les palais, dura trois jours. Nicholson y périt, frappé d'une balle. Hodson, qui n'était encore que lieutenant, et qui ne devait pas revoir son *old and merry England*, son *sweet home*, poursuivit avec des cavaliers sikhs le vieux roi de Delhi, dont le trône à peine relevé s'écroulait ainsi au bout de quatre mois. Il laissa la vie à ce vieillard octogénaire, mais brûla lui-même la cervelle à ses deux fils et à son petit-fils. Le commandement en chef de toutes les forces de l'Inde fut alors remis à sir Colin Campbell, déjà célèbre par ses hauts faits dans les guerres de l'Inde, comme en Crimée, où il se distingua à l'Alma ainsi qu'à Balaklava, et où son fils fut tué devant Malakoff. Pour dédommagement de cette perte cruelle, il lui était réservé d'avoir le bonheur de délivrer Lucknow en 1857, et de mettre fin à la révolte l'année suivante, 1858. Fils d'un ébéniste des environs de Glasgow, il n'en fut pas moins, pour prix de ses exploits, appelé à siéger, sous le titre de lord Clyde, à la chambre haute, qui eut à déplorer sa mort en 1863.

Le *bill de l'Inde* qui mettait fin à l'existence de l'illustre compagnie, et lui substituait l'autorité de la reine, ne fut voté à la fin de juillet 1858 qu'après de très-longues et très-vives discussions. Pourvoyant au gouvernement des Indes en Angleterre, il modifiait les attributions des autorités qui, de Londres, régissent l'Empire anglo-indien, sans introduire aucun changement dans l'organisation administrative des Indes elles-mêmes. Le ministre des Indes, créé par le nouveau bill, est assisté d'un conseil d'administration de quinze membres, dont huit à la nomination du gouvernement, sept au choix de leurs collègues. Les conseillers reçoivent trente mille francs <sup>1</sup> et ne peuvent être destitués que sur une adresse du parlement. Le point fondamental sur lequel le nouveau conseil de gouvernement diffère radicalement de l'ancienne

1. Le vice-roi des Indes jouit, toutes dépenses payées, autres que celles de table et d'habillement, d'un traitement d'un million de francs, juste le double de ce que reçoit le vice-roi de l'Irlande. L'archevêque de Canterbury n'a que 375 000 fr., et le premier ministre que 125 000 fr. La liste civile de la reine n'atteint pas dix millions.

cour des directeurs, et là était tout le bill, c'est qu'il n'est que *consultatif*. — L'ancien gouverneur général s'appela désormais vice-roi. Désormais aussi, outre son conseil proprement dit, il fut assisté d'un conseil législatif, composé des délégués des quatre présidences, d'un chef indigène de chacune des grandes divisions, qui ne sont pas encore groupées en présidence, et de trois membres qui représentent l'élément non officiel des Européens, tous nommés par le pouvoir.

Une clause est aussi à signaler : celle relative au patronage, c'est-à-dire au droit de nommer à toutes les fonctions qui n'ont point un caractère politique évident. « Sur dix-sept vacances, deux seront remplies par le ministre ; pour les quinze autres, chaque membre du conseil aura à son tour le droit d'appeler directement au poste disponible un candidat de son choix. »

Du reste, nous sommes heureux de le reconnaître, tout sembla bientôt prendre dans l'Inde une meilleure tournure. La guerre civile d'Amérique donna à sa production du coton un essor jusqu'ici inconnu ; les travaux publics, surtout les chemins de fer, reçurent un grand développement, et ses finances ont éprouvé, depuis le bill de 1858, une amélioration constante. L'Angleterre a tué l'Inde comme contrée industrielle, afin de ne plus en faire qu'une productrice de matières premières. Qu'elle cherche donc à réparer une partie du mal qu'elle a fait, et surtout qu'elle prenne en pitié le sort des ryots ou paysans hindous écrasés par un impôt<sup>1</sup> foncier hors de proportion avec le revenu, comme aussi par la taxe du sel. Un coulie gagne 25 francs par an, sur lesquels il paie 1 franc pour l'impôt du sel qu'il consomme. Surtout que les moyens odieux encore employés naguère pour obliger les ryots à cultiver l'indigo, cessent pour jamais d'être en usage, comme l'ont demandé d'intègres magistrats anglais, témoins honteux de tant d'horreurs. Enfin que l'Angleterre écoute l'une de ses voix les plus autorisées, celle

1. « En 1855, le budget de l'Inde était de 835 millions de fr. ; en 1870, de 1270, et pour l'Angleterre, de 1800. Pour celle-ci, la production annuelle s'élève à 23 milliards, et à 8 pour l'Inde. Il s'ensuit que les 30 millions d'Anglais n'abandonnent à l'État qu'un douzième de leur revenu, et les 150 millions d'Hindous, un sixième. »

du ministre Bright, cet apôtre infatigable de l'Inde comme de l'Irlande. — Dernièrement encore, le vice-roi, lord Mayo, avant de succomber, nouveau Kléber, sous le poignard d'un fanatique musulman du pénitencier des îles Andaman, avait supplié la métropole de diminuer les taxes, pour se concilier les populations qu'agitent toujours certains sectaires. En janvier 1872, une bande de 300 *Koukas*, dans le voisinage du camp de Delhi, n'a pu être réprimée que par le supplice de 120 d'entre eux. Cette secte qui compte plus de 100,000 affiliés, est une réforme du sikhisme, qui est déjà lui-même une protestation contre la décadence de la religion hindoue.

Aujourd'hui Calcutta se trouve relié par des voies ferrées, non-seulement à Delhi, mais encore à Madras ainsi qu'à Bombay, et ces voies traversent les districts qui produisent les plus beaux cotons de l'Inde. Déjà, en 1866, le canal du Gange fournissait de l'eau à quinze millions d'arpens, mais il reste encore beaucoup à faire pour l'irrigation. Dans cette même année 1866, une famine résultant de la sécheresse, a enlevé, sur la côte d'Orissa, plus d'un million d'habitants, le quart de la population. Deux autres famines, 1861 et 1862, ont fait périr trois millions d'habitants, tant dans le nord-ouest que dans le Deccan.

*Guerres avec la Perse (1856-1857); avec la Chine (1<sup>o</sup> 1856-1858; 2<sup>o</sup> 1859-1860).* — Musulmane, mais schiite, la Perse déteste les Turcs sunnites, ses voisins occidentaux, de même qu'elle a à redouter, au nord, les Russes, au sud, les Anglais. La plus stricte neutralité lui était donc imposée, ce qu'elle n'observa que fort imparfaitement, prenant à tâche de fatiguer le représentant de l'Angleterre par les plus mesquines taquineries. Le 6 décembre 1855, M. Murray quitta Téhéran avec toute la légation : toutefois, la guerre ne devait résulter que de difficultés plus graves encore. Par un arrangement conclu en 1853, la Perse s'était engagée à ne pas intervenir dans les affaires de l'Afghanistan, à ne pas toucher au petit royaume de Hérat, les Anglais ayant le plus grand intérêt à ce que ni les Russes, ni aucun de leurs alliés,

notamment le Schah, ne viennent à s'emparer de cette clef de l'Afghanistan occidental. La Perse ayant néanmoins (1856) envoyé des troupes contre Hérat, la guerre lui fut déclarée le 1<sup>er</sup> novembre. Le 10 décembre, les troupes de la Compagnie prenaient l'île de Karrack, puis le port de Bushir, principal entrepôt du commerce entre l'Inde et la Perse. Le 8 février 1857, les Persans étaient de nouveau battus près de Bushir par le général Outram, à la tête d'une armée presque entière de cipayes, et le 26 mars il s'emparait de Mohammerah, sur le Shatt-el-Arab. Pendant ce temps, des négociations s'étaient ouvertes entre lord Cowley et Ferrouk-Khan, tous deux ambassadeurs près de Napoléon III, et grâce aux bons offices de ce dernier. Le traité signé, le 4 mars 1857, sur les bords de la Seine, fut ratifié à Téhéran le 14 avril. L'indépendance de Hérat, ainsi que de tout l'Afghanistan à l'égard de la Perse, y était proclamée une fois de plus. En 1863, c'est au contraire le vieux Dost-Mohammed, le souverain des Afghans, devenu le pensionnaire du trésor britannique et dont nous avons déjà parlé en 1840, époque où il était allié de la Perse et de la Russie, qui, une semaine ou deux avant d'expirer, s'est emparé de Hérat après un siège de plusieurs mois.

On se rappelle la *guerre de l'opium*, terminée en 1842 par un traité qui ajoutait quatre ports à ceux de Canton et de Macao, comme ouverts au commerce étranger, et y autorisait l'exercice du culte chrétien. Malheureusement Taokwang, qui avait signé ces diverses conventions, mourait en 1850. Une année était à peine écoulée que les missionnaires catholiques se voyaient maltraités, les Européens inquiétés, et qu'éclatait dans les provinces du sud-ouest la formidable insurrection des Tae-Pings, cette sanguinaire réaction de la race chinoise contre la race dominante des Mandchoux, réaction ou plutôt brigandage qui n'a cessé depuis de prendre les plus gigantesques proportions, accumulant d'un bout à l'autre de l'empire des meurtres, des pillages, des dévastations inouïs. Par un contraste singulier, tandis que dans les ports récemment ouverts, tels que Shang-Hai, etc., les Européens se voyaient bien accueillis, le vice-roi de Can-

ton se refusait à l'exécution du traité de 1842. Autre anomalie non moins étrange, et preuve de la dissolution de l'Empire du Milieu; au moment même où les Européens lutteront contre les Chinois de Canton, ils recevront dans les autres ports, surtout à Shang-Haï, l'accueil le plus amical, et les relations deviendront de ce côté plus étroites que jamais. Enfin, en 1860, si ce même port de Shang-Haï allait échapper à un effroyable sac, tel que le pratiquaient les Taepings, ce devait être uniquement par l'assistance des troupes anglo-françaises marchant contre Pékin.

En 1856, délivrées des embarras de la guerre de Crimée, l'Angleterre et la France étaient disposées à s'unir pour défendre, dans l'extrême Orient, les intérêts du commerce, de la civilisation et de la foi chrétienne, lorsqu'un incident mit la première seule aux prises avec l'empire chinois, et fit éclater entre ces deux puissances une seconde guerre (1856-1858). « Le 8 octobre, le navire *Arrow* (mot anglais qui signifie *flèche*), de construction chinoise, mais portant le pavillon anglais, fut abordé, dans la rivière de Canton, par un bateau chinois chargé d'agents de police qui, par ordre des mandarins, emmenèrent prisonniers douze hommes de l'équipage, accusés de piraterie. Le consul anglais, M. Parkes, réclama leur liberté immédiate, faisant connaître que, si les autorités chinoises s'adressaient régulièrement à lui, conformément aux termes du traité de 1842, il ne s'opposerait nullement à l'ouverture d'une enquête, à la suite de laquelle il livrerait, sans difficulté, les malfaiteurs qui pourraient avoir cherché un refuge sous le pavillon anglais. Après un échange de correspondances fort vives, correspondances dans lesquelles intervint sir John Bowring, gouverneur de Hong-Kong, remplissant les fonctions de plénipotentiaire, le vice-roi de Canton, Yeh, rendit les douze matelots, mais refusa toute promesse de mieux respecter à l'avenir le pavillon anglais, et persista à interdire aux Européens, malgré le traité de 1842, l'entrée de Canton. Le 23 octobre commencèrent les hostilités auxquelles les Français allaient finir par prendre part. En 1857, à la suite de conférences entre lord Elgin, plénipotentiaire anglais, et le baron Gros, plénipoten-

taire français, les amiraux Seymour (anglais) et Rigault de Genouilly (français), il fut décidé que les forces anglo-françaises s'empareraient de Canton, ce qui eut lieu le 29 décembre, avec perte pour les Anglais de huit hommes tués, et soixante et onze blessés; pour les Français, de deux hommes tués et trente blessés. Le commissaire impérial Yeh, vice-roi de Canton, auteur de tout le mal, et qui, non moins féroce envers ses compatriotes qu'envers les étrangers, tirait vanité d'avoir fait expirer plus de soixante-dix mille des premiers dans les plus cruelles souffrances, fut pris et envoyé à Calcutta, où il ne tarda pas à mourir. Ce coup d'éclat fut suivi de nouvelles et interminables négociations. Fatigués de tant de lenteurs, lord Elgin et le baron Gros résolurent d'aller chercher la paix, s'il le fallait, jusqu'à Pékin même. Le fleuve du Peï-ho était la seule route praticable pour se rendre du golfe de Tchili dans la capitale. Le 20 mai 1858, au matin, ils prenaient les forts qui en défendaient les deux rives.

Au commencement de juin, ils étaient arrivés jusqu'à Tien-tsin, ville murée de 800 000 âmes, à cinquante-quatre milles marins dans l'intérieur des terres, où ne tardèrent pas à venir les trouver deux hauts commissaires investis des pouvoirs les plus étendus, et alors eurent lieu des entrevues officielles qui aboutirent à la signature de traités conclus successivement par la Russie, qui y gagnait toute la rive gauche de l'Amour, par la Grande-Bretagne et la France. « D'après l'article 2 du traité anglais, chacun des deux pays pourra entretenir des agents diplomatiques auprès des cours de Pékin et de Saint-James. L'article 8 porte que la religion chrétienne, telle qu'elle est professée par les protestants et par les catholiques, sera tolérée, et que ceux qui la professent seront protégés par le gouvernement. L'article 10 ouvre aux navires anglais la navigation du Yang-tse-Kiang. De nouveaux ports sur la côte de Chine, ainsi que dans les îles Formose et Hainan, sont ajoutés à ceux où les étrangers sont déjà admis à résider, avec faculté sur tous ces points d'acquérir des propriétés foncières. L'article 51 interdit aux autorités chinoises d'employer publiquement, en parlant des Anglais, le terme *i* qui signifie *barbares*. Une convention

séparée fixa le chiffre des indemnités payables par les Chinois, à trente millions de francs. »

Lorsqu'au mois de juin 1859, un an juste après la signature des traités dont ils apportaient la ratification de la part de leurs gouvernements respectifs, M. Bruce, successeur de lord Elgin, M. de Bourboulon, successeur du baron Gros, et M. Ward, ministre des États-Unis, se présentèrent à l'embouchure du Peï-ho, ils la trouvèrent barrée par de solides estacades élevées à la hauteur de Takou. Les deux plénipotentiaires anglais et français invitèrent l'amiral anglais James Hope à leur frayer le passage. Celui-ci n'avait à sa disposition que douze bâtiments légers et canonnières, vu le faible tirant d'eau, plus un petit aviso à vapeur français monté par notre ambassadeur, et les canots de notre corvette *Duchayla*. Le 25 juin, à une heure et demie de l'après-midi, il donna le signal de l'attaque. « A peine les canonnières furent-elles engagées contre le premier barrage, que les embrasures des forts se découvrirent et qu'un feu terrible, très-bien dirigé, accueillit la petite escadre. En peu d'instants plusieurs navires furent désemparés ; les équipages se virent décimés par les boulets ; l'amiral Hope fut blessé. Les canonnières tinrent bon cependant ; malgré leur position désavantageuse, elles continuèrent à tirer sur les forts, dont l'artillerie, vers quatre heures, parut se ralentir. L'amiral, qui avait dû abandonner successivement deux de ses vaisseaux coulant sous lui, et transporter sur une troisième canonnière son pavillon de commandant, mais n'en continuait pas moins à donner ses ordres malgré le sang s'échappant de ses blessures, pensa le moment favorable pour un débarquement. A cinq heures, les canots, chargés de matelots et de troupes de marine, se dirigèrent à force de rames vers le rivage sous les ordres du commandant Heath ; là on se trouva engagé sur un terrain vaseux où la marche était des plus pénibles. Une centaine d'hommes seulement, parmi lesquels quelques matelots français, parvinrent à se réunir sur la terre ferme et s'avancèrent courageusement contre les murailles du premier fort ; mais les échelles dont ils s'étaient pourvus pour l'assaut se trouvaient trop courtes, et leurs cartouches mouillées. Il

fallut dès lors songer à la retraite ; ce mouvement s'opéra au milieu d'une grêle de boulets, de balles et de flèches. Les Anglais comptèrent dans cette fatale journée 464 hommes tués ou blessés, parmi lesquels beaucoup d'officiers, le colonel Lemon, les capitaines Vansittart et Shadwell ; le détachement français, sur 60 hommes, eut 4 tués et 10 blessés. En outre, trois bâtiments furent coulés par les boulets et complètement perdus. »

Le 21 août 1860, quatorze mois après l'affront fait aux pavillons alliés, une armée anglo-française apparaissait devant ces forts de Takou qui en avaient été le théâtre. Les forces anglaises, commandées par sir Hope Grant, et pourvues des fameux canons Armstrong, qui ne tinrent pas tout ce qu'ils promettaient, pouvaient s'élever à 23 000 hommes, et les forces françaises, commandées par le général Cousin de Montauban, à 12 000. Mais beaucoup étaient restés en arrière, soit pour occuper l'île de Chusan, soit par suite de maladies. Les amiraux étaient, pour les Anglais, ce même Hope, blessé à la première attaque, et pour les Français le vice-amiral Charner. Les signataires du traité si odieusement violé de Tientsin, lord Elgin et le baron Gros, suivaient l'armée alliée, qui ne comptait pas en ligne beaucoup plus de 20 000 hommes, pour attaquer un empire de 400 millions d'âmes, auquel on attribue 1 500 000 soldats, dont 600 000 à 700 000 Chinois, 300 000 Mongols et 500 000 Mandchoux, avec une flotte de 820 jonques montées par 58 637 matelots. Les forts de la rive gauche, pris à revers du côté de la terre par les alliés, qui avaient eu soin de débarquer près de l'embouchure du Peh-tang, au nord du Peï-ho, furent enlevés après une résistance opiniâtre, qui coûta la vie à plus de 1000 Chinois. Sur 400 Anglo-Français seulement qui prirent part à l'action, sans compter les canonnières de l'escadre, et montèrent à l'assaut, 140 avaient été mis hors de combat. Les Anglais avaient eu 17 officiers tués ou blessés. La chute des forts de la rive gauche entraîna celle des forts de la rive droite, et 518 canons tombèrent au pouvoir des vainqueurs.

Continuant leur marche, les alliés triomphèrent successivement à Tchang-kia et à Pa-li-kao, puis furieux de ce que

plusieurs des leurs avaient été traîtreusement mis à mort, ils se portèrent vers le palais d'été de l'empereur ou Yuen-ming-yuen, ensemble de magnifiques constructions s'étendant sur plus de seize kilomètres, de somptueuses pagodes renfermant toutes des dieux d'or et d'argent ou de bronze d'une dimension gigantesque, entre autres un bouddha de bronze, haut de 70 pieds. « Les Anglais y mirent le feu et le détruisirent de fond en comble : acte de représailles sur lequel les ambassadeurs anglais et français ne semblent pas avoir été complètement d'accord, et qui, dans la pensée de lord Elgin, était moins un acte de stérile vengeance qu'une mesure d'intimidation destinée à hâter la soumission du gouvernement chinois. Il n'y avait pas un moment à perdre : l'hiver approchait et avec l'hiver l'impossibilité de faire campagne sous ce climat rigoureux. C'était pour cela que les négociateurs chinois avaient traîné les choses en longueur, et il importait de leur montrer que les alliés n'hésiteraient point à recourir aux plus rigoureuses extrémités, si le cabinet de Pékin persistait dans sa politique de temporisation et de mensonges. »

Le 24 octobre 1860 eut enfin lieu à Pékin même, dans le palais du tribunal des rites, avec le plus grand cérémonial, avec la plus éclatante publicité, la signature de la convention anglaise, et le lendemain 25 celle de la convention française. En même temps étaient échangées les ratifications des traités conclus à Tien-tsin en 1858. Pour la première fois l'Europe entra, enseignes déployées, dans cette capitale du Céleste-Empire que la superstition populaire avait si longtemps considérée comme un sol sacré et inviolable. Quand le baron Gros en traversa les rues, il avait pour cortège 2 000 hommes de toutes armes. Trois drapeaux français précédaient son palanquin. Semblable appareil avait entouré lord Elgin.

*Japon.* — Lord Elgin et le baron Gros, ambassadeurs extraordinaires en Chine, avaient également reçu des instructions spéciales pour le Japon. Le premier arriva le 3 août 1858 à Nangasaki, puis se rendit immédiatement, avec l'amiral Seymour et trois navires de guerre, dans le port même de la

capitale, de Yedo, où il conclut un traité portant en substance : « Faculté d'entretenir une mission diplomatique à Yedo et des consuls dans les ports ouverts aux étrangers; reconnaissance de la juridiction consulaire; admission des monnaies étrangères, évaluées au même taux que les monnaies japonaises de même nature, à poids égal; suppression des taxes de tonnage et de transit; réduction à 5 pour 100 des droits d'exportation, qui étaient de 35 pour 100 à la valeur. » Malheureusement la bonne intelligence ne devait pas régner longtemps entre les Anglais et les Français d'une part, les Japonais de l'autre. Plus d'un étranger peu scrupuleux profita notamment de l'article du traité relatif aux monnaies pour faire des bénéfices illicites sur les Japonais dont, en outre, les mœurs ne furent pas toujours suffisamment respectées et méritaient de l'être, car ce peuple est bien supérieur aux Chinois. D'autre part, les grands ennemis du progrès devaient être là, comme en Europe, les barons féodaux, les daïmios, qui excitaient contre les étrangers, et le mikado ou souverain spirituel, et la populace. Le taïkoun, au contraire ou souverain temporel était beaucoup moins hostile. Du reste, les Anglais qui avaient triomphé dans l'Inde de la féodalité représentée par les zemindars et les taloukdars, ne pouvaient redouter beaucoup l'oligarchie japonaise, surtout avec la loyale assistance que nous leur avons toujours prêtée, là comme en Chine. Le 15 août 1863, la flotte anglaise vengeait le meurtre de plusieurs de ses nationaux par le bombardement, par l'incendie de Kagosima, ville de 80 000 âmes et capitale du prince Satsouma, le chef des daïmios. En 1864, Français, Hollandais, Américains, s'unissaient aux Anglais pour détruire les ouvrages de Simonoseki et pénétrer dans la Mer intérieure. — Vaincus par les étrangers, les représentants de la féodalité ne devaient pas tarder, comme le taïkoun, à laisser tout le pouvoir entre les mains du mikado, qui, devenu seul maître, a ouvert à la civilisation cet empire jusqu'ici non moins fermé que celui de la Chine. Aujourd'hui, 1872, le Japon a adopté l'anglais pour sa langue diplomatique, et des ambassades réitérées, auxquelles prennent part des dames japonaises, ont visité successivement l'Europe et

les États-Unis. Des officiers français disciplinent l'armée du Japon, où se voient déjà chemins de fer, télégraphes, navires à vapeur.

*Rapports de l'Angleterre avec la France (1856-1863), et traité de commerce (1860); événements intérieurs et extérieurs* — Nous venons de voir quels immenses bienfaits étaient résultés, dans l'extrême Orient, de l'intime union de l'Angleterre et de la France; malheureusement cette union ne devait pas subsister au même degré en Occident. De tous les belligérants, c'était le peuple anglais que la paix de Paris avait le moins réjoui. Son orgueil était trop blessé de la dépêche envoyée le 8 septembre 1855, par le général Simpson à lord Panmure, ministre de la guerre :

*Les forces alliées ont attaqué les défenses de Sébastopol aujourd'hui à midi.*

*L'assaut contre Malakoff a réussi, et cet ouvrage est au pouvoir des Français.*

*L'attaque des Anglais contre le Redan n'a pas réussi.*

Du moment où la paix arrivait avant que les Anglais eussent pris leur revanche de cet échec, elle venait toujours trop tôt. Vingt-quatre jours après la pacification générale, la reine, le 23 avril 1856, passait en revue, à Spithead, la flotte la plus formidable, comme aussi la plus dispendieuse, qui eût jamais paru sur les mers, et ce spectacle grandiose, en augmentant au cœur des Anglais le sentiment de leur force, ne faisait que leur rendre plus amère l'inutilité de tant de sacrifices. Quand il s'agit d'interpréter le traité du 30 mars, certains points en litige donnèrent lieu à des discussions longues et animées. Au sujet, par exemple, du lac Yalpuq ainsi que de Bolgrad, chef-lieu des colonies bulgares, l'Angleterre et l'Autriche ne voulaient rien concéder à la Russie, tandis que la France, en passant du côté de cette dernière, amena une équitable transaction. Une autre question plus importante fut la réorganisation des provinces danubiennes. Dès 1855, le gouvernement français avait exprimé l'opinion qu'il fallait, en reconstituant la Moldavie et la Valachie, unir ces deux États aussi intimement que possible, sous un seul et même

prince étranger. L'ambassadeur britannique à Constantinople, lord Stratford de Redcliffe, s'unit à la Porte comme à l'Autriche pour combattre l'union que patronnaient la France, la Russie, la Prusse et la Sardaigne.

Le crime d'Orsini (14 janv. 1858) avait été préparé en Angleterre; ses auteurs avaient traversé la Belgique, et ils avaient des affiliations avec les réfugiés de Suisse et de Piémont. La France se plaignit d'abord à l'Angleterre avec autant de fermeté que de modération. « Cette communication fut très-favorablement accueillie par le ministère anglais, et, lorsqu'on se rappelle que le cabinet était composé des mêmes hommes qui s'étaient montrés si soigneux de la dignité de l'Angleterre durant la guerre de Crimée, et qu'il avait pour chef l'homme qui a toujours passé, à juste titre, pour le représentant le plus vif de la susceptibilité britannique, lord Palmerston en un mot, cet accueil a un poids particulier. Après avoir consulté les magistrats les plus éminents sur la question de savoir si la législation du pays, en matière de conspiration et de meurtre, était applicable aux étrangers, et sur leur réponse négative, le gouvernement de la reine soumit à cette fin un projet de bill au parlement. La première lecture fut votée à une majorité considérable, et l'on s'attendait, en Angleterre comme en France, à ce que la seconde lecture passât sans difficulté. Dans l'intervalle, il était survenu un incident sans importance réelle en lui-même, mais qui, grossi par les adversaires du bill, leur servit à jeter le doute sur les intentions du gouvernement français. Parmi les adresses émanées de l'armée et insérées au *Moniteur*, il s'en trouva deux ou trois dans lesquelles, au milieu des assurances de dévouement à l'Empereur et à sa dynastie, s'étaient introduites des paroles assez vives contre les pays qui donnaient asile aux assassins.... Il serait difficile d'imaginer jusqu'à quel point des hommes vraiment éminents, comme M. Gladstone, lord John Russell, se méprirent dans les interprétations qu'ils présentèrent au parlement. Ainsi M. Gladstone comprenait la dépêche de M. Walewski en ce sens qu'elle aurait pour objet d'établir que le peuple anglais prêchait ouvertement la doctrine de l'assassinat, et que la législation

anglaise favorisait sciemment les assassins. Si la discussion s'était engagée dans ces termes entre le cabinet et l'opposition, les ministres de la reine auraient eu facilement gain de cause, tant l'erreur était manifeste ; mais un député radical, M. Milner Gibson, se bornait à blâmer le ministère de n'avoir pas répondu à la dépêche du ministre français. Vainement lord Palmerston répliqua qu'il se serait exposé à un reproche bien mieux mérité, s'il avait engagé la politique du gouvernement de la reine sans connaître les intentions du parlement. La motion de M. Gibson fut adoptée, et le cabinet whig, qui gouvernait depuis plusieurs années l'Angleterre, se retira devant la majorité qui venait de se former contre lui. »

Les trois principaux membres du nouveau cabinet tory étaient lord Derby, premier lord de la trésorerie, M. Disraeli, chancelier de l'Échiquier ou ministre des finances, et lord Malmesbury au Foreign-Office.

Au commencement de février 1859, ils se trouvaient encore au pouvoir, lorsque la reine ouvrit le parlement au milieu de l'attente générale des suites qu'allait avoir, en Italie, la lutte de la France, protectrice du Piémont, contre l'oppression autrichienne. A beaucoup de personnes non prévenues, observe M. Zeller dans son *Année historique*, l'Angleterre parut plus dévouée à ses intérêts qu'aux intérêts de l'Europe, plus fidèle à des passions d'autrefois (tendance du cabinet tory à revenir à la Sainte-Alliance) que préoccupée des besoins d'aujourd'hui, moins éprise de l'indépendance de l'Italie que craintive de la voir délivrée par un autre. Dans la séance du 30 mars 1859, la chambre des communes se déclara, à une majorité de 39 voix (330 contre 291) en faveur d'une résolution de lord John Russell, qu'appuyait lord Palmerston. Elle était relative à un bill de réforme électorale que le cabinet, quoique tory, n'avait pas cru pouvoir refuser à l'opinion publique, et commençait ainsi : *Il n'est ni juste, ni politique de s'immiscer de la manière proposée dans les droits exercés par les électeurs francs-tenanciers....* Rien n'était plus habile que cette tactique des chefs de l'opposition qui leur donnait les suffrages aussi bien de ceux qui trouvaient

le bill trop radical, que de ceux dont il ne satisfaisait pas les désirs immodérés. C'était le seul moyen de répondre à la propre habileté des ministres qui, de leur côté, s'étaient déclarés prêts à modifier leur bill dans le sens des désirs des libéraux, absolument comme en 1858 pour le bill de l'Inde. On peut dire que l'*ultimatum* de l'Autriche, ajoute M. Zeller, qui déclencha la guerre en Italie, renversa du même coup en Angleterre le ministère, qui était son meilleur appui. La nouvelle y arriva le lendemain même de la dissolution du parlement. Lord Derby s'était encore porté fort pour la modération de l'Autriche, et l'Autriche lui donnait un éclatant démenti. Il avait menacé de la réprobation de l'opinion européenne la puissance qui prendrait sur elle la terrible responsabilité du commencement de la guerre; et cette menace, qu'il avait peut-être fait planer sur la France, retombait d'aplomb sur la puissance qui avait sa confiance, ses préférences; et à quel moment? quand les électeurs étaient autour du scrutin. Lord Derby, ainsi que ses collègues, ne parlèrent plus alors que de *neutralité armée*. « Une proclamation royale ordonna dans chaque comté la formation d'un corps de volontaires, artilleurs et fusiliers, pour servir de réserve à la milice, comme la milice servait de réserve aux troupes de ligne.... On célébra des festins en l'honneur de l'armée, de la milice, des volontaires (ceux-ci au nombre de 150 000, et peu après de 170 000); on y déclama des stances à la jeunesse :

Allons, pour défendre les tiens,  
Lève-toi, jeune volontaire,  
C'est à de libres citoyens  
A sauver la libre Angleterre.

Sir William Armstrong devint un instant comme le héros de l'industrielle Albion, qui parut cesser de filer le coton et la laine pour couler le bronze. La reine le décora du titre de chevalier du royaume-uni; et dans les banquets où on le fêtait, le nouveau chevalier daigna développer les avantages de son formidable engin destructeur....

« La question de confiance une fois posée devant le nouveau

parlement, 323 voix contre 310 renversèrent le ministère, et le 16 juin 1859 une nouvelle administration fut constituée. Lord Palmerston, premier lord de la trésorerie, lord John Russell, ministre des affaires étrangères, M. Gladstone, chancelier de l'Échiquier, furent naturellement les trois membres les plus considérables du nouveau cabinet, auquel pour ses débuts, la France préparait une singulière bonne fortune.

Le 5 janvier 1860, l'empereur des Français annonça sa ferme résolution d'opérer une réforme économique rendue si nécessaire, et par les lois draconiennes issues du blocus continental de Napoléon I<sup>er</sup>, et par le malheureux essai qu'avait fait la Restauration de créer, à l'aide de tarifs absurdement protecteurs, une aristocratie territoriale et industrielle. Le gouvernement de Louis-Philippe avait bien tenté quelques timides améliorations, mais aussitôt repoussées par les deux chambres où dominaient précisément ceux qui vivaient du système prétendu *protecteur*. Ce sera là un titre de Napoléon III à la reconnaissance, non-seulement de la France et de l'Angleterre, mais même du monde entier. Après lui, l'honneur en revenait à M. Cobden, qu'il suffit de nommer, et à un des membres qui honoraient le plus le sénat français, M. Michel Chevalier, tous deux fervens apôtres des idées que le ministre Huskisson avait commencé à mettre en pratique. Le traité de commerce fut signé entre la France et l'Angleterre, le 23 janvier 1860, et porta les plus heureux fruits.

Les exportations de France en Angleterre avaient fini par augmenter de 175 pour 100, et celles d'Angleterre en France de 139, lorsque la France l'a dénoncé le 15 mars 1872, au grand chagrin des économistes les plus éclairés des deux pays. — Le commerce extérieur des îles Britanniques monte, aujourd'hui, à 13 milliards, dont six environ d'exportation. L'Angleterre reçoit annuellement de la France, en nombres ronds :

Beurres .....	56 millions de fr.
Vins .....	53

OEufs.....	35 millions de fr.
Eaux-de-vie et esprits.....	33
Céréales.....	21
Bestiaux.....	25
Fruits de table,.....	17
Légumes et pommes de terre.....	9
	<hr/>
En somme, plus de....	252

C'est le quart des exportations françaises, dont le chiffre total atteint 1 249 011 060 fr.

Avec lord Palmerston, l'Angleterre était redevenue plus anti-autrichienne que la France elle-même, et l'ancien protecteur du triumvirat romain de 1849 (Mazzini, Garibaldi, Avezzana), devait se montrer zélé partisan de l'œuvre de Cavour, savoir la réunion de toute la péninsule en un seul et unique État, avec Rome pour capitale. Puisque la France, fidèle à son rôle, soutenait les libéraux modérés, l'Angleterre devait-elle oublier le sien et refuser son appui aux exaltés? Cependant, bien que Magenta et Solferino eussent substitué dans toute la péninsule l'influence de la France à celle de l'Autriche, et cela dans des proportions que n'avaient pu atteindre ni Henri IV, ni Richelieu, ni Louis XIV, lord Palmerston était presque disposé à nous pardonner nos victoires, en faveur du traité de commerce, et surtout quand il vit la France abandonner, du moins dans la pratique, le traité de Villafranca, et ne pas s'opposer, par les armes, aux annexions successives qui faisaient du monarque piémontais un roi d'Italie. Aussi quel désappointement, quelles récriminations, quand, le 2 mars 1860, Napoléon III, en consentant à cette transformation de Victor-Emmanuel, revendiqua officiellement Nice et la Savoie! Dans le parlement anglais éclata une véritable tempête. Que la Grande-Bretagne ait dans l'Inde cent quatre-vingt millions de sujets, de tributaires ou de protégés; qu'elle occupe, au premier bruit du percement de l'isthme de Suez, Perim, clef de la mer Rouge, etc., etc., rien de plus juste: mais que la France, refoulée par les traités de 1815, même en deçà de ses anciennes limites, reçoive dans son sein une population d'un demi-million, que la lan-

gue, les mœurs rattachent à elle, et rectifie ainsi ses frontières, en dédommagement de la nouvelle grande puissance qu'elle allait avoir pour voisine, c'est là ce qui ne pouvait se comprendre au delà de la Manche. Toute cette fureur aboutit à porter à son paroxysme le mouvement des volontaires, et au vote d'un bill dit *des défenses nationales*. Le 23 juin 1860, la reine Victoria vit défiler devant elle, au milieu des hourras, les premiers soldats citoyens enrégimentés en Angleterre depuis plus de soixante ans; et le lendemain, les journaux anglais s'efforcèrent de donner à cette parade les proportions d'un événement menaçant, en dénombant les cent trente mille volontaires qu'on était parvenu à enrôler sur la surface de l'Angleterre. Quant au *bill des défenses nationales*, il avait pour but de créer, dans l'intérieur du pays, un arsenal qui pût échapper à la surprise d'un débarquement, et de fortifier du côté de la terre, comme de la mer, les arsenaux, chantiers et ports voisins de Londres, dans lesquels résidait toute la puissance maritime de l'Angleterre, le tout moyennant 295 millions de francs, à répartir entre plusieurs annuités. Les ministres n'en répétaient pas moins à satiété qu'ils obéissaient à un besoin de *défense* et non à un sentiment de *défiance*. La conduite du cabinet britannique, dans la question de l'intervention des grandes puissances en Syrie, pour faire cesser ou pour punir les massacres commis sur les chrétiens dans le Liban et à Damas, prouva suffisamment que c'était bien le contraire qu'il fallait croire.

Si quelqu'un, en Europe, avait dû être profondément ému à la nouvelle que les Druses égorgeaient les Maronites, c'était bien lord Palmerston. En 1840, il avait anéanti la domination de Méhémet-Ali en Syrie, c'est-à-dire l'unique gouvernement qui fût parvenu à faire régner l'ordre dans le Liban. Depuis cette époque, à la paix maintenue énergiquement sur la montagne par l'émir Béchir et sa famille, au nom du pacha d'Égypte, avait succédé une épouvantable anarchie, et les massacres de 1860 étaient la conséquence directe, incontestable de tout ce qu'avait fait en Orient, vingt ans auparavant, l'auteur du traité du 15 juillet. « La France, raconte M. Zeller, avait offert la première d'envoyer six mille

hommes de troupes porter, au nom de l'Europe, secours et aide au gouvernement impuissant du Sultan. *Lord Palmerston s'y opposa quelque temps; il retarda par son influence l'assentiment de la Porte, et risqua l'apologie du gouvernement ottoman dans des circonstances qui accusaient la faiblesse et la complicité de ses agents. Il contribua enfin le plus à entourer de précautions très-minutieuses l'action de la France, devenue, par sa généreuse initiative, le soldat de l'Europe civilisée et chrétienne contre le fanatisme musulman. En cédant même au sentiment d'horreur qui entraîna l'Angleterre comme le reste de l'Europe, ainsi que l'attestèrent les articles du Times, il laissa percer le vœu que l'expédition française arrivât quand on n'aurait plus besoin d'elle, et la crainte qu'elle n'amènât en Orient des complications dont l'Angleterre n'avait pas besoin.* »

Le 4 février 1861, la reine d'Angleterre ouvrit la session par un discours où se remarquait le passage suivant : « Des différends sérieux ont surgi parmi les États de l'Union américaine du Nord ; il m'est impossible de ne pas envisager avec un vif intérêt des événements susceptibles d'affecter le bonheur et le bien-être d'un peuple étroitement allié à mes sujets par son origine, intimement uni à eux par les relations les plus suivies et les plus amicales. Mon vœu bien cordial est que ces différends puissent être susceptibles d'un règlement satisfaisant. L'intérêt que je prends au bien-être du peuple des États-Unis, ne peut qu'être accru par le bienveillant et cordial accueil fait par lui au prince de Galles, pendant sa récente visite au continent américain. » S'il y avait lieu de parler avec une telle sympathie des Anglo-Américains, c'était au début de la lutte entre le Nord et le Sud, pour l'abolition de l'esclavage, lutte qui, le 1<sup>er</sup> février 1864 devait avoir nécessité, seulement pour les États libres, l'enrôlement de plus de deux millions de soldats, une dépense de près de 14 milliards de francs et l'armement de près de six cents vaisseaux. Le gouvernement britannique rédigea un acte de neutralité qui interdisait à tout Anglais de prendre part directement aux hostilités, et respecta le blocus par les fédéraux du Nord de toutes les côtes des confédérés du Sud.

L'affaire du *Trent* faillit néanmoins faire sortir le ministère Palmerston-Russel de la ligne de conduite adoptée par lui avec tant de sagesse.

M. Jefferson Davis, président de la confédération du Sud, avait, cette même année 1861, confié des dépêches secrètes à MM. Mason et Slidell pour la France et l'Angleterre. « Les deux envoyés, échappant au blocus de Charleston, avaient gagné le port de la Havane. Là, ils s'étaient embarqués sur un navire-poste anglais, le *Trent*, partant pour l'Europe. Le capitaine Wilkes, commandant le steamer américain, *San Yacinto*, aborda le *Trent* à la hauteur de Saint-Thomas, et en somma le capitaine de lui livrer ses deux passagers. Le capitaine anglais invoqua le droit de neutralité et l'inviolabilité du pavillon britannique. Mais le capitaine Wilkes fit armer un canot, le remplit de soldats, et, l'épée au poing, arrêta de force les deux envoyés, malgré les protestations du capitaine anglais. MM. Mason et Slidell devaient-ils être considérés comme de la contrebande de guerre? Le capitaine Wilkes le prétendait, le capitaine anglais le niait. » Instruit du fait, le gouvernement anglais demanda aussitôt réparation, et, tout en attendant la réponse, se prépara à la guerre avec autant d'ardeur que si elle avait dû être négative. L'empereur des Français, par une note communiquée au gouvernement fédéral, note qui donnait gain de cause à l'Angleterre, facilita la solution pacifique du conflit, et au commencement de 1862, MM. Mason et Slidell arrivaient à Londres. Quant au Sud, qui espérait se faire reconnaître par l'Angleterre, en ne lui livrant son précieux coton qu'à cette condition, il ne put rien obtenir, bien que sur 900 millions de livres importées annuellement, il lui en fournît 700. Les souffrances de toute cette partie de la population anglaise qui vit de l'industrie cotonnière, et qu'on ne saurait évaluer qu'à plus d'un million de personnes, furent atroces, malgré quelque vingt millions de francs donnés pour les combattre. A la fin de 1862, dans un meeting présidé par le comte de Derby, lequel donna à lui seul, pour sa souscription personnelle, deux cent mille francs, en une seule année, il a été constaté que sur 350 000 ouvriers cotonniers du Lancashire, 40 000 avaient

de l'ouvrage; 135 000 travaillaient quelques jours; 180 000 étaient complètement sans emploi, et leur nombre devait s'accroître encore. Rien ne put altérer le calme, la résignation de ces infortunés. Combien une telle conduite honorait les ouvriers anglais, et quel heureux contraste elle formait avec ce que nous aurons à dire plus loin des *trade's unions*!

C'est dans le cours de l'année 1861 que le président de la république mexicaine, Benito Juarez, manqua, le 17 juillet, à ses engagements les plus stricts vis-à-vis de la France et de l'Angleterre, en prononçant la suspension, pendant deux ans, du paiement des indemnités qui leur avaient été promises, à la suite de réclamations précédentes. Sir Charles Wyke, représentant de l'Angleterre, et M. Dubois de Saligny, représentant de la France, rompirent immédiatement toute relation avec un pouvoir sans foi ni loi, qui ne reculait ni devant le vol, ni devant l'assassinat. En 1862, ces deux puissances s'unirent à l'Espagne dont les sujets avaient encore plus à se plaindre que les leurs, et, à la suite d'une convention signée à trois, entreprirent de se faire justice. Cette bonne entente ne devait pas durer, on le sait. Tandis que la France patronnait au Mexique le parti de l'ordre et de l'Eglise, l'Angleterre fidèle à ses traditions, dans le nouveau comme dans l'ancien monde, se rapprochait bientôt des puros, des exaltés, et, dans sa retraite, entraînait l'Espagne avec elle. Si les États-Unis ne s'y fussent opposés, là encore la générosité de la France aurait rendu à la civilisation, par le rétablissement de l'ordre que devait garantir une monarchie pareille à celle du Brésil, un service que lui refusait l'égoïsme britannique.

L'année 1861 avait fini bien tristement pour la Grande-Bretagne et notamment pour sa reine. Le 15 décembre, dans toute la force de l'âge, expirait le prince Albert, né le 26 août 1819. Nous avons déjà vanté son amour des beaux-arts, et loué en lui l'organisateur de l'Exposition universelle. Il dessinait bien, et était excellent musicien, compositeur, voire même un peu poète. Nature douce, affectueuse et sympathique, il avait gardé dans la rude Angleterre son caractère allemand. Les domestiques étaient à ses yeux une partie inté-

grante de la famille, et il les traitait comme des amis tombés dans le malheur.

L'année 1862, par suite de la mort récente du prince Albert, s'ouvrit sous de fâcheux auspices, et la session parlementaire en éprouva le contre-coup. Avec une rare délicatesse de loyauté monarchique, et pleins d'un affectueux respect pour le deuil de la reine, les grands partis parlementaires convinrent de s'abstenir de toute agression politique qui pourrait agiter l'Angleterre, et, mettant en question l'existence du cabinet, donner à leur souveraine des préoccupations vraiment trop douloureuses dans de telles circonstances. Mentionnons seulement les mémorables paroles prononcées par lord Palmerston à la séance du 8 mai : « Je pense, avec le très-honorable gentleman (M. Disraeli), que la pierre angulaire de notre politique devrait être une alliance avec la France. » Cependant les constructions de navires cuirassés, les fortifications des ports de guerre, les essais comparatifs entre les canons Armstrong et les canons Whitworth, les épreuves sur la résistance des plaques de blindage, etc., etc., n'en continuaient pas moins, ainsi que les revues, parades et exercices à feu des volontaires. Vainement M. Cobden essaya-t-il, par sa célèbre brochure des *Trois Paniques*, 1847 (résultat des mariages espagnols conclus en 1846), 1852 (renaissance de l'Empire), 1859 (guerre d'Italie), de démontrer à ses compatriotes que lord Palmerston exploitait leurs terreurs pour se faire accorder millions sur millions, et donner aux forces de la Grande-Bretagne un développement hors de proportion avec celles de la France, comme il le prouva par des chiffres incontestables : l'éloquence de M. Disraeli n'obtint pas plus de succès.

Le 7 avril 1862, un traité fut conclu à Washington, entre l'Angleterre et les Etats-Unis, pour la suppression de la traite des nègres. Il consacrait enfin le droit de visite jusqu'à repoussé par cette république.

La troisième Exposition universelle, la seconde faite à Londres, et que le prince Albert, qui ne devait pas la voir, avait préparée comme la première, commença le 1<sup>er</sup> mai 1862. Elle allait durer 171 jours et recevoir, dans le palais de Ken-

sington, 6 198 000 visiteurs. Celle de 1851 en avait reçu, dans le palais de cristal, 6 039 000 en 141 jours ou 30 jours de moins. La grande préoccupation fut encore cette fois de rapprocher sans les confondre l'art et l'industrie, pour relever le goût des ouvriers de la matière et ramener au vrai les ouvriers de l'intelligence.

La session parlementaire était déjà close depuis quelque temps, et l'Exposition venait de finir, lorsqu'une révolution de caserne renversa le roi Othon dans la nuit du 23 au 24 octobre 1862, et commença une anarchie militaire qui devait survivre, même à l'arrivée du roi Georges I<sup>er</sup> (31 octobre 1863). Nous avons constaté tout le mauvais vouloir dont le gouvernement anglais n'avait cessé de poursuivre la dynastie bavaroise pendant son existence si orageuse et si éphémère. Sa chute fournit à lord Palmerston un moyen facile de faire oublier aux Grecs tous leurs anciens griefs contre lui, et même de les rattacher à l'Angleterre par les liens les plus étroits.

Les nombreux partisans que la Russie comptait à Athènes, se disposaient à offrir le trône à un petit-fils de Nicolas, au duc de Leuchtenberg, lorsque le représentant de la Grande-Bretagne laissa quelques affidés promettre aux Grecs que la réunion des îles Ioniennes serait le prix de l'élevation d'un prince anglais. Le gouvernement britannique savait très-bien qu'un tel choix n'était pas possible, puisque, d'après les conventions passées originairement entre les trois puissances protectrices, aucun membre des trois familles régnantes, en Angleterre, en France et en Russie ne pouvait devenir souverain des Hellènes. Mais rien n'était plus propre à écarter le duc de Leuchtenberg qui, membre seulement du côté maternel, de la famille impériale de Russie, semblait échapper ainsi à l'exclusion prononcée par les traités antérieurs. L'unanimité de la constituante hellénique déféra la couronne au prince Alfred, second fils de la reine d'Angleterre, et celle-ci, bien entendu, refusa. Un temps précieux avait toutefois été gagné, et les Grecs n'en restaient pas moins fidèles à l'unique puissance capable de leur faire un aussi beau cadeau que celui de l'archipel septinsulaire. En 1863, dociles à ses indications, ils proclamè-

rent, sous le nom de Georges I<sup>er</sup>, un prince danois, frère de la princesse Alexandra, tout récemment mariée au prince de Galles. Rien ne fit plus d'honneur à lord Palmerston, que la dextérité avec laquelle il avait mené toute cette affaire.

Pourra-t-on en dire autant de sa conduite envers la Pologne? S'il est vrai qu'en 1831 il ait refusé au gouvernement français sa coopération, pour effacer le crime de 1772 qu'avait laissé commettre lord North, il ne faut pas s'étonner qu'il ait persévéré dans le même système, la France de Napoléon III, lui inspirant encore plus de crainte que la France de Louis-Philippe. L'annexion de Nice et de la Savoie était toujours devant ses yeux comme un épouvantail, qui lui faisait redouter toute intervention armée de la France dans les affaires de l'Europe, d'où son refus sec et péremptoire de prendre part au congrès proposé par le gouvernement français, pour arrêter l'effusion de sang amenée par l'insurrection polonaise de 1863. Mais alors pourquoi avoir rompu avec l'Autriche, cette vieille alliée? Pourquoi s'être isolé dans son orgueil et son égoïsme, au point de laisser écraser son client le plus cher, le plus intime, le père de la princesse de Galles, le détenteur des clefs de la Baltique? Pourquoi avoir donné le droit à M. Dupin de s'écrier au banquet des actionnaires de l'isthme de Suez : « L'Angleterre qui, pendant bien des années, a fait peur à tout le monde, semble aujourd'hui avoir peur de tout? »

L'Angleterre n'avait que deux politiques possibles : libérale, marcher avec la France ; réactionnaire, marcher avec la Russie, la Prusse et l'Autriche. Tory-Radical, le vieux ministre crut facile de s'ouvrir une troisième voie, dans laquelle il s'unirait tantôt à l'une, tantôt aux trois autres. A l'honneur de la morale, cette troisième voie n'était et ne pouvait être qu'une impasse. Aussi quelle triste figure faisait, sur ses vieux jours, l'orgueilleux Nestor de la diplomatie anglaise, après avoir été le plus Anglais des Anglais, et le plus populaire des ministres ! Objet de risée par ses puérides attaques contre le percement de l'isthme de Suez, percement dont le peuple anglais profite aujourd'hui dix fois plus que tout autre, par son aversion inintelligente pour le système

métrique<sup>1</sup> où il s'obstinait à ne voir qu'une invention française, il ajoutait l'odieux au ridicule en se montrant à l'Europe, isolé, abandonné de tous, n'ayant à ses côtés que deux hommes : Garibaldi, l'insulteur de cette papauté si chère à plus de six millions des sujets de sa reine ; Mazzini, ce *vieux de la montagne*, qui avait érigé en dogme l'assassinat<sup>2</sup> politique, et à qui la Suisse démocratique interdit, par deux fois, de souiller son territoire.

*Politique d'abstention adoptée par l'Angleterre, qui abandonne le Danemark (1864); l'Autriche et le Hanovre (1866); la France (1871).* — Danois, Anglais, Flamands, Suisses, Hollandais, Scandinaves, appartiennent tous, comme les Allemands, à la grande race germanique, mais ce sont autant de branches distinctes, entre lesquelles existent des antipathies non moins vives que celles qui les séparent des autres races : disons même beaucoup plus vives, car les haines de frères sont les plus terribles, témoin Russes et Polonais. Si donc le roi de Danemark avait, sous sa loi, quatre parties diverses, peuplées également par des rejetons du tronc germanique, il s'en fallait de beaucoup que l'union régnât entre tous ses sujets. Les habitants du Lauenbourg, du Holstein, du Sleswig, qui parlaient allemand, sympathisaient fort peu avec ceux du Danemark proprement dit, et les Allemands ne pouvaient manquer de prendre fait et cause pour les populations de leur langue, d'autant plus qu'en cette affaire, leur intérêt s'accordait parfaitement avec leurs sentiments.

Deux hommes, après le grand Frédéric, ont fait la Prusse, et par la Prusse l'Allemagne : le baron de Stein et le baron, puis comte, aujourd'hui prince de Bismark. Le 22 septembre 1862, Guillaume I<sup>er</sup>, roi de Prusse depuis l'année précé-

1. En 1871, les communes n'ont repoussé qu'à une majorité de cinq voix la proposition de rendre ce système obligatoire : on sait qu'il est déjà facultatif.

2. Voir notamment l'arrêt rendu par la cour d'assises, en 1864, dans l'affaire de l'assassin Greco. C'est à la suite de cet arrêt, que M. Stansfeld, collègue de lord Palmerston et ami de Mazzini, dut donner sa démission. — Le 17 mars 1872, le buste de Mazzini défunt était porté au Capitole. Autour du char, nombreux écriteaux suspendus à de longues piques, et sur chacun de ces écriteaux un nom fameux, souvent celui d'un assassin, Felice Orsini, Agésilas Milano, etc.

dente, confiait à M. de Bismark la présidence du conseil des ministres, avec les deux portefeuilles de la maison du roi et des affaires étrangères, et, dès ce moment, les événements vont se dérouler avec une rapidité et une précision que rien n'entravera. En 1864, l'Allemagne prendra le Lauenbourg, le Holstein, le Sleswig, et maîtresse des ports de ces duchés, entre autres de Kiel, elle commencera par faire de la Baltique un lac allemand, et à devenir elle-même une puissance maritime. En 1866, l'Autriche vaincue à Sadowa, fera cesser, par son exclusion, le dualisme qui paralysait l'Allemagne, et celle-ci se partagera seulement en deux confédérations : celle au nord du Mein, toute prussienne; celle du sud, bien près de l'être. En 1871, *Unité* de l'Allemagne grandie de l'Alsace et de la Lorraine arrachées à la France, qui se voit forcée de saluer dans le roi de Prusse un nouvel empereur germanique.

Cependant, en ce qui concerne le Danemark, un traité avait été signé à Londres, le 8 mai 1852, par l'Angleterre, la France, la Russie, la Prusse et l'Autriche, traité qui stipulait l'intégrité de ce royaume, si utile pour maintenir l'indépendance de la Baltique, et ajoutait que tous les états du roi Frédéric VII, dernier représentant de la descendance mâle des Oldenbourg, passeraient, à sa mort, au prince Christian, duc de Sleswig-Holstein-Glücksbourg, qui lui succéda, en effet, le 15 novembre 1863, sous le nom de Christian IX. Ce n'était que pour se voir enlever bientôt, contrairement au traité de Londres, tout ce qui ne constituait pas le Danemark proprement dit, y compris le Sleswig septentrional où l'on ne parle guère que danois. Le 10 mars 1863, Alexandra, fille aînée de Christian IX, était devenue princesse de Galles : en décembre 1863, les troupes allemandes prenaient possession, sans coup férir, des duchés de l'Elbe, Holstein et Lauenbourg, qui étaient, en même temps, terres de l'empire; puis le 1<sup>er</sup> février 1864, elles franchissaient l'Eyder, et entraient dans le Sleswig, sur un territoire exclusivement danois, qui allait être héroïquement défendu; enfin le 18 avril, le maréchal prussien Wrangel, chef de l'armée austro-prussienne, faisait passer à ses troupes victorieuses le Kongeaa, c'est-à-dire la frontière du Jutland. Jamais traité n'avait été foulé

aux pieds avec plus de dédain que celui de Londres; jamais une cause telle que celle des droits prétendus lésés des duchés n'avait été soutenue avec moins de bonne foi, et si la diplomatie française a été dupée par M. de Bismark, il faut avouer que, sous ce rapport, la diplomatie anglaise n'a rien à lui envier. Que devait penser lord Palmerston, lui si chatouilleux sur toutes les questions d'amour-propre national, dès qu'il s'agissait de la France? Quels sentiments pouvaient animer le comte Russell, à qui l'on n'a jamais contesté, pendant sa longue carrière, un ardent amour de la justice? Ils voulaient agir, a-t-on dit, mais pour la première fois depuis son avènement au trône, qui datait déjà de plus d'un quart de siècle, la reine prit nettement parti contre ses ministres. La belle-mère de la princesse danoise ne se rappela plus qu'une chose, la patrie allemande du mari qu'elle pleurait; la patrie allemande de ses propres ancêtres, de la maison de Brunswick; la patrie allemande du prince royal de Prusse, Frédéric-Guillaume, qui, en 1858, avait épousé sa fille aînée. N'imputons pas néanmoins à la veuve du prince Albert plus qu'il ne lui revient, et l'*École de Manchester*, qui comptait encore à sa tête l'illustre Cobden, secondé par MM. Bright et Milner Gibson, eut, dans les décisions de l'Angleterre une toute autre responsabilité. Loin de nous la pensée de manquer de respect à une École qui voit si juste en économie politique, et qui rend, chaque jour, de nouveaux services à l'humanité; il n'en est pas moins vrai qu'en politique, frappée avant tout des cinquante milliards de francs que son pays a consacrés à la guerre depuis le commencement du siècle, elle n'a qu'une devise : d'une part, développement du commerce et diminution des impôts; de l'autre, chacun chez soi, chacun pour soi. Enfin lord Palmerston ne trouvait-il pas un dédommagement à la honte dont se couvrait l'Angleterre, dans cette pensée qui lui était si naturelle, qu'après tout la France baissait de tout ce dont montait la Prusse?

Ce qui prouve, du reste, que la nouvelle voie dans laquelle est entrée l'Angleterre, et que n'auraient jamais soupçonnée lord Chatham pas plus que William Pitt, suit bien réelle-

ment une pente que l'on ne remonte plus, c'est qu'en 1866, un an après la mort de Cobden et de lord Palmerston, le gouvernement britannique abandonna l'Autriche, qui lui est si nécessaire contre la Russie, comme il avait abandonné la Pologne en 1863, le Danemark en 1864 : c'est qu'il a assisté, impassible, à l'expulsion de George V de Hanovre, ce roi allemand, allié de l'Autriche, qui était en même temps prince royal de Grande-Bretagne et d'Irlande, duc de Cumberland, et cela lorsqu'autrefois, dès que le Hanovre se trouvait le moins du monde menacé, l'Angleterre n'hésitait pas à mettre l'Europe en feu. Faut-il s'étonner enfin que l'Angleterre n'ait pas risqué, en 1870, en 1871, pour la France, cette vieille rivale, ce qu'elle n'avait pas fait pour des parents, pour une ancienne et utile amie? — Mais pourquoi parler de vieille rivale : est-ce que le peuple français n'a pas été, dans ces derniers temps, l'auxiliaire le plus actif, le plus loyal du peuple britannique? Est-ce que la guerre de Crimée n'a pas été une guerre encore plus anglaise que française? Est-ce que jamais un ministre français a dit, comme Pitt, qu'il ne discutait pas avec celui qui ne voyait point dans les affaires d'Orient une question de vie ou de mort pour l'Angleterre? Est-ce que ce ne sont point nos désastres qui viennent de permettre à la Russie de déchirer le traité de Paris, de déclarer à l'Angleterre que la mer Noire cessait d'être neutralisée, de commencer à fortifier Nikolaïew, à relever les fortifications de Sébastopol? C'est le 13 mars 1871 qu'a été signé à Londres le traité revisant les stipulations du traité de Paris du 30 mars 1856, relatives à la navigation de la mer Noire et du Danube. Tout le sang et l'argent dépensés en Crimée se trouvent désormais sans objet : quoi de plus humiliant?

Cependant, si l'Angleterre nous a délaissés au point de vue politique, nous n'oublierons jamais que ses diverses souscriptions, pour soulager, en France, les victimes de la dernière guerre, ont dépassé dix-huit millions de francs, et la générosité de sir Richard Wallace vivra éternellement dans la mémoire des Parisiens.

*Second bill de réforme (1867).* — A la mort de lord Pal-

merston, arrivée le 18 octobre 1865, après une carrière politique de soixante ans, après plus de cinquante ans de ministère, lord John Russell était devenu le chef du cabinet whig, lequel ne vécut que jusqu'au mois de juin 1866, quoiqu'il comptât parmi ses membres le nouveau *leader* du parti libéral, M. Gladstone. Ce cabinet dut alors se retirer sur un amendement à son bill de réforme, amendement soutenu par un certain nombre de défectionnaires du parti whig, qu'une allusion biblique du quaker si éloquent, M. Bright, fit appeler les *Adullamites*. Les Anglais sont trop versés dans la lecture de la Bible pour ne pas se rappeler qu'il est dit dans le 1<sup>er</sup> livre de Samuel, que les mécontents allèrent rejoindre David dans la caverne d'Adullam. L'héritage des whigs échut à une administration tory, dirigée par lord Derby et M. Disraeli, qui firent leur exposé dans les chambres, comme nouveaux ministres, le 9 juillet, six jours après Sadowa.

Ce fut en 1866 que, pour la première fois, un câble électrique, porté par le gigantesque *Great Eastern*, unit l'ancien au nouveau monde, en passant par l'Irlande et Terre-Neuve. La première moitié de cette année avait été marquée, quant à l'histoire intérieure de l'Angleterre, et indépendamment de la discussion du bill de réforme, ainsi que d'une crise financière des plus intenses, par une terrible peste bovine, qui sévit surtout dans les comtés du nord. Le 25 février, le parlement avait voté le *Cattle disease's prevention act*, ordonnant l'abatage, moyennant indemnité, de tous les animaux malades. Le total des bêtes à cornes, mortes ou abattues, s'éleva à plus de 4 286 427, soit le tiers de ce que possédaient les trois royaumes, soit une valeur de 1300 millions de francs. Il était réservé à l'année 1867 d'être témoin d'un grand acte politique.

Lord Grey et lord John Russell avaient obtenu, en 1832, un premier bill de réforme, dans l'intérêt des classes moyennes. Trente-cinq ans plus tard, sur la proposition de lord Derby et de M. Disraeli, fut adopté le second, en faveur, cette fois, des classes ouvrières. Cette dernière mesure, comme l'émancipation des catholiques, comme l'abolition des lois sur les céréales, était l'œuvre du parti conservateur qui, en An-

gleterre, s'est toujours montré trop intelligent, pour ne pas faire à l'opinion publique toutes les concessions réclamées par l'équité, et formulées, comme en 1867, par des adversaires tels que Gladstone, Russell, Bright. Depuis 1851, la question de l'amélioration du bill de 1832 n'avait cessé d'être posée chaque année, tantôt par l'opposition, tantôt par les ministres eux-mêmes. « Le bill de 1867 confère, mais pour l'Angleterre seulement, le droit de vote, dans les bourgs, à tout individu occupant une maison, s'il a une année de résidence, et s'il acquitte la taxe municipale ou taxe des pauvres, ainsi qu'aux locataires d'appartements en garni, s'ils justifient d'une année de résidence, et s'ils paient un loyer de 250 francs par an. Dans les comtés, le droit de suffrage appartient à tout individu franc-tenancier (*free holder*), ou jouissant d'une propriété concédée (*copy-holder*), d'un revenu de plus de 125 francs, à vie ou pour une durée de plus de soixante ans, et aux locataires ou fermiers (*lease-holders*) d'une maison ou d'une terre qui payent un loyer ou un fermage de 300 francs et sont soumis à la taxe des pauvres. — Aucune ville au-dessous de 10 000 âmes n'enverra plus d'un député au parlement. »

John Stuart Mill, le philosophe le plus distingué de l'Angleterre contemporaine, mais dont on ne saurait trop déplorer les idées positivistes et socialistes (voir son ouvrage<sup>1</sup> tout récent contre la propriété particulière qui ferait place à la propriété collective, moyennant indemnité, bien entendu), prit une large part aux débats de ce bill mémorable. Alors membre des communes pour la ville de Londres, quartier de Westminster, qui ne devait pas le réélire, il proposa d'accorder le droit de suffrage, ainsi qu'on commence à le faire dans plusieurs parties des États-Unis, aux femmes<sup>2</sup> indépendantes, c'est-à-dire aux veuves et aux filles non mariées, dé-

1. Le manifeste de M. Mill est intitulé : *Programme of the Land Tenure Reform Association, with an explanatory statement*; London, 1871.

2. A ce propos, nous croyons devoir rappeler un fait qui n'est pas sans importance. En 1871, le Sénat de l'Université de Cambridge a rendu définitive une décision prise provisoirement trois ans auparavant, et il admettra désormais les femmes aux examens pour la collation des grades. Dès le 3 juillet de cette même année 1871, jour où ont commencé les épreuves, il n'y avait pas moins de 128 étudiantes inscrites pour les subir.

gagées de la puissance paternelle. Sa motion réunit même 73 voix contre 196. — N'oublions pas non plus une proposition de lord Cairns assez originale, et qui, elle, fut adoptée. Introduisant une idée toute nouvelle dans le droit politique, celle du droit qu'ont les minorités de pouvoir au moins élever la voix, il fit décider que, dans chacun des douze collèges qui nomment trois députés, chaque électeur n'aurait que deux votes, d'où la facilité pour la minorité, dans certains cas, de faire passer un représentant de son choix.

D'après un rapport publié en mars 1872, sur la motion de sir Charles Dilke, fait baronnet par la reine Victoria, membre des communes, et futur président de la république anglaise, si Cromwell doit avoir bientôt un successeur, le nombre des électeurs au parlement de la Grande-Bretagne, dans les cités et bourgs de l'Angleterre, ainsi que de la principauté de Galles, est de 1 250 019; en Écosse, 171 912; en Irlande, 49 025 : total, 1 470 956. Le nombre des électeurs des comtés, *county voters*, est : en Angleterre et pays de Galles, 801 109; en Écosse, 78 819; en Irlande, 175 439 ; total, 1 055 467. Le total général donne donc 2 536 423 électeurs, pour trente millions d'habitants, dont 21 500 000 en Angleterre ainsi que dans le pays de Galles, et 3 000 000 en Écosse. — C'est ce même M. Dilke qui, en mars 1872, comme député de Londres, a proposé une enquête sur la liste civile de la reine, et n'a obtenu que deux voix, dont la sienne, dans une chambre de 658 membres. Il avait oublié trop tôt, et les actions de grâces solennelles dans l'église de Saint-Paul, et le récent enthousiasme avec lequel la *loyalty* de toute la Grande-Bretagne, notamment de la capitale, venait de célébrer la convalescence du prince de Galles.

*Sociétés ouvrières ou Trade's unions.* — M. Gladstone l'a très-bien dit, le dix-neuvième siècle est le siècle des ouvriers, et la force ouvrière représente, dans le monde politique, la vapeur dans le monde industriel. Avec une telle force, si celle-ci se laisse éclairer, modérer, si elle sait s'imposer à elle-même un frein salutaire, l'humanité tout entière a devant

elle un avenir de justice et de bonheur relatifs, les seuls possibles sur cette terre; autrement, de catastrophes en catastrophes, d'explosions en explosions, nous roulerons tous dans l'abîme.

Ainsi que nous venons de le voir, le bill de réforme de 1867 avait facilité l'entrée du corps électoral à plusieurs centaines de mille ouvriers, mais ces derniers sont beaucoup plus préoccupés des questions sociales que des questions politiques, et la solution de ces dernières n'a de prix pour eux que comme moyen d'arriver à la solution des premières. Lors de la grande fête qui fut donnée le 30 septembre 1867, au palais de Sydenham, en l'honneur de la réforme électorale, le président de la *Working men's Association* déclara, au milieu d'acclamations enthousiastes, que la classe ouvrière n'acceptait le bill de réforme que *comme un à-compte*. M. Bright, aujourd'hui ministre, conseillait aux associations de la *Reform League* et de la *Reform Union* de s'occuper désormais d'obtenir le scrutin secret (*ballot*), qu'il regardait comme la meilleure garantie de la liberté des votes, et cette garantie ne leur fera plus défaut en 1872, à moins d'une résistance opiniâtre de la chambre des lords. Toutefois, nous le répétons, que sont tous ces problèmes politiques pour les combattants de la grande guerre entre le travail et le capital? Nulle part, dans le monde entier, la force ouvrière n'est organisée pour cette lutte aussi puissamment qu'en Angleterre. Cette terre d'industrie et de liberté se trouve couverte, d'un bout à l'autre, de deux mille sociétés ouvrières, qui sont des associations de secours mutuels, mais, avant tout, de formidables bataillons enrégimentés pour obliger les patrons à restreindre le nombre des apprentis, à supprimer le travail à la tâche, à augmenter les salaires, tout en diminuant les heures de travail. La fondation de plusieurs d'entre elles remonte à une cinquantaine d'années: elles forment un personnel d'environ 800 000 hommes, et leur budget annuel n'est pas évalué à moins de vingt-cinq millions de francs. — A l'Angleterre aussi le privilège d'avoir vu la première des grèves de campagnards. Au moment où nous écrivons (avril 1872), 2 000 paysans du Warwickshire viennent de cesser tout travail, et

l'Oxfordshire se trouve entamé. Aussitôt le conseil des métiers de Londres a tenu un meeting dans lequel il a été décidé qu'un appel serait fait aux ouvriers de toutes les grandes villes pour venir en aide aux travailleurs agricoles. Peut-être y a-t-il là le signe précurseur d'un changement considérable dans la situation territoriale de l'Angleterre.

Comme on le voit, bien des causes rendent les *trade's unions* redoutables. 1° S'il peut y avoir quelque exagération à dire qu'elles sont aujourd'hui beaucoup plus nombreuses, voire même plus riches, que ne le furent jamais les ordres monastiques, il n'en est pas moins vrai qu'on prétend que les ouvriers de la Grande-Bretagne gagnent, dans leur ensemble, la somme incroyable de dix milliards par an, quand Dudley Baxter estime le revenu total de l'Angleterre à un peu plus de vingt milliards. — 2° Le caractère anglais, si remarquable par son respect pour la loi ainsi que pour les droits de l'individu, semble s'altérer de plus en plus sous la direction des meneurs, des chefs de chaque association. Ce n'est pas impunément non plus que les ouvriers de Londres, où trône l'*Internationale*, fondée en septembre 1864, par des ouvriers parisiens, se trouvent en contact, depuis beaucoup plus longtemps, avec les carbonari italiens, avec les assassins politiques de tous pays, auxquels sont venus se joindre, en 1871, les égorgeurs et les incendiaires de la *Commune de Paris*, qui ont transporté leur quartier-général sur les bords de la Tamise. — 3° Dieu n'avait autrefois, dans la vieille Angleterre, que de fervents adorateurs. La forme de l'adoration pouvait varier, mais tous, protestants et catholiques, rivalisaient de piété. Aujourd'hui, Dieu et l'ouvrier anglais paraissent de plus en plus s'éloigner l'un de l'autre. L'Église anglicane, trop aristocratique, n'a jamais été en rapports intimes avec les masses, et les vingt-cinq millions réclamés par elle, il y a quelques années, pour doter d'églises la capitale britannique, prouvent à quel point étaient négligés, même matériellement, les besoins religieux d'une population de trois millions et demi d'habitants. Comme contraste avec l'inertie de la haute église, avec l'impuissance de la basse église, il est triste d'avoir à signaler les efforts trop efficaces de certains

libres penseurs et d'une partie de la presse pour faire pénétrer l'athéisme dans les ateliers. En décembre 1866, au moment où s'organisait, à Londres, une grande démonstration en faveur de la réforme électorale, M. Potter, naguère l'idole des masses, ayant été accusé d'*appeler Dieu au secours du suffrage universel*, a été chassé du conseil exécutif de la ligue, et M. Bradlaugh, qui porte le surnom significatif d'icoclaste, désigné à sa place.

M. Bradlaugh constitua dès lors, avec MM. Jones et Beales, le triumvirat chargé de diriger la force ouvrière en Angleterre, force dont le gouvernement n'avait certes rien de paternel. Des crimes si nombreux et si odieux, notamment à Sheffield et à Manchester, avaient même tellement ému l'opinion publique, qu'en 1866 le parlement avait dû procéder à une enquête minutieuse. Il en résulta, à la honte des *trade's unions*, les faits suivants, qui rappelaient toutes les horreurs des cours wehmiques d'Allemagne, moins la justification que ces dernières trouvaient dans les choquantes inégalités, dans les abus révoltants de l'ordre social au moyen âge. En plein dix-neuvième siècle, en présence de la liberté de la presse, de la liberté industrielle et commerciale, les plus larges qui aient jamais existé, des ouvriers anglais avaient été mutilés, aveuglés, tués, des patrons, avec toute leur famille, avaient vu leur maison incendiée ou sautant par l'explosion d'une mine, le tout pour désobéissance au règlement de telle ou telle association, pour entrave apportée à telle ou telle *strike* ou grève décrétée par le *parlement des ouvriers*, par le *pouvoir exécutif des ouvriers*. Les uns avaient perdu la vue par le vitriol, d'autres avaient eu les yeux extirpés à coups de ponce (*to gouge the eyes out*); à quelques-uns, on s'était contenté de casser un bras ou une jambe. Les sommes payées pour ces différentes exécutions, et tarifées suivant l'importance du supplice, furent également constatées. Deux ouvriers s'étaient chargés, pour trente-sept francs cinquante centimes, de faire sauter un patron avec toute sa maison. La terreur est telle que dans l'enquête devant le parlement, plusieurs ouvriers ne consentirent à déposer, qu'après avoir reçu l'argent nécessaire pour émigrer

dès qu'ils auraient parlé. Néanmoins le parlement agit fort sagement et se garda bien de porter atteinte au principe d'association. Il donna même, en 1867, une existence légale aux *trade's unions*, le grand jour, dans un pays de libre publicité, étant la meilleure sauvegarde contre de telles horreurs, que ne manqueraient pas de favoriser les sociétés secrètes. — Cette existence légale fut aussi très-utile aux sociétés elles-mêmes, sur un point des plus importants. Elles purent désormais poursuivre en justice les ouvriers chargés de la caisse qui se sauvaient avec elle, et contre qui leurs compagnons n'avaient autrefois aucun recours.

Comme la guerre appelle la guerre, les coalitions d'ouvriers ont amené les coalitions de patrons. Dès que les ouvriers d'une usine se mettent en grève, tous les industriels du même district renvoient leur personnel et ferment leurs ateliers.

Enfin les *trade's unions* ont certainement produit plus de mal que de bien, en amenant un renchérissement général. A Manchester, elles ont fait augmenter le prix de revient d'une maison de 35 p. 100. Dans certaines localités, elles ont complètement tué telle ou telle industrie, et nécessité d'énormes commandes à l'étranger.

*Expédition d'Abyssinie (1867-1868).* — Vers le milieu de 1867, l'Angleterre, après avoir vainement réclamé, depuis plusieurs années, la liberté de son consul, le capitaine Cameron, et de son envoyé M. Rassam, ainsi que de plusieurs autres de ses nationaux retenus captifs par le négus, quelques-uns dès 1862, se décida à employer la force contre ce souverain de trois millions de chrétiens eutychéens ou monophysites. Théodoros, à l'apogée de son règne, n'avait pas eu moins de 150 000 soldats, et s'intitulait le roi des rois d'Éthiopie, se prétendant seul héritier de la dynastie issue de Salomon. Il est vrai qu'au moment de la lutte, ce fou couronné, qui avait montré autrefois courage et habileté, avait fini par soulever presque tout le pays contre lui, et par ne plus conserver autour de sa personne que quelques milliers de combattants. L'expédition n'en devait pas moins rencon-

trer de très-sérieux obstacles. L'avant-garde anglaise arriva le 3 octobre 1867, juste au moment où la saison des pluies venait de finir. Le chef des troupes britanniques, sir Robert Napier, officier du génie qui servait dans l'Hindoustan depuis 1826, en partit le 21 décembre pour venir débarquer le 3 janvier 1868, dans la baie d'Annesley, où florissait jadis le port d'Adulis (aujourd'hui le village de Zullah), vaste entrepôt commercial du temps des Ptolémées. Il avait à sa disposition 4 000 Européens et 8 000 Hindous, plus une quarantaine d'éléphants, quelques chameaux et 12 000 mulets. Sur ce sable brûlant, les sources faisaient défaut, et il fallut d'abord distiller l'eau de mer, puis la transporter à dos de mulet. Quant à l'Abyssinie proprement dite, c'est un plateau très-élevé, un massif de montagnes escarpées, sans routes de voiture, sans fleuves navigables, et si l'air n'y était plus étouffant comme sur la côte, les troupes ne pouvaient avancer qu'en pratiquant à mesure des chemins carrossables. Heureusement que les populations, loin de se montrer hostiles, aidèrent la marche des Anglais sur Magdala, résidence fortifiée de Théodoros, entourée de ravins profonds de plusieurs milliers de mètres, et à cinq cent cinquante kilomètres de la plage. Les canons Armstrong furent hissés sur le dos des éléphants, et le vendredi saint, 10 avril 1868, se livrait l'unique bataille de cette guerre. Des 6 000 Abyssins qui, du haut de la montagne, s'étaient précipités sur les assaillants, 800 furent tués et 1 500 grièvement blessés. « Du côté des Anglais, qui avaient eu 1 600 hommes en ligne, il n'y avait que 20 blessés. C'est que ceux-ci, outre le sang-froid et la discipline d'une troupe européenne, avaient entre les mains la carabine Snider, l'arme nouvelle de leur infanterie, qui parut ce jour-là, pour la première fois, sur le champ de bataille, et s'y montra la digne émule des fusils à aiguille de France et de Prusse. » Le lundi de Pâques, le stupide tyran n'avait plus autour de lui que seize compagnons qui lui fussent restés fidèles. Après une canonnade de deux heures, une colonne s'élançait à l'assaut de la forteresse et y pénétrait. Dès que le premier soldat anglais apparut au sommet de la muraille, Théodoros mit un pistolet entre ses dents et se fra-

cassa la tête. Un de ses fils est élevé aujourd'hui, avec beaucoup de soin, en Angleterre.

A leur grande joie, les vainqueurs trouvèrent encore vivants les malheureux compatriotes qu'ils étaient venus délivrer. Non moins avisés après le succès, que dans leurs préparatifs et leur marche, ils s'empressèrent de quitter le pays, en mai 1868, sans y installer, ni un nouveau souverain, ni une nouvelle politique, et le 2 juillet sir Robert Napier était reçu triomphalement à Londres, où il obtenait le rang de lord, avec le titre de vicomte Bridport, et une pension de 50,000 fr. reversible sur son héritier mâle le plus proche, ainsi que la grand'croix de l'ordre du Bain. L'expédition avait coûté cent cinquante millions de francs, pour délivrer quelques sujets britanniques, mais aussi pour prouver, jusque dans les pays les plus reculés, que ce n'est jamais impunément que l'on touche à un sujet de la reine : pas un Anglais, quelle que soit son opinion politique, qui ait regretté un tel sacrifice.

*Ministère libéral de M. Gladstone (1868-?)* — Le parti tory, ou conservateur, ou constitutionnel, comme il s'intitule aujourd'hui, se verra de plus en plus éloigné de la direction des affaires, et, malgré toute son habileté, M. Disraeli ne pouvait espérer rallier à lui la majorité des 1,119,000 électeurs nouveaux, dont plus de 800,000 dans les bourgs, électeurs qui cependant ne devaient qu'à son bill de réforme le droit de voter. La prudence incontestable avec laquelle son collègue lord Stanley, était intervenu en 1867, afin d'arranger le différend entre la France et la Prusse, au sujet du Luxembourg, n'était pas non plus suffisante pour arrêter la marche irrésistible du peuple anglais. Celui-ci, non moins que tous les autres peuples d'Occident, est un Juif-Errant condamné à ne s'arrêter jamais, et dès qu'une question se trouve résolue sur les bords de la Tamise, il faut passer à la suivante. A peine avait-on cessé de discuter le bill de réforme, que fut posé par M. Gladstone, en sa qualité de *leader* de l'opposition, un problème encore plus délicat, plus compliqué, et sur lequel la nation tout entière fut invitée à se

prononcer dans de nouvelles élections. Dans l'Angleterre anglicane, 1,208,657 électeurs votèrent pour l'abolition des privilèges de l'Église anglicane d'Irlande, et 799,875 pour les conservateurs. Dans l'Écosse presbytérienne, 121,926 furent pour l'abolition, contre 22,550. Dans l'Irlande dont la population est catholique, pour plus des trois cinquièmes, 48,743 condamnèrent les prétentions du clergé anglican, et 14,777 se déclarèrent en faveur du *statu quo*. Le ministère Disraeli n'avait plus qu'à faire place au ministère Gladstone, déc. 1868 <sup>1</sup>.

William Ewart Gladstone, premier lord de la trésorerie, membre de l'Institut de France, est né à Liverpool le 29 décembre 1809. C'est le troisième fils d'un marchand écossais qui, à la suite d'une faillite, était venu s'établir dans cette ville et y fit, par le trafic de l'Inde, une immense fortune. Membre des communes, et ami de Canning, il fit élever son fils à Eton, puis à Oxford. « En décembre 1832, le duc de Newcastle, père du jeune lord Lincoln, un des amis de W.-E. Gladstone, le désigna au choix des électeurs de Newark, un bourg à sa dévotion. M. Gladstone avait alors vingt-trois ans. » En 1834, Peel le prenait pour collègue en qualité de lord de la trésorerie. Tory par son père, tory par ses protecteurs, Newcastle et Peel, M. Gladstone ne devait pas tarder toutefois à comprendre, comme ce dernier, que le véritable esprit de conservation ne consiste pas dans l'immobilité, mais dans la direction sage et habile imprimée à une nation sur la voie du progrès, et il finit par être l'homme le plus justement populaire de toute l'Angleterre.

Le plus illustre de tous les disciples de Peel, M. Gladstone est un grand financier. « Ses principes, dictés par la prudence et la justice, sont de ne se préoccuper, ni de l'intérêt de l'agriculture, ni de l'intérêt de l'industrie, ni de l'intérêt de la navigation, ni de l'intérêt du commerce; mais du seul intérêt de la nation, d'effacer entre les classes de la société

1. Cette même année est mort à Cannes, à quatre-vingt-dix ans, le savant lord Brougham, membre de l'Institut de France, l'un des Anglais qui ont le plus fait pour la culture intellectuelle de leur pays, et aussi l'un de ceux qui ont le plus aimé la France.

les divisions nées de l'égoïsme des unes et de l'ignorance des autres, et pour cela de ménager les sources du revenu public, de manière à soulager les classes laborieuses sans constituer toutefois aucun privilège en leur faveur, à les pacifier par le sentiment d'une législation équitable, à les émanciper par l'abondance et la sécurité du travail. Nulle part on ne reconnaît mieux que dans les procédés adoptés par M. Gladstone et dans ses magnifiques exposés l'esprit nouveau qui pénètre dans la législation anglaise, et auquel il a contribué, pour une si grande part, à frayer la voie. »

Remarquons qu'il n'y a aucune exagération à appeler magnifique ce que M. Gladstone dit ou écrit sur les finances, tant il apporte en ces arides matières, lucidité d'esprit, élévation de cœur, largeur des vues. Ainsi que presque tous les grands hommes d'État de l'Angleterre, il a fait de très-fortes études classiques. « C'est un *Scholar* accompli. Horace et Virgile se mêlent agréablement aux chiffres dans ses discours d'affaires. En 1858, il a donné, en trois volumes, un ouvrage sur Homère plein de science, et qu'il a réédité dix ans plus tard, sous le titre séduisant de *Juventus mundi*, la jeunesse du monde. A propos d'un livre intitulé *Ecce homo*, qui a fait grand bruit en Angleterre, il a publié un article auquel son nom donnait une certaine importance, et qui respire la foi religieuse la plus vive et la plus pure. » Si donc nous allons voir M. Gladstone détruire, lui anglican, l'Église anglicane d'Irlande, ce n'est nullement par impiété, mais uniquement parce qu'il est convaincu que pour triompher du fenianisme la justice vaut encore mieux que la force.

*Les Fenians; suppression de l'Église d'Irlande (1869).* — On sait que dans la lutte gigantesque soutenue par les États-Unis du Nord pour obliger ceux du Sud à supprimer l'esclavage, les premiers avaient levé plus de deux millions d'hommes, parmi lesquels beaucoup d'Irlandais. Une fois les armées de la grande république licenciées en 1865, les fils d'Erin se demandèrent si l'expérience militaire qu'ils venaient d'acquérir, ne pourrait pas affranchir leur chère patrie du joug saxon. Dans cette pensée, ils formèrent une association

appelée la fraternité feniane ; du nom de Fenius, roi de Phénicie, l'ancêtre légendaire des habitants primitifs d'une partie de l'Irlande, de même que les Écossais prétendent descendre de Scota, fille de Pharaon. Ce qui distingue les Fenians de tous les autres rebelles si nombreux, par lesquels la patrie d'O'Connel a été déjà tant de fois troublée, c'est qu'ils sont hostiles au clergé catholique, jusqu'ici si populaire ; c'est qu'ils sont républicains sur une terre royaliste ; c'est qu'ils arborent hautement le drapeau du socialisme. Guerre aux curés, guerre aux rois, guerre aux propriétaires, tel est le triple mot d'ordre importé par eux d'Amérique. Dans la nuit du mardi, 5 mars 1867, au mercredi 6, un soulèvement eut lieu à la fois à Dublin, à Drogheda, à Cork. Sur une étendue de soixante-dix lieues, une quarantaine de postes de police furent attaqués, et trois ou quatre rassemblements considérables se formèrent, mais sans aucun succès. Même échec pour les Fenians d'Amérique dans leurs tentatives contre le Canada. Un tel avortement ne saurait s'expliquer que par l'immense ascendant qu'exerce encore aujourd'hui le clergé catholique, et le 12 mars suivant l'archevêque de Cashel publiait, à propos du Fenianisme, une lettre pastorale, où il s'écriait : « Au nom de tout ce qui est sacré, la patrie, la femme et les enfants, au nom du Dieu vivant, j'en appelle à tous ceux qui se sont compromis pour qu'ils se désistent à l'instant... » Dès l'année suivante, 1868, M. Gladstone allait porter de nouveaux coups à cette coupable société secrète, en posant hautement, comme chef de l'opposition, la question de la suppression de l'Église anglicane d'Irlande, question qu'il devait résoudre en qualité de ministre un an plus tard, de concert avec le plus populaire de ses collègues, un dissident, un membre de la *Société des amis*, M. Bright.

L'Église anglicane ou épiscopale, est calviniste pour le dogme, luthérienne pour la hiérarchie. Son corps de doctrines se trouve formulé dans les *trente-neuf articles*, les *Homélies* et le *Prayer-book*. Le tout constitue ce que les Anglais appellent l'*établissement*. C'est cet établissement protestant qu'au dix-septième siècle Cromwell imposa à l'Irlande catholique, après l'avoir vaincue, décimée, déportée. Mission

lui était donnée de convertir l'île sœur, ce à quoi il a fort peu réussi. « En 1672, la proportion des catholiques aux protestants était de 8 contre 3, tandis qu'aujourd'hui on compte 4,505,000 catholiques romains et 1,293,000 protestants, dont moins de 700,000 appartiennent à l'Église anglicane. » Pour ces 700,000 anglicans, il existait deux archevêques, plus dix évêques, et encore leur nombre avait-il été autrefois beaucoup plus considérable, de même qu'on avait aussi supprimé naguère les cures de certaines paroisses, où il n'y avait d'autres anglicans que le curé et son sacristain. Cette Église sans fidèles n'avait pas moins de quarante millions de revenus, tandis que le pauvre paysan irlandais devait en outre payer son curé catholique. Telle est la monstruosité dont M. Gladstone a obtenu la suppression, le *disestablishment*, en 1869. Tous les droits des occupants actuels ont été sauvegardés, et il a été décidé que leurs immenses revenus, à mesure seulement que la mort les rendrait disponibles, seraient consacrés à des hôpitaux, à des maisons d'aveugles, à des fondations de charité de toute espèce, mais pas même à des écoles primaires, à cause du caractère tout catholique de la plupart de ces dernières. Quant au clergé catholique irlandais, il persiste à ne devoir sa subsistance qu'aux contributions volontaires de ses coreligionnaires, malgré les offres qui lui ont été faites, à diverses reprises, par le gouvernement anglais.

*La question agraire en Irlande (1870).* — C'en était fait du curé anglican si odieux aux Irlandais, et comme hérétique, et comme imposé par la conquête. Il va disparaître peu à peu, mais restait un autre personnage, également imposé par la conquête, et encore plus odieux si c'est possible, le propriétaire, l'héritier des confiscations de Cromwell. « En Irlande, la terre appartient à un petit nombre de familles; au-dessous d'elles, un grand nombre de petits fermiers la cultivent. Ces petits fermiers veulent obtenir le droit de conserver le bien qu'ils occupent, pour un temps indéfini, à un prix fixé par arbitre. Leur mot d'ordre est : *fixity of tenure at a fair rent* (fixité d'occupation moyennant une rente équitable). Ce n'est rien moins que le droit de propriété qui est

en cause. » M. Gladstone n'avait pas craint, dans la question du *disestablishment* de rompre en visière avec les partisans exagérés d'une Église d'État ; il allait maintenant engager la lutte avec les partisans exagérés du droit si sacré de propriété, et faire voter son *land-bill* ou bill de la terre, ou loi agraire.

Le *land-bill* commence par donner force de loi à la coutume du *tenant-right* là où elle est en vigueur, notamment dans l'Ulster, coutume qui consiste dans l'usage suivant. « Le propriétaire n'ayant pas exigé tout le fermage que la concurrence lui aurait fait obtenir, le fermier jouit d'une partie de la rente naturelle du sol, et cet avantage, il croit pouvoir le vendre. C'est comme une sorte de copropriété. Il est entendu qu'il ne peut être expulsé aussi longtemps qu'il paie exactement le loyer. En cas de vente du *tenant-right*, l'acquéreur doit être agréé par le propriétaire ; mais celui-ci ne doit pas refuser son consentement sans de bons motifs. » Un tribunal tout spécial créé pour l'exécution du *land-bill*, doit faire respecter par le propriétaire le *tenant-right* : c'est un bienfait considérable pour la classe des tenanciers et presque un avènement à la propriété. — « Pour le cas où le tenancier n'a, ni *tenant-right*, ni bail, le bill lui vient en aide en mettant, pour ainsi dire, à l'amende le propriétaire qui veut l'évincer. Le but est de protéger le fermier contre cet effroyable mal de l'insécurité, qui est, comme le dit énergiquement M. Gladstone, le monstrueux fléau de l'Irlande. Pour une location inférieure à 250 francs, elle peut s'élever à la valeur de sept années de fermage.... Ces clauses sont les plus importantes du bill. Elles interviennent dans ce domaine de la liberté des contrats longtemps sacré pour l'Anglais. Elles enlèvent au propriétaire la libre disposition de son bien, puisqu'il ne peut en expulser un tenancier sans payer à celui-ci une forte indemnité. C'est un énergique remède contre les évictions arbitraires. Pas d'exemple qu'un peuple ait, à ce point, fait violence à ses principes et à ses instincts, pour venir en aide à une population malheureuse. Aucune législation de l'Europe moderne n'a admis des dispositions aussi révolutionnaires dans leurs conséquences. La chambre des

communes les a votées néanmoins, parce qu'elle a compris que l'heure des réformes radicales a sonné. — Jusqu'à présent, toutes les améliorations et constructions étaient censées avoir été faites par le propriétaire, qui, en renvoyant le fermier pouvait s'en emparer. Dorénavant, jusqu'à preuve du contraire, elles appartiendront au tenancier, et le propriétaire devra en rembourser la valeur d'après l'évaluation du tribunal. Ici encore la liberté des contrats n'est pas respectée, car, si dans le bail le locataire renonce au droit d'améliorer ou de demander une compensation de ce chef, cette stipulation sera considérée comme n'étant pas faite volontairement, et par suite elle sera sans effet. — Une autre partie du bill a pour but de faciliter aux tenanciers l'acquisition des terres qu'ils occupent. Le trésor est autorisé à leur avancer les deux tiers du prix d'achat, qu'ils sont tenus de rembourser en trente-cinq ans, moyennant une annuité de cinq pour cent. » M. Gladstone avait très-bien compris que le meilleur moyen de déjouer les projets des Fenians pour le partage des propriétés, c'était de faire beaucoup de propriétaires.

Ainsi l'Angleterre s'efforce de supprimer, une à une, toutes les iniquités infligées à l'île sœur depuis tant de siècles, ce dont cette dernière se montre cependant peu reconnaissante. Les crimes agraires, les attentats commis par le paysan contre le propriétaire et ses agents diminuent avec l'accroissement du bien-être, mais lentement, et sur plusieurs points du pays retentit toujours ce cri de ralliement : *Home Rule! Home Rule!* Gouvernement national! Gouvernement spécial, sinon complètement indépendant, pour l'Irlande! Les chiffres suivants n'en sont pas moins incontestables. « Le commerce de l'Irlande avec la Grande-Bretagne a occupé, dès 1867, environ 73,000 navires jaugeant 14 millions de tonneaux. Les dépôts dans les banques locales sont montés, en quatre ans, de 12 à 19 millions. En 1867, 16 millions d'acres étaient cultivés contre 13 millions en 1841. La valeur totale du bétail a presque doublé depuis vingt-cinq ans. Le nombre des pauvres assistés dans les workhouses, qui était encore de 167,000 en 1852, n'est plus, dans ces dernières années, que de 50,000. » Par suite des nouvelles me-

sures législatives, de janvier 1869, à septembre 1871, les évictions n'ont été que de 1,053, ou moins de 400 par année. Pendant les vingt années précédentes, ce chiffre était arrivé à 50,000 annuellement. Aujourd'hui l'expulsion ne se fait plus que faute du paiement de la rente consentie. L'émigration s'est arrêtée. Il y a vingt ans, 200,000 Irlandais quittaient chaque année la terre natale; maintenant, 2,000 départs, tout au plus, sont constatés.

*Suppression de l'achat des grades (1871).* — Comme nous l'avons vu pour le bill de réforme, pour la suppression de l'église d'Irlande, la chambre des lords finit toujours par se résigner à suivre la chambre des communes. Cependant il survient, de temps en temps, à ceux que M. John Bright, qui figure aujourd'hui lui-même sur le livre du *peerage*, en qualité de ministre de la reine, appelait un jour des rétamateurs de lois, certaines velléités de résistance opiniâtre, telles que celle qu'ils allaient se permettre à l'occasion de la réorganisation de l'armée<sup>1</sup>, *army-bill*. Après les désastres de la France, désastres qui laissent l'Angleterre presque seule en face de la Russie coalisée avec l'Allemagne et les États-Unis, M. Gladstone pensa, et tout le public fut de son avis, qu'il y avait urgence à fortifier l'armée, en commençant par la tête. Il jugea donc qu'il fallait, avant tout, supprimer pour les officiers d'infanterie et de cavalerie la faculté d'acheter leurs grades, *purchase*, dont ne jouissent ni ceux des corps savants, génie et artillerie, ni ceux de la marine. La chambre basse approuva avec empressement cette sage mesure, la chambre haute la rejeta. Les lords conservateurs restèrent même sourds aux avis de l'un des plus éminents d'entre eux, lord Derby, leur disant : « J'ai la conviction que cette mesure n'a pas besoin de votre consentement pour devenir une loi du royaume. L'achat des brevets n'est appuyé par aucun acte du parlement, et il peut être aboli sans sa sanction, une autorisation royale suffit. Et quant à la compensation pour le prix réglementaire (environ 23 millions de francs), comme

1. Elle est, en moyenne, de 200 000 hommes, dont 70 000 servent dans l'Hindoustan.

aussi pour le prix au-dessus de celui du règlement, il n'est besoin que d'un vote de la chambre des communes. » C'est en effet ce que pratiqua M. Gladstone, et un ordre de la reine supprima le *purchase*. De là grande colère chez les lords. Ils sont 462. Au commencement d'août 1871, sur la proposition du duc de Richmond, chef de l'opposition, une majorité de 80 voix décida que le recours du ministère à la prérogative royale était une intervention directe dans les fonctions législatives des lords, une atteinte à leur indépendance. La nation n'en était pas moins avec M. Gladstone, qu'un journal anglais a loué fort judicieusement pour la façon dont il sut conduire cette affaire. « Les circonstances, dit-il en parlant du courageux peelite, lui ont imposé une tâche devant laquelle il n'y a que les plus grands généraux et les plus grands rois qui n'aient point reculé : celle d'attaquer l'organisation d'une armée qui n'avait jamais été atteinte dans son orgueil de caste, et d'en révolutionner le principe à la face des officiers qui en vivaient, sans faire appel à l'esprit démocratique chez le soldat, sans avoir le prestige et la force que donne la victoire, sans posséder un Carnot dans le sein du cabinet. Il y eut un moment où l'on put croire que l'appel au sentiment démocratique des électeurs allait devenir nécessaire, les lords se refusant à sacrifier les privilèges de caste aux intérêts du mérite; mais le premier ministre, fidèle à son plan de servir, mais de modérer la démocratie, sut trouver une arme dans le vieil arsenal de la constitution, et se servit de la prérogative royale pour battre la chambre haute. Il savait que l'usage de cette prérogative avait peu de dangers comparativement au déchaînement des passions populaires, si une fois il lui arrivait d'y recourir. Il a fondé une nouvelle organisation de l'armée sans rompre avec les traditions militaires, et ouvert la carrière au mérite, sans adopter les principes tout à fait démocratiques qui la dissolvent. » L'Angleterre a d'autant mieux fait de réorganiser ses forces militaires, qu'elle pourrait se trouver dans la nécessité d'y recourir beaucoup plus tôt qu'elle ne s'y attendait.

*L'Alabama; traité de Washington (1871).* — « Les États-

Unis étaient sortis de la longue crise (1861-1865) de la guerre de la sécession, profondément irrités contre l'Angleterre; vainqueurs et vaincus étaient unis par la même colère. Les états du Sud lui reprochaient de les avoir leurrés de fausses espérances, et de n'avoir jamais osé reconnaître la république de Jefferson Davis. Les états du Nord lui reprochaient d'avoir accordé aux rebelles les droits des belligérants, de leur avoir prêté son appui moral, de leur avoir donné des armes, des munitions de guerre, des draps, des vivres; ils l'accusaient non-seulement d'avoir abusé de tous les droits de la neutralité, mais d'avoir violé le droit des gens de la façon la plus flagrante en laissant construire, équiper, armer dans ses eaux des corsaires, » tels que le *Shenandoah*, la *Florida*, le *Tallahassee*, et notamment l'*Alabama* qui, après les plus sinistres exploits, est venu périr, en vue de Cherbourg, dans un combat singulier avec le *Kearsage*<sup>1</sup>. En peu de temps tout le commerce des États-Unis avait été détruit, et c'est au terrible *Alabama* qu'a été réservé l'honneur de donner son nom à l'ensemble des réclamations américaines, réclamations qui commencèrent dès 1865. « Une première fois, en 1869, lord Clarendon, alors chef du *Foreign-Office*, entra dans la voie des concessions, et proposait prudemment d'en finir. Un négociateur américain, M. Reverdy Johnson, arrivait à Londres. On traitait en écartant toutes les considérations épineuses de droit, en s'en tenant simplement aux faits, aux dommages matériels pour lesquels le gouvernement britannique consentait à payer une indemnité. C'était assurément beaucoup de la part de l'Angleterre; ce n'était pas assez pour les Américains, dont les prétentions ne faisaient que grandir, et le traité signé à Londres par M. Reverdy Johnson était presque unanimement repoussé après un discours de M. Sumner, qui était un véritable acte d'accusation et une virulente menace contre la politique anglaise. La querelle se compliquait même bientôt d'une question nouvelle, celle du droit de pêche exercé par les habitants du Massachusetts sur les

1. Il y a lieu de remarquer, dans les circonstances actuelles, que le 5 avril 1872, la Chambre des représentants à Washington, a voté 590 000 dollars aux officiers et matelots du *Kearsage*.

côtes du Canada. D'un autre côté, la crise européenne se précipitait de façon à déconcerter l'Angleterre et à lui rendre plus sensible l'ennui de tous ces embarras avec les États-Unis. C'est dans ces conditions que le gouvernement anglais se décidait, au commencement de 1871, à reprendre l'initiative d'une négociation nouvelle où il n'a point certes ménagé les concessions. Le résultat a été un nouveau traité signé le 8 mai 1871 à Washington, traité qui laissait la liquidation définitive de toutes les affaires désignées sous le nom de question de l'*Alabama*, à la décision d'un tribunal arbitral composé du roi d'Italie, de l'empereur du Brésil et du gouvernement Suisse, avec le concours d'un représentant de l'Angleterre et d'un représentant des États-Unis. Cette fois, du moins, on pensait en avoir fini. Malheureusement l'illusion n'a pas été longue; elle a duré tout juste le temps nécessaire pour la constitution du tribunal arbitral à Genève, et pour la production du mémoire où le cabinet de Washington expose, à sa manière, les faits sur lesquels il appelle la décision des arbitres. C'est qu'en effet les États-Unis ne réclament pas seulement pour les dommages causés *directement* par l'*Alabama* et les autres corsaires sortis des ports de l'Angleterre; ils réclament encore une indemnité pour ce qu'ils appellent les dommages *indirects*, pour les pertes éprouvées par leur marine marchande, pour l'élévation du taux d'assurance des navires, pour les dépenses occasionnées à la nation américaine par la prolongation de la guerre. Que l'Angleterre paye tout cela avec intérêt à 7 pour 100 à dater du 1<sup>er</sup> juillet 1863, les États-Unis n'en demandent pas davantage! La surprise a été grande en Angleterre, où l'on croyait déjà tout terminé. Lord Granville et M. Gladstone, sans se départir d'une extrême modération de langage, n'ont pu cependant dissimuler leur mécompte dans les premières explications qu'ils ont données au parlement; ils ont réclamé à Washington, et la conséquence de ce nouveau coup de théâtre est l'ajournement du tribunal arbitral au mois de juin 1872. » Les États-Unis comptent aujourd'hui quarante millions d'habitants, sur lesquels dix millions d'Allemands, et les Îles britanniques trente : espérons qu'une lutte fratricide n'éclatera

pas entre ces deux peuples, ce qui est d'ailleurs peu probable. — En ce moment (1<sup>er</sup> mai 1872), le général Schenk, ambassadeur de la grande république, aurait été chargé de déclarer à lord Granville, que si l'Angleterre est bien décidée à repousser, en principe, toute réclamation de dommages indirects, les États-Unis se conformeront à cette décision, et la question des dommages indirects ne sera pas discutée par le tribunal de Genève, tout en continuant cependant à figurer dans le Mémoire américain qui restera sans changement.

*L'instruction primaire : bill de 1870.* — Nous avons réservé pour la fin de notre récit ce qui concerne l'enseignement primaire, afin de ne point interrompre l'exposé des affaires politiques, mais l'Angleterre ne devait pas s'occuper de l'éducation du peuple avec moins d'énergie et de persévérance qu'elle ne l'a fait pour toutes les autres questions vitales. Jusqu'en 1839, le gouvernement s'était complètement abstenu, s'en remettant à l'initiative privée et à celle du clergé. Malheureusement l'église anglicane, malgré ses immenses richesses, s'était préoccupée aussi peu de l'enseignement profane que de l'enseignement religieux des basses classes, et les dissidents manquaient de ressources. Grâce aux sollicitations persévérantes de M. Wyse, il fut créé un conseil d'éducation, *board of education*, et un crédit annuel de 750 000 francs figura désormais sur un budget d'environ 1600 millions. En 1846, par les efforts de lord Brougham, l'allocation atteignit 3 125 000 francs. Deux grandes sociétés se piquèrent alors d'émulation, la *National Society*, fondée par l'Église établie, et la *British and Foreign Society*, soutenue par des particuliers. On inaugura des *sunday-schools* ou écoles du dimanche, des *ragged-schools* ou écoles pour les enfants en haillons. En 1855, les 4800 écoles de la Grande-Bretagne recevaient 569 076 enfants; en 1869, 10 337 écoles se trouvaient fréquentées par 1 639 502 élèves. Les sommes allouées par le parlement égalaient : en 1855, 9240 050 francs, et en 1869, 20 520 675 francs. Le recensement des écoles primaires, fait par la police, à l'instigation de la commission, le 25 juin

1868, démontra que plus de 45 pour cent des enfants en âge d'aller à l'école y assistaient ce jour là. En 1871, 13 825 000 francs, devaient encore être ajoutés au budget<sup>1</sup> de l'instruction publique. C'était du reste la conséquence du bill sanctionné le 9 août 1870, sur la proposition de M. Forster, collègue de M. Gladstone. Le premier ministre, qui est célèbre pour traiter les affaires dans le langage d'une dixième muse, ne pouvait demeurer insensible aux progrès de l'instruction primaire.

L'*Elementary education act* de 1870, démontre à quel point les Anglais sont amenés par la force des choses à modifier leur caractère et leurs allures. Sans doute, dans le cours de la discussion, lord John Russell ne put parvenir à faire créer un ministère de l'instruction publique, mais ce n'est que partie remise. Le certain, c'est que ce peuple qui a toujours proclamé inviolables la liberté individuelle, le sanctuaire de la famille, et témoigné une répugnance systématique pour toute ingérence gouvernementale dans le domaine privé, n'a pas hésité à poser le principe de l'enseignement obligatoire, principe auquel s'est empressé d'adhérer publiquement Mgr Manning, l'archevêque catholique de Westminster. Voici ce que dit l'article 74 : « Tout conseil scolaire local, ou bureau d'éducation (*school board*, corps de cinq à quinze membres, spécialement choisi par le suffrage des pères de famille et des veuves pour s'occuper des écoles d'un bourg ou d'une paroisse), peut, pour un temps déterminé et sauf l'approbation du département de l'instruction publique (*education department*, c'est-à-dire les lords composant le comité d'éducation du conseil privé), établir des règlements sur tout ou partie des objets énumérés ci-après.

« 1<sup>o</sup> Enjoindre aux parents qui ont des enfants, dont l'âge varie entre cinq ans révolus au moins, et treize ans révolus au plus, d'assurer la fréquentation de l'école par lesdits enfants, à moins qu'il ne soit justifié d'un cas d'excuse légitime...

« 4<sup>o</sup> Édicter des pénalités pour les cas d'infraction auxdits règlements. »

1. En France, pour 1872, l'État donne 17 millions, et les départements, 10 ; en tout, 27 millions destinés à l'enseignement primaire.

« J'avais prédit, dit M. Forster, l'auteur de la loi, dans un discours prononcé au commencement de mars 1872, qu'on essaierait l'instruction obligatoire dans quelques grandes villes, et que l'opinion publique serait beaucoup plus favorable à ce système qu'on ne le supposait généralement. Mes espérances étaient au-dessous de la réalité. Les comités de Londres, Liverpool, Manchester, Bristol, et de presque toutes les grandes villes, ceux aussi d'un grand nombre de petits districts, ont imposé l'obligation : 118 comités sont dans ce cas, et ils représentent une population de huit millions d'âmes, ou plus du tiers de la population totale. » On sait que l'*act* ne concerne que l'Angleterre et le pays de Galles. Il n'y a vraiment dissidence que sur un point. Malgré les tristes progrès que l'athéisme fait, chaque jour, parmi les ouvriers des grandes villes, l'immense majorité de la population vit encore de la Bible, grandit et meurt avec elle. Mais tous les chrétiens sincères ne sont pas également convaincus de la nécessité de maintenir l'enseignement religieux comme partie intégrante de l'enseignement scolaire, voire même de conserver la Bible comme livre d'école. Beaucoup demandent que tout caractère *confessionnel* soit enlevé à l'instruction primaire : on ne s'occuperait à l'école d'aucune matière tenant plus ou moins directement à la religion, laquelle religion serait enseignée aux enfants dans un local spécial, à des heures déterminées, et par les ministres du culte qu'aurait adopté la famille. Dans un pays couvert, ainsi que l'Angleterre, de tant de sectes différentes, cette dernière manière de voir a déjà rencontré de très-nombreux, de très-chauds partisans. Ceux-ci repoussent de toutes leurs forces le système dit dénominational, qui a pour résultat d'amener les enfants des non-conformistes, dans les districts ruraux, à fréquenter les écoles dirigées par les membres du clergé de l'Église anglicane.

## CHAPITRE XXXVI.

## CONCLUSION.

L'Angleterre n'est ni une démocratie, ni même une monarchie, mais bien, quoique de moins en moins une aristocratie, la plus forte que le monde ait jamais vue. Par ses aînés, elle occupe la chambre des lords; par ses cadets, jusqu'à un certain point, la chambre des communes, l'église, l'armée. Ce qui ne veut pas dire toutefois que le progrès démocratique, cette loi irrésistible des sociétés modernes, ne marche pas en Angleterre, mais c'est d'un pas sûr et jusqu'ici sagement modéré.

Il y a plusieurs manières d'être une aristocratie, entre autres celle-ci : une noblesse exclusive et jalouse, fière des droits de sa naissance, ne permet pas au mérite de prendre le rang qui lui est dû; des barrières infranchissables séparent le peuple de la bourgeoisie et la bourgeoisie de la noblesse. Rien de semblable en Angleterre où coexistent deux mouvements sociaux fort distincts : l'un, qui pousse les capacités de bas en haut, l'autre, qui refoule les incapacités de haut en bas.

L'aristocratie romaine n'a pas survécu longtemps au jour où la disparition de la classe moyenne n'a plus laissé d'intermédiaire entre elle et un ramas d'affranchis, ces *faux fils* de l'Italie. L'aristocratie anglaise, déjà si vivace par elle-même, puise sans cesse un sang nouveau dans la bourgeoisie la mieux constituée que nous offrent les temps modernes, et qui, loin d'être hostile elle-même aux privilèges, tient tout autant au droit d'aînesse, aux substitutions, que les plus fiers descendants des barons normands. Tandis qu'en France la démocratie coule à pleins abords, l'aristocratie circule dans toutes les veines du corps social anglais, de la base au sommet, des pieds à la tête.

Ainsi livrée à ses seules forces, l'aristocratie romaine est

devenue pour les empereurs une proie facile, en présence d'une plèbe qui couvrait de fleurs le tombeau de Néron. Le trône constitue au contraire un des plus solides appuis de l'aristocratie anglaise. Trop faible pour l'entraver, il a tout juste assez de force pour lui procurer la stabilité, ce précieux élément que deux républiques seulement, Rome et Venise, sont parvenues à conserver : la première, à l'aide de ce sénat, de cette *assemblée de rois*, dont la chambre des lords rappelle, et la majesté, et la fermeté, et l'immuable politique envers l'étranger ; la dernière, Dieu sait à quel prix. Sans doute les Anglais ont deux qualités précieuses, beaucoup de bon sens, de sens pratique et un respect inné pour la loi, mais c'est surtout grâce au *loyalism*, à l'attachement profond, inaltérable de la nation pour la personne du souverain, que l'aristocratie fait faire impunément aux classes inférieures, dans la voie de la liberté, des pas de géant qui vingt fois auraient amené la chute de maint autre peuple. Si chez la plupart des nations, la monarchie a trop souvent entravé l'essor de la liberté, en Angleterre elle le facilite.

Les dépouilles du monde entier sont demeurées stériles entre les mains de l'aristocratie romaine qui consommait sans produire. Ses parcs, ses latifundia grandissaient sans cesse au milieu du désert fait par la dépopulation qu'amenait l'esclavage. Pas un parc<sup>1</sup> anglais dont les chênes séculaires ne vous laissent entrevoir la cheminée d'une usine, la fumée d'une fabrique. Pas un lord du coton qui ne puisse devenir un lord de la terre, après avoir accru par le travail l'opulence indispensable à une aristocratie, cette opulence que les grands de Rome ne savaient plus demander qu'aux largesses du maître que flattait leur bassesse, ou à la ruine des provinces. Assise sur son énorme bloc de fer et de houille, l'Angleterre y puise à volonté les éléments d'un commerce qui atteint aujourd'hui, importations et exportations comprises, treize mil-

1. L'aristocratie anglaise est maîtresse du sol, mais ce sol c'est la conquête, c'est le vainqueur d'Hastings qui le lui a donné. « Aussi n'y a-t-il point dans ce pays, dit le savant M. Ch. Giraud, de droit de propriété proprement dit, grâce à la fiction qui attribue au roi la propriété complète et exclusive du sol, et qui ne permet aux particuliers de le posséder qu'à titre de *tenures* ou de *feods*. »

liards par an. Un budget de plus de trois milliards, y compris celui de l'Inde ; une dette, avec celle de l'Inde, de vingt-trois milliards, sont pour elle un léger fardeau, car il y a presque chaque année des excédans de recettes, même pour l'Inde, excédans qui permettent de réduire les droits sur les substances alimentaires, ce qui n'empêche pas les douanes de continuer à rapporter beaucoup plus de 500 millions. L'or et l'argent du monde entier vont se concentrer sur le grand marché, dans le grand réservoir de Londres, avant de se répandre de nouveau dans l'univers en ruisseaux féconds. — La dette spéciale à la Grande-Bretagne est, en 1872, de 19,818,650,000 francs.

Lorsque des vents contraires retardaient les blés de Sicile, de Carthage ou d'Égypte, tout tremblait à Rome, même le César en son camp des prétoriens, à peine suffisants pour contenir ce monstre affamé qu'on appelait le peuple romain. Quels orages pourraient aujourd'hui inquiéter l'Angleterre sur son approvisionnement ? Quand les marchés étrangers lui seraient fermés, que ne pourrait-elle demander à ses cinquante colonies disséminées sous tous les climats, dans toutes les parties du monde ! Quels convois ne saurait protéger une marine<sup>1</sup> capable de résister seule à toutes les marines réunies de l'univers ! Si l'on mettait bout à bout, a calculé M. Xavier Raymond, les 37 000 navires de commerce que possède l'Angleterre, le premier entrerait dans le port de Lisbonne, tandis que le dernier serait encore dans les docks de Londres. Qu'un tel spectacle justifierait bien le *rule Britannia* de ses 300 000 matelots !

La première par l'industrie et le commerce, l'Angleterre l'est également par l'agriculture, en dépit de son climat. « Pendant que la France, prise dans son ensemble, dit M. Léonce de Lavergne, dans son *Essai sur l'économie rurale de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande*, produit 100 francs par

1. Cette marine comprend, en 1872, 55 bâtiments blindés, dont 40 en fer et 15 en bois. En ajoutant les bâtiments autres que les blindés, on a un total de 403 vaisseaux à vapeur, non compris les navires destinés à la défense des colonies. Au 1<sup>er</sup> décembre 1871, il y avait 232 bâtiments en commission, dont 173 à vapeur et 58 à voiles.

hectare, l'Angleterre proprement dite en produit 200. Les seuls produits animaux d'une ferme anglaise sont égaux au moins à la totalité des produits d'une ferme française de surface égale; tous les végétaux sont en sus. Parmi les végétaux, quand le sol français ne rapporte pas tout à fait un hectolitre et demi de froment par hectare, le sol anglais en rapporte 3, et il donne en outre cinq fois plus de pommes de terre pour la nourriture humaine. » Qu'ajouter à tout ce qu'on sait des résultats obtenus pour les chevaux, les bœufs, les moutons anglais? — D'après la statistique agricole publiée en 1872, la Grande-Bretagne n'a plus maintenant que 27 millions de moutons, soit trois millions et demi de moins qu'en 1868. Elle compte deux millions de chevaux, cinq millions de têtes de bétail, deux millions et demi de porcs. Sur trente-et-un millions d'acres (plus de quarante ares) en état de culture, neuf seulement sont semés en céréales, et douze sont des pâturages permanents.

Toutes ces merveilles ont été accomplies, un empire comptant deux cents millions de sujets (voir pour les colonies l'appendice) a été fondé par un peuple qui, avant le commencement de ce siècle, ne dépassait pas dix millions. Mais ce peuple, né comme les Romains du mélange de plusieurs autres peuples, a cette dureté que l'alliage seul donne aux hommes de même qu'à certains métaux. L'individualité y est développée à un point dont l'histoire n'offre pas d'autre exemple: *self reliance*, chacun n'espère qu'en soi-même; *self government*, chacun prétend n'obéir qu'à ses propres décisions; *go ahead!* en avant! toujours en avant! — A propos d'indépendance de caractère, n'oublions pas non plus que l'Angleterre, malgré quatre conquêtes successives, a peu connu le servage définitivement aboli parmi nous, seulement par Louis XVI. Dans l'immense fatras des lois anglaises, observe Macaulay, on n'en trouve pas une seule qui concerne le servage, pas même pour l'abolir.

Le peuple qui a produit Bacon et Locke, le peuple qui a pour frères les compatriotes de Hume et Reid, est toutefois le peuple le moins philosophique du monde. Nul souci du droit absolu, de la liberté absolue, de la morale absolue, des

principes en un mot sans cesse posés, médités, invoqués par nous autres Français. Il ne s'inquiète que des droits des Anglais, de la liberté des Anglais, de l'intérêt des Anglais : le reste n'existe pas pour lui. Dans ses propres affaires intérieures, il ne se décide jamais d'après les règles générales, mais seulement d'après tel ou tel précédent : le fait est tout, l'idée n'est rien.

Est-il indispensable cependant qu'avec la force du peuple roi, l'Anglais en ait la dureté, l'égoïsme brutal, le mépris cynique pour les autres ? S'il ne possède pas la douceur de l'Évangile, s'il est plus juif que chrétien, plus disciple de l'Ancien que du Nouveau Testament, il a néanmoins entendu la divine parole, et cela ne saurait être en vain. On a revendiqué pour l'Angleterre, et ce sont ses propres fils, le titre de première puissance musulmane du monde : triste honneur, s'il doit lui faire oublier son baptême. L'humanité a une double personnification : dans l'Angleterre aristocratique se montre le génie altier, exclusif de l'individualité ; dans la France démocratique, apparaît le génie sympathique et généreux de la sociabilité. Unies, elles auraient pu faire la paix, le bonheur du monde ; mais l'Angleterre ayant abdiqué l'hégémonie qu'elle exerçait depuis son triomphe de 1815, et la France se trouvant écrasée par ses désastres de 1870-1871, non moins que par ses discordes intestines, l'avenir semble appartenir à une tout autre combinaison, l'alliance Germano-Russe.

FIN.

## APPENDICE.

### Colonies.

*Vue générale.* — « Si l'on cherche sur une carte du monde, dit M. Duruy, les points où flotte le pavillon britannique, on verra qu'il y a à peine une grande position, soit commerciale, soit stratégique, dont il n'ait pris possession. Les vieilles îles anglo-normandes de Jersey, de Guernesey, d'Aurigny (*Channel Islands*), menacent la côte de Bretagne et de Normandie, en même temps qu'elles coupent la route de Brest à Cherbourg. A Helgoland, l'Angleterre surveille les bouches du Weser, de l'Elbe, et tout le commerce de Hambourg, de Brême, ainsi que de l'Allemagne du Nord, sous la gueule de ses canons; et elle se trouve à portée du Sund. A Gibraltar, elle tient les clefs de la Méditerranée; à Malte, elle domine le passage entre les deux grands bassins de cette mer. » Elle a quitté Corfou, d'où naguère elle commandait l'Adriatique, menaçait Trieste et tout le commerce de l'Allemagne du Sud, convaincue qu'un tel présent transformera pour toujours les Grecs en clients non moins reconnaissants qu'intéressés. Elle n'a point les Dardanelles, qui ne mènent qu'à un lac intérieur, mais elle est puissante à Alexandrie et au Caire, qui conduisent aux Indes, quoique pas assez, heureusement pour elle, pour avoir pu empêcher le percement de l'isthme de Suez. Aden est le grand Gibraltar de la mer Rouge, et Perim le petit; Maurice, la citadelle de l'océan Indien; les deux presqu'îles de l'Hindoustan et de Malacca lui appartiennent. Singapour, Labouan, Hong-Kong, sont les étapes entre l'Inde et la Chine. Resserré entre le Cap, Ceylan et la Nouvelle-Hollande, le Grand océan n'est plus

..

qu'un lac anglais. Elle tient par deux bouts la mer des Antilles; car elle a Balize d'un côté, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Tabago de l'autre, et elle possède encore au milieu la Jamaïque. Elle occupe aux îles Bahama les débouchés du golfe du Mexique; aux Bermudes une station, à mi-chemin, entre les Antilles et le Canada. La partie du continent américain la plus rapprochée de l'Europe est à elle, avec les immenses forêts du Canada; avec les pêcheries inépuisables de Terre-Neuve; avec le magnifique golfe de Saint-Laurent et les ports de la Nouvelle-Écosse, les meilleurs de toute l'Amérique du Nord; avec les mines du Frazer et du Stickeen sur le grand océan Pacifique. Elle est à la Guyane, et elle voudrait bien être encore à l'isthme de Panama, dans le voisinage duquel elle a établi sa colonie de Balize. Enfin, elle a saisi l'Afrique par trois côtés, la Gambie ainsi que Sierra-Leone, le Cap et Maurice : on peut même dire qu'elle la tient par un quatrième, l'Égypte. Bientôt le cœur de cette partie du monde, la plus inconnue après l'Australie, n'aura plus rien de caché pour elle et lui livrera ses produits. Aux recherches par mer du passage du Nord-Ouest, entre l'Amérique du Nord et le pôle Arctique, recherches qui ont immortalisé Basile Hall, sir John Ross, l'infortuné sir John Franklin, Rae et surtout l'heureux Mac'Clure, avaient succédé des investigations terrestres et dans une tout autre partie du monde, mais non moins périlleuses. Presque tous les Anglais, ou les Allemands élèves de Ritter, que la Grande-Bretagne a employés à l'exploration de l'Afrique centrale, ont payé cette rude tâche de leur vie. Richardson, Waddington, Barth, Overweg, Vogel sont partis : Barth seul est revenu, mais aussi quelle ample moisson de connaissances ! Grâce en outre à l'Écossais Livingstone d'une part, cet infatigable missionnaire errant au sud de l'Équateur depuis vingt-six ans, grâce au dernier voyage des capitaines Speke et Burton qui, cette fois, ont bien réellement trouvé les sources du Nil (1862), grâce à leur digne émule, M. Baker, le gouvernement britannique sait maintenant tout ce qu'il peut attendre de l'immense péninsule comme contrée productrice de matières premières. L'Australie, également, si riche non-seulement

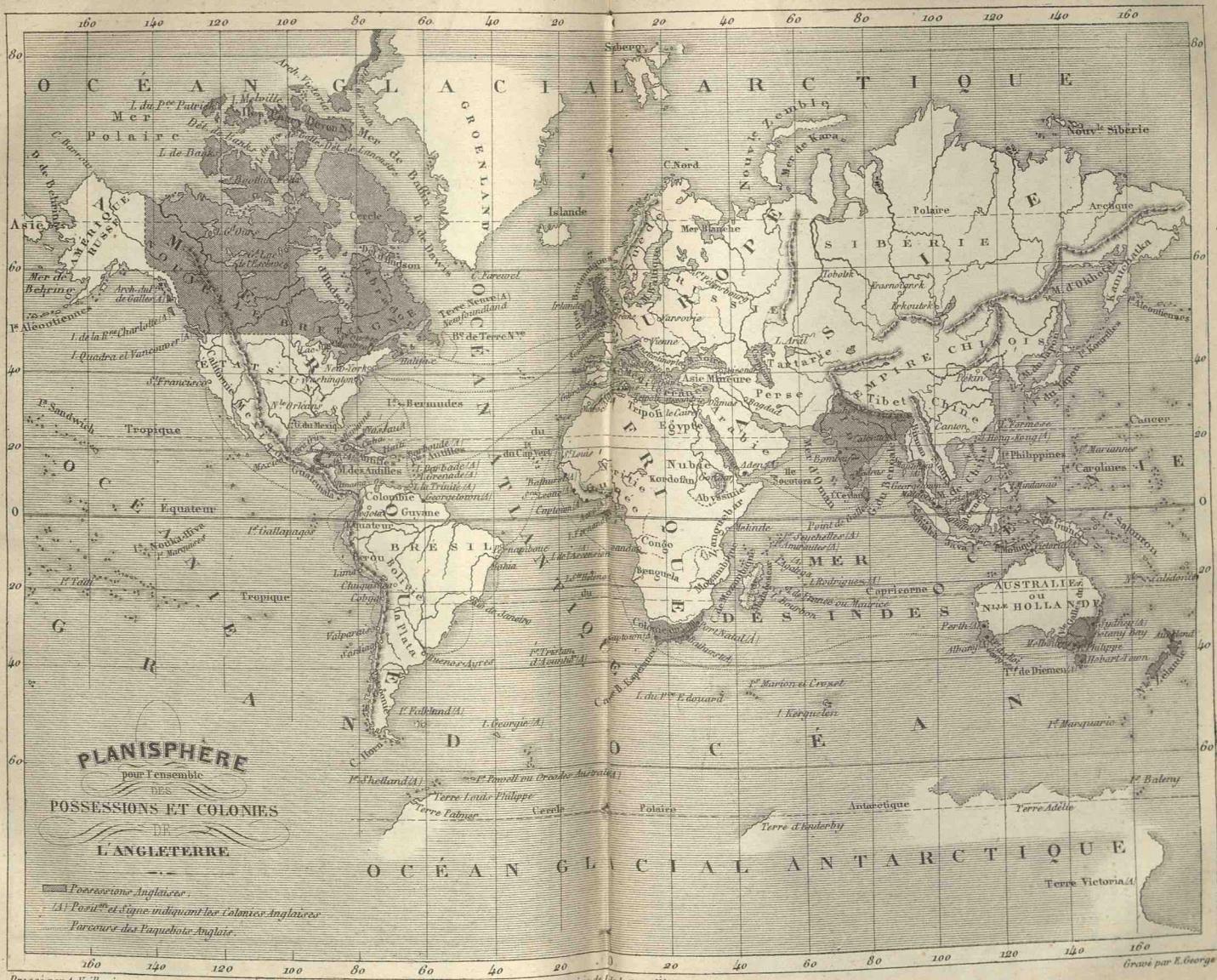
de ses mines, mais encore de ses immenses troupeaux qui lui permettent de fournir à la métropole plus de la moitié des laines que lui envoient toutes ses colonies réunies, a vu son centre percé par deux expéditions parties toutes deux de la côte méridionale pour la côte septentrionale, et qui ont atteint leur but, quoique la première ait coûté la vie à ses deux chefs, O'Hara Burke et Wils, ainsi qu'à leurs compagnons. M. Mac Kinlay, chef de la seconde, a été plus heureux, et est arrivé sain et sauf, en juin 1862, au golfe de Carpentarie.

Tous les postes que nous venons d'énumérer ne sont pas seulement des stations pour les navires de l'Angleterre, des refuges en temps de guerre pour ses escadres, des comptoirs en temps de paix pour ses négociants, des marchés pour ses manufactures; de là, elle surveille le commerce entier de l'univers. Ses agents s'y tiennent au courant de toute production nouvelle à exploiter, de toute concurrence à éteindre, de tout débouché à ouvrir : il en résulte que le commerce anglais a non-seulement l'avantage de l'expérience des affaires et du bas prix des capitaux, mais encore celui d'être le mieux renseigné qui soit au monde.

*Tableau des Colonies.* — Le suivant donne le nom de chacune des possessions et colonies de l'Angleterre, avec la date de l'acquisition, la population et la forme de son gouvernement, soit par des assemblées législatives locales, en vertu de l'émancipation administrative décrétée pour beaucoup d'entre elles en 1850, soit directement par la métropole. Inutile d'ajouter que là même où sont des assemblées législatives, il y a aussi un gouverneur qui représente l'autorité métropolitaine.

Tableau des colonies anglaises.

NOM DE LA COLONIE.	MODE ET ÉPOQUE D'ACQUISITION.	POPULATION.	FORME DU GOUVERNEMENT.
<b>EUROPE.</b>			
Gibraltar.....	Conquête.....	1704	
Malte et Gozzo.....	».....	1800	Par la métropole.
Helgoland.....	Cession.....	1814	»
<b>ASIE.</b>			
Hindoustan (ne relève pas du ministre des colonies).....	Conquêtes successives de 1600 à.....	1838	
Ceylan.....	Capitulation.....	1796	Par la métropole.
Aden.....	Achat.....	1839	»
Hong-Kong.....	Cession.....	1843	»
Labouan.....	Achat.....	1846	»
Perim.....	Achat?.....	1857	»
<b>AFRIQUE.</b>			
Gambie.....	Établissement.....	1631	Par la métropole.
Sainte-Hélène.....	».....	1654	Corps législatif.
Côte d'Or.....	».....	1661	Par la métropole.
Sierra-Leone.....	».....	1787	Corps législatif.
Cap de Bonne-Espérance.....	Capitulation.....	1806	»
Ile Maurice.....	».....	1810	Par la métropole.
Natal.....	Établissement.....	1842	Corps législatif.
Complément de la côte de Guinée.....	Achat.....	1871	Par la métropole.
<b>AUSTRALIE.</b>			
Nouvelle-Galles du sud.....	Établissement.....	1787	Corps législatif.
Tasmanie.....	».....	1803	»
Australie occidentale.....	».....	1829	»
Australie méridionale.....	».....	1836	»
Victoria.....	».....	1837	»
Nouvelle-Zélande.....	».....	1839	»
Queensland.....	».....	1859	»



NOM DE LA COLONIE.	MODE ET ÉPOQUE D'ACQUISITION.	POPULATION.	FORME DU GOUVERNEMENT.
AMÉRIQUE.			
Confédération Dominion of Canada. ou Nouvelle-Ecosse (Acadie).	Capitulation et cession..... 1763	15 000 3 000 000	Corps législatif.
Labrador.....	Prise en 1710, cession en.....	375 000	»
Bas-Canada.....	Immédiatement après leur dé- couverture en...}	300 000	»
Haut-Canada.....	Établissement.....	68 000	»
Nouveau-Brunswick.....	Cession.....	90 000	»
Cap Breton.....	Établissement.....	130 000	»
Ile du Prince-Édouard.....	Établissement.....	64 000	»
Terre-Neuve.....	».....	25 000	»
Colombie britannique.....	».....	»	»
Ile Vancouver.....	Cession.....	40 000	»
Stickeen.....	».....	153 000	»
Antigua.....	Cession.....	26 000	»
Les Barbades.....	».....	32 000	»
Dominique.....	».....	400 000	»
Grenade.....	Capitulation.....	8 000	Par la métropole.
Jamaïque.....	Établissement.....	16 000	Corps législatif.
Montserrat.....	».....	16 000	»
Nevis.....	».....	25 000	»
Saint-Christophe.....	».....	27 000	»
Sainte-Lucie.....	Capitulation.....	31 000	Par la métropole.
Saint-Vincent.....	Cession.....	16 000	Corps législatif.
Tabago.....	».....	20 000	»
Iles des Vierges.....	Établissement.....	5 000	»
Anguille.....	».....	60 000	Par la métropole.
Trinidad (ou île de la Trinité)	Capitulation.....	128 000	Corps législatif.
Guyane anglaise.....	».....	4 000	Par la métropole.
Turk s-Islands.....	Établissement.....	27 000	Corps législatif.
Bahama.....	».....	12 000	Par la métropole.
Les Bermudes.....	».....	25 000	Corps législatif.
Balize.....	Cession.....	600	Par la métropole.
Falkland (les îles).....	».....	1771	»

# TABLE DES CHAPITRES.

## PREMIÈRE PÉRIODE.

Les conquérants (55 ans av. J. C. — 1066 après).

CHAP.		GES.
I.	La Bretagne indépendante et la Bretagne romaine.....	1
II.	Anglo-Saxons (455-837).....	7
III.	Lutte entre les Anglo-Saxons et les Danois (787-1017)....	15
IV.	La domination danoise (1017-1042).....	26
V.	Restauration d'une dynastie anglo-saxonne (1042-1066) ...	30

## SECONDE PÉRIODE.

Rivalité de la France et de l'Angleterre. — Fondation des libertés publiques  
(1066-1455).

VI.	Guillaume I <sup>er</sup> le Conquérant (1066-1087) .....	39
VII.	Guillaume II le Roux; Henri I <sup>er</sup> Beau-Clerc (1087-1135)..	49
VIII.	Maison de Blois (1135-1154).....	54
IX.	Henri II Plantagenet (1154-1189).....	58
X.	Richard I <sup>er</sup> Cœur de Lion (1189-1199).....	69
XI.	Jean sans Terre (1199-1216).....	73
XII.	Henri III (1216-1272) .....	79
XIII.	L'Écosse jusque vers la fin du XIII <sup>e</sup> siècle.....	88
XIV.	Édouard I <sup>er</sup> aux Longues Jambes (1272-1307).....	91
XV.	Édouard II (1307-1327).....	99
XVI.	Édouard III (1327-1377).....	104
XVII.	Richard II (1377-1399).....	114
XVIII.	Henri IV (1399), Henri V (1413) et Henri VI de 1422 à 1455.....	124

TABLE DES CHAPITRES.

TROISIÈME PÉRIODE.

Les guerres civiles, le pouvoir absolu des rois et la réforme (1455-1603).

	PAGES.
CHAP. XIX. La guerre des Deux Roses (1455-1485).....	141
XX. Henri VII (1485-1509) et l'Écosse de 1424 à 1513.....	160
XXI. Henri VIII (1509-1547) et la réforme.....	176
XXII. Édouard VI (1547-1553) et Marie (1553-1558).....	201
XXIII. Élisabeth (1558-1603).....	214

QUATRIÈME PÉRIODE.

Les Stuarts et la révolution; conquête définitive des libertés publiques (1603-1688).

XXIV. Jacques I <sup>er</sup> (1603-1625).....	251
XXV. Charles I <sup>er</sup> (1625-1649).....	260
XXVI. République anglaise (1649-1660).....	286
XXVII. Charles II (1660-1685).....	304
XXVIII. Jacques II (1685-1688).....	329

CINQUIÈME PÉRIODE.

Gouvernement représentatif; liberté et grandeur de l'Angleterre 1688-1872).

XXIX. Guillaume III et Marie II (1689-1702).....	339
XXX. Anne (1702-1714).....	350
XXXI. Maison de Brunswick - Hanovre. George I <sup>er</sup> et George II (1714-1760).....	358
XXXII. George III (1760-1820).....	374
XXXIII. George IV (1820-1830).....	409
XXXIV. Guillaume IV (1830-1837).....	415
XXXV. Victoria (1837).....	420
XXXVI. Conclusion.....	444
APPENDICE.....	517

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

12351. — Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

